THE LIBRARY

The Ontario Institute

for Studies in Education

Toronto, Canada

LIBRARY
NOV 3 1972
THE ONTARIO INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/rapportqu191213qu

RAPPORT

DU

Surintendant de l'Instruction Publique

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

POUR L'ANNÉE

1912-1913

Imprimé par ordre de la Législature

QUÉBEC :
IMPRIMÉ PAR E.-E. CINQ-MARS
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI

1913

RAPPORT

DU

Surintendant de l'Instruction publique

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR L'ANNÉE

1912-1913

Imprimé par ordre de la Législature.

LIBRARY
JUN 28 1972
THE ONTARIO INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

QUEBEC :
IMPRIMÉ PAR E.-E. CINQ-MARS
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI

1913

SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Québec, 25 octobre 1913.

A l'honorable sir FRS LANGELIER,

Lieutenant-gouverneur de la province de Québec,

Monsieur,

Permettez-moi de transmettre à Votre Honneur le rapport du Surintendant de l'Instruction publique pour l'année scolaire 1912-13.

Je suis,

de Votre Honneur,

le très obéissant serviteur,

JÉRÉMIE-L. DÉCARIE,

Secrétaire de la Province.

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

COMITÉ CATHOLIQUE

Membres du Conseil :

L'honorable Boucher de la Bruère, Surintendant, président,
Mgr l'archevêque de Québec,
Mgr l'archevêque de Montréal,
Mgr l'archevêque d'Ottawa,
Mgr l'évêque de Pembroke,
Mgr l'évêque de Charlottetown,
Mgr l'évêque de Rimouski,
Mgr l'évêque de Valleyfield,
Mgr l'évêque de Chicoutimi,
Mgr l'évêque de Sherbrooke,
Mgr l'évêque des Trois-Rivières,
Mgr l'évêque de Nicolet,
Mgr l'évêque de St-Hyacinthe,
Mgr l'évêque de Joliette,
Mgr l'évêque de Mont-Laurier,
Mgr l'évêque de Sicca, vicaire-apostolique du Golfe St-Laurent,
Mgr E.-A. Latulipe, vicaire-apostolique du Témiscamingue,
L'honorable Thomas Chapais, C. L.,
L'honorable juge H. Archambeault,
L'honorable sir Lomer Gouin,
L'honorable Dr J.-J. Guerin,
L'honorable juge J.-E. Robidoux,
L'honorable Cyrille Delâge,
L'honorable Hector Champagne, C. L.,
M. Mathias Tellier, M. P. P.,
L'honorable juge Paul-G. Martineau,
M. L.-J. Perron, C. R.,
M. Jules-Edouard Prévost,
L'honorable juge F.-X. Lemieux,
L'honorable juge Rodolphe Roy,
M. Patrick-Martin Wickham,
M. John Ahern,
M. Hyacinthe-A. Fortier, M. P. P.

Membres associés :

Mgr Th.-G. Rouleau,
M. l'abbé L.-A. Desrosiers,
M. Nap. Brisebois,
M. Nérée Tremblay.

M. J.-N. Miller, secrétaire.

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

COMITÉ PROTESTANT

Membres du Conseil :

L'honorable Boucher de la Bruère, D. C. L., (ex-officio),
M. le principal W. Peterson, LL. D., C. M. G., président,
M. A.-W. Kneeland, M. A., B C. L.,
Le révérend A.-T. Love, B. A., D. D.,
Le très révérend A.-Hunter Dunn, D. D.,
M. Herbert-B. Ames, B. A., M. P.,
M. Gavin J. Walker,
L'honorable Sydney Fisher, B. A.,
L'honorable P.-S.-G. Mackenzie, C. R., D. C. L., M. L. A.,
M. William Rowat, M. D.,
L'honorable juge J.-C. McCorkill, D. C. L.,
M. J -A. Dale, M. A.,
Le révérend Principal Parrock, M. A., D. C. L.,
M. Howard Murray,
M. Robert Bickerdike, M. P.

Membres associés :

Le révérend Elson-I. Rexford, M. A., LL. D., D. C. L.,
M. John White,
M. W.-L. Shurtleff, LL. D., C. R.,
L'honorable George Bryson, C. L.,
M. Charles McBurney, B. A.,
Mlle L.-E. Lawless,

M. George-W. Parmelee, D. C. L., LL. D., secrétaire.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

L'honorable Boucher de La Bruère, Surintendant,

M. Geo.-W. Parmelee, secrétaire anglais du département,

M. J.-N. Miller, secrétaire français du département,

M. Lionel Bergeron, assistant-secrétaire français du département,

M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques,

M. J.-C. Sutherland, inspecteur général des écoles protestantes et officier spécial

M. John Parker, officier spécial,

M. Chs-A. Lefèvre, directeur de l'enseignement du dessin,

M. Cyprien Lévesque, comptable,

M. Moïse Raymond, bibliothécaire et préposé à la correspondance française,

M. l'abbé V.-A. Huard, conservateur du musée,

M. Louis Lefebvre, préposé à la comptabilité,

M. Antoine Dessane, construction et hygiène scolaires, et correspondance s'y rattachant,

M. W.-G.-L. Paxman, premier clerc anglais,

M. Ernest Gagnon, assistant comptable,

M. Arthur Thiboutot, registraire,

M. Ludger-E. Lévesque, archiviste,

M. Avila de Belleval, officier spécial,

M. George Gale, commis,

M. Joseph-Georges Tremblay, officier spécial,

M. L.-J. Doucet, commis,

M. Louis-Philippe Fiset, officier spécial,

M. F.-N. Corriveau, assistant conservateur de musée,

M. Rodolphe Crépeault, préposé au dépôt de papeteries et des livres de récompense,

M. Alexandre Bergeron, commis,

M. Ernest Mackay, commis,

M. George Côté, messager,

M. Onésime Asselin, messager,

M. Ludger Gignac, messager.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 18 octobre 1913

L'honorable M. Décarie,
Secrétaire de la province,
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur l'état de l'instruction publique dans la province pour l'année scolaire 1912-13, et je vous prie de vouloir bien le soumettre à la Législature.

Avant d'entrer dans les détails du mouvement éducationnel, je crois devoir rappeler ici la perte que l'épiscopat catholique et le Conseil de l'Instruction publique ont faite dans la personne de feu Mgr Joseph-Alfred Archambault, premier évêque de Joliette.

Durant le cours de sa carrière sacerdotale, ce prélat avait occupé la charge élevée de Vice-Recteur de l'université Laval, à Montréal, et s'était fait remarquer dans le monde savant comme éducateur. Devenu évêque, il s'appliqua avec un zèle remarquable à favoriser le progrès de l'instruction dans son diocèse et y fonda une école normale de filles. Aussi, Mgr Archambault était considéré à bon droit comme un des membres les plus actifs et les plus compétents du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Je crois aussi devoir mentionner ici que le distingué Dr S.-P. Robins, le doyen des instituteurs protestants de la province, a résigné, pour raison d'âge, comme membre adjoint du comité protestant du Conseil de l'Instruction publique. C'est en novembre 1848, il y a de cela 65 ans, que cet éducateur entra dans la carrière de l'enseignement comme titulaire d'une école rurale dans l'ouest du Haut-Canada. Après quelques années de service, il devint, à la demande de feu le Dr Ryerson, un des principaux organisateurs de la nouvelle école normale McGill, à Montréal, fondée en 1857. Lorsque cette ancienne institution disparut, il y a quelques années, pour se fusionner avec le collège Macdonald, M. Robins résigna ses fonctions de principal de l'école normale, après 56 ans de travail ardu, mais resta intéressé au mouvement éducationnel comme membre adjoint du Conseil de l'Instruction publique. Il a bien mérité de la Province.

ÉCOLES NORMALES

Il y a eu du changement dans la direction de trois de nos écoles normales par suite de la résignation des principaux de ces institutions. M. l'abbé N. Dubois qui, depuis la mort du regretté M. Verreault, dirigeait l'école normale Jacques-Cartier, à Montréal, a accepté l'importante fonction de visiteur des écoles catholiques de cette ville. Pendant les douze années qu'il a passées à la tête de cette maison, il a fait preuve d'excellentes qualités administratives et a continué l'œuvre de son devancier en enrichissant la bibliothèque de l'école d'une collection de livres anciens et précieux sur les origines de notre histoire. M. l'abbé Adélard Desrosiers, assistant de M. Dubois et professeur, l'a remplacé comme Principal. Homme de lettres, il a déjà doté notre littérature d'ouvrages intéressants.

M. l'abbé C.-E. Brunault s'est aussi démis de ses fonctions de Principal de l'école normale de filles de Nicolet. Fatigué par un travail ardu de plusieurs années, il a voulu se retirer de l'enseignement, mais non sans avoir rendu de précieux services à l'institution qu'il dirigeait avec beaucoup de zèle et de compétence.

Son assistant, M. l'abbé Théophile Melançon, professeur de littérature et de langue latine, l'a remplacé à la direction de l'école normale.

De plus, j'ai à mentionner encore la résignation du Dr S.-B. Sinclair comme chef de l'école pédagogique du collège Macdonald, à Sainte-Anne-de-Bellevue. C'est un homme de savoir. Il saura encore faire profiter la province du fruit de ses travaux, car il a voulu se retirer pendant quelque temps, pour se livrer à une étude approfondie du problème de l'école rurale. Durant son séjour à l'école normale Macdonald, le nombre des élèves a augmenté de 125 à 170.

Deux nouvelles écoles normales catholiques de filles sont entrées en activité durant la dernière année scolaire, l'une à Saint-Hyacinthe, chez les Sœurs de la Présentation de Marie, et l'autre à Joliette, chez les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame. A l'exception de celui de Sherbrooke, tous les diocèses de la province possèdent maintenant leur école normale primaire.

Je ne saurais passer sous silence la spacieuse et superbe école normale que les sœurs de la Congrégation ont fait construire sur la rue Sherbrooke, au pied de la montagne de Montréal. Cet édifice, érigé dans un endroit charmant et au coût d'environ $225,000, est un ornement pour la grande cité et témoigne du dévouement inlassable des filles de la vénérable Marguerite Bourgeois pour l'œuvre scolaire.

A la demande du Comité catholique, une école normale ménagère vient d'être établie à Saint-Pascal, dans le comté de Kamouraska, sous la direction des sœurs de la Congrégation. Elle a ouvert ses classes au mois de septembre dernier et l'avenir fera certainement admirer l'heureuse influence qu'elle exercera pour la bonne formation pédagogique des institutrices qui désireront se livrer à cet enseignement spécial dans les maisons d'éducation de la province.

La plus ancienne école ménagère agricole du Canada et même de l'univers, celle de Roberval, sur le Lac-St-Jean, a aussi reçu la recommandation du Comité catholique pour son élévation au rang d'école normale ménagère agricole. Son outillage complet, sa ferme bien cultivée et l'excellent enseignement ménager qu'on y donne depuis quarante ans et plus la recommande spécialement à la confiance et aux faveurs du gouvernement.

Les treize écoles normales de la province ont distribué, à la fin de l'année scolaire, 675 brevets de capacité. L'école normale Macdonald en a décerné 163 aux élèves protestants, l'école normale Laval, 55 aux élèves instituteurs et 65 aux élèves-maîtresses catholiques ; l'école normale Jacques-Cartier, 30 aux élèves-maîtres et 55 aux aux élèves institutrices ; les écoles normales de filles de Rimouski, 40, de Chicoutimi, 38, de Nicolet, 73, de Valleyfield, 0, de Hull, 26, des Trois-Rivières, 45, de Saint-Hyacinthe, 46, et de Joliette, 9, soit un total de 512 brevets donnés aux élèves catholiques, dont 85 garçons et 427 filles.

Je suis satisfait de la somme d'ouvrage qui se fait dans nos écoles normales. Afin de bien préparer leurs élèves à la carrière de l'enseignement, les Principaux s'appliquent, avec un zèle remarquable, à rendre l'enseignement pratique de la pédagogie dans les écoles d'application aussi efficace et utile que possible. Les détails que donne M. le Principal de l'école normale de Rimouski sur le mode particulier qu'il a adopté pour l'organisation de l'école annexe, méritent d'attirer l'attention.

Le rapport des visites qu'a faites M. l'Inspecteur général dans ces diverses institutions constate le progrès des méthodes employées dans les écoles d'application.

Je lis avec satisfaction, dans le rapport de Monseigneur le Principal Rouleau, que les 21 élèves-instituteurs qui ont obtenu le brevet d'école élémentaire, en 1912, à l'école normale Laval, sont tous revenus suivre le cours intermédiaire, de même que, sur 19 élèves brevetés de ce dernier cours, 9 sont entrés ensuite dans le cours académique. Le Principal a constaté que sur 22 élèves-maîtres, qui ont terminé leur cours, 17 se livrent à l'enseignement.

La tendance de la part des élèves à prolonger au-delà d'une année leur séjour à l'école normale se manifeste dans la plupart de nos écoles de pédagogie, et les parents eux-mêmes arrivent à comprendre l'importance de cette manière de faire. C'est un mouvement que l'on doit s'efforcer d'accentuer et de favoriser en offrant une espèce de prime d'encouragement aux élèves-maîtres et aux élèves-maîtresses qui veulent augmenter de la sorte leur compétence éducationnelle. A ce propos, le gouvernement a récemment donné sa sanction au rapport fait au comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, en 1911, par les Principaux des écoles normales sur certaines modifications qu'il importe de faire dans les règlements concernant ces institutions. L'une de ces modifications favorisera le mouvement que je viens de mentionner, car, à l'avenir, le Secrétaire de la province attribuera les bourses aux normaliennes en tenant compte de la durée du séjour des élèves à l'école normale, de leurs aptitudes pédagogiques et de la condition de fortune des parents. De la sorte, les enfants de famille peu fortunée, ayant des aptitudes à l'enseignement, et désireux de continuer leur cours à l'école normale, seront choisis comme boursiers, de préférence aux élèves dont les parents ont le moyen de payer la pension.

On s'applique beaucoup à la correction du langage dans les écoles normales. Il existe chez plusieurs d'entre elles des associations du Bon-parler, et les Principaux de Rimouski, de Hull et de Chicoutimi en parlent spécialement dans leurs rapports. En outre, les sociétés de pédagogie formées parmi les élèves, comme à Hull, à Valleyfield, à Nicolet, à Rimouski, contribuent efficacement à développer le goût littéraire chez les normaliennes.

Les médailles gracieusement offertes aux écoles normales par le Comité permanent du Congrès de Langue française pour récompenser les succès obtenus par les élèves ont été accueillies avec gratitude et beaucoup de satisfaction.

ENSEIGNEMEMT DU FRANÇAIS DANS LES ACADÉMIES PROTESTANTES.

L'encouragement donné jusqu'à présent à l'enseignement de la langue française dans les académies rurales protestantes, par des spécialistes, semble produire de bons résultats. L'année dernière, des spécialistes, porteurs de brevets de capacité pour le français, de l'école d'été de McGill, ont enseigné dans quatorze de ces académies.

Ces spécialistes ont le contrôle de ce sujet dans toutes les classes de leurs écoles respectives, ce qui donne ainsi une garantie de l'instruction que l'on ne-

pourrait attendre si chaque professeur ordinaire, malgré sa compétence, était chargé d'enseigner le français à ses propres élèves.

L'école d'été de McGill a donné et donne encore un cours sérieux de pédagogie concernant l'enseignement du français, apportant beaucoup d'attention à la méthode phonétique.

LE DESSIN

L'organisation, toute récente, de l'enseignement du dessin commence à produire des résultats généraux très promettants. Les nombreux travaux d'élèves transmis, cette année, au département, et les derniers rapports de la plupart des inspecteurs en témoignent à l'évidence.

L'élan est donné, et, en beaucoup d'endroits, les bonnes volontés se manifestent. Le personnel comprend mieux l'importance éducative et pratique de cette étude, et par suite ne demande qu'à être renseigné et dirigé pour aller de l'avant. Aussi, les conférences et les leçons de M. le Directeur et de MM. les Inspecteurs sont-elles suivies partout avec un vif intérêt.

D'autre part, la résolution du Comité catholique, du 9 mai 1912, rendant "éliminatoire" l'épreuve du dessin pour l'obtention des diplômes d'enseignement, n'a pas peu contribué à stimuler le zèle de nos maisons d'éducation pour cette étude. Non seulement cette résolution aura pour effet, dans une large mesure, de nous donner des titulaires mieux préparés, mais encore, elle assurera un moyen de contrôle et de sanction des plus efficaces.

Un nouveau programme de l'enseignement du dessin dans les écoles primaires de la province a été adopté le 24 septembre dernier par le Comité catholique. Ce programme tient largement compte des récentes orientations données partout à cet enseignement ; et il est tout spécialement approprié à nos besoins et à nos moyens d'action. Il a pour fin :

1° "De faire acquérir des connaissances et des pratiques techniques, utiles à tous et indispensables aux carrières industrielles, aux métiers et aux travaux manuels".

2° "D'aider aux autres études, en y collaborant et en se mêlant intimement à la vie intellectuelle de l'école".

3° "De contribuer à la formation intégrale : *a* en développant distinctement l'esprit d'observation et d'initiative, l'imagination et le jugement ; *b* en épurant le goût et en disciplinant les habitudes de méthode et de précision ; *c* en affinant l'œil et en assouplissant la main".

C'est dire que l'application intelligente et soutenue du programme dont il s'agit sera chez nous, comme ailleurs, d'utilité générale et profitable à tout le système de l'instruction primaire et au recrutement des écoles techniques.

En conclusion, je répète d'abord ce que je disais ici même l'an dernier : "cette organisation de l'enseignement du dessin exigera beaucoup d'efforts et prendra du temps pour se compléter". Mais je suis heureux de pouvoir ajouter, un grand pas est déjà fait aujourd'hui dans la bonne voie, et nous pouvons entrevoir la réussite finale.

Le collège Macdonald donne une attention toute spéciale à l'enseignement du dessin dans son cours ordinaire et pour les élèves qui montrent une grande aptitude dans cette branche du programme, il a établi depuis deux ans une école d'été pour les professeurs de dessin.

Mlle Goodenough, qui occupe une position élevée dans les écoles de la ville de New-York, a été engagée comme directrice pour l'espace de deux ans. Ces cours produisent d'excellent résultats et les succès qui couronnent ses efforts sont très appréciés.

AFFILIATION

Il m'est agréable de dire que les Frères de la Congrégation de Sainte-Croix, de Saint-Laurent, viennent d'obtenir leur affiliation à l'université Laval de Montréal. Celle-ci a organisé, il y a quatre ans, pour les congrégations de Frères, un cours universitaire modelé sur l'enseignement secondaire moderne de France, avec programme divisé en deux séries : littérature-philosophie et sciences-mathématiques. Trois instituts de Frères, les Maristes, les Frères de la Croix de Jésus, de Rimouski, et les Frères de l'Instruction chrétienne, de Laprairie, s'empressèrent de tirer profit des avantages de la création nouvelle. Déjà quatre Frères Maristes ont obtenu, après un brillant examen, les diplômes de l'université.

Les quatre congrégations déjà affiliées préparent actuellement, dit-on, un grand nombre de sujets à ces examens universitaires.

On ne peut qu'applaudir aux efforts de ces maisons enseignantes pour développer les études scientifiques et les aptitudes pédagogiques de leurs membres. Elles comprennent la nécessité d'élever le plus possible le niveau de l'instruction dans nos écoles primaires, afin de hâter les progrès de l'enfant dans l'instruction. On ne peut, en effet, espérer le succès des écoles si l'on ne possède un corps de maîtres instruits, aimant le travail et cherchant sans cesse à développer leurs facultés intellectuelles. Les études nécessaires pour la pré-

paration des examens universitaires seront sans doute un surcroît de fatigue pour les Frères, mais elles contribueront à la renommée de leurs instituts et seront à l'avantage de la jeunesse écolière. Les congrégations enseignantes, en s'assurant des maîtres qui auront bénéficié des études secondaires, n'en justifieront que mieux, aux yeux du public, l'exemption que la loi accorde aux membres de ces corporations religieuses de se munir du brevet de capacité décerné par l'Etat.

L'AGRICULTURE A L'ÉCOLE

Depuis quinze ans et plus, tant dans mes rapports que dans mes circulaires, je me suis efforcé de convaincre les commissions scolaires et les instituteurs de l'avantage qu'il y aurait de donner, de vive voix, des notions d'agriculture aux enfants, même les plus jeunes des écoles rurales. Le département de l'Instruction publique a fait donner, durant les neuf dernières années, des conférences agricoles aux élèves des écoles normales et, dans les congrès pédagogiques, les académies de garçons à la campagne ont été avisées de ne pas donner aux fils de cultivateurs un enseignement purement commercial qui pourrait avoir l'effet de les déclasser et de les induire à préférer la vie de bureau ou de magasin aux travaux des champs. Certains instituteurs ont certainement trop cédé aux désirs manifestés par les parents de voir préparer leurs enfants à la profession commerciale plutôt qu'à l'art de cultiver.

Mais voici à ce propos un mouvement qui se dessine et qu'il importe de favoriser. Je veux parler de l'initiative prise par les commissaires d'écoles du village de Saint-Casimir, dans le comté de Portneuf. Pénétrés des besoins de la population rurale et animés d'un zèle éclairé, ces Messieurs ont introduit, en mai dernier, dans une certaine mesure, l'enseignement pratique de l'Agriculture à l'académie de leur municipalité. Cette maison d'enseignement a pour professeurs les Frères de l'Instruction Chrétienne appartenant à l'institut même qui a publié le Manuel "l'Agriculture à l'école", spécialement écrit pour l'usage des écoles primaires de la province. Ces éducateurs se sont rendus avec plaisir à la demande de la Commission et ont accepté les services de M. J.-C. Magnan, diplômé de l'Institut d'Oka, et demeurant à Saint-Casimir. Ce jeune agriculteur a donné aux élèves de l'académie quelques leçons théoriques et pratiques d'agriculture et a commencé dans l'institution l'organisation d'une bibliothèque et d'un musée agricoles.

Il faut se réjouir de l'initiative prise par les commissaires de Saint-Casimir et cet essai, s'il est prudemment dirigé et s'il reçoit de l'encouragement, pourra bénéficier grandement à la population rurale de la région intéressée en contribuant à enrayer le dépeuplement des campagnes au profit des villes.

L'école primaire doit être comme la classe préparatoire à l'entrée des enfants de cultivateurs dans les écoles d'agriculture ; nous devons avoir à la fois l'instruction élémentaire et l'instruction secondaire dans le domaine agricole comme nous l'avons en littérature, en pédagagie ou en science ménagère. Toutefois, il importera de procéder avec sagesse à l'organisation méthodique de cet enseignement agricole et de ne pas laisser les commissions scolaires agir isolément, sans plan mûri par des spécialistes en agronomie, ou sous l'influence de personnes peu expérimentées.

Les largesses financières du gouvernement de la province, unies aux allocations généreuses du gouvernement fédéral pour le bénéfice des agriculteurs, hâteront certainement le développement de l'industrie agricole et favoriseront l'instruction qu'elle requiert. Il appartiendra aux Comités du Conseil de l'Instruction publique d'amender les programmes d'études dans le sens des besoins nouveaux.

Puisque j'en suis à parler de l'Agriculture à l'école, je constate que l'œuvre des jardins scolaires, inaugurée en 1905, la même année que les conférences agricoles dans les écoles de pédagogie, continue sa marche ascendante. L'an passé, 234 écoles, situées dans 53 comtés, possédaient des jardinets et les élèves s'occupant d'horticulture étaient au nombre de 7,740. Les parents des enfants, dit M. Dalaire dans son rapport, se montrent généralement heureux de ce moyen de faire aimer l'école, et des municipalités font des sacrifices pour agrandir et embellir les emplacements d'écoles.

Nos écoles normales contribuent aussi avec entrain au succès de l'œuvre des jardins scolaires. Je mentionnerai en particulier l'école Jacques-Cartier, à Montréal, où plus de 50 élèves-maîtres se sont occupés de culture potagère. J'ai eu le plaisir moi-même de visiter les jardinets et de constater les heureuses dispositions que témoignent les élèves pour s'occuper d'horticulture, afin de se mettre en mesure de jouer un rôle plus efficace dans les écoles rurales dont ils auront charge plus tard.

Les travaux manuels dont il s'agit se sont faits pendant les heures de congé et " loin de nuire aux études, écrit M. l'abbé Desrosiers, ils ont contribué à développer chez nos jeunes professeurs l'esprit d'initiative pour l'apprentissage de la vie personnelle, sur la lutte de ce qu'on a appelé le fléau de notre temps : la passivité . . . Espérons aussi qu'ils resteront des fervents de la culture du sol et qu'ils essayeront d'enrayer, par un enseignement agricole rationel ou la fondation de jardins scolaires, l'exode des campagnes vers les villes."

CONGRÈS DE COMMISSAIRES D'ÉCOLES

Les assemblées régionales des Commissaires d'écoles catholiques, inaugurées en 1912, ont eu un succès que je suis heureux de mentionner. Aux congrès de Laprairie, de Farnham et de Waterloo, ont succédé ceux de Saint-Anselme de Dorchester, de Joliette, de Saint-Bonaventure, sur la Baie-des-Chaleurs, de Rimouski et des Trois-Rivières. Plusieurs autres auront lieu tout prochainement dans divers districts d'inspection.

Ces réunions ont fait accourir un bon nombre de représentants des Commissions scolaires et de curés de paroisses. De 100 à 200 personnes ont assisté à chacune de ces assemblées, et, aux Trois-Rivières, on a compté jusqu'à 300 congressistes.

Les commissaires et les prêtres de ces régions ont fait preuve d'un grand zèle en venant de loin, quelques-uns d'au-delà de 30 milles, et par des chemins difficiles. Nous avons bien là une constatation manifeste de l'intérêt que porte la population rurale à l'instruction des enfants, ce qui est un heureux présage pour l'avenir. Partout, les congressistes ont écouté avec une attention soutenue les conseils qui leur ont été donnés sur la manière de remplir leurs fonctions.

Je me suis fait un devoir d'assister à chacune de ces réunions et je suis revenu satisfait des bonnes dispositions de ces représentants des familles.

De son côté, le comité protestant du Conseil de l'Instruction publique, de concert avec mon département, a continué avec un succès satisfaisant la série des réunions d'été des commissaires d'écoles et des contribuables des municipalités protestantes. Il y a eu récemment trois assemblées de ce genre dans des centres ruraux, et les congressites ont accueilli avec un intérêt marqué et même enthousiaste les paroles des conférenciers.

CONGRÈS PÉDAGOGIQUE

L'été dernier, j'ai continué la série des congrès pédagogiques d'institutrices qui ont été institués il y a douze ans, par le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, dans chacun des diocèses de la province.

La Gaspésie a eu l'avantage de voir réunies à Grande-Rivière, sur la Baie-des-Chaleurs, les institutrices des comtés de Gaspé et de Bonaventure. Les religieuses du couvent du Bon-Pasteur et plusieurs familles de la localité ont bien voulu donner l'hospitalité aux institutrices et leur faire un cordial accueil, et je leur en offre ici toute ma gratitude.

Les congressistes étaient au nombre de 144 sur environ 160 institutrices que renferme cette région, et plusieurs ont eu de longues distances à parcourir pour se rendre à Grande-Rivière.

Je ne saurais trop remercier le curé du lieu, M. le chanoine Ouellet, du concours précieux qu'il m'a donné et des efforts qu'il s'est imposés pour assurer le succès de ces assises pédagogiques.

Le congrès de Grande-Rivière est le douzième du genre qu'il m'a été donné de présider.

LÉGISLATION

La législature, à la session de 1912, a fait un amendement important à la loi de l'Instruction publique.

L'article 2929 des statuts refondus de Québec, 1909, décrétait que le montant effecté aux écoles publiques devait être distribué par le Surintendant entre les municipalités scolaires proportionnellement au chiffre de leur population, d'après le recensement décennal du Canada. Tous les dix ans, le département de l'Instruction publique était donc obligé de faire une nouvelle distribution de ces deniers. Mais comme les municipalités scolaires n'avaient pas toutes la même délimitation de territoire que celles des paroisses indiquées dans le recensement, il devenait difficile de répartir le montant affecté aux écoles. De plus, de ce mode de répartition qu'on ne pouvait altérer qu'à chaque décade, il résultait que certaines municipalités, surtout dans les endroits de colonisation, où l'augmentation de la population était plus grande qu'ailleurs, se trouvaient privées, pendant plusieurs années, de recevoir l'allocation à laquelle elles auraient pu avoir droit.

A l'avenir, en vertu de l'amendement adopté, le montant destiné aux écoles sera distribué proportionnellement au nombre des enfants inscrits aux registres des écoles de chaque municipalité, tel que constaté par les rapports annuels des Commissaires et des Syndics d'écoles pour l'année scolaire précédente. Cette nouvelle législation aura pour effet de forcer les commissaires et les secrétaires-trésoriers des municipalités à préparer, avec une plus grande exactitude, le rapport, attesté sous serment, qu'ils sont obligés de transmettre annuellement au Surintendant.

CAISSES SCOLAIRES

La loi de l'Instruction publique permettant aux commissaires d'écoles d'établir des caisses d'économie scolaires dans les écoles de leur juridiction, les secrétaires des municipalités ont, à ma demande, fait rapport, pour l'année courante,

que le nombre de ces caisses s'élevaient à 85 et que 13,674 enfants y avaient déposé une somme totale de $45,657.00.

Le tableau inséré plus loin donne le détail de ces résultats.

APPAREILS DE SAUVETAGE EN CAS D'INCENDIE

Dans ma circulaire du mois d'août 1912, j'ai donné aux Inspecteurs d'écoles des instructions précises relativement aux appareils et aux exercices de sauvetage en cas d'incendie. Ces fonctionnaires ont été invités à répondre, dans le rapport de leur visite d'automne, à des questions relatives à ces sujets et à décrire le système de sauvetage établi dans chaque école. Je leur ai demandé aussi de faire faire, en leur présence, dans chaque maison d'école de deux étages et plus, un exercice simulé de sauvetage et de me transmettre leur appréciation sur la manière dont cet exercice aurait été exécuté. Ils se sont conformés à mes instructions et m'ont fait connaître des lacunes et des négligences que j'ai cru devoir signaler aux commissaires d'écoles.

De nouveau, au commencement de l'hiver dernier, époque où le danger des incendies est le plus à redouter, j'ai appelé l'attention des inspecteurs sur l'importance de ces appareils de sauvetage et sur l'efficacité qu'ils doivent avoir, leur demandant en même temps si les portes, surtout celles qui se trouvent au bas des escaliers et les portes de sortie s'ouvraient *par en dehors.* Les réponses à ces questions se trouvent dans les bulletins d'inspection.

TRAITEMENTS DES INSTITUTRICES

Les primes spéciales octroyées aux municipalités scolaires qui paient à leurs institutrices des traitements de plus de $100, de $125 et de $150, ont eu un excellent résultat. L'an dernier, 3,138 institutrices ont reçu une augmentation de salaire et, quoique la moyenne n'en soit que de $25 environ par personne, c'est l'indice de la part des membres des commissions scolaires d'une plus juste appréciation du travail des maîtresses qu'ils emploient.

Chaque fois que j'ai transmis un chèque aux commissaires ou syndics sur les fonds spéciaux de $125,000, $60,000 et $40,000, je leur ai fait remarquer que ces allocations nouvelles devaient être employées spécialement à augmenter les traitements des instituteurs et des institutrices, à améliorer le matériel scolaire, et qu'ils ne devaient pas profiter de ces subventions additionnelles pour diminuer les taux de la cotisation scolaire.

J'ai pu constater que les commissaires et syndics se sont généralement conformés à mes instructions. Sur les 1589 municipalités scolaires de la province,

1089 ont maintenu le même taux de cotisation ; 323 l'ont augmenté et 177 l'ont diminué. J'ai écrit à ces dernières pour leur demander de me faire connaître les causes pour lesquelles le taux de la taxe scolaire avait été ainsi diminué. A part quelques rares exceptions, les explications reçues m'ont paru satisfaisantes.

Ainsi, dans plusieurs cas, les commissaires ont jugé à propos de diminuer le taux de la cotisation, parce que l'évaluation de la propriété foncière avait été augmentée, de sorte que la diminution de la taxe n'était qu'apparente ; dans d'autres cas, les commissaires ont donné pour raison qu'ils venaient d'éteindre une dette et qu'il n'y avait plus de nécessité de maintenir la cotisation au taux ordinaire.

Le relevé des traitements constate que 181 institutrices reçoivent de $250 à $300, 547 de $200 à $250, 2355 de $150 à $200 et 1887 de $125 à $150. Quelques institutrices, au-delà de cent, reçoivent de $400 à $600, $700 et $950. Dans le plus grand nombre des paroisses, outre le traitement, on supporte aussi les frais du logement et du chauffage de la maison d'école.

Le minimum des salaires payés aux institutrices tend à s'élever. Il est de $150 dans la région de la Beauce ; il varie de $150 à $200 dans certaines paroisses du district d'inspection de M J.-O. Goulet ; dans d'autres, il excède $250 et à Champlain (village), il est de $350.

La commission scolaire du Sault, comté de Lévis, a élevé, l'an dernier, de $140 à $250 le traitement de l'institutrice de l'école élémentaire. Dans le district de l'inspecteur Lefebvre, la moyenne des salaires des institutrices est de $191.22 ; dans celui de M. Miller, presque toutes les institutrices reçoivent un traitement de $150, et même au-delà de $200, dans plusieurs municipalités.

L'inspecteur Sutherland rapporte que l'institutrice de l'école modèle protestante de New-Carlisle a reçu $450 de salaire, une institutrice d'école élémentaire $400 et les autres diplômées de $250 à $350. Le révérend M. Taylor, de Knowlton, dit qu'après 1913, il sera très rare de voir une commission scolaire de son district d'inspection offrir moins de $30 par mois à une institutrice compétente.

Vu ce progrès, il est désirable, je crois, de ne faire, à l'avenir, participer aux primes de $125,000, de $60,000 et de $40,000 accordées aux municipalités qui paient actuellement à leurs institutrices un traitement de $100, de $125 et de $150, que celles des commissions scolaires qui paieront un minimum de salaire de $120, de $150 et de $175, et j'en fais humblement la proposition à la Législature.

STATISTIQUES SCOLAIRES

En 1912-13, le département de l'Instruction publique a approuvé 269 plans de nouvelles maisons d'écoles, et le coût des constructions s'est élevé à $849,593.

Le nombre des municipalités scolaires, le 30 juin 1912, était de 1589, dont 1251 catholiques et 338 protestantes, et ces municipalités renfermaient 6435 arrondissements.

Les municipalités rurales et de village qui, lors de la dernière année scolaire, ont bénéficié de l'allocation de $10,000 votée par la Législature pour favoriser l'engagement d'instituteurs dans les écoles intermédiaires et les écoles primaires supérieures de garçons, sont au nombre de 87. La prime payée à chacune de ces municipalités s'est élevée à $115.38.

Pour 1911-12, les contributions scolaires de toutes sortes fournies par les municipalités s'élèvent au chiffre de $6,212,440, et les sommes payées par le gouvernement à celui de $1,202,029, donnant un total de $7,414,469.

Les tableaux statistiques nous font voir qu'en 1911-12 la province possédait 6856 écoles, 5925 écoles catholiques et 961 écoles protestants. Sont compris dans ce total, les universités, les collèges classiques, les écoles des arts, d'agriculture et les écoles du soir.

Le nombre des institutrices excède de 8,196 celui des instituteurs, les premières atteignant le chiffre de 11,561 et les seconds celui de 3,365. Sur le total, il y a 2,954 instituteurs catholiques et 411 protestants, 8,889 institutrices catholiques et 1672 protestantes, ce qui donne pour chacune des deux grandes dénominations religieuses de la province, une moyenne de 23 pour cent d'instituteurs catholiques, de 19.73 par cent d'instituteurs protestants, de 77 par cent d'institutrices catholiques et de 80.27 pour cent d'institutrices protestantes.

184,946 garçons et 185,253 filles catholiques, 27,792 garçons et 24,624 filles protestantes ont fréquenté les écoles en 1911-12, ce qui fait un total d'élèves de 422,615 sur une population de 2,002,712.

Le rapport publié en 1913 par le " Commissioner of Education " du gouvernement de Washington attribue à la province de Québec, d'après le nombre d'élèves inscrits dans nos écoles, en 1911, une proportion de 18.95 par cent sur une population de deux millions d'âmes, et la place immédiatement

après la province de la Nouvelle-Ecosse qui occupait le premier rang dans la Confédération avec une proportion de 22.27 par cent de population. D'après les dernières statistiques, notre proportion s'est élevée de 18.95 par cent à 21.15 par cent de population.

Le pourcentage de la présence moyenne en classe est :

Pour les écoles élémentaires, de 74.95, pour les écoles intermédiaires, de 81.93, et pour les écoles primaires supérieures de 86.31, soit un pourcentage moyen de 78.62. L'année précédente, ce pourcentage était de 77.53. Cet état de la présence moyenne est à l'honneur de la province de Québec et devrait, il semble, faire cesser les attaques déloyales dont elle est l'objet de la part de certaines personnes apparemment anthipathiques à son égard et trop peu disposées à rendre hommage à son mérite.

Je termine ce rapport par la publication des statistiques suivantes :

	1904-05	1908-09	1910-11	1911-12
Nombre de municipalités scolaires catholiques.....	1,132	1,182	1,219	1,251
" " " protestantes.....	293	308	309	338
Totaux.....	1,425	1,490	1,528	1,589
Nombre d'arrondissements pour les écoles catholiques.	5,074	5,295	5,448	5,519
" " " " protestantes.	966	943	954	916
Totaux.....	6,040	6,238	6,402	6,435

SOMMAIRE DES STATISTIQUES DES ÉCOLES DE LA PROVINCE

—	1910-1911	1911-1912	Augmentation	Diminution
ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES CATHOLIQUES				
Nombre d'écoles sous contrôle des commissaires	4,812	4,824	12	
" " " syndics	94	101	7	
Total des écoles sous contrôle	4,906	4 925	19	
Nombre d'écoles indépendantes	48	35		13
Elèves des écoles sous contrôle	187,030	190,488	2,458	
Elèves des écoles indépendantes	3,441	3,103		1,348
Elèves catholiques	189,962	193,138	3,176	
Elèves protestants	509	453		56
Total des élèves	190,471	193,591	3,120	
Présence moyenne des élèves	141,528	144,840	3,312	
Percentage de la présence moyenne	74.30	74.82	.52	
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	29	29		
" " " non brevetés	12	9		3
Nombre d'institutrices laïques brevetées	4,363	4,390	27	
" " " non brevetées	724	746	22	
Total des instituteurs et des institutrices laïques	5,128	5,174	46	
Nombre d'instituteurs religieux	112	136	24	
" d'institutrices religieuses	542	567	25	
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés :				
Dans les villes	$400 00	$467 00	$67 00	
Dans les campagnes	$301 00	$321 00	$20 00	
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées :				
Dans les villes	$202 00	$217 00	$15 00	
Dans les campagnes	$136 00	$138 00	$ 2 00	
ECOLES ÉLÉMENTAIRES PROTESTANTES				
Nombre d'écoles sous contrôle des commissaires	700	601		99
" " " syndics	247	226		21
" " indépendantes	4	2		2
Total des écoles	951	829		122
Elèves protestants	34,323	33,875		448
Elèves catholiques	1,644	1,768	124	
Total des élèves	35,967	35,643		324
Présence moyenne des élèves	25,640	26,976	1,336	
Percentage de la présence moyenne	71.29	75.68	4.39	
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	45	26		19
" " " non brevetés	4	6	2	
Nombre d'institutrices laïques brevetées	881	893	12	
" " " non brevetées	421	405		16
Total des instituteurs et des institutrices laïques	1,351	1,330		21
Nombre d'instituteurs religieux	1	1		
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés :				
Dans les villes	$1,410 00	$1,440 00	$ 30 00	
Dans les campagnes	$ 600 00	$ 700 00	$100 00	
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées :				
Dans les villes	$ 511 00	$ 437 00		$ 74 00
Dans les campagnes	$ 233 00	$ 281 00	$ 48 00	

SOMMAIRE DES STATISTIQUES DES ÉCOLES DE LA PROVINCE.—*Suite.*

	1910-1911	1911-1912	Augmentation.	Diminution.
ECOLES MODELES CATHOLIQUES.				
Nombre d'écoles modèles sous contrôle des commissions scolaires	479	507	28	
Nombre d'écoles modèles indépendantes	143	126	.....	17
Elèves des écoles modèles sous contrôle	88,496	92,083	3,587	
Elèves des écoles modèles indépendantes	12,881	11,715	.....	1,166
Elèves catholiques	101,043	103,519	2,476	
Elèves protestants	334	279	.....	55
Total des élèves dans les écoles modèles	101,377	103,798	2,421	
Présence moyenne des élèves dans les écoles modèles	83,305	85,602	2,297	
Percentage de la présence moyenne des élèves	82.17	82.47	.30	
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	162	177	15	
" " " non brevetés	23	28	5	
" d'institutrices laïques brevetées	415	470	55	
" " " non brevetées	85	63	.....	22
ACADÉMIES CATHOLIQUES.				
Nombre d'académies sous contrôle des commissions scolaires	73	80	7	
Nombre d'académies indépendantes	120	134	14	
Total des académies	193	214	21	
Elèves des académies sous contrôle	26,957	30,116	3,159	
Elèves des académies indépendantes	21,219	23,533	2,314	
Elèves catholiques	47,625	53,276	5,651	
Elèves protestants	551	373	.....	178
Total des élèves dans les académies	48,176	53,649	5,473	
Présence moyenne des élèves dans les académies	41,735	46,773	5,038	
Percentage de la présence moyenne des élèves	86.63	87.18	.55	
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	36	39	3	
" " " non brevetés	18	15	.....	3
Nombre d'institutrices laïques brevetées	61	72	11	
" " " non brevetées	34	41	7	
Grand total des élèves des écoles modèles et des académies catholiques	149,553	157,447	7,894	
Grand total de la présence moyenne des élèves	125,040	132,375	7,335	
Total des instituteurs et institutrices laïques, dans les écoles modèles et les académies	834	905	71	
Nombre d'instituteurs religieux	1, 255	1,327	72	
Nombre d'institutrices religieuses	3,194	3,319	125	
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés des écoles modèles et des académies :—				
Dans les villes	$ 815 00	$ 781 00	.....	$ 34 00
Dans les campagnes	420 00	449 00	$ 29 00	
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées des écoles modèles et des académies :—				
Dans les villes	$ 257 00	$ 265 00	$ 8 00	
Dans les campagnes	154 00	159 00	5 00	

SOMMAIRE DES STATISTIQUES DES ÉCOLES DE LA PROVINCE.—*Suite.*

—	1910-1911	1911-1912	Augmentation.	Diminution.
ÉCOLES MODÈLES PROTESTANTES.				
Nombre des écoles modèles sous contrôle des commissions scolaires	50	50		
Élèves protestants des écoles modèles protestantes	4,818	3,822		996
Élèves catholiques des écoles modèles protestantes	191	155		36
Total des élèves dans les écoles modèles protestantes	5,009	3,977		1,032
Présence moyenne des élèves dans les écoles modèles	3,453	2,699		754
Percentage de la présence moyenne des élèves	68.94	67 86		1.08
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	18	10		8
" " " non brevetés	2	3	1	
Nombre d'institutrices laïques brevetées	126	116		10
" " " non brevetées	17	10		7
ACADÉMIES PROTESTANTES.				
Nombre d'académies sous contrôle des commissions scolaires	30	33	3	
Nombre d'académies indépendantes	4	1		3
Total des académies protestantes	34	34		
Élèves protestants des académies protestantes	7,887	9,183	1,296	41
" catholiques " "	236	195		
Total des élèves dans les académies protestantes	8,123	9,378	1,255	
Présence moyenne des élèves dans les académies	6,017	7,630	1,613	
Percentage de la présence moyenne des élèves	74.07	81.36	6.29	
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	66	68	2	
" " " non brevetés	4	4		
Nombre d'institutrices laïques brevetées	223	229	6	
" " " non brevetées	18	11		7
Grand total des élèves des écoles modèles et des académies protestantes	13,132	13,355	223	
Grand total de la présence moyenne des élèves	9,470	10,329	859	
Total des instituteurs et des institutrices laïques dans les écoles modèles et les académies	474	451	23	
Nombre d'instituteurs religieux	1			1
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés dans les écoles modèles et les académies :				
Dans les villes	$1,358 00	$1,206 00		$152 00
Dans les campagnes	$ 968 00	$1,013 00	$ 45 00	
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées dans les écoles modèles et les académies				
Dans les villes	$ 479 00	$ 738 00	$ 259 00	
Dans les campagnes	$ 374 00	$ 381 00	$ 7 00	
COLLEGES CLASSIQUES CATHOLIQUES.				
Nombre de collèges classiques	19	20	1	
Élèves dans le cours commercial	2,695	3,108	413	
" " " classique	4,445	4,710	265	
Total des élèves	7,140	7,818	678	
Présence moyenne des élèves	6,521	7,290	769	
Percentage de la présence moyenne	91.33	93.24	1.91	
Nombre de professeurs laïques	25	29	4	
" " religieux	617	633	16	
Total des professeurs	642	662	20	

TABLEAU GÉNÉRAL DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE LA PROVINCE.—1911-1912.

—	Nombre d'écoles.	Instituteurs.	Institutrices.	ÉLÈVES.				
				Garçons.	Filles.	Total.	Présence moyenne.	Percentage de la présence moyenne.
Ecoles élémentaires	4,960	174	5,703	93,760	99,831	193,591	144,840	74.82
Ecoles modèles	633	900	2,188	53,140	50,658	103,798	85,602	82.47
Académies	214	686	1,777	21,506	32,143	53,649	46,773	87.18
Ecoles normales	10	39	73	154	536	690		
Ecoles annexées aux écoles normales	10	8	40	215	1,043	1,258	987	
Collèges classiques catholiques	20	662	.....	7,818	.....	7,818	7,290	
Universités	1	287	24	1,565	440	2,005		
Ecoles des sourds-muets et des aveugles	3	34	77	137	338	475		
Ecoles des arts et métiers	12	44	.....	2,633	.....	2,633	1,434	
Ecoles du soir	62	120	7	4,018	264	4,282		
Totaux	5,925	2,954	9,889	184,946	185,253	370,199	.....	78.97

TABLEAU GÉNÉRAL DES ÉCOLES PROTESTANTES DE LA PROVINCE 1911-1912

—	Nombre d'écoles.	Instituteurs.	Institutrices.	ÉLÈVES.				
				Garçons.	Filles.	Total.	Présence moyenne.	Percentage de la présence moyenne.
Ecoles élémentaires	829	33	1,298	18,127	17,516	35,643	26,976	75.68
Ecoles modèles	50	13	126	1,968	2,009	3,977	2,699	67.86
Académies	34	72	240	4,762	4,616	9,378	7,630	81.36
Ecole normale	1	4	4	6	140	146		
Ecole annexée à l'école normale	1	.. ...	4	.....	160	160		
Universités	2	247	.....	1,298	143	1,441		
Ecole des sourds-muets et des aveugles	1	6	.....	35	40	75		
Ecoles du soir	13	36	....	1,596	.....	1,596		
Totaux	931	411	1,672	27,792	24,624	52,416	.....	76.13

TABLEAU GÉNÉRAL DES ÉCOLES CATHOLIQUES ET PROTESTANTES DE LA PROVINCE.—1911-1912.

—	Nombre d'écoles.	Instituteurs.	Institutrices.	ELEVES.				
				Garçons.	Filles.	Total.	Présence moyenne.	Percentage de la présence moyenne.
Ecoles élémentaires	5,789	207	7,001	111,887	117,347	229,234	171,816	74.95
Ecoles modèles	683	913	2,314	55,108	52,667	107,775	88,301	81.93
Académies	248	758	2,017	26,268	36,759	63,027	54,403	86.31
Ecoles normales	11	43	77	160	676	836		
Ecoles annexées aux écoles normales	11	8	44	215	1,203	1,418		
Collèges classiques catholiques	20	662	.....	7,818	.....	7,818	7,290	
Universités		534	24	2,863	583	3,446		
Ecoles des sourds-muets et des aveugles	4	40	77	172	378	550		
Ecoles des arts et métiers	12	44	.. ..	2,633	....	2,633	1,534	
Ecoles du soir	75	156	7	5,614	264	5,878		
Totaux	6,856	3,365	11,561	212,738	209,877	422,615		78.62

RÉSUMÉ statistique concernant les instituteurs et institutrices.—1911-1912.

Instituteurs et institutrices laïques des écoles élémentaires et modèles et des académies.	Non brevetés	Brevetés.	Brevetés pour écoles.			Ayant le brevet.		Total des instituteurs et des institutrices.
			Elémentaires.	Modèles.	Académies.	D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	
nstituteurs des écoles catholiques	52	245	42	109	94	140	105	297
nstituteurs des écoles protestantes	13	104	6	27	71	64	40	117
nstitutrices des écoles catholiques	850	4,932	3,279	1,579	74	642	4,290	5,782
nstitutrices des écoles protestantes	426	1,238	508	627	103	793	445	1,664
Totaux	1,341	6,519	3,835	2,342	342	1,639	4 880	7.860

Professeurs et institutrices laïques enseignant dans les universités, les écoles normales, les collèges et les écoles spéciales	751
Grand total des instituteurs et des institutrices laïques	8,611
Membres du clergé dans les collèges et quelques autres écoles	717
Religieux, Frères	1,498
Religieuses	4,100
Total des institutrices et des instituteurs religieux	6,315
Grand total des professeurs, des instituteurs et des institutrices	14,926

TRAITEMENTS des instituteurs et des institutrices laïques.—1911-1912.

Ecolos sous contrôle et indépendantes subventionnées.	Instituteurs brevetés.		Institutrices brevetées.	
	Nombre.	Traitement moyen.	Nombre	Traitement moyen.
		$		$
Ecoles des villes, élémentaires catholiques	18	467 00	182	217 00
" " " protestantes	23	1,440 00	110	437 60
" " écoles modèles et académies catholiques	149	781 00	187	265 00
" " " " " protestantes	48	1,206 00	547	738 00
Ecoles des campagnes, élémentaires catholiques	11	321 00	4,208	138 00
" " " protestantes	3	700 00	483	281 00
" " écoles modèles et académies catholiques	67	449 00	355	159 00
" " " " " protestantes	30	1,013 00	98	381 00
Traitements moyens	349	812 00	6.170	196 00

Le nombre d'enfants d'âge à fréquenter les écoles dans les municipalités comparé avec le nombre d'élèves inscrits dans les écoles sous contrôle et les écoles indépendantes subventionnées.—Année 1911-12.

DIVISION D'APRÈS L'AGE DES ENFANTS ET DES ÉLÈVES.	Nombre d'enfants d'après le recensement annuel.	Nombre d'élèves inscrits dans les écoles.
Garçons de 5 à 7 ans	49,436	37,460
" de 7 à 14 ans	148,978	142,377
" de 14 à 16 ans	35,799	11,145
Au-dessus de 16 ans (1)		2,314
Filles de 5 à 7 ans	47,341	39,370
" de 7 à 14 ans	147,638	146,607
" de 14 à 16 ans	33,831	16,279
Au-dessus de 16 ans		4,484
Totaux	463,023	400,036

(1) Les recensements faits par les secrétaires-trésoriers des commissions scolaires ne comprennent que les enfants de 5 à 16 ans.

(2) Ces chiffres n'indiquent que les élèves inscrits dans les écoles élémentaires, modèles et académiques : il y a de plus 22,579 élèves dans les universités, les collèges classiques, les écoles normales et les écoles spéciales.

TABLEAU comparatif des traitements moyens des instituteurs et des institutrices laïques.

——	1907-08	1908-09	1909-10	1910-11	1911-12
	$	$	$	$	$
Ecoles catboliques :					
Instituteurs	636 00	622 00	649 00	657 00	646 00
Institutrices	129 00	135 00	139 00	143 00	147 00
Ecoles protestantes :					
Instituteurs	1,187 00	1,214 00	1,284 00	1,116 00	1,200 00
Institutrices	337 00	352 00	383 00	319 00	393 00
Ecoles catholiques et écoles protestantes :					
Instituteurs	789 00	673 00	803 00	824 00	812 00
Institutrices	167 00	176 00	183 60	178 00	196 00

ÉTAT COMPARATIF DU MOUVEMENT DE L'ÉDUCATION DANS LA PROVINCE.

NOMBRE DE	1867-68	1877-78	1887-88	1897-98	1902-03	1907-08	1910-11	1911-12
Écoles élémentaires	3,355	4,096	4,640	5,127	5,379	5,594	5,792	5,789
" modèles	318	260	485	534	555	640	671	683
Académies	190	282	149	153	178	201	223	248
Collèges	36	40	23	22	19	19	19	20
Écoles spéciales	2	17	18	15	115	77	90	91
" normales	3	3	3	3	5	7	11	11
" annexées aux écoles normales	.....	.....	.....		6	7	11	11
Universités	3	3	4	4		4	4	3
Totaux	3,907	4,701	5,322	5,863	6,261	6,549	6,821	6,856
Élèves des écoles élémentaires	156,820	167,031	181,402	204.259	205,057	210,513	226,438	229,234
Élèves des écoles modèles	22,700	20,439	70,417	69,832	81,762	97,032	106,386	107,775
" académies	26,010	38,852		30,106	39,334	45,369	56,299	63,027
" collèges	6,189	7,874	3,918	5,557	6,174	6,274	7,140	7,818
" écoles spéciales	278	1,866	1,905	1 472	9,596	9,352	8,916	9,061
" " normales	256	306	296	348	460	526	840	836
" " annexées aux écoles normales	.....	....	.....	970	988	699	1,269	1,418
Élèves des universités	584	731	1,193	2,183	2,321	2,804	3,134	3,446
Totaux	212,837	237,089	259,131	314,727	345,722	372,599	410,422	422,615
Instituteurs laïques	608	626	494	743	937	867	1,148	1,150
" religieux	311	593	912	1,415	1,609	1,949	2,124	2,215
Institutrices laïques	2,969	3,931	4 962	5,903	6,444	6,846	7,384	7,461
" religieuses	548	1,028	1,804	2,432	2,932	3,477	3,941	4,100
Totaux	4,136	6.178	8,172	10,493	11,922	13,139	14 597	14,926

TABLEAU COMPARATIF DES CONTRIBUTIONS GÉNÉRALES SCOLAIRES.

CONTRIBUTIONS GÉNÉRALES.	1867-68	1877-78	1887-88	1897-98	1907-08	1910-11	1911-12
Payées par les contribuables :—	$	$	$	$	$	$	$
Taxe annuelle	291,969	515,810	804,413	1,226,954	2,341,939	3,111,743	3,493,638
Taxe spéciale	47,986	59,427	72,718	91,579	282,499	313,274	409,641
Contributions mensuelles	452,868	889,326	139,241	199,032	245,806	277,280	284,946
Contributions des institutions scolaires subventionnées	520,326	994,211	1,006,526	1,090,556	1,595,293	2,026,807	2,024,215
Totaux	1,313,149	2,249,574	2,022,898	2,608,121	4,465,537	5,729,104	6,212,440
Payées par le gouvernement :	$	$	$	$	$	$	$
Education supérieure	67,972	78,410	78,410	78,410	90,410	102,988	131,949
Ecoles publiques	116,000	155,000	160,000	160,000	160,000	260,000	325,000
Ecoles dans les municipalités pauvres	4,000	8,000	6,000	10,000	13,000	21,000	25,000
Ecoles normales	40,627	46,000	42,000	43,000	59,000	98,494	120,000
Ecoles des sourds-muets et des aveugles	.....	12,000	13,000	14,390	17,390	27,730	23,140
Fonds de pensions des instituteurs	2,600	8,000	9,000	9,000	13,000	32,155	32,000
Inspection des écoles	19,510	30,000	29,825	36,000	43,000	67,000	75,000
Conseil de l'Instruction publique	.....	.....	2,000	2,000	4,000	4,500	4,500
Journaux de l'Instruction publique	3,053	2,800	900	2,250	7,550	7,550	8,500
Livres de récompense	3,000	6,500	5,985	6,000	2,000	12,140	8,140
Subventions à quelques institutions d'éducation supérieure	.....	.....	5,900	5,000	4,000	.....	.....
Ecole technique de Montréal	.....	.....	.....	.....	.....	20,000	20,000
Ecole technique de Québec	.....	.....	.....	.....	.....	23,000	30,000
Ecoles du soir	.....	.....	.....	12,000	12,000	31,572	32,000
Musée scolaire	.....	.....	.....	600	660	600	600
Conseil des arts et métiers	.....	.....	9,000	13,000	15,000	16,000	16,000
Subvention spéciale en vertu de la loi 60 Vict., chap. 3	.....	.....	.....	53,000	150,000	150,000	150,000
Ecole de navigation, Québec	.....	.....	.....	1,000	1,000	.....	.....
Rapport du Surintendant	.....	.....	.....	500	700	1,100	1,100
Gratifications aux institutrices	.....	.....	.....	.....	1,000	1,000	16,000
Archives canadiennes	.....	.....	.....	1,500	200	600	600
Ecoles d'agriculture	.....	.....	.....	.....	12,000	(1) 47,500	37,500
Ecoles vétérinaires	.....	.....	.....	.....	4,500	5,000	5,500
Ecoles de réforme et d'industrie	.....	.....	.....	.....	60,000	65,000	66,500
Aide au "Monument National", Montréal	.....	.....	.....	.....	2,500	2,500	2,500
Ecole d'industrie laitière de Saint-Hyacinthe	.....	.....	.....	.....	5,500	8,000	8,000
Ecoles des Hautes Etudes commerciales	.....	.....	.....	.....	5,000	50,000	50,000
Chaire d'arpentage à Québec	.....	.....	.....	.....	.....	5,000	5,000
"Montreal Technical Institute"	.....	.....	.....	.....	.....	5,000	5,000
Enseignement du dessin	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5,000
Totaux	256,762	346,710	362,220	447,650	683,350	1,065,229	1,202,029
Grands totaux	1,569,911	2,596,284	2,385,118	3,055,771	5,148,887	6,794,333	7,414,469

(1) Y compris $20,000 à l'École d'agriculture de Sainte-Anne, pour construction.

Tableau comparatif indiquant le nombre des instituteurs laïques brevetés et la moyenne de leurs traitements pour les années 1891 à 1912.

Année scolaire.	Dans les écoles élémentaires catholiques.		Dans les écoles modèles et académies catholiques.		Totaux et moyennes totales pour les instituteurs catholiques.		Dans les écoles élémentaires protestantes.		Dans les écoles modèles et académies protestantes.		Totaux et moyennes totales pour les instituteurs protestantes.		Dans les écoles élémentaires catholiques et protestantes.		Dans les écoles modèles et académies catholiques et protestantes.		Totaux et moyennes totales pour les instituteurs catholiques et protestants.	
	Instituteurs.	Traitement.	Instituteurs.	Traitement.	Instituteurs.	Traitement.	Instituteurs.	Traitement.	Instituteurs.	Traitement.	Instituteurs.	Traitement.	Instituteurs.	Traitement.	Instituteurs.	Traitement.	Instituteurs.	Traitement.
		$		$		$		$		$		$		$		$		$
1891-92.....	.. .	....	....	....	224	388	....	....	....	....	75	663	..	...	...	....	299	457
1892-93.	....	....	...	....	228	418	...	. ...	...	....	105	703	....	...	...	...	333	508
1893-94.....	58	232	173	477	231	416	36	641	64	786	100	734	94	389	237	560	231	512
1894-95.....	55	233	174	442	229	392	34	516	68	805	102	709	89	341	242	544	331	489
1895-96.....	50	213	195	491	245	434	43	600	68	835	111	744	93	332	263	580	356	531
1896-97.... .	42	256	192	483	234	442	54	510	72	729	126	637	96	402	264	550	360	510
1897-98.....	53	222	188	491	241	433	46	570	68	824	114	722	99	384	256	580	355	526
1898-99. ...	51	221	201	489	252	435	43	345	66	854	109	653	94	278	267	579	361	501
1899-00.	40	242	199	487	239	446	30	663	70	830	100	780	70	422	269	576	339	545
1900-01.	46	281	191	510	237	466	21	1,149	67	802	83	885	67	553	258	586	325	579
1901-02.	15	250	218	501	233	485	19	660	63	1,026	82	942	34	479	281	619	315	604
1902-03... ...	27	250	202	527	229	495	24	572	59	1,032	83	899	51	401	261	641	312	602
1903-04.	13	287	199	546	212	530	19	790	53	1,053	72	984	32	585	252	653	284	645
1904-05.	20	370	179	583	199	562	18	874	50	1,155	68	1,081	38	609	229	708	267	694
1905-06.. ...	24	283	178	612	202	573	20	950	49	1,161	69	1,100	44	586	227	731	271	707
1906-07.....	21	306	186	638	207	604	22	1,279	53	1,042	75	1,110	43	804	239	728	282	739
1907-08.. ...	24	284	186	681	210	636	23	1,234	58	1,169	81	1,187	47	749	244	797	291	789
1908-09.....	27	308	206	662	233	622	21	1,286	56	1,185	78	1,214	49	748	262	774	311	673
1909-10.	25	293	211	691	236	649	22	1,401	54	1,233	76	1,284	47	811	265	802	312	803
1910-11.	29	356	198	702	227	637	45	978	84	1,191	129	1,116	74	734	282	847	356	824
1911-12.....	29	412	216	978	245	646	26	1,409	78	1,130	104	1,200	55	884	294	797	349	812

TABLEAU comparatif indiquant le nombre des institutrices laïques brevetées et la moyenne de leurs traitements pour les années 1891 à 1911

Année scolaire.	Dans les écoles élémentaires catholiques.		Dans les écoles modèles et académies catholiques.		Totaux et moyennes totales pour les institutrices catholiques.		Dans les écoles élémentaires protestantes.		Dans les écoles modèles et académies protestantes		Totaux et moyennes totales pour les institutrices protestantes.		Dans les écoles élémentaires catholiques et protestantes.		Dans les écoles modèles et académies catholiques et protestantes.		Totaux et moyennes totales pour les institutrices catholiques et protestantes.	
	Institutrices.	Traitement.	Institutrices.	Traitement.	Institutrices.	Traitement.	Institutrices.	Traitement.	Institutrices.	Traitement.	Institutrices.	Traitement.	Institutrices.	Traitement.	Institutrices.	Traitement.	Institutrices.	Traitement.
		$		$		$		$		$		$		$		$		$
1891-92	.....	....	...	...	3,244	108	...	...	....	....	1,052	195	.....	....	.....	...	4,296	129
1892-93	.....	...	....	...	3,240	109	....	....	....	....	1,972	186	. .	....	....	....	4,312	128
1893-94	3,024	106	254	140	3,278	109	884	185	172	305	1,056	204	3,908	124	426	207	4,334	132
1894-95	3,358	103	273	133	3,631	105	923	177	166	304	1,089	196	4,281	119	439	198	4,720	126
1895-96	3,647	104	326	130	3,973	105	986	184	189	302	1,175	201	4,633	121	515	193	5,148	128
1896-97	3,868	98	341	130	4,209	101	995	184	203	300	1,198	204	4,853	116	544	194	5,407	124
1897-98	3,955	102	353	120	4,308	103	1007	183	215	301	1,222	204	4,962	118	568	189	5,530	126
1898-99	3,923	107	338	130	4,261	109	999	182	255	305	1,244	206	4,922	122	583	204	5,505	131
1899-00	3,880	111	378	130	4,258	113	980	152	234	291	1,214	179	4,860	120	612	191	5,472	128
1900-01	3,860	113	385	125	4,245	114	966	201	236	299	1,202	229	4,826	131	621	191	4,447	138
1901-02	3,842	111	391	138	4,233	113	940	206	236	304	1,176	226	4,782	130	627	201	5,409	138
1902-03	3,956	115	362	144	4,318	117	926	213	247	298	1,173	231	4,882	134	609	206	5,491	141
1903-04	3,939	119	363	170	4,302	123	906	225	264	292	1,170	240	4,845	139	627	221	5,472	148
1904-05	4,002	117	367	165	4,369	111	840	230	268	370	1,108	264	4,842	137	635	252	5.477	150
1005-06	4,065	120	372	155	4,437	123	813	267	276	338	1,089	285	4,878	145	648	233	5,526	155
1906-07	4,073	122	397	153	4,470	125	768	278	290	361	1,05[illegible]	300	4,841	147	687	240	5 528	158
1907-08	4,093	126	410	157	4,503	129	725	311	300	402	1,025	337	4,818	154	710	260	5,528	167
1908-09	4,077	132	441	164	4,418	135	732	327	306	414	1 038	352	4,809	162	747	266	5,556	176
1909-10	4,263	135	438	174	4,701	139	715	363	319	429	1.034	383	4,978	168	757	281	5,735	183
1910-11	4,363	138	476	187	4,839	143	881	268	349	445	1,230	319	5,244	159	825	296	6,009	17[illegible]
1911-12	4,390	141	542	195	4,932	147	893	360	345	636	1,238	393	5,283	168	887	366	6,170	196

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre,
Votre obéissant serviteur,

BOUCHER DE LA BRUYÈRE,
Surintendant.

Ecole normale des filles, de Montréal.

APPENDICE N° I

STATISTIQUE GÉNÉRALE DU COÛT DE L'ENSEIGNEMENT

ANNÉE 1911-12

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contribution des municipalités.			Contribution du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100.00.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1910-11.	Pour les municipalités pauvres Pour l'année 1910-11.				
ARGENTEUIL.	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
P Arundel	2,600	135,235	626	47	65	79 01		120 00	84 35	30 00		1,051 36
Arundel, diss *	3,000	47,880	768	332	71	84 42		40 43	89 95	30 00		1,415 80
Carillon, village	800	29,720	178	267	40	33 30		22 50	35 58	30 00		606 38
Chatham No 1	5,000	200,000	1,425		329	128 04		23 36	164 22	30 00		2,099 62
P Chatham No 1, diss	2,900	184,735	1,570	128	164	83 00			106 37	110 00		1,750 37
P Chatham No 2	4,000	164,291	985		138	76 76	181 00	140 00	74 52	30 00		1,625 28
Chatham No 2, diss	1,500	31,775	190		128	40 26		22 50	50 51	30 00		461 27
P Dunany	800	99,995	59		4	6 52		60 00	6 97	25 00		161 49
P Gore	1,150	37,605	661		7	52 04		180 00	55 61	30 00		925 65
P Grenville No 1	3,600	146,735	1,467		146	71 58		225 00		30 00		1,939 58
Grenville No 1, diss	2,550	54,970	250	118	168	51 14			55 61	180 00		822 75
Grenville No 2	3,000	49,750	447		78	52 26	66 40		55 23	35 00		733 89
P Grenville No 2, diss	500	37,925	284		10	5 37		50 00	6 35	25 00		380 72
P Grenville No 3	1,200	41,610	312		25	33 72		80 00	24 76	30 00		505 48
Grenville No 3, diss	400	21,600	270		24	18 44			30 98	35 00		378 42
P Harrington No 1	3,200	59,900	579	400	52	64 04		140 00	68 43	380 00		1,683 47
P Harrington, No 2	600	22,100	303	83	13	41 91		100 00	32 72	25 00		976 63
Howard (St-Adolphe)	3,000	41,400	439		24	50 30		23 36	53 75	30 00		620 41
Lac-des-Seize-Iles	511	21,250	318		14	19 56		22 50	20 90			394 96
P Lachute, ville	16,900	497,969	4,481		2,090	90 88	465 00			150 00		7,276 88
Lachute, ville, diss	26,000	173,230	1,212		366	142 81	99 60	23 36		30 00	5 403 29	7,277 06
P Mille-Isles No 1	1,000	10,307	50		6	16 30		60 00	17 42	25 00		174 72
P Mille-Isles No 2	250	10,862	108		3	16 18		70 00	17 30	30 00		244 48
P Mille-Iles No 3	200	11,175	140		10	16 65		65 00	17 79	25 00		274 44
P Montcalm	700	29,890	298		39	17 00		50 00	18 16	30 00		452 16
P Morin	1,600	33,775	422	39	20	29 15		100 00	31 10	25 00		596 25
Morin, diss	1,500	16,775	209		16	27 20		28 05	29 11	30 00		339 36
Notre-Dame-de-Montfort	1,135	23,655	413		21	84 53		41 04	90 32	30 00		679 89

P St-André, paroisse	6,000	92,365	692		53	34 22			48 90	30 00			858 12
St-André, paroisse, diss	1,800	58,110	290	51		44 49		28 05	35 21	35 00			483 75
P St-André, village	1,500	32,850	197	51		23 52	163 00		20 40	60 00			514 92
St-André, village, diss	1,800	52,050	260		63	85 35		46 87	95 92	30 00			581 14
P Ste-Jérusalem	3,760	222,595	1,335	253	192	99 05			106 25	145 00			2,130 30
Ste-Jérusalem, diss	325	13,000	90		7	9 47		23 36	9 70	35 00			174 53
Ste-Marguerite-de-Brown's-Gore	800	18,500	231		21	10 59		22 50	18 42	30 00			333 51
P Wentworth	1,000	56,075	448		5	77 70		150 00	75 27	25 00			780 97
Wentworth, diss	500	10,975	54		7	27 09		34 40	36 70	30 00			189 19
St-Philippe-d'Argenteuil								58 71					58 71
Totaux	107,081	2,792,634	22,001	1,767	4,419	1,843 85	975 00	2,050 99	1,684 78	1,910 00	5,403 29		41,953 91
ARTHABASKA.													
Arthabaskaville	82,240	361,550	3,615		163	115 85	166 00				4,122 07		8,181 92
Blandford	2,500	113,405	680	280	36	46 92		22 50	50 14	50 00			1,165 56
Bulstrode	3,700	180,704	1,264		100	138 78			148 67				1,651 45
Chenier	5,750	302,385	2,117	188	142	220 77			261 51				2,929 28
Chester-Est	3,200	135,892	815		59	146 24		22 50	156 26	40 00			1,239 00
Chester-Nord	1,500	127,125	635	270	124	58 91			62 95				1,150 86
Maddington	800	81,325	406		13	52 39			55 99	50 00			577 38
Notre-Dame-du-Rosaire	6,000	236,240	2,126	340	78	102 35		50 82	109 36				2,806 53
St-Albert	5,000	147,112	1,092		39	89 30		42 88	95 42	85 00			1,443 60
Ste-Anne-du-Sault	7,915	296,850	890	397	44	110 61	66 40	50 82	118 19	550 00	2,065 13		4,292 15
St-Christophe	2,000	206,586	1,549	19	53	110 73			118 32				1,850 05
Ste-Clotilde	4,000	276,285	3,867		134	149 74		31 46	159 99	100 00			4,442 19
Ste-Elizabeth-de-Warwick	700	145,000	659	155	49	51 93		22 50	55 49	100 00			1,092 92
St-Norbert	2,000	124,475	622		65	73 82	66 40		77 63				904 85
St-Paul-de-Chester	10,000	257,900	1,676		30	197 32			210 88	200 00			2,314 20
P St-Paul-de-Chester, diss	475	2,990	17		5	7 14		40 00	7 59				77 73
St-Paul-de-Chester, village	2,500	53,000	318	34	16	42 15			45 04				455 19
St-Rémi-de-Tingwick	4,000	136,630	956	186	121	113 76		22 50	121 67	250 00			1,771 93
Ste-Victoire, paroisse	8,000	216,000	1,300		78	124 94			133 49				1,636 43
Stanfold	24,476	407,641	1,838	725	306	270 49	132 80		289 00		2,965 54		6,526 83
P Tingwick	500	45,860	275		10	22 24		50 00	23 77				381 01
Victoriaville	137,300	1,507,255	3,755	1,062	76	197 14	265 60			2,560 00	43,337 00		50,946 74
Warwick (St-Médard)	20,465	480,050	1,920	227	72	131 81	66 40		245 09		2,204 54		4,866 84
Village de Warwick	3,000	245,595	818		44	110 85			118 44				1,091 29
Totaux	338,021	5,888,422	33,210	3,873	1,992	2,686 18	763 60	355 98	2,664 89	3,985 00	54,694 28		103,795 93

* Les municipalités suivies d'un astérisque (*) n'ont pas fait leur dernier rapport aunuel. Les chiffres donnés sont ceux des années antérieures ou des derniers rapports reçus.

NOTE.—La lettre P avant le nom d'une municipalité indique que cette municipalité est sous le contrôle des commissaires ou syndics protestants.

(1) Les montants mentionnés dans ces colonnes n'ont pas toujours été payés aux secrétaires-trésoriers.

COMTES ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contribution des municipalités.			Contribution du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100.00.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1910-11.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1910-11.				
BAGOT.	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Acton-Vale	46,700	297,055	1,782	.....	87	132 24	199 20	40 00	.....	2,000 00	4,711 63	8,952 07
P Acton-Vale, diss	700	6,200	18	.....	5	4 57	.....	.....	.....	.....	.....	27 57
St-André-d'Acton	3,500	220,425	881	.....	34	96 29	.....	.....	102 89	.....	.....	1,114 18
Ste-Christine, paroisse	4,100	127,080	1,270	.....	34	73 00	.....	22 50	78 00	.....	.....	1,477 50
St-Dominique, paroisse	3,500	385,804	964	230	155	123 65	.....	.....	132 13	.....	.....	1,604 78
St-Dominique, village	2,000	149,275	373	.....	104	57 05	.....	.....	60 96	1,000 00	.....	1,595 01
St-Ephrem	7,000	345,115	1,380	.....	76	126 33	.....	.....	.....	530 00	.....	2,112 33
Ste-Hélène	5,500	370,955	816	3,418	87	141 24	.....	.....	150 91	.....	.....	4,613 15
St-Hughes	14,879	667,714	1,669	.....	113	192 35	66 40	.....	205 53	.....	3,890 62	6,136 90
St-Liboire	14,000	493,320	2,466	.....	100	202 48	65 40	.....	216 35	.....	.....	3,051 23
St-Nazaire-d'Acton	2,945	208,660	1,251	.....	60	111 43	.....	22 50	.....	.....	.....	1,444 93
St-Pie, paroisse	10,000	636 075	1,345	591	121	215 26	.....	.....	229 41	.....	.....	2,301 67
P St-Pie, paroisse, diss	300	21,800	76	.....	6	2 59	.....	40 00	.....	.....	.....	124 59
St-Pie, village	22,150	209,134	669	66	52	87 91	99 60	.....	93 93	.....	2,821 42	3,889 86
Ste-Rosalie	4,700	472,798	1,181	.....	88	129 83	66 40	.....	138 72	.....	.....	1,603 95
St-Simon	14,500	515,545	1,701	1,031	69	161 26	66 40	.....	.....	1,000 00	.....	4,028 66
St-Théodore	3,000	347,690	1,216	.....	65	159 47	.....	.....	171 06	40 00	.....	1,651 53
P St-Théodore, diss	700	19,075	95	.....	4	9 71	.....	40 00	9 70	.....	.....	158 41
Upton, village	9,350	168,590	1,011	.....	160	78 13	66 40	.....	83 48	153 84	3,884 06	5,436 91
Totaux	103,245	5,662,310	19,964	5,336	1,420	2,104 79	630 80	165 00	1,673 07	4,723 84	15,307 73	51,325 23
BEAUCE.												
Adstock (St-Méthode)	9,350	138,825	1,388	2,606	82	120 39	.....	23 36	128 14	100 00	.....	4,448 39
P Agnès, Mégantic	4,000	150,000	682	.....	141	59 26	186 00	.....	63 32	.....	.....	1,131 58
Aubert-Gallion	40,539	467,676	3,507	909	324	197 49	.....	.....	.....	.....	10,909 60	15,847 09
P Aubert-Gallion, diss	500	35,000	280	.....	15	11 40	.....	100 00	.....	.....	.....	406 40

	Aylmer (St-Sébastien)	1,600	196,140	1,838	1,641	66	117 02			125 03			3,787 05
	Beauceville	63,600	489,310	1,467		50	150 55	199 20				17,331 31	19,198 06
	Courcelles (Ste-Martine)	7,622	152,655	1,752	210	73	116 76		26 89	124 60	540 00		2,843 31
	Lambton (St-Vital)	31,200	293,590	2,524	1,133	159	174 19	99 60		186 12		2,838 87	7,114 78
	L'Enfant-Jésus	25,000	173,900	382	288	172	72 65	66 40	22 50	77 63	30 00	620 00	1,731 18
P	Metschermet	500	79,200	198		2	12 57			13 43			226 00
	Sacré-Cœur-de-Jésus	9,600	374,503	2,172	1,089	165	203 77	66 40		217 72			3,913 89
	Saints-Anges	4,350	163,871	557		87	111 08			118 69	35 00		908 77
	Ste-Agnès-de-Ditchfield *	3,500	66,964	990		92					1,000 00		2,082 00
P	Ste-Agnès-de-Ditchfield, diss	300	27,880	278		3	77 62		80 00				495 62
	Ste-Aurélie	2,000	69,625	346	359	47	35 51		53 79	37 95	100 00		979 25
	St-Benoit-Joseph	12,300	158,000	1,580		80	117 02	66 40	22 50	125 03	100 00	1,967 14	4,069 09
	St-Côme (Linière)	4,000	334,546	1,289	156	100	104 56			111 72			1,761 28
	St-Côme, village	28,000	98,400	1,082		100	51 35	66 40		54 87	30 00		1,384 62
	Spaulding	1,200	101,260	708		16	44 46		53 79	36 83	100 00		959 08
	St-Elzéar	10,900	251,395	1,256	1,561	144	143 80			153 65	100 00		3,358 45
	St-Ephrem-de-Tring	5,500	326,750	2,495	550	90	267 22	66 40		311 52			3,781 14
	St-Ephrem-de-Tring, village	32,835	125,615	506	4	47	68 58	66 40		47 28		6,641 60	7,416 86
	St-Evariste-de-Forsyth	45,000	323,930	2,429	5,005	194	211 10	66 40		225 56			4,603 06
	St-François	20,000	734,400	4,406	1,201	620	372 25			397 74	60 00		7,056 99
	St-Gédéon-de-Marlow	22,585	228,550	1,038	424	117	63 34	66 40	47 28	67 68	200 00	998 24	3,021 93
	St-Frédéric	8,600	342,975	1,714		120	210 98	66 40		225 43			2,336 81
	St-Georges	445	255,550	1,073		133	179 87	166 00		403 34			1,955 21
*	St-Honoré-de-Shenley	8,500	266,900	1,868	1,559	17	214 71				560 00		4,218 71
	St-Joseph, paroisse	4,500	420,693	1,158		123	185 37			198 06	50 00		1,714 43
	St-Joseph, village	83,050	277,300	3,545		1,001	142 63	166 00		152 40	5,153 84	9,934 10	20,094 97
	St-Ludger	7,900	290,525	1,743	747	68	86 63		23 36	92 56			2,760 55
	Ste-Marie	74,200	579,010	1,737		202	280 96	199 20		300 20		11,410 84	14,130 20
	St-Martin (Jersey)	15,000	372,252	2,047	1,533	155	111 66	66 40		119 31	235 00		4,267 37
	St-Pierre-de-Broughton	6,700	151,760	1,517	1,300	130	152 18	66 40	22 50	162 60			3,350 68
	St-Samuel	10,000	148,480	1,612	1,466	68	121 44		28 05	129 76			3,425 25
	St-Séverin	3,000	129,055	645			88 72		30 00	94 80			858 52
	St-Théophile	3,500	115,430	752	123	48	61 24		23 36	65 44	200 00		1,273 04
	St-Victor-de-Tring	10,000	371,000	2,782	574	197	277 70			296 72			4,127 42
	St-Zacharie	6,050	164,100	1,019	433	240	88 61		28 05	94 68	200 00		1,903 34
	Woburn	4,000	85,549	669		38	40 98		53 79	43 79	200 00		1,045 56
	Totaux	590,926	9,531,569	59,032	24,707	5,523	5,147 62	1,746 40	639 21	5,004 16	8,993 84	62,651 70	169,987 93

BEAUHARNOIS.

	Beauharnois, ville	45,300	590,870	2,954	404	105	230 08	132 80				3,852 20	7,678 08
	Salaberry-de-Valleyfield	189,258	3,140,000	1,603		579	1,129 72	972 90				9,230 47	13,515 09
P	Salaberry-de-Valleyfield, diss	25,000	303,760	1,518		892	156 94	418 00					2,084 94
	Ste-Cécile	10,800	635,500	3,177		101	159 52			170 44			3,607 96
	St-Clément	10,000	589,000	1,472		25	171 20			182 14			1,850 34
P	St-Clément, diss	1,300	181,950	454		63	9 16			10 58			536 74
	St-Etienne	20,000	305,010	797		71	98 77			104 75			1,071 52

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contribution des municipalités.			Contribution du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100.00.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1910-11.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1910-11.				
BEAUHARNOIS.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts.
P St-Etienne, diss	450	28,300	81			2 88			3 86			87 74
St-Louis-de-Gonzague	53,500	627,735	2,824		136	211 26	132 80		231 40	153 84	2,775 60	6,464 90
P St-Louis-de-Gonzague, diss	3,000	162,775	569		34	26 16			22 27	20 00		671 43
St-Stanislas	6,000	381,200	1,715	36	41	125 28	66 40		133 87			2,117 55
St-Timothée	25,700	522,200	3,133		275	208 89	132 80		223 19	153 84	2,500 00	6,626 72
Totaux	391,308	7,468,300	20,297	440	2,322	2,529 86	1,855 70		1,082 50	327 68	18,358 27	47,213 01
BELLECHASSE.												
Armagh, St-Cajétan	11,120	307,400	1,998	741	174	199 22			212 87	100 00		3,425 09
Beaumont	9,600	184,460	700		44	83 37			89 08			916 45
Buckland, N.-D.-Aux-de	9,000	197,345	1,088	384	84	124 47	66 40	22 50	133 00	775 00		2,677 37
St-Camille	1,800	145,945	729	507	59	43 43		53 66	46 41	100 00		1,538 50
St-Charles	44,000	402,485	1,840	396	326	242 77	232 40		259 40	1,153 84	4,375 79	8,826 20
St-Damien-de-Buckland	19,400	144,099	1,224	1,342	86	140 77	132 80	22 50	146 06	60 00	5,120 00	8,274 13
St-Gervais	42,500	668,828	1,827	1,380	324	226 82	166 00		242 35	353 84	3,308 69	7,828 70
St-Lazare	6,000	280,132	1,961		21	149 85						1,733 85
St-Magloire	5,000	198,575	2,306	54	106	83 48			89 20	200 00		2,838 68
St-Michel, paroisse	3,500	190,845	636		43	87 79			93 81	200 00		1,060 60
St-Michel, village	23,700	168,625	674		72	112 71	132 80		120 43	1,153 84	3,063 56	5,329 34
St-Nérée	4,000	138,320	1,314		85	137 74		23 36	147 18	100 00		1,807 28
St-Philémon, Mailloux	10,000	188,850	526	996	273	106 30	66 40	44 71	113 59	100 00	717 29	2,943 29
St-Raphaël	8,700	371,044	1,855		94	251 74	66 40		268 97	50 00		2,586 11
Ste-Sabine	3,300	80,485	643		71	44 36			47 40	140 00		945 76
St-Vallier	7,650	311,500	1,090	1,900	244	162 08	132 80		173 18	1,000 00		4,702 06
Totaux	209,270	3,909 843	20,411	7,700	2,106	2,196 90	996 00	166 73	2,182 93	5,486 52	16,585 33	57,433 41

BERTHIER.

	Berthier, paroisse	115,000	836,655	1,654		87	216 92			231 78	60	22,227 27	24,476 97
	Berthier, ville	3,500	374,920	763		20	122 54	199 20					1,104 74
P	Berthier, ville, diss *	6,425	20,200	40	38	350	9 81						437 81
	Brassard, canton	5,700	193,750	968		74	81 50		23 36	87 09	400 00		1,633 95
	Ile-du-Pads	5,000	201,155	360		71	52 16			55 74			538 90
	Ile-Madame	550	98,235	110		9	23 28			24 88			167 16
	Ile-St-Ignace	3,000	59,184	295	4,225	155	56 47			60 34	500 00		5,291 81
	Lanoraie	10,000	456,915	2,284		65	198 64	99 60		212 24	153 84		3,013 32
	Lavaltrie	7,000	346,230	1,142	1,756	29	116 20			124 16			3,167 36
	La-Vérendrye	400	107,897	161		21	29 11			31 10	30 00		272 21
	Mandeville	5,000	169,625	678	207	91	64 15				300 00		1,340 15
	Prévost, canton	1,500	98,590	591		29	59 38		23 36	63 45			766 19
	St-Barthélémy	23,400	983,099	2,019		221	297 31	66 40		318 74		3,400 00	6,322 45
	St-Cuthbert	32,900	1,008,960	2,000	1,571	114	355 72	66 40		380 07		2,358 00	6,845 19
	St-Damien	1,000	255,145	944		86	139 02			148 55	500 00		1,817 57
	St-Gabriel-de-Brandon	37,000	694,825	2,501	451	187	383 15	132 80		412 05		4,998 50	9,065 50
P	St-Gabriel-de-Brandon, diss		13,700	50			7 27		50 00	5 10			112 37
	St-Norbert	8,200	320,000	960		54	150 44	66 40		160 74		900 00	2,291 58
	Totaux	265,575	6,239,086	17,520	8,248	1,663	2,363 07	630 80	96 72	2,316 03	1,943 84	33,883 77	68,665 23

BONAVENTURE.

	Anse-aux-Gascons	4,900	65,868	329	178	35	87 91	66 40	78 23	93 93	125 00		993 47
P	Broadlands	300	5,975	59		16	13 15		75 00	14 06			177 21
	Carleton	15,200	105,507	632		68	85 93	132 80		91 82	200 00	2,090 79	3,301 34
P	Cox	4,850	107,084	1,339		357	113 62	320 00	125 00	120 30	3,000 00		5,374 92
	Cox, diss	500	19,816	99		42	33 79		34 40	37 20			240 39
	Cross-Point	400	18,550	92		16	12 57		33 75	13 44	100 00		267 76
	Hamilton (St-Bonaventure)	22,000	231,780	2,897	761	253	289 82	66 40		311 03			4,578 25
P	Hamilton (St-Bonaventure) diss	900	52,192	313			43 43		100 00	45 04			501 47
	Mann	1,100	10,065	50		9	73 47		78 75	78 50			289 72
P	Mann	600	43,350	173		34	17 23		75 00	18 42			317 65
	Maria	2,950	145,178	1,606		169	192 84	66 40		199 43			2,233 67
P	Maria, diss	800	29,998	374	76	74	18 84		125 00	26 75			694 59
P	Métapédia	1,200	41,000	536		36	24 33		120 00	26 00	50 00		792 33
	Miguasha	800	21,629	170	87	25	29 22		34 40	31 22	100 00		476 84
P	New-Richmond	6,000	158,190	1,868	224	524	121 64	138 00	250 00	142 20	50 00		3,317 84
	New-Richmond, diss	4,500	76,305	763	219	243	126 72	66 40		122 17	50 00		1,591 29
	Nouvelle, (St-Jean-L'Evangéliste)	3,500	90,185	901		126	149 04	66 40		159 25	30 00		1,431 69
	Paspébiac	6,000	139,391	1,743		136	182 56	66 40	22 50	230 91			2,381 37
P	Paspébiac, diss	800	41,510	247		100	90 14	138 00	100 00	60 46	75 00		810 60
P	Port-Daniel-Centre	1,500	34,160	255	341	320	21 42		100 00				1,037 42
	Port-Daniel-Est	1,550	48,000	240	168	16	70 42		39 00	74 27	85 00		692 69
P	Port-Daniel-Est, diss	225	1,040	69		20	8 75		100 00	10 33			208 08
P	Port-Daniel-Ouest	650	35,103	263	234	92	27 80		50 00	49 14	150 00		865 94

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contribution des municipalités.			Contribution du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100.00.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1910-11.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1910-11.				
BONAVENTURE.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Port-Daniel, Ouest-diss.	1,000	37,176	278		17	33 79		81 33	39 56			449 68
P Restigouche	400	16,975	118	10	55	11 56		100 00	14 43			308 99
Restigouche, diss	700	3,850	35		6	7 07		74 39				122 46
P Sellarville	250	14,600	109			9 54		60 00				178 54
P Shoolbred	700	44,515	378		72	46 34		150 00		100 00		746 34
Shoolbred, diss	900	18,190	40		16	18 86		81 21	23 02			179 09
St-Alexis-de-Métapédia	7,000	92,930	883		105	147 18	66 40	28 05	157 25	100 00		1,486 88
St-Alphonse-de-Caplan	750	43,363	430		31	62 87		34 40	67 18	100 00		725 45
St-André-de-Restigouche	1,115	21,815	349		17	40 75		62 75	43 54	50 00		563 04
St-Charles-de-Caplan	5,750	144,152	864	273	239	161 56	66 40		170 07	90 00		1,864 03
P St-Charles-de-Caplan, diss	586	13,400	85		10	7 27		60 00	10 33			172 60
St-Etienne-de-New-Carlisle	1,800	32,000	240		51	21 07		58 71	22 52	100 00		493 30
St-François-d'Assise	425	13,450	81		9	25 73		31 46	27 50	50 00		214 69
St-Godefroi	2,000	76,907	537	199	81	162 36		46 87	171 69			1,197 92
P St-Godefroi, diss	1,000	51,085	383		42	47 46		125 00	52 50			649 96
St-Jules	2,700	54,400	490	116	84	96 29		62 61	102 89	100 00		1,051 79
St-Laurent	1,200	39,600	270		43	26 53		78 23	26 00	50 00		493 76
P St-Laurent, diss	2,000	25,115		251	37	28 66		150 00	32 97	240 00		739 63
St-Louis-de-Gonzague	500	7,530	90		8	20 72		46 42	22 15			187 29
St-Omer	2,000	62,430	468	468	49	58 22	66 40	22 50	62 20			1,194 32
Assametquaghan								28 12		50 00		78 12
Brandy-Brook (Im. Conception								27 33				27 33
Pointe-au-Maquereau								39 00				39 00
Shigawake								56 25		100 00		156 25
Vallée-Durette										50 00		50 00
Totaux	114,001	2,327,359	21,146	3,605	3,683	2,868 47	1,326 40	3,045 66	3,002 67	5,195 00	2,090 79	45,952 99

BROME.

P	Bolton-Est	8,000	399,760	2,398		130	175 70			187 73	50 00		2,941 43
P	Bolton-Ouest	8,000	273,100	1,229	309	109	84 41				20 00		1,751 41
P	Brome, canton	5,980	817,995	2,658	590	385	229 60			244 96	130 00		4,237 56
	Brome, canton, diss	1,200	18,810	56		10	13 17		23 36	14 43			116 96
	Eastman	1,600	58,775	293		24	56 30		58 71	60 46			492 47
P	Eastman, diss	500	63,900	287		11	17 05			17 92	20 00		352 97
P	Farnham-Est	3,200	354,472	1,063	284	71	90 12	237 00			20 00		1,765 12
P	Knowlton, village	10,000	365,350	2,192	230	391	62 91	348 00		94 55			3,318 46
	Knowlton, village, diss		14,050	119		86	25 58				1,500 00		1,730 58
P	Mansonville	6,500	95,900	1,150		228	31 32	232 00		33 47			1,674 79
P	Potton	8,000	454,800	2,274		83	143 22			153 03	70 00		2,723 25
	Potton (St-Cajetan)	1,800	99,650	497		47	55 77		54 48	59 59	50 00		763 84
	St-André-de-Sutton	1,000	63,060	283		18	48 78		90 00	54 99			494 77
	St-Edouard-de-Brome	1,200	22,125	88		9	45 76		34 40	48 89	40 00		266 05
	St-Frs-X.-de-East-Farnham	700	26,714	161		21	8 38		22 50	8 96			221 84
	St-Vincent-d'Adamsville	1,474	241,185	530	319	193	93 96		23 36	100 40			1,259 72
P	Sutton	6,750	755,620	2,266	41	11	214 01	326 00		237 37	110 00		3,205 38
P	Sutton-Flat, village	6,000	313,452	1 562		516	53 91			57 60			2,189 51
	Sutton, village	35,000	83,300	374		119	40 75			43 54			577 29
	Brôme-Corner								23 36				23 36
	Eastman (Mission)								62 75				62 75
	Mansonville, diss								70 42				70 42
	Totaux	106,904	4,522,018	19,480	1,773	2,462	1,490 70	1,143 00	463 34	1,417 89	2,010 00		30,239 93

CHAMBLY.

	Boucherville, paroisse	5,000	508,693	700	304	15	79 29			84 72			1,183 01
	Boucherville, village	25,000	769,150	2,000		10	143 80	66 40		153 65			2,373 85
	Chambly, paroisse	4,000	889,690	2,224		116	208 66			222 94			2,666 60
	Chambly, village	33,100	389,619	763		48	100 25	232 40		96 79		3,802 36	5,042 80
P	Chambly, villa e, diss	1,000	119,850	324		10	9 55			20 53			364 08
	Greenfield Park, ville	350	473,640	1,657		83	66 37				250 00		2,056 37
	Longueuil, paroisse	6,000	1,124,722	2,249	132	223	93 26			99 65			2,796 91
P	Longueuil, paroisse et ville	12,000	1,103,672	5,518		340	63 80	209 00		68 18			6,198 98
	Longueuil, ville	263,020	1,342,875	5 372		717	305 86	199 20				33,761 95	40,358 01
	St-Basile-le-Grand	3,000	412,830	412	348	81	80 34						921 34
	St-Bruno, paroisse	3,000	335,270	502	448	67	60 89			65 07			1,142 96
	St-Bruno, village	4,100	176,835	442	442	36	40 63			43 42			1,004 05
	St-Hubert	46,650	804,750	965	554	1	112 13	66 40		119 81	153 84	1,245 00	2,707 18
	St-Jean-Baptiste-de-Montréal-Sud	4,000	184,775	739		38	28 37				250 00		1,055 37
P	St-Lambert	16,400	1,733,660	6,934		1,277	104 44	325 00					8,640 44
	St-Lambert, diss	4,000	629,586	1,888		257	54 61	66 40			40 00		2,306 01
	Totaux	430,620	10,999,617	32,689	2,219	3,319	1,554 25	1,164 80		974 76	693 84	38,809 31	80,817 96

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contribution des municipalités.			Contribution du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100.00.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1910-11.	Pour les municipalités pauvres Pour l'année 1910-11.				
CHAMPLAIN.	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Batiscan (St-Frs-Xavier)	6,500	355,019	1,420		191	136 58	66 40		145 93			1,959 91
Cap-de-la-Madeleine	18,500	350,000	890	227	123	170 46	66 40		182 14	30 00	2,986 00	4,675 00
Champlain, paroisse	1,750	246,873	700		41	94 66			101 15			936 81
Champlain, village	21,300	121,235	1,200		75	84 53	166 00			153 84	2,930 19	4,609 56
Fermont	Pas d'école							22 50				22 50
Grand'Mère	110,650	3,703,975	11,118		887	428 84	66 40				8,057 96	20,558 20
Laflèche	4,000	240,000	1,276		138	139 37			148 92	35 00		1,737 29
La-Tuque, ville	50,000	1,600,000	8,000		835	126 74				600 00		9,561 74
P La-Tuque, diss	5,000	2,700	13		75	12 98		140 60				240 98
Mékinac	4,000	92,600	415	416	36	36 79			39 31			863 10
Mont-Carmel (N.-D. du)	6,500	472,495	1,653	190	45	200 50		22 50	214 11	200 00		2,525 11
St-Adelphe	10,000	445,141	2,225		127	87 33			93 31	440 00		2,972 64
Ste-Anne-de-la-Pérade, paroisse	3,500	420,541	2,098		93	175 94						2,366 94
Ste-Anne-de-la-Pérade, village	87,150	241,460	362		133	120 98	199 20		129 26		14,822 64	15,767 08
Ste-Flore	11,600	734,975	2,792	1,321	362	114 11	66 40		121 92	35 00		4,812 43
* Ste-Geneviève	7,150	316,144	1,075		86	212 22				60 00		1,433 22
St-Jacques-des-Piles	1,500	149,000	596		19	61 59		34 40	65 81			776 80
St-Jean-des-Piles	3,500	161,425	807	227	56	62 99		22 50	67 31			1,242 80
St-Louis-de-France	1,600	144,370	333		37	87 33		22 50	93 31	100 00		673 14
St-Luc	3,000	162,795	566		46	76 85		22 50	82 11			793 46
St-Maurice	21,130	714,410	1,857		109	170 00	132 80		181 64	50 00	2,372 73	4,873 17
St-Narcisse	8,000	636,000	2,200	450	251	232 53	66 40		248 45			3,448 38
St-Prosper	5 000	543,705	1,360		248	155 33	66 40		165 96			1,995 69
St-Séverin	2,035	389,169	1,167	344	73	138 56			148 05			1,870 61
St-Stanislas	40,050	251,270	1,507		160	127 73	232 40		136 48	1,403 84	2,328 16	5,895 61
Ste-Thècle	8,000	560,744	2,905	556	150	193 05						3,804 05
St-Théophile	7,000	276,770	1,383	412	28	153 81			164 35			2,141 16
St-Timothée	1,500	210,825	843	105	39	105 37		22 50	112 59			1,227 46

St-Tite-Nord	1,500	67,850	508		30	35 28			37 70				610 98
St-Tite, paroisse	9,600	306,790	1,534	1,923	111	126 33			134 99				3,829 32
St-Tite, village	40,000	237,475	2,374		169	120 98	66 40		129 26				2,859 64
St-Joseph-de-Mékinac								67 50		100 00			167 50
St-Roch-de-Mékinac								67 50					67 50
St-Théodore-de-la-Grande-Anse (Mis.)								67 50		100 00			167 50
Lac Brochet										100 00			100 00
Totaux	501,000	14,161,816	55,177	6,101	4,773	3,989 76	1,195 20	511 90	2,944 06	3,407 68	33,497 68		111,587 28
CHARLEVOIX.													
Baie-St-Paul	4,000	604,789	1,209	1,200	227	131 22	199 20			150 00			3,116 42
Baie-St-Paul, village	29,000	251,575	1,006		741	257 33				153 84	3,795 00		5,953 17
Callières	800	12,400	37		15	11 87		28 05	12 69	100 00			204 61
De-Sales	1,500	94,839	336		30	75 33		33 98					475 31
Ile-aux-Coudres	2,500	129,882	389		90	122 84		22 50	131 25	550 00			1,305 59
Les-Eboulements	8,800	499,720	1,718	465	76	275 84	132 80		294 73	393 84			3,356 2
Malbaie (St-Etienne)	30,535	1,024,146	3,661		1,227	407 42	199 20		435 31	188 84	10,811 00		16,929 77
Petite-Rivière	1,600	177,867	391		212	99 55		28 05					730 60
Pointe-au-Pie	4,600	666,450	789		149	62 52	66 40		66 81				1,133 73
Ste-Agnès	1,400	133,100	399		77	109 57	60 40	28 05	117 07	30 00			827 09
St-Fidèle	1,485	157,317	471		68	133 90		41 04	143 07				857 01
St-Hilarion	2,500	159,530	717		83	120 51		23 36	128 77	60 00			1,132 64
St-Irenée	3,000	330,550	576		119	123 30	66 40		131 75				1,016 45
St-Placide	1,500	63,730	215		73	68 69		36 01	73 40				466 10
St-Siméon	700	65,950	263	65	87	25 84		23 36	113 46				577 66
St-Siméon, village	2,500	99,550	597		48	83 25							728 25
St-Urbain	3,200	250,000	1,126	300		142 17	66 40		151 91	100 00			1,886 48
Rivière-Noire								23 36					23 36
St-Gassien (mission)								35 29					35 29
St-Siméon, Ecole indépendante (Port-aux-Quilles)								23 36					23 36
Totaux	99,615	4,721,395	13,900	2,030	3,322	2,251 15	796 80	346 41	1,800 22	1,726 52	14,606 00		40,779 10
CHATEAUGUAY.													
Châteauguay	10,000	785,195	2,356		72	153 90	166 00		160 24	153 84	3,379 09		6,441 07
P Châteauguay, diss	3,000	259,350	778		87	25 99			31 97	20 00			942 96
P Howick	3,500	648,407	1,426			82 38			82 48	55 00			1,645 86
Howick, diss	1,600	176,715	636			96 70		22 50	108 86				864 06
Norton Creek	800	49,850	199		2	9 89		22 50	10 57				243 96
P Ormstown (St-Malachie)	10,000	925,873	2,299	660	181	108 73			115 20	240 00			3,603 93
Ormstown (St-Malachie), diss	3,100	279,940	895		28	111 69		44 71	120 30				1,199 70

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contribution des municipalités.			Contribution du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100.00.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1910-11.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1910-11.				
CHATEAUGUAY.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
P Ormstown, village	6,900	335,462	2,348	.....	806	122 37	382 00	....	130 76	.....	....	3,789 13
St-Antoine	3,500	308,966	1,019	324	20	61 13	.....	....	65 32	.....	....	1,489 45
Ste-Clotilde	3,631	2,662,913	13,114	.....	241	94 66	.... ..	22 50	.....	.....	.....	13,472 16
St-Jean-Chrysostôme No 1	1,000	48,280	193	.....	7	20 14	.....	....	21 52	.....	.... .	241 66
St-Jean-Chrysostôme No 2	35,672	442,665	2,434	.....	53	206 53	166 00	....	223 32	193 84	2,800 00	6,076 69
P St-Jean-Chrysostôme No 2, diss	3,000	180,685	722	.....	8	24 83	.....	... .	23 89	20 00	....	798 72
Ste-Martine	24,500	771,671	3,858	.....	110	188 39	132 80	.....	201 30	203 84	3,049 47	7,743 80
Ste-Philomène	8,000	598.782	1,496	.....	94	125 75	66 40	....	... .	.....	. . ....	1,782 15
St-Urbain	5,600	887,965	1,024	23	66	148 34	....	.....	149 29	.....	....	1,410 63
P St-Urbain, diss	.....	82,385	247	.....	.....	.....	....	50 00	9 21	.....		306 21
Totaux	123,803	9,445,104	35,044	1,007	1,775	1,581 42	913 20	162 21	1,454 23	886 52	9,228 56	52,052 14
CHICOUTIMI.												
Anse-St-Jean	3,000	144,890	696	.....	60	84 53	.....	67 05	.....	.....	....	907 58
* Bagotville, paroisse	5,300	75,000	972	.....	.....	68 69	.....	... .	73 40	30 00	....	1,144 09
Bagotville, village	11,500	212,250	1,060	112	325	59 03	132 80	.....	63 08	403 84	....	2,455 75
Bourget, canton	1,300	100,000	400	.....	60	55 89	.....	22 91	59 72	540 00	....	1,138 52
Cap-à-l'Ouest	.....	.....	.....	.....	.....	7 21	....	23 36	.....	50 00	....	80 57
Chicoutimi, paroisse	20.000	375,000	2,625	... ...	107	229 38	66 40	.....	245 09	.....	.....	3,272 87
Chicoutimi. ville	157,634	1,700,000	11,900	.....	1,205	445 49	1,072 50	....	....	2,700 00	15,798 70	33,121 69
Ferland	200	23,000	110	.....	.....	6 75	. . ..	36 01	7 22	... .	.....	159 98
Grande-Baie, (St-Alexis)	4,000	124,000	631	.....	56	83 25	.....	50 55	88 95	310 00	.....	1,219 75
Grande-Baie, village	12,000	164,200	1,642	.. ...	32	106 30	66 40	.....	113 59	203 84	.....	2,164 13
Harvey, (St-Fulgence)	2,000	112,150	1,363	775	100	95 36	66 40	28 05	101 89	150 00	.....	2,079 70
Jonquière, (St-Dominique)	6,000	383,675	1,341	40	78	89 65	....	.....	95 80	.....	....	1,644 45

Jonquière, village	15,800	501,800	2,509		780	100 13						3,389 13
Laterrière. (Notre-Dame-de)	8,000	216,000	1,080	301		104 21	66 40		111 35			1,662 96
Ste-Anne, (Tremblay)	8,200	334,325	2,005	2,491	198	163 83			175 04			5,032 87
Ste-Anne, village	6,500	196,275	883		90	64 97	66 40		69 42	50 00		1,223 79
St-Charles-Borromée	1,700	84,005	300	90		58 56		32 61	62 58			543 75
St-Cyriac	1,800	66,175	264	166	48	51 69		50 55	55 24			635 48
St-Félix-d'Otis	600	20,645	103		27	16 30		42 30	17 42			206 02
Taché, canton					15	40 75		31 46	43 54			130 75
Anse-à-Pelletier								23 36				23 36
Cap-à-l'Est								23 36				23 36
Kinogami								31 46				31 46
Lac-Clair								28 05				28 05
La-Dalle, (St-Léonard)								23 02				23 02
St-Ambroise, (Mission)								28 05				28 05
St-Cyriac, (Mission)								46 21				46 21
St-Honoré, (Mission)								30 48		100 00		130 48
Ste-Rose-de-Lima, (Descente-des-Femmes)								33 98				33 98
Totaux	266,534	4,833,390	29,884	3,975	3,181	1,931 97	1,537 30	652 82	1,883 53	4,537 68	15,798 70	62,881 80

COMPTON.

Auckland	4,500	120,790	845	673	97	103 74	66 40		48 40			2,515 54
P Bury	11,400	451,384	3,385	902	412	183 39	293 00		195 95	120 00		5,491 34
Chesham (N.-D.-des-Bois)	5,280	118,500	1,481		47	91 17		28 05	97 41	250 00		1,994 63
Clifton	3,500	213,345	1,073	39	245	91 28			97 41			1,545 69
P Clifton	800	66,800	200		15	25 61		30 00	27 37			432 98
P Clifton-Est	2,800	112,317	505		20	17 83		100 00	17 92	30 00		690 75
Clifton-Est, diss	1,500	88,699	365		40	20 24		23 36	22 77			471 37
P Compton, township	8,000	548,715	3,566		103	207 03			221 08	75 00		4,172 11
P Compton, village	4,200	55,650	333		21	56 82			11 57	440 00		862 39
Compton, village	4,500	90,090	480		48	40 23	66 40		49 14	400 00		1,083 57
P Cookshire	7,600	263,525	1,581		870	51 69	418 00			750 00		3,670 00
Ditton	9,500	225,609	1,917			124 12			132 62			2,173 74
P Eaton	8,000	465,430	2,792			109 61			125 90	160 00		3,187 51
Eaton, diss	6,000	124,255	565	318	182	96 60		46 17	94 43	750 00		2,052 20
Emberton	3,500	160,340	1,603		35	93 03		70 42	99 40	500 00		2,400 85
P Hampden	5,850	269,000	1,883		300	78 64	209 00	175 00	96 04			2,741 68
Hampden, diss	1,500	77,235	617		58	58 87		46 17	50 88			830 92
Hereford	12,756	102,700	1,161	433	77	96 51	66 40	56 25	102 02		1,845 44	3,837 62
P Hereford, diss	1,800	36,783	483		5	31 57		130 00				649 57
L'Assomption-de-Waterville	3,600	76,815	497		36	40 05		33 98	43 30	50 00		700 33
La-ville-de-Mégantic	30,300	607,280	5,465		953	252 79	132 80			5,000 00		11,803 59
P Lingwick	5,850	408,686	2,043	132	90	82 90	209 00	200 00	88 58	50 00		2,895 48
P Marston	1,800	65,000	450		27	62 29		180 00	66 56			785 85
Marston-Sud	1,900	70,140	701		47	52 39		58 71	55 99	30 00		945 09
Martinville	2,400	101,575	711		39	41 45			44 29	500 00		1,335 74

COMTÉS ET MUNICIPALITES.	Valeur des maisons d'écoles, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contribution des municipalités.			Contribution du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100.00.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1910-11.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1910-11.				
COMPTON.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
P Newport	5,000	75,605	1,824	.....	131	121 09	.....	175 00	110 60	50 00	.....	2,411 69
Newport, diss	1,300	28,375	127	.....	26	16 15	.....	.....	19 53	.....	.....	188 68
Ste-Cécile-de-Whitton	3,700	136,380	1,091	211	42	108 52	.....	30 48	115 95	.....	.....	1,598 95
St-Isidore-d'Auckland	3,200	120,075	558	1,231	20	62 17	.....	45 00	62 45	1,000 00	.....	2,978 62
St-Louis-de-Westbury	26,000	490,890	2,945	1,504	817	141 59	66 40	23 36	151 28	3,000 00	.....	8,648 63
P Sayerville, village	4,000	201,141	704	.....	365	49 83	302 00	.....	53 25	.....	.....	1,474 08
Val-Racine	1,900	47,400	426	141	24	49 48	.....	39 15	51 88	560 00	.....	1,292 51
P Waterville	4,500	256,375	1,794	.....	597	39 93	326 00	.....	71 66	175 00	.....	3,003 59
* Waterville, diss	500	19,525	87	1,076	8	5 04	.....	80 69	.....	800 00	.....	2,056 73
P West-Bury	4,700	218,250	1,964	.....	256	89 77	237 00	125 00	95 92	.....	.....	2,767 69
P Whitton	2,000	32,000	288	150	20	74 75	.....	200 00	.....	.....	.....	754 75
Winslow-Nord	3,700	102,940	935	249	56	93 85	.....	60 99	100 27	.....	.....	1,495 11
P Winslow-Sud	2,000	50,000	350	.....	.....	26 76	.....	180 00	.....	35 00	.....	591 76
Winslow-Sud, diss	2,000	50,000	350	.....	.....	58 24	.....	67 50	90 81	.....	.....	566 55
Brulé-de-Compton	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	41 04	.....	.....	.....	41 04
Lingwick	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50 82	.....	.....	.....	50 82
Ste-Famille-de-Newport	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	80 69	.....	.....	.....	80 69
St-Paul-de-Scotstown	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	33 98	.....	.....	.....	33 98
Totaux	207,336	6,814,619	48,155	7,025	6,129	3,046 82	2,392 40	2,411 81	2,713 63	14,725 00	1,845 44	89,307 10
DEUX-MONTAGNES.												
Côte-St-Joachim	2,850	35,085	295	.....	21	33 06	66 40	.....	35 33	.....	.....	450 79
P Grande-Frenière	25	82,810	314	.....	75	13 27	.....	.....	14 18	40 00	.....	456 45
L'Annonciation	3,000	240,120	480	40	7	182 92	.....	.....	195 45	.....	.....	905 37
Mirabel	3,600	163,290	424	.....	40	50 30	.....	.....	53 75	.....	.....	568 05

	St-Augustin	5,000	407,450	1,466	47	38	150 44			160 74			1,862 18
*	St-Benoît	20,220	530,613	1,857	2,000	62	152 18			162 60	60 00		4,293 78
	St-Benoît, village	23,270	Pas de rapport					66 40				9,092 72	9,159 12
*	St-Canut No 1	3,900	140,980	775		32	37 99			46 89			893 88
P	St-Canut No 1, diss	400	35,647	135		23	8 78			11 07	30 00		207 85
	St-Canut No 2	1,000	72,305	360		12	18 63			19 91	35 00		445 54
*	St-Colomban	Pas de rapport							101 25	29 11	150 00		307 60
	St-Eustache	23,000	1,326,450	3,824		97	310 19	166 00		331 43	153 84	2,720 00	6,049 46
	St-Hermas	7,200	456,200	1,368		61	131 11	66 40		140 09			1,766 60
	St-Jérôme No 4	800	104,410	167		6	20 95			22 39			216 34
	St-Joseph-du-Lac	4,500	249,035	996		32	126 57			135 23			1,289 80
	Ste-Monique	4,500	306,540	1,532		23	92 22			98 53			1,745 75
	St-Placide	9,050	189,690	1,138		45	110 15			117 69	30 00		1,440 84
	Ste-Scholastique, paroisse	4,500	263,388	1,049		52	74 93			79 25			1,255 18
P	Ste-Scholastique, paroisse, diss	800	37,370	130		32	10 30			11 82	30 00		214 12
	Ste-Scholastique, village	29,500	286,604	2,149		57	117 95	199 20		126 03	153 84	2,427 92	5,230 94
	Totaux	147,115	4,927,987	18,459	2,087	670	1,669 18	564 40	101 25	1,793 49	682 68	14,240 64	38,759 64
	DORCHESTER.												
	Cranbourne (St-Odilon)	8,300	222,550	1,446	882	93	154 65	66 40	25 78	166 09			2,833 92
P	Cranbourne (St-Odilon), diss	550	12,975	84		15	4 52		60 00				163 52
	Frampton-Ouest	10,000	323,905	1,781	90	3	208 92	66 40		225 68	90 00		2,465 00
P	Frampton-Ouest, diss	350	19,300	96		21	9 17		60 00	7 34			193 51
	Standon	1,400	34,473	152		6	20 26		67 50	21 65			267 41
	St-Abdon	700	19,150	96			14 55		33 98				129 53
	St-Anselme	18,400	508,335	2,030		104	237 18	166 00		253 42		2,867 71	5,658 31
	St-Bernard	3,750	334,950	1,261		212	167 20			178 65			1,818 85
	St-Benjamin-du-Lac-à-Busque	4,000	132,000	765	86	80	39 93		35 11	42 67	200 00		1,248 71
	Ste-Claire	12,500	350,000	1,328	264	125	198 49	66 40		211 87	1,000 00		3,193 76
	Ste-Germaine-du-Lac-Etchemin	15,000	258,600	1,810	172	171	184 79			197 44			2,535 23
	Ste-Hénédine	4,000	281,480	995	768	106	125 17	66 40		133 74	50 00		2,244 31
	St-Isidore	15,750	456,945	1,096	221	118	205 83	99 60		119 71		3,060 83	5,020 97
	Ste-Justine	5,000	300,000	1,650	136	153	93 85		22 50		150 00		3,691 35
	St-Léon-de-Standon	9,000	141,691	1,070	78	87	130 29		25 78	139 22	1,050 00		2,580 29
	St-Louis-de-Gonzague	150	53,825	300		10	7 21		35 77	7 71			360 69
	St-Malachie	4,775	159,275	1,114	272	146	139 04			153 03	35 00		1,859 07
P	St-Malachie, diss	300	18,825	94		8	8 70		60 00	9 08			179 78
	Ste-Marguerite	6,000	304,810	1,219			131 11			140 09			1,490 20
	St-Maxime-de-Scott	5,300	226,960	907	197	13	88 02			94 05			1,299 07
	St-Nazaire	1,385	62,295	467	373	70	53 79		22 50	57 48			1,043 77
	St-Prosper	8,000	242,325	1,673	911	208	111 54		46 17	119 19			3,068 90
	Ste-Rose-de-Watford	7,700	168,645	1,513	2,518	66	63 92		46 17	68 30			4,275 39
	Finhare								26 49				26 49
	Ware, canton (Ste-Germaine)								28 05				28 05
	Totaux	141,905	4,634,314	22,947	6,968	1,815	2,398 13	531 20	595 80	2,446 41	2,575 00	5,928 54	47,676 08

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contribution des municipalités.			Contribution du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100.00.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1910-11.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1910-11.				
DRUMMOND.	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Drummondville	46,900	587,575	3.819		63	153 07	99 60				4,748 36	8,883 03
P Drummondville, diss	100	99,190	148		2	15 76				30 00		195 76
P Durham, canton	2,600	134,313	1,007		37	52 86	186 00		56 48	250 00		1,589 34
Durham-Sud, (St-Fulgence)	6,000	98,720	987	331	86	104 48	153 00		52 13			1,713 61
P Durham-Sud, diss	4,000	106,053	742		31	47 82		80 69	110 60	80 00		1,692 11
Grantham	4,300	178,755	1,430		39	70 44			75 27	35 00		1,649 71
Kingsey	16,000	247,610	1,599	285	70	166 87	66 40		173 55	100 00	1,003 01	3,463 83
P Kingsey, diss	2,170	61,150	489	366	60	15 47	265 00		21 27	150 00		1,266 74
Kingsey-Falls	2,000	112,280	556	181	98	75 51		39 00	73 15	200 00		1,222 66
P Kingsey-Falls, diss	2,000	65,135	396		47	19 03			27 87	30 00		519 90
Notre-Dame-du-Bon-Conseil	5,500	220,340	1,983		9	111 89		80 69	119 56			2,304 14
St-Cyrille-de-Wendover, village	6,000	98,855	741			90 23	66 40		96 42			994 05
St-Eugène-de-Grantham	3,545	176,700	1,289		60	65 20			69 67			1,483 87
St-Eugène-de-Grantham, village	5,000	30,675	348	199	22	29 43		22 50	32 84	560 00		1,213 77
St-Germain-de-Grantham	26,500	357,420	2,849		84	296 03	132 80		317 37	200 00	3,756 00	7,635 20
St-Majorique-de-Grantham	2,850	125,625	1,130		54	49 97		53 79	51 26	300 00		1,639 02
St-Pierre-de-Durham	13,500	164,554	1,276	249	17	123 40	66 40		118 94		1,638 62	3,489 36
P St-Pierre-de-Durham, diss	800	63,000	315		53	16 56		100 00	30 61			515 17
Wendover & Simpson	8,000	357,280	2,679			148 11			158 25			2,985 36
Wickham-Est	1,650	89,690	586	26	34	54 49		43 36	58 22			802 07
Wickham-Ouest	7,000	213,390	2,453		92	132 35		28 05	141 95	200 00		3,047 35
Totaux	166,415	3,589,310	26,822	1,637	958	1,838 97	1,035 60	448 08	1,785 41	2,035 00	11,145 99	47,706 05

GASPÉ.

	Anse-au-Griffon	2,600	75,584	566	174		93 26		111 79	99 65	35 00		1,079 70
	Anse-à-Valeau	450	13,191	131		12	20 84		28 05	22 27			214 16
52	Anse-du-Gros-Cap-aux-Os	300	7,560	75		15	16 06		22 50	17 17			145 73
	Anse-Pleureuse	460	13,627	109	80	18	20 60		28 05	22 02			277 67
	Barachois	4,500	41,058	514		78	72 55	66 40	52 43	69 67	100 00		953 05
P	Barachois, diss	500	12,126	126		12	12 91		60 00	21 65	100 00		332 56
	Cap-au-Renard	400	6,060	80		14	8 03		28 05	8 58	50 00		188 66
	Cap-aux-Os	450	8,467	84		29	22 35		28 05	23 89			187 29
	Cap-Désespoir	3,000	93,031	697			202 49		78 23	213 36	100 00		1,291 08
P	Cap-Désespoir, diss	600	31,890	318		45	33 76		100 00	39 06			535 82
	Cap-des-Rosiers	4,500	58,465	730		100	113 67		31 46	111 84			1,086 97
	Cap-Chat (St-Norbert)	7,300	142,525	1,425	82	180	164 87	66 40		176 16	200 00		2,294 43
	Cloridormes										100 00		100 00
	Douglastown	11,500	79,810	399		143	133 21	66 40	148 23	141 08			1,030 92
P	Douglastown, diss	300	6,745	33		18	2 20		60 00	3 60			116 80
	Echourie	200	7,622	76	19	20	13 15		28 12	14 06			170 33
P	Gaspé-Baie-Nord	500	18,455	166		28	39 70		100 00		200 00		533 70
P	Gaspé-Baie-Sud	1,200	41,000	306		27	17 23		125 00	18 41	200 00		693 64
P	Gaspé, village	900	104,000	1,300		47	19 44	138 00	80 00	20 78	240 00		1,845 22
	Grand-Cloridormes	500	12,535	156		10	23 50		28 05	25 01	30 00		272 56
	Grande-Anse	1,000	11,840	83		14	26 06		87 51				210 57
P	Grande-Grève	1,000	37,350	261		36	15 19		90 00	15 93			418 12
	Grande-Grève, diss	400	6,210	36		9	8 19		28 05	8 96			90 20
	Grande-Rivière *	10,500	201,547	2,015			277 24	66 40		288 76			2,647 40
	Grande-Vallée	1,500	40,765	407		101	36 56		56 10	39 06	100 00		739 72
	Gros-Morne	1,500	12,620	63	127	30	29 11		78 23	31 10			358 44
P	Haldimand	1,925	40,012	199		50	39 69		80 00	40 81			409 50
	Haldimand, diss	300	5,825	29		8	6 30		33 75	8 34	100 00		185 39
	Ile-Bonaventure	300	14,265	71		7	11 17		28 05				117 22
	La-Madeleine	700	5,000	50		29	12 69		28 05	13 56	25 00		158 30
	Manche-d'Epée		6,500	65		13	9 42		31 46	10 08	100 00		228 96
	Marsouis	400	7,490	92		7	7 45		41 04	7 96			155 45
	Mont-Louis	3,000	55,171	501		91	58 56	66 40	28 05	62 58	100 00		907 59
	Newport	3,000	98,910	741		66	158 00		38 91	168 82	140 00		1,312 73
	Pabos	2,800	83,276	832		156	122 26	66 40	22 50	130 63			1,329 79
	Percé	3,600	165,100	699	1,094	3	183 57	66 40		204 18	30 60		5,310 15
P	Percé, diss	750	23,685	177		31	15 31		100 00	16 30			339 61
	Petit-Cap	300	14,367	143		38	31 78		28 05	33 96	100 00		374 79
	Petit-Cloridormes	1,200	16,506	82		45	23 52		26 89	50 14			227 55
	Petit-Pabos	600	11,848	88		10	18 04		28 05	19 28			163 37
	Petite-Madeleine	700	13,965	143		12	13 04		28 12	13 93			210 09
	Petite-Vallée	200	8,851	88			17 00		22 50	18 16			145 66
	Pointe-à-la-Frégate	300	9,308	93		20	11 29		28 05	12 07	50 00		214 41
	Rang-St-Paul	700	20,235	151	50	11	35 16		28 05	37 57			312 78
	Rivière-à-Claude	1,250	18,732	187		23	25 36		28 05		100 00		363 41
	Rivière-à-la-Marte	400	12,150	121		60	17 58		28 05	18 79			245 42
	Rivière-à-la-Pierre	800	16,913	135		37	13 97		28 05	14 93			228 95
	Rivière-au-Renard	2,150	110,380	824		81	139 37		28 05	148 92			1,221 34
	Rivière-Nord-de-Pabos	400	8,005	80		19	17 11		28 05	18 29			162 45

COMTES ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contribution des municipalités.			Contribution du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100.00.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1910-11.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1910-11.				
GASPE.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
P Red-Head	500	12,000	90		12	7 45		70 00				179 45
Roseville, (Sydenham)	600	12,045	114		12	16 96		28 05	18 16			229 17
P Roseville " diss	300	8,475	89	17	25	11 45		110 00	12 19			264 64
P Seal-Rock	350	6,370	31		3	5 58		60 00				99 58
St-Albert	1,000	35,845	358	48	19	61 36		58 71	65 56			610 63
Ste-Anne-des-Monts	7,600	265,065	1,855	1,370	140	207 26	66 40			30 00		3,668 66
St-Antoine-de-Padoue										100 00		100 00
St-George-de-Malbaie	1,000	11,665	81		25	30 50		87 51	32 60	75 00		331 61
P St-Pierre-de-Malbaie	1,200	49,254	492		36	61 69		125 00	65 44			780 13
St-Pierre-de-Malbaie, diss	400	14,212	85	21	16	19 11		58 71	20 90			220 72
St-Majorique	450	7,495	130		10	17 58		22 50	18 79			198 87
St-Yvon	1,000	13,661	136		36	18 16		28 05	19 41	50 00		287 62
P York	1,200	68,622	515		100	30 71		100 00	60 29			651 00
York, diss	200	13,590	101		21	9 75		58 71	13 93			204 39
Ecole des Cannes-de-Roches								46 87				46 87
Ecole des Falls								31 46				31 46
Ecole du 3ième rang du Cap-Rosiers								22 50				22 50
La-Pointe-Jaune								28 05				28 05
P L'Anse-à-Brillant, Mont-St-Pierre								70 00		100 00		170 00
Totaux	101,635	2,422,164	19,824	13,082	2,258	2,907 37	669 20	3,245 79	2,808 64	5,585 00		50,265 00
HOCHELAGA.												
Ahuntsic, village	28,266	1,140,665	3,441		20	33 88						3,494 88
P Coteau-St-Pierre	66,867	4,681,010	11,703	7,020	457	24 02	237 00			150 00		19,591 02
Coteau-St-Pierre, diss	3,000	120,900	1,209			2 64						1,211 64

	Côte-des-Neiges	40,000	1,812,685	2,718		31	133 95			25 75			2,908 70
P	Côte-des-Neiges, diss*	2,000	568,570	568		47	17 12			2 74			634 86
	Côte-des-Neiges, ville	40,000	1,812,685	2,718		31	63 57	66 40					2,878 97
	Côte-St-Léonard	1,200	278,650	417		73	40 40			43 17			573 57
	Côte-St-Luc	4,000	442,150	442			32 13			34 34			508 47
	Côte-St-Michel	4,000	755,910	818		46	99 31			106 12	60 00		1,129 43
	Côte-Visitation	130,000	1,815,500	6,354	907	548	226 24						8,035 24
	Hochelaga	389,300	13,562,950	40,688		5,221	988 57	199 20			30 00		47,126 77
	La ville-de-St-Paul	150,600	2,302,750	13,816		305	127 29	66 40				4,630 00	18,944 69
P	La ville-de-St-Paul, diss	15,000	392,355	1,077		154	46 90				60 00		1,337 90
	L'Enfant-Jésus-de-Montréal *	97,779	8,074,701	24,224		1,489	870 38						26,583 38
	Longue-Pointe, ville	150,000	5,981,379	14,169		333	116 44						14,618 44
	Longue-Pointe, paroisse *	8,333	248,500	1,615		579	45 22						2,239 22
P	Longue-Pointe, diss	500	1,254,800	75		89	8 04			10 33			182 37
	Maisonneuve	729,694	16,718,501	57,610		3,889	405 25						61,904 25
P	Maisonneuve, diss	9,500	294,175	882	587	711	55 61						2,235 61
	Notre-Dame-de-Grâce-Ouest	60,000	2,980,410	10,431		174	44 39						10,649 39
P	Notre-Dame-de-Grâce-Ouest, diss	70,000	1,452,494	4,357	1,451	808	4 38	116 00					6,736 38
	Outremont, village *	60,327	3,432,232	8,580		355	32 40						8,967 40
P	Outremont, village, diss	21,159	1,804,042	8,118	1,353	1,345	63 08	348 00					11,227 08
	Park-Amherst	200,000	802,000	4,812		770	83 15			90 57			5,755 72
P	Park-Amherst, diss	3,000	47,100	471		235				16 05	70 00		573 05
	Pointe-aux-Trembles	133,000	1,641,225	3,282		2	93 10	99 60		119 43		10,978 00	14,574 13
P	Pointe-aux-Trembles, diss *		121,000	484		3	6 35						493 35
	Rivière-des-Prairies, paroisse	2,500	265,380	398	150	72	42 03			44 91			706 94
	Rivière-des-Prairies, village	1,500	129,000	193		51	36 79			39 31	35 00		355 10
	St-Charles-du-Bas-du-Sault	2,000	455,730	546		20	33 30			35 58			634 88
	Ste-Clotilde	3,631	2,662,913	13,114		241	91 35						13,446 35
	Ste-Cunégonde	142,000	6,588,252	22,707		2,538	1,273 11	66 40					26,584 51
	St-Denis-de-Montréal *	106,790	3,827,600	15,310		1,144	519 20						16,973 20
	St-Edouard-de-Montréal	224,370	5 096,270	30,577		2,671	277 94						33,525 94
	St-Grégoire-le-Thaumaturge	507,176	9,274,290	46,371		3,546	737 18	298 80				15,365 00	66,317 98
	St-Henri	519,232	11,688,650	38,962	19,481	2,456	2,194 74	199 20				10,014 58	73,307 52
P	St-Henri et Ste-Cunégonde, diss	40,000	2,209,490	6,628		1,382	400 22						8,410 22
	St-Jean-Baptiste, village	136,000	9,093,300	22,733		2,266	2,116 99	199 20					27,315 19
	St-Jean-Berchmans	972	498,193	1,745		327	123 30						2,195 30
	St Jean-de-la-Croix	117,592	2,020,626	12,123		1,530	102 58						13,755 58
	St-Joseph-de-Bordeaux	18,500	885,870	3,524	3,524	84	47 74						7,179 74
	St-Jules	800	152,946	152		20	20 37			21 77			214 14
	Ste-Madeleine	60,000	1,460,467	4,381		152	68 00						4,601 00
	St-Michel-Archange	38,920	941,405	3,295		1,822	402 18						5,510 18
	St-Pierre-aux-Liens	70,000	1,381,302	5,125		190	54 14						5,369 14
	Sault-au-Récollet	173,605	1,213,801	1,820		75	90 35	166 00		96 54		47,228 97	49,470 86
P	Sault-au-Récollet	1,000	900,000	900		65	30 39						995 39
	St-Georges	92,000	3,367,955	13,471		642	199 46				40 00		14,352 46
	St-Léon-de-Westmount	115,000	4,000,000	10,000		492	75 10						10,567 10
	St-Stanislas-de-Kostka	181,297	3,389,008	16,945		2,081	361 19						19,387 19
	Turcot, village*	1,500	455,000	1,588		113	86 51			92 44			1,879 95
	Village de la Rivière-St-Pierre	112,200	3,046,095	15,233		1,649	183 50						17,065 50

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contribution des municipalités.			Contribution du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100.00.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1910-11.	Pour les municipalités pauvres Pour l'année 1910-11.				
HOCHELAGA.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
P Village de la Rivière-St-Pierre, diss*	3,000	1,124,716	843	.....	76	.....	.....	.....	.....	.....	.....	919 00
Ville Emard	157,000	2,488,705	14,932	.....	47	107 99	.....	.....	.....	.....	.....	15,086 99
P Ville Emard, diss	25,000	472,830	1,179	1,179	70	5 53	.....	.....	.....	.....	.....	2,433 53
Villeray, village	116,000	2,070,240	11,386	6,157	1,038	33 30	66 40	.....	.....	.....	.....	18,680 70
Tétrauville-de-Montréal	30,000	247,755	1,224	.....	414	45 82	.....	.....	56 98	.....	.....	1,740 80
Tétrauville-de-Montréal, diss	.....	35,280	176	.....	79	7 51	.....	.....	9 48	25 00	.....	294 99
P Westmount, ville	376,548	23,000,000	80,900	.....	13,920	1,031 19	.....	.....	.....	.....	.....	95,851 19
Youville	54,524	2,039,313	5,113	.....	.....	44 82	.....	.....	.....	.....	.....	5,157 82
Totaux	5,848,182	181,021,721	628,673	41,809	58,988	14,507 63	2,128 60	.....	843 51	470 00	88,216 55	835,417 29
HUNTINGDON.												
Cazaville *	1,400	49,850	199	.....	83	43 78	.....	22 50	46 78	330 00	.....	725 06
Côte-St-Charles	1,500	40,900	163	.....	59	49 23	.....	.....	.....	.....	.....	271 23
P Dundee	2,000	326,080	937	155	37	187 46	.....	.....	200 30	60 00	.....	1,576 76
P Elgin	1,325	483,599	1,450	87	36	92 56	.....	.....	.....	.....	.....	1,131 56
P Franklin	2,600	214,470	857	.....	32	73 71	.....	.....	81 24	150 00	.....	1,193 95
Franklin, diss	1,000	113,300	430	56	22	60 42	.....	26 89	62 08	.....	.....	657 39
P Godmanchester	8 000	884,772	3,539	.....	152	179 31	.....	.....	191 59	40 00	.....	4,101 90
Godmanchester, diss *	500	64,450	112	.....	10	22 71	.....	28 05	24 26	.....	.....	197 02
P Havelock	200	211,725	1,164	.....	51	64 28	.....	.....	71 66	150 00	.....	1,500 94
Havelock, diss	800	67,000	234	.....	8	43 42	.....	.....	43 42	.....	.....	328 84
P Hemmingford	6,000	310,730	1,864	.....	45	115 85	237 00	.....	123 79	50 00	.....	2,435 64
P Hinchinbrooke	8,700	802,190	2,406	.....	.....	234 97	.....	.....	251 06	40 00	.....	2,932 03
P Huntingdon	15,000	555,596	3,333	.....	1,847	105 59	465 00	.....	107 49	.....	.....	5,858 08
Huntingdon, diss	28,900	74,155	109	.....	80	25 05	66 40	.....	32 10	35 00	7,800 45	8,148 00

Port-Lewis	400	34,955	157		27	23 05			24 63	50 00		281 68
St-Anicet No 1	3,600	100,303	411		101	38 53	66 40		43 42		450 00	1,110 35
P St-Anicet No 1, diss	1,500	125,376	634		59	26 79			26 37	20 00		766 16
St-Anicet No 2	1 700	146,000	730		32	62 64			66 93	100 00		991 57
Ste-Barbe	1,150	163,200	489	131	32	62 06		22 50	66 31			802 87
St-Romain-de-Hemmingford	3,000	169,560	847	162	65	116 55		22 50	124 53			1,337 58
Totaux	89,275	4,938,211	20,065	591	2,778	1,627 96	834 80	122 44	1,587 96	1,025 00	8,250 45	36,348 61
IBERVILLE.												
Henryville	25,500	399,290	1,398		205	121 31	132 80		130 01		3,407 78	5,394 90
P Henryville, diss	250	28,050	84		7	5 02		50 00				146 02
Iberville, ville	53,000	515,940	3,869		171	150 28	66 40			5,000 00	6,665 80	15,922 48
P Iberville, diss		123,450	246		18	25 77						268 77
St-Alexandre	19,180	486,680	1,700		20	189 44	66 40		202 42	200 00	2,105 02	4,483 28
Ste-Anne-de-Sabrevois	3,150	317,650	889	100	119	82 67			84 35			1,188 02
P Ste-Anne de-Sabrevois, diss	200	36,186	361									361 00
St-Athanase	3,600	308,859	1,081	1,352	58	88 96			95 05			2,675 01
Ste-Brigide	4,800	548,890	1,926		52	177 78			189 85			2,345 63
St-Grégoire	5,000	509,500	2,038	20	71	142 38			152 03	50 00		2,473 41
St-Sébastien *	4,400	484,577	977	226	223	109 00			132 25			1,667 25
P St-Sébastien, diss *		60,750	243	40	8	8 31			18 16			317 47
Totaux	119,280	3,819,822	14,812	1,738	968	1,100 92	265 60	50 00	1,004 12	5,250 00	12,170 60	37,243 24
ILES-DE-LA-MADELEINE.												
Aubert	3,000	127,000	1,322			173 14		28 05	185 00			1,720 19
P Entry-Island	350	90	90		28			60 00		55 00		233 00
Grindstone *								60 00				60 00
P Grosse-Ile	700	14,500	181		15	34 11		100 00		25 00		355 11
Havre-aux-Maisons	9,050	113,416	1,134		57	149 39	66 40	512 79	159 62	455 00	1,140 90	3,675 10
Ile-Coffin *								67 42		150 00		217 42
P Ile-Coffin, diss	250	11,295	169			27 13		60 00	13 81			269 94
Old-Harry								60 00		55 00		115 00
St-Pierre-de-l'Etang	5,600	138,946	1,426			257 70		28 05	276 07	130 00		2,117 82
P St-Pierre-de-l'Etang, diss	624	23,193	231	7	7	7 78			7 59			260 37
Amherst *										100 00		100 00
Totaux	19,574	428,440	4,553	7	107	649 25	66 40	976 31	642 09	970 00	1,140 90	9,123 95
JACQUES-CARTIER.												
Bas-de-la-Côte-St-Louis	1,000	120,850	265		4	13 15			14 06			296 21
Cartierville	4,000	750,000	730		24	56 47			60 34	30 00		504 81
Côte-Notre-Dame-de-Liesse	2,000	67,224	221		11	21 77			23 26			277 03
Côte-Notre-Dame-de-Vertu	1,200	95,700	239		7	18 28			19 53			283 81
Côte-St-François	1,000	127,050	254			19 79			21 15			294 94

COMTES ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contribution des municipalités.			Contribution du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100.00.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1910-11.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1910-11.				
JACQUES-CARTIER.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Côte-St-Jean	1,000	52,775	211		7	17 79			18 91			254 70
Côte-St-Laurent No 1	1,000	190,100	239		4	19 79			21 15			283 94
Côte-St-Rémi	1,000	75,575	188		16	26 66			28 49			259 15
Côte-St-Rémi-de-Ste-Geneviève No 4	2,000	93,500	168		7	26 31			28 12			229 43
Haut-de-la-Côte-St-Louis	2,400	118,050	410		18	23 05			24 63			475 68
Ile-Bizard	4,000	130,000	676		24	78 17			84 85			863 02
Lachine, paroisse	15,000	650,753	1,627		41	31 73			79 13			1,778 86
Lachine, ville	216,975	4,780,345	23,901		2,005	447 58	199 20				18,355 00	44,907 78
P Lachine, ville et paroisse, diss.	40,000	2,187,676	9,188	2,187	1,732	241 26	418 00		32 35	150 00		13,948 61
La Présentation-de-la-Ste-Vierge-Marie	16,000	1,140,000	1,200		71	95 36						1,366 36
Pointe-Claire	127,200	646,160	2,584		112	112 13	166 00				5,085 00	7,309 13
P Pointe-Claire, diss	2,625	841,558	1,148		38	3 63						1,189 63
Ste-Anne-du-Bout-de-l'Ile	1,200	153,325	459		10	40 28			43 04			552 32
Ste-Anne-de-Bellevue	36,700	544,045	2,176			120 73	132 80				2,574 34	5,003 87
P Ste-Anne-de-Bellevue, diss	2,236	295,100	737			35 64						772 64
Ste-Geneviève No 1	32,700	167,799	1,057		46	101 06	66 40		107 99		6,400 00	7,517 45
Ste-Geneviève No 2	1,000	77,950	200		31	26 30			28 12			285 42
Ste-Geneviève No 3	2,000	150,350	571		18	50 06			53 50			510 56
St-Laurent, village	209,600	1,353,253	5,346		52	145 75	972 90				17,050 00	23,566 65
P St-Laurent, village, diss	17,000	1,201,450	3,488		91	32 40						3,621 40
Senneville, village	2,600	361,650	904		46	34 11			36 45			1,020 56
Totaux	743,436	16,252,211	58,217	2,187	4,477	1,839 25	1,955 30		725 07	180 00	49,465 34	117,373 96

JOLIETTE.

Grand-Rang	5,000	371,710	1,115		24	129 24			138 10			1,406 34
Joliette	112,000	1,626,780	5,422		387	476 79	1,039 30				8,792 57	16,117 66
P Joliette, diss	2,800	146,450	366		41	20 42				30 00		457 42
La-Barrière	700	5,010	193			7 91		56 25	8 46			265 62
St-Alphonse-de-Rodriguez	2,000	117,200	800	305		114 69		44 93	122 54			1,387 16
St-Ambroise-de-Kildare	27,964	751,353	1,728		38	199 34	66 40		212 99		2,425 00	4,669 73
Ste-Béatrice	2,800	182,952	610		22	119 00			127 15			878 15
St-Charles-Borromée	1,500	308,225	924	138	45	88 49			94 55	200 00		1,490 04
St-Cléophas	800	130,690	182		31	45 99			49 14	35 00		343 13
St-Côme	2,550	128,365	513		54	120 04		23 36	128 27	240 00		1,078 67
Ste-Elizabeth	14 000	1 031, 410	3,094		40	311 01	66 40		332 30			3,843 71
Ste-Emmelie-de-l'Energie	4,000	277,785	1,111			139 84			149 42			1,400 26
St-Félix-de-Valois	39,200	555,492	1 945		113	244 06	132 80		263 63		2,950 00	5,648 49
P St-Félix-de-Valois, diss	200	22,750	110		1	3 95		50 00				164 95
St-Jean-de-Matha	12,500	437,820	1,542	436	182	227 98	66 40		243 60		1,115 00	3,812 98
St-Paul	2,800	707,355	1,029		68	162 08			173 18			1,432 26
St-Thomas	11,000	659, 00	988		55	194 80			208 14	50 00		1,495 94
Totaux	241,814	7,460,497	21,672	879	1,101	2,605 63	1,371 30	174 54	2,251 47	555 00	15,282 57	45,892 51

KAMOURASKA.

Kamouraska	12,800	379,620	1,708		75	141 47	66 40		151 16		2,100 00	4,242 03
Mont-Carmel	6,000	168,397	1,033	560		126 22		22 50	134 86	200 00		2,076 58
Rivière-Ouelle	11,055	467,177	1,178		125	181 64	132 80		194 08	500 00	878 35	3,189 87
St-Alexandre	18,070	364,471	1,238	784	200	204 93	132 80		218 96	200 00	2,548 32	5,527 01
St-André	40,000	403,978	1,250	544	204	134 13	132 80		143 94	180 00	10,949 43	13,538 30
Ste-Anne-de-la-Pocatière No 1	25,500	405,013	1,452	581	120	169 07			180 64	50 00	4,361 38	6,914 09
Ste-Anne-de-la-Pocatière No 2	2,500	209,510	1,196		36	114 34	972 90		122 17			2 441 41
St-Bruno de-Woodbridge	5,000	117,077	576	283	71	82 78		23 36	88 46	240 00		1,364 60
St-Denis	4,790	249,115	796		63	93 85	66 40		100 27	250 00		1,369 52
St-Eleuthère (Pohénégamook)	4,000	153,395	613		100	86 86		58 71	92 81	30 00		981 38
St-Germain-de-Kamouraska	4.000	136,955	643		38	62 64						743 64
Ste-Hélène	8,000	319.745	1,982	1,393	142	128 20	66 40		136 98			3,848 58
St-Onésime	2,200	136,666	819		62	67 88		28 05	72 53			1,049 46
St-Pascal	56,500	476,850	1,907	1,063	133	240 68	66 40		257 16	153 84	8,451 18	12,272 26
St-Pacôme	8,200	365,691	1,316	2,910	213	199 46			213 11	600 00		5,451 57
St-Philippe-de-Néri	4,600	280,406	701		119	112 48	66 40		120 18			1,119 06
Totaux	213,215	4,634,060	18,408	8,118	1,701	2,146 63	1,703 30	132 62	2,227 31	2,403 84	29,288 66	66,129 36

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'écoles, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contribution des municipalités.			Contribution du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100.00.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1910-11.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1910-11.				
LABELLE.	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Addington	650	4,545	90		3	16 30		53 79	17 42			180 51
P Bowman et Denholm	260	11,800	147		8	11 29		60 00	25 01			251 30
Bowman et Denholm, diss	350	6,175	123		16	19 10		22 50	7 47			188 07
Buckingham (canton)	3,500	95,570	1,433		69	146 95		22 50	150 04			1,821 49
P Buckingham (canton), diss	1,310	77,916	779	9	78	49 25		160 00	59 59			1,134 84
Buckingham, village	30,000	414,500	7,617		790	248 21	199 20					8,854 41
P Buckingham, village, diss	7,500	165,561	2,628		356	93 65	325 00					3,402 65
Campbell, canton	2,925	51,298	2,098		108	31 67		22 50	33 82			2,293 99
Cantons-Unis-de-Black-et-Bigelow	2,000	149,379	746	90	50	53 44		45 00	57 10			1,041 54
Canton-Boyer	300	70,000	210			31 43		33 75				275 18
Hartwell	13,050	46,100	922	311	120	120 04	132 80	51 56	148 05			1,865 45
P Hartwell, diss	500	1,770	17		1	3 03		60 00				81 03
P High-Falls	650	17,950	157		13	18 63		60 00	19 91			268 54
Labelle	1,000	9,275	37			4 30						41 30
Lac-Escréar	650	6,000	105		9	7 10		25 78	7 59			154 47
Lac-Windigo	500	19,335	290			22 82		101 67	24 38			487 87
Kiamika	3,000	109,642	650	235	84	43 08		22 50	46 03			1,080 61
L'Ange-Gardien	2,700	57,950	967	212	39	102 30		22 50	115 82			1,458 62
P L'Ange-Gardien, diss	550	19,316	251		13	23 10		50 00	18 41			355 51
L'Annonciation	3,400	207,260	1,658	307	1,598	119 81		34 36	128 02			3,845 19
La-Conception	3,000	55,449	693		46	60 43		28 05	64 57	250 00		1,142 05
La-Macaza	700	24,900	374		22	37 61		35 78	40 19			499 58
La-Minerve	3,000	150,000	600		75	31 43		22 50	33 59			762 52
La-Nativité	2,656	144,609	1,807		79	112 01		22 50	119 68			2,140 19
Lochaber	25,000	354,575	1,916	450	150	146 62		75 00	203 16	25 00		5,042 78
P Lochaber, diss	3,480	272,610	968		34	43 66		75 00	28 36			917 02
Loranger, canton	7,424	217,754	1,522	456	42	57 52	66 40	30 92	61 46	40 00	2,557 31	4,833 61
Montebello	14,500	117,275	1,125		123	92 56	99 60	25 78	98 91	45 00		6,064 85

	Montpellier	1,393	12,000	179	.....	18	35 86	.....	27 56	38 32	.....	.....	298 74
	Mulgrave et Derry	6,500	37,685	376	131	21	44 36	.....	32 16	56 61	.....	.....	661 13
P	Mulgrave et Derry, diss	1,000	9,606	96	.....	.....	23 17	.....	120 00	15 55	.....	.....	254 72
	Notre-Dame-de-Bonsecours	2,600	95,295	803	239	45	58 22	.....	82 02	62 21	.....	.....	1,289 45
	Notre-Dame-de-la-Garde	3,000	69,405	855	.....	.....	68 00	.....	23 36	72 66	40 00	.....	961 02
	Notre-Dame-des-Neiges-de-Masson	7,750	101,670	1,016	.....	271	182 34	66 40	22 50	194 83	.....	.....	1,753 07
	Notre-Dame-de-la-Salette	1,100	104,335	1,304	469	68	88 84	.....	23 36	94 93	50 00	.....	2,098 13
	Notre-Dame-du-Pont-Main	2,400	37,000	555	.....	24	71 84	.....	22 50	76 76	100 00	.....	850 10
	Notre-Dame-de-la-Paix	4,000	41,103	822	132	102	74 52	.....	22 50	79 62	.....	.....	1,232 64
	Notre-Dame-du-Laus	1,500	183,780	1,328	.....	59	103 16	.....	42 88	110 23	.....	.....	1,643 27
	Plaisance	4,500	85,175	723	.....	66	72 77	.....	.....	77 76	400 00	.....	1,339 53
P	Portland-Ouest	1,000	50,200	421	.....	39	31 03	.....	130 00	29 36	.....	.....	650 39
	Portland-Ouest, diss	350	9,550	95	.....	6	9 25	.....	22 50	13 69	75 00	.....	221 44
	Papineau	3,500	241,025	3,012	.....	38	22 12	.....	.....	23 64	.....	.....	3,095 76
	Papineauville, village	18,000	230,300	2,002	.....	80	112 01	66 40	.....	119 68	.....	.....	2,380 09
	Preston	450	10,680	158	.....	15	22 47	.....	52 32	24 01	.....	.....	271 80
	Ripon	5,000	110,840	1,118	.....	115	205 63	66 40	.....	219 71	.....	.....	1,724 74
	Robertson & Pope	3,700	138,140	2,072	.....	60	50 53	.....	26 89	53 99	200 00	.....	2,463 41
	St-André-Avellin	43,153	118,475	592	.....	19	283 06	132 80	.....	.....	183 84	3,303 00	4,513 70
	Ste-Angélique	2,500	166,125	834	.....	54	41 19	.....	.....	49 76	.....	.....	978 95
P	Ste-Angélique, diss	1,200	155,679	622	.....	77	40 79	.....	100 00	43 17	.....	.....	882 96
	St-François-Régis	800	107,400	356	.....	31	34 58	.....	.....	36 94	200 00	.....	658 52
	St-Malachie	1,200	60,000	480	.....	42	55 29	.....	25 78	48 40	.....	.....	651 47
	St-Rémi-d'Amherst	4,500	48,445	605	399	73	48 49	.....	30 92	50 76	160 00	.....	1,367 17
P	St-Rémi-d'Amherst, diss	200	11,595	127	.....	11	5 65	.....	60 00	7 09	.....	.....	210 74
	Ste-Valérie-de-Ponsonby	2,200	23,345	466	210	29	28 91	.....	42 88	40 43	.....	.....	817 22
P	Ste-Valérie-de-Ponsonby, diss	1,000	16,160	240	.....	10	23 72	.....	100 00	.....	.....	.....	373 72
	Suffolk	500	37,900	1,137	384	89	108 78	.....	30 08	116 32	.....	.....	1,865 18
P	Suffolk, diss	770	15,750	126	.....	5	20 00	.....	100 00	26 25	.....	.....	277 25
	St-Sixte	1,200	96,150	581	.....	36	54 07	.....	22 50	54 74	.....	.....	748 31
P	St-Sixte, diss	758	58,355	291	.....	6	14 86	.....	85 00	18 91	.....	.....	415 77
	Ste-Véronique-de-Turgeon	1,400	49,130	491	177	23	19 79	.....	22 50	21 15	.....	.....	754 44
	Notre-Dame-de-Fourvière	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	22 50	.....	.....	.....	22 50
	Ste-Rose-de-Lima	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	22 50	.....	.....	.....	22 50
P	La-Macaza (Jewish Ind.)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	60 00	.....	.....	.....	60 00
	Pointe-Comfort	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50 00	.....	50 00
	St-Gérard-de-Montarville	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	200 00	.....	200 00
	St-Pierre-de-Wakefield	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	150 00	.....	150 00
	Mgr Latulipe, pour diverses écoles	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	500 00	.....	500 00
	Totaux	263,429	5,410,812	53,813	4,211	5,458	3,802 64	1,155 00	2,454 15	3,386 06	9,598 84	5,860 31	89,135 00
	LAC-ST-JEAN.												
	Doucet (canton Girard)	200	16,000	104	.....	.....	9 89	.....	50 62	10 58	.....	.....	175 09
	Hébertville, paroisse	7,850	369,285	2,025	.....	157	158 59	.....	.....	169 45	35 00	.....	2,545 04
	Hébertville, village (N.-D. de)	2,500	155,675	622	.....	145	83 72	66 40	.....	89 45	400 00	.....	1,406 57
	Honfleur	800	32,550	195	57	9	16 54	.....	26 89	17 67	30 00	.....	352 10
	Lac-des-Commissaires	500	21,775	43	.....	.....	13 97	.....	24 61	.....	80 00	.....	161 58

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contribution des municipalités.			Contribution du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100.00.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1910-11.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1910-11.				
LAC-ST-JEAN.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
La-Barre	5,500	250,000	500	55	50	55 77	66 40	26 80	59 60	100 00	.....	913 57
Normandin	4,800	483,925	1,209	654	53	108 28	66 40	.....	115 70	100 00	.....	2,306 38
Ouiatchouan	8,000	333,797	934	231	47	129 13	.....	80 69	167 32	100 00	.....	1,689 14
Péribonka	3,500	271,375	1,141	.....	50	71 84	.....	39 00	76 76	80 00	.....	1,458 60
Rivière-au-Doré	2,700	133,300	600	274	46	28 41	.....	23 36	30 36	50 00	.....	1,052 13
Roberval	39,374	489,792	2 987	.....	405	145 31	166 00	.....	.....	550 00	22,732 50	26,985 81
St-Amédée	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50 00	.....	50 00
St-André	2,000	75,100	375	.....	67	66 48	66 40	23 36	71 04	50 00	.....	719 28
St-Bruno	9,300	349,850	1,049	146	2	123 77	66 40	.....	132 25	100 00	.....	1,619 42
St-Cœur-de-Marie	10,000	360,613	1,803	83	61	102 46	66 40	24 75	109 48	253 84	.....	2,503 93
St-Félicien	8,400	416,250	1,456	594	107	157 31	66 40	.....	168 08	50 00	.....	2,598 79
St-François-de-Sales	900	153,000	520	.....	44	58 22	.....	78 23	.....	350 00	.....	1,050 45
St-Gédéon-de-Grandmont	9,650	363,975	1,565	76	140	134 48	66 40	.....	143 69	.....	.....	2,125 57
Ste-Edwidge *	.....	Pas de	rapport.	.....	.....	37 84	.....	31 46	.....	.....	.....	69 30
St-Henri-de-Taillon	1,500	118,750	522	.....	27	30 15	.....	28 05	32 22	100 00	.....	739 42
St-Jérôme	10,000	446,923	1,340	89	72	153 46	.....	.....	163 96	.....	.....	1,818 42
St-Jérôme, village	5,500	124,270	1,059	.....	.....	92 68	66 40	.....	.....	360 00	375 00	894 08
St-Joseph-d'Alma *	5,600	347,835	1,040	.....	63	126 62	.....	.....	162 36	.....	.....	1,391 98
St-Louis-de-Métabetchouan	6,000	319,142	1,308	67	146	121 21	66 40	.....	129 51	100 00	.....	1,938 12
Ste-Lucie-d'Albanel	2,500	169,650	1,016	.....	46	39 00	.....	28 05	41 68	50 00	.....	1,220 73
St-Méthode	4,000	153,675	329	.....	213	54 37	.....	31 46	58 10	135 00	.....	820 93
St-Michel-de-Mistassini	85,000	137,785	826	75	45	103 16	66 40	46 17	110 23	150 00	.....	1,421 96
St-Prime	6,768	388,855	1,166	646	159	136 93	.....	.....	157 38	50 00	.....	2,315 31
St-Thomas-d'Aquin	3,000	130,000	612	.....	14	147 29	.....	28 05	66 68	140 00	.....	996 02
Kiskisink	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	53 79	.....	.....	.....	53 79
Petit-Péribonka (mission)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	24 61	.....	.....	.....	24 61
Totaux	245,842	6,727,669	25,346	3,047	2,168	2,506 88	896 40	669 95	2,283 55	3,463 84	23,107 50	63,418 12

LAPRAIRIE.

Laprairie, paroisse	4,000	1,018,855	2,037		118	181 52			193 96			2,530 48
Laprairie, village	43,400	1,123,235	2,726		154	153 63	199 20				3,966 15	7,198 98
P Laprairie, village, diss *	1,225	19,035	73		66	15 32		50 00		50 00		254 32
St-Constant	7,700	1,138,110	1,586	430	84	171 26	66 40		183 38			2,521 04
P St-Constant, diss	400	62,550	100		6	6 31			6 35	50 00		168 66
St-Isidore	2,200	729,225	1,500	110	107	153 11	66 40		163 60	153 84		2,253 95
St-Jacques-le-Mineur	2,100	524,600	1,049		71	161 85	66 40		172 93			1,521 18
St-Philippe	14,800	907,506	2,467		131	198 76	66 40		212 37	60 00		3,135 53
Totaux	75,825	5,523,116	11,538	540	737	1,041 76	464 80	50 00	932 59	313 84	3,966 15	19,584 14

L'ASSOMPTION.

Charlemagne	4,500	145,150	671		52	99 32			106 12	30 00		958 44
Ile-Bouchard *	400	41,735	139		7	8 84		22 50				177 34
Lachenaie	10,000	402,100	1,809		58	74 63			79 75			2,021 38
L'Assomption, paroisse *	3,000	261,620	1,433		159	112 97				40 00		1,744 97
L'Assomption, ville	42,700	298,350	1,713		136	205 28	1,039 30			50 00	7,325 95	10,469 53
L'Epiphanie	29,375	470,000	1,175		49	169 42	99 60		181 02		4,912 40	6,586 44
Les-Laurentides	34,576	350,325	2,101	82	82	115 97	166 00				2,640 00	5,186 97
Mascouche (St-Henri)	5,800	835,241	2,088		159	214 73	66 40		226 05	153 84		2,908 02
P Mascouche " diss	600	90,430	226		2	14 65			19 04			261 69
Repentigny	2,000	257,270	771		64	68 00			72 66			975 66
St-Lin	2,500	680,440	1,701	189	37	186 53			199 30			2,312 83
St-Paul-l'Ermite	4,500	391,855	783		45	67 65	66 40		72 28			1,034 33
St-Roch	71,600	658,740	1,648		113	214 36	66 40		229 04		2,034 00	4,304 80
St-Sulpice	4,200	221,515	664		32	68 58			73 28			837 86
Totaux	215,751	5,104,771	16,922	271	995	1,620 93	1,504 10	22 50	1,258 54	273 84	16,912 35	39,780 26

LAVAL.

Bas-de-la-Gde-Côte-de-Ste-Rose	1,000	74,800	224		8	23 52			25 13			280 65
Bas-de-la-Pte-Côte-de-Ste-Rose	1,000	63,400	158		6	21 19			22 64			207 83
Bas-de-St-Martin	1,000	135,240	338		52	53 44			57 10			500 54
Bas-du-Bord-de-l'Eau	3,000	234,835	587		34	76 03			81 24			778 27
Côte-des-Lacasse	600	42 650	170	12	12				23 39			217 39
Côte-des-Perron	1,000	43,050	172		10	18 97			20 28			221 25
Côte-St-Antoine	1,250	43,400	22		22	20 61			22 02			86 63
Côte-St-Elzéar	1,000	82,600	287		12							290 00
Côte-St-François	1,000	133,050	399		27	30 39			32 47			488 86
Haut-de-la-Gde-Côte-de-Ste-Rose	510	56,275	225		7	19 56			20 90			272 46
Haut-de-la-Pte-Côte-de-Ste-Rose	2,000	66,045	158		16	26 89			28 74			229 63
Haut-de-St-Martin	2,000	75,950	189		9	22 35			23 89			244 24
L'Abord-à-Plouffe	1,000	105,250	715		36	66 83			71 41			889 24

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contribution des municipalités.			Contribution du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100.00.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1910-11.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1910-11.				
LAVAL.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
La-Grande-Côte	1,000	86,010	188	137	11	20 95			22 39	50 00		429 34
Les-Ecores	700	70,450	295		52	21 77			23 26			392 03
Pont-Viau	1,000	90,100	455		54	39 82			42 55			591 37
Ste-Dorothée No 1	1,650	53,758	134	150	50	17 34			18 54			369 88
Ste-Dorothée No 2	1,000	69,120	345		47	39 70			42 42			474 12
Ste-Dorothée, village	2,000	64,125	325		90	26 66			28 49			470 15
St-Elzéar	1,200	124,000	1,254	124	21	28 29			30 23	60 00		1,517 52
St-Elzéar-de-Laval *	5,000	98,600	394		20					500 00		914 00
St-François-de-Sales	3,800	640,010	1,370		40	99 78			106 62			1,616 40
St-Martin, village	30,750	278,650	1,114		30	98 85	132 80		105 62	153 84	1,910 00	3,545 11
Ste-Rose, village	39,810	821,875	1,648	821	94	161 73	132 80		172 81	713 84	2,956 25	6,700 43
St-Vincent-de-Paul	41,000	218,850	547		52	180 24	99 60		192 59		13,400 00	14,471 43
Totaux	145,270	3,772,094	11,713	1,244	812	1,114 91	365 20		1,214 73	1,477 68	18,266 25	36,207 77
LEVIS.												
Bienville	3,045	310,580	621		555	149 19	66 40					1,382 59
Charny	7,500	224,445	673	673	1,002	50 88	66 40		54 37	30 00		2,549 65
Chaudière	1,200	27,440	151	54	145	14 77			16 42			381 19
P Chaudière, diss	100	8,050	25	54	46	9 33		90 00	9 33			233 66
Etchemin, village	31,000	371,480	1,485		402	322 65	99 60		344 74	153 84		2,807 83
Lauzon, Partie-Est-du-village de	2,400	99,600	398		18	34 79				35 00		485 79
Lauzon, village	155,600	589,575	2,063		138	354 67	166 00				26,459 01	29,180 68
Le-Sault	1,250	54,080	189		1	34 81			37 20			262 01
Lévis, ville	398,500	2,077,227	5,194		1,240	574 58	1,039 30			225 00	37,637 37	45,910 25
P Lévis, ville, diss *	4,300	240,090	607		90	20 04						717 04

Pintendre *	2,925	195,645	439		118	68	81			73	53		699 34
Notre-Dame-de-la-Victoire	2,600	163,565	490		66	117	25			125	28		798 53
St-David	4,400	517,921	776	523	333	243	94	66	40	260	64	40 00	2,242 98
St-Etienne	1,800	182,711	548	600	60	75	33			80	50	425 00	1,788 83
St-Henri	9,000	629,680	1,637	968	289	239	98	66	40	256	41		3,456 79
St-Jean-Chrysostôme	6,500	260,000	910		210	75	56	66	40	80	74	160 00	1,502 70
St-Jean-de-St-Nicolas	1,500	68,730	96		43	19	67			21	03		179 70
St-Joseph-de-Lévis	1,600	145,302	464		6	43	31	66	40	46	28		525 99
St-Lambert	8,000	245,650	982		280	149	04	66	40	159	25		1,636 69
St-Nicolas	3,950	422,965	845	1,673	343	132	04			141	08		3,134 12
St-Nicolas, village	16,200	75,005	225		64	37	72	99	60	40	31	1,910 62	2,377 25
St-Omer, Ste-Helène-de-Breakyville	6,775	231,970	695	588	220	78	13			83	48	200 00	1,864 61
St-Romuald	43,800	36,700	275		41	50	63	99	60	22	50	57 23	6,540 75	7,086 71
P St-Romuald, diss	200	83,450	333		35	9	80			7	34		385 14
St-Télesphore	800	89,250	89		25	33	76			36	70		184 46
Totaux	714,945	7,381,111	20,110	5,133	5,770	2,931	68	1 968	90	112	50	1,931 86	1,268 84	72,547 75	111,774 53
L'ISLET.													
Ashford (St-Damase)	3,500	136,091	411		72	56	93			82	02	60 84	200 00		882 79
Lac-Noir	250	24,980	62	107	3	19	56			28	05	20 90			240 51
L'Islet	87,400	627,585	1,631	942	452	285	74	199	20			305 30	453 84	2,511 39	6,780 47
St-Adalbert	40	23,600	253		27	41	21			56	25		175 00		552 46
St-Aubert	9,800	283,977	795		138	153	69	66	40			164 22		1,410 00	2,727 31
St-Cyrille-de-Lessard	5,950	304,765	1,066		127	143	91	66	40			153 77	175 00		1,732 08
St-Eugène	3,000	225,390	676	175	140	171	98	66	40			183 75			1,413 13
St-Jean-Port-Joli	15,000	541,185	1,623		195	263	27	132	80			281 29	60 00		2,555 36
Ste-Louise	2,050	314,510	1,039		90	138	13					148 30			1,415 43
P Ste-Louise, diss	50	600	41			10	09			30	00	10 08			91 17
St-Marcel	1,875	41,580	415		45	48	90			65	67	52 25	175 00		801 82
St-Pamphile	13,000	287,780	1,831	1,575	81	105	01					156 26	100 00		3,848 27
Ste-Perpétue	2,650	190,200	950	72	219	78	24			28	05	83 60	135 00		1,565 89
St-Roch-des-Aulnaies	6,900	398,210	836	995	246	153	93	132	80			164 47	100 00	279 55	2,907 75
Totaux	151,465	3,400,253	11,529	3,866	1,835	1,670	59	664	00	290	04	1,785 03	1,573 84	4,200 94	27,514 44
LOTBINIÈRE.													
Deschaillons	47,000	285,450	1,998	795	276	197	94	232	40			211 50	213 84	5,211 42	9,136 10
Issoudun	2,000	130,000	656	12	59	80	80					86 34			894 14
Leclercville	1,600	77,250	309		75	61	13					65 32			510 45
Lotbinière	24,000	355,081	1,065	580	275	188	86	166	00			201 79	303 84	2,929 29	5,703 78
St-Agapit	5,500	163,880	819	508	569	127	38	66	40			136 10	180 00		2,405 88
Ste-Agathe No 1	1,600	67,600	388		11	33	88					36 20			419 08
Ste-Agathe No 2	8,000	184,699	1,015		100	86	28	66	40			92 19			1,350 87
St-Antoine-de-Tilly	4,050	264,759	661		540	148	35	66	40			109 20			1,584 95

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contribution des municipalités.			Contribution du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100.00.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1910-11.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1910-11.				
LOTBINIÈRE.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St-Apollinaire	9,050	248,225	744		715	159 28	66 40		170 19	150 00		2,004 87
Ste-Croix	78,000	409,312	1,432	1,786	257	201 79	66 40		215 60	2,150 84	4,327 00	10,439 63
St-Edouard	9,000	388,348	1,150	54	110	153 12			168 95	1,000 00		2,636 07
Ste-Emilie	5,300	262,800	857	612	46	74 75			79 87	150 00		1,819 62
St-Flavien	7,100	318,033	954	630	638	182 92	66 40		195 45			2,666 77
St-Gilles	5,000	130,210	1,153		87	92 68			97 04	100 00		1,529 72
St-Narcisse	3,000	139,402	697			90 59			96 79			884 38
St-Jacques-de-Parisville	3,500	124,660	434	408	66	65 20			69 67			1,042 87
St-Patrice-de-Beaurivage	2,400	137,720	828	192	75	81 74			87 34	35 00		1,299 08
Ste-Philomène-de-Fortierville	8,000	166,415	1,248		44	129 94			138 84	140 00		1,700 78
St-Sylvestre	14,200	190,750	1,144	1,182	162	158 49	99 60		165 71	200 00	3,296 99	6,408 79
P St-Sylvestre, diss	600	19,750	138		9	5 45		60 00	9 46			221 91
Rivière-du-Chêne								56 25		150 00		206 25
Villeroi								34 74		100 00		134 74
Totaux	238,900	4,064,344	17,640	6,759	4,114	2,320 57	896 40	150 99	2,493 35	4,876 52	15,764 70	55,015 73
MASKINONGÉ.												
Dumontier (St-Léon)	10,000	695,100	2,085		68	192 47	66 40		205 65			2,617 52
Hunterstown	1,500	129,240	387		88	64 39			68 80	230 00		838 19
Maskinongé	10,600	866,190	1,559		150	226 24	66 40		241 73	700 00		2,943 37
Rivière-du-Loup No 1	32,773	422,844	1,902		183	216 34	166 00		149 17		5,289 55	7,906 06
Rivière-du-Loup No 2, (paroisse)	9,401	860,982	1,377	93	73	139 61						1,682 61
St-Alexis	6,500	276,698	1,520		63	174 19			186 12	500 00		2,443 31
St-Didace	3,800	172,060	416	367	73	132 39	66 40		141 45	500 00		1,796 24
St-Didace, village	3,525	109,850	549		63	59 03			63 08			734 11
St-Justin	3,000	317,600	635		39	137 39			146 80			958 19

	St-Justin, village	2,000	93,245	344		222	38 89			41 55			646 44
	St-Paulin	24,506	293,035	1,172		199	144 85	132 80		154 77	1,000 00	2,180 26	4,983 68
	Ste-Ursule	6,000	525,275	1,575	977	58	232 72			249 69	100 00		3,192 41
P	Ste-Ursule, diss	2,000	25,670			6	12 38		50 00	12 19			80 57
	St-Ignace (mission)								90 00				90 00
	Totaux	115,004	4,850,989	13,621	1 437	1,285	1,770 89	498 00	140 00	1,661 00	3,030 00	7,469 81	30,912 70
	MATANE.												
	Causapscal	2,000	147,747	1,255	181	281	121 40	66 40	28 05	140 46			2,073 37
	Cedar-Hall	6,675	201,765	1,513	1,286	137	172 56	66 40		184 38			3,359 34
	Cherbourg	800	13,750	55		33	35 97		28 05	38 44			190 46
	Dalibaire (St-Ed.-des-Méchins)	1,700	45,225	407		54	64 85		56 10	69 30			651 25
	Kempt	1,200	54,959	629		42	74 98						745 98
	Les-Capucins (St-Paul)	1,000	98,500	788		57	25 73		27 05	27 50			926 28
	Matalick										200 00		200 00
	McNider	3,456	204,100	870	225	122	219 37	66 40		234 39	400 00		2,137 16
P	Métis	600	46,575	161		6	33 76			36 08			236 84
	Mont-Joli	30,000	264,273	2,403		392	95 71	166 00	22 50	102 27	1,153 84		4,335 32
P	Petit-Métis, village	700	87,420	349		4	34 23			36 58			423 81
	Ste-Angèle-de-Mérici	9,190	237,505	1,425	462	245	168 02	66 40	55 12	169 32	100 00		2,600 86
	St-Benoît-Labre	13,000	235,745	2,357	322	113	230 08	66 40			100 00		3,188 48
	St-Damase	3,560	80,095	1,081	106		104 32		23 36	111 47	160 00		1,586 15
	St-Edmond	5,800	126,230	1,262		118	72 65	66 40	22 50	77 63			1,619 18
	Ste-Félicité	5,000	104,385	1,043	213	194	168 25	66 40	22 50	179 77	60 00		1,946 92
	Ste-Flavie-de-Lepage	2,500	154,141	664		125	133 55			142 70	100 00		1,165 25
	Ste-Florence-de-Beaurivage	500	43,745	349		78	33 41		60 99	35 71	125 00		682 11
	St-Jérôme	4,500	128,825	644	487	74	133 67			142 82	50 00		1,531 49
	St-Jérôme, village	42,500	213,550	747	747	366	172 44	232 40		184 25	6,600 00	4,129 85	13,178 94
	St-Joseph-de-Lepage	2,500	79,664	451	232	53	42 03		27 56	44 91	230 00		1,080 50
	St-Léon-le-Grand	3,850	72,450	579	280	83	76 26		30 95	81 49	200 00		1,340 67
	St-Moïse	3,500	70,864	425	130	45	40 28		39 27	57 48			737 03
	St-Moïse, village	3,300	51,351	256	1,055	79	51 93	66 40		55 49			1,563 82
	St-Octave	3,500	173,805	1,042	296	221		66 40		274 82			1,900 22
	St-Rémi-de-la-Rivière-Métis		52,240	339	130	178	116 67				500 00		1,263 67
	St-Zénon-du-Lac-Amqui	1,800	30,025	450		10	22 00		56 25	23 51			561 76
	St-Ulric-de-Matane	9,500	192,645	1,348	92	79	200 85	66 40					1,786 25
	Sayabec	15,000	60,000	1,740		140	125 87	132 80	46 17	120 06			2,304 90
	Tessier, canton	2,800	48,915	440	23	58	77 66		28 05	82 98			709 69
	Canton-Nemtayé								30 40				30 40
	Ecole des Acadiens								29 56				29 56
	St-Luc										200 00		200 00
	Totaux	180,371	3,320,494	25,072	6,267	3,387	2,848 56	1,195 20	635 40	2,653 81	10,178 84	4,129 85	56,307 66

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contribution des municipalités.			Contribution du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100.00.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1910-11.	Pour les municipalités pauvres Pour l'année 1910-11.				
MÉGANTIC.	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Black-Lake	9,200	755,300	2,265	.....	582	114 80	66 40	60 00	.....	1,000 00	.....	4,088 20
Halifax-Nord	6,000	271,050	1,626	.....	60	160 91	.....	.....	171 93	500 00	.....	2,518 84
P Halifax-Nord, diss *	.....	Pas de	rapport.	.....	.....	.....	.....	80 00	.....	.....	.....	80 00
Inverness	4,450	114,395	686	.....	55	61 13	.....	58 71	126 52	.....	.....	987 36
P Inverness	7,000	234,795	2,342	753	973	118 41	348 00	.....	65 32	65 00	.....	4,664 73
Irlande-Nord	4,500	88,635	1,107	549	51	112 73	.....	44 93	122 54	.....	.....	1,987 20
P Irlande-Nord, diss	750	40,775	244	.....	23	29 44	.....	125 00	.....	.....	.....	421 44
P Irlande-Sud	3,000	139,800	1,046	.....	.....	91 63	186 00	200 00	97 91	.....	.....	1,621 54
Laurierville	5,000	90,500	905	.....	82	61 82	66 40	.....	66 06	200 00	.....	1,381 28
P Leeds	3,000	117,000	819	16	171	57 20	163 00	180 00	68 05	.....	.....	1,474 25
Leeds, diss	1,900	41,250	517	144	127	35 25	.....	41 04	30 73	100 00	.....	995 02
Leeds-Est	500	40,375	201	64	10	28 62	.....	52 61	31 48	.....	.....	387 71
P Leeds-Est, diss	500	7,625	47	.....	10	10 62	.....	60 00	10 45	.....	.....	138 07
P Leeds-Sud	4,000	73,000	562	.....	100	66 37	153 00	150 00	.....	.....	.....	1,031 37
Nelson	600	51,195	435	.....	.....	40 54	.....	.....	42 30	.....	.....	517 84
P Nelson, diss	500	23,150	339	.....	31	9 64	.....	85 00	11 32	.....	.....	475 96
Notre-Dame-de-Lourdes	2,900	100,660	754	1,016	16	56 70	.....	28 05	60 59	50 00	.....	1,981 34
Plessisville	35,104	403,925	1,615	.....	102	184 67	166 00	.....	197 31	153 84	3,177 42	5,596 24
Sacré-Cœur-de-Marie	5,500	190,350	1,522	93	222	145 20	.....	23 36	155 14	.....	.....	2,160 70
St-Alphonse-de-Thetford	24,000	134,000	1,675	.....	70	342 71	99 60	.....	.....	.....	6,833 65	8,241 96
P St-Alphonse-de-Thetford, diss	600	58,200	349	.....	296	25 24	255 00	.....	21 65	.....	.....	955 89
Ste-Anastasie	9,000	221,010	1,547	1,100	222	171 28	66 40	.....	183 01	100 00	.....	3,389 69
P Ste-Anastasie, diss	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25 00	.....	25 00
St-Ferdinand-d'Halifax	73,000	415,545	2,493	2,268	845	258 00	166 00	.....	268 10	50 00	1,950 00	8,298 10
P St-Ferdinand-d'Halifax, diss	600	22,266	128	.....	20	12 48	.....	.....	20 90	.....	.....	181 38
St-Joseph-de-Coleraine	300	139,342	1,045	.....	89	38 42	.....	.....	41 06	30 00	.....	1,243 48
St-Pierre-Baptiste	4,200	151,035	906	.....	54	85 36	.....	55 12	95 80	.....	.....	1,196 28
P St-Pierre-Baptiste, diss	1,800	46,260	184	.....	60	16 75	.....	70 00	13 31	.....	.....	344 06

	Somerset-Nord (Ste-Julie)	5,000	197,375	1,085		195	103 51			110 60			1,494 11
	Somerset-Sud (St-Calixte)	6,500	459,010	2,065		79	117 13			125 16			2,386 29
	St-Antoine-de-Pontbriand *	3,800	73,900	443	1,065	71	58 22		39 15	62 21	100 00		1,778 58
	Ville de Thetford-Mines *	22,200	690,044	3,345		455	383 31				150 00		4,333 31
	Rivière-aux-Morts								35 29				35 29
	Totaux	245,404	5,391,767	32,297	7,194	5,164	2,998 09	1,735 80	1,388 26	2,199 45	2,523 84	11,961 07	66,412 51
	MISSISQUOI.												
	Bedford, ville	5,500	217,955	653		97	82 90	66 40					899 30
P	Bedford, ville	3,800	280,160	1,400		16	73 12	326 00					1,815 12
P	Clarenceville (St-Geo.-de)	2,000	265,454	1,460		42	87 33	181 00		93 31	75 00		1,938 64
P	Cowansville	9,000	399,905	1,999	113	600	57 63	325 00		61 58			3,156 21
P	Dunham	4,300	609,805	1,829	190	183	156 49	242 00		167 21	60 00		2,827 70
P	Dunham, village	2,500	84,050	462		89	18 86	235 00		20 15	545 00		1,370 01
	Farnham-Ouest, paroisse *	8,000	103,926	1 357		43	116 55			85 59			1,602 14
P	Freligsburg	1,150	436,955	1,310		153	87 56	237 00		93 56			1,881 12
	Notre-Dame-des-Anges	7,500	339,745	1,529		118	142 05			151 78			1,940 83
P	Philipsburg (St-Armand-Ouest)	2,500	383,420	1,141		72	78 36	92 00		70 67	40 00		1,494 03
	Philipsburg (St-Armand-Ouest)	3,350	159,795	649		194	66 13		101 67	83 73			1,094 53
	Ste-Croix-de-Dunham	6,000	108,465	433	335	109	77 03		76 24	82 36	535 00		1,647 63
	St-Damien-de-Stanbridge	1,500	16,815	432		14	51 89			73 78			571 67
P	St-Damien-de-Stanbridge, diss.	300	56,160		196	4	12 53			8 83			108 36
	St-Frs.-d'Assise-de-Freligsburg	2,000	105,000	270		40	69 28		80 58	74 03		1,145 48	1,679 37
P	St-Ignace-de-Stanbridge	2,500	153,200	612		14	52 74			56 36	35 00		770 10
	St-Ignace-de-Missisquoi	3,000	157,345	786		11	61 36		39 15	65 56	60 00		1,023 07
	St-Jacques-de-Clarenceville	13,000	69,950	175		126	39 12		101 50		2,300 00		2,741 62
	St-Joseph-de-Béranger	500	52,190	130		12	22 82		22 50	24 38			211 70
	St-Pierre-de-Vérone	2,000	174,800	611	135	20	49 71			53 12			868 83
	St-Romuald-de-Farnham-Ouest, village *	68,800	1,176,100	2,940		162	280 53	199 20				12,525 60	16,107 33
P	St-Romuald-de-Farnham-Ouest, village, diss	5,000	246,125	1,036		427	59 19	237 00					1,759 19
	Ste-Rose-de-Lima-de-Sweetsburg	1,200	79,200	238		103	90 24		110 25	96 42			637 91
P	St-Thomas	800	206,255	1,031		45	55 65			59 47	20 00		1,212 12
P	Stanbridge-Est	4,000	252,000	1,008		112	82 78	209 00		88 46	20 00		1,520 24
	Stanbridge-Est	2,000	55,465	194		36	18 51		22 50	19 78			290 79
P	Sweetsburg, village	6,125	129,868	191		28	19 67			21 03	30 00	2,334 00	2,620 70
	Freligsburg, diss								84 37				84 37
	Totaux	168,325	6,270,108	23,879	969	2,871	2,010 03	2,349 00	638 76	1,551 10	3,720 00	16,005 08	53,880 63

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contribution des municipalités.			Contribution du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100.00.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1910-11.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1910-11.				
MONTCALM.	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Chertsey	2,000	40,670	813			146 94		28 05	144 81			1,132 80
Kilkenny (St-Calixte)	4,500	53,649	1,072			98 17		22 50	101 77	35 00		1,329 44
P Kilkenny (St-Calixte), diss	200	10,875	108		3	9 53		75 00	13 19			208 72
L'Ascension	1,600	43,811	438		27	75 80		22 50	80 99	100 00		744 29
Rawdon	24,750	276,616	830	72	37	74 39	66 40		102 76	3,500 00	6,340 90	10,941 45
P Rawdon, diss	4,000	180,207	720		39	33 99	209 00		36 20			1,038 19
St-Alexis	13,500	506,085	1,062	372	101	134 25			143 45			1,812 70
St-Donat	3,000	31,348	626		41	43 78		44 93	46 78	500 00		1,302 49
St-Esprit	142,570	630,400	1,134		120	162 08	65 40		173 18		2,400 00	4,055 66
St-Jacques No 1	81,200	470,510	2,346		90	156 72	166 00		153 52	2,153 84	14,288 92	26,919 00
St-Jacques No 2	4,000	606,320	1,212	123	49	156 72			167 46			1,708 18
Ste-Julienne	6,500	317,920	1,017	221	58	150 09			160 36	60 00		1,666 45
St-Liguori	15,017	356,835	1,100	278	27	144 61	66 40		154 52		1,993 46	3,763 99
Ste-Marie-Salomé	4,000	327,025	963		19	81 97						1,063 97
Wexford	1,800	57,885	578	288		48 55		28 05	50 14	100 00		1,092 74
Notre-Dame-de-la-Merci								81 33				81 33
Totaux	308,637	3,910,156	14,019	1,354	611	1,517 59	574 20	302 36	1,529 13	6,448 84	25,023 28	45,395 40
MONTMAGNY.												
Berthier	3,500	214,745	472	82	219	125 75	66 40		134 36			1,099 51
Cap-St-Ignace	48,720	571,810	2,007		81	409 75	166 00		437 80		3,004 06	6,105 61
Grosse-Ile	8,000				112	13 27		34 40	14 18	50 00		223 85
Ile-aux-Grues	1,650	203,070	324		88	60 19	66 40		64 32			602 91
Montmagny, village	32,500	541,259	2,165		1,072	220 82	265 60				9,341 00	13,064 42

P Montmagny, village, diss	.....	1,700	5	.....	40	2 62	.....	50 00	.....	.....	.....	97 62
Notre-Dame-du-Rosaire	2,500	103,405	680	.....	39	38 42	.....	50 97	41 06	100 00	.....	949 45
Ste-Apolline	2,000	158,712	639	537	26	30 50	.....	34 40	32 60	100 00	.....	1 399 50
Ste-Euphémie	3,000	94,875	474	474	34	53 09	.....	.....	56 73	200 00	.....	1,291 82
St-Fabien-de-Panet	1,100	90,775	272	100	27	66 96	.....	53 66	71 54	150 00	.....	741 16
St-François	27,300	387,913	969	.....	505	177 92	166 00	.....	190 10	188 84	3,936 25	6,133 11
St-Paul-de-Montminy	8,500	255,017	1,275	1,698	77	143 22	66 40	.....	153 03	30 00	.....	3,442 65
St-Pierre	14,400	326,921	817	.....	134	131 22	66 40	.....	140 21	.....	3,074 29	4,363 12
St-Thomas	9,000	693,883	1,735	3,525	152	314 15	.....	.....	335 66	.....	.....	6,061 81
Totaux	162,170	3,574,085	11,834	6,416	2,606	1,787 88	863 20	223 43	1,671 59	818 84	19,355 60	45,576 54
MONTMORENCY.												
L'Ange-Gardien	7,800	423,220	683	1 454	525	.....	66 40	.....	146 68	1,000 00	.....	3,875 08
Château-Richer	25,000	471,310	2,359	.....	248	169 07	132 80	.....	180 64	2,560 00	.....	5,649 51
Les-Crans	Pas	d'école...	.....	.....	.....	.....	.....	23 36	18 41	.....	.....	41 77
St-Achillée	500	16,680	93	.....	4	16 65	.....	23 36	17 78	75 00	.....	229 79
St-Adolphe *	350	14,700	81	.....	4	13 85	.....	28 05	14 81	.....	.....	141 71
Ste-Anne-de-Beaupré	25,000	615,575	3,693	.....	881	208 54	132 80	.....	222 82	453 84	.....	5,592 00
Ste-Brigitte-de-Laval	3,600	83,283	333	832	31	76 50	.....	49 83	81 74	335 00	.....	1,739 07
Ste-Famille	7,460	210,260	526	.....	42	87 44	166 00	.....	93 43	153 84	2,042 24	3,110 95
St-Ferréol	3,000	160,230	560	.....	.....	122 49	.....	22 50	130 88	.....	.....	835 87
St-François	400	83,735	418	.....	37	57 75	.....	.....	61 71	140 00	.....	714 46
St-Jean	5,000	227,045	590	215	365	132 39	66 40	.....	141 45	181 00	.....	1,691 24
St-Joachim	5,650	409,187	818	.....	64	99 32	66 40	.....	106 12	1,000 00	.....	2,153 84
St-Laurent	12,460	223,875	783	775	101	92 80	132 80	.....	99 15	.....	2,608 43	4,592 18
Ste-Pétronille	1,000	77,800	311	.....	12	25 61	.....	.....	27 37	100 00	.....	475 98
St-Pierre	3,200	208,095	520	315	42	69 28	66 40	.....	74 02	.....	.....	1,086 70
St-Tite	2,400	226,450	792	.....	32	121 09	.....	.....	129 39	500 00	.....	1,574 48
Totaux	102,820	3,451,445	12,560	3,591	2,388	1,292 78	830 00	147 10	1,546 40	6,498 68	4,650 67	33,504 63
MONTRÉAL.												
Montréal, Commissaires Catholiques	3,571,844	139,989,079	600,093	.....	...	18,460 63	4,137 00	.....	.....	.....	633,000 00	1,255,690 63
Montréal, Commissaires Protestants	3,119,767	118,293,340	473,173	118,293	46,255	7,643 00	1,185 00	.....	.....	.....	.....	646,549 00
Ecole Noël	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	200 00	.....	200 00
Totaux	6,691,611	258,282,419	1,073,266	118,293	46,255	26,103 63	5,322 00	.....	.....	200 00	633,000 00	1,902,439 63

* Y compris la valeur des maisons d'école qui n'appartiennent pas à la commission scolaire ($1,491,260).

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contribution des municipalités.			Contribution du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100.00.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1910-11.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1910-11.				
NAPIERVILLE.	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Sherrington	5,800	484,320	1,114		74	164 18	66 40		175 42			1,594 00
St-Cyprien	31,900	850,000	2,150		73	250 43	132 80		268 23	35 00	4,200 00	7,109 46
P St-Cyprien, diss	600	38,148	106			5 15			4 85	20 00		136 00
St-Édouard	3,150	494,452	1,384		57	128 66			137 47			1,707 13
St-Michel	8,800	573,375	1,091		35	155 56	66 40		166 21		1,500 00	3,014 17
St-Rémi	61,400	1,071,416	2,893		125	284 35	66 40		308 41		6,300 00	9,977 16
P St-Rémi, diss	500	26,600	63	3	10	10 24			6 35			92 59
Totaux	112,150	3,538,311	8,801	3	374	998 57	332 00		1,066 94	55 00	12,000 00	23,630 51
NICOLET.												
Bécancour	21,850	417,765	1,167		52	201 44	132 80		215 23	500 00	2,221 20	4,489 67
Gentilly	14 080	603,370	2,111	1 750	309	251 27	66 40		268 58	40 00	2,867 22	7,663 37
Nicolet, paroisse	5,809	464,409	1,346	29	50	153 46			163 97	150 00		1,892 43
Nicolet, ville	305,000	414,839	2,074		148	259 07	1,006 10				22,711 26	26,198 43
Ste-Angèle	16,545	295,555	886		55	122 37	66 40		130 76		3,491 57	4,752 10
Ste-Brigitte-des-Saults	6,150	289,350	1,562	2,143	58	120 39			128 64	30 00		4,042 03
Ste-Cécile-de-Lévrard	2,400	179,620	359	471	72	91 02			94 05			1,087 07
St-Célestin No 1	12,885	168,160	369		42	65 90	66 40		70 42	40 00	1,358 00	2,011 72
St-Célestin No 2	5,500	306,528	1,534	2,099		103 04			110 10			3,844 14
Ste-Eulalie	6,000	264,615	1,058	946		125 87			134 49	160 00		2,424 36
Ste-Gertrude	16,400	371,860	1,268	1,096	73	204 00	132 80		217 97	35 00	1,774 53	4,801 30
St-Grégoire	16,460	703,832	1,548		60	213 78	166 00		228 42	200 00	2,880 16	5,296 36
St-Joseph-de-Blandford	3,700	188,000	558		60	66 25				30 00		714 25
St-Léonard	19,250	417,300	2,325	305		163 36	132 80		174 55		4,039 66	7,140 37
Ste-Marie-de-Blandford	3,000	108,700	661		23	52 51		28 05	56 11	200 00		1,020 67

Ste-Monique	22,645	490,290	1,961		128	229 85	66 40		245 59	300 00	2,240 14	5,170 98
Ste-Perpétue	5,000	312,065	1,787		134	109 33			116 82	200 00		2,347 15
St-Pierre-les-Becquets	15,300	255,557	894		57	127 03	66 40		135 73		2,298 48	3,578 64
St-Samuel-de-Horton	1,200	118,190	590	21	50	63 11		23 36	67 43			814 90
Ste-Sophie-de-Lévrard	2,800	304,600	2,132		50	106 42			113 71			2,402 13
St-Sylvère	3,500	223,975	941		114	120 63		22 50	128 89	250 00		1,577 02
St-Wenceslas	6,500	513,010	1,333		90	189 33	66 40		202 29	100 00		1,951 02
Très-Précieux-Sang	1,500	171,760	429	40	53	64 62			69 05			655 67
Totaux	513,465	7,613,350	28,891	8,900	1,678	3,204 05	1,968 90	73 91	3,072 70	2,235 00	45,882 22	95,905 78

OTTAWA.

Aumond, canton	1,000	30,340	182	55	63	79 52		23 36	84 97			487 85
P Aylmer	39,000	304,310	3,043		676	176 05	99 60			50 00	10,289 39	14,334 04
Aylmer, diss	6,000	395,565	2,373		452	90 71	293 00					3,208 71
P Aylwin	3,000	45,025	540		200	75 98		140 00	79 75			1,035 73
Aylwin, diss	300	11,250	123		26	17 75		22 50	20 40			205 65
Bouchette	4,000	83,140	1,878		154	165 34		22 50	176 66			2,396 50
Cameron	2,000	36,235	724	543	71	72 54		25 78	77 51			1,513 83
Cantley	1,350	41,339	529		18	60 87		28 12	77 01			713 00
P Cantley, diss	1,000	20,900	33		33	19 17		60 00	25 63	40 00		213 80
Dechêne										150 00		150 00
P Eardley	4,800	106,000	1,272		61	71 72			76 64	70 00		1,551 36
Eardley	3,000	70,273	699	173	80	85 00		58 45	91 19			1,186 64
Egan	1,100	29,800	529		33	64 28		46 17	69 67			742 12
P Egan, diss	500	2,750	44		4	7 33		60 00	6 84			122 17
Fieldville & Stagsburn	2,000	24,100	160		90	40 63						290 63
Gracefield	2,500	16,287	570		35	31 43	66 40	22 50	33 59	500 00		1,258 92
Hincks	1,900	23,440	240	240	68	91 05		25 78	97 29	400 00		1,162 12
Hull, Commissaires Catholiques	229,899	5,726,493	45,811		3,883	1,512 08	199 20			60 00		51,465 28
P Hull, Commissaires Protestants	15,000	877,321	3,509		395	117 25	293 00			150 00		4,404 25
P Hull, canton	6,000	253,759	1,777	1,767	56	95 53			101 89	35 00		3,832 42
Hull, canton, diss	900	39,701	198		62	38 95		23 36	41 80			304 11
La-Pêche										20 00		20 00
Lowe	24,000	37,450	675		91	85 76			113 96			965 72
P Lowe, diss	300	4,550	91		74	10 30		50 00	32 10			257 40
P Lowe-Sud	325	8,550	128	21	59	14 67		60 00	15 68			297 35
Maniwaki	11,000	150,520	2,408		480	170 53	66 40	28 05	184 75	140 00		3,477 73
P Maniwaki, diss	1,400	26,430	396		14	20 19		60 00	19 04	30 00		539 23
P Masham	3,000	50,000	750		72	47 60			57 60	50 00		977 20
Masham, diss*	150	4,275	42		9	6 63						57 63
Northfield	1,000	20,850	1,042		21	42 50			45 40	50 00		1,200 90
P Northfield-centre	300	4,475	134			12 69		60 00	13 56			220 25
Pointe-Gatineau	23,250	195,096	274		360	184 32	132 80		106 94	153 84		1,301 90
St-Alphonse-de-Lytton	1,800	20,275	202		18	36 21		26 89	38 69	130 00		451 79

COMTES ET MUNICIPALITES.	Valeur des maisons d'écoles, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contribution des municipalités.			Contribution du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100.00.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1910-11.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1910-11.				
OTTAWA.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Ste-Cécile-de-Masham	7,200	57,665	718	2,102	253	156 37			167 08			3,306 45
St-Edouard-de-Wakefield	700	46,015	322		43	55 42		28 05	58 00			507 07
St-Etienne-de-Chelsea	1,200	56,595	708		75	74 44			106 00			963 44
P St-Etienne-de-Chelsea, diss	3,800	72,370	814		115	92 30		100 00	72 16			1,193 46
St-Jean-de-Wakefield*	200	15,675	109		16	22 00		33 98	23 51			204 49
St-Joseph-de-Wakefield*	1,000	35,828	179		10	33 30						222 30
Ste-Philomène d'Egan	2,380	38,575	1,154		102	94 89		22 50	101 39			1,474 78
Templeton-Est	4,800	83,350	1,500	476	151	136 10		22 50	156 14	35 00		2,476 74
P Templeton-Est, diss	1,400	36,500	584		50	40 32		150 00	31 97			856 29
Templeton-Nord	3,000	53,159	1,794		62	113 56			124 41	60 00		2,153 97
P Templeton-Nord, diss	300	21,361	320			17 52		60 00	15 43			412 95
Templeton-Ouest	2,400	70,600	1,059		65	101 68			111 47			1,337 15
P Templeton-Ouest, diss	1,300	17,393	531		28	31 29			30 61	30 00		650 90
P Vallée-Gatineau	400	16,800	84		39	7 21		60 00	7 71			197 92
P Wakefield	759	38,405	2,304		52	23 05		80 00	24 63			2,483 68
P Wakefield-Nord	750	17,575	87		90	19 79		60 00	21 15			277 94
Wright	2,500	97,260	986	111	83	50 54		130 00	51 70			1,412 24
P Wright, diss	1,500	28,635	644		30	21 41			25 20			720 61
P Lower Northfield, école indépendante								60 00				60 00
P Alleyn, école indépendante								50 00				50 00
Totaux	427,863	9,463,260	84,273	5,488	8,921	4,635 77	1,150 40	1,700 49	2,907 72	2,153 84	10,289 30	121,518 61

PONTIAC.

	Aberdeen	500	13,725	192		60	33 30			35 58		320 88
	Aldfield-Est	350	10,533	195		12	37 18			44 30		286 48
P	Aldfield-Est, diss.	500	6,490	77	18	12	23 25		65 00	21 03		216 28
	Aldfield-Sud	800	10,475	77			34 69			37 07	30 00	178 76
P	Alleyn	425	10,800	54	27	29	11 76		60 00	12 57	35 0	229 33
P	Bristol	4,000	442,785	3,100	140	140	244 27		200 00	241 36	60 00	4,125 63
	Bristol, diss		7,294	47		2	16 19			36 95		102 14
P	Bryson	720	22,907	343		13	16 52		60 00	27 99		460 51
	Bryson, diss.	800	23,955	283		7	42 63			35 21		367 84
	Calumet	3,000	166,350	1,473		143	140 69			145 44	150 00	2,052 13
P	Calumet, diss.	550	35,400	192		16	15 22		60 00	21 15		304 37
P	Campbell's Bay	1,300	33,050	495			22 00		60 00	23 51	50 00	650 51
	Canton Fabre	3,200	140,294	935		106	20 14			30 61	40 00	1,131 75
P	Cawood	450	10,225	157		24	9 89		60 00	10 58		261 47
	Clapham canton *	300	28,928	360		74	75 22			80 37		589 59
	Chichester	2,000	67,365	812	73		83 48			89 20		1,141 68
P	Clarendon	13,750	700,970	5,257			318 57			340 39	75 00	5,690 96
	Dorion	250	34,192	114		17	30 27			32 35	50 00	243 62
	Duhamel-Ouest	800	113,485	1,010	98	27	39 24					1,174 24
	Fort-Coulonge	1,650	74,267	742		188	51 81	66 40		55 36		1,103 57
P	Fort-Coulonge, diss.							153 00				153 00
	Guigues-canton *	12,754	254,324	2,000	20	137	69 30	66 40		74 13	35 00	3,274 94 5,676 77
	Ile-des-Allumettes	7,064	183,502	2,752	682	210	221 83			247 70		4,113 53
	Lalement	800	25,845	358		17	40 75			43 54		459 29
	Laverlochère & Baby	4,700	102,215	563	384	32	20 60			43 30		1,042 90
P	Leslie	1,000	24,400	440		25	20 61		160 00	44 79		690 40
	Leslie, diss	450	32,345	389		43	21 30				75 00	528 30
P	Litchfield Lower	900	30,335	182		19	12 22		60 00	13 00	200 00	486 28
	Litchfield Upper	495	12,750	127		6	6 96			7 22		147 18
P	Litchfield Upper, diss	2,500	43,019	494		27	36 58		60 00	39 31	50 00	706 89
	Lorrainville	3,600	284,045	1,136	1,014	53	15 02			77 38		2,295 40
	Mansfield	3,500	48,960	979	229	116	78 92			81 74		1,484 66
P	Mansfield, diss	5,000	97,911	783		67	22 73		60 00	26 87		950 60
	Mansfield Sud	400	14,330	143	2	16	19 91			21 27		202 18
P	Onslow-Centre	950	52,337	235		16	19 56			20 9	20 00	311 40
	Onslow-Nord	800	59 3[illegible]5	293		47	32 05			31 73		403 78
P	Onslow-Nord, diss	480	14,500	159		11	20 23		60 00	24 14		274 37
P	Onslow-Sud	3,000	139,834	1,118		56	67 40			72 03	50 00	1,352 43
	Onslow-Sud, diss	500	60,173	248		17	17 01			18 16		360 17
	Pontiac *	300	47,025	129		60	25 96			27 74		242 76
P	Portage-du-Fort	3,000	40,545	544		29	18 66					591 66
	Portage-du-Fort, diss	1,550	29,685	386		84	39 22	66 40		30 08		606 60
P	Quyon	3,000	59,573	744		116	28 29	180 00		30 43		1,148 52
P	Shawville	3,200	254,245	1,420		446	75 45	325 00		80 62	2,500 00	4,853 07
	Shen	1,350	68,225	682		24	68 81	66 40		75 53		914 74
	Ste-Elizabeth-de-Franktown	2,500	119,288	1,192	68	80	103 35			105 38	75 00	23 73
P	Ste-Elizabeth-de-Franktown, diss.	900	26,035	260		34	38 59		90 00	40 28		468 87

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contribution des municipalités.			Contribution du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100.00.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1910-11.	Pour les municipalités pauvres Pour l'année 1910-11.				
PONTIAC.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Ste-Marie-de-Quyon	3,500	66,700	533		126	50 06			53 50	150 00		912 56
St-Placide	1,450	72,426	547		27	46 57			49 76			670 33
Témiscamingue-Nord	5,000	203,000	2,131		110	9 08			9 70			2,259 78
P Thorne	3,525	88,265	1,002	285		111 78		180 00	119 43	50 00		1,754 21
Ville-Marie *	33,000	342,691	2,399		82	60 54	66 40		64 69	153 84	5,235 00	8,061 47
P Waltham	2,000	45,000	450	16	23	35 04		120 00	37 45			681 49
Long Sault										250 00		250 00
Huderfield (Vinton)										75 00		75 00
Diverses municipalités pauvres												
Payé à Mgr de Pembroke								393 75				393 75
" à Mgr Latulipe								675 00				675 00
Totaux	148,513	4,926,873	39,747	3,056	3,044	2,720 70	996 00	2,423 75	2,935 58	4,173 84	8,509 94	68,703 81
PORTNEUF.												
Bois de l'Ail	1,000	100,340	251		33	46 22			49 39			379 61
Cap-Santé, paroisse	1,500	160,730	482	35	106	60 08	66 40		85 47			834 95
Cap-Santé, village	1,600	120,000	343		27	29 92			31 97			431 89
Deschambault	27,000	292,157	876	31	416	197 94	99 60		211 50		3,163 04	4,995 08
Grondines No 1	1,500	171,975	859		77	86 28	66 40		92 19			1,180 87
Grondines No 2	1,200	81,936	409		82	54 02			57 73			602 75
Lac-St-Joseph	800	16,335	147		22	9 31			9 95			188 26

Les-Ecureuils	2,500	160,000	406		62	60 66	66 40		64 82			659 88
N.-D.-des-Anges	2,250	172,520	1,121		140	132 85	66 40	25 78	141 95		2,183 00	3,810 98
Neuville	6,500	119,740	419	2,000	45	62 64				1,153 84		3,680 48
Pointe-aux-Trembles	13,700	203,620	305	35	15	62 76	99 60		133 99		926 15	1,577 50
Portneuf	11,990	282,440	1,412		214	164 52	132 80		193 58	500 00		2,616 90
P Portneuf, diss	2,000	112,312	351			16 66	116 00			25 00		508 66
St-Alban	2,500	161,150	725		63	81 04			86 59			955 63
St-Alban, village	1,200	58,850	294		93	61 36	66 40		65 56			580 32
St-Augustin	27,900	414 760	1,534	622	108	161 26	132 80				2,177 56	4,735 62
St-Basile	3,500	162,400	570	317		84 18			89 95			1,061 13
St-Basile, village	4,500	138,825	967	690	71	76 85	66 40		82 11			1,953 36
St-Bernardin	83,800	117,150	470		128	84 88	66 40	58 71	90 70	1,140 00	4,373 31	6,412 00
St-Casimir	6,400	203,910	1,019		149	119 11			127 27	153 84		1,568 22
St-Casimir, village	45,400	212,475	2,124	424	924	170 81	132 80		182 51		1,425 00	5,383 12
Ste-Catherine	2,200	210,746	1,264		54	122 49	66 40	22 50	130 88	250 00		1,910 27
Ste-Christine	1,900	73,125	548		65	71 78		23 36	78 01	150 00		936 15
P Ste-Christine, diss	200	56,425	151		1	5 53		50 00	4 60			212 13
St-Gilbert	1,400	78,690	133		28	54 60			58 35			273 95
Ste-Jeanne de Neuville	7,000	511,300	2,302	360	430	183 27	66 40		174 55	303 84		3,820 06
St-Léona d-de-Port-Maurice	3,200	94,670	473		147	89 07		22 50	95 17	250 00		1,076 74
St-Marc-des-Carrières	4,000	138,710	792		165	102 46		22 91	109 48			1,194 85
St-Raymond, paroisse	6,000	234,785	1,760	185	268	219 69			231 15	300 00		2,963 84
P St-Raymond, paroisse, diss	1,000	27,000	400		61	12 72		100 00	17 17			590 89
St-Raymond, village	52,700	202,950	1,808		580	180 48	232 40		192 84	153 84	3,027 40	6,174 96
St-Rémi-du-Lac-au-Sable	8,300	158,706	1,190			80 80		23 36	119 9	1,750 00		3,164 08
St-Thuribe	1,600	130,600	650		46	66 60			71 16	1,000 00		1,833 76
St-Ubalde	7,900	266,640	1,599		92	137 16			146 56	1,000 00		2,974 72
Lac-Edouard								44 71				44 71
Rivière-à-Pierre								53 66				53 66
Pearl-Lake								34 97				34 97
Totaux	346,140	5,641,972	28,154	4,699	4,715	3,150 00	1,543 60	482 46	3,227 07	8,130 36	17,275 46	71,376 95
QUÉBEC CITÉ.												
Commissaires catholiques	607,000	28,000,000	110,000			7,084 20	1,992 00			550 00	121,323 01	240,949 21
Commissaires protestants	73,026	4,000,000	13,000	6,798	2,665	504 41	1,285 00					24,252 41
Totaux	680,026	32,000,000	123,000	6,798	2,665	7,588 61	3,277 00			550 00	121,323 01	265,201 62

* Y compris l'évaluation de maisons d'école qui n'appartiennent pas à la commission scolaire $301,161.

General Statistics of the Cost of Education.- Year 1911-12.—*Continued.*

COUNTIES AND MUNICIPALITIES.	Valu of school-houses, furniture and school appliances.	Value of taxable real estate.	Municipal Contributions.			Government Contributions.			For public schools in rural municipalities paying not less than $100.00 to teachers.	Other grants.	Cost of maintenance of independent subsidized schools.	Total.
			Annual taxes.	Special taxes.	Monthly Contributions.	For public schools. Annual grants, comprising legal deductions.	For superior education. For year 1910-11.	For schools in poor municipalities. For year 1910-11.				
QUEBEC, COMTÉ	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Ancienne-Lorette, paroisse	10,500	696,855	1,254	963	355	211 10			225 56			3,008 66
Ancienne-Lorette, village	6,000	204,220	1,303		242	95 83	66 40		103 01			1,810 24
Beauport, paroisse	53,850	1,606,113	3,212	971	1,465	434 13	166 00		575 40	553 84	5,421 42	12,798 79
P Beauport, par., et Mont., ville, diss.	60	70,010	187		48	9 73		50 00	10 20			304 93
Cap-Rouge (St-Félix)	9,000	157,266	532		138	48 55	132 80		51 85			903 23
Charlesbourg	6,500	438,220	2,191	1,250	198	143 33			153 15			3,935 48
Laure, canton	800	10,000	40		143	17 69			18 91	380 00		599 60
Limoilou	82,500						99 60			1,000 00	6,640 00	8,039 60
Mill-Hill No 4 (St-Gab. P. No 2)	400	16,824	100		32	10 82		60 00	11 57			214 39
N.-D.-des-Laurentides, paroisse	1,745	180,133	810	196	152	108 75	66 40	56 25	116 20			1,505 60
Rivière-aux-Pins	250	20,185	121		20	24 80		22 50	26 50			214 80
St-Ambroise	46,000	523,852	1,533	575		257 09			274 70	100 00		2,739 79
St-Charles	1,000	189,000	189		7	44 59			47 65			288 24
St-Colomban-de-Sillery	168,235	283,320	1,316		439	222 92	66 40		238 00		27,895 70	30,178 02
P St-Colomban-de-Sillery, diss.	2,500	222,575	667		32	17 99			19 41			736 40
P St-Dunstan	379	28,967	144		7	14 82		60 00	16 05			241 87
St-Dunstan, diss	700	35,398	117		7	11 72		28 05	12 32			176 09
Ste-Foye	7,000	813,985	814		142	110 97	166 00		118 07			1,351 04
P Ste-Foye, diss	300	206,910	258		24	13 15			14 56	50 00		359 71
P St-Gabriel-Est	500	43,602	263	16	72	44 36		125 00	47 40	60 00		627 76
P St-Gabriel-Ouest	1,500	35,075	157	15	33	12 80		125 00	13 69	50 00		406 49
St-Gabriel de Valcartier	450	11,400	68		12	11 06		23 78	11 82	50 00		176 66
St-Ignace	400	24,681	123		19	8 61		28 05	9 21			187 87
St-Louis-de-Courville	5,500	340,034	680		300	114 22		28 12		200 00		1,322 34
St-Michel-de-Beauport*	6,600	172,086	344		115	59 73			63 82	100 00		682 55
St-Roch-Nord	24,000	282,239	2,822		279	230 63						3,331 63
P St-Roch-Nord, diss.	2,000	61,250	367		75	25 07		100 00				567 07

P	St-Sauveur	1,330	93,800	141			13 50			14 43	20 00		337 93
	Stoneham	4,500	44,219	221			44 65		53 79	68 30	35 00		422 74
P	Stoneham, diss	350	25,962	107		6	49 89		60 00	32 72			255 61
	Shannon	600	8,575	64		57	10 01		22 50	10 70	30 00		194 21
	Tewkesbury, No 1	1,200	28,418	139	35	10	25 15		28 05	26 87			264 07
P	The Valley	400	23,480	117		65	15 25				50 00		247 25
	Trait-Carré-de-Charlesbourg	64,500	225,114	1,575		283	83 72	199 20		89 45	153 84	7,262 17	9,646 38
	Village de la Jeune Lorette	45,000	499,600	1,300		57	187 70	132 80		200 55	4,000 00		5,878 05
	Village de Montmorency	9,000	394,625	986		969	181 18			204 28			2,340 46
	Ville de Montcalm	130,000	1,592,960	3,504		368	86 50	66 40				15,003 92	19,028 82
P	Ville de Montcalm, diss	4,500	705,830	882		203	30 63						1,115 63
	Tewkesbury, No 2								22 50				22 50
P	St-Ignace								60 00				60 00
	Totaux	600,049	10,433,471	28,648	4,021	6,389	3,032 64	1,162 00	953 59	2,826 38	6,832 68	62,523 21	116,522 50
	RICHELIEU.												
	Filiatrault	1,200	312,999	750		654	97 80			104 51	1,000 00		2,606 31
	Rivière-Richelieu	860	38,455	173		48	17 81			19 04			257 85
	Sorel	99,938	2,262,025	6,471		457	809 38	166 00			50 00	9,500 00	17,453 38
P	Sorel, diss	5,500	104,900	314		38	12 33						364 33
	St-Aimé	74,200	189,990	979		62	131 69	66 40		140 71		9,035 00	10,414 80
	Ste-Anne-de-Noné	800	47,495	118		43	27 94			29 86			218 80
	Ste-Anne-de-Sorel	2,000	192,124	576		168	106 42	66 40		113 71			1,030 53
	St-Joseph	1,350	30,055	661		40	30 74			32 84	30 00		794 58
	St-Louis	2,000	209,194	836			96 41			103 01			1,035 42
	St-Marcel	4,000	247,425	1,187		73	108 28			115 70	1,000 00		2,483 98
	St-Narcisse	3,600	319,443	759		87	97 34			104 01			1,047 35
	St-Ours, paroisse	10,000	331,445	1,325		42	126 68			135 36			1,629 04
	St-Ours, village	39,600	311,250	1,400		16	98 85	132 80				4,960 00	6,607 65
	St-Pierre-de-Sorel	2,000	95,600	382		51	56 12			59 97	60 00		609 09
	St-Robert	5,800	871,000	1,850		42	181 87	66 40		194 33			2,334 60
	St-Roch	5,300	243,340	1,460		44	104 79	66 40		111 97	35 00		1,822 16
	Ste-Victoire	8,300	340,320	1,704		110	170 35	66 40		182 01			2,232 76
	Totaux	266,448	6,147,060	20,945		1,975	2,274 80	630 80		1,447 03	2,175 00	23,495 00	52,942 63
	RICHMOND.												
	Asbestos	19,950	398,240	2,389	1,592	962	93 50	132 80	39 15	99 00	253 84		5,562 19
	Brompton	1,850	230,797	1,269		32	68 58			73 28			1,442 86
	Bromptonville*	139,000	286,875	2,151		472	63 35	132 80			2,000 00		4,810 15
P	Bromptonville, diss	800	12,075	93		15	7 09		50 00		50 00		215 09

COMTES ET MUNICIPALITES.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contribution des municipalités.			Contribution du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $160.00.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1910-11.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1910-11.				
RICHMOND.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
P Cleveland	5,000	229,852	1,609		75	79 59			75 89	150 00		1,989 48
Cleveland, diss	1,500	100,000	450		33	62 00		46 17	75 39			666 56
P Danville*	7,000	231,543	1,620	587			348 00		41 93	200 00		2 796 93
Danville, diss	59,000	113,875	797		453	98 68	132 80	23 36	84 60	303 84	4,902 25	6,795 53
P Kingsbury, village	650	47,890	187		453	27 59			29 49	25 00		278 08
P Melbourne, canton	9,000	366,715	1,650		152	122 09			155 64	90 00		2,169 73
Melbourne, canton, diss	1,500	61,740	370		58	67 24		46 17	46 65	90 00		678 06
P Melbourne, village	150	93,390	252		27	26 08			27 87	20 00		352 95
P New-Rockland	75			130	4	53 09			56 73	20 00		263 82
Richmond, ville, Catholiques	38,800	296,973	1,347		631	141 12	166 00			300 00	3,663 40	6,248 52
P Richmond, ville, Protestants	14,500	320,314	2,207		1,115	98 39	418 00			150 00		3,988 39
St-Frs-Xavier-de-Brompton	3,000	179,310	1,344		51	127 62		22 50	129 14	130 00		1,804 26
P St-Frs-Xavier-de-Brompton, diss	1,000	72,000	360		45	17 58		75 00	26 00	35 00		558 58
St-Georges-de-Windsor	7,050	301,600	1,508		112	188 26	66 40		201 79	100 00		2,176 45
P Shipton	4,900	187,220	1,497	368	108				109 48	75 00		2,397 48
Shipton, diss	4,900	187,220	1,497	367	107	175 62			115 08	200 00		2,401 70
Stoke	6,000	291,173	2,437		78	119 46			127 65	200 00		2,962 11
Windsor, canton	10,000	287,480	2,300		68	129 24			138 10			4,985 34
P Windsor, canton, diss	1,000	58,350	291		6	12 70		75 00	13 56			398 26
La ville de Windsor-Mills	28,000	695,475	4,172		579	211 92	132 80		211 92			5,307 64
P La ville de Windsor-Mills, diss	3,000	90,237	902		340	38 30	255 00		38 30	300 00		1,873 60
Melbourne & Brompton-Gore, diss								22 50				22 50
Totaux	367,625	5,140,344	32,699	3,044	5,532	2,029 09	1,784 60	399 85	1,878 39	4,692 68	8,565 65	63,215 26

RIMOUSKI.													
Massé et Ouimet	2,100	37,175	300		62	24 21		28 05	25 88	135 00			575 14
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	1,700	117,175	761		52	79 87	66 40		85 35				1,044 62
Rimouski, paroisse	5,520	202,211	1,617	2,853	162	147 87	66 40	22 50	158 00	250 00			5,276 77
Rimouski, ville	82,800	667,474	1,668		271	212 96	1,039 30				10,556 60		13,747 86
St-Anaclet	10,500	209,168	1,050	630	120	108 05	66 40		111 45				2,089 90
Ste-Anne-de-la-Pte-au-Père	5,300	61,300	217		47	35 51			37 95		978 44		1,315 90
Ste-Blandine	5,600	100,130	1,010		303	98 27	66 40	44 71	100 90	100 00			1,723 28
Ste-Cécile-du-Bic	5,100	348,570	1,742		92	238 35	66 40		254 67				2,393 42
St-Donat *	7,300	103,730	620	259		86 30			95 42	150 00			1,210 72
St-Fabien	6,600	269,350	1,616		90	231 59	66 40		247 45				2,251 44
St-Gabriel	3,000	108,000	540	600	103	101 65		28 05	108 61	200 00			1,681 31
Ste-Luce	4,500	295,345	1,151	1,075	147	143 80	132 80		153 65	540 00			3,343 25
St-Marcellin	1,600	19,290	96		10	22 47		33 98	24 01	400 00			586 46
St-Mathieu-de-Rioux	1,625	131,216	675		95	101 30		27 56	108 24	150 00			1,157 10
St-Simon	3,650	151,535	651		38	92 91	66 40		99 28				947 59
St-Valérien	1,500	108,002	219		35	98 50		28 05	105 25				485 80
Ruisseau-à-Sem								28 05					28 05
Totaux	148,395	2,929,671	13,933	5,417	1,627	1,823 61	1,636 90	240 95	1,720 11	1,925 00	11,535 04		39,858 61
ROUVILLE.													
Abbotsford (St-Paul d')	5,400	282,175	1,072	212	69	149 96			158 00				1,660 96
P Abbotsford (St-Paul d'), diss	1,000	53,953	296		32	12 82			15 93	35 00			391 75
L'Ange-Gardien	850	495,048	992	228	85	196 31			209 76				1,711 07
Marieville	450	622,225	1,556	186	156	161 03				100 00			2,159 03
Notre-Dame-de-Bonsecours	750	294,255	588		28	44 82			47 90				708 72
Richelieu, village	2,000	649,575	844		26	45 29			48 40	500 00			1,463 69
Ste-Angèle	4,200	483,932	1,210		32	111 08	66 40		118 69				1,538 17
St-Césaire	90,291	718,857	2,156	70	119	264 90	199 20		283 03		30,700 69		33,792 82
St-Hilaire	23,950	41,356	2,481		74	148 46	66 40		152 03	153 84	2,567 18		5,642 91
St-Jean-Baptiste	5,000	803,345	1,446	635		149 97			160 24				2,391 21
Ste-Marie-de-Monnoir	41,700	435,480	1,335	249	131	108 29	99 60		116 32		4,538 00		6,577 21
P Ste-Marie-de-Monnoir, diss	225	77,275	131		39	5 47			5 25				180 72
St-Mathias*	4,000	216,750	758		42	76 50			81 74				958 24
St-Michel-de-Rougemont	3,000	422,600	633	36	50	88 67			94 43				902 10
P St-Michel-de-Rougemont, diss	1,000	62,025	217		12	8 55		50 00	9 46				297 01
Totaux	183,816	5,658,851	15,715	1,616	895	1,572 12	431 60	50 00	1,501 18	788 84	37,805 87		60,375 61
SAGUENAY.													
Anse-aux-Fraises						13 73			14 68				28 41
Anticosti (Baie Ste-Claire)						32 48			34 71				67 19
Bergeronnes	2,600	140,000	482	325	48	76 14	66 40	28 05	81 36	260 00			1,300 95

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contribution des municipalités.			Contribution du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100.00.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1910-11.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1910-11.				
SAGUENAY.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts.
Escoumins	2,500	93,904	469	.....	161	68 23	.....	101 67	72 90	238 84	.....	1,111 64
La-Descente-des-Femmes	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50 00	.....	50 00
La-Pointe-aux-Anglais	150	.....	.....	.....	.....	13 04	.....	.....	13 93	.....	.....	26 97
Longue-Pointe-de-Mingan	128	8,078	80	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	80 00
Le-Neuf, canton	500	8,485	33	.....	70	14 78	.....	.....	15 80	30 00	.....	163 58
Magpie	200	.....	48	.....	.....	45 41	.....	.....	48 52	.....	.....	141 93
Mille-Vaches	1,200	38,000	136	.....	27	43 66	66 40	33 98	46 65	.....	.....	353 69
Moïsie	800	6,674	133	.....	33	30 85	.....	.....	32 97	35 00	.....	264 82
Notre-Dame-de-Natashquan	300	26,892	86	.....	15	34 46	.....	.....	36 83	50 00	.....	222 29
Pointe-à-Boisvert	170	9,850	49	.....	19	13 04	.....	39 15	13 93	.....	.....	134 12
Pointe-aux-Esquimaux	9,700	52,375	174	.....	93	106 30	66 40	.....	113 59	.....	1,380 90	1,934 19
Portneuf	800	53,975	134	.....	12	28 76	.....	22 50	30 73	.....	.....	227 99
Rivière-aux-Canards	600	26,655	33	.....	64	70 44	.....	39 15	75 27	.....	.....	281 86
Rivière-au-Tonnerre *	150	.....	43	.....	.....	41 91	.....	.....	44 79	360 00	.....	489 70
Rivière-Ste-Marguerite *	2,700	102,950	343	.....	70	75 56	.....	22 50	80 74	50 00	.....	641 80
Sacré-Cœur-de-Marie	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	200 00	.....	200 00
St-Patrice-de-la-Pentecôte	400	.....	.....	.....	57	23 63	.....	.....	25 26	.....	.....	105 89
Sault-au-Mouton	2,600	115,475	173	.....	30	14 20	.....	39 27	15 18	30 00	.....	301 05
Sept-Iles (St-Joseph)	2,500	84,544	211	.....	43	44 82	66 40	.....	47 90	40 00	.....	453 12
Sheldrake	300	.....	.....	.....	.....	17 46	.....	.....	.....	.....	.....	17 46
Tadoussac (Exaltation de la Ste-Croix)	4,100	119,500	441	169	59	89 65	99 60	109 80	95 80	140 00	.....	1,203 85
P Labrador	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	560 00	.....	.....	.....	560 00
P Mutton-Bay	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40 00	.....	.....	.....	40 00
Vicariat-Apostolique	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,800 00	.....	.....	.....	1,800 00
Totaux	32,398	887,357	3,068	494	801	898 55	365 20	2,836 07	941 54	1,483 84	1,380 90	12,269 10

SHEFFORD.

	Ely-Nord	3,500	161,760	1,617		51	95 36			93 93		1,857 29
P	Ely-Nord, diss.	1,100	71,130	426		22	31 79		80 00	41 93		601 72
	Ely-Sud	13,000	327,890	4,098	700	135	141 09	66 40		191 09	300 00	5,631 58
P	Ely-Sud, diss.	2,000	71,375	500	28	14	18 33		85 00	13 31		682 64
P	Granby, canton	2,000	326,834	1,480		17	88 90			95 05		1,681 01
	Granby, paroisse, (N.-D.-de)	3,600	247,303	1,730		53	76 85			82 11		1,941 96
	Granby, village, (N.-D.-de)	106,000	1,652,127	5,782		624	385 76	99 60		412 17	4,009 00	11,312 53
P	Granby, village	32,000	731,560	5,950	731	1,049	98 74	465 00		105 50	30 00	8,429 24
	Lawrenceville	1,800	37,695	282	4	28	37 49	166 00		40 06		557 55
	Roxton-Falls, village	48,150	211,215	1,267		115	95 24			101 77	353 84	2,428 09 4,360 94
	Roxton, canton	5,550	317,740	1,270	153	52	187 00			199 80		1,861 80
	St-Alphonse	3,500	184,725	646	46	95	61 04			65 19		913 23
P	St-Alphonse, diss *	300	6,550	49		2	2 30		70 00	2 49		125 79
	Ste-Anne-de-Stukeley	6,000	155,215	1,164		57	88 14			94 18	35 00	1,438 32
	St-Bernardin-de-Waterloo *	2,500	120,177	763		122	61 13		22 50	65 32		1,033 95
	Ste-Cécile	3,800	328,960	1,315	221	42	160 10			166 21		1,904 31
P	Ste-Cécile, diss	200	22,590	90					40 00	4 85	30 00	164 85
	St-Joachim	3,200	167,322	669	90	85	103 08		23 36	118 19		1,088 63
P	St-Joachim, diss	1,200	103,075	515	131	24	27 68			21 52	25 00	744 20
	Ste-Pudentienne, paroisse	5,000	166,200	997	170	59	103 55			106 74		1,436 29
P	Ste-Pudentienne, " diss	1,600	117 885	471		25	37 46			43 92	25 00	602 38
	Ste-Pudentienne, village	5,000	109,625	712		85	51 14	66 40		52 25		966 79
P	Ste-Pudentienne, " diss	500	39.075	391			4 16		40 00	6 84		442 00
	St-Valérien *	7,900	510,240	1,224	64		209 00			223 32		1.720 32
P	Shefford	2,500	269,080	1,614		119	82 20			87 83	60 00	1,963 03
	Shefford (St-Frs-Xavier)	5,500	283,914	1,703	167	209	122 37			130 76	30 00	2,362 13
	Stukeley-Nord	6,000	155,835	1,168		81	105 51			111 10		1,465 61
P	Stukeley-Nord, diss.	525	23,155	115			6 03		30 00	8 09		160 12
P	Stukeley-Sud	1,750	180,140	810		43	72 64			78 25	40 00	1,043 89
	Waterloo, ville, Catholiques	41,000	315,950	2,632	168	196	129 17	166 00				7,400 00 10,691 17
P	Waterloo, ville, Protestants	15,000	321,000	3,211		214	87 40	382 00			1,900 00	5,794 40
	Totaux	331,675	7,737,342	44,661	2,673	3,618	2,770 71	1,411 40	390 86	2,763 77	2,828 84	13,837 09 74,978 67

SHERBROOKE.

P	Ascot	9,807	753,490	4,145			319 24			356 44	385 00	5,205 68
	Ascot, diss	1,550	56,350	281		14	72 81			62 45	560 00	990 26
	Ascot-Corner	5,000	134,652	1,346			90 57		101 67	95 05	200 00	1,833 29
P	Ascot-Corner, diss	1,500	36,965	258		2	10 03			12 44	100 00	382 47
P	Lennoxville	15,000	425,050	2,550		205	97 22	325 00		139 34	3,000 00	6,316 56
	Lennoxville, diss	550	44,450	289		40	33 19		95 56	75 77	150 00	683 52
	Orford	157,590	129,059	1,032		37	54 42			51 75	125 00	1,300 17
	Orford, diss	3,837	3,008	120		30	64 93				90 00	304 93
	Sherbrooke, ville(Catholiques)	298,670	6,513,139	17,780		1,949	954 10	1,238 50				14,520 12 36,441 72
P	Sherbrooke, ville (Protestants)	80,000	6,513,111	14,797	2,434	3,193	408 12	405 00			150 00	21,447 12

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contribution des municipalités.			Contribution du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100.00.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1910 11.	Pour les municipalités pauvres Pour l'année 1910-11.				
SHERBROOKE.—*Suite*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St-Elie-d'Orford	3,000	107,125	1,017	105	47	74 74			82 11	300 00		1,625 85
P St-Elie-d'Orford, diss	533	50,052	150		46	11 77			10 33	45 00		263 10
Capleton, Ascot								95 56		450 00		545 56
Rock-Forest								46 17				46 17
Rock-Forest No 2								23 36				23 36
Capelton												
Ecole Boissé										125 00		125 00
Bonnallie's Mills										50 00		50 00
Totaux	577,037	14,766,451	43,765	2,539	5,563	2,191 14	2,028 50	362 32	885 68	5,730 00	14,520 12	77,584 76
SOULANGES												
Cascades	2,600	49,745	373		207	24 43						604 43
Coteau-du-Lac, (St-Ignace)	3,500	216,807	722		86	111 54	66 40		119 19			1,105 13
Coteau-Landing, village	3,500	202,450	809		167	67 30	66 40		71 91			1,181 61
Côte-St-Emmanuel	1,500	70,600	282		40	27 94			29 86	50		429 80
Du-Ruisseau	2 750	118,415	296	568	92	30 62	66 40		32 72			1,085 74
Rivière-Beaudette	2,000	141,820	425		112	69 74	66 40		74 52	125 00		872 60
St-Clet	6,000	250,195	500		300	84 06	66 40		89 82			1,040 28
St-Dominique-des-Cèdres	2,200	10,550	401	102	101	42 50	66 40		45 41			758 31
St-Emile	4,000	101,300	435		101	45 17	66 40		48 27			695 84
St-Joseph-des-Cèdres	900	31,900	127		22	39 82			42 55			231 37
St-Laurent-des-Cèdres	26,700	328,900	1,315	178	81	78 82	132 80		84 23	553 84	3,000 00	5,423 69
Ste-Marie-de-St-Polycarpe	2,500	79,050	197		21	31 90	132 80		34 09			416 79
St-Polycarpe	30,580	432,500	1,513	29	209	173 72			189 23		4,120 00	6,293 95
St-Télesphore-de-Montjoy	2,350	340,075	850		137	144 65			153 65			1,285 30

P	St-Télesphore de Montjoy, diss....	300	70,650	280	.....	20	6 83	....	. .. .	8 21	20 00	.. . .	335 04
	St-Zotique.	3,000	123,525	617	.....	105	42 84	....	.. ..	45 78	48 00	....	858 62
	Noé	850	74,200	215	.....	35	26 54	.....	.....	28 37	.....	....	304 91
	Pont-Château	2,000	66,675	233	....	72	26 43	.....	.....	28 24	.....	....	359 67
	Station-du-Coteau, village.....	3,500	166,790	833	.....	152	73 93	.....	.....	79 00	.....	.....	1,137 93
	St-Emmanuel.....	500	60,000	170	....	47	20 49	.....	.....	21 90	.....	.....	259 39
	Totaux..... ...	101,230	2,936,147	10,593	877	2,167	1,169 27	730 40	..... .	1,226 95	796 84	7,120 00	24,680 46
	STANSTEAD.												
P	Ayers-Cliff, village.....	1,725	135,075	675	.....	318	36 79	181 00	....	39 31	.....	.....	1,250 10
	Barford*	2,900	132,130	792	14	....	72 27	....	.....	88 40	.....	.....	906 73
P	Barford, diss	450	41,053	123	.....	80	8 86	.....	80 00	14 68	.....	.....	306 54
P	Barnston	8,000	555,670	2,778	.....	192	181 56	153 00	....	212 73	100 00	.....	3,617 29
	Barnston, diss	5,000	110,100	770	1,200	55	76 70	66 40	....	63 20	600 00	.....	2,831 30
P	Beebe-Plain....	9,000	160,000	1,020	.....	152	37 13	237 00	.....	40 31	.....	..... .	1,486 44
	Beebe-Plain, diss...	1,350	16,825	75	.....	93	18 41	.....	53 79	19 04	35 00	.....	294 24
	Coaticook	84,500	600,975	3,605	.. ....	436	225 63	199 20	.....	. .....	.....	13,989 68	18,455 51
P	Coaticook, diss....	15,000	521,775	2,869	.....	1,014	109 71	418 00	.....	.....	.....	.....	4,410 71
P	Dixville.....	2,400	97,255	780	137	152	46 22	92 00	.....	49 39	65 00	.. ..	1,321 61
P	Hatley..... ...	5,000	402,850	1,812	1,176	190	151 02	284 00	.....	161 36	90 00	.....	3,864 38
	Magog, ville (cath).....	18,000	431,425	2,372	.....	652	309 14	132 80	....	....	.....	....	3,465 94
P	Magog, ville (prot)	6,000	251,345	254	1,005	76	100 25	186 00	....	.....	..... .	.... ..	1,621 25
P	Magog, canton.	4,400	173,8 1	1,041	202	63	99 20	.....	150 00	106 06	40 00	..... .	1,701 20
	Ste-Catherine-de-Hatley.....	7,000	165,450	1,075	. .. ...	95	87 40	.....	46 17	93 42	700 00	....	2,096 99
P	Ste-Catherine-de-Hatley, diss.... .	800	75,150	375	.... .	20	16 80	....	.....	17 92	25 00	.....	454 72
	St-Herménégilde	5,350	150,376	1,503	229	269	141 24	66 40	44 71	150 91	300 00	. . . . .	2,704 26
	Ste-Suzanne-de-Boundary-Line ...	5,100	75,275	451	83	86	54 26	.....	58 71	57 98	.....	343 84	1,134 79
P	Stanstead	7,500	780,015	4,680	.....	269	240 13	418 00	.....	254 29	250 00	....	6,111 42
	Stanstead, diss.....	156,100	123,890	655	....	600	89 62	265 60	82 99	98 04	653 84	12,475 50	14,920 59
P	Stanstead-Plain.	.... ..	173,700	868	.. ....	141	71 95	.....	....	76 89	.....	.....	1,157 84
P	Village de North-Hatley	6,600	401,215	2,407	.....	73	41 77	326 00	. .. .	63 95	.....	....	2,911 72
	Village de North-Hatley, diss.....	2,225	16,650	148	.....	47	18 54	....	56 25	.....	700 00	. .. .	969 79
P	Village de Rock-Island	....	145,150	725	.....	52	71 61	....	.. .. ..	76 51	.....	....	925 12
	Village de Rock-Island, diss.....	. . ..	....	....	....	..... .	....	....	73 65	... .	.... ..	.. ....	73 65
	Totaux..... . ..	354,400	5,737,230	31,853	4,046	5,125	2,306 21	3,025 40	646 27	1,684 39	3,558 84	26,809 02	79,054 13
	ST-HYACINTHE.												
	Girouard...	1,000	488,705	1,954	.....	10	233 81	....	....	249 82	.....	... .	2,447 63
	La-Présentation *....	3,400	394,650	1,420	381	.....	148 22	.. ..	....	158 37	....	..... .	2,107 59
	La-Providence.....	6,000	226,423	905	... .	93	100 89	66 40	....	114 21	60 00	. .. .	1,345 50
	Salvail....	4,000	84,818	1,102	.....	30	55 07	66 40	.....	58 85	300 00	. ....	1,612 32
	St-Barnabé..	2,950	298,407	1,343	.....	86	107 12	.....	....	114 40	.....	..... .	1,650 58
	St-Bernard.....	2,400	111,935	40	.....	.....	48 32	.....	....	51 63	.....	.. ..	503 95

COMTÉS ET MUNICIPALITES.	Valeur des maisons d'écoles, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contribution des municipalités.			Contribution du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100.00.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1910-11.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1910-11.				
ST-HYACINTHE.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St-Charles, paroisse	4,000	270,250	1,000		42	77 19			82 48			1,201 67
St-Charles, village	15 000	107,775	850		30	43 08	66 40		46 03	335 00		1,370 51
St-Damase *	5,000	558,805	1,321	575	100	178 50						2,174 50
St-Denis, paroisse	4,500	428,190	1,027	116	67	134 37			143 57			1,487 94
St-Denis, village	34,731	155,270	931		19	104 79	132 80		111 97	30 00	10,301 55	11,631 11
St-Jude	2,000	196,914	1,182		46	83 95			89 70	40 00		1,441 65
St-Joseph, village	1,200	132,725	331		29	49 60			53 00			462 60
St-Hyacinthe-le-Confesseur	4,800	198,125	790		40	69 74			74 52			974 26
St-Hyacinthe, paroisse	4,500	149,339	597		32	57 75			61 71			748 46
St-Hyacinthe, ville	245,850	2,284,000	11,420		203	808 85	1,304 90				28,233 04	41,969 79
P St-Hyacinthe, ville, diss	750	82,300	411		104	16 12	70 00					601 12
Ste-Marie-Madeleine	3,500	276,225	870	271	86	99 43	66 40		106 25			1,499 08
St-Thomas-d'Aquin	5,000	289,662	754	314		93 96			100 65			1,262 61
Totaux	350,531	6,734,560	28,348	1,657	1,017	2,516 76	1,773 30		1,617 22	765 00	38,534 59	76,492 87
ST-JEAN.												
Lacolle (St-Bernard)	4,909	603,646	2,263	109	374	222 11	66 40		232 40	60 00		3,326 91
P Lacolle (St-Bernard), diss	4,000	436,485	1,200		218	52 80	153 00		61 33	20 00		1,705 13
St-Blaise	8,000	788,776	1,814	984	44	100 08			111 22			3,053 30
P St-Blaise, diss	500	151,400	292		11	14 14			10 82			327 96
St-Jean, paroisse	4,500	463,165	1,029	1,840	15	73 89			77 88	30 00		3,064 77
St-Jean, ville	,000	2,959,595	8,878		302	410 71	199 20				6,181 00	15,970 91
P St-Jean, ville, diss	7,000	583,646	2,106		512	58 54	280 00					2,956 54
St-Luc	4,300	378,690	1,514		27	77 77			83 48	40 00		1,742 25

P St-Luc, diss	300	17,980	71		13	5 71		50 00	5 72	30 00		175 43
Ste-Marguerite-de-Blairfindie	11,000	579,018	1,492		88	125 07	66 40		134 74			1,906 21
P Ste-Marguerite-de-Blairfindie, diss.	250	29,450	73		13	4 64		50 00				140 64
St-Paul-de-l'Ile-aux-Noix	3,000	267,260	801	318	32	69 39	66 40		74 15			1,360 94
St-Valentin	5,000	402,825	805		46	67 65			72 27			990 92
Totaux	140,759	7,651,936	22,338	3,251	16,951	1,281 50	831 40	100 00	864 01	180 00	6,181 00	36,721 92
ST-MAURICE.												
Baie-Shawinigan	8,000	152,525	1,112		130	95 95			102 51	15 00		2,940 46
Pointe-du-Lac No 1	14,700	256,154	614	512	45	135 81	65 40	22 50	146 18	10 50	2,399 56	4,992 45
Pointe-du-Lac No 2	1,200	65,621	164		12	18 86			20 15			215 01
St-Barnabé	19,150	584,315	1,224		250	2,600 01	66 40		277 81	40 00	2,807 75	4,925 97
St-Elie-de-Caxton	10,000	270,077	2,025		208	160 10		22 50	171 06			2,405 66
St-Etienne	8,900	349,995	1,749		45	209 47		22 50		350 00		2,375 97
St-Mathieu	2 500	150,425	601		117	52 04		22 50	55 61			845 15
St-Sévère	7,700	299,299	516	654	231	100 60			107 40			1,609 09
Shawinigan	9,600	365,685	2,742		128	233 92	66 40		249 94	60 00		3,480 26
Shawinigan-Falls	93,882	5 888,803	10,254		1,143	217 08						11,614 08
P Shawinigan-Falls, diss	8,767	125,500	271			13 12				40 00		324 12
Trois-Rivières, (Banlieue)	5,000	483,925	1,694		38	88 35			94 30	200 00		2,114 65
Trois-Rivières, ville	189,300	7,187,074	23,641		2,874	925 04	873 30					28,313 34
P Trois-Rivières, ville, diss. *	6,300	198,100	495		310	43 45	139 00					987 45
Yamachiche	70,300	1,086,080	2,606	549	26	383 66	199 20		409 93	250 00	8,303 03	12,726 82
St-Théodore-de-la-Grande-Anse								70 42				70 42
Totaux	455,299	17,473,578	50,708	1,715	5,505	2,938 46	1,410 70	160 42	1,634 98	3,490 00	13,510 34	79,943 90
TEMISCOUATA.												
Cacouna, paroisse, St-George	4,500	215,133	645	52	191	83 25				150 00		1,121 25
Cacouna, village	10,430	216,850	548		21	68 58	166 00		73 28	50 00	1,640 00	2,566 86
Fraserville, (St-Edouard)	144,300	2,295,285	17,214		1,072	523 47	199 20			100 00	8,559 88	27,668 55
P Fraserville, " Diss.	2,000	75,050	187		27	8 54		60 00				282 54
Ile-Verte	7,000	304,300	1,457	711	92	261 75	132 80		279 67			2,034 22
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	2,800	37,830	226	672	58	39 24		40 66	185 99			1,221 89
Notre-Dame-du-Lac *	22,000	193,839	1,221			174 07	66 40		74 65	50 00	2,000 00	3,586 12
Notre-Dame-du-Portage	2,900	165,645	463		26	69 86	66 40		41 93	350 00		1,017 19
Rivière-du-Loup	3,000	191,320	765	5		81 39			86 96			938 35
Rivière-Trois-Pistoles	300	53,630	429		56				147 55			632 55
St-Antonin	6,700	223,384	900		109	138 09			131 13	100 00		1,378 22
St-Arsène	3,000	267,493	668			122 72	66 40		18 41	35 00		910 53
St-Benoit-Abbé	300	15,715	81		72	17 23		35 43				205 66
St-Clément	3,500	144,155	900		28	119 23						1,047 23
St-Cyprien	4,400	92,986	464	785	100	70 67		41 04		260 00		1,720 71
St-Eloi	3,500	153,054	765	151	130	112 94	66 40	26 89	120 68			1,372 01

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contribution des municipalités.			Contribution du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100.00.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1910-11.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1910-11.				
TÉMISCOUATA.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St-Epiphane	9,000	173,266	1,008	22	23	175 00		27 56				1,255 56
St-Eusèbe	750	51,485	386		75	40 86		27 72	44 29	150 00		723 87
Ste-Françoise	4,000	54,800	657	10	54	82 43		46 74				850 17
St-Honoré	2,500	97,423	589	704	8	52 74		34 97	56 36	540 00		1,985 07
St-Hubert	4,500	108,065	1,253	313	69	134 48						1,769 48
St-Jean-de-Dieu	4,400	193,990	931	41	109	153 81						1,234 81
St-Joseph-de-Viel	600	152,344	228		12	20 72		34 97	22 15			317 84
St-Louis-de-Ha Ha	4,000	237 965	1,189	2,379	260	70 67		41 04				3,939 71
St-Mathias-de-Cabano	11,400	245,989	2,459		140	179 31		27 72	191 59	500 00		3,497 62
St-Modeste	35,000	131,000	655	813	100	99 67			106 50	150 00		1,924 17
St-Paul-de-la-Croix	3,000	78,835	529		22	98 27		22 50				671 77
Ste-Rose-du-Dégelé	2,990	236,557	1,206	1,060	226	112 13						2,604 13
Trois-Pistoles No 1	37,000	231,570	926	272	114	193 63	132 80		206 89	303 84	5,713 71	7,862 87
Trois-Pistoles No 2	5,000	180,421	956	905	67	112 01				75 00		2,115 01
Ecole de la Traverse (canton Demers								28 12				28 12
Ecole Raudot								22 50				22 50
Ecole du Vieux-Chemin, N.-D. du Lac								40 66				40 66
Ecole Rivière-Bleue, (St-Louis des Ha ! Ha !)								34 97				34 97
Raudot-Canton								52 48				52 48
Escourt-Canton										500 00		500 00
Totaux	344,770	6,879,429	39,905	8,895	3,261	3,416 76	896 40	645 97	1,788 03	3,313 84	17,913 59	80,035 59

TERREBONNE.

P.	Côte-St-Gabriel	500	16,900	168	.....	2	13 50	.....	60 00	13 43	.....	.....	256 93
	Brébeuf	1,300	37,000	518	.....	35	31 67	.....	.....	33 84	.....	.....	618 51
	Doncaster	4,500	78,175	781	.....	28	101 76	.....	28 05	108 73	300 00	.....	1,347 54
	Pincourt	1,500	20,030	200	.....	28	17 34	.....	.....	18 54	.....	.....	263 88
	Ste-Adèle	6,000	298,160	2,097	165	118	171 86	66 40	.....	183 63	.....	.....	2,801 89
	Ste-Agathe-des-Monts	34,700	839,820	5,879	.....	62	270 22	132 80	.....	317 99	188 84	2,000 00	8,850 85
P	Ste-Agathe-des-Monts, diss	4,000	492,202	2,461	.....	102	58 25	.....	.....	32 97	.....	.....	2,654 22
	Ste-Anne-des-Plaines	32,700	650,705	2,277	.....	164	201 20	66 40	.....	214 95	153 84	1,580 00	4,657 42
	St-Faustin	4,000	193,501	1,054	.....	51	127 70	.....	25 78	137 47	.....	.....	1,395 35
P	St-Faustin, diss	800	36,140	216	18	8	22 29	.....	50 00	22 15	.....	.....	336 44
	St-Hippolyte	3,500	58,382	1,167	.....	28	104 56	.....	44 10	111 72	.....	.....	1,455 38
	St-Janvier, paroisse	900	191,427	600	.....	47	61 13	.....	.....	65 32	.....	.....	773 45
	St-Janvier, village	1,000	90,190	300	.....	26	36 67	.....	.....	39 19	.....	.....	401 86
	St-Janvier No 1 (Bas de)	300	61,195	200	.....	12	20 49	.....	.....	22 90	.....	.....	255 39
	St-Jérôme, paroisse	7,700	479,930	2,159	.....	163	243 82	.....	.....	260 51	.....	.....	2,826 33
	St-Jérôme, ville	156,700	1,527,800	9,166	.....	711	421 39	166 00	.....	.....	.....	11,448 00	21,912 39
	St-Jovite	25,500	221,275	2,522	1,089	98	189 68	66 40	25 78	202 65	153 84	800 50	5,147 85
	Ste-Marguerite	10,500	114,120	805	.....	64	98 85	.....	34 36	105 62	.....	.....	1,379 83
	St-Sauveur	3,800	197,371	1,184	505	51	159 28	.....	.....	170 19	40 00	.....	2,109 47
P	Shawbridge	1,200	81,840	376	.....	7	21 42	.....	.....	22 89	.....	.....	427 31
	Ste-Sophie-de-New-Glasgow	1,200	197,665	888	.....	80	107 94	.....	.....	109 61	.....	.....	1,185 55
P	Ste-Sophie-de-New-Glasgow, diss	400	121,440	425	.....	37	25 26	.....	.....	32 71	.....	.....	519 97
	Ste-Thérèse, paroisse	3,000	486,555	1,459	315	70	154 55	.....	.....	165 96	.....	.....	2,164 51
P	Ste-Thérèse, paroisse, diss	1,800	127,450	356	.....	71	15 68	.....	.....	15 93	.....	.....	458 61
	Ste-Thérèse, ville	27,800	452,450	2,714	300	36	188 86	1,039 30	.....	201 79	153 84	7,270 34	11,904 13
	Terrebonne, paroisse (St-Louis)	4,106	281,580	703	.....	18	77 60	.....	.....	92 44	50 00	.....	941 10
	Terrebonne, ville	70,300	385,184	2,889	.....	85	168 59	199 20	.....	.....	.....	15,106 21	18,449 03
P	Terrebonne ville, diss	500	88,446	221	.....	38	8 20	.....	.....	.....	.....	.....	249 20
	Totaux	410,206	7,827,033	43,785	2,392	2,240	3,119 22	1,736 50	268 07	2,703 16	1,040 36	38,206 08	95,744 39

VAUDREUIL

	Beauvoir	2,300	360,095	576	263	52	63 45	.....	.....	67 80	.....	.....	1,022 25
P	Como	2,000	200,050	521	.....	136	16 82	153 00	50 00	17 67	.....	.....	894 49
	Como, diss	1,900	45,000	180	.....	143	31 73	.....	.....	.....	50 00	.....	404 73
	Dorion, village	2,625	355,790	711	.....	21	32 01	.....	.....	34 21	.....	.....	705 22
	Ile-Perrot	5,000	452,225	1,582	.....	108	95 36	.....	.....	101 80	.....	.....	1,887 25
	Pointe-Fortune	800	44,300	132	.....	84	26 02	.....	23 36	28 86	.....	.....	294 84
P	Pointe-Fortune, diss	450	49,800	239	.....	16	4 58	.....	.....	4 48	25 00	.....	289 06
	Rigaud, paroisse	8,000	500,475	1,151	424	122	151 05	.....	.....	164 60	35 00	.....	2,050 65
	Rigaud, village	33,000	344,000	1,376	.....	135	115 27	873 30	.....	.....	.....	3,700 00	6,109 57
	Ste-Justine-de-Newton *	3,000	485,970	2,031	.....	81	137 71	.....	.....	174 80	.....	.....	2,424 51
P	Ste-Justine-de-Newton, diss	600	68,675	240	.....	14	5 12	.....	.....	8 34	20 00	.....	287 46
	St-Lazare	4,700	273,325	1,202	.....	68	156 77	.....	.....	167 58	.....	.....	1,594 35
P	St-Lazare, diss *	400	27,850	139	12	27	7 52	.....	80 00	7 90	.....	.....	273 48

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contribution des municipalités.			Contribution du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100.00.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1910-11.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1910-11.				
VAUDREUIL.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Ste-Marthe	2,500	311,475	1,245	364	129	101 18			108 11			1,947 29
P Ste-Marthe et Vaudreuil, diss *	800	127 450	318	7	29	11 63			12 44			378 07
Très-Saint-Rédempteur	1,500	162,535	357		31	51 46			54 99			494 45
Vaudreuil	23,130	1,134,540	3,403	34	315	199 57	132 80		200 80	293 84	3,263 39	7,842 40
Hudson, (Como)								71 91				71 91
Totaux	97,705	4,943,555	15,403	1,104	1,511	1,210 85	1,159 10	225 27	1,154 53	423 84	6,963 39	29,154 98
VERCHERES.												
Belœil, paroisse *	3,000	389,658	545		32	51 23			65 69			693 92
Belœil, village *	18,548	499,570	1,498		80	109 90	132 80		140 83	153 84	4,786 59	6,901 99
Contrecœur, paroisse	3,500	262,400	918		62	109 80			117 32			1,207 12
Contrecœur, village	2,800	259,000	777		137	77 78	66 40		83 11	250 00		1,391 29
St-Antoine	5,800	625,565	2,190		104	172 91	66 40		184 75			2,718 06
Ste Julie	7,000	443,530	1,153		92	157 65	66 40		168 45			1,637 50
St-Marc	6,100	562,263	1,011	1,011	78	112 70	66 40		120 43			2,399 53
Ste-Théodosie	3,800	248,805	506		41	61 94			66 19	300 00		975 13
Varennes, paroisse	6,000	54,937	1,208	109	230	120 28			128 52			1,795 80
Varennes, village	74,544	397,003	794		62	140 42	199 20		150 04		13,933 50	15,279 16
Verchères *	22,110	765,540	2,500		70	196 66	132 80			153 84	3,879 82	6,933 12
Totaux	153,202	4,508,271	13,100	1,120	988	1,311 30	730 40		1,225 33	857 68	22,599 91	41,932 62

WOLFE.

	Beaulac	3,400	86,740	976		804	37 95			40 56	35 00	1,193 51
	D'Israëli	15,500	123,470	1,234	239	210	137 50			96 17	153 84	4,700 00	6,770 51
	D'Israëli, village	8,500	244 480	1,833	119	161	137 50	66 40		196 82	750 00		3,263 72
P	Dudswell	8,000	236,655	1,538		230	69 02	181 00		85 97	40 00		2,143 99
	Dudswell, diss	6,000	83,600	1,170	125	46	80 72		67 42	74 02			1,563 16
	Garthby	1,800	110,000	602		9	61 36			65 56			737 92
	Ham-Nord	6,000	265 000	1,835		118	164 41			175 67			2,293 08
	Ham-Sud (St-Joseph)	5.600	368,725	1,475		1	71 95			77 51			1,625 46
P	Ham-Sud, diss	310	45,831	229		21	9 09		90 00	9 08			358 17
	Ham-Sud-Ouest (St-Adrien)	2,575	108,023	683	141	91	61 24		33 98	65 44	50 00		1.125 66
	Lac-Weedon	4,000	135 390	1,353		400	59 61			63 68	560 00		2,436 29
P	Marbleton, village	2,500	128,330	893		166	29 80	186 00	60 00	31 85			1,372 65
	Notre-Dame de Lourdes de Ham-Nord	2,500	84,185	589		52	77 43			82 73			801 16
	St-Adolphe-de-Marbleton	1,600	43,340	260		120	51 58		24 15	55 11			510 84
	St-Camille	7,700	189,385	1,800	1,200	98	111 31	65 40		118 94			3 304 65
	St-Fortunat	2,800	148,082	1,035	11	114	100 83		22 50	107 74			1,392 07
	St-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown	700	85,680	385		51	54 37		67 50	58 10			615 97
	Stratford (St Gabriel)	4,400	114,000	1,140	225	19	89 25		22 50	95 67			1,591 42
	Weedon	7,000	363,500	1,814			113 20			121 05			2.048 25
P	Weedon, diss	562	51,675	155			4 98			5 23			364 21
	Weedon Centre	5,000	275,800	1,654		141	74 52	66 40		79 62			2,015 54
	Wolfeston (St-Julien)	5,000	174,093	870	147	213	147 06			157 13			1,534 19
	Wotton	21,137	395.720	1,505	633	286	221 58	66 40		236 75		2,165 92	5,114 65
	Totaux	122,534	3 861,655	25 035	2,840	2,651	1,966 26	632 60	388 05	2.100 40	1,588 84	6 865 92	44.267 07

YAMASKA.

	Baie-du-Febvre	30,260	738.012	2,180	280	47	221 46	132 80		236 63	400 00	2,474 93	5.972 82
	Pierreville, paroisse, (N.-D. de)	1,600	147 359	419		10	63 22			67 56			559 78
	Pierreville, village, (N.-D. de)	5,000	140,000	422		23	52 74			56 36			554 10
	St-Bonaventure d'Upton	7.450	326.000	1,630	1,000	77	147 29			157 38			2,790 67
	St-David, paroisse	6,200	493,845	987		162	146 83			156 88			1,392 71
	St-David, village	15,300	117 565	413		23	77 54	66 40		82 80		2,918 81	3 581 61
	St-Elphège	2,500	250,000	575	111	46	73 41			84 85			806 26
	St-François, paroisse	4,500	374,399	894	30	110	198 64			212 24	1,000 00		2.444 88
	St-François, village	31,000	101.955	617		42	105 02	66 40		112 22		4.000 00	4,042 64
	St-Guillaume d'Upton	8,000	532,685	2,130	397	108	212 38			226 02			3.074 30
	St-Guillaume, village	45,957	160,000	960	640	48	111 08	66 40		118 60		4.744 00	6.688 17
	St-Joachim-de-Courval	3,300	190, 25	608		25	61 71		33 75	64 60			793 15
	St-Michel, village	17,650	108,235	541	8	89	89 19	66 40		95 30		2,976 00	3,864 89
	St-Michel, No 2.	1,000	63 005	157	59	14	31 67			33 84			295 51
	St-Michel, No 3.	600	76,985	131		13	21 77			23 26			189 03
	St-Michel, No 4.	400	48,850	91		11	21 30			22 77			146 07

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contribution des municipalités.			Contribution du gouvernement.			Pour les écoles publiques dans les municipalités rurales payant aux institutrices un salaire de pas moins de $100.00.	Autres allocations.	Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1910-11.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1910-11.				
YAMASKA.—*Suite.*	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts
St-Michel, No 5	300	29,550	130		11	12 22						153 22
St-Michel, No 6	500	32,900	82		12	18 63			19 91			132 54
St-Michel, No 8 *	300	29,125	128		9	11 99			12 81			161 80
St-Michel, No 9 *	500	41,305	121			18 63						139 63
St-Michel, No 10 *	400	33,625	121		12	15 71			16 80			165 51
St-Pie-de-Guire	4,000	231,125	1,038	1,220	84	147 64			157 75	250 00		2,897 39
St-Pierre	400	40,000	98		14	14 32			15 30			141 62
St-Thomas-de-Pierreville, paroisse	2,500	326,600	817		67	101 53			108 49			1,094 02
St-Thomas-de-Pierreville, village	19,969	240,028	1,330		67	126 00	132 80			153 84	3,335 17	5,144 81
St-Zéphirin	10,000	411,200	1,398		52	164 41			175 67	250 00		2,040 08
Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie	5,000	233,625	631			65 20			69 67	250 00		1,015 87
Totaux	223,586	5,518,113	18,649	3,745	1,116	2,337 53	531 20	33 75	2 328 85	2,303 84	20,448 91	51,282 08

RÉCAPITULATION.

STATISTIQUE DU COÛT DE L'ENSEIGNEMENT

COMTES ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contribution des municipalités.			Contribution du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1910-11.	Pour les municipalités pauvres. Pour l'année 1910-11.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Argenteuil	107,081	2,792,634	22,001	1,767	4,419	1,843 85	975 00	2,050 99	1,684 78	1,910 00	5,403 29	41,953 91
Arthabaska	338,021	5,888,422	33,210	3,873	1,992	2,686 18	763 60	355 98	2,664 89	3,985 00	54,694 28	103,795 93
Bagot	103,245	5,662,310	19,964	5,336	1,420	2,104 79	630 80	165 00	1,673 07	4,723 84	15,307 73	51,325 23
Beauce	590,926	9,531,569	59,032	24,707	5,523	5,147 62	1,746 40	639 21	5,004 16	8,993 84	62,651 70	169,987 93
Beauharnois	391,308	7,468,300	20,297	440	2,322	2,529 86	1,855 70	....	1,082 50	327 68	18,358 27	47,213 01
Bellechasse	209,270	3,909 843	20,411	7,700	2,106	2,196 90	996 00	166 73	2,182 93	5,486 52	16,585 33	57,433 41
Berthier	265,575	6,239,086	17,520	8 248	1,663	2,363 07	630 80	96 72	2,316 03	1,943 84	33,883 77	68,605 23
Bonaventure	114,001	2,327,359	21,146	3,605	3,683	2,868 47	1,326 4	3,045 66	3,002 67	5,195 00	2,090 79	45,952 99
Brome	106,904	4,522,018	19,480	1,773	2,462	1,490 70	1,143 00	463 34	1,417 89	2,010 00	....	30,239 93
Chambly	430,620	10,999,617	32,689	2,210	3,319	1,554 25	1,164 80	.....	974 76	693 84	38,809 31	80,817 96
Champlain	501,000	14,161,816	55,177	6,101	4,773	3,989 76	1,195 20	511 90	2,944 06	3,407 68	33,497 68	111,587 28
Charlevoix	99,615	4,721,395	13,900	2,030	3,322	2,251 15	796 80	346 41	1,800 22	1 726 52	14,606 00	40,779 10
Châteauguay	123,803	9,445,104	35,044	1,007	1,775	1,581 42	913 20	162 21	1,454 23	886 52	9,228 56	52,052 14
Chicoutimi	266,534	4,833,390	29,884	3,975	3,181	1,931 97	1,537 30	652 82	1,383 33	4,537 68	15,798 70	62,881 80
Compton	207,336	6 814,619	48,155	7,025	6,129	3,046 82	2,392 40	2,411 81	2,713 63	14,725 00	1,845 44	89,307 10
Deux-Montagnes	147,115	4,927,987	18,459	2,132	670	1,669 18	564 40	101 25	1,793 49	682 68	14,2 0 64	38,759 64
Dorchester	141,905	4,634,314	22 947	6,968	1,815	2,398 13	531 20	595 80	2,446 41	2 575 00	5,928 54	47,076 08
Drummond	166,415	3,589,310	26,822	1,637	958	1,838 97	1,035 60	448 08	1,785 41	2,035 00	11,145 99	47,706 05
Gaspé	101,635	2,422,164	19,824	13,082	2,258	2,907 37	669 20	3,245 79	2,808 64	5,585 00	....	50,265 00
Hochelaga	5,848,182	181,021,721	628,673	41,809	58.988	14,507 63	2,128 60	... .	843 51	470 00	88,216 55	835.417 29
Huntingdon	89,275	4,938,211	20,065	591	2,778	1,627 96	834 80	122 44	1,587 96	1,025 00	8,250 45	36,348 61

RÉCAPITULATION.—*Suite.*

STATISTIQUE DU COÛT DE L'ENSEIGNEMENT.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement.	Valeur de la propriété imposable.	Contribution des municipalités.			Contribution du gouvernement.					Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées.	TOTAL.
			Cotisation annuelle.	Cotisation spéciale.	Rétribution mensuelle.	Pour les écoles publiques. Allocations annuelles y compris les déductions légales.	Pour l'éducation supérieure. Pour l'année 1910-11.	Pour les municipalités pauvres Pour l'année 1910-11.	Aux municipalités rurales payant aux institut. un salaire d'au moins $100.00.	Autres allocations.		
	$	$	$	$	$	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Iberville	119,280	3,819,822	14,812	1,738	968	1,100 92	265 60	50 00	1,004 12	5,250 00	12,170 60	37,243 24
Iles-de-la-Madeleine	19,574	425,440	4,553	7	107	649 25	66 40	976 31	642 09	970 00	1,140 90	9,123 95
Jacques-Cartier	743,436	16,252,211	58,217	2,187	4,477	1,839 25	1,955 30		725 07	180 00	49,464 34	117,373 96
Joliette	241,814	7,400,497	21,672	879	1,101	2,605 63	1,371 30	174 54	2,251 47	555 00	15,282 57	45,892 51
Kamouraska	213,215	4,634,060	18,408	8,118	1,701	2,146 63	1,703 30	132 62	2,227 31	2,403 84	29,288 66	66,129 36
Labelle	263,429	5,410,812	53,813	4,211	5,458	3,802 64	1,155 00	2,454 15	3,386 06	9,598 84	5,860 31	89,135 00
Lac-St-Jean	245,842	6,727,669	25,346	3,047	2,108	2,506 88	890 40	609 95	2 283 55	3,463 84	23,107 50	63,418 12
Laprairie	75 825	5,523,116	11,538	540	737	1,041 76	464 80	50 00	932 59	313 84	3,966 15	19,584 14
L'Assomption	215,751	5,104,771	16,922	271	995	1,620 93	1,504 10	22 50	1,258 54	273 84	16,912 35	39,780 26
Laval	145,270	3,772,094	11,713	1,244	812	1,114 91	365 20		1,214 73	1,477 68	18,266 25	36,207 77
Lévis	714,945	7,381,111	20,110	5,133	5,770	2,931 68	1 968 90	112 50	1,931 86	1,268 84	72,547 75	111,774 53
L'Islet	151,465	3,400,253	11,529	3,866	1,835	1,070 59	664 00	290 04	1,785 03	1,573 84	4,200 94	27,514 44
Lotbinière	238,900	4,064,344	17,640	6,759	4,114	2,320 57	856 40	150 99	2,493 55	4,876 52	15.764 70	55,015 73
Maskinongé	115,004	4,850,989	13,621	1 437	1,285	1,770 89	498 00	140 00	1,661 00	3,030 00	7,469 81	30,912 70
Matane	180,371	3,320,494	25,072	6,207	3,387	2,848 56	1,195 20	635 40	2,653 81	10,178 84	4,129 85	56,367 66
Mégantic	245,404	5,391,767	32,297	7,008	5,071	2,998 06	1,735 80	1,388 26	2,199 45	2,523 84	11,961 07	66,412 51
Missisquoi	168,325	6,270,108	23,879	967	2,871	2,010 03	2,349 60	638 76	1,551 16	3,720 00	16,005 05	53,880 63
Montcalm	308,637	3,910,156	14,019	1.354	611	1,517 59	574 20	302 36	1,529 13	6,448 84	25,023 28	41,297 40
Montmagny	162,170	3,574,085	11,834	6,416	2,606	1,787 88	863 20	223 43	1,071 59	818 84	19,455 60	45,570 54
Montmorency	102,820	3,451,445	12,560	3,591	2,388	1,292 78	830 00	147 10	1,546 40	6,498 68	4,650 67	33,504 63
Montréal (cité)	6,691,611	258,289,419	1,07 ,266	118,293	46,255	26,103 63	5,322 00			200 00	633,000 00	1,302,439 63

Napierville	112,150	3,538,311	8,801	3	374	998 57	332 00	.....	1,066 94	55 00	12,000 00	23,630 51
Nicolet	513,465	7,613,350	28,891	8,900	1,678	3,204 05	1,968 90	73 91	3,072 70	2,235 00	45,882 22	95,905 78
Ottawa	427,863	9,463,260	84,273	5,488	8,921	4,635 77	1,150 40	1,700 49	2,907 72	2,153 84	10,289 39	121,518 61
Pontiac	148,513	4,926,873	39,747	3,056	3,044	2,720 70	996 00	2,423 75	2,935 58	4,173 84	8,509 94	68,703 81
Portneuf	346,140	5,641,972	28,154	4,699	4,715	3,150 00	1,543 60	482 46	3,227 07	8,130 36	17,275 46	71,376 95
Québec (Cité)	680,026	32,000,000	123,000	6,798	2 665	7,588 61	3,277 00	.....	.....	550 00	121,323 01	265,201 62
Québec, (Comté)	600,049	10,433,471	28,648	4,021	6,389	3,032 64	1,162 00	953 59	2,826 38	6,832 68	62,523 21	116,522 50
Richelieu	266,448	6,147,060	20,945	.....	1,975	2,274 80	630 80	.....	1,447 03	2,175 00	23,495 00	52,942 63
Richmond	367,625	5,140,344	32,699	3,044	5,532	2,029 09	1,784 60	399 85	1,878 39	4,692 68	8,505 65	63,215 26
Rimouski	148,395	2,929,671	13,933	5,417	1,627	1,823 61	1,636 90	240 95	1,720 11	1,925 00	11,535 04	39,858 61
Rouville	183,816	5,658,851	15,715	1,616	895	1,572 12	431 60	50 00	1,501 18	788 84	37,805 87	60,375 61
Saguenay	32,398	887,357	3,068	494	801	898 55	365 20	2,836 07	941 54	1,483 84	1,380 90	12,269 10
Shefford	331,675	7,737,342	44,661	2,673	3,618	2,770 71	1,411 40	390 80	2,763 77	2,828 84	13,837 09	74,978 67
Sherbrooke	577,037	14,766,451	43,765	2,539	5,563	2,191 14	2,028 50	362 32	885 68	5,730 00	14,520 12	77,584 76
Soulanges	101,230	2,936,147	10,593	877	2,167	1,169 27	730 40	.....	1,226 95	796 84	7,120 00	24,630 46
Stanstead	354,400	5,737,230	31,853	4,046	5,125	2,306 21	3,025 40	646 27	1,684 39	3,558 84	26,809 02	79,054 13
St-Hyacinthe	350,581	6,734,560	28,348	1,657	1,017	2,516 76	1 773 30	.....	1,617 22	765 00	38,534 59	76,492 87
St-Jean	140,759	7,661,936	22,338	3,251	16,951	1,281 50	831 40	100 00	864 01	180 00	6,181 00	36,721 92
St-Maurice	455,299	17,473,578	50,708	1,715	5,505	2,938 46	1,410 70	160 42	1,634 98	3,490 00	13,510 34	79,943 90
Témiscouta	344,770	6,879,429	39,905	8,895	3 261	3,416 76	896 40	645 97	1,788 03	3,313 84	17,013 59	80,035 59
Terrebonne	410,206	7,827,033	43,785	2,392	2,240	3,119 22	1,736 50	268 07	2,703 16	1,040 36	38,206 08	95,744 39
Vaudreuil	97,705	4,943,555	15,403	1,104	1,511	1,210 85	1,159 10	225 27	1,154 53	423 84	6,963 39	29,154 98
Verchères	153,202	4,508,271	13,100	1,120	988	1,311 30	7,0 40	.....	1,225 33	857 68	22,599 91	41,932 62
Wolfe	122,584	3,861,655	25,035	2,840	2,651	1,966 26	632 60	388 05	2,100 40	1,588 84	6,865 92	44,267 07
Yama ka	223,586	5,518,113	18,649	3,747	1,116	2,337 53	531 20	33 75	2,328 85	2,303 84	20,148 91	51,282 08
Totaux	29,157,776	995,016,922	3,493,638	409,641	284,946	190,681 62	82,652 20	36 523 10	124,015 02	200,634 76	2,024,215 05	6,842,154 75

APPENDICE No II

Statistique générale des écoles élémentaires, des écoles modèles et des académies, d'après les bulletins des inspecteurs d'écoles

ANNÉE SCOLAIRE 1911-12

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES, AUX ÉLÈVES

COMTÉS ET CITÉS.	Sous le contrôle des commissaires.		Sous le contrôle de la minorité catholique.		Ecoles indépendantes.		Ecoles de garçons.		Ecoles de filles.	
	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.
Argenteuil	14	432	16	631						
Arthabaska	136	4,302							2	283
Bagot	84	2,971							4	287
Beauce	282	9,337			1	69	3	251	3	234
Beauharnois	50	2,605					3	464	6	821
Bellechasse	106	3,330							2	88
Berthier	75	3,727					3	151	6	422
Bonaventure	75	2,671	11	290	2	130				
Brome	21	554	2	68						
Chambly	31	987							4	235
Champlain	141	6,692					2	146	1	456
Charlevoix	82	3,047			3	31			2	172
Châteauguay	46	1,323	7	309					3	147
Chicoutimi	90	3,029			1	21	2	246		
Compton	73	2,362	12	357						
Deux-Montagnes	59	2,104					1	36	2	109
Dorchester	132	4,500			1	6			1	51
Drummond	96	3,198							1	107
Gaspé	99	3,959	4	70						
Hochelaga	58	9,382	1	29	3	993	23	4,843	18	3,250
Huntingdon	19	588	6	161			1	34		
Iberville	51	1,563					1	40	3	175
Iles-de-la-Madeleine	18	1,048								
Jacques-Cartier	37	1,573					1	101	4	272
Joliette	88	3,936			5	376	5	353	8	893
Kamouraska	109	3,033			1	28	1	56	3	135
Labelle	125	4,864			1	13				
Lac-St-Jean	123	3,909			1	64				
Laprairie	28	1,118							2	155
L'Assomption	53	2,114					2	161	5	340
Laval	28	1,415			2	307	1	55	3	394
Lévis	71	3,115					5	646	5	594
L'Islet	72	2,239							1	26
Lotbinère	104	3,298			1	35			1	99

CATHOLIQUES.

ET AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.

Ecoles mixtes (garçons et filles).			Elèves.				Instituteurs laïques.			Institutrices laïques.					
Nombre d'écoles.	Nombre de garçons.	Nombre de filles.	Elèves catholiques.	Elèves protestants.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Brevetés.	Non brevetés, sous contrôle.	Non brevetés, indépendants.	Brevetés.	Non brevetées, sous contrôle	Non brevetées, indépendantes.	Instituteurs religieux.	Institutrices religieuses.	Total des instituteurs et des institutrices.
30	510	553	1,063	....	1,063	735	....	.....	....	24	8	.	..	3	35
134	2,011	2,008	4,297	5	4,302	3,451	. .	.....	....	121	23	.....	..	6	150
80	1,329	1,355	2,971	.....	2,971	2,388	....	. ..	...	83	6	. . .	..	7	96
277	4,299	4,623	9,404	2	9,406	7,133	....		...	220	60	....	2	30	312
41	679	641	2 605	....	2,605	2,058	....	.....	..	57	2	...	....	19	78
104	1,565	1,677	3.330	...	3,330	2,401	....	....	....	94	11	... ..	....	3	108
66	1,522	1,632	3.724	3	3.727	2,807	...	.. .	...	65	7	. ...	....	17	89
88	1,474	1,617	3.074	17	3,091	2,282	....	...	....	82	6	.....	....	3	91
23	306	316	601	21	622	451	...	...	..	21	5	.....	....	....	26
27	385	367	984	3	987	785	...	.....	...	28	2	.....	...	7	37
138	3,049	3.041	6,692	.....	6,692	4.927	1	.....	. .	142	9	.	4	18	174
83	1,455	1,451	3,078	....	3,078	2,216	...	....	....	72	16	2	....	1	91
50	738	747	1,626	6	1,632	1 253	....	.....	....	48	5	.....	....	5	58
89	1,380	1,424	3,050	...	3,050	2,143	...	.....	...	43	52	...	...	1	96
85	1,389	1,330	2.692	27	2,719	1,955	...	.....	....	72	18	.. ...	...	....	90
56	980	979	2,104	.....	2,104	1,628	....	.....	....	56	2	....	...	4	62
132	2,245	2,210	4,492	14	4,506	3,269	...	. .	..	124	13	.....	....	5	142
95	1,541	1,550	3,189	9	3,198	2,307	....	.....	...	77	21	.....	...	7	105
103	1,964	2,065	4,014	15	4,029	2,758	..	.... .	...	85	18	....	....	2	105
21	1,066	1,245	10.366	38	10,404	8,363	16	3	....	59	12	... .	87	78	255
24	359	356	747	2	749	528	1	.....	....	20	5	.....	....	.. .	26
47	675	673	1,563	....	1,563	1,096	..	....	...	49	3	.	....	4	56
18	593	455	1,048	.....	1,048	702	...	....	....	18	.....	.. .	....	....	18
32	583	617	1,567	6	1,573	1,293	...	...	. ..	32	4	.... .	4	10	50
80	1,522	1,544	4.312	.....	4,312	3,156	....	.....	....	84	5	. ...	...	19	108
106	1,518	1,352	3,061	.. ..	3,061	2,286	...	... ..	....	105	6	. .	....	2	113
126	2.391	2,486	4,836	41	4,877	3.263	....	..	....	107	25	...	...	11	143
124	2.025	1,948	3,969	4	3,973	2,803	....	1	....	72	55	.....	...	1	129
26	505	458	1 118	.	1,118	833	....	....	....	28	1	...	....	2	31
46	796	817	2,114	...	2,114	1,758	....	...	...	48	4	.. .	....	9	61
26	693	580	1,722	....	1,722	1,459	....	....	...	29	7	.	3	19	58
61	936	941	3 115	... .	3,115	2,488	1	....	....	71	3	.....	8	4	87
71	1,141	1,072	2,239	...	2,239	1,613	....	.. .	...	70	3	...	...	1	74
104	1,608	1,626	3,333	....	3,333	2,671	....	....	...	108	1	.. .	...	3	112

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES, AUX ÉLÈVES

COMTÉS ET CITES.	Sous le contrôle des commissaires.		Sous le contrôle de la minorité catholique.		Ecoles indépendantes.		Ecoles de garçons.		Ecoles de filles.	
	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.
Maskinongé	54	2,295							1	107
Matane	123	3,900								
Mégantic	103	3,476	3	75						
Missisquoi	43	1,682								
Montcalm	55	2,353					3	132	4	288
Montmagny	57	2,273			2	55	1	34	1	57
Montmorency	34	1,501							2	60
Montréal, cité	8	1,511			3	699	1	180	4	753
Napierville	31	1,174					1	50	3	193
Nicolet	158	5,472					1	44	4	228
Pontiac	70	2,708	3	44	1	39			1	60
Portneuf	112	3,809					1	41	3	111
Québec, cité	15	1,459					3	181	1	28
Québec, comté	45	2,451			2	46			1	135
Richelieu	51	2,136					1	76	3	408
Richmond	42	1,252	14	437						
Rimouski	75	2,337								
Rouville	70	2,492					2	217	3	197
Saguenay	39	1,257								
Shefford	102	3,448					1	249	3	393
Sherbrooke	19	863	3	116						
Soulanges	30	1,225			1	37			3	140
Stanstead	27	689	9	279					1	130
St-Hyacinthe	66	2,529					1	58	2	157
St-Jean	36	1,501							1	180
St-Maurice	58	2,664							2	261
Témiscouata	171	5,996			4	154			3	202
Terrebonne	90	3,779					1	220	4	394
Trois-Rivières	4	1,014					2	497	2	517
Vaudreuil	43	1,709							2	97
Verchères	38	1,326					1	49	3	137
Wolfe	90	3,181	6	117						
Wright	84	3,757	4	90			1	80	1	162
Yamaska	105	3,871							3	210
Totaux	4,824	187,415	101	3,073	35	3,103	75	9,691	151	15,348

CATHOLIQUES. — *Suite.*

ET AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.

Ecoles mixtes (garçons et filles).			Elèves.				Instituteurs laïques.			Institutrices laïques.					
Nombre d'écoles.	Nombre de garçons.	Nombre de filles.	Elèves catholiques.	Elèves protestants.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Brevetés.	Non brevetés, sous contrôle.	Non brevetés, indépendants.	Brevetées.	Non brevetées, sous contrôle.	Non brevetées indépendantes.	Instituteurs religieux.	Institutrices religieuses.	Total des instituteurs et des institutrices.
53	1,119	1,069	2,295	...	2,295	1,791	...	...	....	53	4	..	...	5	62
123	1,996	1,904	3,900	.....	3,900	2,764	....	....	...	104	22	.....		2	128
106	1,824	1,727	3,549	2	3,551	2,693	...	.....	...	103	12	..	....	7	122
43	843	839	1,666	16	1,682	1,156	....	....	....	36	4	.....	...	11	51
48	958	975	2,353	.....	2,353	1,792	....	.....	....	49	11	.. .	...	9	69
57	1,155	1,082	2,324	4	2,328	1,785	.. .	.....	....	50	8	1	....	14	73
32	704	737	1,501	...	1,501	1,091	....	....	..	32	1	. . .	....	8	41
6	753	524	2,210	.....	2,210	1,770	1	.....	...	12	5	3	..	33	54
27	453	478	1,174	.....	1,174	756	...	...	....	26	4	...	...	6	36
153	2,548	2,652	5,472	.....	5,472	4,347	....	. .	...	155	10	.....	..	7	172
73	1,360	1,371	2,780	11	2,791	1,804	2	...	...	52	20	...	....	7	81
108	1,826	1,831	3,802	7	3,809	2,697	....	....	...	111	5	....	....	9	125
11	632	618	1,437	22	1,459	1,110	1	.....	....	22	.....	....	2	5	30
46	1,199	1,163	2,479	18	2,497	1,928	....	....	....	55	4	...	....	16	75
47	843	809	2,136	.....	2,136	1,643	....	.. ...	....	48	4	. ..	1	8	61
56	828	861	1,677	12	1,689	1,132	...	....	....	51	6	....	...	....	57
75	1,234	1,103	2,337	.....	2,337	1,658	....	...	....	63	14	. .	...	2	79
65	1,051	1,027	2,488	4	2,492	1,927	....	.....	...	64	4	.....	3	13	84
39	638	619	1,257	....	1,257	964	....	1	....	17	16	....	....	7	41
98	1,425	1,381	3,437	11	3,448	2,479	....	1	....	85	24	....	...	12	122
22	414	565	903	16	979	648	....	..	...	21	2	....	...	3	26
28	583	539	1,262	.....	1,262	1,026	1	....	....	25	3	...	...	4	33
35	406	432	947	21	968	700	....	. ...	...	34	2	.....	....	4	40
63	1,140	1,174	2,529	... .	2,529	1,942	....	... .	..	64	2	...	2	10	78
35	648	673	1,501	.....	1,501	999	1	.. .	....	36	3	..	....	4	44
56	1,227	1,176	2,664	.....	2,664	2,056	....	1	....	55	9	. . .	...	7	72
172	3,005	2,943	6,149	1	6,150	4,615	1	2	...	127	60	....	5	5	200
85	1,579	1,586	3,756	23	3,779	2,863	.. .	....	. ..	82	3	. ....	6	13	104
.....	.....	.....	1,014	.....	1,014	765	2	.....	....	1	...	.....	8	9	20
41	824	788	1,709	.....	1,709	1,313	....	. .	...	42	4	.....	...	4	50
34	533	607	1,320	6	1,326	1,03.	1	.....	....	32	4	.....	1	5	43
96	1,685	1,613	3,295	3	3,298	2,597	....	.....	....	86	14	....	....	5	105
86	1,584	2,021	3,784	63	3,847	2,791	....	..	...	83	23	.	....	6	112
102	1,820	1,841	3,871	.....	3,871	2,946	....	....	...	100	15	.....	...	6	121
4,734	84,069	84,483	193,138	453	193,591	144,840	29	9½	...	4,390	740	6	136	567	5,877

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AU COURS

COMTÉS ET CITÉS.	D'APRÈS LA LANGUE MATERNELLE.				ÉLÈVES DANS LES DIFFÉRENTES ANNÉES DU COURS D'ÉTUDES.				
	Elèves français.	Elèves anglais.	Elèves français étudiant l'anglais.	Elèves anglais étudiant le français.	Elémentaire 1ère année.	Elémentaire 2e année.	Elémentaire 3e année.	Elémentaire 4e année.	Cours modèle.
Argenteuil	1,034	29	266	24	560	265	158	68	1
Arthabaska	4,274	28	56	22	1,54	1,240	1,025	453	43
Bagot	2,971	.....	54	.....	1,141	854	642	307	27
Beauce	9,377	29	64	7	4,255	2,981	1,740	423	7
Beauharnois	2,580	25	722	.....	1,112	688	502	303	
Bellechasse	3,319	11	11	11	1,309	956	790	268	7
Berthier	3,724	3	115	3	1,878	926	625	267	31
Bonaventure	2,843	248	858	153	1,254	906	669	248	14
Brome	589	33	250	29	305	181	94	42	
Chambly	967	20	299	16	482	265	162	70	8
Champlain	6,646	46	290	46	3,210	1,796	1,275	402	9
Charlevoix	3,078	.....	.....	.....	1,062	937	800	270	9
Châteauguay	1,589	43	371	29	799	409	281	134	9
Chicoutimi	3,050	.....	.....	.....	1,308	943	654	141	4
Compton	2,670	49	730	44	1,057	768	563	317	14
Deux-Montagnes	2,080	24	27	5	965	598	345	185	11
Dorchester	4,377	129	164	97	1,790	1,321	1,037	341	17
Drummond	3,164	34	238	28	1,372	910	606	293	17
Gaspé	3,481	548	731	396	1,739	1,139	847	295	9
Hochelaga	10,028	376	3,046	162	5,990	2,434	1,331	488	161
Huntingdon	682	67	322	23	317	209	143	78	2
Iberville	1,563	.....	153	.....	724	417	300	120	2
Iles-de-la-Madeleine	1,043	5	320	5	390	350	217	91	
Jacques-Cartier	1,559	14	406	9	778	440	270	82	3
Joliette	4,283	29	57	2	2,141	1,097	726	326	22
Kamouraska	3,061	.....	8	.....	912	734	631	494	290
Labelle	4,634	243	564	69	2,245	1,398	824	348	62
Lac-St-Jean	3,973	.....	4	.....	1,427	1,230	993	299	24
Laprairie	1,118	.....	82	.....	480	310	253	75	
L'Assomption	2,111	3	211	2	856	577	420	220	41
Laval	1,709	13	393	13	756	490	347	126	3
Lévis	3,110	5	457	5	1,480	760	592	281	2
L'Islet	2,239	.....	.....	.....	736	584	498	326	95
Lotbinière	3,210	123	120	40	1,103	895	838	483	14

CATHOLIQUES.

D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES.

PROGRAMME D'ÉTUDES POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES.—COURS ÉLEMENTAIRE.

Groupement des matières.	COURS ÉLÉMENTAIRE : 4 ANNÉES.			
	PREMIER DEGRÉ : 3 ANNÉES.			SECOND DEGRÉ : 1 ANNÉE.
	1ère année.	2ème année.	3ème année.	4ème année.
INSTRUCTION MORALE ET RELIGIEUSE.	Prières. Catéchisme. Histoire sainte. Bienséances.	Prières. Cathéchisme. Histoire sainte. Bienséances.	Prières. Cathéchisme. Histoire sainte. Bienséances.	Prières. Cathéchisme. Histoire sainte. Bienséances. Lecture latine.
LANGUE FRANÇAISE.	Lecture—diction—récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée — orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction.	Lecture—diction - récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée — orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction.	Lecture—diction—récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée — orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction.	Lecture—diction— récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée — orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction.
LANGUE ANGLAISE.	....	Petits exercices de langage. Elément de la lecture.	Petits exercices de langage. Lecture—diction—orthographe d'usage. Récitation de mémoire.	Lecture — diction — orthographe d'usage. Récitation de mémoire. Exercices de langage. Exercices écrits. Notions grammaticales.

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AU COURS

COMTÉS ET CITÉS.	D'APPÈS LA LANGUE MATERNELLE.				ÉLÈVES DANS LES DIFFÉRENTES ANNÉES DU COURS D'ÉTUDES.				
	Elèves français.	Elèves anglais.	Elèves français étudiant l'anglais.	Elèves anglais étudiant le français.	Elémentaire 1ère année.	Elémentaire 2ème année.	Elémentai e 3ème année.	Elémentaire 4ème année.	Cours modèle.
Maskinongé	2,295	.....	52	.. ....	1,014	624	432	186	39
Matane	3,900	.....	60	.....	1,658	1,120	863	249	10
Mégantic	3,520	31	73	26	1,460	1,014	730	338	9
Missisquoi	1,651	31	487	31	876	461	258	81	6
Montcalm	2,335	18	163	12	979	756	456	159	3
Montmagny	2,324	4	31	4	944	677	513	194	.....
Montmorency	1,483	18	52	11	614	437	321	97	32
Montréal, cité	2,037	173	829	.....	1,187	519	292	164	48
Napierville	1,174	.....	41	.. ..	626	290	190	68	.....
Nicolet	5,453	19	15	19	2,086	1,514	1,262	578	32
Pontiac	1,771	1,020	619	108	1,254	793	480	256	8
Portneuf	3,745	64	61	6	1,784	1,041	668	269	47
Québec, cité	1,274	185	166	101	934	381	130	14	...
Québec, comté	2,392	105	193	18	1,224	692	389	155	37
Richelieu	2,136	.....	39	.....	1,164	521	334	115	2
Richmond	1,641	48	318	46	664	514	351	149	11
Rimouski	2,337	.....	18	.....	868	693	568	198	10
Rouville	2,488	4	270	4	904	709	559	286	34
Saguenay	1,247	10	.....	.....	453	421	290	91	2
Shefford	3,384	64	349	24	1,642	1,016	584	183	23
Sherbrooke	941	38	263	24	484	254	151	75	15
Soulanges	1,251	11	277	1	531	326	277	119	9
Stanstead	937	31	581	30	359	206	220	123	.....
St-Hyacinthe	2,529	.....	101	.....	900	726	602	256	45
St-Jean	1,496	5	392	.....	679	384	296	135	7
St-Maurice	2,664	.....	73	.....	1,256	777	462	136	33
Témiscouata	6,146	4	228	4	2,061	1,650	1,449	771	219
Terrebonne	3,752	27	202	8	1,947	995	646	191	.....
Trois-Rivières	1,014	.....	558	.....	502	266	151	91	4
Vaudreuil	1,680	29	480	24	766	476	332	113	22
Verchères	1,319	7	109	7	722	313	207	83	1
Wolfe	3,287	11	132	9	1,428	901	610	290	69
Wright	3,045	802	1,520	63	1,953	985	661	245	3
Yamaska	3,871	.....	37	....	1,660	1,031	811	359	10
Totaux	188,655	4,936	20,178	1,820	85,057	53,551	37,743	15,481	1,759

CATHOLIQUES.—*Suite.*

D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES.

PROGRAMME D'ÉTUDES POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES.—COURS ÉLÉMENTAIRES.—*Suite.*

Groupement de matières.	COURS ELEMENTAIRES : 4 ANNÉES.			
	PREMIER DEGRÉ : 3 années.			SECOND DEGRÉ : 1 année.
	1ère année.	2ème année.	3ème année.	4ème année.
MATHÉMATIQUES.	Arithmétique.	Arithmétique.	Arithmétique.	Arithmétique. Comptabilité domestique et agricole.
GÉOGRAPHIE.	Exercice d'initiation.	Exercice d'initiation.	Préliminaires. Province de Québec. Canada.	Préliminaires. Canada. Amérique. Continents et océans.
INSTRUCTION CIVIQUE.	... .	. ...	Organisation administrative de la province de Québec, leçons d'initiation.	Organisation politique du Canada et de la province de Québec.
HISTOIRE.	Histoire du Canada.	Histoire du Canada.	Histoire du Canada.	Histoire du Canada.
DESSIN.	Dessin.	Dessin.	Dessin.	Dessin.
SCIENCES NATURELLES.	Eléments des connaissances, scientifiques usuelles—leçons de choses.		Connaissances scientifiques usuelles—leçons de choses. Hygiène. Agriculture.	

N. B.—Le programme d'étude détaillé avec divisions annuelles et instructions pédagogiques, se trouve aux pages 37 et suivantes du "Manuel de l'Instituteur Catholique" et aux pages 38 et suivantes des "Règlements refondus du Comité catholique" que le gouvernement a fait distribuer dans toutes les écoles de la Province.

ÉCOLES MODÈLES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES, AUX

COMTÉS ET CITÉS.	Sous le contrôle des commissaires.		Ecoles indépendantes.		Ecoles de garçons.		Ecoles de filles.		Ecoles mixtes (garçons et filles).		
	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre de garçons.	Nombre de filles.
Argenteuil	2	413					1	238	1	82	93
Arthabaska	3	360	3	166			3	166	3	171	189
Bagot	7	795	2	207	2	152	3	324	4	262	264
Beauce	14	1,693	5	292	3	228	2	167	14	724	866
Beauharnois	5	613	1	85	4	505	1	85	1	53	55
Bellechasse	11	1,043	3	216	4	305	4	270	6	333	351
Berthier	2	275	4	257	3	345	3	187			
Bonaventure	11	862							11	398	464
Brome	1	148							1	40	108
Chambly	6	658	1	104	3	335	1	104	3	173	150
Champlain	11	1,848	6	380	3	288	7	695	7	588	657
Charlevoix	7	570			1	95	1	54	5	203	218
Châteauguay	4	327	1	110	3	265	1	110	1	30	32
Chicoutimi	13	1,980	1	116	2	283	6	1,025	6	384	404
Compton	7	1,345	1	47	1	249	2	262	5	446	435
Deux-Montagnes	5	520	1	55	2	286	2	113	2	93	83
Dorchester	6	734			1	56			5	309	369
Drummond	3	555	3	144	1	140	3	144	2	210	205
Gaspé	11	932							11	422	510
Hochelaga	42	22,503	2	267	21	10,042	22	12,312	1	84	332
Huntingdon			2	176			1	154	1	10	12
Iberville	4	235	2	149	2	188	2	149	2	10	37
Iles-de-la-Madeleine			2	92	1	36	1	56			
Jacques-Cartier	3	306	2	216	3	306	2	216			
Joliette	4	855	3	203	3	699	3	203	1	82	74
Kamouraska	12	1,026	5	330	4	302	7	472	6	266	316
Labelle	9	1,221	2	82	1	91	3	215	7	453	544
Lac-St-Jean	16	1,685	2	383	2	48	1	356	15	792	872
Laprairie	4	385			1	61			3	165	159
L'Assomption	4	399	2	159	2	210	2	159	2	88	101
Laval	1	82	2	238	1	82	2	238			
Lévis	8	1,188	2	626	1	212	1	135	8	818	649
L'Islet	8	711	2	49	3	112	3	216	4	183	249
Lotbinière	10	1,102	1	15	4	326	1	80	6	358	353

CATHOLIQUES.

ÉLÈVES ET AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.

Elèves.				Instituteurs laïques.			Institutrices laïques.					
Elèves catholiques.	Elèves protestants.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Brevetés.	Non brevetés, sous contrôle.	Non brevetés, indépendants.	Brevetées.	Non brevetées, sous contrôle	Non brevetées, indépendantes.	Instituteurs religieux	Institutrices religieuses.	Total des instituteurs et des institutrices.
413	.....	413	269	....	.....	..	1	.....	....	....	9	10
526	.....	526	455	.. ..	...	.....	5	.....	.. .	.. .	18	23
1,002	.....	1,002	844	.....	...	....	3	.....	..	3	33	39
1,981	4	1,985	1,657	...	....	..	7	.....	.....	4	44	55
698	.....	698	608	3	1	..	4	... .	..	10	4	22
1,259	.....	1,259	1,046	2	....	...	5	.....	...	2	31	40
534	.....	532	429	1	....	..	2	1	1	6	21	32
858	4	862	6 2	1	... .	....	13	.....	.. .	.....	5	19
148	.....	148	113	.....	.. ..	.. ..	....	.....	.. .	.....	8	8
761	1	762	644	2	.....	.....	3	.....	.....	14	11	30
2,227	1	2,228	1,739	2	.....	... .	11	1	..	5	53	72
570	.....	570	444	2	....	.....	9	.....	..	....	5	16
437	.....	437	337	3	....	.. .	4	.. ....		.....	5	12
2,096	.....	2,096	1,594	2	1	.. .	12	5	....	3	19	42
1,374	18	1,392	1,073	. .	.....	....	5	2	.....	7	23	37
575	....	575	470	1	.....	... .	4	.. ...	....	8	5	18
734	.... ..	734	571	1	.....	.....	5	.....	.. .	. ..	13	19
699	.....	699	583	.....	.....	.....	.....	.....	. ..	3	24	27
926	6	932	715	.	....	.....	7	.....	.....	.....	20	27
22,667	103	22,770	19,375	15	11	.. ...	57	9	....	228	236	556
163	13	176	104	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	9
384	.....	384	292	1	.....	.....	3	.....	2	5	15	26
92	.....	92	88	....	....	1	.... ..	.....	.....	1	4	6
522	.....	522	472	1	.....	...	1	.....	1	5	15	23
1,058	.. ....	1,058	852	2	....	.	2	1	....	10	22	37
1,356	.....	1,356	1,180	1	....	.....	21	.....	1	.....	35	58
1,303	.....	1,303	973	2	.....	. ..	6	1	....	.....	23	32
2,068	.....	2,068	1,673	2	....	.....	14	5	.....	.....	50	71
385	.....	385	317	2	.....	.	6	.....	...	... .	...	8
557	1	558	454	.....	... ..	.....	4	.....	.... .	5	10	19
320	.....	320	272	.....	... .	.....	.....	.....	....	2	12	14
1,814	.....	1,814	1,586	.....	1	.....	24	.....	3	.....	21	49
760	.....	760	587	.... .	.....	... .	6	.....	.....	.....	18	24
1,117	....	1,117	968	2	.....	.. ...	11	.....	.....	6	11	30

ÉCOLES MODÈLES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES, AUX

COMTÉS ET CITÉS.	Sous le contrôle des commissaires.		Ecoles indépendantes.		Ecoles de garçons.		Ecoles de filles.		Ecoles mixtes, (garçons et filles).		
	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombres d'écoles.	Nombre de garçons.	Nombre de filles.
Maskinongé	7	773	..	..	1	46	1	75	5	329	323
Matane	17	2,618	1	23	2	337	2	356	14	917	1,031
Mégantic	4	936	..	..	..	..	..	..	4	286	650
Missisquoi	4	494	1	29	1	120	1	29	3	172	202
Montcalm	3	338	3	226	2	211	3	226	1	60	67
Montmagny	4	444	1	70	1	70	..	..	4	222	222
Montmorency	10	1,007	..	..	4	351	1	96	5	238	322
Montréal, cité	27	13,676	6	1,638	19	10, 960	12	4,148	2	72	134
Napierville	4	380	3	272	2	210	3	272	2	76	94
Nicolet	6	709	9	630	2	310	9	630	4	215	184
Pontiac	5	315	1	59	..	..	1	59	5	157	158
Portneuf	19	2,010	5	316	5	438	5	380	14	744	764
Québec, cité	14	2,576	1	246	6	1,593	7	852	2	156	221
Québec comté	13	1,517	1	38	4	576	4	390	6	286	303
Richelieu	7	1,475	2	324	2	662	2	324	5	388	425
Richmond	9	1 725	..	..	4	688	3	605	2	130	302
Rimouski	11	1,415	1	38	1	193	1	182	10	515	563
Rouville	2	131	1	90	1	50	1	90	1	40	41
Saguenay	5	269	1	16	..	..	1	16	5	128	141
Shefford	4	517	1	114	2	247	1	114	2	126	144
Sherbrooke	4	1,847	..	..	2	1,128	2	719	..	..	..
Soulanges	11	742	3	255	3	181	3	255	8	281	280
Stanstead	6	927	..	..	1	325	2	366	3	121	115
St-Hyacinthe	6	1,007	3	324	1	85	2	600	6	273	373
St-Jean	3	218	..	..	..	..	..	..	3	112	106
St-Maurice	4	703	3	299	1	329	3	299	3	194	180
Témiscouata	8	750	1	70	2	88	2	102	5	312	318
Terrebonne	8	1,150	4	494	4	586	5	765	3	119	174
Trois-Rivières	2	591	..	..	..	..	2	591	..	..	..
Vaudreuil	5	384	2	169	2	176	2	169	3	117	91
Verchères	6	666	2	214	2	182	2	214	4	224	260
Wolfe	4	456	2	175	1	26	2	175	3	185	245
Wright	7	1,473	..	..	3	709	1	141	3	199	424
Yamaska	4	475	5	422	3	303	5	422	1	89	83
Totaux	507	92,083	126	11,715	166	37,427	182	32,567	285	15, 713	18, 091

CATHOLIQUES.—*Suite.*

ÉLÈVES ET AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.

Elèves.				Instituteurs laïques.			Institutrices laïques.					
Elèves catholiques.	Elèves protestants.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Brevetés.	Non brevetés, sous contrôle.	Non brevetés, indépendants.	Brevetés.	Non brevetées, sous contrôle.	Non brevetées, indépendantes.	Instituteurs religieux.	Institutrices religieuses.	Total des instituteurs et des institutrices.
772	1	773	657	1	.....	.....	6	.....	.....	.....	11	18
2,638	3	2,641	2,109	.....	.....	.....	23	2	.....	3	27	55
936	.....	936	743	.....	.....	.....	15	1	.....	.....	6	22
517	6	523	401	.....	.....	.....	.....	.....	1	4	13	18
564	.....	564	481	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9	24	33
514	.....	514	447	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	15	18
1,006	1	1,007	896	2	.....	.....	2	.....	.....	5	19	28
15,277	37	15,314	12,828	101	11	.....	28	9	.....	172	83	404
652	.....	652	534	.....	.....	.....	7	.....	.....	3	31	41
1,339	.....	1,339	1,133	.....	.....	.....	9	2	.....	10	45	66
371	3	374	280	.....	.....	.....	9	.....	.....	.....	4	13
2 325	1	2,326	1,830	2	.....	.....	13	.....	.....	10	48	73
2,812	10	2,822	2,395	.....	.....	.....	9	.....	.....	30	67	106
1,547	8	1,555	1,218	.....	.....	.....	6	.....	.....	7	29	42
1,799	.....	1,799	1,590	.....	.....	.....	4	.....	.....	16	44	64
1,701	24	1,725	1,353	1	.....	.....	10	.....	.....	13	26	50
1,453	.....	1,453	1,094	.....	.....	.....	17	2	.....	3	10	32
221	.....	221	199	1	.....	.....	4	.....	.....	.....	5	10
285	.....	285	221	2	.....	.....	3	.....	.....	.....	5	10
631	.....	631	508	1	.....	.....	3	1	.....	3	18	26
1,847	.....	1,847	1,562	.....	.....	.....	.....	.....	.....	27	14	41
996	1	997	840	6	.....	.....	11	3	.....	.....	17	37
898	29	927	650	.....	.....	.....	5	.....	.....	7	16	28
1,331	.....	1,331	1,163	.....	.....	.....	3	.....	.....	6	36	45
218	.....	218	167	3	.....	.....	2	1	.....	.....	.....	6
1,002	.....	1,002	736	.....	.....	.....	3	.....	1	6	18	28
820	.....	820	632	.....	.....	.....	12	.....	.....	.....	9	21
1,641	3	1,644	1,377	2	.....	.....	2	.....	1	9	54	68
591	.....	591	441	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13	13
553	.....	553	458	3	.....	.....	2	2	.....	2	22	31
880	.....	880	764	1	.....	.....	2	1	.....	6	23	33
631	.....	631	564	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	22	23
1,472	1	1,473	1,137	.....	2	.....	.....	1	.....	13	17	33
897	.....	897	757	1	.....	.....	2	.....	2	4	33	42
103,519	279	103,798	85,602	177	27	1	470	50	13	695	1,655	3,088

ÉCOLES MODÈLES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AU COURS

COMTÉS ET CITÉS.	D'APRÈS LA LANGUE MATERNELLE.				ÉLÈVES DANS LES DIFFERENTES ANNÉES DU COURS D'ÉTUDES.							
	Elèves français.	Elèves anglais.	Elèves français étudiant l'anglais.	Elèves anglais étudiant le français.	Elémentaire, 1ère année.	Elémentaire, 2e année.	Elémentaire, 3e année.	Elémentaire, 4e année.	Cours modèle, 1ère année.	Cours modèle, 2e année.	Cours académique, 1ère année.	Cours académique, 2e année.
Argenteuil	387	26	132	19	226	74	54	32	23	4	.....	.....
Arthabaska	526	.....	134	.....	167	142	71	61	58	20	7	.... .
Bagot	1,001	1	450	1	271	251	193	148	75	62	2	....
Beauce	1,970	15	429	15	769	405	330	259	166	48	6	2
Beauharnois	698	.....	351	.....	252	124	130	71	95	26	.....	.....
Bellechasse	1,257	2	432	2	436	286	233	159	129	13	3	.....
Berthier	524	8	243	8	140	112	92	89	66	22	8	3
Bonaventure	820	42	418	24	336	166	178	82	91	9	.....	.....
Brome	144	4	144	4	40	35	28	17	26	2	.....	.....
Chambly	750	12	535	12	285	133	126	106	81	23	8	.....
Champlain	2,224	4	710	4	851	482	346	252	167	112	15	3
Charlevoix	570	....	193	.....	162	139	136	63	55	15	.....	...
Châteauguay	435	3	329	2	149	80	61	61	58	28	.....	.....
Chicoutimi	2,096	.....	287	...	705	478	407	270	172	64	....	.....
Compton	1,352	40	1,095	40	510	414	221	105	102	32	8	. . .
Deux-Montagnes	575	....	335	..	195	115	107	79	59	20	.....	. ...
Dorchester	707	27	237	27	223	185	138	93	73	22	.. ..	.. ..
Drummond	699	.....	243	.. ..	232	196	130	60	63	13	3	2
Gaspé	740	192	311	164	309	181	168	113	96	48	15	2
Hochelaga	20,878	1,892	10,813	1,189	9,743	5,616	3,683	1,978	1,034	499	194	23
Huntingdon	131	45	110	45	61	29	28	21	17	14	2	4
Iberville	379	5	289	5	95	72	83	67	54	13	....	..
Iles-de-la-Madeleine	90	2	76	2	10	14	17	27	22	2	.....	.....
Jacques-Cartier	511	11	309	7	132	131	95	74	62	17	6	5
Joliette	1 057	1	502	1	395	218	131	162	111	41	.....	. ....
Kamouraska	1,356	....	514	.....	319	248	264	192	185	111	28	9
Labelle	1,284	19	549	12	548	297	178	129	90	53	8	.....
Lac-St-Jean	2,068	....	560	.....	626	393	392	336	208	96	17	.....
Laprairie	385	.....	125	....	127	71	69	65	44	8	.....	. ...
L'Assomption	557	1	346	1	151	121	96	76	70	23	8	5
Laval	317	3	284	3	93	70	60	60	22	13	2	.....
Lévis	1,812	2	721	2	565	532	316	199	160	42	.....	.....
L'Islet	760	....	138	.....	226	168	152	99	65	41	5	4
Lotbinière	1,111	6	384	5	406	241	208	117	108	37	.....	.....

CATHOLIQUES

D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES

PROGRAMME D'ÉTUDES POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES.—COURS MODELE ET COURS ACADÉMIQUE.

Groupement des matières.	Cours modèle (intermédiaire) : 2 années.		Cours académique (supérieur) : 2 années.	
	5ème année.	6ème année.	7ème année.	8ème année.
INSTRUCTION MORALE ET RELIGIEUSE.	Prières. Catéchisme. Histoire Sainte. Bienséances. Lecture latine.	Prières. Catéchisme. Histoire Sainte. Bienséances. Lecture latine.	Prières. Catéchisme. Notions d'histoire ancienne. Bienséances. Lecture latine. Histoire de l'Eglise.	Prières. Catéchisme. Notîons d'histoire ancienne. Bienséances. Lecture latine. Histoire de l'Eglise.
LANGUE FRANÇAISE.	Lecture — diction — récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée—orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction. Littérature— analyse littéraire.	Lecture — diction — récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée—orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction. Littérature— analyse littétaire.	Lecture — diction — récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale at logique. D ctée—orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction Littérature— analyse littéraire — notions d'histoire ittéraire.	Lecture — diction — récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée— orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction. Littérarure — analyse littéraire — notions d'histoire littéraire.
LANGUE ANGLAISE.	Lecture — diction — orthographe d'usage. Récitation de mémoire. Exercices de langage. Exercices écrits. Notions grammaticales. Analyse grammaticale et ogique.	Lecture — diction — orthographe d'usage. Récitation de mémoire. Exercices de langage Exercices écrits. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Littérature.	Lecture — diction — orthographe d'usage. Récitation de mémoire. Exercices de langage. Exercices écrits. Grammaire. Analyse gramaticale et logique. Littérature.	Lecture — diction — orthographe d'usage. Récitation de mémoire. Exercices de langage. Exercices écrits. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Littérature.

ÉCOLES MODÈLES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AU COURS

COMTÉ ET CITES.	D'APRÈS LA LANGUE MATERNELLE.				ELÈVES DANS LES DIFFERENTES ANNÉES DU COURS D'ÉTUDES.							
	Elèves français.	Elèves anglais.	Elèves français étudiant l'anglais.	Elèves anglais étudiant le français.	Elémentaire, 1ère année.	Elémentaire, 2e année.	Elémentaire, 3e année.	Elémentaire, 4e année.	Cours modèle, 1ère année.	Cours modèle, 2e année.	Cours académique, 1ère année.	Cours académique, 2e année.
Maskinongé	772	1	114	..	299	179	135	87	46	27	.....	.....
Matane	2,638	3	640	3	952	645	532	258	200	54	....	.....
Mégantic	916	20	331	17	337	251	140	138	57	12	1	.....
Missisquoi	477	46	348	29	151	165	102	45	40	20	.. .	.....
Montcalm	546	18	303	11	120	90	64	132	81	65	12	.....
Montmagny	514	.....	196	.....	151	142	79	68	58	16	.....	.... .
Montmorency	1,606	1	558	1	366	223	185	99	94	30	10	.....
Montréal, cité	11,916	3,398	8,164	2,346	5,845	3,788	2,542	1,583	802	530	184	40
Napierreville	650	2	313	2	214	153	130	85	41	25	3	1
Nicolet	1,338	1	527	1	331	276	247	195	177	85	28	.....
Pontiac	162	212	132	86	78	77	88	70	50	11	.....	.....
Portneuf	2,311	15	1,076	15	787	530	412	257	203	114	16	7
Québec, cité	2,424	398	1,375	382	959	557	531	446	219	104	6	.....
Québec, comté	1,488	67	519	15	563	376	220	191	152	50	3	.... .
Richelieu	1,796	3	1,156	3	560	468	306	255	130	63	17	.....
Richmond	1,618	107	787	106	755	401	254	143	97	55	15	5
Rimouski	1,452	1	354	1	494	322	238	198	142	59	.....	.....
Rouville	220	1	113	1	77	33	32	35	28	16	.....	.. .
Saguenay	282	3	44	3	52	38	31	79	56	29	.. ...	.....
Shefford	600	31	319	20	219	150	93	68	65	32	3	1
Sherbrooke	1,847	.....	766	.....	829	458	293	155	63	35	11	3
Soulanges	979	18	557	18	247	198	155	195	136	50	14	2
Stanstead	845	82	657	72	361	187	137	127	66	45	4	.....
St-Hyacinthe	1,331	.....	461	.....	352	301	286	191	129	57	10	5
St-Jean	218	.... .	125	.....	96	33	37	26	24	2	.....	.....
St-Maurice	998	4	644	4	357	269	158	94	68	46	10	.....
Témiscouata	809	11	330	11	245	177	131	116	104	47	.....	.....
Terrebonne	1,619	25	868	24	574	372	262	223	132	71	8	2
Trois-Rivières	589	2	305	2	252	233	64	20	22	.....	.....	.....
Vaudreuil	542	11	309	11	167	104	125	76	53	18	6	4
Verchères	879	1	477	1	303	186	159	113	71	36	9	3
Wolfe	629	2	325	2	195	114	119	107	54	33	7	2
Wright	1,367	106	1,183	53	600	380	249	115	102	21	.....	.....
Yamaska	896	1	385	1	229	183	171	143	116	34	21	.....
Totaux	96,845	6,953	47,494	4,835	37,872	24,284	17,628	11,856	7,793	3,485	743	137

CATHOLIQUES.—*Suite.*

D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES.

PROGRAMME D'ÉTUDES POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES.—COURS MODÈLE ET COURS ACADÉMIQUE.

Groupement de matières.	Cours modèle (intermédiaire) : 2 années.		Cours académique (supérieur) : 2 années	
	5ème année	6ème année	7ème année.	8ème année.
MATHÉMATIQUES.	Arithmétique. Comptabllité commerciale. Toisé.	Arithmétique. Comptabilité commerciale. Toisé.	Arithmétique. Comptabilité com merciale. Toisé. Algèbre.	Arithmétique. Comptabilité com merciale. Toisé. Algèbre.
GÉOGRAPHIE	Europe. Asie.	Afrique. Océanie.	Canada. Etats-Unis.	Amérique Europe. Asie. Afrique. Océanie.
INSTRUCTION CIVIQUE.	Organi ation ecclésiastique et administrative de la province de Québec.	Organisation ju iciaire du Canad .	Organisation scolaire de la province de Québec.	Organisation générale —politique et administrative — du Canada.
HISTOIRE.	Histoire du Canada.	Histoire du Canada.	Histoire du Canada. Histoire de France.	Histoire du Canada. Histoire d'Angleterre. Histoire des Etats-Unis.
DESSIN.	Dessin.	Dessin.	Dessin.	Dessin.
SCIENCES NATURELLES.	Connaissance scientifiques usuelles. Hygiène. Agriculture.		Connaissances scientifiqnes usuelles. Hygiène. Agriculture. Physique. Cosmographie.	

N. B.—Le programme d'études détaillé, avec divisions annuelles et instructions pédagogiques, se trouve aux pages 37 et suivantes du "Manuel de l'Instituteur Catholique" et au pages 32 et suivantes des " Règlements refondus du Comité catholique " que le gouvernement a fait distribuer dans toutes les écoles de la Province

ACADÉMIES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES,

COMTÉS ET CITÉS.	Sous le contrôle des commissaires.		Partie sous contrôle et partie indépendante.		Ecoles Indépendantes.		Ecoles de garçons.		Ecoles de filles.	
	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.
Argenteuil					1	91			1	91
Arthabaska	2	511			3	771	3	950	2	332
Bagot	1	167			2	234	1	167	2	234
Beauce					7	944	2	333	4	526
Beauharnois					3	496			3	496
Bellechasse					2	182			2	182
Berthier	1	96			3	570	2	415	2	251
Bonaventure					1	61			1	61
Chambly					3	848	1	493	2	355
Champlain	2	692			3	386	3	814	2	264
Charlevoix	2	395			2	372	2	395	2	372
Châteauguay					2	107			2	107
Chicoutimi	1	403			1	179	1	403	1	179
Deux-Montagnes					2	160			2	160
Dorchester					2	154			2	154
Drummond					1	154			1	154
Hochelaga	3	2,928			12	3,095	3	2,928	11	2,772
Iberville					1	174			1	174
Jacques-Cartier	2	1,165			3	662	1	661	4	1,166
Joliette					1	206			1	206
Kamouraska					1	124			1	124
Labelle	3	1,026					1	387	1	441
Lac-St-Jean	1	225					1	225		
Laprairie	1	244			1	174	1	244	1	174
L'Assomption	1	149			2	264	1	149	2	264
Laval	2	282			1	131	2	293	1	120
Lévis	1	204			5	888	2	337	4	755
L'Islet	1	125			1	22	1	125	1	22
Lotbinière	1	97			3	314			3	314

CATHOLIQUES

AUX ÉLÈVES ET AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.

Ecoles mixtes.			Elèves.				Instituteurs laïques.			Institutrices laïques.					
Nombre d'académie.	Nombre de garçons.	Nombre de filles.	Elèves catholiques.	Elèves protestants.	Total des élèves	Présence moyenne des élèves.	Brevetés.	Non brevetés, sous contrôle.	Non brevetés, indépendants.	Brevetées.	Non brevetées, sous contrôle.	Non brevetées, indépendantes.	Instituteurs religieux.	Institutrices religieuses.	Total des instituteurs et des institutrices.
.....	.....	....	91	.....	91	76	...	... ..	....	....	.....	...	...	6	6
....	....	...	1,282	....	1,282	1,103	...	.....	..	.....	.....	1	39	18	58
.....	.....	.....	401	.....	401	335	...	...	...	. ...	.....	....	5	22	27
1	23	62	940	4	944	868	...	.....	....	....	....	.....	19	38	57
.....	.....	....	493	3	496	445	....	.	.....	.. ..	.....	....	....	29	29
.....	.....	....	182	.... .	182	146	....	....	...	1	...	....	..	12	13
.....	.....	... ..	665	1	666	601	....	... .	. .	. .	.....	....	22	16	38
.....	.... .	....	61	....	61	57	....	....	....	...	....	. .	...	7	7
.....	....	.....	804	44	848	753	....	....	....	.....	...	..	21	51	72
.....	....	...	1,078	... ..	1,078	990	....		....	.. ...	.. ..	1	27	14	42
.....	....	....	767	.....	767	606	....	....	....	1	.... .	....	11	16	28
.....	.. .	.....	105	2	107	104	....	...	....	.....	.....	2	....	9	11
.....	.....	....	582	.... .	582	455	...	... .	....	....	.....	....	10	10	20
.....	.....	.....	160	.....	160	153	....	... .	....	....	.....	1	...	9	10
.....	.....	....	153	1	154	118	...	.....	....	1	.....	.....	....	12	13
.....	.....	.....	149	5	154	145	....	. ..	....	.....	.....	3	....	10	13
1	44	279	5,968	55	6,023	5,206	3	4	1	1	. ..	4	62	233	308
....	.....	.. ...	174	.....	174	150	....	...	....	.....	...	....	....	8	8
.....	. . .	. ..	1,791	36	1,827	1,579	2	1	....	....	..	....	13	90	106
.....	.. .	....	206	.....	206	180	....	....	....	.....	.....	.....	....	22	22
.....	... .	.....	124	.....	124	115	....	....	. ..	...	.....	....	....	8	8
1	94	104	1,026	....	1,026	878	...	.....	....	....	...	.....	9	17	26
.....	.. ..	.....	225	.....	225	196	..	... ..	....	. ..	...	.....	8	....	8
.....	.....	...	417	1	418	393	....	....	....	...	.....	...	5	6	11
.....	.....	.....	410	3	413	362	...	. ..	....	..	.. ..	.....	4	23	27
.....	.. .	....	412	1	413	359	...	. ..	....	.....	.....	...	14	4	18
.....	.....	....	1,091	1	1,092	966	....	.....	1	1	.....	...	13	52	67
.....	....	.....	147	.	147	130	..	.....		. .	. ..	.....	5	4	9
1	55	42	411	.. ..	411	349	.	... .	....	.	....	...	....	30	30

ACADÉMIES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES, AUX

COMTES ET CITÉS.	Sous le contrôle des commissaires.		Partie sous contrôle et partie indépendante.		Ecoles indépendantes.		Ecoles de garçons.		Ecoles de filles.	
	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.
Maskinongé	1	255			1	162	1	255	1	162
Matane	1	60			1	59	1	60	1	59
Mégantic	3	630			3	452	3	630	2	203
Missisquoi					1	240			1	240
Montcalm					1	150			1	150
Montmagny	2	333			4	578	2	333	4	578
Montmorency					1	29			1	29
Montréal, cité	15	7,935			12	3,045	3	1,279	21	8,852
Napierville					1	127	1	127		
Nicolet	1	127			1	281	1	127	1	281
Pontiac	1	107			1	81	1	107	1	81
Portneuf	1	168			2	146	1	168	2	146
Québec, cité	11	6,303			5	1,140	5	3,278	11	4,165
Québec, comté	5	1,163			5	600	2	483	7	1,071
Richelieu					1	399			1	399
Richmond	1	178			1	168	1	178	1	168
Rimouski					1	193			1	193
Rouville					3	507	1	209	2	298
Saguenay	1	111								
Shefford	1	105			2	287	1	105	2	287
Sherbrooke					2	550	1	101	1	449
Stanstead	2	270			2	346	2	270	2	346
St-Hyacinthe	1	539			2	366	2	751	1	154
St-Jean	1	398			1	284	1	398	1	284
St-Maurice	1	193			1	135	1	193	1	135
Témiscouata	2	415			3	444	2	415	2	153
Terrebonne	1	350			3	445	2	486	2	309
Trois-Rivières	1	420					1	420		
Verchères					2	231	1	143	1	88
Wright	2	1,347			1	185	1	761	2	771
Yamaska					1	140			1	140
Totaux	80	30,116			134	23,533	66	20,596	137	30,641

CATHOLIQUES.—*Suite.*

ÉLÈVES ET AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.

Ecoles mixtes (garçons et filles)			Elèves.				Instituteurs laïques.			Institutrices laïques.					
Nombre d'académies	Nombre de garçons.	Nombre de filles.	Elèves catholiques.	Elèves protestants.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Brevetés.	Non brevetés, sous contrôle.	Non brevetés, indépendants.	Brevetées.	Non brevetées, sous contrôle.	Non brevetées, indépendantes.	Instituteurs religieux.	Institutrices religieuses.	Total des instituteurs et des institutrices.
. ...	...	.....	417	.... .	417	363	....	.	...	..	.....	.....	6	8	14
.....	.....	....	119	...	119	94	....	.....	...	.....	....	...	3	5	8
1	61	188	1,080	2	1,082	960	1	2	....	....	...	..	15	27	45
....	.....	.....	240	.....	240	195	....	.....	..	....	.....	4	....	13	17
.....	...	.....	150	.....	150	120	....	...	...	....	.. ...	...	....	10	10
... .	....	.. .	911	.... .	911	828	1	...	...	....	....	1	9	27	36
... .	...	....	29	.	29	25	....	....	...	....	. ..	.....	...	2	2
3	413	436	10,881	99	10,980	9,479	13	. ..	6	39	12	. ..	56	297	423
.....	.....	.....	127	...	127	115	....	....	..	.....	.....	.....	6	. ..	6
....	. ...	.....	408	. ...	408	374	....	.....	...	.....	.....	.....	5	14	19
.....	.....	. .	185	3	188	153	....	.....	....	....	.....	.....	3	5	8
.. ..	.....	.....	314	.	314	280	...	. ..	...	.....	....	.....	6	13	19
.....	.....	....	7,433	10	7,443	6,561	10	....	....	13	.....	...	76	125	224
1	95	114	1,755	8	1,763	1,493	...	.	....	2	2	....	13	81	98
.....	....	.. .	399	....	399	325	....	. ...	....	.... .	.....	....	....	18	18
.....	.....	.....	329	17	346	274	....	... .	....	.....		... .	5	13	18
.....	.....	....	193	.....	193	158	...	.....	..	.....	....	....	....	7	7
.....	.	...	505	2	507	458	..	.....	....	4	....	5	15	21	45
1	53	58	111	....	111	85	1	....	....	1	...	.....	....	...	2
.....	.....	.. ..	374	18	392	321	.....	.... .	....	. .. .	....	3	3	22	28
.....	....	.....	528	22	550	524	...	....	..	1	....	....	3	27	31
.....	.....	.	587	29	616	526	. .	....	....	1	1	....	10	41	53
.....	....	. .. .	904	1	905	785	....	.....	....	1	....	.....	29	10	40
.....	.....	....	679	3	682	594	7	....	....	3	....	.....	....	14	24
.....	. ....	.....	328	.....	328	304	....	. ....	....	.....	.....	. .	5	9	14
1	72	219	859	.....	859	778	1	....	....	2	.....	.....	7	24	31
.. ..	...	.....	794	1	795	694	....	.. .	....	.....	.....	.....	20	16	36
. ...	...	...	419	1	420	361	....	.....	....	.....	.....	.....	22	...	22
.....	. . ..	....	231	.....	231	223	. .	. ....	....	.....	.....	1	10	6	17
.....	.	...	1,532	....	1,532	1,385	...	....	...	.....	.	. ..	18	23	41
.....	.....	.....	140	.. ..	140	120	....	.....	....	.	..	.. ..	...	10	11
11	910	1,502	53,276	373	53,649	46,773	39	7	8	72	15	26	632	1,664	2,465

ACADÉMIES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX COURS

COMTÉS ET CITÉS.	D'APRÈS LA LANGUE MATERNELLE.				ÉLÈVES DANS LES DIFFÉRENTES ANNÉES DU COURS D'ÉTUDES.							
	Elèves français.	Elèves anglais.	Elèves français étudiant l'anglais.	Elèves anglais étudiant le français.	Elémentaire 1ère année.	Elémentaire 2e année.	Elémentaire 3e année.	Elémentaire 4e année.	Modèle 1ère année.	Modèle 2e année.	Académique 1ère année.	Académique 2e année.
Argenteuil	86	5	63	5	15	15	17	8	10	10	8	8
Arthabaska	1,235	47	331	44	216	180	206	158	140	175	101	104
Bagot	399	2	315	2	94	65	73	69	55	30	11	4
Beauce	931	13	861	9	64	108	149	178	180	139	86	40
Beauharnois	489	7	489	7	107	111	89	80	54	28	23	4
Bellechasse	180	2	150		12	33	36	31	38	19	10	3
Berthier	664	2	643	2	82	84	87	132	117	78	46	40
Bonaventure	41	20	41	20	1	8	10	7	16	11	5	3
Chambly	763	85	734	85	172	195	174	115	84	46	42	20
Champlain	1,078		687		343	157	169	108	103	101	58	39
Charlevoix	767		442		230	110	129	101	74	53	51	19
Châteauguay	100	7	97	7	13	8	15	25	11	17	18	
Chicoutimi	582		422		134	128	125	74	45	45	26	5
Deux-Montagnes	159	1	159	1	18	25	41	21	11	23	12	9
Dorchester	153	1	132	1	14	15	31	25	23	25	16	5
Drummond	149	5	130	5	40	32	28	25	16	10	3	
Hochelaga	5,508	515	3,753	500	2,004	1,180	976	699	440	330	188	206
Iberville	171	3	108	3	50	30	28	30	12	11	7	6
Jacques-Cartier	1,558	269	1,137	167	533	368	324	283	114	94	65	46
Joliette	181	25	181	25	35	37	26	24	23	15	25	21
Kamouraska	124		124		14	18	30	25	15	15	4	3
Labelle	850	176	473	128	355	162	166	163	84	67	22	7
Lac-St-Jean	225		225		79	43	33	30	12	12	8	8
Laprairie	418		253		140	85	69	46	27	27	13	11
L'Assomption	398	15	273	14	92	74	61	40	42	48	37	19
Laval	412	1	342	1	86	54	59	63	72	39	32	8
Lévis	1,046	46	960	46	186	186	205	169	144	99	62	41
L'Islet	147		124		23	12	17	20	12	37	16	10
Lotbinière	395	16	306	15	50	62	75	83	67	54	15	5

CATHOLIQUES.

D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES.

PROGRAMME D'ÉTUDES POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES. —COURS MODÈLE ET COURS ACADÉMIQUE.

Groupement des matières.	Cours modèle (intermédiaire) : 2 années.		Cours académique (supérieur) : 2 années.	
	5ème année.	6ème année.	7ème année.	8ème année.
INSTRUCTION MORALE ET RELIGIEUSE.	Prières. Catéchisme. Histoire Sainte. Bienséances. Lecture latine.	Prières. Catéchisme. Histoire Sainte. Bienséances. Lecture latine.	Prières. Catéchisme. Notions d'histoire ancienne Bienséances. Lecture latine. Histoire de l'Eglise.	Prières. Catéchisme. Notions d'histoire ancienne Bienséances. Lecture latine. Histoire de l'Eglise.
LANGUE FRANÇAISE.	Lecture — diction - récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée - orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction. Littérature — analyse littéraire.	Lecture —diction— récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée — Orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction. Littérature — analyse littéraire.	Lecture —diction— récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée — Orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction. Littérature — analyse littéraire— notions d'histoire littéraire.	Lecture —diction— récitation de mémoire. Ecriture. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Dictée — orthographe d'usage et de règles. Langage et rédaction. Littérature — analyse littéraire — notions d'histoire littéraire.
LANGUE ANGLAISE.	Lecture — diction - orthographe d'usage. Récitation de mémoire. Exercices de langage. Exercices écrits. Notions grammaticales. Analyse grammaticale et logique.	Lecture — diction— orthographe d'usage. Récitation de mémoire. Exercices de langage. Exercices écrits. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Littérature.	Lecture — dictée - orthographe d'usage. Récitation de mémoire. Exercices de langage. Exercices écrits. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Littérature.	Lecture —diction— orthographe d'usage. Récitation de mémoire. Exercices de langage. Exercices écrits. Grammaire. Analyse grammaticale et logique. Littérature.

ACADÉMIES

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AU COURS

COMTÉS ET CITÉS.	D'APRÈS LA LANGUE MATERNELLE.				ÉLÈVES DANS LES DIFFÉRENTES ANNÉES DU COURS D'ETUDES.							
	Elèves français.	Elèves anglais.	Elèves français étudiant l'anglais.	Elèves anglais étudiant le français.	Elémentaire 1ère année.	Elémentaire 2e année.	Elémentaire 3e année.	Elémentaire 4e année.	Modèle 1ère année.	Modèle 2e année.	Académique 1ère année.	Académique 2e année.
Maskinongé	417	...	332	.....	112	86	76	41	46	33	2.	1
Matane	119	...	109	...	9	3	3	19	39	25	13	8
Mégantic	1,046	36	646	25	236	275	209	118	110	62	52	20
Missisquoi	220	20	220	20	48	47	34	33	28	24	15	11
Montcalm	150	....	120	.....	27	23	20	27	21	17	13	2
Montmagny	911	.....	766	.....	199	158	178	128	96	70	59	23
Montmorency	29	.....	7	....	.....	....	5	12	7	1	4	.....
Montréal, cité	8,893	2,087	7,868	1,820	2,968	2,116	1,864	1,332	947	811	566	376
Napierville	127	.....	.....	...	2	5	22	34	22	14	16	12
Nicolet	407	1	356	1	99	51	58	71	73	35	17	4
Pontiac	170	18	160	11	40	44	38	26	17	13	9	1
Portneuf	314	...	270	.....	28	48	83	50	58	24	19	4
Québec, cité	7,119	324	4,471	245	1,835	1,843	1,530	851	533	409	261	181
Québec, comté	1,645	118	1,106	123	497	323	326	245	143	106	78	45
Richelieu	399	....	287	....	67	91	93	86	34	10	9	9
Richmond	240	106	240	74	116	59	45	31	47	26	20	2
Rimouski	193	....	112	.....	74	35	28	19	28	6	3	.....
Rouville	486	21	474	21	72	77	91	114	80	36	21	16
Saguenay	111	.....	.....	...	15	15	12	20	12	22	12	3
Shefford	346	46	298	46	123	80	58	44	48	21	14	4
Sherbrooke	323	227	258	177	110	89	102	110	22	39	37	41
Stanstead	507	109	451	99	153	96	75	112	65	45	54	16
St-Hyacinthe	893	12	684	12	201	133	121	131	104	93	55	67
St-Jean	651	31	450	31	198	177	83	105	53	32	21	13
St-Maurice	328	..	222	....	78	39	42	50	75	30	12	2
Témiscouata	857	2	728	2	165	133	141	130	92	91	72	32
Terrebonne	787	8	657	8	149	120	121	137	94	87	44	42
Trois-Rivières	417	3	332	3	85	66	56	57	78	32	26	20
Verchères	228	3	228	3	8	14	40	42	40	59	17	11
Wright	1,388	144	1,282	77	334	281	363	249	146	127	32	.....
Yamaska	139	1	77	1	27	19	16	34	18	13	7	6
Totaux	49,069	4,580	37,166	3,886	13,280	10,131	9,381	7,291	5,219	4,071	2,610	1,666

CATHOLIQUES.—*Suite.*

D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES.

PROGRAMME D'ÉTUDES POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES.—COURS MODÈLE ET COURS ACADÉMIQUE.—*Suite.*

Groupement des matières.	Cours modèle (intermédiaire) : 2 années.		Cours académique (supérieur) : 2 années.	
	5e année.	6e année.	7e année.	8e année.
MATHÉMATIQUES.	Arithmétique. Comptabilité commerciale. Toisé.	Arithmétique. Comptabilité commerciale. Toisé.	Arithmétique. Comptabilité commerciale. Toisé. Algèbre.	Arithmétique. Comptabilité commerciale. Toisé. Algèbre.
GÉOGRAPHIE.	Europe. Asie.	Afrique. Océanie.	Canada. Etats-Unis.	Amérique. Europe. Asie. Afrique Océanie.
INSTRUCTION CIVIQUE.	Organisation ecclésiastique et administrative de la province de Québec.	Organisation judiciaire du Canada.	Organisation scolaire de la province de Québec.	Organisation générale—politique et administrative — du Canada.
HISTOIRE.	Histoire du Canada.	Histoire du Canada.	Histoire du Canada. Histoire de France.	Histoire du Canada. Histoire d'Angleterre. Histoire des Etats-Unis.
DESSIN.	Dessin.	Dessin.	Dessin.	Dessin.
SCIENCES NATURELLES.	Connaissances scientifiques usuelles. Hygiène. Agriculture.		Connaissances scientifiques usuelles. Hygiène. Agriculture. Physique. Cosmographie.	

N. B.—Le programme d'études détaillé, avec divisions annuelles et instructions pédagogiques, se trouve aux pages 37 et suivantes du "Manuel de l'Instituteur Catholique" et aux pages 32 et suivantes des "Règlements refondus du Comité catholique" que le gouvernement a fait distribuer dans toutes les écoles de la Province.

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES,

COMTÉS ET CITÉS.	INSTITUTEURS BREVETÉS.											
	Ayant le brevet		Brevetés pour école			Traitement dans les villes		Traitement dans les campagnes		Qui ont enseigné pendant		
	D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Elémentaire.	Modèle.	Académique.	Ecoles élémentaires.	Ecole modèles et académies	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	Dix ans et moins de 15 ans.	Quinze ans et moins de 20 ans.	Vingt ans et plus.
						$	$	$	$			
Argenteuil												
Arthabaska												
Bagot												
Beauce												
Beauharnois	1	2		2	1		602		525	1		2
Bellechasse	1	1		1	1				488			
Berthier	1			1					400			1
Bonaventure		1		1					175			
Brome												
Chambly	2			1	1				400	1		
Champlain	1	2		1	2			135	575	1		1
Charlevoix	2			1	1				280			
Châteauguay	2	1			3				504	1		1
Chicoutimi	2			2					425	1		
Compton												
Deux-Montagnes		1		1					500		1	
Dorchester	1			1					350			
Drummond												
Gaspé												
Hochelaga	9	25	11	19	4	430	380	381	467		3	11
Huntingdon	2			1	1			180	500	1		
Iberville	1				1				400			
Iles-de-la-Madeleine												
Jacques-Cartier	2	1	3				500		600			
Joliette	1	1		1	1				382			
Kamouraska	1				1				665			
Labelle	1	1		1	1				435			
Lac-St-Jean	2				2				412			
Laprairie	2			1	1				475	1		
L'Assomption												
Laval												
Lévis	1			1		195						
L'Islet												
Lotbinière	2				2				350			

LAIQUES CATHOLIQUES.

ÉCOLES MODÈLES ET LES ACADÉMIES.

Qui ont assisté aux conférences pédagogiques.	INSTITUTRICES BREVETÉES.												Instituteurs non brevetés.		Institutrices non brevetées.	
	Ayant le brevet		Brevetées pour écoles			Traitement dans les villes.		Traitement dans les campagnes.		Qui ont enseigné pendant			Qui ont assisté aux conférences pédagogiques.			
	D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Elémentaire.	Modèle.	Académique.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	10 ans et moins de 15 ans.	Quinze ans et moins de 20 ans.	Vingt ans et plus.	Nombre.	Traitement.	Nombre.	Traitement.
						$	$	$	$					$		$
.. .	1	24	16	9	....	200	200	178	.....	1	1	....	15	...	8	129
....	16	110	103	23	....	175	.... .	128	140	6	10	5	114	...	24	120
....	4	82	42	43	1	.....	.....	140	122	4	3	3	79	....	6	73
....	10	217	189	37	1	197	.....	144	152	15	6	15	207	...	60	126
3	7	54	35	26	..	213	248	163	145	4	3	2	57	1 30	2	122
2	11	89	69	30	1	.	...	121	133	6	5	1	88	....	11	133
1	6	61	44	23	....	225	. .	138	128	6	2	5	48	....	9	106
1	10	85	77	17	1	...	....	128	161	4	2	2	94	....	6	116
....	....	21	15	6	..	....	....	172	.....	1	....	3	17	....	5	163
2	2	29	19	11	1	225	.....	178	202	6	3	6	25	....	2	113
3	21	132	105	46	2	150	150	124	148	11	6	6	128	.	11	103
2	9	73	56	25	1	... .	. .	106	148	4	3	2	75	.	18	95
3	7	45	35	17	..	...	.....	158	168	2	2	2	45	...	7	147
1	34	21	40	14	1	132	142	124	128	6	2	..	35	1 550	57	110
...	10	67	61	16	.. .	240	....	166	194	9	3	5	74	....	20	143
. 1	1	59	41	17	2	.	....	165	125	5	2	4	59	....	3	140
1	10	120	107	23	...	... ..	.	135	149	6	7	6	121	....	13	1 0
....	4	73	65	12	....	125	. .	131	...	2	6	3	71	....	24	118
....	12	80	71	21	..	.....	..	130	164	6	3	....	85	....	18	107
24	17	100	39	71	7	243	225	215	240	6	7	6	38	19 414	25	229
1	6	14	12	8	...	...	....	177	.	1	1	....	9	....	5	143
....	10	42	37	15	..	.....	. . .	145	172	3	1	2	46	.. ....	5	85
....	.....	18	17	1	....	....	....	150	.....	1	....	...	17	1 450	....	....
3	5	28	17	16	...	219	...	225	200	7	5	2	23	1 450	5	157
2	.....	86	68	16	2	150	.	118	125	3	2	....	70	... .	6	90
....	12	114	76	48	2	....	....	106	124	8	5	1	51	....	7	105
2	5	108	74	37	2	. ..	...	170	182	6	9	2	81	....	26	156
1	23	63	56	28	2	....	.... .	138	181	5	3	5	70	1 120	60	116
2	16	18	22	12	....	.....	...	165	189	2	1	3	26	....	1	200
....	1	51	23	27	2	.....	.... .	139	195	...	...	6	45	.... . .	4	142
...	3	26	18	11	...	.....	.....	193	.....	3	5	2	24	....	7	130
1	21	75	58	38	....	183	209	126	146	4	5	3	88	2 225	6	128
....	9	67	55	21	....	... ..	.	114	115	2	4	5	56	... . ..	3	98
1	23	96	80	39	...	...	....	136	135	8	2	5	110	....	1	140

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES,

COMTÉS ET CITÉS.	INSTITUTEURS BREVETÉS.											
	Ayant le brevet		Brevetés pour écoles			Traitement dans les villes		Traitement dans les campagnes		Qui ont enseigné pendant		
	D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Elémentaire.	Modèle.	Académique.	Ecoles élémentaires.	Ecole modèles et académies.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	Dix ans et moins de 15 ans.	Quinze ans et moins de 20 ans.	Vingt ans et plus.
						$	$	$	$			
Maskinongé	1		1						190		1	
Matane												
Mégantic	1				1				500			
Missisquoi												
Montcalm												
Montmagny	1				1				550		1	
Montmorency	2				2				425	1		
Montréal, cité	62	53	22	44	49	600	863			16	19	47
Napierville												
Nicolet												
Pontiac		2	2					360		1		1
Portneuf	2				2				455			
Québec, cité	10	1	2	7	2	700	660			1	1	1
Québec, comté												
Richelieu												
Richmond		1		1					500		1	
Rimouski												
Rouville	1				1				485			
Saguenay	3			2	1				450	1		
Shefford	1				1				750			
Sherbrooke												
Soulanges	4	3	1	5	1			405	466	2		4
Stanstead												
St-Hyacinthe												
St-Jean	7	4		5	6		565		456	3	1	
St-Maurice												
Témiscouata	2			1	1			400	400			
Terrebonne	1	1		2					438	1		1
Trois-Rivières	2			1	1	600						
Vaudreuil	1	2		2	1				551	1	1	
Verchères	1	1		2				170	535			2
Wolfe	1				1				500			
Wright												
Yamaska		1		1					480			1
Totaux et moyenne des traitements	140	105	42	109	94	467	781	321	449	34	29	73

LAIQUES CATHOLIQUES.—*Suite.*

LES ÉCOLES MODÈLES ET LES ACADÉMIES.

Qui ont assisté aux conférences pédagogiques.	INSTITUTRICES BREVETEES.												Instituteurs non brevetés.		Institutrices non brevetées.	
	Ayant le brevet.		Brevetées pour école.			Traitement dans les villes.		Traitement dans les campagnes.		Qui ont enseigné pendant			Qui ont assisté aux conférences pédagogiques.			
	D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Elémentaire.	Modèle.	Académique.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	Dix ans et moins de 15 ans.	Quinze ans et moins de 20 ans.	Vingt ans et plus.		Nombre.	Traitement.	Nombre.	Traitement.
						$	$	$	$						$		$
1	16	43	34	24	1	.. ..	.. ...	130	166	4	3	2	51	..	...	4	89
....	26	101	83	42	2	.....	.....	122	156	12	4	2	123	....	....	24	109
1	7	111	76	42	....	155	148	140	162	1	3	4	106	2	400	13	130
...	3	33	20	16	....	170	.. ....	172	.....	1	1	2	33	...	....	9	129
...	.. ..	49	32	17	....	....	.. ...	128	.....	5	2	1	49	....	....	11	111
....	7	46	28	20	5	100	.....	127	128	8	4	1	50	...	...	10	115
1	4	30	16	18	....	.....	.....	137	162	4	4	2	18	....	....	1	130
26	17	62	17	45	17	334	382	.....	.....	9	4	14	21	17	587	29	280
....	10	23	23	9	1	.....	.....	146	174	2	....	7	33	....	....	4	117
....	41	123	135	27	2	.....	.....	111	127	5	8	4	155	...	. .	12	101
....	3	58	41	20	....	... ..	.....	197	243	3	5	3	40	....	....	20	170
....	18	106	86	38	....	.. ...	.. ..	125	137	13	5	7	91	...	....	5	100
11	6	38	23	21	....	283	172	.....	.. ..	5	4	9	39	...	....	....	....
....	7	56	27	36	....	225	.....	147	157	10	2	4	39	...	....	6	133
....	.....	52	27	23	2	170	.. ..	134	192	1	1	3	46	....	...	4	90
1	5	56	47	14	....	.....	158	162	154	2	3	2	57	...	. .	6	143
...	28	52	55	22	3	.....	.....	114	128	5	4	1	72	....	...	16	110
....	8	64	38	33	1	.....	150	144	165	12	6	1	57	....	...	9	123
3	4	17	16	5	....	.....	.....	160	145	....	...	....	7	1	250	16	102
1	....	88	58	30	....	.. ..	.....	156	227	8	5	4	70	1	135	28	121
....	.....	22	16	6	....	120	130	188	.....	..	1	2	18	...	....	2	147
9	9	27	23	12	1	.....	.. ..	216	244	3	4	2	11	....	...	6	118
....	.....	40	26	13	1	215	260	191	200	4	2	...	37	...	...	3	186
....	1	67	28	40	....	180	184	147	200	4	3	4	51	...	...	2	00
11	16	25	26	15	....	234	284	173	150	2	1	3	35	...	....	4	85
....	10	48	35	22	1	250	.....	126	125	2	4	1	44	1	125	10	121
2	24	117	97	43	1	137	.....	110	122	13	7	14	129	2	190	60	95
2	4	80	66	17	1	....	....	157	215	2	6	3	80	...	....	4	135
....	1	.....	.. ...	. . .	1	150	....	....	.....	....	.....	....	....	....	.....	.....	.....
3	15	29	32	11	1	.....	.....	173	147	2	1	4	37	....	....	6	133
2	3	31	7	26	1	.....	.....	157	255	4	2	2	30	....	....	6	121
1	9	77	67	19	....	...	.....	150	.. ...	6	3	6	75	....	...	14	135
....	5	78	47	33	3	220	.....	199	.....	6	5	2	62	2	300	24	....
1	9	93	85	16	1	.....	.....	117	150	4	...	2	91	....	....	17	106
133	642	4,290	3,279	1,579	74	217	265	138	159	325	226	230	4,048	52	432	850	128

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX ENFANTS D'AGE A FRÉQUENTER ÉLÉMENTAIRES, MODÈLES ET ACADÉMIQUES

COMTÉS ET CITÉS.	Enfants d'age a fréquenter les écoles.						Total des enfants.
	Garçons			Filles			
	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
Argenteuil	198	592	131	231	653	138	1,943
Arthabaska	688	2,004	357	688	2,065	411	6,213
Bagot	432	1,463	158	386	1,403	178	4,020
Beauce	1,493	4,438	767	1,410	4,597	888	13,593
Beauharnois	631	1,401	351	577	1,326	375	4,661
Bellechasse	597	1,736	363	620	1,850	364	5,630
Berthier	632	1,829	300	675	1,775	291	5,502
Bonaventure	582	1,794	464	536	1,795	491	5,662
Brome	107	343	52	87	342	55	986
Chambly	221	813	168	240	848	148	2,438
Champlain	1,099	3,424	554	1,122	3,282	500	9,981
Charlevoix	677	1,801	477	666	1,808	454	5,883
Châteauguay	292	861	171	306	822	156	2,608
Chicoutimi	1,167	2,172	699	1,181	2,180	578	7,977
Compton	557	1,597	340	489	1,505	291	4,779
Deux-Montagnes	455	1,012	207	417	960	204	3,255
Dorchester	740	2,240	532	729	2,167	452	6,860
Drummond	535	1,331	157	500	1,282	202	4,007
Gaspé	848	2,148	432	836	2,022	389	6,675
Hochelaga	5,455	14,161	3,470	5,327	14,370	3,805	46,588
Huntingdon	118	414	94	112	324	90	1,152
Iberville	286	716	188	266	647	157	2,260
Iles-de-la-Madeleine	105	514	72	103	471	69	1,334
Jacques-Cartier	490	1,232	289	463	1,227	313	4,014
Joliette	673	1,795	279	749	1,860	279	5,635
Kamouraska	583	1,856	339	538	1,706	374	5,396
Labelle	999	2,908	519	982	2,983	572	8,963
Lac-St-Jean	964	2,511	552	908	2,408	536	7,879
Laprairie	275	720	114	186	625	113	2,039
L'Assomption	363	1,045	205	385	1,028	194	3,220
Laval	268	792	133	215	733	129	2,270
Lévis	751	2,189	673	753	2,169	643	7,178
L'Islet	383	1,316	193	373	1,273	190	3,728
Lotbinière	585	1,980	396	583	1,921	385	5,850

LES ÉCOLES ET AUX ÉLÈVES INSCRITS AUX REGISTRES DES ÉCOLES POUR LES CATHOLIQUES SEULEMENT.

ÉLÈVES INSCRITS AUX REGISTRES DES ÉCOLES.										ENFANTS DE 7 A 14 ANS	
GARÇONS				FILLES							
De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	Au-dessus de 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	Au-dessus de 16 ans.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Qui n'ont pas fréquenté les écoles du comté ou de la cité.	Venant d'un autre comté ou d'une autre cité.
135	441	16	.....	174	731	46	24	1,567	1,080	73	.....
598	2,095	221	218	533	2,239	143	63	6,110	5,009	.....	265
425	1,429	51	5	463	1,703	205	93	4,374	3,567	.....	266
1,311	4,355	172	20	1,263	4,676	428	110	12,335	9,658	4	.....
371	1,227	100	3	418	1,472	169	39	3,799	3,111	28	.....
481	1,663	57	2	535	1,853	130	50	4,771	3,593	170	.....
573	1,695	142	23	588	1,676	153	75	4,925	3,837	233	.....
344	1,496	25	7	351	1,664	104	23	4,014	2,991	429	.....
55	282	9	.....	63	305	44	12	770	564	98	.....
132	1,001	190	63	185	923	82	21	2,597	2,182	.....	263
1,237	3,361	234	53	1,311	3,482	242	78	9,998	7,656	.....	137
432	1,647	63	6	435	1,677	120	35	4,415	3,266	285	.....
206	773	48	6	224	824	84	11	2,176	1,694	86	.....
641	1,998	47	10	634	2,169	218	11	5,728	4,192	185	.....
361	1,638	83	2	343	1,590	79	15	4,111	3,028	.....	126
387	912	94	2	354	987	86	17	2,839	2,251	73	.....
550	2,016	44	.....	500	2,089	146	49	5,394	3,958	302	.....
448	1,396	47	.....	465	1,505	155	35	4,051	3,035	.....	288
608	1,722	55	1	634	1,811	104	26	4,961	3,473	637	.....
3,690	14,308	895	114	4,107	14,030	1,588	465	39,197	32,944	193	.....
63	320	18	2	66	339	64	53	925	632	79	.....
235	650	28	.....	313	771	85	39	2,121	1,538	.....	58
75	489	54	11	50	434	13	14	1,140	790	62	.....
322	1,259	59	11	343	1,616	179	133	3,922	3,344	.....	416
721	1,871	64	.....	676	1,999	189	56	5,576	4,188	.....	215
478	1,611	53	.....	455	1,673	189	82	4,541	3,581	278	.....
690	2,585	127	14	753	2,737	259	44	7,206	5,114	572	.....
634	2,377	72	7	594	2,337	157	50	6,266	4,672	167	.....
184	727	61	3	184	699	61	2	1,921	1,543	.....	75
361	975	60	8	451	1,053	121	56	3,085	2,574	45	.....
189	866	61	7	274	971	55	32	2,455	2,090	.....	312
553	2,214	144	38	607	2,106	284	75	6,021	5,040	38	.....
256	1,245	40	20	277	1,222	54	32	3,146	2,330	122	.....
399	1,854	86	8	433	1,859	194	28	4,861	3,988	188	.....

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX ENFANTS D'AGE A FRÉQUENTER ÉLÉMENTAIRES, MODÈLES ET ACADÉMIQUES

COMTÉS ET CITES.	ENFANTS D'AGE A FRÉQUENTER LES ÉCOLES.						Total des enfants.
	GARÇONS			FILLES			
	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 10 ans.	De 5 à 7 ans	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
Maskinongé	449	1,264	216	449	1,288	239	3,905
Matane	972	2,798	525	859	2,692	520	8,366
Mégantic	651	2,211	335	640	2,122	325	6,284
Missisquoi	351	824	249	346	820	213	2,803
Montcalm	369	1,064	212	417	1,007	220	3,289
Montmagny	548	1,623	363	557	1,583	340	5,014
Montmorency	305	1,003	181	288	1,013	201	2,991
Montréal, cité (1)	2,358	10,508	5,470	2,319	10,218	4,475	35,348
Napierville	241	610	130	328	609	153	2,071
Nicolet	799	2,317	384	770	2,407	373	7,050
Pontiac	470	1,460	305	483	1,391	311	4,420
Portneuf	748	2,486	541	708	2,352	508	7,343
Québec, cité (1)	1,120	4,386	2,274	1,211	4,112	1,312	14,415
Québec, comté	685	2,193	386	652	2,038	399	6,353
Richelieu	379	1,458	253	358	1,452	290	4,190
Richmond	366	1,347	184	301	1,339	209	3,746
Rimouski	655	1,778	376	626	1,677	356	5,468
Rouville	335	1,007	144	369	927	133	2,915
Saguenay	204	665	174	195	589	190	2,017
Shefford	579	1,673	379	538	1,587	406	5,162
Sherbrooke	380	1,239	175	251	939	110	3,094
Soulanges	210	794	155	216	815	156	2,346
Stanstead	276	885	147	279	873	123	2,583
St-Hyacinthe	515	1,493	288	519	1,541	300	4,656
St-Jean	263	887	132	245	869	106	2,502
St-Maurice	445	1,452	308	466	1,410	264	4,345
Témiscouata	1,015	3,165	716	903	2,969	713	9,481
Terrebonne	732	2,121	225	679	1,998	237	5,992
Trois-Rivières	452	1,759	411	573	1,883	393	5,471
Vaudreuil	241	874	167	222	804	167	2,475
Verchères	246	883	156	233	944	221	2,683
Wolfe	589	1,663	360	605	1,573	311	5,101
Wright	865	3,238	721	919	3,202	768	9,713
Yamaska	501	1,620	243	519	1,611	243	4,737
Totaux	43,563	132,002	31,481	42,682	129,081	29,699	408,508

(1) Les cités de Montréal et de Québec ne donnant pas le recensement des enfants, ces chiffres ne sont qu'approximatifs.

LES ÉCOLES ET AUX ÉLÈVES INSCRITS AUX REGISTRES DES ÉCOLES POUR LES CATHOLIQUES SEULEMENT.—*Suite.*

ÉLÈVES INSCRITS AUX REGISTRES DES ÉCOLES.										ENFANTS DE 7 à 14 ANS	
GARÇONS				FILLES							
De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	Au-dessus de 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	Au-dessus de 16 ans.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Qui n'ont pas fréquenté les écoles du comté ou de la cité	Venant d'un autre comté ou d'une autre cité.
457	1,218	64	10	447	1,198	63	28	3,485	2,811	136	.....
794	2,401	98	17	590	2,585	154	21	6,660	4,967	514	.....
527	2,102	137	35	561	2,047	123	37	5,569	4,396	184	.....
243	852	40	.....	264	835	156	55	2,445	1,752	.....	43
368	911	62	20	463	1,013	185	45	3,067	2,393	147	.....
303	1,418	66	27	387	1,407	108	37	3,753	3,360	381	.....
222	957	97	17	227	949	63	5	2,537	2,012	110	.....
1,801	9,945	1,489	442	1,927	10,247	2,012	661	28,504	24,077	554	.....
240	640	24	12	277	649	86	25	1,953	1,405	.....	70
828	2,283	106	27	820	2,675	323	157	7,219	5,854	.....	234
241	1,295	82	6	284	1,292	129	24	3,353	2,237	264	.....
580	2,463	142	32	611	2,364	206	51	6,449	4,807	11	.....
856	4,143	619	222	1,006	4,124	602	152	11,724	10,066	231	.....
492	2,001	129	17	625	2,184	269	98	5,815	4,639	46	.....
413	1,433	121	2	442	1,585	259	79	4,334	3,558	.....	108
385	1,323	91	25	342	1,384	147	63	3 750	2,759	.....	21
437	1,480	25	.....	423	1,527	81	10	3,983	2,910	448	.....
303	1,131	103	30	313	1,135	167	38	3,220	2,584	.....	332
134	585	99	1	164	569	98	3	1,653	1,270	100	.....
494	1,604	53	1	463	1,044	165	47	4,471	3,308	12	.....
223	1,307	102	11	264	1,240	164	65	3,376	2,734	.....	369
234	771	40	.....	222	897	88	7	2,259	1,866	.....	59
114	927	71	10	226	930	154	79	2,511	1,876	.....	99
407	1,598	249	53	507	1,629	248	74	4,765	3,890	.....	193
241	872	45	.....	238	901	88	16	2,401	1,760	.....	17
512	1,371	57	3	551	1,395	68	37	3,994	3,096	96	.....
775	2,973	129	15	668	3,004	191	74	7,829	6,026	157	.....
625	2,114	199	52	782	2,200	198	48	6,218	4,934	.....	195
66	654	144	53	351	725	32		2,025	1,567	2,263	.....
243	822	48	4	237	801	81	26	2,262	1,771	55	.....
162	852	75	42	230	912	131	33	2,437	2,020	63	.....
416	1,460	20	.....	448	1,472	92	21	3,929	3,161	304	.....
432	2,713	155	33	486	2,812	205	16	6,852	5 313	915	.....
559	1,580	68	5	562	1,854	221	59	4,908	3,823	.....	203
33,272	124,677	8,569	1,888	35,464	129,442	13,587	4,139	351,038	277,215	11,328	4,364

STATISTIQUE SE RAPPORTANT

LES MUNICIPALITÉS ET LES ÉCOLES SOUS LE

COMTÉS ET CITÉS.	Nombre de municipalités scolaires.	Nombre d'arrondissements d'écoles.	Arrondissements où il n'y a pas eu d'école sous contrôle.	Nombre de maisons d'écoles.	Etat des maisons d'écoles.			Nombre de salles de classe.	Salles de classes qui donnent à chaque élève (présence moyenne)			Salles de classe pourvues d'un système de ventilation suffisant.
					Bon.	Médiocre.	Mauvais.		150 pieds cubes d'air et plus.	De 100 à 150 pieds cubes d'air.	Moins de cent pieds cubes d'air.	
Argenteuil	17	35	3	32	29		3	47	40	7		47
Arthabaska	22	147	7	141	125	8	8	170	123	40	7	144
Bagot	16	92	1	92	79	6	7	118	82	29	7	94
Beauce	36	390	10	296	201	53	42	354	261	73	20	206
Beauharnois	8	55		55	40		15	92	74	15	3	47
Bellechasse	16	102		117	94	8	15	135	96	33	6	105
Berthier	16	78		78	70	5	3	97	58	33	6	88
Bonaventure	26	99	2	97	80	9	8	107	84	20	3	98
Brome	11	34	10	24	16	6	2	31	29	1	1	28
Chambly	12	39	1	38	35	3		63	54	8	1	34
Champlain	29	153	3	155	132	15	8	236	177	47	12	214
Charlevoix	17	92	5	91	78	11	2	112	78	27	7	85
Châteauguay	11	57		57	47		10	65	57	7	1	31
Chicoutimi	21	101		104	85	7	12	144	117	19	8	49
Compton	22	97	8	92	56		36	119	100	18	1	52
Deux-Montagnes	17	65		64	63		1	82	67	15		75
Dorchester	20	142	4	138	92	19	27	160	101	52	7	82
Drummond	15	101	5	99	78	13	8	115	84	30	1	67
Gaspé	47	115	3	114	90	16	8	129	100	27	2	123
Hochelaga	43	74		104	103		1	763	727	33	3	763
Huntingdon	11	25	1	25	19		6	26	23	2	1	4
Iberville	8	58	3	55	44	8	3	64	48	15	1	53
Iles-de-la-Madeleine	4	18		18	18			19	17	2		19
Jacques-Cartier	23	36	1	42	30	2	10	84	59	16	9	78
Joliette	15	93	1	92	84	4	4	118	71	44	3	105
Kamouraska	16	123	2	121	73	11	37	141	107	25	9	77
Labelle	45	145	9	138	118	1	19	197	158	37	2	154
Lac-St-Jean	29	143	4	140	109	20	11	173	144	21	8	33
Laprairie	6	33		33	29		4	44	35	8	1	24
L'Assomption	13	57		58	56		2	74	45	28	1	71
Laval	25	30		31	29	1	1	46	36	8	2	44
Lévis	22	77	6	80	42	12	26	124	73	42	9	71
L'Islet	13	82	3	81	54	10	17	96	62	25	9	49
Lotbinière	19	118	5	115	108	6	1	142	109	30	3	118

A LA TENUE DE L'ÉCOLE.

CONTRÔLE DES COMMISSIONS SCOLAIRES CATHOLIQUES.

Ecoles où le mobilier scolaire est		Ecoles pourvues de bons tableaux noirs.	Nombre de cartes géographiques.	Nombre des bibliothèques.	Ecoles où se trouvent			Ecoles où l'enseignement se donne en		Ecoles où "Mon Premier Livre" est en usage.	Ecoles où les méthodes d'enseignement sont bonnes.	Ecoles où la discipline est bien observée.	Ecoles où il y a eu progrès.	Ecoles qui n'ont pas été visitées durant le dernier semestre.
En bon état.	Perfectionné.				Un journal d'appel.	Un registre des visiteurs.	Un tableau de l'emploi du temps.	Français.	Anglais.					
33	26	28	159	26	30	30	30	32	.....	24	29	29	29	3
130	106	132	739	100	138	130	132	140	1	135	130	132	128	9
89	89	86	538	36	92	92	79	92	...	38	90	90	86	1
217	212	215	1,383	106	295	291	289	295	1	278	240	268	244	9
54	55	79	267	17	55	38	48	54	1	..	51	52	49	1
106	105	96	540	92	116	115	117	117	.....	95	113	116	113	1
69	60	68	381	48	78	78	71	78	.. ..	32	76	75	75	1
84	80	90	383	79	95	95	95	91	6	95	86	92	87	3
16	18	18	109	16	24	24	22	24	.....	12	20	20	17	5
35	36	35	263	32	38	38	38	38	....	21	34	36	36	2
130	97	138	744	32	155	155	155	155	.....	105	151	148	151	4
75	49	79	375	152	87	20	76	91	.....	47	86	85	86	3
57	57	45	260	14	57	32	54	57	.....	9	53	54	53	2
91	60	70	485	65	102	21	83	104	.....	63	102	101	91	
86	84	82	566	43	92	92	90	91	1	77	80	80	80	11
58	32	58	322	62	64	62	64	63	1	40	64	64	59	1
102	99	90	663	50	138	132	135	135	3	100	117	126	113	5
95	68	84	454	29	99	96	96	98	1	81	94	93	89	4
94	78	101	548	48	113	112	113	97	17	99	107	108	103	5
104	104	103	1,705	88	103	103	103	100	4	11	103	103	103	
24	24	17	85	5	24	4	22	22	3	3	20	23	19	
44	42	32	196	11	51	37	32	55	.....	16	41	43	39	13
18	11	19	47	18	18	18	18	18	.. ...	.....	18	18	18	
40	32	39	278	32	42	40	42	42	.....	17	41	40	41	1
56	47	77	419	39	83	86	66	92	.....	3	88	89	88	3
84	57	147	721	87	121	121	120	121	.....	117	113	113	99	1
127	115	135	689	98	138	132	138	128	10	123	121	125	122	12
110	76	79	610	80	140	120	139	140	....	84	128	113	106	8
33	33	28	175	17	33	27	32	33	.....	12	30	30	30	3
57	57	58	358	58	58	58	58	58	.....	36	57	58	57	
29	21	30	228	19	30	30	30	31	.....	20	30	29	30	
64	65	61	479	42	80	80	80	80	.....	35	71	72	71	6
63	62	59	494	52	80	79	79	80	.....	79	76	80	77	
112	108	107	580	94	115	115	115	112	3	95	106	106	106	8

STATISTIQUE SE RAPPORTANT A LA

LES MUNICIPALITÉS ET LES ÉCOLES SOUS LE

COMTÉS ET CITÉS.	Nombre de municipalités scolaires.	Nombre d'arrondissements d'écoles.	Arrondissements où il n'y a pas eu d'école sous contrôle.	Nombre de maisons d'écoles.	État des maisons d'écoles.			Nombre de salles de classe.	Salles de classe qui donnent à chaque élève (présence moyenne)			Salles de classe pourvues d'un système de ventilation suffisant.
					Bon.	Médiocre.	Mauvais.		150 pieds cubes d'air et plus.	De 100 à 150 pieds cubes d'air	Moins de cent pieds cubes d'air.	
Maskinongé	12	63	1	62	54	4	4	83	65	17	1	74
Matane	27	142	3	141	85	49	7	185	141	36	8	151
Megantic	21	115	5	113	95	9	9	158	117	32	9	136
Missisquoi	14	50	4	47	30	10	7	64	57	7		41
Montcalm	13	57	1	58	51		7	72	53	16	3	71
Montmagny	13	61	1	63	51	4	8	78	46	25	7	56
Montmorency	15	41	1	44	26	3	15	68	52	12	4	42
Montréal, cité	1	50		50	50			532	520	12		532
Napierville	5	35		35	25	7	3	45	34	10	1	44
Nicolet	23	165	4	165	133	1	31	190	161	27	2	138
Pontiac	29	85	8	79	64	3	12	91	73	17	1	53
Portneuf	31	133	4	132	103	18	11	180	132	43	5	102
Québec, cité	1	26		40	32	3	5	229	191	32	6	131
Québec, comté	24	66	3	63	52	3	8	133	101	26	6	88
Richelieu	16	59	1	58	45	7	6	94	47	42	5	28
Richmond	14	71		66	58	3	5	106	89	17		93
Rimouski	16	87	1	86	45	37	4	108	78	26	4	86
Rouville	12	70		72	69		3	86	71	13	2	72
Saguenay	29	43		45	30	5	10	50	45	2	3	46
Shefford	19	110	5	107	73	19	15	136	109	20	7	82
Sherbrooke	7	27	1	26	22	1	3	50	40	9	1	37
Soulanges	19	39		41	35	2	4	46	32	12	2	46
Stanstead	12	41	1	44	35		9	70	64	5	1	35
St-Hyacinthe	18	69		73	67		6	117	82	29	6	112
St-Jean	8	45	3	40	39		1	57	41	11	5	57
St-Maurice	12	63		63	52	8	3	95	79	12	4	81
Témiscouata	29	182	4	181	159	2	20	219	180	34	5	177
Terrebonne	20	97	1	99	86		13	141	104	26	11	133
Trois-Rivières	1	7		7	7			39	36		3	38
Vaudreuil	12	47	1	48	43	2	3	58	43	14	1	51
Verchères	11	45	1	44	41	2	1	62	47	13	2	31
Wolfe	19	107	8	100	90	9	1	115	94	16	5	107
Wright	30	97	10	97	88		9	177	159	16	2	140
Yamaska	27	108	2	109	89	10	10	131	102	24	5	64
Totaux	1,251	5,519	171	5,515	4,430	475	610	8,552	6,781	1,490	281	6,607

TENUE DE L'ÉCOLE.—*Suite.*

CONTRÔLE DES COMMISSIONS SCOLAIRES CATHOLIQUES.

Écoles où le mobilier scolaire est		Écoles pourvues de bons tableaux noirs.	Nombre de cartes géographiques.	Nombre des bibliothèques.	Ecoles où se trouvent			Écoles où l'enseignement se donne en		Ecoles où "Mon Premier Livre" est en usage.	Ecoles où les méthodes d'enseignement sont bonnes.	Ecoles où la discipline est bien observée.	Ecoles où il y a eu progrès.	Ecoles qui n'ont pas été visitées durant le dernier semestre.
En bon état.	Perfectionné.				Un journal d'appel.	Un registre des visiteurs.	Un tableau de l'emploi du temps.	Français.	Anglais.					
52	39	60	283	60	62	62	62	62	.... .	19	57	57	57	5
129	85	139	621	55	141	141	141	141	.....	98	138	138	138	.....
94	86	110	562	75	113	113	113	112	1	91	107	107	107	6
48	47	39	216	29	47	47	47	47	.... .	38	45	43	39	2
41	39	131	216	56	58	58	58	56	2	38	57	57	57	1
60	59	59	344	46	63	63	63	63	.....	60	61	61	60	2
40	38	40	267	30	44	44	44	44	....	21	42	41	42	.....
50	50	50	1,594	50	50	50	50	37	13	4	50	50	50	.... .
30	24	27	166	14	35	30	35	35	.....	18	31	31	31	4
128	103	154	739	142	164	164	165	163	2	143	159	159	159	6
71	70	72	279	52	79	75	78	51	28	22	69	69	65	9
114	100	122	688	37	131	130	129	130	2	93	113	110	113	18
36	36	37	743	34	40	40	40	34	6	6	40	40	40	.....
55	53	54	444	39	62	62	58	57	5	24	61	60	59	2
36	34	55	256	18	58	58	58	58	.....	18	56	55	55	2
66	54	60	430	40	66	66	64	64	1	52	60	61	61	5
76	53	77	399	23	86	85	86	86	.....	56	86	86	86	.. ...
68	53	65	458	46	72	72	69	72	.....	43	72	72	72	.. ...
24	15	31	115	2	41	26	41	45	.....	17	39	41	41	4
105	93	75	525	39	107	106	105	104	.....	77	94	99	90	7
26	25	156	106	17	26	20	25	26	....	18	24	24	24	2
40	40	46	240	37	41	41	41	41	2	29	41	41	41	.....
36	35	41	315	19	44	43	43	44	.. ...	29	31	31	31	13
62	52	70	476	46	73	73	73	73	.....	32	72	72	72	.....
37	37	33	202	28	40	40	39	40	.....	30	40	40	40	.....
52	48	70	202	48	63	63	63	63	.....	39	63	63	63	.....
142	67	169	916	129	181	179	180	181	.....	141	170	170	168	11
77	41	87	480	92	99	96	99	99	.....	69	99	99	92	.....
7	7	7	95	7	7	7	7	7	.....	.....	7	7	7	.....
47	43	43	276	47	48	48	48	48	.....	27	47	47	47	1
43	42	65	294	39	44	44	44	44	.....	11	44	44	44	.....
98	82	95	514	88	100	99	100	100	.....	99	97	96	88	3
92	89	90	502	49	97	91	95	76	21	62	82	87	73	7
90	66	109	446	58	109	109	109	109	.....	66	102	101	100	6
4,759	4,070	5,127	30,652	3,378	5,475	5,148	5,334	5,380	132	3,591	5,122	5,170	5,007	241

RÉCAPITULATION DES STATISTIQUES SCOLAIRES DE LA PROVINCE

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, AUX ÉCOLES MODÈLES,

COMTÉS ET CITÉS.	Ecoles sous le contrôle des commissions scolaires.	Ecoles indépendantes.	Total.	Elèves des écoles élémentaires.	Elèves des écoles modèles.	Elèves des académies.	Elèves des collèges.	Grand total des élèves.	Total de la présence moyenne.
Argenteuil	32	1	33	1,063	413	91	.....	1,567	1,080
Arthabaska	141	6	147	4,302	526	1,282	.....	6,110	5,009
Bagot	92	4	96	2,971	1,002	401	.....	4,374	3,567
Beauce	296	13	309	9,406	1,985	944	.....	12,335	9,658
Beauharnois	55	5	60	2,605	698	496	294	4,093	3,386
Bellechasse	117	5	122	3,330	1,259	182	.....	4,771	3,593
Berthier	78	7	85	3,727	532	666	....	4,925	3,837
Bonaventure	97	3	100	3,091	862	61	.....	4,014	2,991
Brome	24	.....	24	622	148	.....	.....	770	564
Chambly	37	4	41	987	762	848	.....	2,597	2,182
Champlain	154	9	163	6,692	2,228	1,078	.....	9,998	7,656
Charlevoix	91	5	96	3,078	570	767	.....	4,415	3,266
Châteauguay	57	3	60	1,632	437	107	.....	2,176	1,694
Chicoutimi	104	4	108	3,050	2,096	582	320	6,048	4,492
Compton	92	1	93	2,719	1,392	.....	.....	4,111	3,028
Deux-Montagnes	64	3	67	2,104	575	160	.....	2,839	2,251
Dorchester	138	3	141	4,506	734	154	.....	5,394	3,958
Drummond	99	4	103	3,198	699	154	.....	4,051	3,035
Gaspé	114	.....	114	4,020	932	.....	.....	4,961	3,473
Hochelaga	104	17	121	10,404	22,770	6,023	.....	39,197	32,944
Huntingdon	25	2	27	749	176	.....	.....	925	632
Iberville	55	3	58	1,563	384	174	.....	2,121	1,538
Iles-de-la-Madeleine	18	2	20	1,048	92	.....	.....	1,140	790
Jacques-Cartier	42	6	48	1,573	522	1,827	524	4,446	3,824
Joliette	92	10	102	4,312	1,058	206	375	5,951	4,528
Kamouraska	121	8	129	3,061	1,356	124	455	4,996	4,006
Labelle	137	3	140	4,877	1,303	1,026	.....	7,206	5,114
Lac-St-Jean	140	3	143	3,973	2,068	225	.....	6,266	4,672
Laprairie	33	1	34	1,118	385	418	.....	1,921	1,543
L'Assomption	58	5	63	2,114	558	413	343	3,428	2,902
Laval	31	5	36	1,722	320	413	.....	2,455	2,090
Lévis	80	8	88	3,115	1,814	1,092	690	6,711	5,722
L'Islet	81	3	84	2,239	760	147	.....	3,146	2,330
Lotbinière	115	5	120	3,333	1,117	411	.....	4,861	3,988

POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES, SE RAPPORTANT AUX AUX ACADÉMIES ET AUX COLLÈGES.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.				D'après la langue maternelle.		Instituteurs laïques brevetés.		Instituteurs laïques non brevetés	Institutrices laïques brevetées.		Institutrices laïques non brevetées.			
Elèves dans le cours élémentaire.	Elèves dans le cours modèle.	Elèves dans le cours académique.	Elèves dans le cours classique.	Elèves français.	Elèves anglais.	Nombre.	Traitement moyen.	Nombre.	Nombre	Traitement moyen.	Nombre.	Instituteurs religieux.	Institutrices religieuses.	Grand total des instituteurs et des institutrices.
							$			$				
1,492	59	16	.....	1,507	60	....	.. ...	.....	25	180	8	129	18	51
5,460	438	212	.....	6,035	75	....	.....	.....	126	129	24	39	42	231
4,108	249	17	.....	4,371	3	....	...	.....	86	140	6	8	62	162
11,661	540	134	.....	12,278	57	....	.. ..	.....	227	146	60	25	112	424
3,569	297	121	106	4,058	35	3	576	3	61	182	2	40	52	161
4,549	206	16	. .	4,756	15	2	488	.....	100	122	11	2	46	161
4,514	314	97	....	4,912	13	1	400	.....	67	138	9	28	54	159
3,865	141	8	. ..	3,704	310	1	175	.....	95	132	6	. ....	15	117
742	28	.....	.....	733	37	....	.....	.....	21	172	5	.....	8	34
2,285	242	70	.....	2,480	117	2	400	.....	31	181	2	35	69	139
9,391	492	115	.....	9,948	50	3	428	... .	153	126	11	36	85	288
4,139	206	70	.....	4,415	.....	2	280	.....	82	111	18	11	22	135
2,035	123	18	... ..	2,124	52	3	504	.. ..	52	159	7	... . .	19	81
5,367	442	143	96	6,046	2	2	425	1	55	128	57	44	30	189
3,955	148	8	.. ..	4,022	89	....	.....	.....	77	169	20	7	23	127
2,694	124	21	..	2,814	25	1	500	.....	60	162	3	8	18	90
5,213	160	21	.....	5,237	157	1	350	... ...	130	134	13	.....	30	174
3,924	119	8	. ...	4,012	39	....	....	.....	77	131	24	3	41	145
4,791	153	17	.	4,221	740	. ..	...	.....	92	133	18	.....	22	132
36,122	2,464	611	....	36,414	2,783	34	405	19	117	228	25	377	547	1,119
886	33	6	....	813	112	2	340	.....	20	177	5	.....	8	35
2,016	92	13	.....	2,113	8	1	400	.....	52	146	5	5	27	90
1,116	24	....	... .	1,133	7	....	.....	1	18	150	.....	1	4	24
3,510	459	291	186	3,969	477	3	533	1	33	222	5	67	115	224
5,318	271	106	256	5,886	65	2	382	... .	86	119	6	48	63	205
3,881	778	207	130	4,987	9	1	665	. .....	126	109	7	40	45	219
6,813	356	37	.....	6,768	438	2	435	.....	113	171	26	9	51	201
5,881	352	33	....	6,266	.....	2	412	1	86	145	60	8	51	208
1,791	106	24	.....	1,921	....	2	475	.....	34	169	1	5	8	50
2,784	267	104	273	3,409	19	....	.....	.....	52	143	4	43	42	141
2,264	149	42	. ...	2,438	17	....	.....	.....	29	193	7	19	35	90
5,471	717	373	150	6,648	63	1	195	3	96	142	6	63	77	246
2,861	250	35	. ..	3,146	....	....	.....	.....	76	114	3	5	23	107
4,561	280	20	.....	4,716	145	2	350	.....	119	136	1	6	44	172

RÉCAPITULATION DES STATISTIQUES SCOLAIRES DE LA PROVINCE

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, AUX ÉCOLES MODÈLES,

COMTÉS ET CITÉS.	Ecoles sous le contrôle des commissions scolaires.	Ecoles indépendantes.	Total.	Elèves des écoles élémentaires.	Elèves des écoles modèles.	Elèves des académies.	Elèves des collèges.	Grand total des élèves.	Total de la présence moyenne.
Maskinongé	62	1	63	2,295	773	417	.....	3,485	2,811
Matane	141	2	143	3,900	2,641	119	.....	6,660	4,967
Mégantic	113	3	116	3,551	936	1,082	.....	5,569	4,396
Missisquoi	47	2	49	1,682	523	240	.....	2,445	1,752
Montcalm	58	4	62	2,353	564	150	.....	3,067	2,393
Montmagny	63	7	70	2,328	514	911	.....	3,753	3,060
Montmorency	44	1	45	1,501	1,007	29	.....	2,537	2,012
Montréal, cité	50	24	74	2,210	15,314	10,980	1,224	29,728	25,182
Napierville	35	4	39	11,174	652	127	.....	1,953	1,405
Nicolet	165	11	176	5,472	1,339	408	344	7,563	6,194
Pontiac	79	3	82	2,791	374	188	.....	3,353	2,237
Portneuf	122	7	139	3,809	2,326	314	.....	6,449	4,807
Québec, cité	40	7	47	1,459	2,822	7,443	695	12,419	10,756
Québec, comté	63	8	71	2,497	1,555	1,763	.....	5,815	4,639
Richelieu	58	3	61	2,136	1,799	399	.....	4,334	3,558
Richmond	66	1	67	1,689	1,725	346	.....	3,760	2,759
Rimouski	86	3	89	2,337	1,453	193	309	4,292	3,215
Rouville	72	5	77	2,492	221	507	207	3,427	2,774
Saguenay	45	1	46	1,257	285	111	.....	1,653	1,270
Shefford	107	3	110	3,448	631	392	.....	4,471	3,308
Sherbrooke	26	3	29	979	1,847	550	428	3,804	3,075
Soulanges	41	4	45	1,262	997	.....	.....	2,259	1,866
Stanstead	44	2	46	968	927	616	.....	2,511	1,876
St-Hyacinthe	73	6	79	2,529	1,331	905	454	5,219	4,310
St-Jean	40	2	42	1,501	218	682	135	2,536	1,880
St-Maurice	63	4	67	2,664	1,002	328	.....	3,994	3,096
Témiscouata	181	8	189	6,150	820	859	.....	7,829	6,026
Terrebonne	99	8	107	3,779	1,644	795	370	6,588	5,274
Trois-Rivières	7	1	8	1,014	591	420	311	2,336	1,878
Vaudreuil	48	3	51	1,709	553	.....	340	2,602	2,069
Verchères	44	4	48	1,326	880	231	.....	2,437	2,020
Wolfe	100	2	192	3,298	631	.....	.....	3,929	3,161
Wright	97	1	98	3,847	1,473	1,532	.....	6,852	5,313
Yamaska	109	6	115	3,871	897	140	.....	4,908	3,823
Totaux et moyenne des traitements	5,512	315	5,827	193,591	103,798	53,649	7,818	358,856	284,505

POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES, SE RAPPORTANT AUX AUX ACADÉMIES ET AUX COLLÈGES.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.				D'après la langue maternelle.		Instituteurs laïques brevetés.		Instituteurs laïques non brevetés	Institutrices laïques brevetées.		Institutrices laïques non brevetées.			
Elèves dans le cours élémentaire.	Elèves dans le cours modèle.	Elèves dans le cours académique.	Elèves dans le cours classique.	Elèves français.	Elèves anglais.	Nombre.	Traitement moyen.	Nombre.	Nombre.	Traitement moyen.	Nombre.	Instituteurs religieux.	Institutrices religieuses.	Grand total des instituteurs et des institutrices.
3,271	191	23	.....	3,484	1	1	190	.....	59	134	4	6	24	94
6,311	328	21	.....	6,657	3	.....	.....	.....	127	151	24	6	34	191
5,246	250	73	.....	5,482	87	1	500	2	118	142	13	15	40	189
2,301	118	26	....	2,348	97	.....	.....	.....	36	172	9	4	37	86
2,853	187	27	.....	3,031	36	.....	.....	.....	49	128	11	9	43	112
3,437	240	82	.....	3,749	4	1	550	.....	53	127	10	9	56	129
2,359	164	14	.....	2,518	19	2	425	.....	34	137	1	5	29	71
24,200	3,232	1,260	1,036	23,796	5,932	115	861	32	79	375	29	299	413	967
1,819	102	32	.....	1,951	2	.....	.....	.....	33	152	4	9	37	83
6,768	402	49	344	7,541	22	.....	.....	1	164	112	12	38	66	281
3,244	99	10	.....	2,103	1,250	2	360	.....	61	204	20	3	16	102
5,957	446	46	.....	6,370	79	2	455	.....	124	127	5	16	70	217
10,011	1,265	448	695	11,492	927	11	663	4	44	227	.....	155	197	411
5,201	488	126	.....	5,525	290	.....	.....	.....	63	150	6	20	126	215
4,060	239	35	....	4,331	3	.....	.....	.....	52	139	4	17	70	143
3,482	236	42	.....	3,499	261	1	500	.....	61	161	6	18	39	125
3,735	318	76	163	4,290	2	.....	.....	.....	80	117	16	30	19	145
2,989	276	119	43	3,401	26	1	485	1	72	146	9	43	39	165
1,517	121	15	.....	1,640	13	3	450	1	21	157	16	.....	12	53
4,260	189	22	.....	4,330	141	1	750	1	88	158	28	6	52	176
3,110	306	225	163	3,529	275	.....	.....	2	22	182	2	66	44	136
2,048	195	16	.....	2,230	29	7	457	.....	36	225	6	.....	21	70
2,216	221	74	. ..	2,289	222	.....	...	.....	40	197	3	17	61	121
4,200	428	137	454	5,200	19	....	.....	1	68	150	2	72	56	199
2,249	170	87	30	2,498	38	11	516	.....	41	185	4	14	18	88
3,718	252	24	....	3,990	4	.....	.....	1	58	134	10	11	34	114
7,172	553	104	.....	7,812	17	2	400	2	141	114	60	12	38	255
5,738	431	143	276	6,523	65	2	438	1	84	159	4	65	83	239
1,843	217	128	148	2,331	5	2	600	.....	1	150	.....	61	22	86
2,159	182	100	161	2,540	62	3	551	1	44	172	6	36	26	116
2,190	207	40	.....	2,426	11	2	353	.....	34	163	6	17	34	93
3,764	156	9	.....	3,916	13	1	500	.....	86	150	14	.....	27	128
6,421	399	32	....	5,800	1,052	.....	.....	2	83	204	24	31	46	186
4,683	191	34	.....	4,906	2	1	480	.....	102	119	17	4	49	173
323,555	23,878	6,713	4,710	341,828	17,028	245	646	81	4,932	147	850	2,096	3,886	12,090

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PROTESTANTES, 1911-12.

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES, AUX ÉLÈVES ET AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.

COMTÉS ET CITES.	Sous le contrôle des commissaires.		Partie sous contrôle et partie indépendante.		Ecoles indépendantes.		Ecoles mixtes (garçons et filles).			Elèves.				Instituteurs laïques.		Institutrices laïques.			Instituteurs religieux.	Total des instituteurs et des institutrices.
	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre de garçons.	Nombre de filles.	Elèves catholiques.	Elèves protestants.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Brevetés.	Non brevetés, sous contrôle.	Brevetées.	Non brevetées, sous contrôle.	Non brevetées, indépendantes.		
Argenteuil	45	919	6	113	....	...	51	529	503	82	950	1,032	706	....	..	50	1	....	....	51
Arthabaska	2	27	1	12	....	...	3	22	17	5	34	39	31	....	.....	1	2	....	....	3
Bagot	....	.....	3	30	....	.....	3	15	15	.....	30	30	25	....	.....	....	3	....	...	3
Beauce	2	32	3	23	....	.....	5	27	28	.....	55	55	50	....	3	1	4	....	....	8
Beauharnois	....	.....	5	88	....	.....	5	43	45	11	77	88	68	....	.... ..	3	2	....	....	5
Berthier	....	.....	1	12	....	.....	1	5	7	12	.....	12	11	1	.....	1	....	....	1	3
Bonaventure	23	709	15	398	....	.....	38	546	561	118	989	1,107	791	....	.....	16	26	1	....	43
Brome	62	1,115	1	25	....	.....	63	581	559	130	1,010	1,140	773	....	.. ....	43	21	...	...	64
Chambly	....	.....	1	18	....	... .	1	8	10	4	14	18	9	....	.....	....	1	....	....	1
Champlain	....	.....	1	48	...	.....	1	26	22	7	41	48	30	....	.....	1	...	....	...	1
Charlevoix	....	.....	1	6	...	. .	1	3	3	3	3	6	6	....	.... .	1	....	....	....	1
Châteauguay	15	338	3	55	1	58	19	222	229	81	370	451	351	...	.....	18	2	....	....	20
Compton	74	1,092	4	57	....	.....	78	644	505	106	1,043	1,149	852	.. .	.....	40	38	....	....	78
Deux-Montagnes	4	51	....	. .. ...	....	. ..	4	20	31	7	44	51	35	1	.....	3	....	....	....	4
Dorchester	2	25	1	17	...	.. ...	3	21	21	4	38	42	27	....	.....	1	2	....	....	3
Drummond	4	92	3	46	....	.....	7	73	65	20	118	138	99	....	.....	6	1	....	....	7
Gaspé	18	524	8	152	....	... .	26	335	341	5	671	676	459	....	.....	7	19	...	....	26
Huntingdon	41	758	3	56	....	.....	44	440	374	259	555	814	608	....	.... ..	37	7	....	....	44
Hochelaga	3	1,820	13	1,863	....	... ..	16	1,847	1,836	63	3,620	3,683	3,035	4	.....	72	5	....	...	81

Iberville			5	47			5	30	17	4	43	47	37				5			5
Iles-de-la-Madeleine	1	51	3	60			4	61	50	2	109	111	61				4			4
Jacques-Cartier			6	130			6	62	68	11	119	130	92			6				6
Joliette			2	41			2	18	23	3	38	41	25			1	1			2
Labelle	9	156	17	291	1	24	27	246	225	56	415	471	346			8	18	1		27
Laprairie			2	67			2	56	11	2	65	67	52			3				3
L'Assomption			1	22			1	12	10	1	21	22	8			1				1
Lévis			3	61			3	14	47	11	50	61	45			3				3
L'Islet			1	8			1	3	5		8	8	8			1				1
Lotbinière			2	12			2	5	7	1	11	12	9			1	1			2
Maskinongé			1	19			1	12	7		19	19	19	1						1
Matane	2	47					2	22	25	1	46	47	28			2				2
Mégantic	25	372	8	81			33	248	205	28	425	453	335			21	16			37
Missisquoi	33	623	2	25			35	349	299	76	572	648	453			19	15			34
Montcalm			2	40			2	21	19	6	34	40	21			1	1			2
Montmagny			1	11			1	4	7		11	11	8				1			1
Montréal	20	16,119					20	8,060	8,059	25	16,094	16,119	12,839	18		371	34			423
Napierville			2	21			2	12	9		21	21	18			2				2
Portneuf			4	68			4	32	36	3	65	68	50			2	2			4
Pontiac	45	1,303	6	169			51	777	695	156	1,316	1,472	913			20	33			53
Québec (cité)	1	369					11	203	166	8	361	369	300	1		9	1			11
" (comté)	9	185	6	166			15	176	175	44	307	351	237			7	8			15
Richelieu			1	22			1	10	12		22	22	12			1				1
Richmond	36	516	3	76			39	303	289	52	540	592	408			24	16			40
Rimouski	1	11					1	5	6		11	11	8			1				1
Rouville			4	60			4	37	23	5	55	60	41			3	1			4
Sherbrooke	19	744	6	116			25	444	416	52	808	860	628		1	22	11			34
Shefford	17	255	16	202			33	237	220	54	403	457	322			15	18			33
Soulanges			2	30			2	26	10	12	18	30	16		1	1				2
Stanstead	59	848	4	54			63	449	453	126	776	902	649			19	41			60
St-Jean			7	100			7	58	42	7	93	100	77			5	2			7
St-Maurice			1	31			1	15	16	2	29	31	27			2				2
Témiscouata			1	16			1	8	8	1	15	16	11			1				1
Terrebonne			8	251			8	124	127	8	243	251	180			5	4			9
Vaudreuil			4	54			4	32	22	1	53	54	40			1	3			4
Wolfe	6	69	3	39			9	56	52	1	107	108	76			3	6			9
Wright	23	573	19	409			42	499	483	104	878	982	643		1	12	29			42
Totaux	601	29,743	226	5,818	2	82	829	18,127	17,516	1,768	33,875	35,643	26,976	26	6	893	403	2	1	1,331

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PROTESTANTES.

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AU COURS D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES.

COMTÉS ET CITÉS.	D'APRÈS LA LANGUE MATERNELLE.				ÉLÈVES DANS LES DIFFÉRENTES ANNÉES DU COURS D'ÉTUDES.				
	Elèves français.	Elèves anglais.	Elèves français étudiant l'anglais.	Elèves anglais étudiant le français	Elémentaire 1ère année.	Elémentaire 2e année.	Elémentaire 3e année.	Elémentaire 4e année.	Cours modèle.
Argenteuil	984	48	348	52	364	181	231	256	
Arthabaska	27	12	.....	12	10	11	10	8	
Bagot	2	28	.....	28	9	12	4	5	
Beauce	50	5	29	5	23	10	10	12	
Beauharnois	78	10	64	10	17	9	23	39	
Berthier	12	.....	.....	.....	4	5	2	1	
Bonaventure	1,107	.....	279	.....	302	149	217	185	254
Brome	1,017	123	199	124	367	197	252	276	48
Chambly	14	4	.....	4	6	3	4	5	
Champlain	47	1	7	1	27	5	6	4	6
Charlevoix	.....	6	.... ..	6	1	3	2		
Châteauguay	429	22	258	22	151	89	101	100	10
Compton	1,043	106	206	54	334	204	236	294	81
Deux-Montagnes	31	20	27	17	23	10	9	9	
Dorchester	42	.....	4	.....	17	5	9	11	
Drummond	134	4	24	2	53	26	34	20	5
Gaspé	676	.....	78	.....	220	105	141	142	68
Huntingdon	677	137	350	124	240	183	187	177	27
Hochelaga	3,658	25	1,916	24	1,458	522	557	475	671
Iberville	42	5	7	5	20	7	9	10	1
Iles-de-la-Madeleine	109	2	.....	....	38	31	25	17	
Jacques-Cartier	128	2	73	2	48	24	28	30	
Joliette	39	2	7	2	22	7	4	8	
Labelle	394	77	56	67	197	96	97	74	7
Laprairie	65	2	7	2	30	18	12	7	
L'Assomption	21	1	2	1	5	2	7	6	2
Lévis	49	12	33	12	19	6	20	10	6
L'Islet	... .	8	.....	8	2	3	2	1	
Lotbinière	11	1	7	1	4	1	2	4	1
Maskinongé	19	....	.....	19	5	7	2	5	
Matane	46	1	.....	.....	14	8	15	10	

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PROTESTANTES.—*Suite.*

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AU COURS D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES.

COMTÉS ET CITES.	D'APRÈS LA LANGUE MATERNELLE				ÉLÈVES DANS LES DIFFÉRENTES ANNÉES DU COURS D'ETUDES.				
	Elèves anglais.	Elèves français.	Elèves anglais étudiant le français	Elèves français étudiant l'anglais.	Elémentaire 1ère année.	Elémentaire 2e année.	Elémentaire 3e année.	Elémentaire 4e année.	Cours modèle.
Mégantic	436	17	118	16	125	64	87	153	24
Missisquoi	585	63	206	61	236	99	128	148	37
Montcalm	34	6	8	6	21	4	8	7	.....
Montmagny	11	.....	.....	.....	5	4	2	.....	.....
Montréal	16,018	101	9,895	82	4,669	2,940	2,576	2,043	3,891
Napierville	21	.....	.....	.....	4	5	6	6	.....
Portneuf	65	3	16	3	17	11	19	8	13
Pontiac	1,419	53	220	49	476	277	304	351	64
Québec (cité)	363	6	336	6	178	56	27	44	64
Québec (comté)	337	14	198	14	118	72	77	74	10
Richelieu	22	.....	.....	.....	5	7	8	2	.....
Richmond	577	15	67	10	195	154	121	102	20
Rimouski	.....	11	.....	11	4	3	2	2	.....
Rouville	39	21	32	21	18	10	8	8	16
Shefford	388	69	149	59	165	78	107	101	6
Sherbrooke	829	31	387	15	357	164	156	159	24
Soulanges	21	9	4	8	6	9	10	5	.....
Stanstead	793	109	218	87	288	151	167	205	91
St-Jean	94	6	37	6	29	22	25	24	.....
St-Maurice	31	.....	31	.....	13	5	6	.....	7
Témiscouata	16	.....	8	.....	7	1	8	.....	.....
Terrebonne	246	5	85	5	91	45	48	42	25
Vaudreuil	49	5	21	4	15	16	17	5	1
Wolfe	95	13	24	13	27	17	19	39	6
Wright	921	61	32	66	350	182	232	188	30
Totaux	34,361	1,282	16,073	1,146	11,449	6,335	6,426	5,917	5,516

PROGRAMME D'ETUDES DES ÉCOLES

MATIÈRES.	PREMIER DEGRE.	DEUXIEME DEGRÉ.
	La première demi-heure de chaque jour sera consacrée aux exercices d'ouverture Sainte, comme ci-dessous, à l'instruction morale, y compris des lectures la bienveillance envers des animaux, etc.	
Instruction religieuse.....	Evènement se rapportant à la naissance de N. S. Jésus-Christ, LUC I, II, 1-7.—Adoration des bergers, LUC, II, 8 20.—Adoration des mages, MATHIEU II, 1-12.—Fuite en Egypte, MATHIEU II, 13-23.—Jésus au milieu des Docteurs, LUC, II, 41-52.—Baptême LUC III, 15-23 ,MATHIEU, III, 1-17—Mort et sépulture, JEAN, XIX.—Résurrection et Ascension, JEAN XX, et Actes des Apôtres 1, 3, 12. Ancien Testament : Grandes lignes des principaux évènements, jusqu'à la fin de la vie de Joseph. *Sujets à apprendre par cœur.* L'Oraison dominicale.—Les Béatitudes.—Les six textes spéciaux suivants, savoir :—Psaume IV, 8, Psaume LI, 10, 11, MATHIEU, XI, 28 ; JEAN, III, 16-17.	Comme au programme de l'année précédente et, de plus : Circoncision et présentation de Jésus au temple, LUC, II, 21-38—Vie cachée de Jésus à Nazareth, LUC, II, 51-52—Vocation des Apôtres, LUC, VI, 12-29—Emprisonnement de Saint-Jean-Baptiste, MARC VI, 17-20—Mort de St-Jean-Baptiste, MARC, VI, 2-29—Repos à Béthanie, JEAN, XII, 2-8—Entrée à Jérusalem, MARC, XI, 1-12. Ancien Testament :—Grandes lignes des principaux évènements, jusqu'à la mort de Jésus. *Sujets à apprendre par cœur.* L'Oraison dominicale :—Les Béatitudes, Le symbole des apôtres.—Les six textes spéciaux suivants, savoir :—Psaume XIX, 12-14 ; livre des Proverbes, III, 5 , MATHIEU, XI, 29 ; JEAN, X, 14 ; JEAN, XIV, 15.
Langue anglaise.....	Signification des mots et compte-rendu de la leçon de lecture. On donnera une l'écriture et à l'épellation correcte des devoirs écrits. Copies de mots et de phrases, compte-rendu et oral et par écrit d'anecdotes lues ou racontées par le maître, exercices de mémoires. Apporter une attention spéciale à la tenue de la plume et anx mouvements de la main.	Copie de mots et de phrases, dictées orales et écrites. Compte – rendu d'anecdotes, lues ou racontées par le maître. Composition de phrases. Exercices de mémoire.
Arithmétique	Calcul mental, addition et soustraction avec des objets et avec des nombres de deux chiffres. Numération des nombres jusqu'à 100.	Calcul mental, les quatres règles simples jusqu'à la "courte" division inclusivement. Table de multiplication, table avoir-du-poids, mesure de longueur et des liquides.
Géographie et Histoire....	Préliminaires. Divisions naturelles des terres et des eaux. Cartes du voisinage de l'école.	Grandes lignes de la carte du Canada.
Leçons de choses ou connaissances usuelles.	Etude de la forme et dessin, couleurs, étendue, poids, mouvement, premières forestiers et les minéraux de la province de Québec, et sur leurs usages.	
Langue française (facultative).....	Noms d objets usuels.	Noms d'objets, phrases familières.
Livres de classe nécessaires pour chaque degré....	Livre de lecture, table de multiplication, ardoise, crayon d'ardoise * Premiers exercices d'arithmétique, 1ère et 2e parties.	Livre de lecture, table de multiplication, ardoise, crayon d'ardoise, cahier d'écriture, cahier de devoirs, plumes, encre. * Premiers exercices d'arithmétique, 3e et 4e parties. Leçons orales de Curtis, 1ère partie.

N. B.—La musique et la callisthénie doivent faire partie du cours d'études.
* Les premiers exercices d'arithmétique sont l'ancien "Grafton's".

ÉLÉMENTAIRES PROTESTANTES.—(*Traduction*).

TROISIÈME DEGRÉ.	QUATRIÈME DEGRÉ.
ture des classes, à la lecture d'un passage de la Bible, au chant et à la prière, à l'enseignement de l'Ecri- et des leçons sur la piété, la vérité, l'honneur, le respect d'autrui, les bienséances, la tempérance, l'hygiène,	
Comme au programme de l'année précédente et, de plus :—La tentation, LUC, IV, 1-13.—La première pâque, JEAN, II, 13-25. III, 1-21.—La confession de St-Pierre, MATHIEU, XVI, 13-20.—La transfiguration, MATHIEU, XVII, 1-13.—La mission des soixante-dix, LUC, X, 1-16.—La fête de la dédicace, JEAN, X, 22-42.—La Scène, JEAN, XIII, 1-35.—Jardin de Gethsémanie, MATHIEU, XXVI, 36-46.—Le baiser de Judas, MATHIEU, XXVI, 47-56.—La condamnation, JEAN, XVIII.—Les apparitions après la résurrection, JEAN, XX, MATHIEU, XXVIII, 16-20, LUC, XXIV, 13-35.—La Pentecôte, Acte des Apôtres, II. Ancien testament :—Grandes lignes des principaux événements jusqu'à la fin des Juges.	Vie et paroles de N.-S. Jésus-Christ.
Sujets à apprendre par cœur. Les dix commandements et MARC, XV.	*Sujets à apprendre par cœur.* MATHIEU, VI.
attention spéciale à l'harmonie et à la netteté des tons, à la clarté et à la correction de la prononciation, à	
Copies, dictée, étymologie des mots, étude spéciale de morceaux choisis faciles en prose et en vers, avec exercices de mémoire ; composition de phrases ; les parties du discours.	Dictées, études spéciales de morceaux choisis y compris les définitions, les dérivés, analyse grammaticale et analyse logique de petites phrases, art épistolaire, récits, description, et déclamation de morceaux choisis.
Calcul mental, division, fractions simples, nombres composés les plus en usage, et revue de l'année précédente.	Calcul mental : fractions ordinaires, fractions décimales, percentage, intérêt, toisé et revue.
Carte de l'hémisphère occidental, cartographie. Grandes lignes de l'histoire du Canada, régime français.	Carte de l'hémisphère oriental, cartographie. Grandes lignes de l'histoire du Canada, y compris les parties de l'histoire d'Angleterre se rapportant à celle du Canada.
notions d'agriculture (s'efforcer de donner des connaissances surtout sur les plantes, les animaux, les arbres	
Phrases faciles formées à l'aide des temps simples de verbes d'un usage fréquent.	Lecture, exercices faciles de traduction, verbes réguliers.
Livre de lecture, ardoise, crayons, cahier d'écriture, cahier de devoirs, plumes, encre, arithmétique, géographie, histoire du Canada, cahier de dessin No 1. * Premiers exercices d'arithmétique, 5e et 6e parties. Leçons orales de Curtis, 2e partie.	Livre de lecture, ardoise, crayons, livre d'épellation, "spelling book", cahier d'écriture, cahier de devoirs, plumes, encre, arithmétique, grammaire, géographie, histoire du Canada, cahier de dessin No 2. * Premiers exercices d'arithmétique, 7e et 8e parties. Leçons orales de Curtis, 3e partie.

ÉCOLES MODÈLES PROTESTANTES.

Statistiques se rapportant aux écoles, aux élèves et aux instituteurs et institutrices.

COMTÉS ET CITÉS.	Sous le contrôle des commissaires.		Ecole mixtes (garçons et filles)			Elèves.				Instituteurs laïques.		Institutrices laïques.		
	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d écoles.	Nombre de garçons.	Nombre de filles.	Elèves protestants.	Elèves catholiques.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Brevetés.	Non brevetés, sous contrôle.	Brevetées.	Non brevetées, sous contrôle.	Total des instituteurs et des institutrices.
Argenteuil	2	107	2	59	48	103	4	107	75	....	....	4	....	4
Bonaventure	2	139	2	68	71	139	.....	139	78	....	....	4	....	4
Brome	1	50	1	20	30	50	.....	50	50	....	....	3	....	3
Chambly	1	152	1	68	84	152	... .	152	102	....	....	4	....	4
Compton	7	621	7	309	312	584	37	621	429	....	1	19	1	21
Drummond	3	128	3	56	72	127	1	128	77	....	1	5	....	6
Frontenac	1	84	1	45	39	78	6	84	59	....	....	3	....	3
Gaspé	1	83	1	31	52	83	. ...	83	46	....	....	1	2	3
Hochelaga	2	444	2	231	213	433	11	444	320	2	....	11	....	13
Huntingdon	1	70	1	32	38	66	4	70	62	1	....	1	....	2
Mégantic	4	195	4	100	95	180	15	195	125	2	1	6	1	10
Missisquoi	6	412	6	216	196	405	7	412	274	....	...	15	1	16
Montcalm	1	55	1	26	29	53	2	55	32	1	....	1	....	2
Pontiac	2	80	2	43	37	79	1	80	61	1	....	3	....	4
Portneuf	1	30	1	11	19	26	4	30	19	....	....	....	2	2
Richmond	1	86	1	39	47	86	....	86	68	1	....	2	....	3
Stanstead	6	546	6	275	271	526	20	546	351	....	. .	13	3	16
St-Hyacinthe	1	23	1	11	12	19	4	23	16	...	....	1	....	1
St-Jean	1	34	1	15	19	34	. ..	34	14	....	....	2	....	2
Trois-Rivières	1	60	1	28	32	47	13	60	34	....	....	2	....	2
Vaudreuil	1	39	1	25	14	35	4	39	15	....	....	2	....	2
Wolfe	2	99	2	47	52	94	5	99	72	....	...	4	....	4
Wright	2	440	2	213	227	423	17	440	320	2	.. .	10	.. .	12
Totaux	50	3,977	50	1,968	2,009	3,822	155	3,977	2,699	10	3	116	10	139

ÉCOLES MODÈLES PROTESTANTES.

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX COURS D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES.

COMTÉS ET CITÉS.	D'APRÈS LA LANGUE MATERNELLE.				ÉLÈVES DANS LES DIFFÉRENTES ANNÉES DU COURS D'ÉTUDES.						
	Elèves anglais.	Elèves français.	Elèves anglais étudiant le français.	Elèves français étudiant l'anglais.	Elémentaire, 1er degré.	Modèle, 1er degré.	Modèle, 2e degré.	Modèle, 3e degré.	Académique, 1er degré.	Académique, 2e degré.	Académique, 3e degré.
Argenteuil	104	3	41	3	66	6	17	18	.....	.....	.....
Bonaventure	139	....	100	.. ..	77	15	19	13	15	.....	.....
Brome	50	..	23	.....	27	4	5	8	6	....	.....
Chambly	152	....	70	.....	124	19	.... .	9	.....	... .	....
Compton	597	24	493	24	355	113	54	43	56	.... ..	.....
Drummond	127	1	118	1	52	6	29	28	13	.....	.....
Frontenac	78	6	63	6	52	7	14	7	4	....	.....
Gaspé	83	.....	36	.....	47	9	8	13	6	.....	....
Hochelaga	439	5	309	5	338	58	28	15	5	.....	.....
Huntingdon	66	4	66	4	40	6	41	10	.....	....	....
Mégantic	187	8	174	3	83	38	22	33	19	..... .	....
Missisquoi	405	7	313	6	289	34	25	40	24	.. ..	.....
Montcalm	53	2	27	2	34	13	.....	.....	8	.....	... ...
Pontiac	79	1	31	.....	47	21	8	13	.....	.....	.....
Portneuf	28	2	13	2	15	5	4	3	1	2	.. ..
Richmond	86	....	86	... ...	50	10	9	2	15	.....	. .....
Stanstead	527	19	376	13	332	64	56	49	45	.... ..	... .
St-Hyacinthe	29	3	16	3	20	3	.....	.....	.....	... ...	.....
St-Jean	34	....	15	.....	20	4	4	6	.....	. .....	.... ..
Trois-Rivières	47	13	20	13	40	9	8	3	.....	.. ..	.....
Vaudreuil	35	4	27	4	22	6	4	7	.....	.....	.....
Wolfe	94	5	67	5	55	11	14	6	13	.....	.....
Wright	430	10	233	10	322	35	35	24	24	.....	....
Totaux	3,860	117	2,717	104	2,507	487	377	350	254	2	.....

PROGRAMME D'ÉTUDES DES ÉCOLES

MATIÈRES.	PREMIER DEGRÉ.
	L'ouverture des classes pour tous les degrés
Instruction religieuse	Vie et prodiges du Sauveur.—L'évangile de Saint-Luc
Ecriture	Formules commerciales simples, adresses d'enveloppes, billets faciles.
Langue anglaise	Dictées :—" Renouf's Easy exercises in English " 2ème partie; " Lamb's Tales ", 2ème partie (Renouf), ou Kingsley"; The Heroes (Morang & Co).
Histoire	*(a)* Histoire du Canada :—domination française.
Géopraphie	Amérique du Nord et Amérique du Sud.
Arithmétique	Calcul mental ; fractions ordinaires.
Algèbre	
Langue française	"Leçons orales de Curtis", 3ème partie ; ou " Introduction au cours français de Fasquelle, " pages 26 à 80.
Latin	
Sciences	Leçons sur la tempérance et l'hygiène. Knight, 1ère partie et leçon, XIXe de la 2e partie.
Dessin	*Prang*, cahier No 2.

(a) Gammell, jusqu'à la page 132.—*(b)* Gardiner's Outlines.

MODÈLES PROTESTANTES.—(*Traduction*).

DEUXIÈME DEGRÉ.	TROISIÈME DEGRÉ.
se fait par la lecture de la Bible, la prière et le chant.	
L'Evangile de Saint-Luc.	Les actes des Apôtres.
Formules commerciales, y compris les billets promissoires ; courtes lettres d'affaires.	Comme au 2e degré et, de plus, faire le brouillard et les entrées au grand livre de transactions faciles.
Dictées: " Renouff's Easy exercices in English " 3ème et 4ème parties, Longfellow :—" King Robert of Sicily," et Macaulay : " The Battle of Lake Regillus" (Morang & Co.)	Dictées : " West Grammar for beginners ", jusqu'à la page 89 : analyse logique de phrases faciles ; *Ivanhœ* de Scott *(Nelson)*.
Histoire d'Angleterre, jusqu'à l'année 1485.	(*b*) Histoire d'Angleterre, et du Canada à 1763.
Europe, avec étude spéciale des Iles Britanniques.	Asie, Afrique et Océanie.
Calcul mental : fractions ordinaires et fractions décimales ; règles composées.	Calcul mental, percentage, règles d'intérêt, racines carrées ; toisé, y compris les triangles, le parallélogramme et le cercle.
.....	Exercices préliminaires ; exercices faciles sur les quatre règles simples.
" Leçons oracles de Curtis ", 4ème partie : ou " Introduction au cours français ", de Fasquelle, page 81 à 164.	" Leçons oracles de Curtis ", 5e partie ; ou 1ère partie de " Progressive French Reader " ; 1ère partie, page 1 à 131. " Introduction au cours français de Fasquelles, pages 164 à 242.
" New First Latin Book " de Henderson et Little, leçons 1 à 30.	(1) " New First Latin Book " de Henderson et Little, leçon 1 à 61 et les pages 274 à 281.—(2) Fabulæ Faciles."—Extraits 21-40.
Leçons sur la tempérance et l'hygiène, Knight, 2e partie ; leçons XX et XXI de la 3e partie ; leçons XXI de la 4e partie.	....
Prang, cahier No 3.	*Prang*, cahier No 4 ou le cahier No 3 de la série D. C. F.

(1) Les élèves qui passeront les examens du IIIe degré académique et obtiendront le nombre de points requis sur les matière d'admission, seront admis aux universités Bishops et McGill.

(2) Les élèves qui passeront le IIe degré académique sur les matières suivantes, seront admissibles à la classe Elémentaire de l'école normale Macdonald, savoir : langue anglaise, algèbre, géométrie, langue française, arithmétique, et matière des sciences.

ACADÉMIES PROTESTANTES.

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES, AUX ÉLÈVES ET AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.

COMTÉS ET CITÉS.	Sous le contrôle des commissaires.		Partie sous contrôle et partie indépendante.		Ecoles indépendantes.		Ecoles de garçons.		Ecoles de filles.		Ecoles mixtes (garçons et filles.)			Elèves.				Instituteurs laïques.			Institutrices laïques.			Instituteurs religieux.	Total des instituteurs et des institutrices.
	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles.	Nombre de garçons.	Nombre de filles.	Elèves protestants.	Elèves catholiques.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Brevetés.	Non brevetés, sous contrôle.	Non brevetés, indépendants.	Brevetées.	Non brevetées, sous contrôle.	Non brevetées, indépendantes.		
Argenteuil	1	266									1	130	136	260	6	266	212	1			7				8
Beauharnois	1	242									1	126	116	197	45	242	193	1			6				7
Brome	2	255									2	124	131	254	1	255	206	2			6				8
Chambly	1	285									1	144	141	282	3	285	220	1			6				7
Châteauguay	1	158									1	74	84	153	5	158	128	1			4				5
Compton	2	313									2	138	175	305	8	313	235	1			8				9
Huntingdon	1	253									1	115	138	245	8	253	184	1			6				7
Jacques-Cartier	2	854									2	413	441	835	19	854	643	2			23				25
Labelle	1	149									1	71	78	148	1	149	110	1			4				5
Mégantic	1	89									1	51	38	89		89	68	1			2				3
Hochelaga	2	2,102									2	1,137	965	2101	1	2102	1895	11			23				34
Missisquoi	2	269			1	38			1	38	2	137	132	301	6	307	232	2			9	4			15
Montreal	3	1,816					1	710	1	566	1	254	286	1776	40	1816	1494	24	3		59	7			93
Pontiac	1	195									1	98	97	195		195	126				4				4
Québec	2	246					1	127	1	119				233	13	246	188	6	1		7				14
Richmond	2	308									2	136	172	305	3	308	257	2			9				11
Shefford	2	342									2	176	166	338	4	342	284	2			10				12
Sherbrooke	2	546									2	264	282	542	4	546	438	1			16				17
Stanstead	3	536									3	274	262	529	7	536	429	7			17				24
St-Jean	1	116									1	63	53	95	21	116	88	1			3				4
Totaux	33	9,340			1	38	2	837	3	723	29	3,925	3,893	9183	195	9378	7630	68	4		229	11			312

Ecole "Earl Grey", commissaires protestants, Montréal.

ACADÉMIES PROTESTANTES—1911-12.

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AU COURS D'ÉTUDES SUIVI PAR LES ÉLÈVES.

COMTÉS ET CITES.	D'APRES LA LANGUE MATERNELLE.				ÉLÈVES DANS LES DIFFÉRENTES ANNEES DU COURS D'ÉTUDES.						
	Elèves anglais.	Elèves français.	Elèves anglais étudiant le français.	Elèves français étudiant l'anglais.	Elémentaire.	Modèle, 1er degré	Modèle, 2e degré.	Modèle, 3e degré.	Académique, 1er degré.	Académique, 2e degré.	Académique, 3e degré.
Argenteuil	260	6	189	6	136	21	24	40	18	19	8
Beauharnois	197	45	146	45	192	11	9	10	7	8	5
Brome	254	1	265	11	124	25	19	30	25	24	8
Chambly	282	3	226	3	165	32	30	36	15	4	3
Châteauguay	146	12	138	12	69	. . .	37	20	17	15	
Compton	305	8	229	8	198	24	28	16	26	13	8
Hochelaga	2,101	1	1,524	1	1,234	232	276	138	113	71	38
Huntingdon	245	8	253	8	108	14	24	34	35	18	20
Jacques-Cartier	837	17	734	17	660	72	42	28	32	17	3
Labelle	148	1	84	1	81	18	15	10	12	4	9
Mégantic	89	.....	69	.....	16	8	17	17	16	12	3
Missisquoi	301	6	271	6	124	42	32	38	36	20	15
Montréal (cité)	1,795	21	1,709	19	449	240	150	129	372	239	237
Pontiac	195	.....	93	.....	99	29	28	22	12	5	
Québec (cité)	233	13	245	.....	81	16	22	45	43	28	11
Richmond	305	3	250	3	138	35	31	45	35	14	10
Shefford	338	4	253	4	183	16	48	33	28	22	12
Sherbrooke	542	4	490	4	307	40	70	46	43	19	21
Stanstead	529	7	482	7	247	59	48	55	54	31	42
St-Jean	93	21	116	21	91	9	4	6	4	1	1
Totaux	9,197	181	7,766	176	4,702	943	954	798	943	584	454

PROGRAMME D'ÉTUDES DES

MATIÈRES.	PREMIER DEGRÉ.
	L'ouverture des classes pour tous les degrés se fait
Instruction religieuse	...
Ecriture	Faire les entrées de transaction faciles dans le brouillard, le livre de caisse et le journal ; journaliser et clore les comptes dans le grand livre
Langue anglaise	Dictées, grammaire *West* pour les commençants ; composition ; Scott : " The Lady of the Lake " (Macmillan & Co.)
Histoire	Histoire d'Angleterre et Histoire du Canada, de 1763 à 1901.
Géographie	...
Arithmétique	Percentage, y compris les règles de profits et pertes, le système métrique, l'escompte, etc.
Algèbre	Les quatre règles simples, et exercices faciles de réduction ; équations du premier degré à une seule inconnue.
Géométrie	Euclide, Livre, 1, 1-26.
Langue française	" Progressive French Reader ", 1ère partie ; grammaire de Berthenshaw, pages 44 à 72.
Latin	(1) " Shorter Latin Course ", 2ème partie ; pages 1 à 40. (2) Fabulæ Faciles.—Extraits 41-100.
Sciences	Mann & Twiss C. 1, 2, 3.
Dessin	*Prang*, cahier No 5 ou le No 4 de la série D. C. F.

(1) Les élèves qui passeront les examens du IIIe degré académique et obtiendront le nombre de points requis sur les matières d'admission, seront admis aux universités Bishops et McGill.

(2) Les élèves qui passeront l'examen du IIe degré académique sur les matières suivantes, seront admissibles à la classe d'école élementaire de l'école normale MacDonald, savoir : langue anglaise, algèbre, géométrie, langue française, arithmétique et une matière des sciences.

ACADÉMIES PROTESTANTES.—(*Traduction*).

DEUXIÈME DEGRÉ.	TROISIÈME DEGRÉ.
par la lecture de la Bible, la prière et le chant.	
....	... .
. ...	....
Tennyson.—Fragments choisis (Alexander) ; éléments de grammaire anglaise de West.—" Sykes' English Composition ", pages 1 à 86.	Shakespeare :—Le Marchand de Venise : Tennyson ; Fragments choisis (Alexander) ; ou " Nineteenth Century Prose ", pages 1 à 126.—Composition anglaise.
Histoire d'Angleterre, de 1485 1901. Histoire du Canada, de 1763 à 1901. Histoire de la Grèce ; ou les " Grands évènements de l'histoire ", par Collier, périodes I-IV ; ou " Halleck's English Literature ", jusqu'à la page 260.	Les graves évènements de l'histoire, par Collier, ou bien Histoire de la Grèce et Histoire romaine, ou " Halleck's English Literature ", jusqu'à la fin.
Géographie physique et agricole. Comme dans " Davis Elementary ", (Ed. de 1902), chap. I à V, ou " Longman's Primary Phys. Geo.", chap. I à V.	Géographie physique, comme dans " Davis Elementary ", (Ed. de 1902), ou " Lonoman's Physical Geography " en entier.
Arithmétique complète. Toisé d'après le traité de Stephens.	" Extra Mathematics ", 2ème partie (Algèbre, géométrie, trigonométrie.
Réductions, fractions, plus grand commun diviseur et plus petit commun multiple, équations simples et équations faciles du second degré.	Equations du second degré, puissances et racines, exposants frationnels et radicaux.
Euclide, Livres I et II, et déductions faciles.	Euclides, Livres I, II et III, avec déductions.
" Progressive French Reader ", 2ème partie ; grammaire de Berthenshaw, jusqu'à la page 142, composition française d'après extraits du livre de lecture, 2ème partie.	" Progressive French Reader ", 2ème partie ; grammaire de Berthenshaw : composition française d'après extraits du livre de lecture, 2ème partie.
(1) " Shorter Latin Course ", 2ème partie, pages 40 à 73 ; (2) Cœsar, De Bello Gallico, Livre IV, chap. 20 à 38, (3) " Gleason's Ovid ", 200 lignes commençant à la page 1.	(1) Syntaxe, 2ème partie de " Shorter Latin Course ", avec exercices écrits, (2) César, de Bello Gallico, Livre IV, chap. 20 à 38 ; (3) " Gleason's Ovid ", lignes 1 à 670, traductions à vue.
Physique et chimie (2ème partie) ; chimie ;—Remsem. chap. I à X ou " Gage's, Introduction to Physical Science ", chap, I., II. (d). ou Botanique : Bailey, pages 1 à 250, et étude de quelques plantes communes.	Physique et chimie (2ème et 3ème partie ; Botanique, (Bailey chimie, " Gage's Introduction to Physical Science ", chap. I à V.
Prang, cahier No 6, ou le No 5 de la série D. C. F.	Revue du dessin à main levée et du dessin géométrique.

(3) Les élèves qui passeront l'examen du IIIe degré académique sur les matières suivantes et obtiendront le certificat d'associé ès-arts, seront admissibles à la classe d'école modèle de l'Ecole normale Macdonald, savoir : langues latine et française, algèbre, géométrie, et langue anglaise ou littérature anglaise.

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, LES

COMTÉS ET CITÉS.	INSTITUTEURS BREVETÉS.												
	Ayant le brevet		Brevetées pour écoles			Traitement dans les villes		Traitement dans les campagnes		Qui ont enseigné pendant			Qui ont assisté aux conférences pédagogiques.
	D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Elémentaire.	Modèle.	Académique.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	Dix ans et moins de 15 ans.	Quinze ans et moins de 20 ans.	Vingt ans et plus.	
						$	$	$	$				
Argenteuil	1	1		1	1		1,050						
Arthabaska													
Beauharnois	1				1		1,400						
Bagot													
Beauce													
Berthier		1			1			700					
Bonaventure													
Brome	1	1		1	1				975				
Champlain													
Chambly		1			1				883				
Charlevoix													
Châteauguay	1			1					1,100				
Compton	2				2				800				
Deux-Montagnes													
Dorchester													
Drummond	1			1					400				
Gaspé													
Hochelaga	18	1	1	2	16	1,550	978			5	5		21
Huntingdon	2			2					1,050				2
Iberville													
Iles-de-la-Madeleine													
Jacques-Cartier	2	1			3		1,100		1,500			1	3
Joliette													
Labelle	2		1		1				675				
Laprairie													
L'Assomption													
Lévis													
L'Islet													
Lotbinière													

LAIQUES PROTESTANTES.

ÉCOLES MODÈLES ET LES ACADÉMIES.

INSTITUTRICES BREVETEES.												Instituteurs non brevetés.		Institutrices non brevetées.	
Ayant le brevet		Brevetées pour école.			Traitement dans les villes.		Traitement dans les campagnes.		Qui ont enseigné pendant						
D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Elémentaire.	Modèle.	Académique.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	Dix ans et moins de 15 ans.	Quinze ans et moins de 20 ans.	Vingt ans et plus.	Qui ont assisté aux conférences pédagogiques.	Nombre.	Traitement.	Nombre.	Traitement.
					$	$	$	$						$		$
34	24	25	19	14	.....	310	218	300	4	1	2	50	....	.....	4	122
.. ..	.. ..		....	....	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	....	.....	3	100
6	3	3	5	1	.....	511	311	.....	....	1	....	10	....	.....	2	180
....	...	...	.....	....	.....	.....	.....	....	3	...	....	....	....	.....	5	183
.....	1	1	....	....	.....	....	275	.....	....	...	...	1	...	.....	4	192
.....	...	...	.....	....	.....	....	.....	...	1	...	....	.....	..	.....	2	180
9	15	13	9	2	.....	.....	293	342	4	2	....	20	....	....	24	181
8	31	31	6	2	. .	. ...	225	528	3	5	2	63	....	.....	34	179
....	.....	...	..	....	.....	.....	.....	..	....	....	....	.. .	....	.. ..	1	416
6	3	6	2	1	....	378	240	.....	....	....	....	.....	....	.....	1	150
.... .	1	1	.....	....	....	.....	160	..	..	....	....	....	....	.....	.....	.....
14	7	18	3	....	.....	.....	250	387	1	2	1	21	....	.....	3	88
26	42	51	15	....	.....	.....	248	299	....	5	1	66	...	.....	38	135
1	3	1	1	2	.... .	. . .	222	.....	....	....	....	4	....	.....	.....	.....
1	.....	1	...	....	.....	.....	180	...	....	....	....	1	....	.....	2	158
6	5	9	2	...	....	...	217	298	....	....	....	.. ...	....	...	1	160
3	9	10	2	....	.....	.....	263	300	....	....	....	26	....	.....	17	192
74	17	34	47	10	510	518	.....	. ..	10	11	5	108	....	.....	15	293
18	15	27	5	1	.....	.....	240	382	1	3	.. .	47	....	....	13	212
.....	1	1	.....	....	300		.....	.....	....	....	....	.....	....	.....	3	150
.....	.....	...	.....	....	...	...	....	.....	....	....	....	....	...	...	4	233
17	7	9	15	....	330	425	.....	500	...	2	3	19	....	.....	2	150
1	.....	1	.....	....	270	.	....	..	...	....	....	.....	....	.....	1	133
7	6	8	1	4	. ..	... .	216	300	2	2	....	25	....	... .	20	213
2	2	4	.....	....	...	. .	242	...	1	....	....	4	....	.....	... ..	....
.....	1	1	.....	....	....	.....	187	....	....	....	1	1	...	.....	.....	.....
1	2	1	2	....	....	400	225	.....	....	....	...	3	....	.... .	.....	.....
1	.....	1	.....	....	...	.....	200	....	....	....	....	1	....	.....	.....	.....
.....	2	2	....	....	....	.....	225	... .	....	....	....	2	.....	.. ...	.....	... ..

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

DANS LES ÉCOLES ELÉMENTAIRES, LES

COMTÉ ET CITÉS.	INSTITUTEURS BREVETÉS.												
	Ayant le brevet		Brevetés pour écoles			Traitement dans les villes		Traitement dans les campagnes		Qui ont enseigné pendant			
	D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Elémentaire.	Modèle.	Académique.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	Dix ans et moins de 15 ans.	Quinze ans et moins de 20 ans.	Vingt ans et plus.	Qui ont assisté aux conférences pédagogiques.
						$	$	$	$				
Maskinongé													
Matane													
Mégantic	1			1					750			1	1
Missisquoi	4	1		3	2				715				
Montmagny													
Montréal	20	21	1	9	31	1,522	1,442			2	2	1	3
Montcalm													
Napierville													
Portneuf													
Pontiac		1		1		1,440							
Québec, (cité)	2	2		1	3	1,043							
" (comté)													
Richelieu													
Richmond	2	1	1	1	1				800				
Rouville													
Rimouski													
Shefford	1				1				1,700				1
Sherbrooke	2			1	1		975						
Soulanges													
Stanstead	1	6	2	1	4		1,300		1,816			1	
St-Hyacinthe													
St-Johns													
St-Maurice													
Témiscouata													
Terrebonne													
Vaudreuil													
Wolfe													
Wright		2			2		1,200		950				
Totaux et moyenne des traitements	64	40	6	27	76	1,440	1,206	700	1,013	7	7	4	32

LAIQUES PROTESTANTS.—*Suite.*

ÉCOLES MODÈLES ET LES ACADÉMIES.

INSTITUTRICES BREVETÉES.													Instituteurs non brevetés.		Institutrices non brevetées.	
Ayant le brevet		Brevetées pour écoles			Traitement dans les villes.		Traitement dans les campagnes.		Qui ont enseigné pendant							
D'une école normale.	D'un bureau d'examinateurs.	Elémentaire.	Modèle.	Académique.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles et académies.	Dix ans et moins de 15 ans.	Quinze ans et moins de 20 ans.	Vingt ans et plus.	Qui ont assisté aux conférences pédagogique.	Nombre.	Traitement.	Nombre.	Traitement.
					$	$	$	$								
.....	..	..	.....	....	.....	....	.	....	....	....	....	...	....	....	1	180
.. ...	.....	.....	...	...	.....	.....	...	.....	....	....	....	.....	....	...	2	310
11	21	24	7	1	.....	. ...	233	414	....	1	1	34	....	.. .	17	155
21	25	27	16	3	.....	.....	217	414	3	5	5	39	....	....	17	201
.....	1	1	.....	....	.. .	. ..	450	....	....	....	....	.....	..	....	....	.....
383	43	51	337	38	612	847	.....	.....	13	19	12	99	5	812	45	480
1	.....	...	1	...	... .	.....	220	.....	....	....	....	.....	....	.....	1	250
1	1	1	1	....	.....	.....	115	.....	....	....	....	.....	....	.....	... ..	.. ...
1	1	1	1	....	.....	... ..	300	.... .	....	....	....	.....	....	.....	2	225
12	18	16	14	....	.....	.....	309	... .	3	3	1	20	....	.....	33	147
6	10	2	10	4	456	585	.....	.. ..	1	....	....	16	9	827	1	175
2	5	4	3	....	.....	.....	278	...	3	15	20	7	....	....	9	175
. ....	1	1	.....	....	.....	300	.....	.....	....	....	....	.....	....	.....	.	.....
20	18	23	13	2	. ...	...	200	416	....	7	5	. ..	....	..	15	139
1	2	2	1	....	.. .	.. .	270	....	....	2	....	3	...	...	2	202
.... .	.....	.....	....	....	...	.....	.....	.....	....	....	....	.....	....	.....	1	100
16	11	18	8	1	....	.....	278	.... .	..	10	6	26	1	1,000	20	146
24	13	16	19	2	. ..	443	310	.....	2	3	10	33	1	600	11	200
....	1	1	.....	....	.. .	.....	270	. ...	. .	....	....	1	....	.....	1	300
29	28	25	23	9	.....	355	274	.....	2	5	4	32	...	.....	36	162
.....	1	.....	.....	1	.....	350	....	.....	....	...	....	.....	....	.....	.....	.....
4	7	7	2	2	.....	488	228	300	....	1	2	2	....	.....	2	163
1	1	1	1	....	.....	.....	350	.....	.. .	.. ..	....	.....	....	... ..	.....	.....
1	.....	1	.....	....	.....	.....	275	.....	....	....	....	.....	....	.....	.....	.. ....
5	2	5	2	....	.....	.....	315	.....	....	2	....	5	....	.....	.....	.....
1	1	2	. ..	....	. ...	.....	270	.....	....	....	...	2	...	.....	1	198
5	.....	3	1	1	.....	.....	150	365	....	....	....	....	...	....	8	144
13	9	17	5	....	.	380	369	350	1	2	4	16	....	.....	31	207
793	417	508	699	103	437	738	281	381	58	109	85	807	16	819	455	202

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX ENFANTS D'AGE A FRÉQUENTER ÉLÉMENTAIRES, MODÈLES ET ACADÉMIQUES

COMTÉS ET CITÉS.	ENFANTS D'AGE A FRÉQUENTER LES ÉCOLES.						
	GARÇONS			FILLES			Total des enfants.
	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
Argenteuil	138	565	139	133	590	103	1,668
Arthabaska	4	20	4	3	13	3	47
Bagot	4	10	3	5	11	2	35
Beauce	3	22	3	8	15	7	58
Berthier	1	11	5	.....	.....	.....	17
Beauharnois	40	104	37	32	98	40	351
Bonaventure	129	451	105	138	454	123	1,400
Brome	113	543	90	100	505	98	1,449
Chambly	48	190	19	48	153	35	493
Charlevoix	.....	2	1	2	.....	3	8
Châteauguay	41	184	43	40	206	32	546
Champlain	5	10	3	5	7	.....	30
Compton	262	876	254	298	778	173	2,641
Deux-Montagnes	1	11	1	8	23	2	46
Dorchester	7	7	12	8	13	5	52
Drummond	25	97	38	35	103	48	346
Frontenac	5	10	15	10	20	24	84
Gaspé	73	291	56	88	266	77	851
Huntingdon	133	436	192	161	436	150	1,508
Hochelaga	576	1,725	454	555	1,477	410	5,197
Iberville	3	14	1	8	.....	3	29
Iles-de-la-Madeleine	19	42	7	11	40	12	131
Jacques-Cartier	208	382	133	203	378	123	1,427
Joliette	10	9	1	9	18	1	48
Labelle	70	260	75	76	229	56	766
Laprairie	17	31	5	21	30	4	108
L'Assomption	2	10	.....	3	8	3	26
Lévis	3	9	5	8	32	10	67
L'Islet	1	8	2	5	8	.....	24
Lotbinière	.....	4	.....	.....	4	2	10

LES ÉCOLES ET AUX ÉLÈVES INSCRITS AUX REGISTRES DES ÉCOLES POUR LES PROTESTANTS SEULEMENT.

ÉLÈVES INSCRITS AUX REGISTRES DES ÉCOLES.										ENFANTS DE 7 A 14 ANS.	
GARÇONS				FILLES							
De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	Au-dessus de 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	Au-dessus de 16 ans.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Qui n'ont pas fréquenté les écoles du comté ou de la cité.	Venant d'un autre comté ou d'une autre cité.
73	500	67	7	58	551	68	81	1,405	993		
3	20	2			6	8		39	31		
4	10	1		5	10			30	25		
4	20	2	1	8	12	5	3	55	50		
1	5	6						12	11		
36	106	24		20	114	30		330	261		
74	492	48	18	62	463	71	18	1,246	869		
91	542	93	10	89	535	84	1	1,445	1,029		
47	169	12	1	48	151	24	3	455	331		
	2	1		1		2		6	6		
17	195	79		18	229	71		609	479		
10	13	3		12	9	1		48	30		
164	780	132	9	119	722	154	3	2,083	1,516		
2	9	2	7	4	25	2		51	35		
5	16			2	17	2		42	27		
25	90	14	1	20	100	16		266	176		
5	10	15	10	20	24			84	59		
48	296	28	2	48	293	38	6	759	505		
59	431	79		65	423	80		1,137	854		
555	2,008	455	25	591	2,118	477		6,229	5,250		
8	19	2		13		5		47	37		
16	34	3		11	33	13	1	111	61		
119	362	18	1	108	343	33		984	735		
9	10			6	10	6		41	25		
51	231	31	10	41	214	32	10	620	456		
12	29	2		8	16			67	52		
2	9		1		7	2	1	22	8		
3	8	3		5	36	3	3	61	45		
	3				5			8	8		
	3	3			4	2		12	9		

STATISTIQUES SE RAPPORTANT AUX ENFANTS D'AGE A FRÉQUENTER ELÉMENTAIRES, MODÈLES ET ACADÉMIQUES,

COMTÉS ET CITES.	ENFANTS D'AGE A FRÉQUENTER LES ÉCOLES.						
	GARÇONS			FILLES			Total des enfants.
	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	
Maskinongé	5	8	.....	4	4	.....	21
Matane	3	21	2	2	26	5	59
Mégantic	82	276	82	87	218	89	834
Missisquoi	135	467	108	146	424	105	1,385
Montcalm	19	34	6	24	34	11	128
Montmagny	8	1	2	4	5	.....	20
Montréal	2,347	5,771	1,259	1,111	7,976	1,210	19,674
Napierville	1	5	4	2	5	1	18
Pontiac	220	653	159	188	627	154	2,001
Portneuf	2	24	3	5	29	16	79
Québec, cité	62	245	63	46	205	79	700
Québec, comté	41	154	32	54	151	38	470
Richelieu	.....	6	2	1	5	2	16
Richmond	138	360	142	120	385	132	1,277
Rimouski	2	7	2	1	1	1	14
Rouville	10	21	4	4	17	6	62
Shefford	81	289	99	79	285	91	924
Sherbrooke	257	654	160	271	604	157	2,103
St-Hyacinthe	8	9	4	3	4	2	30
Soulanges	4	10	.....	4	4	3	25
Stanstead	228	703	192	212	676	226	2,237
St-Jean	35	90	25	24	87	20	281
St-Maurice	7	9	2	7	16	3	44
Témiscouata	1	6	1	2	4	4	18
Terrebonne	44	92	21	35	105	21	318
Trois-Rivières	5	10	10	15	10	10	60
Vaudreuil	4	9	16	3	27	10	69
Wolfe	18	82	19	8	77	11	215
Wright	165	626	196	176	631	176	1,970
Totaux	5,873	16,976	4,318	4,659	18,557	4,132	54,51

LES ÉCOLES ET AUX ÉLÈVES INSCRITS AUX REGISTRES DES ÉCOLES POUR LES PROTESTANTS SEULEMENT.—*Suite.*

ÉLÈVES INSCRITS AUX REGISTRES DES ÉCOLES.										ENFANTS DE 7 A 14 ANS.	
GARÇONS.				FILLES.							
De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	Au-dessus de 16 ans	De 5 à 7 ans.	De 7 à 14 ans.	De 14 à 16 ans.	Au-dessus de 16 ans.	Total des élèves.	Présence moyenne des élèves.	Qui n'ont pas fréquenté les écoles du comté ou de la cité.	Venant d'un autre comté ou d'une autre cité.
3	8	.....	.....	4	4	.....	.....	19	19	.....	.....
2	17	2	1	1	20	3	1	47	28	.....	.....
51	284	80	13	61	149	78	21	737	528	.....	.....
98	539	94	.....	93	445	97	1	1,367	959	.....	.....
12	27	12	.....	13	26	5	.....	95	54	.....	.....
4	.....	.....	.....	3	4	.....	.....	11	8	.....	.....
1,760	6,609	571	193	1,602	6,441	640	119	17,935	14,333	.....	.....
2	6	2	.....	6	5	.....	.....	21	18	.....	.....
126	639	103	29	111	618	90	31	1,747	1,100	.....	.....
18	11	16	3	12	20	13	5	98	69	.....	.....
60	233	56	50	58	145	13	.....	615	488	.....	.....
23	143	11	.....	29	135	9	1	351	237	.....	.....
.....	7	3	.....	.....	8	4	.....	22	12	.....	.....
73	336	61	12	63	356	60	25	986	733	.....	.....
2	6	.....	.....	1	1	1	.....	11	8	.....	.....
8	24	5	.....	2	17	2	2	60	41	.....	.....
46	298	65	3	41	266	79	1	799	606	.....	.....
122	500	80	.....	140	480	82	2	1,406	1,066	.....	.....
3	8	3	.....	3	4	2	.....	23	16	.....	.....
3	17	.....	.....	3	7	.....	.....	30	16	.....	.....
166	692	149	.....	144	683	150	.....	1,984	1,429	.....	.....
14	100	17	.....	15	91	12	1	250	179	.....	.....
5	10	10	15	10	10	.....	.....	60	34	.....	.....
11	8	.....	.....	.....	12	.....	.....	31	27	.....	.....
1	6	1	.....	2	4	2	.....	16	11	.....	.....
21	87	11	1	26	90	14	1	251	180	.....	.....
2	50	1	.....	2	35	3	.....	93	55	.....	.....
12	80	12	1	13	69	20	.....	207	148	.....	.....
97	533	86	2	66	550	84	4	1,422	963	.....	.....
4,188	17,700	2,576	426	3,906	17,165	2,692	345	48,998	37,305	.....	.....

STATISTIQUES SE RAPPORTANT

LES MUNICIPALITÉS ET LES ÉCOLES ÉLÉMEN-

COMTES ET CITES.	Nombre de municipalités scolaires.	Nombre d'arrondissements d'écoles.	Arrondissements où il n'y a pas eu d'école.	Nombre de maisons d'école.	Etat des maisons d'école.			Nombre de salles de classe.	Salles de classe qui donnent à chaque élève (présence moyenne)		
					Bon.	Médiocre.	Mauvais.		150 pieds cubes d'air et plus.	De 100 à 150 pieds cubes d'air.	Moins de cent pieds cubes d'air.
Argenteuil	18	58	7	51	40	11	....	51	49	2	.....
Arthabaska	2	3	....	3	3	....	.....	3	3	.....	.....
Bagot	3	3	.....	3	3	.....	.. ...	3	3	.....	.....
Beauce	3	7	2	5	3	2	.. ..	5	5	.....	.....
Beauharnois	3	6	1	5	5	.....	.....	5	5	.....	.....
Berthier	1	1	.....	1	1	....	.. .	1	1	....	.....
Bonaventure	19	38	...	38	37	. . .	1	44	40	4	..
Brome	7	72	9	63	61	2	....	63	61	2	...
Chambly	1	1	.....	1	1	.....	....	1	1	... .	.
Champlain	1	1	.....	1	1	.....	.....	1	1	.....	.....
Charlevoix	1	1	....	1	1	... .	.... .	1	1	.....	.. .
Châteauguay	7	19	....	19	18	. . .	1	20	20	....	.....
Compton	16	84	6	78	68	9	1	78	78	. ..	.. ..
Deux-Montagnes	3	4	....	4	2	1	1	4	4	....	.....
Dorchester	3	3	.....	3	3	.....	.... .	3	3	....	. ....
Drummond	6	15	8	7	6	1	....	7	7	.....	.....
Gaspé	15	26	....	26	26	....	....	27	24	2	1
Huntingdon	8	48	4	44	44	....	.....	44	43	1	.....
Hochelaga	14	16	..	16	16	.....	....	74	73	1	. ..
Iberville	4	6	1	5	4	1	.....	5	5	.... .	.....
Iles-de-la-Madeleine	4	5	1	4	4	....	....	4	4	. ...	.....
Jacques-Cartier	3	6	... ..	6	6	.... .	.....	6	6	.....	.....
Joliette	2	2	.. .	2	2	.. .	....	2	2	.....	. .
Labelle	13	28	1	27	13	7	7	27	25	2	.....
Laprairie	2	2	... .	2	1	.....	1	3	1	.....	2
L'Assomption	1	1	.....	1	1	.....	.....	1	...	1	.....
Lévis	3	3	.....	3	2	1	.....	3	3	.....	.....
L'Islet	1	1	.... .	1	1	.....	.....	1	1	.....	.....
Lotbinière	2	2	.....	2	2	.....	.....	2	2	. ....	.....

A LA TENUE DE L'ÉCOLE.

TAIRES PROTESTANTES SEULEMENT.

Salles de classe pourvues d'un système de ventilation suffisant.	Ecoles où le mobilier scolaire est		Ecoles pourvues de bons tableaux noirs.	Nombre de cartes géographiques.	Ecoles où se trouvent			Ecoles où l'enseignement se donne en		Ecoles où les méthodes d'enseignement sont bonnes.	Ecoles où la discipline est bien observée.	Ecoles où il y a eu progrès.
	En bon état.	Perfectionné.			Un journal d'appel.	Un registre des visiteurs.	Un tableau de l'emploi du temps.	Français.	Anglais.			
51	48	3	50	190	51	51	51	.....	51	43	50	46
2	2	.. ..	2	18	2	2	2	1	2	2	2	2
3	3	....	2	5	3	3	3	1	2	2	3	3
5	5	..... .	5	12	5	4	5	.....	5	4	4	5
5	5	.....	4	25	5	4	5	.....	5	5	5	5
1	1	.....	1	5	1	1	1	.....	1	1	1	1
44	38	.....	38	201	38	37	37	.... .	38	33	38	35
63	63	....	63	457	63	63	63	.....	63	63	63	63
1	1	....	1	4	1	1	1	.. . ..	1	1	1	1
1	1	.... ..	1	4	1	1	1	.....	1	1	1	1
1	1	.....	1	1	1	1	1	.....	1	1	1	1
20	19	....	19	105	19	18	19	.... ..	19	19	19	19
78	75	....	78	338	78	61	75	.....	78	73	77	76
4	4	.....	4	17	4	4	4	.... ..	4	4	4	4
3	3	.....	3	6	3	3	3	.....	3	3	3	3
7	6	. . ....	7	64	6	5	5	.. .. .	7	6	6	6
1	26	... ...	26	102	26	25	25	.... ..	26	20	25	22
44	43	.....	43	158	44	42	44	. .....	44	44	44	44
73	18	.. .. .	18	153	16	15	16	.....	16	15	15	15
5	4	1	5	22	4	4	2	.....	5	3	5	3
4	4	. ..	4	16	4	4	4	.....	4	4	4	4
6	6	... ..	5	19	6	5	6	.... ..	6	6	6	6
2	2	.....	2	8	2	2	1	. ...	2	1	1	1
25	25	.....	26	107	26	17	25	.....	27	17	26	17
1	2	.... ..	2	7	2	.....	2	.....	2	2	2	2
1	1	.. ....	1	4	1	1	...	..	1	...	1	.. ..
3	3	.....	3	10	3	3	1	.....	3	3	3	3
1	1	.....	1	1	1	...	1	1	.....	.....	.....	.....
2	2	.....	2	9	1	1	1	.....	2	2	2	2

STATISTIQUE SE RAPPORTANT

LES MUNICIPALITÉS ET LES ÉCOLES ÉLÉMEN–

COMTÉS ET CITÉS.	Nombre de municipalités scolaires.	Nombre d'arrondissements d'écoles.	Arrondissements où il n'y a pas eu d'école.	Nombre de maisons d'écoles.	Etat des maisons d'école.			Nombre de salles de classe.	Salles de classe qui donnent à chaque élève (présence moyenne).		
					Bon.	Médiocre.	Mauvais.		150 pieds cubes d'air et plus.	De 100 à 150 pieds cubes d'air.	Moins de cent pieds cubes d'air.
Maskinongé	1	1		1	1			1	1		
Matane	2	2		2	2			2	2		
Mégantic	11	42	9	33	20	12	1	34	32	2	
Missisquoi	10	45	10	35	28	4	3	35	34	1	
Montcalm	2	6	4	2	1	1		2	2		
Montmagny	1	1		1	1			1	1		
Montréal	20	20		20	20			340	340		
Napierville	2	2		2	2			2	2		
Portneuf	3	4		4	4			5	5		
Pontiac	20	52		51	34	9	8	51	44	7	
Québec, cité	1	1		1	1			10	10		
Québec, comté	12	16	1	15	13	2		16	13	3	
Richelieu	1	1		1	1			1	1		
Richmond	9	44	5	39	14	16	9	39	39		
Rimouski	1	1		1	1			1	1		
Rouville	4	4		4	4			4	3	1	
Shefford	11	41	8	33	22	9	2	33	32	1	
Sherbrooke	5	26	1	25	19	5	1	34	34		
Soulanges	2	2		2	2			2	2		
Stanstead	9	69	6	63	33	17	13	63	62	1	
St-Jean	7	7		7	5	2		7	7		
St-Maurice	1	1		1	1			1	1		
Témiscouata	1	1		1	1			1	1		
Terrebonne	7	8		8	8			9	9		
Vaudreuil	4	4		4	4			4	4		
Wolfe	4	9		9	8	1		9	9		
Wright	21	45	3	42	23	11	8	42	42		
Totaux	338	916	87	829	648	124	57	1,238	1,204	31	3

A LA TENUE DE L'ÉCOLE.—*Suite.*

TAIRES PROTESTANTES SEULEMENT.

Salles de classe pourvues d'un système de ventilation suffisant.	Ecoles où le mobilier scolaire est		Ecoles pourvues de bons tableaux noirs.	Nombre de cartes géographiques.	Ecoles où se trouvent			Ecoles où l'enseignement se donne en		Ecoles où les méthodes d'enseignement sont bonnes.	Ecoles où la discipline est bien observée.	Ecoles où il y a eu progrès.
	En bon état.	Perfectionné.			Un journal d'appel.	Un registre des visiteurs.	Un tableau de l'emploi du temps.	Français.	Anglais.			
1	1	.....	1	3	1	1	1	.....	1	1	1	1
2	2	.....	2	4	2	2	2	.....	2	2	2	2
33	27	.....	33	75	33	14	30	.....	33	21	24	31
35	34	.....	35	215	35	35	34	.....	35	34	34	34
1	1	.....	2	8	2	2	2	.....	2	1	1	1
1	1	.....	1	3	1	1	1	.....	1	1	1	1
340	20	.....	20	340	20	20	20	.....	20	20	20	20
2	2	.....	2	10	2	1	2	.....	2	2	2	2
5	4	.....	4	10	4	4	4	.....	4	4	4	4
44	45	.....	51	371	51	37	48	.....	51	32	46	39
10	1	.....	1	10	1	1	1	.....	1	1	1	1
15	15	.....	15	47	15	15	15	.....	15	15	15	15
1	1	.....	1	.....	1	1	1	.....	1	1	1	1
39	23	.....	38	103	37	31	33	.....	39	25	34	24
...	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....
4	4	.....	4	31	3	3	4	.....	4	4	4	4
32	24	.....	33	141	30	28	30	.....	33	23	2	23
34	27	.....	22	80	25	19	24	.....	25	14	18	10
2	2	.....	2	8	2	2	2	.....	2	2	2	2
63	48	.....	62	260	60	.....	39	.....	63	62	59	59
7	7	.....	7	33	7	3	7	.....	7	7	7	7
1	1	.....	1	7	1	1	1	.....	1	1	1	1
1	1	.....	1	8	1	1	1	.....	1	1	1	1
9	6	.....	6	28	6	6	6	.....	8	5	6	5
4	4	.....	4	14	4	4	4	.....	4	4	4	4
9	8	.....	9	23	9	6	9	.....	9	5	7	9
42	37	.....	42	265	39	33	39	.....	42	18	36	11
1,220	759	4	816	4,165	809	649	764	3	826	684	765	702

RÉCAPITULATION DES STATISTIQUES SCOLAIRES DE LA PROVINCE

ÉLÉMENTAIRES, AUX ÉCOLES

COMTÉS ET CITÉS.	Ecoles élémentaires.	Ecoles Modèles.	Académies.	Total des écoles.	Elèves des écoles élémentaires.	Elèves des écoles modèles.	Elèves des académies.	Grand total des élèves.	Total de la présence moyenne.
Argenteuil	51	2	1	54	1,032	107	266	1,405	993
Arthabaska	3			3	39			39	31
Bagot	3			3	36			30	25
Beauce	5			5	55			55	50
Berthier	1			1	12			12	11
Beauharnois	5		1	6	88		242	330	261
Bonaventure	38	2		40	1,107	139		1,246	869
Brome	63	1	2	66	1,140	50	255	1,445	1,029
Chambly	1	1	1	3	18	152	285	455	331
Charlevoix	1			1	6			6	6
Châteauguay	19		1	20	451		158	609	479
Champlain	1			1	48			48	30
Compton	78	7	2	87	1,149	621	313	2,083	1,516
Deux-Montagnes	4			4	51			51	35
Dorchester	3			3	42			42	27
Drummond	7	3		10	138	128		266	176
Frontenac		1		1		84		84	59
Gaspé	26	1		27	676	83		759	505
Huntingdon	44	1	1	46	814	70	253	1,137	854
Hochelaga	16	2	2	20	3,683	444	2,102	6,229	5,250
Iberville	5			5	47			47	37
Iles-de-la-Madeleine	4			4	111			111	61
Jacques-Cartier	6		2	8	130		854	984	735
Joliette	2			2	41			41	25
Labelle	27		1	28	471		149	620	456
Laprairie	2			2	67			67	52
L'Assomption	1			1	22			22	8
Lévis	3			3	61			61	45
L'Islet	1			1	8			8	8
Lotbinière	2			2	12			12	9

POUR LES ÉCOLES PROTESTANTES SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES MODÈLES ET AUX ACADÉMIES.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.			D'après la langue maternelle.		Instituteurs laïques brevetés.		Instituteurs laïques non brevetés.	Institutrices laïques brevetées		Institutrices laïques non brevetées.	Instituteurs religieux.	Total des instituteurs et des institutrices.
Élèves dans le cours élémentaire.	Élèves dans le cours modèle	Élèves dans le cours académique.	Élèves anglais.	Élèves français.	Nombre.	Traitement moyen.	Nombre.	Nombre.	Traitement moyen.	Nombre.		
						$			$			
1,234	126	45	1,348	57	1	.....	.....	61	221	1	.....	63
39	.....	.....	27	12	....	.....	....	0	.....	3	.....	3
30	.....	.....	2	28	...	.....	.....	.....	.....	3	.....	3
55	.....	.....	50	5	...	.....	.....	1	225	4	.....	5
12	.....	.....	12	.....	1	700	....	.....	.....	2	1	4
280	30	20	275	55	1	1,400	.....	9	446	2	....	12
930	301	15	1,246	.....	.....	.....	....	23	303	24	....	47
1,243	139	63	1,321	124	2	975	....	39	234	34	...	75
307	126	22	448	7	3	883	.....	9	362	....	.....	12
6	.....	.....	.....	6	..	.....	.....	1	160	.....	.....	1
510	67	32	575	34	1	1,100	....	21	278	3	....	25
48	.....	.....	47	1	....	.....	..	.....	.....	1	...	1
1,621	359	103	1,945	138	2	800	.....	68	276	38	.....	108
51	.....	....	31	20	...	.....	.....	4	222	....	...	4
42	.....	.....	42	.....	.....	.....	....	1	180	2	....	3
185	68	13	251	5	1	400	...	12	246	.....	....	13
52	28	4	78	6	....	.....	....	.....	.....	3	...	3
655	98	6	759	.....	...	.....	...	12	272	17	.....	29
935	129	73	988	149	2	1,050		34	253	17	....	53
4,584	1,418	227	6,198	31	15	1,078	...	110	512	5	...	130
47	.....	.....	42	5	....	.....	....	1	300	4	.....	5
111	.....	.....	109	2	....	.....	.....	.....	.....	4	.....	4
790	144	50	965	19	3	1,230	....	24	422	4	.....	31
41	.....	.....	39	2	...	.....	...	1	270	1	.....	2
555	50	15	542	78	2	675	.....	13	235	17	...	32
67	.....	.....	65	2	....	.....	....	3	242	....	.....	3
20	2	.....	21	1	.....	.....	.....	1	187	.....	....	1
55	6	.....	49	49	.....	.....	...	1	200	.....	.....	1
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	2	225	....	.....	2
11	1	.....	11	11	....	.....	....	1	200	.....	.....	1

RÉCAPITULATION DES STATISTIQUES SCOLAIRES DE LA
AUX ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, AUX ÉCOLES

COMTÉS ET CITES.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles.	Académies.	Total des élèves.	Elèves des écoles élémentaires.	Elèves des écoles modèles.	Elèves des académie .	Grand total des élèves.	Total de la présence moyenne.
Maskinongé	1			1	19			19	19
Matane	2			2	47			47	28
Mégantic	33	4	1	38	453	195	89	737	528
Missisquoi	35	6	3	44	648	412	307	1,367	959
Montcalm	2	1		3	40	55		95	54
Montmagny	1			1	11			11	8
Montréal	20		3	23	16,119		1,816	17,935	14,333
Napierville	2			2	21			21	18
Pontiac	51	2	1	54	1,472	80	195	1,747	1,100
Portneuf	4	1		5	68	30		98	69
Québec, cité	1		2	3	369		246	615	488
Québec, comté	15			15	351			351	237
Richelieu	1			1	22			22	12
Richmond	39	1	2	42	592	86	308	986	733
Rimouski	1			1	11			11	8
Rouville	4			4	60			60	41
Shefford	33		2	35	457		342	799	606
Sherbrooke	25		2	27	860		546	1,406	1,066
St-Hyacinthe		1		1		23		23	16
Soulanges	2			2	930			30	16
Stanstead	63	6	3	72	902	546	536	1,984	1,429
St-Jean	7	1	1	9	100	34	116	250	179
St-Maurice	1			1	31			31	27
Témiscouata	1			1	16			16	11
Terrebonne	8			8	251			251	180
Trois-Rivières		1		1		60		60	34
Vaudreuil	4	1		5	54	39		93	55
Wolfe	9	2		11	108	99		207	148
Wright	42	2		44	440	440		1,422	963
Totaux et moyenne des traitements	829	50	34	913	35,643	3,977	9,378	48,998	37,305

PROVINCE POUR LES ÉCOLES PROTESTANTES SE RAPPORTANT MODÈLES ET AUX ACADÉMIES—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.			D'après la langue maternelle.		Instituteurs laïques brevetés.		Instituteurs laïques non brevetés.	Institutrices laïques brevetées.		Institutrices laïques non brevetées.	Instituteurs religieux.	Total des instituteurs et des institutrices.
Elèves dans le cours élémentaire.	Elèves dans le cours modèle.	Elèves dans le cours académique.	Elèves anglais.	Elèves français.	Nombre.	Traitement moyen.	Nombre.	Nombre.	Traitement moyen.	Nombre.		
19	.....	.....	19	19	...	.....	.....	.....	.....	2	.....	2
47	.....	.....	46	1	...	.....	.....	.....	.....	2	.....	2
528	159	50	712	25	1	750	.....	32	284	17	.....	50
1,034	248	85	1,291	76	5	715	.....	42	310	18	...	65
50	23	22	69	26	.....	.....	....	1	220	3	...	4
11	.....	.....	11	.....	.....	.....	...	1	450	.....	....	1
2,228	4,410	1,297	17,813	122	41	1,522	5	426	643	44	....	516
21	.....	.....	21	.....	.....	.....	.....	2	230	...	....	2
1,554	176	17	1,693	54	....	.....	.....	19	309	42	.....	61
70	25	3	93	5	.....	.....	.....	2	300	2	....	4
386	157	72	596	19	4	1,043	4	16	512	1	.....	25
341	10	.....	337	14	.....	.....	....	7	278	8	.....	15
22	.....	.....	22	.....	.....	.....	.....	1	300	.....	.....	1
760	152	74	968	18	3	800	....	38	263	13	.....	54
11	.....	.....	.....	11	....	.....	.....	.....	.....	1	....	1
44	16	.....	39	21	.....	.....	.....	3	270	1	....	4
634	103	62	726	73	1	1,700	1	27	278	16	....	45
1,143	180	83	1,371	35	2	975	1	37	364	11	.....	51
20	3	.....	20	3	.....	.....	.....	1	350	.....	.....	1
30	.....	.....	21	9	....	.....	.....	1	270	1	.....	2
490	422	72	1,849	135	7	1,742	....	49	292	44	....	100
191	14	45	128	122	.....	.....	.....	11	342	2	.....	13
40	20	.....	47	13	...	.....	....	2	325	...	.....	2
24	7	.....	31	.....	...	.....	.....	2	350	.....	.....	2
16	.....	.....	16	.....	.....	.....	.....	1	265	.....	.....	1
226	25	.....	246	5	...	.....	.....	9	315	.....	...	9
75	15	.....	84	9	....	.....	.....	2	270	4	.....	6
157	38	12	189	18	....	.....	.....	5	322	8	.....	13
1,274	124	24	1,351	71	2	1,075	.....	22	369	30	.....	54
36,970	9,422	2,606	47,305	1,693	100	1,245	11	1,211	435	459	1	1,782

APPENDICE N° III

1.—INSTITUTIONS CATHOLIQUES SUBVENTIONNÉES SUR LE FONDS DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE.

2.—INSTITUTIONS PROTESTANTES SUBVENTIONNÉES SUR LE FONDS DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE.

Résumé des rapports des collèges classiques, pour servir à la distribution du fonds de l'éducation supérieure, pour l'année scolaire 1911-12.

NOM DE L'INSTITUTION.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'Institntion.				Personnel enseignant.		Recevant la pension et l'inst. gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	Subventions accordées sur le fonds de l'Education supérieure en 1911-12.
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Dettes hypothécaires actuelles.	Montant des assurances.	Religieux.	Instituteurs laïques.				
Chicoutimi	Collège classique	Indépendante	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	$ 1,000 00
Joliette	"	"	325,000	31,203	... ...	250,000	38 Ecclésiastiques	....	12	26	375	1,000 00
L'Assomption	"	"	165,000	30,719	16,000	125,000	34 "	....	1	15	343	1,000 00
Levis	"	"	300,000	62,426	100,000	141,000	42 "	1	....	10	694	1,000 00
Montréal (Loyola)	"	"	175,000	29,000	70,000	49,000	11 "	7	....	18	279	1,000 00
Montréal (Ste-Marie)	"	"	400,000	54,550	150,000	230,000	28 "	8	5	31	480	1,000 00
Nicolet	"	"	380,000	23,958	.....	150,000	23 "	1	....	..	344	1,000 00
Rigaud	"	"	140,000	38,512	.....	102,000	34 "	1	10	12	340	1,000 00
Rimouski	"	"	75,500	25,228	.....	58,000	27 "	...	....	8	309	1,000 00
Ste-Anne-de-la-Pocatière	"	"	200,000	36,095	.....	100,000	40 "	....	25	10	455	1,000 00
St-Hyacinthe	"	"	260,000	52,104	.....	130,000	35 "	1	....	...	454	1,000 00
St-Jean	"	"	40,000	46,800	.....	25,000	14 "	....	....	1	135	1,000 00
St-Laurent	"	"	400,000	70,000	50,000	125,000	45 "	....	20	45	524	1,000 00
Ste-Thérèse	"	"	185,000	43,563	74,505	150,000	30 "	1	....	....	370	1,000 00
Sherbrooke	"	"	225,000	50,414	45,000	32,000	36 "	2	...	....	428	1,000 00
Trois-Rivières	"	"	200,000	24,636	100,000	77,450	31 "	.. .	1	1	311	1,000 00
Valleyfield	"	"	152,195	32,169	35,000	93,000	30 "	2	8	12	294	1,000 00
												$17,000 00

Résumé des rapports des collèges classiques, des académi

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques.		Traitement accordé par la municipalité
						Instituteurs.	Institutrices.	
ARGENTEUIL.			$	$				$
Lachute	Acad. couvent.	(Sous contr. et indépend.)	21,400	5,403	11 SS. des Sept Dou.	....	1	1,300
Grenville No 2	Modèle mixte.	Sous contrôle.	3,500	847	4 SS. de la Sagesse.	....	....	600
ARTHABASKA.								
Arthabaskaville	Acad. couvent	(Sous contr. et indépend.)	19,000	4,122	8 SS. Congrégation	...	1	300
Arthabaskaville	" garçons.	(Sous contr. et indépend.)	35,000	9,960	7 Frs Ecole Chrét.	..	...	1,210
Victoriaville	" "	Sous contrôle.	...	...	...	....	....	...
Victoriaville	" "	Indépendante.	75,000	35,460	20 Frs du S.-Cœur	....	....	...
Victoriaville	" couvent.	(Sous contr. et indépend.)	30,000	7,877	14 SS. Congrégation.	...	3	400
Ste-Anne-du-Sault	Modèle couvent.	Indépendante.	4,800	2,065	4 SS. l'Assomption.	..	...	250
St-Médard-de-Warwick	" "	"	7,265	2,205	4 SS. l'Assomption.	....	....	.....
St-Norbert	" mixte...	Sous contrôle.	800	310	.....	...	2	310
Stanfold	" couvent.	Indépendante.	15,500	2,966	4 SS. l'Assomption	...	1	.....
Stanfold	" mixte...	Sous contrôle.	2,000	660	4 SS. l'Assomption.	...	....	500
BAGOT.								
Acton-Vale	Acad. couvent.	(S us contr. et indépend.)	21,700	4,712	12 SS. Présentation.	....	3	300
Acton-Vale	" garçons.	Sous contrôle.	20,000	1,200	5 Frs St-Gabriel ...	....	....	1,200
St-Pie	" couvent.	(Sous contr. et indépend.)	18,000	2,821	12 SS. Présentation.	....	3	250
St-Hugues	Modèle couvent.	(Sous contr. et indépend.)	12,000	3,891	9 SS. Présentation.	....	5	450
St-Liboire	" mixte...	Sous contrôle.	8,000	550	5 SS. St-Joseph	....	....	550
Ste-Rosalie	" "	"	1,800	450	3 SS. St-Joseph	....	..	450
St-Simon	" "	"	900	365	.....	...	3	365
Upton, village	" couvent.	(Sous contr. et indépend.)	7,000	3,884	8 SS. Présentation.	....	2	200
BEAUCE.								
Beauceville	Acad. garçons.	Indépendante.	30,000	13,000	12 Frs Maristes	...	....	.....
Beauceville	" couvent.	(Sous contr. et indépend.)	25,000	4,331	8 SS. Jésus-Marie	...	1	200
St-Georges	" "	(Sous contr. et indépend.)	24,344	10,910	6 SS. Bon-Pasteur.	....	....	300
St-Joseph	" "	Indépendante.	54,050	9,934	16 SS. de la Charité.	....	1	...
Ste-Marie	" "	(Sous contr. et indépend.)	32,000	4,436	9 SS. Congrégation.	....	....	300
Ste-Marie	" garçons.	(Sous contr. et indépend.)	33,000	6,975	10 Frs Ecole Chrét	...	..	1,000
L'Enfant-Jésus	Modèle filles	Indépendante.	25,000	740	3 SS. St-Frs-d'Assise.	....	....	.....
Sacré-Cœur-de-Jésus	" mixte.	Sous contrôle.	4,000	500	4 SS. Perp. Secours.	....	....	500

et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1911-12.—*Suite.*

ÉLÈVES.							RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					
Revevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours académique.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours académique.	État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1911-12.
												$ cts
3	2	329	28	16	25	15	Très bon. ...	Excellent. ...	Oui ...	Oui	Excellente ...	89 70
....	....	176	28	....	19	....	"	"	"	"	"	59 80
												149 50
5	37	170	35	15	34	14	Excellent.	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente....	89 70
....	....	192	51	21	51	21	"	"	" ...	"	"	89 70
....	....	....	....	....	25	....	Très bon.... .	" . .	"	"	"	89 70
6	45	439	132	208	....	....	....	....	.....	.....	.. ..	89 70
8	102	445	46	19	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	89 70
....	2	46	14	....	...	...	....	....	....	.. ..	....	59 80
2	1	55	19	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	59 80
....	....	84	11	....	11	....	Très bon. . .	Très bon.....	Oui	Oui	Excellente...	59 80
1	....	65	21	....	....	....	....	....	.....	... .	....	59 80
...	....	203	11	....	8	....	Excellent.....	Excellent. ...	Oui	Oui	Excellente ...	59 80
												747 50
5	11	246	43	7	....	..	....	....	.....	.....	... .	89 70
....	....	167	20	8	20	8	Excellent.	Excellent....	Oui . . .	Oui	Excellente....	89 70
3	5	136	22	....	....	....	.....	....	... .	.... . .	....	89 70
1	1	220	32	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	59 80
....	....	166	20	....	20	....	Excellent... ..	Excellent	Oui	Oui . ..	Excellente....	59 80
....	....	122	9	...	....	.. .	.....	....	.....	.....	.....	59 80
....	....	114	21	...	18	....	Excellent.	Excellent.. ...	Oui	Oui	Excellente....	59 80
2	3	172	20	....	....	....	.....	....	.....	.....	.....	59 80
												568 10
5	10	175	58	29	....	....	.. ..	....	.....	....	.. ..	89 70
1	1	195	40	6	....	...	.. ..	.....	.....	. . ....	.....	89 70
2	9	192	21	22	....	....	....	....	....	.....	.. ..	89 70
63	3	201	37	10	....	....	....	.. . .	... .	....	....	89 70
4	5	273	35	24	....	....	.....	....	.....	. .. .	... .	89 70
.. .	....	251	91	28	....	....	.....	....	... .	....	....	89 70
1	1	31	10	....	....	....	.. ..	.. ..	.....	.....	....	59 80
...	....	160	20	...	20	.. .	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente....	59 80

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques.		Traitement accordé par la municipalité.
						Instituteurs.	Institutrices.	
BEAUCE—*Suite.*			$	$				$ cts.
St-Benoit-Joseph	Modèle mixte	(Sous contr. et indépend.)	10,500	1,967	4 SS. Serv. de Marie.	....	...	.....
St-Côme	" "	Sous contrôle.	23,000	570	4 SS. de St-Louis	....	....	570 00
St-Ephrem-de-Tring	" "	(Sous contr. et indépend.)	26,000	6,642	4 SS. Serv. de Marie.	....	3	365 00
St-Frédéric	" "	Sous controle.	1,200	230	2 SS. Perp. Secours.	....	....	230 00
St-Georges	" garçons	(Sous contr. et indépend.)	2,000	300	6 SS. Bon-Pasteur	...	....	300 00
St-Honoré-de-Shenley	" mixte	(Sous contr. et indépend.)	8,000	883	4 SS. de St-Louis.	...	. .	450 00
St-Joseph	" garçons	Sous contrôle.	18,000	495	4 Frs Maristes	....	....	1,500 00
St-Martin-de-Jersey	" mixte	"	7,500	600	4 SS. de St-Louis.	....	....	600 00
St-Pierre-de-Broughton	" "	"	3,000	300	.....	....	2	300 00
St-Zacharie	" "	"	3,000	1,018	4 SS. de St-Louis	....	....	600 00
BEAUHARNOIS.								
Beauharnois	Acad. couvent.	(Sous contr. et indépend.)	25,000	3,852	9 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	500 00
St-Louis-de-Gonzague	" "	(Sous contr. et indépend.)	16,000	2,776	7 SS. SS. NN. J.-M.	..	....	400 00
Valleyfield	" "	Indépendante.	69,000	9,230	13 SS. SS. NN. J.-M.	...	...	.....
Beauharnois	Modèle garçons.	Sous contrôle.	16,000	1,700	7 Clercs St-Viateur	....	..	1,700 00
St-Louis-de-Gonzague.	" "	"	10,000	900	3 Clercs St-Viateur	. .	..	900 00
St-Stanislas-de-Kostka	Modèle mixte	"	1,700	686	.....	1	1	620 00
St-Timothée	" garçons.	"	5,000	900	3 Clercs St-Viateur.	...	....	900 00
St-Timothée	" couvent.	(Sous contr. et indépend).	15,000	2,500	5 SS. SS. NN. J. M.	....	....	280 00
Valleyfield (Ecole Salaberry)	" garçons.	Sous contrôle.	20,319	782	.....	1	...	500 00
BELLECHASSE.								
St-Charles	Acad. couvent.	Indépendante.	13,000	4,376	5 SS. de la Charité.	....	1	.....
St-Gervais	" "	(Sous contr. et indépend)	31,000	3,309	8 SS. Jésus-Marie.	....	..	110 00
Beaumont	Modèle mixte	Sous contrôle.	6,000	285	.....	...	2	285 00
Buckland	" "	"	4,000	449	3 SS. de St-Louis.	...	....	347 31
St-Cajétan-d'Armagh	" "	"	3,200	330	3 SS. de St-Louis	...	....	330 00
St-Charles	" filles	"	13,000	284	3 SS. de la Charité.	....	....	250 00
St-Charles	" garçons.	"	8,000	649	2 Frs Inst. Chrét	....	...	800 00
St-Damien-de-Buckland	" mixte	"	3,100	350	4 SS. Perp. Secours	...	....	350 00
St-Damien-de-Buckland	" "	Indépendante.	10,000	5,120	4 SS. Perp. Secours	...	...	.....
St-Gervais	" garçons.	Sous contrôle.	1,500	535	.....	1	1	535 00
St-Michel	" couvent.	(Sous contr. et indépend).	20,000	3,064	7 SS. Jésus-Marie	...	...	100 00
St-Michel	" garçons.	Sous contrôle	1,200	940	.....	1	1	610 00
St-Philémon	" filles	Indépendante.	5,500	717	2 SS. de St-Louis.	....	...	.....
St-Raphaël	" mixte	Sous contrôle.	3,500	425	3 SS. de St-Louis	....	1	425 00
St-Vallier	" garçons.	"	1,200	250	2 SS. St-Joseph	...	....	250 00
St-Vallier	" filles.	"	1,200	250	2 SS. St-Joseph	....	....	250 00

et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1911-12.—*Suite.*

ELÈVES.							RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours académique.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours académique.	Etat de la maison.	Etat du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1911-12.
												$ cts.
....	....	153	13	...	...	....	.....	.....	.....	.....	.....	59 80
....	....	153	22	....	9	....	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente....	59 80
5	3	244	23	....	23	...	.....	.....	.....	.....	.....	59 80
....	....	78	9	....	8	...	Bon	Très bon. ...	Oui	Oui	Très bonne..	59 80
4	1	174	15	....	....	..	.....	.....	.....	.....	.....	59 80
....	....	171	18	....	18	...	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui.....	Excellente....	59 80
....	...	138	8	....	8	...	"	"	"	"	"	59 80
....	....	147	26	...	24	...	" ...	"	"	"	" ..	59 80
...	...	103	19	....	18	....	"	"	"	"	" ...	59 80
....	....	139	9	....	10	....	"	"	"	"	"	59 80
												1,255 80
1	4	256	28	12	....	...	....	.....	.....	.. ..	....	89 70
3	7	154	23	8	...	...	....	....	.....	.....	.....	89 70
2	14	245	40	7	....	...	....	....	.....	... .	....	89 70
....	...	179	26	...	26	....	Bon.....	Bon...	Oui	Oui ...	Très bonne...	59 80
5	....	91	13	....	13	...	Très bon.....	"	"	"	" ...	59 80
....	....	106	28	..	18	....	Bon	Bon...	" ...	"	" ...	59 80
....	....	95	12	...	14	....	Bon.....	Très bon. . .	"	.....	" ...	59 80
3	4	114	15	....	....	....	....	....	.....	.....	..... .	59 80
....	....	57	41	....	35	...	Excellent... . .	Excellent....	Oui.....	Oui.....	Excellente....	59 80
												627 90
....	....	92	31	7	....	....	....	....	.....	.....	....	89 70
3	4	129	26	6	....	....	....	.. ..	....	....	....	89 70
....	....	73	6	...	6	....	Excellent. ...	Excellent.....	Oui.....	Oui	Excellente....	59 80
....	....	105	7	....	7	...	"	" ...	"	"	"	59 80
...	...	126	12	....	12	....	"	"	"	"	"	59 80
....	....	92	6	....	7	...	"	"	"	"	Très bonne...	59 80
...	....	86	7	....	7	....	"	" . .	"	"	Excellente....	59 80
...	....	112	8	....	8	....	" .. .	"	"	" ...	" ...	59 80
....	....	104	94	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	59 80
....	....	95	24	....	23	....	Excellent.....	Excellent.....	Oui.....	Oui.....	Excellente....	59 80
....	....	132	10	....	....	....	....	....	....	....	....	59 80
....	...	72	7	....	6	....	Très bon...	Excellent.	Oui.....	Oui.....	Excellente....	59 80
1	2	28	11	....	....	....	.....	.....	.....	.....	....	59 80
....	...	163	9	....	10	....	Excellent. . .	Excellent.....	Oui.....	Oui.....	Excellente ...	59 80
....	..	52	14	....	13	...	Très bon.....	"	"	"	" ...	59 80
....	....	66	18	....	18	....	" ...	"	"	"	"	59 80
												1,016 60

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques. Instituteurs.	Laïques. Institutrices.	Traitement accordé par la municipalité.
BERTHIER.			$	$				$ cts.
Berthier	Acad. garçons	Indépendante.	60,000	15,850	19 Clercs St-Viateur.			
Berthier	" couvent.	(Sous contr. et indépend).	40,000	6,377	8 SS. Congrégation			325 00
St-Barthélemi	" "	(Sous contr. et indépend).	24,000	3,400	8 SS. SS. NN. J. M.			150 00
Lanoraie	Modèle garçons.	Sous contrôle.	5,000	750	3 Clercs St-Viateur.			750 00
St-Barthélemi	" "	(Sous contr. et indépend).	20,000	1,250	6 Clercs St-Viateur.			950 00
St-Cuthbert.	" couvent.	(Sous contr. et indépend).	18,000	2,358	7 SS. Ste-Anne			175 00
St-Gabriel-de-Brandon	" "	(Sous contr. et indépend).	25,000	4,999	12 SS. Ste-Anne			300 00
St-Gabriel-de-Brandon	" garçons.	Sous contrôle.	3,000	700		1	3	700 00
St-Norbert	" couvent.	(Sous contr. et indépend).	4,800	900	6 SS. Ste-Anne			200 00
BONAVENTURE.								
Carleton	Acad. couvent.	Indépendante.	12,000	2,091	7 SS. de la Charité.			
Carleton	Modèle mixte	Sous contrôle.	1,000	210			1	210 00
Anse-aux-Gascons.	" "	"	1,500	210			1	170 00
Maria	" "	"	700	350			2	301 00
New-Richmond.	" "	"	1,500	330			2	330 00
Nouvelle (St-Jean-l'Evangéliste).	" "	"	900	210			1	210 00
Paspébiac	" "	"	3,500	1,988	2 SS. St-Rosaire.			290 00
St-Alexis-de-Métapédia.	" "	"	5,000	250	2 SS. St-Rosaire.			250 00
St-Bonaventure	" "	"	6,000	470			3	470 00
St-Charles-de-Caplan	" "	"	1,200	411		1	1	305 00
St-Godfroi	" "	"	200	120	1 Sr St-Rosaire.			120 00
St-Omer	" "	"	800	150			1	150 00
BROME.								
Sutton, village	Modèle mixte	Sous contrôle.	3,500	300	8 SS. Présentation.			300 00
CHAMBLY.								
Chambly	Acad. couvent.	(Sous contr. et indépend.)	12,000	3,802	6 SS. Congrégation.			200 00
Longueuil.	" garçons.	Sous contrôle.	105,000	20,130	21 Frs Ecoles Chrét.	2		2,850 00
Longueuil.	" filles.	(Sous contr. et indépend.)	28,500	12,520	46 SS. Jésus-Marie			600 00
Boucherville	Modèle garçons.	Sous contrôle.	22,000	1 050	7 Clercs St-Viateur.			1,050 00
Chambly	" "	"	10,000	700	2 Frs Inst Chrét.			700 00
St-Hubert	" "	"	5,000	400			1	400 00
St-Hubert	" couvent.	(Sous contr. et indépend.)	40,000	1,245	10 SS. Bon-Pasteur.			115 00

et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1911-12.—*Suite.*

ÉLÈVES.							RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1911-12.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		D'après le rap. de l'inspect.		État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	
			Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.						
												$ ct
8	15	319	117	61	...	....	....	....	....	....	....	89 70
6	0	216	34	11	...	.. .	.. ..	....	... .	.... ..	.. ..	89 70
1	6	156	31	14	...	....	....	....	.....	.....	....	89 70
....	....	96	13	....	13	....	Excellent....	Excellent.	Oui.....	Oui.... .	Excellente...	59 80
....	....	161	28	...	24	...	"	"	" .	"	" ..	59 80
3	2	94	21	....	....	....	... .	....	.... .	....	....	59 80
3	9	229	27	...	...	....	... .	....	.....	.....	.....	59 80
....	..	184	11	....	6	..	Très bon.	Excellent. ..	Oui.....	Oui...	Excellente...	59 80
1	3	77	18	...	...	....	.....	.....	.....	... .	. .....	59 80
												627 90
2	3	61	27	8	..	....	....	....	....	....	.....	89 70
....	..	45	6	...	6	....	Excellent.... ..	Excellent .. .	Oui.....	Oui.....	Excellente ...	59 80
....	....	25	15	....	15	..	"	"	"	"	" ...	59 80
....	...	71	9	....	10	....	"	"	" . .	"	"	59 80
....	. .	68	10	...	10	....	"	" ...	"	"	"	59 80
...	....	51	6	....	6	..	"	"	" . .	" . .	"	59 80
....	....	150	8	....	8	....	" ..	Très bon.....	"	"	" ...	59 80
...	...	99	9	....	9	...	Médiocre.	"	"	" ...	Très bonne...	59 80
....	....	107	17	....	17	....	Excellent.....	Excellent.	"	"	Excellente....	59 80
....	....	101	7	....	7	....	Très bon.	"	" . .	"	" ..	59 80
....	....	54	6	...	6	....	Mauvais.....	Mauvais.....	" ...	" ..	Médiocre.....	59 80
....	....	55	6	...	6	....	Très bon. .. .	Excellent. ...	"	"	Excellente....	59 80
												747 50
...	....	148	28	....	12	....	Excellent.....	Excellent.. ...	Oui.....	Oui.....	Excellente....	59 80
3	2	129	21	30	...	....	.. ..	.....	.....	... .	.....	89 70
2	10	493	80	19	80	19	Excellent.....	Excellent.... ..	Oui... ...	Oui.....	Excellente...	89 70
5	4	376	39	3	....	...	....	.....	.....	.....	.....	89 70
....	....	186	30	....	28	..	Très bon.	Excellent.....	Oui.....	Oui.....	Excellente ..	59 80
...	...	94	15	....	1	....	....	.....	.....	.....	....	59 80
....	. .	55	11	...	11	....	Très bon. . .	Excellent.. ...	Oui.....	Oui.....	Excellente....	59 80
3	1	144	35	....	....	....	....	....	....	.....	.....	59 80

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques.		Traitement accordé par la municipalité.
						Instituteurs.	Institutrices.	
CHAMBLY.—*Suite.*			$	$				$ cts.
St-Lambert	Modèle mixte	(Sous contr. et indépend.)	4,000	3,599	2 SS. Jésus-Marie. 3 Clercs St-Viateur.	...	....	1,900 00
CHAMPLAIN.								
Champlain, village	Acad. couvent	Indépendante.	14,000	2,930	6 SS. Bon-Pasteur.	...	1	.....
Ste-Anne-de-la-Pérade	" "	"	30,000	5,757	8 SS. Congrégation.	...	...	.....
Ste-Anne-de-la-Pérade	" garçons	(Sous contr. et indépend.)	25,000	9,066	7 Frs du Sacré-Cœur	...	..	300 00
St-Stanislas	" "	(Sous contr. et indépend.)	20,000	1,942	5 Frs St-Gabriel	..	....	1,200 00
Champlain, village	Modèle garçons.	Sous contrôle.	4,800	1,598		1	1	475 00
Cap-de-la-Madeleine	" "	Indépendante.						
Cap-de-la-Madeleine	" couvent.	"	12,000	2,986	4 SS. Congrégation.	....	...	
Grand'Mère	" "	(Sous contr. et indépend.)	30,800	8,058	12 Rel. Ursulines	....	..	1,995 00
La Tuque	" "	Indépendante.	40,500	5,743	3 SS. l'Assomption.	....	1	.....
Ste-Flore	" mixte	Sous contrôle.	3,000	60	5 SS. Filles de Jésus	...	....	600 00
St-Frs-Xavier-de-Batiscan	" "	"	2,500	375	3 SS. Filles de Jésus	..	...	375 00
Ste-Geneviève-de-Batiscan	" "	"						
Ste-Geneviève-de-Batiscan	" garçons.	Indépendante.	3,000	797		1	....	700 00
St Maurice	" couvent.	"	9,000	2,273	4 SS. l'Assomption.	...	...	400 00
St-Maurice	" mixte	Sous contrôle.	2,000	400	2 SS. l'Assomption.	...	1	400 00
St-Narcisse	" "	"	3,000	550	4 SS. Filles de Jésus	....	....	550 00
St-Prosper	" "	"	2,600	555	4 SS. Filles de Jésus	....	....	555 00
St-Stanislas	" filles	"	3,000	370		....	3	370 00
St-Stanislas	" "	Indépendante.	16,000	2,328	3 SS. Filles de Jésus	...	....	.....
St-Tite	" garçons.	Sous contrôle.	10,000	1,000	5 Frs St-Gabriel	...	...	1,000 00
CHARLEVOIX.								
Baie-St-Paul	Acad. garçons.	Sous contrôle.	5,000	5,460	6 Frs Maristes	....	..	1,500 00
Baie-St-Paul	" couvent	(Sous contr. et indépend.)	20,000	3,795	7 SS. Congrégation.	....	2	200 00
Malbaie	" "	Indépendante.	18,175	10,811	9 SS. de la Charité.	....	...	.....
Malbaie	" garçons.	Sous contrôle.	3,000	1,300	5 Frs Maristes.	....	....	1,300 00
Eboulements	Modèle garçons.	"	3,800	400		1	...	400 00
Eboulements	" filles	"	3,800	160		...	1	160 00
Pointe-au-Pic	" mixte	"	4,100	280		....	1	200 00
Ste-Agnès	" "	"	400	125		....	1	125 00
St-Hilarion	" "	"	200	160		1	...	160 00
St-Irénée	" "	Indépendante.	5,000	500	4 SS. St-Louis.	....	....	.....
St-Urbain	" "	Sous contrôle.	2,500	140		....	1	140 00

et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1911-12.—*Suite.*

ÉLÈVES.							RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1911-12.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		D'après le rap. de l'inspect.		Etat de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	
			Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.						
												$ cts.
....	....	149	10	....	9	....	Excellent... ...	Excellent.....	Oui.....	Oui.....	Excellente....	59 80
												568 10
1	8	132	22	13	....	...	....	....	.. ..	....	....	89 70
2	15	132	28	9	....	....	.....	..... .	....	....	.....	89 70
1	2	184	79	35	..	...	....	....	.....	....	.....	89 70
...	....	152	28	20	28	21	Excellent. .	Excellent.....	Oui.....	Oui... ..	Excellente...	89 70
....	....	90	8	.. .	8	....	"	"	" ..	"	"	59 80
....	....	...	...	...	...	...	....	....	.....	.....	.....	59 80
....	..	72	15	...	17	....	Très bon. .. .	Très bon.....	Oui.....	Oui.....	Excellente ...	59 80
3	4	535	16	....	..	....	....	....	....	.....	.....	59 80
....	2	101	8	....	....	....	....	....	....	....	.....	59 80
....	....	203	21	...	12	...	Bon	Très bon.....	Oui.....	Oui.....	Très bonne...	59 80
....	....	102	11	...	11	..	Excellent.....	Excellent.. ...	"	"	Excellente...	59 80
...	....	....	....	....	14	...	"	" . ..	"	"	" ...	59 80
...	....	25	18	....	.. .	....	.. . .	... .	....	....	....	59 80
2	1	50	14	....	....	....	....	....	.....	....	....	59 80
....	....	83	6	....	6	.	Excellent. ...	Excellent.	Oui.....	Oui.....	Excellente ..	59 80
....	....	185	27	..	11	...	"	"	"	"	" ...	59 80
....	..	179	33	....	34	....	Très bon. ..	" ...	"	"	" ...	59 80
....	....	109	7	....	7	....	Excellent. ..	"	"	"	" ..	59 80
1	1	53	13	...	....	....	....	....	.....	.....	....	59 80
....	...	173	34	....	34	13	Excellent.	Excellent.	Oui.....	Oui.....	Excellente....	59 80
												1,255 80
. ..	....	210	25	21	35	21	Très bon.....	Excellent.	Oui.,.....	Oui.....	Excellente ..	89 70
2	25	255	21	24	...	..	... .	... .	..... .	....	....	89 70
2	8	165	7	..	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	89 70
...	....	185	29	18	31	18	Excellent.. ..	Excellent.. . .	Oui.....	Oui.....	Excellente....	89 70
....	....	49	16	...	16	....	"	"	"	" ...	" . .	59 80
....	....	34	8	...	8	.	" ...	"	"	"	" ...	59 80
....	....	25	12	...	12	...	" ...	"	"	"	"	59 80
....	....	23	6	...	2	....	Très bon.....	Mauvais.....	"	" ...	Très bonne...	59 80
....	...	50	7	...	6	...	Excellent.....	Excellent.....	"	.. ..	Excellente....	59 80
....	..	120	16	...	13	....	"	"	"	" ..	"	59 80
....	..	139	9	...	9	....	" ...	"	"	"	"	59 80
												777 40

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques.		Traitement accordé par la municipalité.
						Instituteurs.	Institutrices.	
CHATEAUGUAY.			$	$				$ cts
Châteauguay	Acad. couvent	(Sous contr. et indépend.)	30,000	3,379	5 SS. Congrégation.	....	2	154 00
St-Jean-Chrysostôme No 2	" "	(Sous contr. et indépend.)	24,000	2,800	7 SS. SS. NN. J.-M.	...	...	350 00
Châteauguay	Modèle garçons.	Sous contrôle.	1,300	400	....	1	....	400 00
Ste-Martine	" "	Sous contrôle.	5,500	4,166	....	1	2	943 00
Ste-Martine	" couvent.	(Sous contr. et indépend.).	12,500	3,049	6 SS. SS. J.-M	....	1	300 00
Ste-Philomène	" mixte	Sous contrôle	1,000	240	. . ..	....	1	250 00
CHICOUTIMI.								
Chicoutimi	Acad. garçons.	Sous contrôle.	45,000	2,980	11 Frs Maristes	...	....	2,980 00
Chicoutimi	" couvent	(Sous contr. et indépend.).	75,000	15,799	12 SS. Bon-Pasteur.	....	...	250 00
Bagotville	Modèle garçons.	Sous contrôle.	5,200	1,050	4 Frs Maristes	...	..	1,050 00
Bagotville	" filles	" "	6,000	400	5 SS. Bon-Conseil	...	....	400 00
Chicoutimi No 1	" "	" "	4,000	395	....	...	3	395 00
Chicoutimi No 2	" couvent.	" "	13,500	825	4 SS Bon-Pasteur.	...	2	825 00
Chicoutimi, paroisse	" mixte	" "	3,000	150	....	...	1	150 00
Grande-Baie (St-Alexis).	" filles	" "	5,000	500	4 SS. Bon-Conseil	..	....	500 00
Grande-Baie (St-Alexis).	" garçons.	" "	5,000	720	... .	1	3	720 00
N.-D.-de-Laterrière	" "	" "	3,000	270	. .....	...	2	275 00
Ste-Anne	" "	" "	4,000	755	3 SS. Bon-Conseil	...	....	400 00
St-Dominique-de-Jonquière	" "	" "	5,800	150	... ...	....	1	150 00
St-Fulgence (Harvey)	" "	" "	1,000	550	. ...	1	1	550 00
COMPTON.								
Compton, village	" mixte.	Sous contrôle.	3,500	1,484	4 SS. Présentation.	..	....	500 00
Eaton	" "	" "	3,500	250	....	.	1	250 00
Hereford	" couvent.	Inpépendante	7,000	1,845	4 SS. l'Assomption.	....	.....	....
Hereford	" mixte	Sous contrôle.	1,000	300	2 SS. l'Assomption.	....	....	300 00
St-Louis-de-Westbury.	" "	" "	3,000	850	5 SS. SS. NN. J.-M	..	..	850 00
DEUX-MONTAGNES.								
St-Eustache	Acad. couvent.	(Sous contr. et indépend.)	21,000	2,720	5 SS. Congrégation	....	1	300 00
Ste-Scholastique	" "	(Sous contr. et indépend.).	15,000	2,428	7 SS. Ste-Croix	....	....	310 00
Ste-Scholastique	" garçons.	Sous contrôle.	9,000	900	3 Frs Inst. Chrét	...	...	900 00
St-Benoit	Modèle couvent.	(Sous contr. et indépend.).	31,185	9,093	5 SS- Grises	..	....	300 00
St-Eustache	" garçons	Sous contrôle.	....	....	... .	...	...	.....
St-Hermas	" mixte	" "	4,000	700	....	1	2	700 00
St-Joachim (Belle-Rivière)	" "	" "	2,500	250	....	....	2	250 00

t des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1911-12.—*Suite.*

ÉLÈVES.							RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1911-12.
Assistant à peu près régulièrement à l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cour modèl.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours académique.	D'après le rap de l'inspect. Dans le cours modèle.	D'après le rap de l'inspect. Dans le cours académique.	État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	
												$ cts.
4	4	82	12	8	...	....	... .	.....	....	... . .	....	89 70
...	...	121	12	10	...	....	. .. .	....	.... .	....	....	89 70
....	...	61	14	..	11	...	Médiocre.	Bon	Oui.....	Oui.....	Très bonne...	59 80
...	...	106	10	...	10	....	Bon..... ...	Médiocre.	Oui	Oui	"	59 80
4	2	161	38	....	....	....	....	... .	.....	.....	... .	59 80
....	....	62	13	....	6	....	Médiocre. . .	Bon.	Oui	Oui	Très bonne...	59 80
												418 60
...	....	403	52	23	52	23	Excellent.	Excellent.....	Oui	Oui . .	Excellente ..	89 70
3	1	299	45	8	...	...	....	... .	... .	...	... ...	89 70
....	....	104	24	....	24	..	Excellent.	Excellent.	Oui	Oui . ..	Excellente....	59 80
....	....	127	30	...	30	....	"	" ...	"	"	Très bonne.	59 80
....	....	181	34	....	34	...	Très bon. . .	Très bon. . .	" ...	"	Excellente...	59 80
...	....	324	7	...	13	....	Excellent.	Excellent.	"	"	"	59 80
...	....	22	9	...	2,3	...	"	"	"	" ...	" ...	59 80
....	....	156	19	..	10	...	"	"	"	" ..	"	59 80
....	....	177	17	...	7	..	"	"	" ...	" ..	"	59 80
....	....	66	11	...	11	..	"	" ..	"	"	" . .	59 80
....	....	140	28	....	28	..	"	" ...	" ...	"	" .. .	59 80
...	....	26	26	....	24	.	Très bon. ..	Bon..... .. .	"	"	Très bonne...	59 0
...	....	114	7	...	21	...	Très bon.	Très bon.	"	"	Excellente....	59 80
												837 20
...	...	119	16	....	16	...	Excellent.	Excellent.	Oui	Oui	Excellente....	59 80
...	....	44	10	...	10	..	Très bon.	"	"	"	" ..	59 80
...	6	47	6	....	...	....	....	... .	"	"	" ...	59 80
....	...	72	11	...	9	..	Très bon	Excellent. .. .	"	"	"	59 80
...	....	300	22	...	48	...	Excellent.	" ..	"	"	Très bonne .	59 80
												239 60
8	42	131	12	9	....	...	.....	....	.....	....	....	? 1570
2	2	138	22	12	...	....	....	....	.....	.....	.....	89 70
...	..	109	22	...	22	...	Bon	Excellent. ..	Oui	Oui	Excellente...	59 80
17	15	113	21	...	20	..	Excellent.	"	"	" ...	Très bonne ...	9 808
					14	...	"	"	"	"	Excellente ..	59 05
..	...	117	14	...	14	..	Médiocre.	Bon	"	"	Très bonne...	59 80
..	....	59	9	..	9	..	Excellent.	Excellent.	"	"	Excellente ...	59 80
												478 40

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies

COMTES ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'iustitution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques.		Traitement accordé par la municipalité.
						Instituteurs.	Institutrices.	
DORCHESTER.			$	$				$ cts
St-Anselme	Acad. couvent	Indépendante.	14,400	2,868	8 SS. de la Charité.			200 00
St-Isidore	" "	"	6,750	3,061	4 SS. Bon-Pasteur.		1	
St-Anselme	Modèle garçons.	Sous contrôle.	1,500	300		1		300 00
Ste-Claire	" mixte	" "	4,500	500	4 SS. Perp. Secours			400 00
St-Edouard-de-Frampton	" "	" "	7,500	450	4 SS. St-Cœur Marie			450 00
Ste-Hénédine	" "	" "	1,500	401			2	270 00
St-Odilon	" "	" "	4,000	300	3 SS. Perp. Secours			300 00
Ste-Justine	" "	" "						
DRUMMOND.								
Drummondville	Acad. couvent	(Sous contr. et indépend.).	22,400	4,748	13 SS. Présentation		4	350 00
St-Cyrille-de-Wendover	Modèle mixte	Sous contrôle.	5,500	550	5 SS. l'Assomption.			550 00
St-Félix-de-Kingsey	Modèle couvent.	Indépendante.	5,000	1,003	3 SS. l'Assomption.			260 00
St-Germain-de-Grantham	" mixte.	Sous contrôle.	3,500	500	4 " "			500 00
St-Germain-de-Grantham	" couvent.	Indépendante.	12,800	3,750	5 " "			
St-Pierre-de-Durham	" "	"	10,000	1,039	4 " "			125 00
FRONTENAC.								
St-Vital-de-Lambton	Acad. mixte	Indépendante.	22,000	2,830	5 SS. de la Charité			480 00
Adstock(St-Méthode)	Modèle mixte	Sous contrôle.	6,000	400	4 SS. Serv.de Mari			400 00
Forsyth (St-Evariste)	" "	" "	4 000	400	3 " " "			400 00
Mégantic, village	" couvent.	" "	10,000	720	4 SS. Présentation.		2	720 00
Mégantic, village	" garçons.	" "	15,000	1,800	7 Frs Sacré-Cœur			1,800 00
St-Gédéon	" mixte	Indépendante.	7 300	998	1 Sr de la Charité			
St-Vita-de-Lambton	" "	Sous contrôle.	22,800	480	3 SS. de la Charité.		1	480 00
GASPÉ.								
Barachois-de-Malbaie	Modèle mixte	Sous contrôle.	1,600	260	3 SS. St-Rosaire			260 00
Cap-Chat	" "	" "	4,500	700	5 SS. Filles de Jésus			400 00
Douglastown	" "	" "	7,200	270	2 SS. St-Rosaire			250 00
Grande-Rivière	" "	" "	10,000	300	5 SS. Bon-Pasteur.		1	300 00
Grande-Vallée	" "	" "	400	150			1	150 00
Mont-Louis	" "	" "	2,000	300			1	135 00
Percé	" "	" "	2,100	180			1	180 00
Ste-Adélaïde-de-Pabos	" "	" "	4,500	290	2 SS. Filles de Jésus		1	275 00
Ste-Anne-des-Monts	" "	" "	6,000	254	3 SS. St-Rosaire.			253 75
HOCHELAGA.								
Hochelaga	Acad. couvent	Sous contrôle.	377,800	115,316	35 SS. SS NN. J.-M.		4	8,250 00
Hochelaga	" garçons	" "	377,800		36 Frs Ste-Croix			8,525 00
St-Grégoire-le-Thaumaturge								

t des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1911-12. —*Suite*

ÉLÈVES.							RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1911-12.
			D'après le rap. de l'instit.		D'après le rap. de l'inspect.							
Instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	
												$ cts
2	2	102	30	13	...	...	.....	.....	.....	.....	....	89 70
2	....	52	18	8	...	...	.....	.....	.....	.....	....	89 70
..	....	23	14	...	6	..	Médiocre.....	Très bon.....	Oui	Oui	Bonne.....	59 80
..	....	153	22	....	21	...	Très bon. ..	Excellent. ...	"	"	Très bonne..	59 80
..	....	176	36	...	36	....	Excellent. . ..	" ...	"	"	Excellente....	59 80
..	...	101	15	...	15	....	"	" ..	"	" ...	" ...	59 80
..	....	96	10	....	10	....	"	"	"	"	Très bonne..	59 80
..	....	...	...	...	...	....	....	.....	....	... .	....	.....
												538 20
4	....	261	36	3	...	....	....	....	....	.....	..... .	89 70
..	...	213	23	....	23	....	Très bon. . .	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente.. .	59 80
..	11	34	13	....	...	....	....	....	....	....	....	59 80
..	...	202	14	..	6	....	Très bon.. . .	Très bon.....	Oui	Oui	Très bonne...	59 80
2	..	73	32	...	...	.....	....	... .	....	.. ....	.....	59 80
1	12	37	16	...	...	....	. ...	....	..... .	.. ....	. .. .	59 80
												388 70
2	2	85	31	7	....	...	....	... .	.....	.....	....	89 70
..	...	103	6	...	6	...	Excellent.....	Bon.....	Oui	Oui . ..	Excellente....	59 80
..	...	117	7	....	7	..	"	Très bon....	"	" .. .	Très bonne...	59 80
..	...	215	9	...	9	...	" . ..	Excellent. ...	"	"	Excellente....	59 80
..	...	259	37	...	37	...	Très bon.... ..	"	"	"	" ...	59 80
4	3	35	8	.	....	...	. ...	....	....	....	....	59 80
..	...	120	6	...	5	...	Excellent.....	Excellent. .	Oui	Oui	Très bonne ..	59 80
												448 50
..	....	91	14	...	8	....	Très bon.	Excellent.. . ..	Oui . ..	Oui	Excellente....	59 80
..	...	169	48	...	60	...	"	Très bon.	"	" . . .	"	59 80
.	..	62	7	...	7	..	Excellent. ...	"	" ...	" ...	" ...	59 80
2	....	132	24	...	28	...	"	Excellent..... .	"	" ...	" ...	59 80
..	...	23	6	..	....	...	....	....	"	....	.. ..	59 80
..	...	38	8	...	8	...	Très bon.....	Bon.	"	Oui	Très bonne..	59 80
..	...	82	7	....	7	...	"	Médiocre.....	"	"	Excellente ...	59 80
.	...	65	11	...	14	...	Très bon.....	Excell nt....	"	Oui .	" ..	59 80
..	...	119	19	...	19	...	"	Très bon.	" . ..	"	"	59 80
												338 20
..	250	1,816	47	3	46	3	Excellent.....	Excellent. ..	Oui	Oui	Excellente....	89 70
..	150	1,651	46	13	46	13	"	"	" ..	"	"	89 70
..	....	....	....	....	....	....	. .....	....	.....	... .	.....	....
												179 40

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académie

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution. Valeur des proprietés immobilières.	Dépenses de l'année.	PERSONNEL ENSEIGNANT. Religieux et religieuses.	Laïques. Instituteurs.	Laïques. Institutrices.	Traitement accordé par la municipalité.
HOCHELAGA.—*Suite*			$	$				$ cts
Immaculée-Conception..	Acad. couvent..	Indépendante.	119,910	15,365	14 SS.SS.NN. J.-M.	..	...	...
St-Jean-Baptiste.....	" garçons..	Sous contrôle.	100,000	9,164	25 Clercs St-Viateur.	4	....	8,100
Côte-des-Neiges	Modèle couvent.	" "	20,000	900	5 SS. Grises. . . .	...	.	900
Ste-Cunégonde	" garçons.	" "	80,000	4,250	17 Frs Ecoles Chrét.	1	..	4,250
St-Grégoire-le-Thaumaturge	.....	.....	.....	.....	.....	....	.	.....
Ecole St-François-Xavier	Modèle garçons.	Sous contrôle.	.....	.....	.....	....	..	.....
St-Henri	" "	" "	172,600	6,300	20 Frs Ecoles Chrét.	7	..	6,300
St-Henri (Ecole Ste-Elizabeth)	" "	" "	60,000	3,300	11 Frs Inst. Chrét...	1	....	3,300
St-Henri (Pens. de l'Ange-Gardien).	" couvent.	Indépendante.	89 000	10,015	31 SS. Ste-Anne....	..	1	....
St-Stanislas.	" "	Sous contrôle.	99 000	2,490	13 SS.SS.NN. J.-M.	....	4	3,025
St-Stanislas.	" garçons.	" "	81,000	6,227	17 Frs Inst. Chrét...	....	...	5,400
HUNTINGDON.								
Huntingdon	Modèle couvent.	Indépendante.	25,000	7,800	8 SS. Congrégation	..	..	.....
St-Anicet.	" mixte...	"	2,000	100	.....	1	....	500
IBERVILLE.								
Iberville	Modèle couvent.	(Sous contr. et indépend.) .	30,000	6,666	10 SS. Congrégation	....	...	500
St-Alexandre..	" "	(Sous contr. et indépend)..	10,000	2,105	8 SS. Présentation.	....	2	125
St-George-de-Henriville.	" "	Indépendante.	18,000	3 408	8 SS. Présentation.	....	2	250
St-Grégoire-le-Grand	" mixte..	Sous contrôle.	2,500	200	.....	..	1	200
ILES-DE-LA-MADELEINE.								
Havre-aux-Maisons.....	Modèle couvent.	Indépendante.	2,850	1,140	4 SS. Congrégation	..	...	.....
JACQUES-CARTIER.								
Lachine	Acad. couvent..	Indépendante.	80,000	18,355	36 SS. Ste-Anne....	...	...	....
Lachine	" garçons..	Sous contrôle.	60,000	5,607	13 Frs Ecoles Chrét.	3	..	5,606
Lachine (Académie Savaria).....	" couvent..	"	49,500	3,072	12 SS. Ste-Anne....	...	..	3,071
Pointe-Claire.	" "	(Sous contr. et indépend.) .	22,000	5,085	6 SS. Congrégation	...	....	150
St-Laurent, village	" "	(Sous contr. et indépend.)	150,000	.....	36 SS. Ste-Croix ..	...	....	.....
St-Paul, ville..	" "	(Sous contr. et indépend)..	45,000	4,630	14 SS. Congrégation	..	...	1,100
Pointe-Claire.	Modèle garçons.	Sous contrôle.	10,000	700	2 Frs Ste.Croix ...	..	...	700
Ste-Anne-de-Bellevue ...	" "	"	10,000	700	3 Frs Ecoles Chrét.	...	...	900
Ste-Anne-de-Bellevue ...	" filles....	(Sous contr. et indépend.)..	17,200	2,574	8 SS. Congrégation	....	1	300

t des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1911-12.—*Suite.*

ÉLÈVES.							RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1911-12.
Ne reçoivent pas l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total de élèves.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours modèle	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours académique.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours académique.	État de la maison.	Etat du mobilier	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	$ cts
2	11	305	26	17	..	....	....	....	.....	.....	.....	89 70
....	290	1.338	91	44	91	44	Excellent.....	Excellent.	Oui	Oui	Excellente....	89 70
....	....	212	20	....	28	....	" ...	"	" ..	"	"	59 80
....	405	709	78	....	78	....	"	"	"	"	"	59 80
....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	59 80
....	....	....	....	....	29	....	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente....	59 80
....	....	924	92	....	90	....	"	"	"	"	"	59 80
....	....	327	40	....	48	....	"	"	"	"	"	59 80
6	31	290	76	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	59 80
....	....	885	19	....	19	....	Excellent.	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente....	59 80
....	....	753	73	....	67	....	"	"	"	"	"	59 80
												926 90
5	77	154	37	....	....	....	....	... ...	.....	.....	.....	59 80
....	....	22	22	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	59 80
												119 60
4	76	264	36	....	....	....	.....	.. . .	....	... .	....	59 80
2	5	124	14	....	....	....	.. ..	.....	... .	.....	... .	59 80
6	17	78	12	....	....	....	... .	....	....	.....	....	59 80
....	....	24	24	....	23	....	Très bon.	Excellent.....	Oui	Oui	Très bonne...	59 80
												239 20
2	18	56	14	....	....	....	....	....	.....	....	... .	59 80
												59 80
6	76	246	20	32	....	....	.. ..	....	....	....	....	89 70
....	60	661	66	24	66	24	Excellent.... .	Excellent.... ..	Oui	Oui	Excellente....	89 70
....	....	504	20	6	20	6	"	"	"	"	"	89 70
2	15	142	19	2	...	....	....	....	....	.....	.. ..	89 70
6	28	454	101	27	....	....	....	....	....	. . ..	.....	89 70
5	24	456	40	10	....	....	....	.....	....	.....	.....	89 70
....	..	86	14	....	13	....	Très bon.	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente....	59 80
....	...	152	19	....	19	....	"	"	" ..	"	"	59 80
4	17	170	21	. .	...	....	....	....	... .	....		59 80

Résumé des rapports des collèges classiques, des académie

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques. Instituteurs.	Laïques. Institutrices.	Traitement accordé par la municipalité.
JACQUES-CARTIER. —*Suite.*			$	$				$ ct.
Ste-Geneviève	Modèle couvent.	(Sous contr. et indépend.)	30,000	6,400	7 SS. Ste-Anne			200 0
Ste-Geneviève	" garçons.	Sous contrôle.	10,000	750		1	1	750 0
JOLIETTE.								
Joliette	Acad. couvent.	(Sous contr. et indépend.)	70,000	8,793	22 SS. Congrégation			1,300 0
Joliette	Modèle garçons.	Sous contrôle.	20,000	10,498	10 Clercs St-Viateur.			2,250 0
St-Ambroise-de-Kildare	" couvent.	(Sous contr. et indépend.)	15,000	2,425	7 SS. Ste-Anne			145 0
Ste-Elisabeth	" garçons.	Sous contrôle.	4,000	675		1	2	675 0
St-Félix-de-Valois	" "	"	2,000	250		1		250 0
St-Félix-de-Valois	" couvent.	(Sous contr. et indépend.)	30,000	2,950	10 SS. Ste-Anne			400 9
St-Jean-de-Matha	" "	Indépendante.	6,300	1,115	5 SS. SS, NN. J.-M.			
St-Jean-de-Matha	" mixte	Sous contrôle.	750	450	3 SS. SS. NN. J.-M.			450 0
KAMOURASKA.								
Ste-Anne	Acad. couvent.	(Sous contr. et indépend.)	16,000	4,361	10 SS. de la Charité			350 0
Kamouraska	Modèle couvent.	(Sous contr. et indépend.)	7,000	2,100	4 SS. Congrégation		1	130 0
Kamouraska	" garçons.	Sous contrôle.	3,000	321			2	230 0
Rivière-Ouelle	" couvent.	(Sous contr. et indépend.)	7,180	878	4 SS. Congrégation			125 0
Rivière-Ouelle	" garçons.	Sous contrôle.	400	322			2	250 0
St-Alexandre	" couvent.	Indépendante.	10,000	2,548	6 SS. de la Charité			
St-Alexandre	" garçons.	Sous contrôle.	2,000	250			2	250 0
St-André	" mixte.	"	33,000	350	1 Sr de la Charité		2	350 0
St-André	" couvent.	Indépendante.	33,000	10,949	5 SS. de la Charité.			
Ste-Anne No 2	" garçons.	Sous contrôle.	2,500	289			2	250 0
St-Denis	" mixte	"	2,500	456			3	350 0
St-Germain	" "	"	1,500	715			2	200 0
Ste-Hélène	" "	"	3,000	401			3	335 0
St-Pacôme	" "	"	3,500	370			3	370 0
St-Pascal	" couvent.	(Sous contr. et indépend.)	50,000	8,000	11 SS. Congrégation		1	300 0
St-Philippe-de-Néri	" mixte	Sous contrôle.	3,400	425	4 SS. Serv. de Marie			425 0
LABELLE.								
Buckingham, village	Acad. couvent.	Sous contrôle.	25,000	7,766	12 SS. G. de la Croix			3,600 0
Buckingham, village	" garçons.	" "	45,000		9 Frs Ecoles Chrét.			2,700 0
Montebello	" couvent.	" "	6,000	1,260	5 SS. G. de la Croix			750 0
Chénéville (Hartwell)	Modèle mixte	" "	10,000	600	4 SS. de la Sagesse.			600 0
Chénéville (Hartwell)	" couvent.	Indépendante.	10,000		3 " " "			

...t les écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1911-12.—*Suite.*

ÉLÈVES.							RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					
Recevant la pension et l'instruction gratuitement	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		D'après le rap. de l'inspect.		État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1911-12.
			Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.						
												$ ct.
3	3	174	24	...	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	59 80
...	...	68	8	...	7	...	Médiocre...	Très bon. ...	Oui	Oui	Très bonne.	59 80
												837 20
12	206	603	38	46	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	89 70
...	...	507	37	...	35	...	Excellent. ...	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente...	59 80
1	4	97	19	...	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	59 80
...	..	105	12	...	10	...	Très bon.	Très bon... ...	Oui	Oui	Très bonne.	59 80
...	...	26	7	...	9	...	"	" ...	"	"	" ...	59 80
2	14	177	42	...	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	59 80
1	3	50	28	..	..	..	.....	.....	.....	.....	.....	59 80
...	10	156	12	...	11	...	Bon	Bon	Oui	Oui	Très bonne..	59 80
												508 30
4	5	188	36	7	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	89 70
2	...	71	20	...	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	59 80
...	..	45	9	...	9	.	Très bon.	Très bon. ...	Oui	Oui	Très bonne.	59 80
13	2	103	16	...	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	59 80
...	...	74	6	.	9	...	Médiocre.....	Excellent.	Oui ...	Oui	Très bonne.	59 80
...	...	74	22	...	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	59 80
...	...	66	15	..	12	...	Excellent. .	Excellent.	Oui	Oui ...	Excellente...	59 80
...	...	77	11	.	11	..	"	"	"	"	Très bonne..	59 80
1	1	64	17	...	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	59 80
...	...	56	6	...	6	...	Excellent.	Excellent.	Oui ...	Oui	Excellente....	59 80
...	...	77	19	..	20	...	"	Très bon.	" ...	" ...	"	59 80
...	..	68	18	...	17	..	Très bon.	Excellent. ..	"	" . ..	Très bonne..	59 80
...	..	98	31	..	31	...	Excellent. .	Très bon.	"	"	" ...	59 80
...	...	66	18	...	22	...	"	Excellent. ...	"	"	Excellente....	59 80
...	...	180	47	...	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	59 80
...	...	146	24	...	24	...	Excellent.	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente....	59 80
												986 70
...	26	441	30	10	45	8	Excellent. ...	Excellent	Oui	Oui ...	Excellente ...	89 70
...	...	387	69	32	62	12	"	" ...	"	"	" ...	89 70
1	1	198	19	5	12	5	Très bon.....	"	"	"	" ...	89 70
...	...	168	21	...	23	...	Excellent.....	"	"	" ...	" ...	59 80
...	...	24	12	...	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	59 80

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques.		Traitement accordé par la municipalité.
						Instituteurs.	Institutrices.	
LABELLE.—*Suite.*			$	$				$ cts.
N.-D.-des-Neiges-de-Masson	Modèle mixte	Sous contrôle.	4,500	1,134	5 SS. Ste-Marie			805 50
Papineauville	" "	" "	18,000	4,407	5 SS. de la Sagesse.			795 00
Ripon	" "	" "	2,200	435			2	435 00
St-André-Avellin	" garçons.	" "	15,000	450		1	1	450 00
St-André-Avellin	" mixte	(Sous contr. et indépend.	28,000	3,300	4 SS. Providence			300 00
St-Ignace-de-Nominingue Loranger	" "	Sous contrôle.	5,100	2,557	5 SS. Ste-Croix			578 00
St-Sixte	" "	" "	500	279			1	200 00
LAC ST-JEAN.								
Roberval	Acad. garçons	Sous contrôle.	24,000	1,696	8 Frs Maristes			1,696 00
Hébertville	Modèle mixte	" "	2,500	665	4 SS St-Rosaire		1	665 00
La-Barre	" "	" "	5,000	460			3	460 00
Normandin	" "	" "	1,000	285			2	285 00
Rivière-au-Doré	" "	" "	1,600	300			2	300 00
Roberval	" couvent.	Indépendante.	130,000	22,753	29 Rel. Ursulines			
St-André	" mixte	Sous contrôle.	400	160			1	160 00
St-Bruno	" "	" "	2,000	300			2	300 00
St-Cœur-de-Marie	" "	" "	1,500	550	3 SS. Bon-Conseil			400 00
St-Félicien	" "	" "	3,200	460	3 " "			460 00
St-Gédéon-de-Grandmont	" "	" "	2,500	526	4 " "			400 00
St-Jérôme	" garçons.	Indépendante.	1,200	375		1		500 00
St-Louis-de-Métabetchouan	" mixte.	Sous contrôle.	2,300	400			3	400 00
St-Michel-de-Mistassini	" "	" "	700	200			1	200 00
LAPRAIRIE.								
Laprairie	Acad. garçons.	Sous contrôle.	20,000	1,500	5 Frs Inst. Chrét.			1,500 00
Laprairie	" couvent	(Sous contr. et indépend.)	20,000	3,966	8 SS. Congrégation			400 00
St-Constant	Modèle mixte	Sous contrôle.	4,000	480		1		450 00
St-Isidore	" garçons.	" "	2,000	450		1		400 00
St-Jacques-le-Mineur	" mixte	" "	600	350			2	350 00
St-Philippe	" "	" "	2,500	530			3	530 00
L'ASSOMPTION.								
L'Assomption	Acad. couvent	Sous contr. et indépend.	30,300	6,972	11 SS. Congrégation			400 00
Laurentides	" garçons.	Sous contrôle.	13,000	2,020	4 Frs Sacré-Cœur			1,200 00
L'Epiphanie	" couvent	Sous contr. et indépend.	19,000	4,912	15 SS. SS. NN. J.-M			170 00
Lachenaie	Modèle mixte	Sous contrôle.	7,000	1,542			2	300 00
L'Assomption	" garçons.	" "	6,000	900	3 Frs St-Gabriel			900 00
Laurentides	" couvent.	Sous contr. et indépend.	15,100	2,640	6 SS. SS NN. J.-M			300 00

des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1911-12.—*Suite.*

ÉLÈVES.							ENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1911-12.
Instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		D'après le rap. de l'inspect.		État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	
			Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.						
												$ cts
..	....	186	7	....	10	....	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui ...	Excellente....	59 80
..	....	187	18	....	16	...	"	"	"	"	" ..	59 80
..	....	135	10	....	5	....	Très bon.....	Très bon.. ..	"	"	" ...	59 80
..	....	92	15	....	10	...	"	"	"	" ...	" ...	59 80
..	...	191	27	...	..	..	.. ..	....	.....	.....	....	59 80
..	....	150	11	....	10	...	Excellent.....	Excellent. . ..	Oui	Oui	Excellente...	59 80
..	....	35	10	...	10	...	"	"	"	"	" .	59 80
												807 30
..	...	225	23	17	24	16	Très bon.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente....	89 70
..	....	201	22	...	22	..	Médiocre	Très bon..	"	" .. .	" ...	59 80
..	....	124	27	..	7	...	Excellent	Excellent... ...	"	"	"	59 80
..	....	101	10	....	10	..	"	"	"	" ...	" ...	59 80
..	...	122	8	....	6	....	Très bon.....	'	"	"	" ...	59 80
7	120	356	81	....	..	..	....	....	.....	.....	.....	59 80
..	....	22	6	....	6	....	Bon.....	Très bon.....	Oui	Oui	Très bonne...	59 80
..	....	89	33	....	34	....	Excellent.....	Excellent.	"	"	Excellente....	59 80
.	..	80	10	....	15	...	"	"	"	"	" ...	59 80
..	....	108	30	....	25	....	"	"	"	"	"	59 80
..	....	104	13	....	13	....	"	"	"	"	"	59 80
..	....	22	12	....	...	...	....	....	.....	.....	....	59 80
..	...	100	9	....	9	....	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Exeellente....	59 80
..	....	53	8	....	9	....	Bon.....	Médiocre.	"	"	Très bonne..	59 80
												867 10
..	..	244	26	15	26	15	Excel'ent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente....	89 70
8	57	273	28	9	...	...	....	.....	.....	.....	....	89 70
..	....	106	9	....	9	....	Médiocre.	Bon.....	Oui	Oui	Très bonne ..	59 80
..	....	61	9	....	9	....	Très bon.....	"	"	"	" ..	59 80
..	....	91	25	....	18	...	Excellent.....	Excellent	"	" . ..	Excellente....	59 80
..	...	128	16	...	14	....	Bon.	Bon.....	"	"	Très bonne...	59 80
												418 60
3	....	173	27	17	....	..	....	....	.....	.....	....	89 70
..	..	149	18	9	18	9	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente....	89 70
3	4	208	35	30	....	..	....	....	.....	.....	....	89 70
..	...	79	13	...	13	....	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente....	59 80
..	..	131	29	....	29	...	"	"	"	"	"	59 80
3	4	166	24	..	..	....	....	....	.....	.....	.....	59 80

Résumé des rapports des collèges classiques, des académie

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques. Instituteurs.	Laïques. Institutrices.	Traitement accordé par la municipalité.
L'ASSOMPTION.-*Suite*			$	$				$ ct.
St-Henri-de-Mascouche..	Modèle garçons.	Sous contrôle.	2,000	700	2 Frs Inst. Chrét ..	....	...	700 (
St-Paul-l'Ermite.....	" mixte. .	" " .	2,500	450	.....	...	2	450 (
St-Roch.....	" couvent	(Sous contr. et indépend.)..	20,000	2,034	7 SS. SS. NN. J.-M	....	...	200 (
LAVAL.								
Pointe-aux-Trembles ...	Acad. couvent.	(Sous contr. et indépend.)..	95,000	10,978	15 SS. Congrégation	....	. .	250 (
Ste-Rose.	" garçons..	Sous contrôle.	25,000	1,200	4 Frs St-Gabriel...	...	...	1,200 (
Ste-Rose	" couvent .	(Sous contr. et indépend.)..	14,250	3,352	6 SS. Ste-Croix....	....	....	400 (
St-Vincent-de-Paul.....	" garçons.	Indépendante.	30,000	13,400	10 Frs Maristes.....	..	. .....	...
Sault-au-Récollet.	" couvent..	"	110,000	46,892	25 Rel. Sacré-Cœur..	...	.....	.....
St-Joseph-de-Bordeaux .	Modèle filles ..	Sous contrôle.	18,000	5,387	....	...	2	700 (
St-Martin.	" couvent.	(Sous contr. et indépend)..	12,000	1,910	6 SS. Ste-Croix ...	...	...	250 (
St-Martin..	" garçons.	Sous contrôle.	3,000	600	2 Frs St-Gabriel...	...	...	600 (
Sault-au-Récollet	" couvent	Indépendante.	10,000	337	6 Rel. Sacré-Cœur.	....	.....	.....
Villeray	" " .	Sous contrôle.	54,000	1,866	9 SS. Ste-Croix ...	...	2	1,800 (
LEVIS.								
Lauzon.	Acad. garçons..	Indépendante.	60,000	11,217	13 Clercs St-Viateur.	...	...	....
Lauzon	" couvent	(Sous contr. et indépend.)..	75,000	15,242	24 SS. Jésus-Marie	...	.	600 (
Lévis.....	" " ..	Indépendante.	50,000	10,386	16 SS. de la Charité.	....	1	... ...
St-Nicolas	" " ..	"	13,000	1,911	6 SS. de la Charité.	...	...	.....
St-Romuald (Etchemin).	" garçons..	Sous contrôle.	30,000	1,560	5 Frs Maristes.....	....	...	1,560 (
St-Romuald (Etchemin).	" couvent .	(Sous contr. et indépend)	36,600	6,541	9 SS. Congrégation	....	4	610 (
Bienville.....	Modèle couvent.	Sous contrôle.	2,800	300	3 SS. de la Charité.	...	..	300 (
Lauzon.....	" garçons.	"	60,000	4,037	19 Clercs St-Viateur.	1	...	1,350 (
Lévis	" mixte ...	Indépendante.	2,000	.....	....	....	1	833 (
N.-D.-de-Charny. .	" " ...	Sous contrôle.	7,000	2,096	6 SS. de St-Louis..	...	3	1,000 (
St-David de-l'Auberivière	" " ...	"	3,000	895	....	....	3	430 (
St-Henri.	" " ...	"	3,000	689	4 SS. Perp. Secours	....	..	475 (
St-Jean-Chrysostôme....	" " ...	"	2,000	450	..... .	...	2	250 (
St-Joseph-de-la-Délivrance.	" " ...	Indépendante.	300,000	27,251	3 SS. de la Charité.	...	13	.....
St-Lambert.	" " ...	Sous contrôle.	1,200	333	....	....	2	260 (
St-Omer.....	" " ...	"	6 775	430	....	....	3	430 (
L'ISLET.								
L'Islet.	Acad garçons.	Sous contrôle.	20,000	4,688	5 Frs Ecoles Chrét	..	....	520 (
L'Islet..	" convent .	(Sous contr. et indépend.)..	20,000	2,407	5 SS. Bon-Pasteur	...	2	265 (
St-Aubert	Modèle couvent.	(Sous contr. et indépend) .	3,950	1,410	4 SS. Congrégation	...	..	125 (
St-Aubert	" garçons.	Sous contrôle.	1,500	170	....	...	1	125 (

des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1911-12.—*Suite.*

ÉLÈVES.							RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1911-12.
Instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours académique.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours académique.	Etat de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	$ cts.
..	....	80	16	....	14	....	Très bon.....	Excellent.....	Oui ...	Oui	Excellente....	59 80
.	.	110	10	..	10	..	"	"	"	"	"	59 80
..	2	94	24	....	....	....	....	....	.....	....	....	59 80
												627 90
10	6	333	66	17	..	..	....	.....	.....	.....	.....	89 70
..	....	130	33	8	33	8	Très bon.....	Excellent.	Oui... ...	Oui.....	Excellente...	89 70
1	2	199	32	12	...	...	....	....	.... . .	....	....	89 70
.	1	131	50	20	...	...	....	.....	.....	.....	....	89 70
7	21	127	50	36	....	....	....	.....	.....	.....	.....	89 70
..	....	90	8	..	8	....	Excellent... .	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente....	59 80
2	2	99	15	....	...	...	....	.....	... ...	.....	.....	59 80
..	....	63	9	....	9	....	Très bon.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente....	59 80
..	23	135	20	...	..	..	.....	.....	.....	....	... .	59 80
..	....	236	8	...	19	....	Excellent	Excellent.	Oui	Oui	Excellente...	59 80
												747 50
..	....	133	34	14	....	....	....	....	....	....	.. ..	89 70
.	2	429	57	42	....	...	....	... .	.. ..	.....	....	89 70
2	5	387	70	26	...	...	.....	.....	.....	.....	....	89 70
2	....	43	17	8	....	....	.....	.....	.....	.....	....	89 70
..	....	262	24	6	24	6	Excellent.....	Excellent.... ..	Oui	Oui	Excellente ..	89 70
..	40	344	42	7	...	....	.....	.....	.....	.....	.....	89 70
..	....	135	12	....	12	..	Médiocre.....	Bon.....	Oui	Oui	Bonne..... ..	59 80
..	....	207	40	..	40	..	Bon	Très bon.... ..	"	"	Très bonne...	59 80
..	....	55	19	..	..	....	.....	.....	.....	.....	.....	59 80
..	....	320	27	....	26	..	Excellent.. ..	Excellent. ..	Oui	Oui	Excellente...	59 80
..	...	112	16	....	16	..	Très bon.	"	"	"	Très bonne...	59 80
.	....	137	34	....	34	...	Bon...	"	"	"	" ...	59 80
..	..	58	9	.. .	9	...	Médiocre.....	Très bon.. ...	" ...	"	" ...	59 80
19	252	571	47	...	...	....	.....	.....	....	.....	... .	59 80
..	....	52	12	....	12	....	Bon...	Excellent.....	Oui	Oui	Très bonne...	59 80
..	...	....	15	...	15	...	Excellent. ...	"	"	"	Excellente....	59 80
												1,136 20
..	...	118	35	18	35	18	Très bon....	Très bon.....	Oui	Oui	Excellente...	89 70
2	3	91	22	9	...	....	....	....	.....	.....	... .	89 70
..	17	61	13	....	...	....	.....	.....	... .	... . .	....	59 80
..	4	36	6	...	6	....	Très bon.....	Très bon. ...	Oui	Oui	Très bonne...	59 80

Résumé des rapports des collèges classiques, des académie

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques.		Traitement accordé par la municipalité.
						Instituteurs.	Institutrices.	
L'ISLET.—*Suite.*								
St-Cyrille	Modèle mixte	Sous contrôle.	3,400	300	3 SS. Perp. Secours	....	....	300
St-Eugène	" "	"	1,000	438	2 SS. St-Joseph	....	....	240
St-Jean-Port-Joli	" garçons.	"	} 12,000	826	2 SS. St-Joseph	....	....	275
St-Jean-Port-Joli	" filles	"			2 SS. St-Joseph	....	....	200
St-Pamphile	" mixte	"	....	560	4 SS. St-Frs d'Assise	....	....	560
St-Roch-des-Aulnaies	" filles	"	800	391	.....	....	2	240
St-Roch-des-Aulnaies	" garçons.	Indépendante.	1,800	350	.....	..	1	350
LOTBINIÈRE.								
Lotbinière	Acad. couvent.	Indépendante.	18,000	2,929	5 SS. Bon-Pasteur	....	1	.....
Ste-Croix	" "	(Sous contr. et indépend.)	35,000	4,327	6 SS. Congrégation	....	1	260
Deschaillons (village)	" "	Indépendante.	20,000	5,211	9 SS. de la Charité.	....	....	.....
St-Sylvestre	" "	Sous contrôle.	8,600	3,296	6 SS. Bon-Pasteur.	....	..	250
Lotbinière	Modèle garçons.	" "	1,200	578	.....	1	1	515
St-Agapit	" mixte	" "	2,500	326	3 SS. Perp. Secours	....	....	325
Ste-Agathe No 2	" "	" "	2,000	395	.....	....	3	395
St-Antoine-de-Tilly	" "	" "	1,200	352	.....	....	2	283
St-Apollinaire	" "	" "	3,500	500	3 SS. Perp. Secours	....	1	420
St-Edouard	" garçons.	Indépendante.	....	400	.....	1	....	400
St-Flavien	" mixte	Sous contrôle.	3,000	588	3 SS. Perp. Secours	....	1	445
Deschaillons, village	" filles	" "	20,000	700	2 SS. de la Charité.	....	1	425
Deschaillons, village	" garçons.	" "	18,000	1,500	5 Frs Maristes	....	....	1,500
Ste-Philomène-de-Fortierville	" "	Indépendante.	1,000	300	.....	1	....	300
MASKINONGE.								
Rivière-du-Loup, Louiseville	Acad. couvent.	Indépendante.	22,000	5,290	8 SS. l'Assomption.	....	....	255
Rivière-du-Loup, Louiseville	" garçons.	Sous contrôle.	3,500	1,300	6 Frs Inst. Chrét.	....	....	1,300
Dumontier, St-Léon	Modèle mixte	" "	2,000	340	.....	....	2	340
Maskinongé	" "	" "	3,400	325	.....	1	1	325
St-Didace	" "	" "	3,200	400	3 SS. Filles de Jésus	....	....	400
St-Justin	" "	" "	1,800	730	4 SS. Filles de Jésus	....	....	475
St-Paulin	" couvent.	Indépendante.	9,000	2,180	5 SS. l'Assomption.	....	....	.....
St-Paulin	" mixte	Sous contrôle.	4,500	500	2 SS. l'Assomption.	....	2	500
MATANE.								
Montjoli	Acad. garçons.	Sous contrôle.	20,000	1,228	3 Frs Croix de Jésus	....	....	700
St-Jérôme-de-Matane	" couvent.	Indépendante.	25,000	4,130	5 SS. Bon-Pasteur.	....	....	.....
Causapscal	Modèle mixte.	Sous contrôle.	300	320	.....	....	2	320
Cedar-Hall, St-Pierre-du-Lac	" "	" "	4,000	826	4 SS. du Rosaire	....	1	610
Montjoli	" "	" "	5,000	550	3 " "	....	2	550
McNider	" "	" "	1,900	475	3 " "	....	....	375
Ste-Angèle-de-Mérici	" "	" "	4,000	490	3 " "	....	....	400

, des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1911-12.—*Suite.*

ÉLÈVES.							RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1911-12.
			D'après le rap. de l'instit.		D'après le ap de l'inspect.							
n-truction gratuitement.	Recevant l'in-truction gratuitement.	Total des élèves.	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	
												$ cts
..	...	133	6	...	6	..	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui . ..	Excellente .	59 80
..		83	11	..	10	...	"	"	"	" . ..	" ...	59 80
	...	54	7	....	7	....	Très bon... ..	Très bon.....	"	"	Très bonne..	59 80
.	...	91	25	...	25	....	"	"	"	"	" ..	59 80
..	..	159	8	...	6	...	Excellent.....	Excellent.	"	"	Excellente.	59 80
..	.	50	15	..	16	...	"	Bon	"	" ...	"	59 80
..	...	15	15	..	..	....	....	... .	.. ..	.....	....	59 80
												717 60
4	2	82	10	7	. .	...	.....	....	... .	....	.....	89 70
3	..	214	42	17	....	...	....	....	....	....	....	89 70
1	2	91	34	2	...	...	....	.. ..	....	....	....	89 70
1	2	97	25	10	24	10	Très bon.	Bon	Oui	Oui	Très bonne...	89 70
	....	61	7	...	7	...	"	Excellent... ...	"	"	Excellente....	59 80
..	....	106	8	....	7	...	Excellent. ..	"	"	"	" ...	59 80
..	...	123	10	..	10		Excellent. . .	Excellent	Oui	Oui	Excellente....	59 80
..	...	87	17	.	17	...	Très bon. . .	Très bon.....	.....	"	"	59 80
..	..	160	14	...	10	.	Excellent.	"	"	"	Très bonne...	59 80
.	...	10	9	. .	..		....	....	.....	....	....	59 80
..	...	127	25	....	25	....	Excellent. . .	Excellent.	Oui	Oui	Excellente...	59 80
..	.	80	10	..	10	..	"	Bon	"	"	" ...	59 80
..	....	147	25	...	25		"	Excellent... ..	"	"	" ..	59 80
..	..	15	6	....	6	..	....	....	....	.....	....	59 80
												956 80
..	..	16.	50	14	....	..	.. ..	....	.....	.....	. .....	89 70
..	...	255	29	4	29	9	Excellent.....	Excellent..	Oui	Oui	Excellente...	89 70
..	..	85	13	....	13	..	"	"	"	" . ..	"	59 80
..	....	94	11	..	8	..	" . .	Bon..... ..	" ...	"	" ...	59 80
..	..	159	8	..	8	.	" . . .	Excellent.....	"	" ...	"	59 80
..	...	98	18	..	18	..	"	"	"	"	"	59 80
..	..	74	15	..	..	....	....	....	....	... ...	....	59 80
..	..	219	13	..	13	..	Excellent. .	Excellent. ...	Oui	Oui . . .	Excellente....	59 80
												538 20
..	2	60	24	11	39	11	Excellent.	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente...	89 70
3	..	59	25	10	.	....	....	....	.....	... ...	....	89 70
..	....	69	8	...	7	....	Médiocre.	Excellent.....	Oui	Oui . . .	Très bonne..	59 80
..	....	250	19	..	19	....	Excellent.....	Très bon.....	"	"	Excellente....	59 80
.	....	357	24	..	24	....	"	Excellent... ...	" ...	"	"	59 80
..	...	127	19	...	19	...	Très bon. ...	"	"	"	" ...	59 80
..	....	140	13	..	13	..	Excellent. .	"	"	"	" .. .	59 80

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académie

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques.		Traitement accordé par la municipalité.
						Instituteurs.	Institutrices.	
MATANE.—*Suite.*			$	$				$ ct
St-Benoit-Labre, Amqui.	Modèle mixte...	Sous contrôle.	4,600	772	3 SS. du Rosaire...	...	3	750 c
St-Edmond.	" " ...	" "	4,000	1,941	.....	...	4	575 c
Ste-Félicité.....	" " ...	" "	500	125	.....	...	1	125 c
Ste-Flavie.....	" " ...	" "	500	141	.....	...	1	125 c
St-Jérôme-de-Matane....	" couvent.	" "	25,000	550	3 SS. Bon-Pasteur.	..	1	483 6
St-Jérôme-de-Matane....	" garçons.	" "	15,000	631	.....	...	3	435 c
St-Moïse, paroisse.....	" mixte...	" "	1,650	455	.. ..	...	1	130 c
St-Moïse, village.	" " ...	" "	3,000	986	.....	...	4	495 c
St-Octave-de-Métis.....	" " ...	" "	1,500	491	.....	..	3	405 c
St-Ulric	" " ...	" "	3,500	338	3 SS. du Rosaire...	....	....	337 5
Sayabec.....	" filles....	" "	5,000	500	4 SS. Filles de Jésus	...	...	500 c
Sapabec.....	" garçons.	" "	7,000	675	3 Frs Croix de Jésus	...	..	675 c
MEGANTIC.								
Plessisville, St-Calixte. .	Acad. couvent..	Indépendante.	30,000	3,177	7 SS. de la Charité.	..	..	.....
St-Alphonse-de-Thetford.	" " ..	"	21,000	6,834	2 SS. de la Charité.	....	..	.....
St-Ferdinand.	" garçons..	Sous contrôle.	25,000	7,516	7 Frs Ecoles Chrét.	..	...	1,125 c
St-Ferdinand.....	" couvent	Indépendante.	40,000	1,950	8 SS. de la Charité	...	...	.....
Black-Lake.	Modèle mixte...	Sous contrôle.	7,000	650	4 SS. de St-Louis..	...	1	650 c
Laurierville.....	" " ...	" "	5,000	500	.....	...	4	500 c
Plessisville, St-Calixte. .	" garçons.	" "	550	500	.....	1	..	500 c
Ste-Anastasie.....	" mixte...	" "	1,000	350	.....	..	2	290 c
MISSISQUOI.								
St-Romuald-de-Farnham	Acad. couvent..	Sous contr. e indépend...	54,800	12,526	18 SS. Présentation.	...	4	625 c
Bedfod, ville..	Modèle mixte...	Sous contrôle.	5,500	1,611	5 SS. St-Joseph....	...	....	550 c
St-Frs-d'Ass.-de-Freighsburg.	" " .	Sous contr. et indépend. .	1,800	1,145	4 SS. Présentation.	...	..	300 c
Sweetsburg.	" " ...	Sous contr. et indépend.	4,000	.....	4 SS. Présentation.	...	..	....
MONTCALM.								
St-Jacques No 1	Acad. couvent..	Sous contr. et indépend. .	47,200	14,289	13 SS. Ste-Anne ...	...	...	500 c
Rawdon.....	Modèle couvent.	Sous contr. et indépend...	22,000	6,341	9 SS. Ste-Anne .	....	....	170 c
St-Alexis..... ...	" mixte...	Sous contrôle.	5,000	900	3 SS.SS. Cœur J.M.	..	...	450 c
St-Esprit.....	" couvent.	Indépendante.	10,000	2,400	7 SS. Ste-Anne ...	....	..	300 c
St-Jacques No 1	" garçons.	Sous contrôle.	3,000	1,070	3 Frs St-Gabriel....	..	....	900 c
St Liguori	" couvent.	Sous contr. et indépend...	8,500	1,993	6 SS. Ste-Croix.. .	...	....	200 c
MONTMAGNY.								
Cap-St-Ignace	Acad. couvent..	Indépendante.	31,600	3,004	6 SS. de la Charité.	....	....	.....
Montmagny	" garçons .	Sous contrôle.	6,000	2,450	8 Frs Sacré-Cœur..	....	....	2,450 c

. des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1911-12.—*Suite.*

ÉLÈVES.							RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1911-12.
			D'après le rap. de l'instit.		D'après le rap. de l'inspect.							
Fréquentant l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	État de la maison.	Etat du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	
												$ cts.
..	..	307	18	....	18	....	Excellent.	Excellent.....	Oui	Oui ...	Excellente..	59 80
..	.	194	11	...	11	....	"	"	"	"	"	59 80
..	.	19	10	....	10	...	Médiocre. . .	Très bon.	"	"	Très bonne...	59 80
..	..	47	6	....	6	...	"	"	"	" ...	" . .	59 80
.	....	193	13	...	12	...	Excellent... ..	"	"	" ...	Excellente...	59 80
..	..	165	18	....	10	..	Bon..	"	"	"	Très bonne..	59 80
..	..	69	6	....	6	...	Excellent.....	Excellent.	"	"	Excellente ..	59 80
..	..	159	10	....	8	....	"	"	"	"	"	59 80
..	....	107	26	...	23	....	Bon	Très bon.... .	"	Pass.....	Très bonne.	59 80
.	....	174	8	..	8	..	Excellent.....	Excellent.....	"	Oui . ..	Excellente. .	59 80
..	..	163	12	...	11	...	Très bon.....	Très bon..	"	"	Très bonne.	59 80
.	....	172	29	...	28	....	Excellent.....	Excellent... ...	"	"	Excellente....	59 80
												1,196 00
1	2	79	31	8	..	....	.....	.....	....	... .	....	89 70
1	3	188	41	10	..	....	.....	.....	.. ...	... .	....	89 70
4	13	155	36	27	36	27	Excellent.	Excellent. ...	Oui . .	Oui	Excellente....	89 70
8	16	124	24	17	23	17	.....	.....	.....	.....	.....	89 70
..	..	237	17	....	17	...	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Ex ellente. .	59 80
..	.	115	13	...	10	....	"	"	"	"	" ...	59 80
..	..	12	12	...	12	....	"	" . .	"	"	"	59 80
..	..	86	13	...	11	..	Très bon.....	"	"	"	" ..	59 80
												598 00
4	11	602	52	26	...	...	....	....	... .	....	....	89 70
.	....	184	15	..	15	....	Excellent. ...	Excellent.....	Oui ...	Oui... ..	Excellente....	59 80
..	....	103	11	..	..	.	....	.....	... .. .	. ... ..	....	59 80
.	....	61	13	....	....	...	....	....	... .	. ....	....	59 80
												269 10
14	15	279	38	15	...	...	....	....	.....	....	... .	89 70
7	...	109	24	....	..	....	....	....	....	...	....	59 80
.	...	128	28	..	28	...	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui.....	Excellente.. .	59 80
3	4	67	24	....	..	....	....	....	.....	... ...	....	59 80
.	....	140	15	..	15	...	Médiocre.. . .	Excellent. . .	Oui.....	Oui.....	Très bonne..	59 80
1	1	50	19	...	..	....	....	....	... .	. .....	.....	59 80
												388 70
1	3	97	25	6	...	....	....	....	....	... ...	....	89 70
.	15	307	57	19	57	19	Médiocre.....	Excellent.. ...	Oui.... .	Oui.....	Très bonne...	89 70

Résumé des rapports des collèges classiques, des académie

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques. Instituteurs.	Laïques. Institutrices.	Traitement accordé par la municipalité.
MONTMAGNY.—*Suite.*			$	$				$ c
Montmagny	Acad. couvent	Sous contr. et indépend.	14 000	6,271	9 SS. Congrégation	...	1	100
St-François	" "	Indépendante.	2[illegible],006	3.936	6 " "	..	..	...
St- rançois	" garçons.	Sous contrôle.	.....	....	.....	....	..	..
St-Pierre	" couvent	Indépendante.	9,000	3,074	5 SS. Bon-Pasteur	....	1	...
Berthier	Modèle mixte...	Sous contrôle.	1,500	1,323	3 SS. Serv. de Marie	..	....	400
Cap-St-Ignace	" " ...	" "	31,606	400	4 SS. de la Charité.	...	1	400
Iles-aux-Grues	" " ...	" "	1,200	604	....	...	2	260
Montmagny, Pens. N.-D.	" garçons.	Indépendante.	12,000	3,070	7 SS. de la Charité.	..	..	.. .. ..
St-Paul-du-Buton	" mixte...	Sous contrôle.	1,500	300	3 SS. Perp. Secours	...	...	300
MONTMORENCY.								
Ste-Famille	Acad. couvent	Sous contr. et indépend...	4,000	2,042	3 SS. Congrégation	...	...	100
Château-Richer	Modèle garçons.	Sous contrôle.	11,400	800	2 Frs Inst. Chrét...	...	....	200
Château-Richer	" filles....	" "	15,400	500	5 SS. Perp. Secours	...	..	500
L'Ange-Gardien	" mixte...	" "	3 000	300	3 " " "	..	..	300
Ste-Anne	" filles ..	" "	7,000	450	3 SS. St-Rosaire...	...	1	450
Ste-Anne	" garçons.	" "	20,000	1,200	3 Frs Ecoles Chrét.	1	..	1,200
Ste-Famille	" "	" "	800	400	.....	1	...	400
St-J an	" mixte...	" "	2,000	1,201	4 SS. Serv. de Marie	..	....	500
St-Joachim	" " ...	" "	1,500	427	2 SS. Perp. Secours	...	...	250
St-Laurent	" garçons.	" "	5.000	1,067	2 SS. Bon-Pasteur.	...	....	300
St-Laurent	" couvent	" "	9,700	200	2 " "	....	..	200
St-Pierre	" mixte.	" "	1,000	175	....	..	1	175
MONTREAL, Cité de								
"High School" catholique	Acad. garçons.	Indépendante.	....	...	.....	..	..	.....
Académie de l'Archevêché	" "	"	20,000	4,243	8 Frs Ecoles Chrét.	...	...	... ..
Académie Commerciale cathol que	" "	Sous contrôle.	297 940	16,923	....	13	....	11,625
Ecole Belmont	Modèle garçons.	" "	77,191	9,856	....	9	...	8,125
Ecole Champlain	" "	" "	112,100	21,059	.....	18	..	17.750
Ecole Montcalm	" "	" "	120,380	17,904	....	18	..	16,700
Ecole Olier	" "	" "	177,900	19,716	....	19	...	17.500
Ecole Sarsfield	" "	" "	99,800	15.914	.. ..	15	....	13.150
Ecole Edouard Murphy	" "	" "	20.900	12,402	....	10	....	10.333
Ecole Sainte-Anne	" "	" "	50,000	9,516	10 Fr Ecoles Chrét..	2	...	9,450
Ecole Bourgeoys	Académie filles..	" "	90,000	13.286	24 SS. Congrégation.	....	4	12,688
Ecole N.-D., rue St-J.-Bte	" "	" "	.....	2,569	5 " " .	..	....	1,500
Ecole N.-D.-du-Bon-Conseil	" "	" "	30,000	3.754	7 " " .	...	1	2,100
Ecole Ste-Anne	" "	" "	37,600	5 170	8 " " .	..	4	2,400
Ecole St-Antoine	" "	" "	30.000	3 400	7 " " .	...	1	2.400
Ecole Ste-Catherine	" "	(Sous contr. et indépend.)	100.000	19 990	22 " " .		2	8,134
Ecole Visitation	" "	Sous contrôle..	60,000	8 048	14 " " .	..	2	6,941
Couvent Ste-Brigide	" "	" "	80,000	7.015	15 SS. Ste-Croix	..	3	7.410

des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1911-12.—*Suite.*

ÉLÈVES.						ENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1911-12.
Instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours académique.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours académique.	Etat de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	
..	15	324	47	16	..	...	.....	.....	.....	.....	.....	89 70
..	..	120	24	22	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	89 70
..	..	...	...	...	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	89 70
..	4	94	18	8	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	89 70
..	...	128	26	...	26	...	Excellent.	Excellent. ...	Oui.....	Oui..	Excellente...	59 80
..	...	129	18	..	18	....	"	"	"	"	"	59 80
..	...	93	11	...	14	....	Très bon.....	"	"	" ..	"	59 80
1	1	70	8		...	...	.....	.....	.....	.....	.....	59 80
..	....	102	8	....	8	..	Excellent.....	Excellent. .	Oui.....	Oui.:.....	Excellente....	59 80
												837 20
3	....	56	8	4	..	...	.....	.....	.....	.....	.....	89 70
..	....	79	19	.	9	..	Très bon.....	Très bon.....	Oui.....	Oui... .	Très bonne. .	59 80
..	...	139	10	...	10	..	" ...	"	"	"	" ..	59 80
..	....	107	15	....	15	...	Bon.	"	"	"	" ...	59 80
..	...	96	8	...	8	....	"	"	"	"	" ...	59 80
..	...	185	70	....	46	....	Très bon.....	"	" ...	"	" ..	59 80
..	...	41	12	..	12	....	Bon.	Bon.	"	" ...	Bonne.....	59 80
..	..	100	9	...	10	....	Très bon.....	Très bon.....	"	"	Très bonne...	59 80
..	....	98	8	....	8	..	Mauvais.....	Bon	"	" ...	Médiocre. .	59 80
..	.	47	10	...	8	...	Bon.....	Très bon.....	"	" ...	Très bonne...	59 80
..	...	35	0	...	0	..	"	Bon.	"	"	Médiocre.....	59 80
..	...	56	8	..	8	...	Médiocre.....	Très bon.....	"	"	Bonne	59 80
												747 50
..	...	...	...	.	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	89 70
.	15	209	101	24	....	...	.....	.....	.....	.....	.....	89 70
	...	401	58	57	58	47	Excellent.....	Excellent. .	Oui.....	Oui.....	Excellente....	89 70
.	....	403	22	....	16	....	"	"	"	"	" ...	59 80
.	..	861	54	..	53	....	"	"	"	"	"	59 80
.	...	607	54	...	54	..	"	"	"	"	" ...	59 80
.	...	720	55	...	55	....	"	"	"	"	" ...	59 80
.	...	520	33	..	33	...	"	"	"	"	"	59 80
.	....	358	25	...	25	....	"	"	"	"	" ...	59 80
.	....	461	89		89	..	"	"	"	" ...	" ...	59 80
	...	1245	68	18	67	18	"	"	"	" ...	"	89 70
.	...	154	19	5	19	5	"	"	"	" .	"	89 70
.		281	35	8	35	8	"	"	"	" ...	"	89 70
.	....	445	60	21	60	21	"	"	"	" ...	"	89 70
.	...	219	28	12	26	12	"	"	"	" ...	"	89 70
4	734	941	139	31	..	...	.....	.....	.....	.....	.....	89 70
.	....	728	133	47	131	47	Excellent.	Excellent.....	Oui ...	Oui	Excellente...	89 70
.	...	1869	56	34	56	34	" ...	" ...	"	"	"	89 70

Résumé des rapports des collèges classiques, des académi

COMTES ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques. Instituteurs.	Laïques. Institutrices.	Traitement accordé par la municipalité.
MONTREAL, CITÉ *Suite.*			$	$				$ c
Couvent St-Ignace	Acad. filles.	Indépendante.	52,000	3,660	7 SS. Croix			
Couvent St-Jean-l'Evangéliste	" "	Sous contrôle.	33,830	5,482	13 " "		2	3,900
Ecole St-Joseph	" "	" "	78,000	7,379	11 SS. Congrégation			3,300
St-Patrice	" "	" "	64,750	6,913	17 " "		3	6,000
St-Stanislas	" "	" "	40,000	4,280	8 " "		1	2,700
Ecole de Mlle E. Viger	" "	" "	12,000	3,816			7	2,090
Ecole Mme Marchand	" "	" "	134,000	7,075			14	7,075
Ecole N.-D.-des-Anges	Modèle filles	" "	20,000	4,250	8 SS. Congrégation.		2	2,280
Ecole Jeanne Leber	" "	" "	11,200	4,385	6 " "		3	2,400
Ecole Ste-Agnès	" "	" "	34,000	5 135	9 " "		1	3,000
Couvent du Sacré-Cœur	" "	Indépendante	400,000	12,960	23 Rel. Sacré-Cœur			
Ecole St-Eusèbe	" "	Sous contrôle.	35,000	4,882	12 SS. Congrégation.		2	4,882
Ecole Ste-Hélène	" "	" "		2,045	5 " "		2	2,130
Ecole St-Louis	" "	" "	39,600	4,830	8 " "		3	4,777
St-Vincent-de-Paul	" "	(Sous contr. et indépend.)	20,000	1,581	6 SS. Providence.		1	1,059
Ecole de Mme Mackay-Wolff	Modèle mixte.	Sous contrôle.	5,000	1,550			5	1,320
NAPIERVILLE.								
St-Cyprien	Modèle garçons.	" "	6,000	550			3	550
St-Cyprien	" couvent.	Indépendante.	18,300	4,200	13 SS. Ste-Anne.			350
St-Michel	" "	(Sous contrôle et indépend.)	3,000	1,500	6 " "			140
St-Rémi	" "	(Sous contr. et indépend.)	39,000	6,300	16 " "			400
Sherrington	" mixte.	Sous contrôle.	3,000	355			2	325
NICOLET.								
Nicolet	Acad. couvent.	Indépendante	246,944	22,711	14 SS. l'Assomption.			
St-Grégoire	" garçons.	Sous contrôle.	15,000	1,608	5 Frs Ecoles Chrét.			600
Bécancour	Modèle mixte.	" "	1,000	325			2	325
Bécancour	" couvent	Indépendante.	12,700	2,226	4 SS. l'Assomption.			
Gentilly	" "	"	9,000	2,867	4 " "			260
Nicolet	" garçons.	Sous contrôle.	30,000	5,547	10 Frs Ecoles Chrét.			1,320
Ste-Angèle-de-Laval	" couvent.	Indépendante.	8,995	3,492	5 SS. l'Assomption.			
St-Célestin	" "	"	8,000	1,358	5 " "			
Ste-Gertrude	" "	"	7,2000	1,775	5 " "		1	
Ste-Gertrude	" mixte.	Sous contrôle.	2,000	270			2	270
St-Grégoire	" couvent.	Indépendante.	5,920	2 880	4 SS l'Assomption.		1	100
St-Léonard	" mixte.	Sous controle.	1,500	303	2 " "		1	250
St-Léonard	" couvent.	Indépendante.	12,350	4,040	7 SS. l'Assomption.			250
Ste-Monique	" "	"	6,900	2,240	3 SS. l'Assomption.			250
St-Pierre-les-Becquets.	" mixte.	Sous contrôle.	1,500	190			1	190
St-Pierre-les-Becquets.	" couvent.	Indépendante.	8,000	2,29	6 SS. l'Assomption.			
St-Wenceslas	" mixte.	Sous contrôle.	1,800	70			3	355

les écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1911-12.—*Suite.*

ÉLÈVES.							RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1911-12.
			D'après le rap. de l'instit.		D'après le rap. de l'inspect.							
Instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	
												$ cts.
3	4	165	44	12	....	...	.....	.....	.....	.....	.....	89 70
..	....	627	50	19	59	19	Excellent.	Excellent.	Oui	Oui	Excellente	89 70
..	....	650	43	25	65	26	"	"	"	"	"	89 70
..	...	456	60	51	66	51	"	"	"	"	"	89 70
..	...	322	26	25	26	25	"	"	"	"	"	89 70
..	...	288	21	8	21	8	Très bon	"	"	"	"	89 70
..	...	524	122	59	108	51	Excellent.	"	"	"	"	89 70
..	....	388	37	...	37	..	"	"	"	"	"	59 80
..	....	263	47	....	47	...	"	"	"	"	"	59 80
..	...	356	35	....	35	....	"	"	"	"	"	59 80
10	....	150	35	....	....	...	.....	.....	.....	.....	.....	59 80
..	....	723	50	....	50	....	Excellent.	Excellent.	Oui	Oui	Excellente	59 80
..	...	245	19	...	19	....	"	"	"	"	"	59 80
..	...	379	53	....	51	....	"	"	"	"	"	59 80
75	....	251	14	..	....	..	.....	.....	.....	.....	.....	59 80
..	....	158	24	....	22	....	Excellent.	Excellent.	Oui	Oui	Excellente	59 80
												2,571 40
..	...	109	8	...	3	....	Excellent.	Excellent.	Oui	Oui	Excellente	59 80
3	2	108	27	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	59 80
2	4	81	8	...	...	....	.....	.....	.....	.....	.....	59 80
5	214	21	...	....	..	....	.....	.....	.....	.....	.....	59 80
..	....	81	7	....	5	....	Très bon.	Excellent.	Oui	Oui	Très bonne	59 80
												299 00
..	13	6	281	55	13	..	.....	.....	.....	.....	.....	89 70
.	40	127	30	8	30	8	Excellent.	Excellent.	Oui	Oui	Excellente	89 70
..	..	74	9	....	4	...	"	"	"	"	Très bonne	59 80
2	23	60	21	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	59 80
2	3	82	40	....	..	....	.....	.....	.....	.....	.....	59 80
2	5	262	44	...	44	....	Médiocre.	Excellent.	Oui	Oui	Très bonne	59 80
2	11	49	19	...	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	59 80
2	7	85	19	...	...	..	.....	.....	.....	.....	.....	59 80
2	21	64	33	..	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	59 80
..	.	97	10	...	10	....	Excellent.	Très bon.	Oui	Oui	Très bonne	59 80
..	10	63	31	..	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	59 80
..	...	85	10	...	4	....	Très bon.	Excellent.	Oui	Oui	Très bonne.	59 80
1	4	98	34	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	59 80
1	3	70	18	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	59 80
.	...	89	6	.	6	...	Excellent.	Excellent.	Oui	Oui	Excellente	58 80
1	29	60	26	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	59 80
..	...	118	10	...	10	..	Très bon	Excellent.	Oui	Oui	Très bonne.	59 80
												1,076 40

Résumé des rapports des collèges classiques, des académi

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques. Instituteurs.	Laïques. Institutrices.	Traitement accordé par la municipalité.
OTTAWA.			$	$				$ c
Aylmer	Acad. couvent.	Indépendante	25,000	10,289	7 SS. G. de la Croix			600
Hull (Ste-Marie)	" "	Sous contrôle.	40 975	5,237	13 SS. G. de la Croix			3,140
Hull (Ste-Marie)	" garçons.	" "	68,700	10,361	18 Frs Ecoles Chrét.			5,800
Gracefield	Modèle mixte	" "	2,300	743	2 SS. S. C. de Jésus			350
Maniwaki.	" "	" "	10,000	1,941	7 SS. G. de la Croix		1	1,600
Pointe-Gatineau.	" "	" "	7,500	1,000	5 SS. G. de la Croix			1,000
Pointe-Gatineau.	" garçons.	" "	15,000	1,200	4 Frs Ecoles Chrét.			1,200
PONTIAC.								
Fort-Coulonge	Modèle mixte	Sous contrôle.	1,300	450		1		400
Guigues	" filles	Indépendante.	10,600	3,275	4 SS. l'Assomption.			600
Ile-aux-Allumettes	" mixte.	Sous contrôle.	2,000	372			1	275
Portage-du-Fort	" "	" "	1,250	577			2	475
PORTNEUF.								
Deschambault	Acad. couvent	Indépendante.	20,000	3,163	8 SS. de la Charité.			
Neuville	" "	(Sous contr. et indépend.)	10,000	926	5 SS. Congrégation			125
St-Raymond, village	" garçons	Sous contrôle.	30,000	3,836	5 Frs Ecoles Chrét.			1,550
Bois-de-l'Ail	Modèle mixte	" "	800	245			2	245
Cap-Santé, village	" "	" "	1,600	150			1	150
Grondines	" "	" "	400	265			2	265
Notre-Dame-des-Anges	" "	(Sous contr. et indépend.)	21,000	2,183	5 SS. St-Cœur Marie			700
Portneuf	" garçons.	Sous contrôle.	10 000	200	1 Sr St-Joseph			100
Portneuf.	" filles	" "			1 Sr St-Joseph			100
St-Alban.	" mixte.	" "	1,000	501	3 SS. Perp. Secours			400
St-Augustin.	" couvent.	(Sous contr. et indépend.)	8,000	2,178	5 SS. Congrégation			200
St-Augustin.	" garçons.	Sous contrôle	15,000	850	4 Frs Ecoles Chrét.			850
St-Basile.	" mixte.	" "	3,500	682	3 SS. Perp. Secours			360
St-Bernardin	" "	(Sous contr. et indépend.)	33,000	4,373	5 SS. St-Cœur Marie		2	550
St-Casimir	" couvent.	(Sous contr. et indépend.)	27,000	1,425	6 SS. Providence			700
St-Casimir	" garçons	Sous contrôle	15,000	1,800	6 Frs Inst. Chrét.			1,800
Ste-Catherine.	" mixte.	" "	1,000	150			1	150
St-Jean-Bte-des-Ecureuils	" "	" "	1,000	350			2	250
Ste-Jeanne-de-Neuville	" "	" "	4 000	1,080	7 SS de St-Louis.			1,000
St-Raymond, village	" couvent.	Indépendante.	18,000	3,027	7 SS. de la Charité			
St-Raymond, village	" filles	Sous contrôle.		835	4 SS. de la Charité.		3	835
St-Ubalde	" mixte...	" "	5,500	380	3 SS. Serv. de Marie			800
Neuville	" garçons.	" "	6,000	3,795		1	1	550
QUEBEC, COMTÉ.								
Beauport.	Acad. convent	Sous contr. et indépend.)	21,650	5,421	9 SS. Congrégation.			250
Bellevue.	" "	Indépendante.	120,000	15,004	15 SS. Congrégation	1	1	

des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1911-12.—*Suite.*

ÉLÈVES.							RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1911-12.
Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit. — Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'instit. — Dans le cours académique.	D'après le rap. de l'inspect. — Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'inspect. — Dans le cours académique.	État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	
											$ cts.
2	185	44	6								89 70
40	586	69	2	66	2	Excellent	Excellent	Oui	Oui	Excellente	89 70
50	755	204	24	165	22	"	"	"	"	"	89 70
	92	11		11		Bon	"	"	"	"	59 80
	327	37		34		Excellent	"	"	"	"	59 80
	201	17		11		Très bon	"	"	"	"	59 80
	167	11		11		Excellent	"	"	"	"	59 80
											508 30
	36	25		25		Très bon	Excellent	Oui	Oui	Excellente	59 80
1 4	59	18		18		Excellent	"	"	"	"	59 80
	30	24		4		"	"	"	"	"	59 80
	59	21		4		Très bon	"	"	"	"	59 80
											239 20
4 3	89	28	4								89 70
25	82	11	11								89 70
4 1	168	43	8	43	8	Excellent	Excellent	Oui	Oui	Excellente	89 70
	70	6		6		"	"	"	"	"	59 80
	23	9		9		Médiocre	"	"	"	Très bonne	59 80
	77	13		12		Bon	Très bon	"	"	"	59 80
	165	11		11		Excellent	Excellent	"	"	Excellente	59 80
	20	7		7		Excellent	Très bon	"	"	"	59 80
	30	10		10		"	"	"	"	"	59 80
	133	7		14		Médiocre	Médiocre	"	"	Très bonne	59 80
	91	16		16		Excellent	Excellent	"	"	Excellente	59 80
	108	53		42		"	"	"	"	"	59 80
	114	7		7		Très bon	"	"	"	"	59 80
3 12	216	18		18		Excellent	Excellent	"	"	"	59 80
	191	21		20		"	"	"	"	"	59 80
15	198	39		39		"	"	"	"	"	59 80
	24	8				Très bon	Bon	"	"	"	59 80
	78	8		8		"	Très bon	"	"	"	59 80
	249	33		35		"	Excellent	"	"	"	59 80
1 2	109	32		33							59 80
	260	14		15		Très bon	Très bon	Oui	Oui	Excellente	59 80
5	104	10		10		Excellent	Bon	"	"	Très bonne	59 80
											1,465 10
2 15	268	10	13								89 70
6 15	142	33	41								89 70

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académi

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques.		Traitement accordé par
						Instituteurs.	Institutrices.	
QUEBEC, COMTE.— *Suite.*			$	$				$
Limoilou	Acad couvent...	(Sous contr. et indépend.)..	80,000	6,940	17 SS.St-Cœur Marie	...	...	1,200
Limoilou	" garçons..	Sous contrôle.	84,000	3,250	12 Frs Sacré-Cœur..	..	....	2,250
Sillery	Acad. couvent..	Indépendante	136,000	27,896	30 SS. Jésus-Marie	...	...	.....
Trait-carré-de-Charles-bourg	" "	(Sous contr. et indépend.)..	50,000	7,262	6 SS. Bon-Pasteur..	....	2	325
Trait-carré-de-Charles-bourg	Acad. garçons..	Sous contrôle.	9,000	2,852	4 Frs Maristes	..	..	1,040
Ancienne-Lorette, village	Modèle mixte...	"	4,300	575	5 SS. St-Cœur Marie	...	...	57
Beauport	Modèle garçons.	"	25,000	3,031	7 Frs Ecoles Chrét.	...	.	1,800
Cap-Rouge	" " .	"	8,000	200	1 Sr de la Charité.	..	....	100
Cap-Rouge	" filles....	"		266	2 SS. de la Charité.	....	..	200
Jeune-Lorette, village	" garçons.	"	15,000	475	3 SS. de St-Louis	..	..	47
Jeune-Lorette, village	" filles...	"		475	3 SS. de St-Louis...	...	...	47
Ville-Montcalm	" mixte...	"	30,000	15,205	7 SS. St-Joseph..	....	2	1,360
N.-D.-des-Laurentides	" " .	"	800	250	.....	..	2	250
St-Ambroise, paroisse	" " ..	"	1,500	160	.....	....	1	160
Ste-Foy	" " ..	"	8,000	600	6 SS. Bon-Pasteur..	...	1	600
Sillery	" " ..	"	10,500	2,112	3 SS. Jésus-Marie...	...	1	800
QUÉBEC, CITÉ.								
Académie Com.(St-Roch)	Acad. garçons..	Sous contrôle.	125,000	4,960	14 Frs Ecoles Chrét.	4	....	4,960
Ecole St-Jean-Baptiste	" " ..	"	100,000	4,225	14 Frs Ecoles Chrét.	4	....	4,220
Ecole St-Sauveur	" " ..	"	40,000	5,600	19 Frs Ecoles Chrét.	1	...	5,600
Bon-Pasteur	" convent..	(Sous contr. et indépend.)	200,000	79,883	19 SS. Bon-Pasteur.	....	...	11,560
N.-D.-de-Jacques-Cartier	" " ..	Sous contrôle.	65,000	3,566	14 SS. Congrégation	...	....	1,800
St-Jean-Baptiste	" " ..	"	30 200	2,847	9 SS. de la Charité.	....	5	1,920
St-Malo	" " ..	"	15,000	1,918	12 SS. Congrégation	...	2	1,320
St-Roch	" " ..	(Sous contr. et indépend.)..	55,500	11,140	37 SS. Congrégation	....	1	1,680
St-Sauveur	" " ..	(Sous contr. et indépend.)	40,000	6,341	25 SS. Congrégation	....	4	2,900
Sœurs de la Charité	" " .	(Sous contr. et inpépend.)..	15,000	630	6 SS. de la Charité..	....	....	1200
Ecole Jacques-Cartier	Modèle garçons.	Sous contrôle.	50,000	5,610	13 Frs Ecoles Chrét.	1	...	3,920
L'Œuvre du Patronage	" " ..	"	12,000	2,520	9 FrsSt-Vincent-de-P	....	...	2,520
Ecole St-Malo	" " ..	"	15,000	3 640	13 Frs Maristes.....	...	...	3,640
Ecole St-Patrice	" " ..	"	35,000	2,645	8 Frs Ecoles Chrét..	....	....	1,500
Sœurs de la Charité, Orphelinat	" mixte...	(Sous contr. et indépend.)..	30,000	756	12 SS. de la Charité.	....	5	650
Sœurs de la Charité, Pensionnat	" garçons.	Indépendante.	50,000	8,913	11 SS. de la Charité.	....	....	.....
Sœurs de la Charité, (Glacis)	" filles...	Sous contrôle.	15,000	330	2 SS. de la Charité..	..	....	120
Sœurs de la Charité, (Glacis)	" " ..	"		545	5 SS. de la Charité..	....	....	360

des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1911-12.—*Suite.*

ÉLÈVES.							RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1911-12.
Instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours académique.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours modèle	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours académique.	État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	
												$ cts.
10	14	482	52	10	....	....	....	....	....	....	....	89 70
....	....	369	40	8	40	8	Très bon....	Très bon. ...	Oui	Oui	Très bonne. .	89 70
8	8	160	62	41	.. .	....	... .	....	....	....	....	89 70
7	7	153	16	11	....	....	.....	....	.....	.....	... ...	89 70
....	....	114	18	5	19	4	Excellent.....	Excellent	Oui	Oui ...	Excellente...	89 70
....	....	194	19	....	19	..	Très bon.....	" . . .	" . .	"	"	59 80
....	....	243	25	..	24	...	Excellent.....	"	"	"	"	59 80
....	....	21	8	....	8	...	"	"	"	"	" ...	59 80
....	....	23	18	....	17	.	"	"	"	" ..	" ...	59 80
....	....	122	14	....	14	..	" ...	" ...	"	"	" .	59 80
....	....	98	14	. .	14	....	"	"	"	" ...	" ..	59 80
....	12	209	21	....	8	....	Très bon.	Très bon.	" ...	"	Très bonne.. .	59 80
....	....	47	6	...	3	....	Mauvais	Excellent.	"	"	Excellente...	59 80
....	....	31	6	...	6	....	Excellent.	"	"	"	" ...	59 80
....	....	125	18	....	18	....	"	"	"	" ...	"	59 80
....	...	192	29	....	30	....	"	"	"	"	"	59 80
												1285 70
....	85	747	72	25	72	25	Très bon. . . .	Très bon.. ...	Oui ..	Oui	Très bonne. .	89 70
....	53	780	114	30	114	30	Bon	"	"	" ...	" ...	89 70
...	39	847	81	19	81	19	"	" ..	"	"	" ...	89 70
....	40	621	99	67	53	30	"	"	"	"	" ..	89 70
....	191	597	95	15	95	15	Très bon.	" ...	"	" ...	" ..	89 70
...	73	585	83	24	86	25	"	"	" ...	" ..	" ...	89 70
....	....	432	14	7	14	6	Bon.....	"	"	"	" ...	89 70
6	210	804	94	63	13	14	Très bon.....	"	"	"	"	89 70
....	317	1056	89	21	40	8	"	"	"	"	" ...	89 70
....	2	65	....	65	..	65	"	" ..	"	"	" ...	89 70
....	91	585	92	..	92	...	Bon.....	"	" ..	" ...	" ...	59 80
....	327	327	31	....	25	....	"	"	"	" ...	"	59 80
...	...	500	36	...	59	...	"	"	" ..	"	" ...	59 80
....	....	241	43	...	59	...	"	" .. .	"	" ...	" ...	59 80
393	....	393	23	....	23	...	Très bon. ..	"	"	"	"	59 80
....	3	230	24	....	19	...	"	"	"	"	"	59 80
....	....	37	17	....	17	....	"	"	" ...	"	"	59 80
....	18	75	23	....	23	....	"	"	"	"	"	59 80

Résumé des rapports des collèges classiques, des académie

COMTES ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilière.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques. Instituteurs.	Laïques. Institutrices.	Traitement accordé par la municipalité.
QUEBEC, CITE.—*Suite*			$	$				$ ct
Cap-Diamant	Modèle mixte	Sous contrôle.	3,000	536	4 SS. de la Charité	....	....	390 00
Notre-Dame-de-la-Garde	" filles	"	4,500	575	4 SS. de la Charité	....	....	360 00
Ecole N.-D.-de-Lourdes	" "	"	5,000	1,180	11 SS. de la Charité	....	....	720 00
Ecole N.-D.-des-Anges	" "	"	3,000	1,310	10 SS. de la Charité	....	....	720 00
Ecole du Sacré-Cœur (Palais)	" garçons	"	4,000	580	4 SS. de la Charité	....	....	450 00
Ecole du Sacré-Cœur (Palais)	" filles	"		450	4 SS. de la Charité	....	....	360 00
Ecole de Mlle O. Ferland	" mixte	"	6,000	1,012		....	4	760 00
RICHELIEU.								
Sorel	Acad. couvent	(Sous contr. et indépend.)	47,000	9,500	22 SS. Congrégation	....	2	700 00
Sorel	Modèle garçons	(Sous contr. et indépend.)	40,000	3,250	12 Frs Ste-Croix	....	....	3,250 00
St-Aimé	" couvent	(Sous contr. et indépend.)	45,000	9,035	18 SS. Présentation	....	3	300 00
Ste-Anne-de-Sorel	" mixte	Sous contrôle.	2,000	200		....	1	200 00
St-Ours	" couvent	(Sous contr. et indépend.)	22,000	4,960	7 SS. Présentation	....	....	250 00
St-Ours	" garçons	Sous contrôle.	12,000	600	2 Frs Inst. Chrét.	....	....	600 00
St-Robert	" mixte	" "	3,000	400	4 SS. St-Joseph	....	....	400 00
St-Roch	" "	" "	4,500	400	4 SS. St-Joseph	....	....	400 00
Ste-Victoire	" "	" "	4,000	450	4 SS. St-Joseph	....	....	450 00
Filiatreault	" "	" "	12,000	1,849	10 SS. St-Joseph	....	....	900 00
RICHMOND.								
Richmond	Acad. garçons	Sous contrôle.	13,000	4,054	5 Frs Sacré-Cœur	....	....	1,275 00
Asbestos	Modèle "	" "	3,000	945		1	3	945 00
Asbestos	" mixte	" "	16,000	1,100	5 SS. Congrégation	....	3	1,100 00
Bromptonville	" garçons	" "	10,000	1,000	4 Frs Sacré-Cœur	....	....	1,000 00
Bromptonville	" couvent	" "	24,000	1,595	6 SS. Congrégation	....	....	1,595 00
Danville	" "	" "	30,000	4,902	6 SS. Congrégation	....	1	900 00
Danville	" garçons	" "	10,000	3,172	3 Frs Sacré-Cœur	....	....	784 11
Richmond	" couvent	Indépendante.	22,000	3,663	13 SS. Congrégation	....	....	.....
St-Georges-de-Windsor	" mixte	Sous contrôle.	3,500	450	4 SS. l'Assomption	....	....	450 00
Windsor-Mills	" couvent	" "	7,000	800	4 SS. Congrégation	....	3	800 00
Windsor-Mills	" garçons	" "	20,000	1,800	6 Frs Sacré-Cœur	....	....	1,800 00
RIMOUSKI.								
Rimouski	Acad. couvent	Indépendante.	80,000	10,556	7 SS. de la Charité	....	....	.....
Rimouski	Modèle garçons	Sous contrôle.	1,500	1,688	3 Frs Croix de Jésus	....	....	600 00
Rimouski (paroisse)	" mixte	" "	3,000	200		....	2	200 00
N.-D.-du-Sacré-Cœur	" "	" "	800	387		....	2	225 00
St-Anaclet	" "	" "	3,000	375	3 SS. du Rosaire	....	....	375 00
Ste-Blandine	" "	" "	2,000	375	2 SS. Filles de Jésus	....	....	275 00
Ste-Cécile-du-Bic	" "	" "	3,000	1,095		....	4	490 00
St-Fabien	" "	" "	1,500	490		....	4	490 00

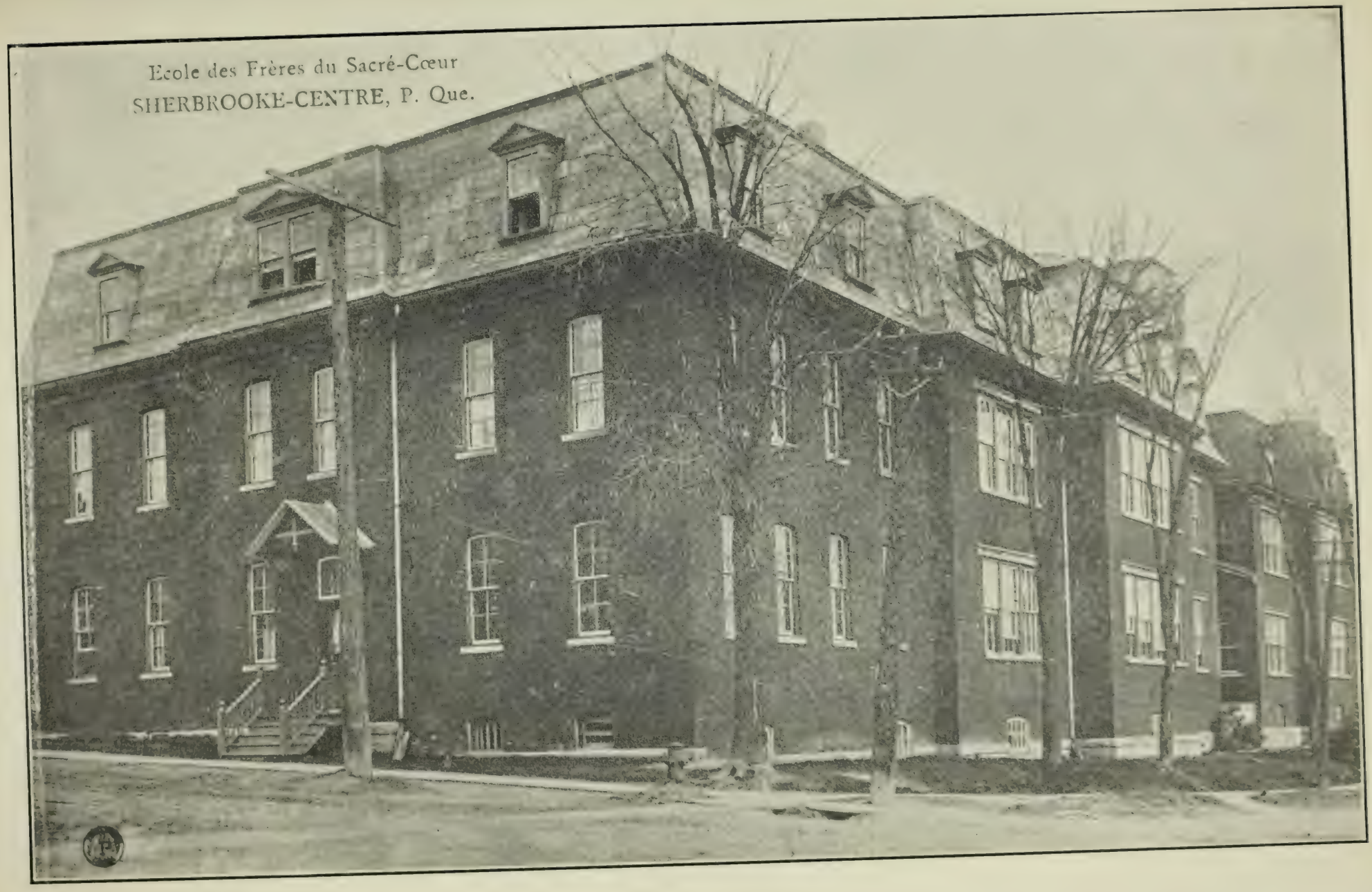
Ecole des Frères du Sacré-Cœur
SHERBROOKE-CENTRE, P. Que.

t des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1911-12. – *Suite*

ÉLÈVES.							RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		D'après le rap. de l'inspect.		État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1911-12.
			Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.						
												$ cts
....	..	98	18	..	...	..	Très bon.....	Très bon.	Oui ...	Oui . .	Très bonne...	59 80
....	25	85	7	..	7	..	" ...	"	" ...	" .	"	59 80
....	9	150	36	.	36	....	"	"	" ...	" . .	" ..	59 80
....	7	198	51	....	51	..	Bon	"	" ...	"	" ...	59 80
....	46	86	3	...	3	..	Très bon.	" ...	"	" ..	" ...	59 80
....	37	107	11	....	11	....	"	"	"	" .. .	" ..	59 80
....	....	279	9	...	9	....	Bon	"	"	" . .	" ...	59 80
												1734 20
3	....	674	44	18	..	..	.....	.....	.....	... .	....	89 70
....	...	572	35	....	34	....	Excellent.....	Excellent....	Oui....	Oui	Excellente....	59 80
5	31	286	48	...	..	....	... .	....	.....	.....	....	59 80
....	...	51	10	....	10	...	Très bon. ...	Mauvais.. ...	Oui	Oui	Très bonne...	59 80
4	10	170	21	....	...	...	.....	....	.....	.....	.....	59 80
....	..	90	11	.	11	..	Très bon.. ..	Médiocre. . .	Oui	Oui ..	Très bonne...	59 80
....	..	120	10	..	10	....	Excellent. .	Excellent.....	"	" . .	Excellente	59 80
....	..	138	11	..	11	....	Très bon. ..	Très bon.....	"	" ...	Très bonne..	59 80
....	....	131	31	....	14	..	"	" ...	"	" ...	Excellente....	59 80
....	..	373	16	..	16	...	Excellent... ...	Excellent... . .	" . .	"	" ...	59 80
												627 90
....	18	178	41	6	39	6	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente...	89 70
....	....	162	17	..	16	....	Très bon. ...	" ...	"	" .	"	59 80
..	..	324	9	...	8	..	Excellent.	" . .	" . .	" ...	"	59 80
.	..	167	13	....	13	..	"	"	"	"	" ...	59 80
....	..	210	29	...	29	..	"	" . .	"	"	" ..	59 80
3	10	152	26	...	27	....	"	"	"	"	"	59 80
....	13	117	19	..	18	....	" ...	"	"	"	"	59 80
3	10	168	48	..	....	....	....	....	.....	.....	....	59 80
....	.	109	17	...	10	..	Excellent.	Excellent. ...	Oui	Oui	Excellente..	59 80
....	...	243	26	..	26	....	" ...	"	"	" ..	" ..	59 80
....	....	242	26	...	24	....	" ...	" ...	"	" ...	" ...	59 80
												747 50
24	10	193	34	3	..	....	....	.....	.....	... ...	... ...	89 70
....	....	193	36	....	32	...	Bon	Excellent.....	Oui	Oui	Très bonne...	59 80
....	....	85	10	....	10	....	Excellent.	"	"	"	" . .	59 80
....	....	71	8	....	8	....	Médiocre.	Très bon.	"	"	" .	59 80
....	...	157	7	....	8	....	Très bon. ..	Excellent... .	"	"	" .	59 80
....	....	97	14	....	14	...	"	"	"	"	Excellente....	59 80
....	...	235	42	....	42	....	Excellent.....	"	"	" ..	"	59 80
....	...	160	27	....	26	....	Très bon.....	"	"	"	"	59 80

RÉ-UMÉ des rapports des collèges classiques, des académies

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques. Instituteurs.	Laïques. Institutrices.	Traitement accordé par la municipalité.
RIMOUSKI —*Suite*			$	$				$ cts
Ste-Luce No 1	Modèle mixte...	Sous contrôle.	2,500	260		....	2	260 00
Ste-Luce No 3	" "	" "	2,500	160		....	3	160 00
St-Simon	" "	" "	625	152		....	1	125 00
ROUVILLE								
St-Cé-aire	Acad. garçons..	(Sous contr. et indépend.)	73,000	22,718	19 Frs Ste-Croix....	....	...	500 00
St-Cé-aire	" couvent.	(Sous contr. et indépend.)	52,000	7,982	16 SS. Présentation	....	5	350 00
Ste-Marie-de-Monnoir.	" "	(Sous contr. et indépend.)	25,000	4,538	11 SS. Présentation.	....	4	1,000 00
Ste-Angèle	Modèle mixte..	Sous contrôle.	2 000	362		....	1	225 00
Ste-Hilaire	" couvent.	(Sous contr et indépend.)	10,000	2,567	6 SS. SS. NN. J.-M	....	1	120 00
SAGUENAY.								
Tadoussac	Acad. garçons..	Sous contrôle..	3,400	550		1	1	550 00
Bergeronnes	Modèle mixte...	" "	1,500	350		1	...	350 00
Les Sept Iles (St-Joseph)	" "	" "	2,500	200	2 SS. Filles de Jésus.	....	....	200 00
Mille-Vaches	" "	" "	1,000	325		...	1	175 00
Pointe-aux-Esquimaux...	" couvent.	(Sous contr. et indépend.)	6,000	1,381	5 SS. Filles de Jésus	...	....	245 00
Rivière-Ste-Marguerite..	" mixte. .	Sous contrôle.	2,500	275		....	2	275 00
ST-HYACINTHE.								
St-Hyacinthe(Pensionnat du Sacré-Cœur).	Acad. garçons..	Indépendante.	75,000	20,000	15 Frs Sacré-Cœur..	....	....	....
St-Hyacinthe (Acad. Girouard)	" "	Sous contrôle.	50,000	3,775	14 " " ..	....	....	3,775 00
St-Hyacinthe, (N.-D.-de-Lorette)	" couvent..	(Sous contr. et indépend.)..	12,500	4,927	10 SS. Présentation.	....	1	370 00
St-Charles	Modèle mixte...	Sous contrôle.	14,800	1,376	2 " "	....	....	450 00
St-Denis	" couvent.	(Sous contr. et indépend.)..	17,000	3,455	7 SS. Congrégation.	...	....	300 00
St-Denis.	" garçons.	(Sous contr. et indépend.) .	10,000	6,700	8 Clercs St-Viateur.	. ..	....	600 00
St-Hyacinthe (Acad. Prince)	" couvent.	Sous contrôle.	35,000	2 050	10 SS. Présentation.	..	2	2,050 00
St-Hyacinthe (Ecole St-Joseph).	" mixte. .	Indépendante.	18,000	3,306	7 SS. St-Joseph....	...	....	....
Ste-Madeleine	" " . .	Sous contrôle.	2,500	400	3 " "	.	....	400 00
Salvail.	" " ..	" "	5,000	450	3 " "	....	....	450 00
Village de la Providence.	" " ...	" "	5,000	550	5 " "	....	. ..	550 00

et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1911-12.—*Suite.*

ÉLÈVES.							RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1911-12.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cour modèle.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours académique.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours académique.	État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	
												$ cts
....	....	60	8	...	6	....	Excellent. . . .	Très bon. . . .	Oui	Oui . . .	Excellent. . . .	59 80
....	....	32	15	....	17	....	"	Excellent. . . .	"	" . . .	"	59 80
....	....	28	28	..	21	....	Très bon. . . .	Très bon. . . .	"	"	Très bonne. . .	59 80
												687 70
24	26	324	60	6	...	....						89 70
7	33	263	38	8	...	...						89 70
5	10	211	29	13	...	....						89 70
....	....	28	16	....	...	...						59 80
3	13	108	22	...	....	...						59 80
												388 70
....	....	111	27	8	...	.						89 70
....	....	41	18	...	..	..						59 80
....	...	80	15	...	9	...						59 80
....	...	26	14	....	....	....						59 80
...	...	116	12	....	..	....						59 80
....	....	76	8	....	....	....						59 80
												388 70
2	2	212	99	98	....	...						89 70
....	....	539	62	10	....	..						89 70
4	4	267	36	14	..	...						89 70
....	....	68	7	..	....	....						59 80
3	2	132	16	...	.	....						59 80
2	12	150	36	..	...	....						59 80
....	....	503	56	....	...	....						59 80
....	...	142	39	....	....	....						59 80
....	....	116	14	....	....	....						59 80
....	...	112	12	....	....	....						59 0
....	..	175	18	....	...	....						59 80
												747 50

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques. Instituteurs.	Laïques. Institutrices.	Traitement accordé par la municipalité.
ST-JEAN.			$	$				$ cts
St-Jean	Acad. garçons.	Sous contrôle.	41,000	4,150		6	3	4,150 00
St-Jean	" couvent	(Sous contr. et indépend.)	40,000	6,181	16 SS. Congrégation		1	750 00
Lacolle	Modèle mixte	Sous contrôle.	700	550		1	1	550 00
Ste-Marguerite-de-Blairfindie	" "	" "	3,500	425		1		425 00
St-Paul-de-l'Isle-aux-Noix	" "	" "	1,100	450		1	1	450 00
ST-MAURICE.								
Yamachiche	Acad. couvent	(Sous contr. et indépend.)	50,000	8,303	10 SS. Congrégation			300 00
Yamachiche	" garçons.	Sous contrôle.	12,000	1,000	5 Frs Ecoles Chrét.			1,000 00
Pointe-du-Lac No 1	Modèle couvent	Indépendante.	7,000	2,400	5 SS. G. de la Croix			
Pointe-du-Lac No 1	" mixte.	Sous contrôle.	3,000	200			2	200 00
St-Bernabé	" couvent.	Indépendante.	12,000	2,809	4 SS. l'Assomption.		1	300 00
St-Bernabé	" mixte	Sous contrôle.	1,800	300	2 " "		1	300 00
Shawinigan (paroisse)	" "	" "	3,500	1,050	4 SS. Filles de Jésus			600 00
SHEFFORD.								
Granby, village	Acad. couvent	(Sous contr. et indépend.)	24,000	4,009	18 SS. Présentation.			800 00
Granby, village	" garçons	(Sous contr. et indépend.)						
Roxton-Falls	" "	Sous contrôle.	5,000	889	3 Frs Maristes			850 00
Waterloo	" couvent	Indépendante.	25,000	6,750	10 SS. SS. NN. J.-M.			
Ely-Sud	Modèle mixte	Sous contrôle.	5,000	880	5 SS. Sacré-Cœur J.			500 00
Roxton-Falls	" couvent.	(Sous contr. et indépend.)	25,400	3,428	11 SS. Présentation.			220 00
Ste-Pudentienne	" mixte	Sous contrôle.	3,500	496	5 SS. St-Joseph			400 00
Waterloo	" garçons.	" "	10,000	780	3 Frs Maristes			780 00
SHERBROOKE.								
Sherbrooke	Acad. couvent	Indépendante.	115,000	14,520	31 SS. Congrégation		2	3,896 00
Sherbrooke, Acad. St-Patrick	" garçons	Sous contrôle.	10,000	2,116	3 Frs Présentation			1,838 60
Sherbrooke, Ecole du Quart. Sud	Modèle garçons.	" "	40,000	4,700	18 Frs Sacré-Cœur			4,500 00
Sherbrooke, Ecole du Quart. Est	" "	" "	15,000	2,450	9 " "			2,450 00
Sherbrooke-Est	" filles	" "	8,000	1,075	6 SS. Congrégation			1,075 00
Sherbrooke-Centre	" "	" "	93,000	1,425	7 " "			1,425 00
SOULANGES.								
Coteau-du-Lac-St-Ignace	Modèle garçons.	Sous contrôle.	1,800	1,074		1	1	400 00
Coteau-Landing	" mixte	" "	3,000	808		1	1	525 00

et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1911-12.—*Suite.*

ÉLÈVES.							RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours académique	D'après le rap de l'inspect. Dans le cours modèle	D'après le rap de l'inspect. Dans le cours académique.	État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1911-12.
												$ cts
...	...	398	25	20	25	20	Excellent. ...	Excellent. ...	Oui	Oui ...	Excellente....	89 70
3	9	464	60	14	...	..	... ...	... ...	... ...	... ...	... ...	89 70
...	...	75	8	...	2	....	Très bon.... ...	Excellent.	Oui	Oui .. .	Excellente...	59 80
....	...	29	10	..	10	..	Excellent.	"	"	" ...	" ...	59 80
....	....	77	8	....	8	...	"	"	" .	"	" ..	59 80
												358 80
4	66	177	52	7	.	....	... ...	... ...	....	... ...	... ...	89 70
....	19	193	43	6	53	7	Très bon.. ...	Excellent. . ..	Oui	Oui	Excellente...	89 70
...	....	56	6	...	...	....	... ...	... .	... ...	... ...	... ...	59 80
...	....	71	6	..	6	...	Excellent. ...	Excellent. ...	Oui ...	Oui	Excellente...	59 80
1	28	117	25	...	...	...	... ...	... ...	.... .	... ...	... ...	59 80
...	....	113	8	. .	8	...	Très bon.. ...	Excellent. ...	Oui	Oui	Très bonne...	59 80
....	....	183	26	...	26	...	"	Très bon.....	"	"	" ...	59 80
												478 40
2	2	457	28	2	...	..	... .	... ...	... ...	... ...	... ...	59 80
....	...	....	...	....	16	.	... ...	... ...	...	... ...	... .	59 80
...	....	105	19	4	12	..	Très bon.. ...	Très bon... ...	Oui	Oui ...	Excellente...	89 70
1	3	105	22	11	...	...	... ...	... .	... ...	... ...	... ...	89 70
....	6	147	28	...	28	...	Très bon.. . .	Excellent.....	Oui	Oui ...	Excellente ..	59 80
5	6	171	30	4	...	...	... ...	... ...	... ..	... ...	... ...	59 80
....	.	123	8	...	7	....	Très bon.. .	Excellent. ..	Oui ..	Oui	Excellente....	59 80
...	....	126	15	...	15	.	"	"	"	"	"	59 80
												538 20
24	25	449	51	69	...	...	....	... ...	... ..	. .....	....	89 70
....	...	101	10	9	20	9	Excellent..	Excellent.	Oui	Oui	Excellente ..	89 70
...	....	753	50	...	50	.	" . .	"	" ...	' ...	"	59 80
..	..	376	18	....	18	...	"	"	"	"	"	59 80
....	....	340	40	....	35	....	" . .	"	" .. .	" ...	"	59 80
.. ..	..	379	27	....	27	...	"	"	"	" ..	"	59 80
												418 60
...	...	45	6	....	6	.	Très bon.....	Excellent.....	Oui ...	Oui	Excellente ..	59 80
...	...	79	8	....	8	....	Excellent. .. .	"	"	"	"	59 80

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques.		Traitement accordé par la municipalité.
						Instituteurs.	Institutrices.	
SOULANGES.—*Suite.*			$	$				$ cts.
Coteau-Station	Modèle mixte.	Sous contrôle.	3,000	800			3	800 00
Ruisseau	" "	" "	2,600	1,072			2	350 00
Rivière-Beaudette	" "	" "	1,800	685		1	1	500 00
St-Clet	" "	" "	2,500	1,112		1	1	400 00
St-Dominique-des-Cèdres	" "	" "	1,200	225			1	225 00
St-Laurent-des-Cèdres	" garçons.	" "	7,000	500		1	1	500 00
St-Laurent-des-Cèdres	" couvent.	(Sous contr. et indépend).	13,000	3,000	8 SS. Congrégation			200 00
St-Polycarpe	" "	(Sous contr. et indépend.)	13,100	4,120	10 SS. Ste-Anne			300 00
St-Polycarpe	" garçons.	Sous contrôle.	4,000	987		1	1	415 00
St-Zotique	" mixte	" "	2,500	753			2	290 00
STANSTEAD.								
Coaticook	Acad. couvent.	Sous contr. et indépend.	60,000	13,990	33 SS. Présentation.		2	600 00
Coaticook	" garçons.	Sous contrôle.	15,000	2,000	6 Frs Sacré-Cœur			1,650 00
Stanstead	" couvent.	Indépendante.	105,000	12,476	23 Rel. Ursulines			
Stanstead	" garçons.	Sous contrôle.	5,900	2,487	4 Frs Sacré-Cœur			975 00
Magog	Modèle couvent.	" "	7,000	1,050	7 SS. Ste-Croix		1	1,050 00
Magog	" garçons.	" "	6,000	1,950	7 Frs Sacré-Cœur			1,900 00
St-Herménégilde	" mixte	" "	2,000	470			2	420 00
Ste-Suzanne-de-Barnston	" "	Sous contr. et indépend.	3,000	344	4 SS. Présentation			200 00
Stanstead	" couvent.	Sous contrôle.	60,000	288	4 Rel. Ursulines			238 00
TEMISCAMINGUE.								
Ville-Marie (N.-D.-de-Lourdes)	Modèle couvent.	Sous contr. et indépend.	28,000	5,235	7 SS. de la Croix			500 00
TEMISCOUATA.								
Cacouna	Acad. couvent.	Indépendante.	7,800	1,640	6 SS. de la Charité.			150 00
Fraserville	" "	Sous contr. et indépend.	33,000	8,660	12 SS. Bon-Pasteur.		5	600 00
Fraserville	" garçons.	Sous contrôle.	27,400	4,086	13 Frs Inst. Chrét.			4,086 00
Trois Pistoles	" "	" "	4,000	400		1		400 00
Cacouna	Modèle "	" "	1,050	606			2	250 00
Ile-Verte	" "	" "	1,500	150			1	150 00
Ile-Verte	" filles	" "		140			1	140 00
Notre-Dame-du-Lac	" couvent.	Indépendante.	16,000	2,000	5 SS. Filles de Jésus			
Notre-Dame-du-Portage	" mixte	Sous contrôle.	1,050	130			1	135 00
St-Arsène	" "	" "	1,500	215			2	220 00
St-Eloi	" "	" "	600	230			2	230 00
St-Jean-de-Dieu	" "	" "	1,000	200			2	200 00
St-Mathias-de-Cabano	" "	" "	7,000	865	4 SS. du Rosaire.		2	865 00
Trois-Pistoles	" couvent.	Indépendante	30,000	5,714	6 SS. Jésus-Marie			

t des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1911-12.—*Suite.*

ÉLÈVES.							RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1911-12.
Recevant l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total de élèves.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours modèle	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours académique.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours académique.	État de la maison.	Etat du mobilier	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	
												$ cts.
...	....	128	13	.. .	16	....	Excellent.	Excellent.	Oui	Oui ..	Excellente ..	59 80
.	...	72	9	..	16	...	"	"	" . .	"	" ..	59 80
...	..	86	14	....	14	....	Médiocre... ...	"	"	" .	Très bonne .	59 80
...	....	99	24	...	24	....	Excellent.	"	"	"	Excellente .	59 80
...	....	63	16	....	18	....	"	"	"	"	" ..	59 80
...	.. .	62	12	...	12	..	"	" ...	"	"	" .	59 80
3	.. .	140	40	.	..	. ..	....	....	....	.....	....	59 80
2	3	144	6	...	....	....	....	....	....	.....	....	59 80
7	....	74	18	..	9	....	Excellent. ...	Excellent.	Oui	Oui	Excellente ..	59 80
...	. .	72	19	....	10	....	Très bon.....	Très bon.	"	"	" ..	59 80
												777 40
7	12	480	41	12	...	....	....	....	.....	.....	....	89 70
...	....	171	25	15	25	15	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Très bonne...	89 70
5	....	96	23	32	...	....	....	....	....	....	....	89 70
...	...	99	21	11	21	6	Excellent. .. .	Excellent.....	Oui ...	Oui	Très bonne.	89 70
...	....	280	33	...	33	....	Très bon..	"	"	" ...	" ...	59 80
...	...	325	40	...	45	....	"	"	"	"	" . .	59 80
...	....	76	13	. .	13	....	Excellent. ...	" ...	"	" ...	Excellente....	59 80
2	10	101	12	...	9	....	Très bon.....	Très bon	"	" ...	Très bonne...	59 80
...	....	86	12	....	11	. .	Excellent.	Excellent.. ...	"	"	" ...	59 80
												657 80
4	....	141	19	5	....	....	....	....	....	....	... ...	59 80
												59 80
...	1	42	14	6	....	....	....	.....	....	... ...	.. . .	89 70
3	4	310	50	57	..	....	....	....	. ...	.....	.....	89 70
...	.	527	55	20	46	32	Excellent. . ..	Excellent.	Oui . .	Oui	Excellente..	89 70
...		40	33	7	27	6	Bon.	Bon	"	"	Très bonne...	89 70
...	....	43	10	....	11	....	Très bon.....	Excellent.. ...	"	"	Excellente....	59 80
...	....	45	27	....	27	....	Excellent.	"	" . .	"	" . . .	59 80
...	....	32	23	....	23	....	"	" ...	"	" .	"	59 80
4	10	70	20	...	...	...	....	....	.....	.....	....	59 80
...	....	51	9	...	16	...	Excellent.... ..	Excellent.....	Oui	Oui ..	Excellente .	59 80
...	....	87	22	....	21	....	Très bon... .	Très bon.....	"	"	Très bonne. .	59 80
...	....	58	11	....	11	....	" ...	" ...	"	"	" . .	59 80
...	....	90	7	....	8	..	Bon ...	Bon	"	"	" ..	59 80
...	....	351	18	...	16	. .	Excellent. ..	Très bon	" ...	"	" ..	59 80
4	4	111	43	...	....	....	....	....	....	.....	....	59 80
												956 80

Résumé des rapports des collèges classiques, des académie

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques.		Traitement accordé par la municipalité.
						Instituteurs.	Institutrices.	
TERREBONNE.			$	$				$ ct
St-Jérôme	Acad. couvent.	(Sous contr. et indépend.)	75,000	11,448	32 SS. Ste-Anne	....	....	1,800 00
St-Jérôme	" garçons.	Sous contrôle.	30,000	10,900	12 Frs Ecoles Chrét.	....	....	3,650 00
Ste-Thérèse	" convent.	(Sous contr. et indépend.)	16,000	7,270	10 SS. Congrégation	...	..	500 00
Terrebonne	" "	(Sous contr et indépend.)	21,500	4,517	8 SS. Congrégation.	...	...	400 00
Terrebonne	" garçons.	(Sous contr. et indépend.)	35,400	10,590	12 Clercs St-Viateur.	....	...	1,050 00
Ste-Adèle	Modèle mixte...	Sous contrôle.	3,000	500	5 SS. Providence...	...	....	390 00
Ste-Agathe-des-Monts	" couvent.	Indépendante.	20,000	1,543	4 SS. de la Sagesse.	....	1	... ..
Ste-Agathe-des-Monts	" garçons..	Sous contrôle.	5,500	1,800	5 Frs Sacré-Cœur	....	....	1,500 00
Ste-Anne-des-Plaines	" " ..	" "	5,000	500	... ...	1	....	500 00
Ste-Anne-des-Plaines	" couvent.	Indépendante.	20 000	1,501	7 SS. Ste-Anne....	....	. .	215 00
St-Jovite	Modèle garçons.	(Sous contr. et indépend.)	3,000	425	. ...	1	....	425 00
St-Jovite	" couvent.	Indépendante.	12,000	801	5 SS. de la Sagesse.	....	....	... .
Ste-Thérèse.	" garçons.	Sous contrôle.	8,200	2,139	4 Frs St-Gabriel. .	....	...	1,200 00
TROIS-RIVIERES.								
Trois-Rivières.	Acad. garçons.	Sous contrôle.	70,600	4,875	22 Frs Ecoles Chrét.	..	....	4,875 00
Trois-Rivières No 3	Modèle filles...	" "	13 400	1,050	7 Rel. Ursulines....	....	....	1,050 00
Trois-Rivières No 4.	" "	" "	....	900	6 Rel. Ursulines ..	...	....	900 00
VAUDREUIL.								
Dorion	Modèle mixte...	Sous contrôle.	2,500	550	... ...	1	1	550 00
Rigaud.	" couvent.	Indépendante.	22,000	3,700	15 SS. Ste-Anne....	..	. .	400 00
Vaudreuil	" "	(Sous contr. et indépend.)	6,700	3,263	9 SS. Ste-Anne....	...	....	260 00
Vaudreuil	" garçons.	Sous contrôle.	6,000	660	. ...	1	1	650 00
VERCHERES.								
Varennes	Acad. couvent .	(Sous contr. et indépend.)	16,262	3,862	6 SS. Ste-Croix....	...	1	461 50
Varennes	" garçons..	(Sous contr. et indépend.)	45,000	10,072	11 Frs Ecoles Chrét.	...	....	661 50
Belœil	Modèle couvent.	(Sous contr. et indépend.)	16,000	4,787	8 SS. SS NN. J.-M.	....	...	160 00
Contrecœur.	" mixte...	Sous contrôle.	2,200	953	6 SS. SS. NN. J.-M.	....	...	650 00
St-Antoine	" "	" "	6,000	945	5 SS. St-Joseph....	....	....	550 00
Ste-Julie.	" "	" "	2,500	662	... .	..	2	450 00
St-Marc	" "	" "	2,000	535	....	1	1	535 00
Verchères	" couvent.	(Sous contr. et indépend.)	17,550	3,880	8 SS. SS. NN. J.-M.	..	....	300 00

des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1911-12.—*Suite.*

ÉLÈVES.							ENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1911-12.
Recevant l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'instit. Dans le cours académique.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours modèle.	D'après le rap. de l'inspect. Dans le cours académique.	Etat de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	
10	14	493	61	10	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	89 70
..	3	350	116	24	115	24	Excellent	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente....	89 70
5	...	279	24	9	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	89 70
3	70	245	20	6	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	89 70
..	..	353	61	16	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	89 70
..	...	133	10	...	10	....	Très bon.....	Très bon	Oui	Oui	Très bonne..	59 80
3	3	138	22	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	59 80
..	....	256	18	..	18	...	Excellent. ..	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente....	59 80
..	....	87	13	..	13	...	"	Très bon.....	"	"	Très bonne...	59 80
5	14	60	17	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	59 80
..	...	35	12	....	11	....	Bon	Très bon....	Oui	Oui	Très bonne...	59 80
1	3	74	14	....	....	...	.....	.....	.....	.....	.....	59 80
..	....	208	16	....	15	....	Excellent... ..	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente....	59 80
												926 90
3	21	420	110	46	110	46	Excellent.	Excellent. . ..	Oui	Oui	Excellente....	89 70
..	...	366	14	....	14	...	"	"	"	" ...	" .	59 80
..	....	225	10	....	8	..	"	"	"	"	" ...	59 80
												209 30
..	....	66	6	....	6	....	Excellent.....	Excellent.....	Oui	Oui	Excellente....	59 80
3	14	104	34	...	...	...	.....	.....	.....	.....	.....	59 80
...	...	100	11	...	...	....	.....	.....	.....	.....	.....	59 80
...	....	79	10	...	10	..	Excellent	Excellent... ...	Oui	Oui	Excellente....	59 80
												239 20
3	7	133	28	10	...	....	.....	.....	.....	.....	.....	89 70
2	4	193	73	18	..	.	.....	.....	.....	. ....	.....	89 70
2	2	133	27	...	....	...	.....	.....	.....	.....	.....	59 80
...	....	187	26	..	26	...	Excellent.....	Excellent... ...	Oui	Oui	Excellente....	59 80
..	....	130	17	....	15	...	Très bon. ..	"	"	"	" ...	59 80
...	..	86	8	...	7	....	"	Très bon.	"	"	" ...	59 80
...	....	81	12	....	12	....	Mauvais.. . .	Mauvais.. .	"	"	Très bonne. .	59 80
2	9	173	13	5	..	..	.....	.....	.....	.....	.....	59 80
												538 20

Résumé des rapports des collèges classiques, des académie

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'institution.		PERSONNEL ENSEIGNANT.			
			Valeur des propriétés immobilières.	Dépenses de l'année.	Religieux et religieuses.	Laïques. Instituteurs.	Laïques. Institutrices.	Traitement accordé par la municipalité.
WOLFE.								
D'Israéli	Modèle mixte	(Sous contr. et indépend.).	12,000	4,700	10 SS. SS. NN. J.-M.			650 c
St-Camille	" "	Sous contrôle.	3,500	398	2 SS. l'Assomption.			300 c
Weedon-Centre	" "	" "	5,000	3,798	6 SS. Présentation			750 c
Wotton	" couvent.	Indépendante.	8,950	2,166	4 SS. l'Assomption.			
YAMASKA.								
St-François-du-Lac	Acad. couvent	Indépendante.	19,500	4,000	6 SS. G. de la Croix		1	
Baie-du-Febvre	Modèle garçons.	Sous contrôle.	10,125	2,227	4 Frs Ecoles Chrét.			900 c
Baie-du-Febvre	" couvent.	Indépendante.	11,275	2,475	4 SS. l'Assomption.			200 c
Pierreville, St-Thomas	" "	"	11,450	3,398	5 " "			230 c
St-David	" "	(Sous contr. et indépend.)	11,500	2 436	9 SS. Présentation		2	500 c
St-Guillaume-d'Upton	" "	Indépendante.	18,600	4,744	6 SS. l'Assomption.			550 c
St-Michel	" "	"	12,000	2,976	8 " "			250 c

t des écoles modèles catholiques subventionnées. — Année 1911-12. — *Suite*

ÉLÈVES.							RENSEIGNEMENTS PRIS DES BULLETINS D'INSPECTION.					Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1911-12.
Recevant la pension et l'instruction gratuitement.	Recevant l'instruction gratuitement.	Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		D'après le rap. de l'inspect.		État de la maison.	État du mobilier.	Le titulaire est-il compétent ?	Y a-t-il progrès ?	Note générale de l'école.	
			Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.						
2	8	290	31						Oui			59 80
		76	11		9		Excellent	Excellent	Oui	Oui	Excellente	59 80
		228	19		20		"	"	"	"	"	59 80
1	26	74	15									59 80
												239 20
4	8	140	31	13								89 70
		75	9		9		Excellent	Excellent	Oui	Oui	Excellente	59 80
1	4	46	17									59 80
5	6	107	26									59 80
1	2	214	19									59 80
3	6	139	51									59 80
2	8	77	22									59 80
												448 50
												46,494 50

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

UNIVERSITÉS ET COLLÈGES AFFILIÉS

Universités, Collèges affiliés et Ecoles normales.	Subvention du gouvernement.	Revenus annuels.	Dépenses annuelles.	Montant total des dotations.	Valeur des édifices et des propriétés foncières.	Nombre de volumes de la bibliothèque.	Nombre des diplômes accordés.
Université McGill	3,000	770,839	850,721	6,575,022	7,074,326	174,791	241
Université et Collège Bishop	1,200	24,605	26,215	251,408	193,522	11,000	18
"Stanstead Wesleyan College"							
Collège Macdonald, (école normale du)							

PROTESTANTE.—ANNÉE 1911-12.

ET ÉCOLE NORMALE.

FACULTÉS.	Nombre d'années dont se compose le cours d'études.	Nombre de semaines durant l'année scolaire	Nombre de professeurs et de conférenciers.	Nombre d'étudiants immatriculés.	Nombre d'élèves (garçons).	Nombre d'élèves (filles).	Nombre total d'élèves.	Nombre des élèves gradués.	Nombre de degrés octroyés.	Nombre de boursiers.	Montant total annuel des bourses.	Nombre d'élèves exempts d'une partie de la rétribution.
Arts	4	32	45	176	321	135	456	73	....	.....	. .	...
Médecine	5	36	105	76	338	.....	338	49	...	....	.	....
Droit	3	32	13	27	61	1	62	15	...	. ...	. ...	....
Sciences	4	36	73	173	545	.....	545	104	....	. ..	.....	....
Totaux	... ...	.....	236	452	1,265	136	1,401	241	...	... .	.....	....
Arts	4	36	8	9	25	9	34	7	17	17	905	1
Théologie	3	36	3	6	31	.....	31	8	28	28	4,940	1
"Juniors"	.....	.....	....	.. .	.....	....	.....	...	....	.....	... ..	....
Totaux	.....	.....	11	15	56	9	65	15	45	45	5,845	2
Arts	.....	.....	17	135	4	156	160	135	10	... ..	..	....
.....	.....	.. ..	....	....	.....	.....	.....	...	....	.....	....	....

ÉCOLE SUPÉRIEURE

"HIGH SCHOOLS" ET ÉCOLES SPÉCIALES

NOMS DES LOCALITÉS.	RECETTES.					DÉPENSES.		
	Des commissaires ou syndics.	De l'éducation supérieure, 1910-1911.	Rétribution mensuelle.	D'autres sources.	Revenus annuels.	Traitements des professeurs.	Divers.	Totaux.
Montréal	25,716	1,185	21,477	.....	48,378	41,732	6,646	48,378
Québec	.....	1,285	3,474	4,201	8,960	7,106	2,282	9,388
École Technique de Montréal	28,385	.....	6,985	.....	35,370	28,342	7,028	35,370
"High School" des filles Montréal	13,564	.....	16,174	.....	29,738	24,430	5,308	29,738
" " Québec.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ecole du Stanstead Weslyan Collège	1,312	600	28,290	4,582	34,784	14,871	20,654	25,525
Totaux	68,977	3,070	76,400	8,783	157,230	116,481	41,918	158,309

ACADÉMIES

Aylmer	2,373	203	452	37	3,065	2,000	1,065	3,065
Bedford	1,722	326	327	60	2,435	1,523	912	2,435
Buckingham	2,650	394	356	549	3,949	2,510	1,317	3,827
Coaticook	2,816	419	1,414	310	4,959	3,150	1,809	4,959
Cookshire	1 890	430	871	368	3,559	2,042	1,247	3,289
Cowansville	2,800	325	.....	492	3,617	2,332	1,321	3,653
Danville	1,867	348	630	706	3,552	2,337	1,214	3,551
Durham	.....	250	11,399	495	12,444	3,070	9,136	12,206
Gault	1,493	615	893	2,706	5,707	3,648	2,061	5,707
Granby	5,236	649	1,049	7,017	13,951	4,300	9,275	13,575
Huntingdon	3,677	465	1,689	80	5,911	4,005	1,219	5,223
Inverness	1,235	348	659	.....	2,242	1,526	716	2,242
Knowlton	2,891	348	637	566	4,442	2,244	2,199	4,442
Lachine	12,821	418	1,733	4,946	19,918	9,347	10,571	19,918
Lachute	4,048	465	2,090	832	7,435	4,320	3,115	7,435
Lennoxville	3,410	325	206	12,027	15,968	2,225	11,636	13,861
Macdonald	600	.....	130	.....	730	5,000	650	5,650
New Carlisle	540	100	100	.....	740	550	104	654
North Hatley	2,713	419	74	468	3,674	1,745	1,941	3,686
Ormstown	2,400	743	806	1,142	5,091	2,640	2,454	5,094
Shawville	1,314	444	446	2,830	5,034	1,895	3,086	4,981
Sherbrooke	8,615	465	1,370	139	10,589	7,073	3,057	10,130
Strathcona	874	423	1,345	7,912	10,554	4,518	3,248	7,766
Sutton	1,411	404	497	8	2,320	1,690	586	2,276
St-François	2,207	625	1,115	316	4,283	3,175	969	4,144
St-Jean	2,114	280	555	364	3,313	1,950	1,335	3,285
St-Lambert	6,186	349	1,278	1,687	9,500	3,605	3,791	7,396
Verdun	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Pas	Rapport
Waterloo	3,101	2,180	276	.....	5,557	2,375	2,937	5,312
Waterville	1,898	326	699	359	3,282	2,546	724	3,270
Westmount	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux	74,902	1,3086	33,096	46,416	167,500	89,339	83,695	173,034

PROTESTANTE.—ANNEE.—1911-12.—*Suite.*

"HIGH SCHOOLS" ET ÉCOLES SPÉCIALES.

Professeurs.				Elèves.								
	Principaux.											
Nombre de professeurs.	Traitement.	Diplômes.	Bureau d'examinateurs.	Cours élémentaire.	Cours modèle.	Cours académique.	Protestants.	Catholiques.	Agés de moins de 16 ans.	Agés de plus de 16 ans.	Nombre total des élèves.	Nombre de jours pendant lesquels l'école a été ouverte.
32	2,400	A.	McG.	228	121	361	687	23	561	149	710	189
7	1,300	A.	"	37	28	43	98	10	79	29	108	185
29	2,400	A.	C. B.	.....	269	271	537	3	405	135	540	189
27	1,400	A.	McG.	221	129	216	552	14	494	72	566	189
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
15	3 000	A.	C. B.	66	70	77	209	4	129	84	213	193
110	2,100	.....	.....	552	617	968	2,083	54	1,668	469	2,137	189

ACADEMIES.

4	950	A.	McD.	110	61	15	180	6	175	11	186	188
4	675	A.	McG.	56	35	22	109	4	108	5	113	191
5	900	A.	McG.	81	43	25	138	11	126	23	149	192
6	1,300	A.	McG.	111	71	35	211	6	182	35	217	188
4	1,100	A.	C. B.	71	36	31	132	6	127	11	138	184
4	1,100	A.	C. B.	67	60	29	152	4	139	17	156	185
5	900	A.	McG.	39	61	27	127	.....	107	20	127	187
10	780	A.	.....	1	17	20	38	.....	30	8	38	180
8	1,400	A.	McG.	192	30	20	197	45	224	18	242	192
7	1,700	A.	McG.	116	57	31	197	7	179	25	204	184
8	1,500	A.	McG.	112	89	60	249	12	208	53	261	184
3	900	A.	McG.	16	42	31	83	6	69	20	89	184
4	1,300	A.	C. B.	51	21	38	109	1	102	8	110	188
20	1,600	A.	C. B.	590	83	21	691	3	691	3	694	186
8	1,500	A.	McG.	136	85	45	260	6	204	62	266	186
5	800	A.	C. B.	86	47	33	163	3	142	24	166	186
5	1,500	A.	C. B.	70	59	31	144	16	142	18	160	183
2	350	M.	C. B.	8	15	15	38	.....	38	.....	38	181
4	750	A.	C. B.	70	21	15	105	1	87	19	106	189
5	1,100	A.	McG.	63	57	32	146	12	139	19	158	190
4	820	A.	.....	.....	67	18	85	.....	85	.....	85	185
14	1,500	A.	.....	221	109	50	369	11	335	45	380	183
8	1,200	A.	McG.	241	109	24	374	.....	360	14	374	190
4	800	A.	C. B.	73	43	29	145	.....	119	26	145	183
6	1,200	A.	McG.	99	50	32	178	3	172	9	181	180
4	800	A.	C. B.	91	19	6	87	29	111	5	116	190
7	1,300	A.	C. B.	165	97	23	282	3	285	.....	285	190
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
5	1,000	A.	.....	67	40	31	134	4	114	24	138	189
5	800	A.	McG.	127	32	16	167	8	158	17	175	181
26	2,100	A.	McG.	993	537	198	1,714	14	1,590	138	1,728	200
204	1,120	.....	.....	4,129	2,093	1,003	7,004	221	6,548	677	7,225	187

EDUCATION SUPÉRIEURE

" HIGH SCHOOLS " ET ÉCOLES SPECIALES.—*Suite.*

NOMS DES LOCALITÉS.	Elèves des cours modèle et académique						
	Dictées.	Grammaire anglaise et analyse logique.	Composition anglaise.	Littérature anglaise.	Géographie.	Histoire sainte.	Histoire ancienne.
Montréal	482	430	482	482	348	121	54
Québec	28	71	71	71	59	26	.....
École technique, Montréal.	540	540	540	540	540	.....	.....
" High School " des filles, Montréal	345	345	345	216	380	129	65
" High School " des filles, Québec	82	82	86	86	62	62	7
Ecole du " Stanstead Wesleyan College "	118	118	147	147	70	67	67
Totaux	1,595	1,586	1,671	1,542	1,459	405	193

ACADEMIES.—*Suite.*

Aymer	171	103	103	103	103	123	.....
Bedford	57	49	56	56	43	33	14
Buckingham	58	58	68	68	43	40	.....
Coaticook	96	106	106	82	79	71	18
Cookshire	67	62	67	67	36	36	9
Cowansville	85	85	85	89	66	55	6
Danville	67	61	67	88	88	61	.....
Dunham, L. C	36	36	36	25	17	37	.....
Gault	36	44	49	49	30	28	7
Granby	80	80	88	88	88	57	10
Huntingdon	125	125	125	125	138	72	25
Inverness	70	70	73	73	73	39	.....
Knowlton	69	67	69	69	41	31	12
Lachine	103	103	104	104	92	80	9
Lachute	122	122	130	130	130	85	.....
Lennoxville	80	73	80	80	80	47	.....
Macdonald	86	86	89	89	89	81	.....
New-Carlisle	45	45	45	45	45	64	.....
Hatley-Nord	33	33	14	36	32	21	8
Ormstown	85	85	28	89	72	56	15
Shawville	85	85	85	85	72	67	5
Sherbrooke	159	159	159	159	154	34	.....
Strathcona	133	131	133	133	111	109	.....
Sutton	66	66	29	72	54	43	17
St-François	78	78	82	82	61	50	7
St-Jean	25	25	25	25	20	14	2
St-Lambert	117	117	120	120	110	97	4
Verdun	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Waterloo	67	67	31	71	56	39	16
Waterville	49	46	46	46	33	33	4
Westmount	679	679	679	715	715	517	65
Totaux	3,029	2,946	2,871	3,063	2,771	2,120	253

PROTESTANTE.—ANNÉE 1911–12.—*Suite.*

"HIGH SCHOOLS" ET ÉCOLES SPÉCIALES.—*Suite.*

étudiant les principales matières du cours d'études.

Histoire du Canada.	Histoire d'Angleterre.	Arithmétique.	Algèbre.	Géométrie.	Dessin.	Tenue de livre.	Langue française.	Allemand.	Latin.	Grec.	Physiologie et hygiène.	Sciences naturelles.
220	227	430	231	134	428	66	482	12	339	11	.....	482
23	59	59	71	58	2	40	69	24	44	.....	.....	.....
269	420	462	257	120	310	313	540	.....	24	....	.....	78
129	151	280	107	65	345	.....	345	42	265	3	.....	345
53	64	75	102	42	62	53	86	....	61	.....	40	11
55	101	103	75	76	82	..	141	5	35	3	22	22
749	1,022	1,409	843	495	1,229	472	1,663	83	768	17	62	938

ACADÉMIES.—*Suite.*

87	20	171	17	.....	103	....	103	.....	15	....	92	.....
43	26	43	22	22	43	...	57	.....	16	.....	27	22
47	25	55	40	25	68	.....	65	.....	38	... . ..	33	25
88	64	96	35	30	71	67	106	.....	35	.....	47	17
43	27	53	31	29	53	36	67	.....	29	.....	36	31
74	58	81	30	25	60	22	86	4	31	.....	34	26
56	54	75	27	27	61	54	88	....	29	.....	40	.....
21	24	34	17	10	23	.....	37	2	21	.....	13	18
21	25	36	19	19	36	17	49	.....	19	.....	20	19
45	53	70	16	31	57	53	86	.....	53	.....	40	31
107	107	125	73	73	40	14	145	.....	85	.....	37	35
48	46	58	31	31	42	.....	69	.....	42	.....	30	48
54	43	57	38	38	69	43	69	.... .	38	....	19	38
72	28	95	21	21	95	95	104	.....	29	.. . ..	83	21
79	81	103	45	45	103	103	130	.....	108	. . .	46	91
64	64	64	49	33	.....	.....	80	.....	19	.....	17	80
40	61	89	43	31	89	58	89	.....	52	.....	46	77
37	14	64	6	....	64	24	45	....	.....	.....	18	.....
11	18	25	13	13	21	.....	36	.....	9	.....	16	14
39	74	74	32	27	57	57	89	.....	39	.....	35	32
54	62	80	18	18	....	....	108	.....	7	.....	44	13
135	60	135	50	50	109	26	159	.....	30	.... .	109	149
125	16	16	24	24	.....	.....	133	.....	8	.....	98	24
30	55	55	29	29	....	.....	72	.....	40	... ..	20	.....
48	24	71	32	32	50	....	82	.. . ..	33	. .....	26	32
18	13	23	4	4	6	4	6	.....	5	.. ..	9	6
113	82	117	23	22	120	97	120	.... .	45	.....	64	22
.....	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.. ....	.....	.....
32	55	55	31	31	....	.....	71	.....	45	. . ....	23	15
27	28	46	22	16	49	42	49	.....	23	.....	26	16
614	416	679	198	198	97	14	714	20	283	. .....	371	665
2,272	1,723	2,745	1,066	954	1,586	826	3,124	26	1,226	.....	1,515	1,567

ÉCOLES MODÈLES

NOMS DES LOCALITÉS.	Recettes.				
	Des commissaires ou syndics.	Du fonds de l'éducation supérieure, 1911-12.	Rétributions mensuelles.	Provenant d'autres sources.	Revenus annuels.
	$	$	$	$	$
Aberdeen	13,559	607	457	2,086	16,709
Ayer's Cliff	680	243	329	30	1,282
Barnston	463	153	90	.....	706
Beebe	1,237	237	214	2,013	3,701
Bishop's Crossing	526	181	110	.....	817
Brownsburg	377	211	220	.....	808
Burry	3,570	203	324	5	4,192
Clarenceville	315	181	371	90	957
Como	427	153	108	336	1,024
Dixville	.....	.....	.....	.....	.....
Dunham	404	203	144	37	787
East Angus	1,394	237	219	70	1,920
Farnham	1,097	237	427	.....	1,761
Fort-Coulonge	740	153	67	109	1,069
Freleighsburg	588	237	117	.....	942
Gaspé	972	197	82	.....	1,251
Gould	400	209	80	.....	689
Hatley	530	284	247	2	1,063
Hemmingford	366	237	27	576	1,206
Hull	1,702	443	395	4,837	7,377
Kingsey	551	542	60	110	1,163
Kinnear's Mills	310	153	100	.....	563
Lacolle	425	153	137	50	765
Longueuil	5,597	310	340	122	6,369
Leeds	711	163	171	498	1,543
Lac-Mégantic	738	186	155	588	1,667
Magog	564	259	376	432	1,631
Mansonville	1,216	392	228	73	1,909
Maple Grove	175	186	200	57	618
Marbleton	533	186	264	.....	983
New Richmond	582	100	120	.....	802
Paspebia	582	138	150	300	1,170
Philipsburg	436	92	72	.....	600
Portneuf	199	116	117	.....	432
Quyon	.....	161	120	544	825
Rawdon	728	209	39	5	981
Royal George	4,421	146	808	6,723	12,098
St-André	394	163	226	.....	783
Sawyerville	747	386	365	1,190	2,688
Scotstown	2,237	534	300	1,361	4,432
South Durham	363	153	115	10	641
Stanbridge-Est	717	209	150	.....	1,076
Thetford Mines	514	433	296	910	2,153
Trois-Rivières	490	139	311	167	1,107
Ulverton	698	186	30	.....	914
Windsor-Mills	1,063	255	385	634	2,337
Totaux	54,238	10,646	9,663	23,965	98,512

PROTESTANTE– Année 1911–12.—*Suite.*

ECOLES MODÈLES.

Dépenses.			Professeurs.				Elèves.					
				Principaux.								
Traitement des professeurs.	Dépenses diverses.	Totaux.	Nombre de professeurs.	Traitements.	Taux	Ecole normale ou bureau d'examinateurs qui a délivré les brevets.	Cours élémentaire et modèle.	Protestants.	Catholiques.	Agés de moins de 16 ans.	Agés de plus de 16 ans.	Nombre de jours pendant lesquels l'école a été en activité.
$	$	$										
6,057	10,445	16,502	7	1,200	M.	McG.	174	169	5	174	..	185
700	199	879	2	400	M.	McD.	82	82	....	75	7	190
640	67	707	2	460	M.	C. B.	32	27	5	32	....	180
1,195	2,778	3,973	3	500	M.	McG.	117	117	...	116	1	186
624	193	817	2	400	M.	McD.	56	51	5	54	2	189
683	125	808	2	400	M.	C. B.	20	20	....	20	.....	182
1,200	2,992	4,192	4	450	M.	C. B.	123	112	11	117	6	185
825	167	992	2	550	M.	M. G.	52	30	22	45	7	188
800	102	902	2	500	M.	M. G.	37	33	4	37	....	188
.....	.....	.....	2	336	.....	.....	65	60	5	60	5	181
600	53	653	3	450	M.	M. G.	54	54	....	54	....	193
1,470	452	1,922	4	600	M.	M. G.	131	131	.....	122	9	188
1,125	540	1,665	3	550	M.	C. B	127	127	....	127	.....	191
650	672	1,322	2	450	A.	C. B.	38	38	.....	36	2	191
800	142	942	3	....	.....	...	50	48	2	50	....	192
882	326	1,208	3	425	M.	McD.	77	77	...	77	.....	181
535	154	689	2	500	A.	McG.	30	30	....	30	.....	181
860	204	1,064	3	450	A.	C. B.	60	60	....	55	5	189
970	237	1,207	2	750	M.	C. B.	70	66	4	42	28	186
3,424	2,145	5,569	7	1,200	A.	C. B.	245	240	5	243	2	190
650	453	1,103	2	400	M.	McG.	30	30	..	28	2	187
460	90	550	2	340	M.	C. B.	30	22	8	17	13	186
600	165	765	2	375	M.	McG.	34	34	..	32	2	187
2,060	3,520	5,580	4	900	M.	C. B.	152	152	..	150	2	192
1,186	262	1,448	2	300	M.	McD.	30	39	..	33	6	190
1,000	673	1,673	3	450	M.	McD.	80	78	2	61	19	174
1,422	395	1,817	4	500	M.	McG.	172	166	6	169	3	190
1,191	719	1,910	3	650	M.	McG.	44	44	....	44	....	188
498	131	629	2	360	M.	McG.	45	45	..	40	5	192
780	204	984	2	500	A.	.....	43	36	7	33	10	185
650	152	802	2	450	M.	McD.	63	63	..	61	2	192
775	395	1,170	2	500	M.	McD.	61	61	..	60	1	191
505	95	600	2	280	M.	McG.	56	53	3	55	1	161
400	32	432	2	400	M.	McD.	33	33	..	35	8	183
570	109	679	2	350	M.	McG.	42	41	1	39	4	186
650	332	982	2	400	M.	McD.	55	53	2	51	4	182
2,125	9,974	12,099	6	700	.....	.....	266	260	6	259	7	185
600	230	830	2	400	M.	McG.	51	51	.....	48	3	188
1,125	1,121	2,246	3	550	M.	McG.	92	78	14	90	2	178
1,591	2,095	3,686	4	400	F.	C. B.	83	83	....	81	2	186
513	128	641	2	315	M.	McD.	55	55	....	51	4	189
868	208	1,076	3	400	M.	.....	54	53	1	54	.....	184
1,628	436	2,064	4	750	A.	C. B.	64	64	....	64	...	185
650	448	1,098	2	350	M.	McG.	60	47	13	60	.....	188
700	214	914	2	450	M.	C. B.	34	34	...	34	...	185
1,460	785	2,245	3	900	M.	.....	71	71	...	71	...	187
48,697	45,359	94,056	129	512	.....	.....	3,449	3,318	131	3,276	173	186

ÉCOLES MODÈLES.—*Suite.*

NOMS DES LOCALITÉS.	Elèves des écoles modèles étudiant					
	Dictées.	Grammaire anglaise.	Composition anglaise.	Littérature anglaise.	Géographie.	Histoire sainte.
Aberdeen	127	127	127	127	127	174
Ayer's Cliff	76	76	29	29	56	56
Barnston	27	27	27	14	27	24
Beebe	110	73	96	61	110	110
Bishop's Crossing	32	32	32	32	32	53
Brownsburg	20	20	20	20	20	20
Bury	82	35	65	65	123	123
Clarenceville	47	32	27	22	37	52
Como	39	25	25	15	27	23
Dixville	26	26	26	26	26	26
Dunham	40	40	40	15	40	54
East Angus	117	117	117	117	117	117
Farnham	123	58	58	58	56	56
Fort-Coulonge	25	25	24	16	25	38
Frelighsburg	33	33	33	13	33	50
Gaspé	70	70	70	30	70	70
Gould	30	28	28	28	28	28
Hatley	39	39	39	39	56	60
Hemmingford	70	50	45	50	65	50
Hull	141	106	106	33	186	176
Kingsey	27	25	29	25	29	29
Kinnear's Mills	23	23	23	23	23	18
Lacolle	34	30	30	30	30	30
Longueuil	152	91	70	28	91	91
Leeds	39	38	42	38	42	39
Lac Mégantic	59	43	59	59	59	59
Magog	172	114	44	44	104	132
Mansonville	44	44	25	25	25	25
Maple Grove	45	45	45	45	45	45
Marbleton	32	22	28	28	28	28
New-Richmond	63	51	51	25	63	63
Paspébiac	61	47	31	40	40	56
Philipsburg	55	40	40	40	55	55
Portneuf	13	13	13	13	4	4
Quyon	30	30	.....	8	32	17
Rawdon	47	37	13	13	37	45
Royal George	177	126	126	30	126	251
St-André	24	24	24	24	24	24
Sawyerville	69	69	.....	44	69	69
Scotstown	83	78	83	83	78	76
South Durham	41	35	35	35	35	52
Stanbridge-Est	40	40	40	14	40	54
Thetford Mines	52	34	34	34	34	64
Trois-Rivières	60	23	20	.....	23	55
Ulverton	34	24	24	24	24	24
Windsor-Mills	71	36	71	21	71	71
Totaux	2,821	2,221	2,034	1,608	2,492	2,836

PROTESTANTE.—ANNÉE 1911-12. —*Suite.*

ECOLE MODÈLE.—*Suite.*

les principales matières du cours d'études.

Histoire du Canada.	Histoire d'Angleterre.	Arithmétique.	Algèbre.	Géométrie.	Dessin.	Tenue des livres.	Français.	Latin.	Physiologie et hygiène.	Sciences naturelles.
81	25	174			174		127	17	44	77
41	17	76			76		29		20	
27	7	27			27		27	6	20	
110	12	110			117	39	61	19	103	
23	9	53			53	18	32	3	15	
17	8	20			20	20	20	8	15	
54	21	123			123		63		63	
33	22	52			44		33	8	12	
23	11	27			27	11	27	8	28	
14	18	26			26		26	6	20	
25	9	54			54		40	4	8	
117	16	117			117	38	117		110	
50	13	123	7		21	13	123	2	14	
25	8	38			38	8	24		19	
16	9	50			50	13	24	6	9	
61	15	77	15		72		30	12	37	
25	10	30					28		10	
31	21	60			51		46	8	26	
31	14	70			70	30	70			37
54	22	245			245	33	106	9	26	
25	18	29			29	23	29	6	13	
23	7	23	3		23	23	23	5	20	
26	10	34			34	14	14	6	8	
103	9	152			103		70		19	
29	21	39	10		39		29		17	
43	18	59	7		59	28	59		21	59
114	28	172			128		144	8	28	
25	25	25	25	25	17	17	17		25	
39	11	45	9		45	25	45	6	45	36
17	8	32	3		32	8	22	2	10	
53	18	63			63		63		55	
31	14	61			61		22	5	17	
40	4	55			55		29	4	51	
10	8	10	9	9	13		13		2	
14		35	6		31	5	7	3	7	
37		47	5	5	47		19		13	5
157	18	251	6		177	18	177	3	30	
14	10	24			24	24	24	13	13	
50	32	92			92		69	12	54	
78	13	83			83		78	2	23	35
23	13	52			52		52	9	40	52
19	10	50			54	8	38	1	49	40
24	10	64			64	22	64	8	15	
2	3	60		3	60		20			
12	19	34			30		24	5	10	
29	21	71			71	21	71		71	71
1,896	635	3,214	105	42	2,891	459	2,275	214	1,255	412

APPENDICE No IV

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ECOLES

1° Rapports des inspecteurs d'écoles catholiques.

2° Rapports des inspecteurs d'écoles protestants.

3° Rapport de l'inspecteur des écoles supérieures protestantes.

École ménagère du Village de Mont-Joli (Matane).

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ECOLES

INSPECTEURS CATHOLIQUES

M. J.-V. BEAUMIER.

Les Trois-Rivières, 15 août 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport général pour l'année scolaire 1912–13.

Les 29 municipalités de mon district d'inspection ont maintenu en activité 155 écoles sous contrôle et 12 écoles indépendantes, soit 167 écoles de tous genres.

Les écoles sous contrôle se répartissent comme suit : 5 académies, 16 écoles modèles et 134 élémentaires.

Dans les écoles sous contrôle, l'inscription des élèves a été de 11,271 avec une présence moyenne de 8,933, soit 79.25% sur l'inscription.

Dans les écoles indépendantes, la présence moyenne a été de 87%, environ.

Le personnel enseignant se compose de 46 religieux, 67 religieuses, 3 instituteurs laïques brevetés, 140 institutrices laïques diplômées et de 16 institutrices laïques non diplômées. Ces dernières ont toutes été engagées avec l'autorisation requise.

Grâce aux primes spéciales accordées par le gouvernement, les salaires continuent à s'élever. Plusieurs municipalités, pour participer à ces avantages, ont élevé les salaires pour l'année qui vient de finir ; beaucoup d'autres ont décidé de les augmenter, pour la prochaine année, à un minimum de $150.00.

Les primes accordées aux instituteurs et aux institutrices pour leurs années d'enseignement ; celles décernées aux titulaires qui se distinguent dans l'enseignement ; les primes d'encouragement aux cinq municipalités les plus méritantes de chaque district d'inspection, tous ces moyens, dus à la générosité du gouvernement, continuent à produire d'excellents résultats.

Les conférences pédagogiques de l'automne sont d'un grand secours aux titulaires pour ce qui a rapport aux méthodes d'enseignement.

Malgré les avis que j'ai donnés aux commissions scolaires, malgré la demande faite dans une circulaire adressée par votre Département aux commissaires d'écoles, *L'Enseignement Primaire* n'a pas été relié cette année, à l'exception de quelques municipalités. Cette si excellente revue pédagogique, que le gouvernement fait distribuer gratuitement aux écoles de notre province, si l'on avait eu le soin de la faire relier chaque année, elle fournirait déjà un noyau de bibliothèque scolaire très précieux. Espérons que la chose se fera à l'avenir.

Dans le cours de l'année qui vient de se terminer, cinq maisons d'écoles ont été construites ou réparées suivant des plans et devis approuvés par votre département ; le montant affecté à ces travaux s'est élevé à la somme de $4632.00. Trois de ces écoles ont été pourvues d'un mobilier moderne. Plusieurs autres salles de classe ont été meublées avec des pupîtres perfectionnés.

J'ai le plaisir de vous dire, Monsieur le Surintendent, qu'un congrès diocésain des commissaires d'écoles aura lieu le 28 d'août courant.

J'ose espérer que les municipalités scolaires se feront un devoir d'être représentées à ce congrès ; et aussi, j'ai confiance que les résultats en seront des plus fructueux pour le plus grand bien de l'éducation dans le diocèse de Sa Grandeur Mgr. F.-X. Cloutier, dont le zèle ne connaît pas de bornes, lorsqu'il s'agit de l'éducation de la jeunesse.

Ayant été obligé de suspendre mes visites pour cause de maladie, j'ai été empêché de faire la seconde visite dans sept municipalités de mon district d'inspection.

Une attention plus particulière a été donnée à l'enseignement du dessin cette année, grâce à l'habile direction donnée par M. Chs-A. Lefèvre, directeur général de l'enseignement du dessin dans notre province.

Dans les municipalités rurales, les caisses scolaires n'ont donné que de faibles résultats. Aux Trois-Rivières, après deux ans d'existence, les dépôts s'élèvent à $1883.28 pour les sept écoles.

Je suis bien satisfait des résultats généraux obtenus pendant l'année qui vient de s'écouler.. Le personnel enseignant, tant religieux que laïques, rivalise de zèle dans l'accomplissement des nombreux et importants devoirs qui incombent aux éducateurs de la jeunesse.

Vu que mon rapport doit être distribué aux commissions scolaires de mon district d'inspection, permettez-moi, Monsieur le Surintendant, de mentionner ici les noms des titulaires qui, cette année, ont obtenu une gratification de vingt piastres ; ce sont : MM. J.-A.-D. Brassard, Frs. LeScouarnec ; Mlles Angéline Biron, Héloïse Biron, Octavie Pothier, Mme Agnès Mailhot, Melles Aurélia Magnan, Maria Lessard, Marie-Elise Bélanger, Lucille Lebeau, Amida Lamothe, Antoinette Lamy, Mélina Boisvert, Marie-Louise St-Pierre, Azilda Paquin, Amanda St Yves, Eva Fournier, Célina Villemure, Lutgarde Massicotte.

Voici les cinq municipalités que je crois recommander comme les plus méritantes :

1o Saint-Didace, par,.....	$ 60 00
2o Saint-Barnabé.	50 00
3o Saint-Etienne-des-Grès..	40 00
4o Saint-Boniface	35 00
5o Hunterstown	30 00

Je recommande à votre bienveillance les municipalités pauvres suivantes : Saint-Didace, par., Saint-Elie-de-Caxton, Saint-Mathieu, Saint-Alexis-des-Monts, Sainte-Ursule, Pointe-du-Lac No. 1, Saint-Charles-de-Mandeville, La-Baie-Shawinigan. Ces municipalités ont besoin de l'octroi spécial, pour le soutien de leurs écoles.

J'ose espérer, Monsieur le Surintendant, que ce rapport, joint aux bulletins que je vous ai transmis pendant le cours de l'année, vous donnera une juste idée de l'état de l'éducation dans mon district d'inspection.

Ci-suit la classification, par ordre de mérite, des municipalités de mon district :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessus*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autre fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés	Note générale obtenue.
1	Les Trois-Rivières	7	9.5	10	6.5	9.3	10	45.3	Excellent.	10	9.8	19.8	Excellent.
2	Grand'Mère	2	9.7	10	5.5	10	10	45.2	"	10	9	19	"
3	Ste-Ursule diss.	1	10	8	9.5	9	10	46.5	"	8.5	8.5	17	"
4	Shawinigan-Falls	3	9.5	10	2.5	10	10	44	"	9.2	7.8	17	"
5	St-Didace, village	1	9.5	10	6.5	8	10	44	"	8.5	8	16.5	Très bien.
6	Rivière-du-Loup No 1	2	9.2	9.8	7	8.5	10	44.5	"	8.3	7.7	16	"
7	La Baie Shawinigan	1	9.5	10	9.5	8	10	47	"	7.5	7.5	15	"
8	St-Justin, village.	1	10	9.5	4.5	8.5	10	42.5	"	8	7.5	15.5	"
9	Pointe-du-Lac No 2	1	8	10	4.5	8	10	40.5	Très bien.	7.5	7.5	15	"
10	St-Boniface	7	7.8	7.2	10	7.4	9.4	41.8	"	7.4	6.8	14.2	"
11	St-Alexis-des-Monts	5	8	7.6	8.5	8	10	42.1	"	7.3	6.8	14.1	"
12	St-Sévère	4	8.1	7.4	4	7	7.5	34	Excellent.	7.1	6.5	13.6	"
13	Dumontier.	10	8.2	8.9	5.5	7.6	10	40.2	Très bien.	7.4	7.1	14.5	"
14	Banlieu-des-Trois-Rivières	4	9.2	8.2	6	8.2	10	41.6	"	7	6.3	13.3	"
15	Yamachiche	14	8	8.7	5	8.1	8.3	38.1	"	7.4	6.8	14.2	"
16	St-Paulin	6	8.5	8.3	6.5	7.7	10	41	"	6.9	6.2	13.1	"
17	Ste-Flore	13	8	7.6	6	7.2	9	37.8	"	7.2	6.7	13.9	"
18	St-Joseph-de-Maskinongé	8	8.2	7.3	4	7.1	10	36.6	"	7.4	6.8	14.2	"
19	Hunterstown	2	6.3	5.7	5.5	7.7	10	35.2	"	7.5	7	14.5	"
20	St-Charles-de-Mandeville	4	8.5	5.6	6.5	7.1	6.5	36.7	"	7.1	6.9	14	"
21	Rivière-du-Loup No 2	8	8.6	6.5	4	7	9.2	35.3	"	7.3	6.7	14	"
22	Ste-Ursule, paroisse	11	7.3	5.5	5.5	7	10	35.3	"	7.2	6.6	13.8	"
23	St-Justin, paroisse	3	6.3	8.2	3.5	7.5	7.5	33.3	"	7.3	6.8	14.1	"
24	Pointe-du-Lac No 1	5	7.6	7.1	4.5	7	9	35.2	"	7	6.4	13.4	"
25	St-Elie-de-Caxton	4	7.6	6.6	7.5	6.9	8	36.6	"	6.5	6	12.5	Bien.
26	St-Didace paroisse.	6	7	6.6	5.5	6.8	9.7	35.6	"	6.6	6.1	12.7	"
27	St-Barnabé	9	6.6	8	4.5	7	8.8	31.9	"	6.6	5.8	12.4	"
28	St-Etienne-des-Grès	10	6.8	6.3	7.5	7.3	7	34.9	"	6.5	5.8	12.3	"
29	St-Mathieu.	3	5.7	4	6.5	7.5	8	31.7	Bien.	7	6.1	13.1	Très bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-V. Beaumier,
Insp. d'écoles.

M. J.-E. BELCOURT.

NICOLET, 12 juillet 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année scolaire 1912-1913.

Mon district comprend vingt-six municipalités, lesquelles renferment cent quatre-vingt-dix-huit écoles sous contrôle, deux écoles de la tribu des Sauvages de Saint-Thomas, que je suis tenu de visiter, et dix écoles indépendantes (couvents).

Ces différentes institutions ont été fréquentées par 7,173 enfants, avec une présence moyenne en classe de 5,789, soit 80%.

Tous ces enfants sont réparties dans les différentes années du cours d'études, comme suit : 1ère année, 2407 ; 2ème année, 1907 ; 3ème année 1455 ; 4ème année, 938 : 5ème année, 301 ; 6ème année, 115 ; 7ème année, 44 ; et 8ème année, 6.

Les progrès de l'année ont été très satisfaisants dans quatre-vingt écoles ; satisfaisants dans soixante et dix, et médiocres dans vingt. Le résultat général de l'année est bon. Sans doute, nous sommes encore loin de l'idéal ; mais je crois que cet idéal sera toujours difficile à atteindre. Dans les campagnes, nous avons à lutter contre beaucoup d'obstacles, qui nuisent plus ou moins aux progrès. Si nous pouvions attirer dans l'enseignement un personnel plus nombreux et mieux qualifié encore, la confiance augmenterait chez un certain nombre de parents, et les enfants seraient plus assidus à l'école.

Avec la direction qui nous est donnée, le travail qui nous est imposé, l'encouragement que reçoivent du Gouvernement les élèves, les commissions scolaires et le personnel enseignant, il me semble que les progrès devraient être plus sensibles. Il n'en est pas toujours ainsi. Dans les écoles dirigées par des institutrices non brevetées, par exemple, personnes qui n'enseignent que par accident, et qui doivent quitter l'enseignement à la fin de l'année, on ne peut généralement pas s'attendre à un travail bien effectif. Le moyen de recruter un personnel enseignant compétent est connu. Inutile de mentionner que les salaires sont encore insuffisants. Il est vrai qu'une généreuse impulsion a été donnée par le Gouvernement, en augmentant les subventions, mais la part des commissaires d'écoles dans bien des municipalités pour aug-

menter les salaires laisse à désirer. Faudrait-il penser que l'on craint de se rendre impopulaire en augmentant le taux de la cotisation. Ce taux de la cotisation n'a pas changé, ou bien peu, dans un bon nombre de municipalités, depuis quinze ou vingt ans, et pourtant le coût de la vie a presque doublé depuis ce temps.

J'ai l'intention de convoquer en assemblée, au mois de janvier prochain, toutes les personnes qui, de près ou de loin, sont tenues par devoir de travailler aux progrès des écoles de mon district, et j'espère que l'on répondra à mon appel. Les conférences, qui seront alors données, devront produire de bons résultats, en faisant connaître aux commissaires d'écoles surtout les devoirs si importants qu'ils doivent accomplir pour promouvoir la cause de l'éducation, si chère à tous.

Les cinq municipalités que je recommande aux faveurs spéciales du Département, sont les suivantes : Sainte-Eulalie, $60 ; Saint-Wenceslas, $50 ; Saint-Célestin No 2, $40 ; Saint-Thomas, paroisse, $35 ; Saint-Grégoire, $30. Ces subventions sont destinées à l'achat de mobiliers perfectionnés.

Mes bulletins de l'année, avec les nombreux détails qu'ils contiennent, doivent suffisamment vous faire connaître l'état de chacune des écoles de mon district. Je joins à ces quelques remarques la classification par ordre de mérite des municipalités de mon district d'inspection :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.						Note generale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			État des maisons d'école, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés	Total des points conservés sur 70 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	Nicolet, ville.	2	7.0	10.0	5.0	5.0	10.0	37.0	Très bien.	9.5	9.0	18.5	Excellent.
2	Nicolet, paroisse.	10	7.2	10.0	5.0	5.0	9.0	36.2	"	7.9	7.3	15.2	Très bien.
3	St-Sylvère	7	6.2	9.7	0.0	6.0	10.0	37.9	"	7.8	6.6	14.4	"
4	St-Grégoire.	10	7.3	7.4	4.9	5.0	8.0	32.6	"	8.2	8.0	16.2	Excellent
5	St-Elphège	5	7 8	9.6	5 0	5 0	7.0	34.4	"	8.0	7.9	15.9	Très bien
6	Ste-Angèle-de-Laval.	5	9.4	9.0	5.0	4.2	6.0	33.4	"	7.8	7.5	15.3	"
7	La Visitation	6	8.6	9.5	4.0	5.0	6.0	33.1	"	7.6	7.3	14.9	"
8	N.-D.-de-Pierreville, par.	3	5.5	10.0	5.0	5.0	6.0	31.5	"	8.0	7.5	15.5	"
9	St-Joachim	6	8.2	6.8	5.0	5.0	8.0	33.0	"	8.0	7.0	15.0	"
10	Baie du-Febvre	9	6.0	8.0	4.0	5.0	8.0	31.0	"	8.0	7.3	15.3	"
11	St-Thomas, village.	2	8.0	9.0	6.0	5.5	8.0	36.5	"	7.5	5.5	13.0	"
12	N.-D -Pierreville, village.	1	5.0	5.0	6.0	5.0	8 0	29.0	Bien.	8.0	8.0	16.0	"
13	Ste-Gertrude.	9	7.1	5.2	5.0	4.5	9 4	31.2	Très bien.	8.1	7.2	15.3	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'école, etc	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100 co.	Traitement et mode de payment.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 60 accordés.		Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
14	St-Célestin No 1.	3	5.6	8.0	4.0	5.0	7.0	29.6	Bien.	8.0	8.0	16.0	Très bien.
15	Bécancour	9	8.2	9.6	5.0	5.0	6.0	33.8	Très bien	7.4	6.4	13.8	"
16	Précieux-Sang	4	9.0	9.0	5.0	5.0	6.0	34.0	"	7.6	6.0	13.6	"
17	Ste Monique.	12	7.2	6.0	5.0	5.0	8.0	31.2	"	7.5	7.1	14.6	"
18	St-Zéphirin	10	7.8	8.4	4.0	5.0	6.0	31.2	"	7.0	7.0	14.0	"
19	Ste-Eulalie	9	7.0	6.3	5.0	4.1	8.1	30.5	"	7.2	6.8	14.0	"
20	St-Samuel.	5	6.2	7.4	5.0	5.0	7.2	30.8	"	7.2	6.4	13.6	"
21	Ste-Perpétue	9	6.8	8.0	5.0	5.0	6.0	30.8	"	6.5	6.3	12.8	"
22	St-Wenceslas	9	5.2	6.1	4.0	5.0	8.0	28.3	Bien.	7.5	6.6	14.1	"
23	St-Léonard	11	6.2	7.3	5.0	5.0	8.0	31.5	Très bien.	6.5	6.2	12.7	"
24	St-Célestin No 2.	6	7.5	7.5	4.0	4.0	6.0	9.0	Bien.	7.1	6.3	13.4	"
25	Ste-Brigitte-des-Saults.	10	8..	8.6	6.0	5.0	8.0	35.7	Très bien.	5.7	4.8	10.5	Bien.
26	St-Thomas, paroisse.	6	6.0	4.5	5.0	5.0	7.0	27.5	Bien.	6.1	7.0	13.1	Très bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E. BELCOURT,
Insp. d'écoles.

M. L. N. BERGERON.

PLESSISVILLE, 12 août 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année scolaire 1912-13.

Le nombre des écoles sous contrôle qui ont été en activité durant l'année a été de 172, comprenant 217 départements ou classes.

Ces 172 écoles se répartissent comme suit :

Académies	2
Ecoles modèles	6
Ecoles élémentaires	164

Il y a de plus 1 académie et 9 écoles modèles indépendantes.

Le personnel enseignant dans les écoles sous contrôle se compose de 223 personnes :

Instituteurs religieux	20
Instituteur laïque	1

Institutrices religieuses..... 14
Institutrices laïques..... 188

Dans ces écoles indépendantes, le personnel enseignant se divise ainsi :

Instituteurs religieux..... 24
Institutrices religieuses..... 41

Soit un total général de 288 personnes se livrant à l'enseignement dans mon district d'inspection.

Le recensement des secrétaires-trésoriers donne un total de 7,821 enfants de 5 à 16 ans. L'inscription, dans les écoles sous contrôle, a été de 6,533 élèves, avec une présence moyenne de 5,214, soit 79%. Dans les écoles indépendantes, 1,322 élèves se sont inscrits, dont la présence moyenne a été de 1,177 ou 89%.

Le traitement moyen des institutrices élémentaires s'est élevé, cette année, à $136.38. Augmentation de $17.30 sur le salaire moyen de l'an dernier.

Au point de vue des traitements, voici la marche ascendante parcourue par chaque municipalité scolaire dans l'espace de 8 ans.

	Traitement moyen en 1905–06.	Traitement moyen en 1912–13.
Arthabaskaville	$150 00	$200 00
Warwick, village.....	100 00	165 00
Saint-Norbert..... ...	107 50	158 75
Plessisville...	104 28	157 00
Saint-Ferdinand-d'Halifax.....	108 77	150 91
Stanfold.....	101 25	150 00
Saint Joseph-de-Blandford..... ...	105 00	150 00
Somerset-Sud	101 66	150 00
Sainte-Clothilde.....	90 00	143 50
Sainte-Marie-de-Blandford.....	96 25	134 00
Sainte-Anne-du-Sault.....	105 00	133 33
Sainte-Victoire.....	100 00	128 75
N.-D.-du-Saint-Rosaire.....	101 42	128 75
Saint-Albert.	100 00	126 18
Warwick, paroisse.....	100 00	125 83
Sainte-Sophie-d'Halifax.....	100 00	125 50
Victoriaville.	100 00	125 00
Sainte-Elizabeth.....	105 00	125 00

	Traitement moyen en 1905–06.	Traitement moyen en 1912–13
Saint-Christophe	$ 95 55	$125 00
Maddington-Falls	82 50	125 00
Saint-Louis-de-Blandford	100 00	125 00
Saint-Pierre-les-Becquets	102 50	125 00
Saint-Valère-de-Bulstrode	100 00	123 18
Gentilly	86 66	121 56
Sainte-Cécile-de-Lévrard	102 50	118 25
Sainte-Sophie de-Lévrard	89 58	105 45

J'ai lieu d'espérer, d'après ce que m'ont promis MM. les commissaires, que la prochaine année scolaire verra les traitements monter à $150 au moins dans la plupart des municipalités de ma circonscription.

Et, en ce faisant, au lieu d'obérer leur budget, les commissaires d'écoles améliorent l'état de leurs finances, car le montant des octrois qu'ils reçoivent sur les fonds des $125,000, des $60,000 et des $40,000 dépasse très souvent la somme affectée à l'augmentation des salaires.

Je suis heureux de vous dire, Monsieur le Surintendant, que je compte actuellement 14 écoles en construction dans mon district ; écoles construites suivant les plans et devis approuvés par votre département ; elles seront prêtes pour le 1er septembre prochain.

L'ameublement des écoles va très bien, je n'ai plus que 11 maisons qui ne sont pas pourvues d'un bon mobilier moderne.

J'inclus ici le nom des titulaires qui ont mérité une gratification pour leur succès pédagogique :

M. Achille Letarte, Melles M.-Anne Lafleur, Clarisse Tousignant, Alix Garneau, Amanda Roy, Emélia Paradis, Alice Bélanger, Elizabeth Boulanger, Noéma Boisonnault, Blanche Provencher, Alice Lelaidier, Aldéa Boucher, Joséphine Provencher, M.-Anne Picard, Christine Boisvert, M.-Anne Pellerin, Mme Emma Morissette, Melles M.-Anne Constant, Berthe Vaillancourt, M.-Anne Lefebvre, Marguerite Houle.

Les cinq municipalités suivantes bénéficieront de la prime d'encouragement :

Gentilly	$60 00
Sainte-Sophie-d'Halifax	50 00
Sainte-Victoire	40 00
Saint-Louis-de-Blandford	35 00
Standfold	30 00

Les municipalités auxquelles je vous prie d'accorder un octroi spécial pris sur le fonds destiné aux écoles pauvres sont celles-ci :

N.-D.-du Saint-Rosaire, Saint-Albert, Saint-Louis-de-Blandford, Sainte-Clothilde-de-Horton, Sainte-Elizabeth, Sainte-Marie-de-Blandford, Sainte-Sophie-de-Lévrard et Saint-Joseph-de-Blandford.

Je joins la classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat de maisons d'école, etc	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payment.	Emploi des livres de classes autorisés			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Arthabaskaville	2	9.5	10	10	10	10	49.5	Excellent.	10	10	20	Excellent.
2	Plessisville	3	9.3	9.7	9	10	10	48	"	10	10	20	"
3	Victoriaville	2	9.5	9.5	9	9	10	47	"	10	10	20	"
4	Warwick, village	1	7	10	7	10	10	44	"	9.5	9.5	19	"
5	Somerset-Sud	9	7.9	9.1	7	9	10	43	"	8.6	8.8	17.4	"
6	Ste-Marie-de-Blanford	5	8	10	7	8	10	43	"	9.2	9	18.2	"
7	tanfold	12	7.8	9.1	6	9	10	41 9	"	9.1	8.9	18	"
8	Sainte-Elizabeth	5	7.6	10	7	7	10	41.6	"	9	9.4	18.4	"
9	St-Pierre-les-Becquets	6	9.5	10	5	7.1	10	41.6	"	10	10	20	"
10	Saint-Albert	6	7.8	9.5	7	6.5	10	40.8	"	9.3	8.7	18	"
11	St-Louis-de-Blanford	5	7.9	10	6	6 8	10	40.7	"	9.2	8.2	17.4	"
12	Ste-Clothilde-de-Norton	9	6.1	8.7	8	7.5	10	40.3	"	9.3	8.9	18.2	"
13	St-Valère-de-Bulstrode	10	7.2	9	7	6.9	10	40.1	"	7.5	6.9	14.4	Très bien.
14	St-Norbert	3	6	9	6	8.7	10	39.7	Très bien.	10	10	20	Excellent.
15	N.-D.-du-St-Rosaire	7	7.7	8	8	6	10	39.7	"	7.7	7.6	13.3	Très bien.
16	Sainte-Victoire	8	6	10	6	7	10	39	"	8.4	8 3	16.7	Excellent.
17	Sainte-Anne-du-Sault	5	7	9.6	5	7.4	10	39	"	9	8	17	"
18	Ste-Sophie-d'Halifax	9	7.1	8.5	6	7	10	38.7	"	8.9	8.9	17.8	"
19	St-Ferdinand-d'Halifax	12	5.7	6.4	8	8.6	10	38.7	"	9.7	9.2	18.9	"
20	St-Joseph-de-Blanford	2	7	6	6	9	10	38	"	10	10	20	"
21	Waddington-Falls	3	8	8	5	7	10	38	"	10	10	20	"
22	St-Christophe	8	5.4	9.4	6	7	10	37.8	"	8.5	7.7	16.2	"
23	Warwick, paroisse	12	6.9	6.5	5	7	10	35.4	"	8.8	8.8	17.6	"
24	Gentilly	14	7.2	7.8	5	5.4	10	35.4	"	9.2	8.9	18.1	"
25	Ste-Sophie-de-Lévrard	10	7.5	7.3	6	4.6	10	35.4	"	8.9	8.2	17.1	"
26	Ste-Cécile-de-Lévrard	4	2 5	4	3	5.5	10	25	Bien	9	9.2	18.2	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

LIONEL BERGERON,
Insp. d'écoles.

S. G. Mgr G. BLANCHE.

Sept-Iles, 4 juillet 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année scolaire 1912-13.

L'année scolaire s'est ouverte sur la Côte-Nord par un événement grave pour nos écoles : Le départ des Filles de Jésus. Cet abandon de la Côte par ces religieuses nous a fait sentir très vivement les difficultés de l'enseignement que nous rencontrons au Labrador et même concevoir des craintes pour l'avenir. Il ne faut pas se faire illusion, tout l'enseignement de la Côte-Nord, de la Rivière-Portneuf à Blanc-Sablon, dépend du couvent de la Pointe-aux-Esquimaux. C'est de là que sortent toutes nos institutrices, c'est notre école normale, et si cette maison venait à disparaître, faute de religieuses, il en serait fait ici de l'instruction.

Dans le moment, le danger est écarté. Les Sœurs de l'Enfant Jésus, congrégation française dévouée à l'enseignement, dirigent le couvent de la Pointe et enseignent à Natashquan, Sept-Iles et à la Rivière-au-Tonnerre. Toutes nouvelles en ce pays, elles ont eu tout d'abord quelque peine à s'acclimater, mais aujourd'hui elles se plaisent et j'en remercie le Ciel, car elles sont bien formées à l'enseignement et elles acceptent généreusement le poste de dévouement auquel je les ai appelées.

Le nombre des écoles est le même que l'an dernier : 25 écoles élémentaires et trois écoles modèles.

Pendant l'année, une nouvelle a été construite, trois ont été réparées : ces écoles ont été acceptées.

L'état matériel des écoles s'améliore peu à peu : les tables sont meilleures, les cartes géographiques plus nombreuses, les tableaux noirs moins imparfaits

Du côté intellectuel, les progrès sont aussi satisfaisants. Sans doute dans quelques écoles on pourrait obtenir d'avantage, mais il faut tenir compte des difficultés. Le personnel enseignant fait preuve généralement de beaucaup de zèle et s'il n'obtient pas davantage, c'est la faute des parents qui n'attachent pas assez d'importance à l'instruction et qui ne secondent en rien l'institutrice —envoient leurs enfants à l'école sans savoir une lettre, sans les avoir habitués

à travailler ni à se fixer à quoi que ce soit—qui se figurent qu'il n'y a qu'à passer sur un banc de l'école pour s'instruire et qui n'astreignent jamais leurs enfants, au retour de la classe, à faire un devoir et à apprendre une leçon.

La situation de nos institutrices est fort difficile. Dans une classe de 60, 70 élèves, 20 ne savent pas lire, 20 commencent à épeler, 10 lisent passablement, 19 commencent à écrire. Que peut faire une femme seule avec ces 69 marmots, habitués à vivre en liberté et à ne subir aucun joug? Lorsqu'elle s'occupe d'une catégorie, que peuvent faire les autres? On ne peut demander à des enfants de 6, 7 et 8 ans une immobilité, une sagesse que de grandes personnes ne sauraient donner.

Les élèves de 5 et 6 ans sont un obstacle sérieux au progrès. La présence de ces enfants à l'école impose à l'institutrice une attention, une surveillance et un travail dont le résultat ne compense pas les torts qu'ils causent aux autres.

Il serait à désirer que les municipalités scolaires consentissent,—comme j'ai réussi à déterminer celle des Sept-Iles,—à payer une institutrice spécialement pour les commençants Elle ferait aux enfants 3 heures de classe par jour : 1 h. ½ le matin et 1 h. ½ le soir, cela suffirait à des enfants qui n'ont jamais travaillé et enlèverait à l'institutrice un certain nombre d'élèves qui ne sont qu'un embarras et un obstacle au progrès des autres.

A ce sujet, les allocations spéciales accordées par le Gouvernement pour encourager les instituteurs les plus méritants et pour engager les municipalités à payer des salaires plus élevés, ne pourraient-elles pas êtres étendues aux municipalités, qui, sans augmenter le salaire de l'institutrice, feraient cependant le sacrifice de payer $125, $150 pour deux maîtresses.

$25, $50 améliorent, je le reconnais le sort de l'institutrice, mais nullement la situation des enfants—la jeune fille ne travaille pas davantage, ne se dévoue pas davantage à la carrière de l'enseignement, et c'est ici, aujourd'hui, une course au plus haut salaire, et pour quelques piastres de plus, on abandonne sa classe et son pays.

Dans les examens, j'ai constaté une grande faiblesse en histoire et en géographie. L'histoire est apprise trop mot à mot et la géographie n'est qu'une affaire de mémoire. L'enfant n'étudie pas suffisamment sur son atlas, cette faiblesse en ces matières se fait sentir dans toutes les écoles

L'enseignement du dessin est encore à son début. Il serait à désirer que notre dévoué directeur de dessin, M. Lefèvre, fit paraître chaque mois dans le

numéro de *l'Enseignement Primaire*, qui est toujours attendu avec impatience et lu avec profit par nos institutrices, quelques feuilles modèles de dessin avec quelques conseils pratiques. La plupart de nos institutrices n'ayant pas été à même de suivre un cours de dessin, ignorent les notions les plus élémentaires.

Les leçons de M. Ahern pour l'enseignement de l'anglais—publiées chaque mois dans *l'Enseignement Primaire*—sont très appréciées—des leçons de dessin comme nous en avons eues dans le No. 7 de cette année (mois de mars), nous rendraient le plus grand service.

Les municipalités ont augmenté sensiblement les salaires des institutrices, et là où, il y a quelques années, le salaire n'était que de 60, 70 et 80 dollars, il atteint aujourd'hui 100, 129 et 150.

Voici par ordre de mérite les municipalités qui, conformément à l'arrêté ministériel du 2 décembre 1905, ont droit à la prime d'encouragement :

Longue-Pointe-de-la-Rivière-St-Jean	$60
Sept-Iles	50
Pointe-aux-Esquimaux	40
Moïsie	39
Rivière-Pentecôte	30

Les institutrices qui, en dehors des religieuses, mériteraient une gratification pour leurs succès pédagogiques sont : Madame Vve Alexis Paradis, de la Rivière Moïsie ; Mademoiselle Elmire Bernier, de la Rivière Pentecôte ; Mademoiselle Bella Boudreau, de Godbout.

Veuillez agréer, Monsieur le Surintendant, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

† Gustave, Evêque de Sicca,
Vicaire Apostolique du Golfe St-Laurent.

M. J.-E. BOILY.

ROBERVAL, 8 août 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport général pour l'année 1912-13.

Il n'y a eu, dans le cours de cette année, aucun événement saillant. Les progrès se continuent. Au point de vue éducatif comme au point de vue agricole, industriel, ou commercial, le Lac-St-Jean se développe et se transforme sous la poussée vigoureuse et féconde de ses habitants et... du gouvernement sans doute, par les généreux octrois qu'il accorde chaque année.

Dans toutes les municipalités, les salaires ont été augmentés de 15 à 20%. Pour les écoles élémentaires, la moyenne des salaires est de $145.00 contre $128.12 en 1911-12 ; pour les écoles modèles, cette moyenne n'est que de $165.00 contre $162.00 l'année dernière, parce que la plupart de ces écoles sont tenues par des religieuses ou d'anciennes institutrices, qui sont moins attachées à l'argent qu'à leurs chers élèves ; probablement aussi parce que le gouvernement, pour ces écoles, n'a fixé aucun minimum, ce qui aurait dû être fait. Mais je suis heureux de vous dire qu'à l'avenir ces salaires seront portés à deux cents piastres et plus.

J'inscris dans un tableau d'honneur la liste des municipalités qui ont accordé un salaire minimum de $150.00 à leurs institutrices, savoir : Saint-Gédéon, Saint-André, Sainte-Edwidge, Saint-Jérôme, village, Roberval, paroisse, Saint-Prime, Rivière-au-Doré, Sainte-Lucie-d'Albanel, Saint-Edouard-de-Péribonka et la Pointe-de-la-Savanne. Cette liste aurait été beaucoup plus longue si au dernier moment quelques-unes des municipalités les mieux disposées n'avaient pas été obligées d'engager quelques institutrices non-diplômées et sans référence.

Il est regrettable que notre comté soit aussi pauvre en institutrices. Cinquante-huit écoles ont été tenues par des jeunes filles sans diplôme. Quelques-unes de ces personnes ont certes de bonnes dispositions, et celles-là, je les engage à se présenter, mais c'est le petit nombre ; la masse ne donne point satisfaction. En certains cas, il vaudrait autant laisser les écoles fermées.

La solution de ce problème du personnel enseignant est très éloignée, tant que l'enseignement ne sera point devenu une carrière enviée, par conséquent, tant que les salaires n'auront pas atteint au moins le double de ceux d'aujourd'hui. D'autre part, cette augmentation est intimement liée à la compétence des institutrices.

Un beau mouvement cependant qui se manifeste depuis deux ou trois ans, et que je suis heureux de vous signaler, c'est l'établissement de six nouvelles écoles modèles dans les paroisses de Saint-Michel-de-Mistassini, Saint-André, Rivière-au-Doré, Saint-Prime, Saint-Edouard-de-Péribonka et Sainte-Lucie-d'Albanel, ce qui en porte le nombre à treize.

Ces nouvelles classes, en effet, tout en relevant le niveau de l'instruction, contribueront à nous préparer un plus grand nombre de jeunes filles à l'enseignement. Une maille manquait à la chaîne. Dans un trop grand nombre de paroisses, il y avait un vide, entre la petite école élémentaire et le couvent ou l'école normale, que bien peu songeait à franchir,— les parents étant ou trop pauvres ou pas assez convaincus des aptitudes de leurs enfants pour entreprendre de plus fortes dépenses.

Il me fait plaisir de constater que ces classes sont bien suivies. Des enfants qui avaient abandonné la petite école pour toujours sont retournés à l'école modèle ; que dis-je, des institutrices, non diplômées sans doute, sont descendues de la tribune pour aller s'asseoir aux rangs des élèves afin de continuer des études, qu'elles n'auraient jamais reprises sans l'accès facile de ces classes.

Ce cours qui était suivi par 177 élèves en 1910 l'est maintenant par 227, ce nombre ne devra qu'augmenter.

Ainsi donc, ces écoles, tout en répandant une instruction plus solide et plus avancés, permettront au Lac Saint-Jean d'avoir ses institutrices, de compter sur ses propres forces.

Sur les six écoles nouvelles construites en 1912, je n'en ai reçu que deux. Les autres ne sont pas terminées ou devront subir d'importantes améliorations avant de pouvoir l'être.

A l'avenir je vais inviter les municipalités à montrer plus de prudence dans l'octroi des contrats, et à solder moins promptement la note des entrepreneurs.

Aucune école ne devrait être reçue que six mois après la fin des travaux. Une retenue de dix à quinze pour cent devrait être aussi faite pour couvrir les risques des municipalités.

Je vous recommande comme méritant une prime, les municipalités suivantes :

Saint-François-de-Sales, construction de deux écoles et ameublement	$60 00
Saint-Henri-de-Taillon, construction d'une école et ameublement	50 00
Saint-Louis-de-Métabetchouan, construction d'une école	40 00
Saint-Prime, construction d'une école	35 00
Saint-André, réparations à l'école No 2	30 00

———

Les primes de succès pour l'enseignement ont été méritées par Mlles Attala Simard, Hermance Boies, Mme Léontine St-Pierre, Antonia Boulay, Marie Lavoie, Nellie Pelletier, Julie Renaud, Mme Robert Fortin, Eva Bouchard, Marie-Anna Fortin, Hélène Lindsay, Lénora Coulombe, Maria Maltais, Florestine Villeneuve et Jeanne Lebrun.

Se sont également distinguées dans l'enseignement : M. Stéphane J. Beaubien, Bernadette Turcotte, Anna Lapointe, Virginie Desbiens, Laurette Coulombe; Jeanne Coulombe, Mme Adélard Boulay, Marie-Louise Bouchard, Alma Bouchard, Corinne Michaud, Aimée Ménard, Alberta Côté, Rosanna Gilbert, Emélie Tremblay, Claudia Giguère, Alice Audet, Virginie Gagnon, Jeanne Bilodeau, Mmes Jean Fradet, Emélie L'Abbé Juneau, Alberta Vézina.

Les écoles tenues par des regligieux et des religieuses ont obtenu d'excellents résultats.

Le couvent des Ursulines de Roberval a été fréquenté par 366 élèves. Il est à désirer qu'une école normale soit bientôt annexée à cette maison, car les vingt-cinq à trente jeunes filles diplômées qui sortent tous les ans de celle de Chicoutimi ne sont pas assez nombreuses pour combler les vides dans quatre comtés comme ceux du Lac Saint-Jean, Chicoutimi, Saguenay et Charlevoix.

L'école des Indiens de la Pointe-Bleue compte 113 élèves. C'est la plus forte inscription qui se soit jamais vue. Je constate que l'emploi de la

méthode dite maternelle pour l'enseignement de la langue française à ces petits sauvages obtient de magnifiques résultats.

A Vauvert, près de Péribonka, trente-trois orphelins reçoivent l'instruction et les soins des bons Frères Saint-François Régis. Dans un de mes précédents rapports, j'ai déjà dit un bon mot de cet orphelinat, qui est appelé à rendre de précieux services à cette région. L'œuvre se développe et elle est de mieux en mieux appréciée du public.

L'inscription aux écoles est de 5,168 élèves sur un total de 6,520 enfants en âge de fréquenter les écoles, soit 79%. La présence moyenne est de 75%.

Un ami de France, qui a vécu quelque temps au milieu de nous et qui a laissé un excellent souvenir, a eu la gracieuseté de m'adresser cent cinquante volumes de "La Douce France" de René Bazin, pour en distribuer un exemplaire dans chaque école. C'est une pensée généreuse, car ce charmant petit livre, écrit pour les écoliers de France, n'en est pas moins très intéressant pour un petit Canadien français. Il lui apprendra à mieux connaître et à mieux aimer la vraie France.

En nous faisant remettre des livres de récompense canadiens, votre département donne un exemple qui sera suivi, je l'espère, des municipalités. Ces livres ont été très appréciés des élèves et des parents.

Les octrois accordés à même le fonds des écoles pauvres ne sont pas très élevés. Une augmentation de ce chef serait bien vue des municipalités intéressées. Ces municipalités pauvres s'imposent de réels sacrifices pour le soutien de leurs écoles et l'on ne saurait trop les aider. Voici les noms de celles que je vous recommande: Saint-Edouard-de-Péribonka, Saint-Amédée-de-Péribonka, Mistassini, Albanel, Saint-Méthode, Rivière-au-Doré, Saint-Edwidge, Saint-Thomas-d'Aquin, Saint-François-de-Sales, Saint-André, Saint-Nazaire, Saint-Henri, Honfleur et Doucet.

Voici la classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 60 accordés.	Note générale obtenue	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi de livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'études	Succès remportés dans l'enseignement		
1	Roberval	1	9	9	10	10	10	48	Excellent.	10	10	20	Excellent.
2	St Jérôme, village	1	9.5	9	10	7.9	10	46.4	"	10	9.2	19.2	"
3	Rivière-au-Doré	3	8.6	10	10	8	10	46.6	"	8.3	7.7	16	Très bien.
4	St-André	2	7	8	10	9.5	10	44.5	"	9	8.6	17.6	Excellent.
5	St-Louis-de-Métabetchouan	7	9.2	10	7	8	10	44.2	"	9	7.5	16.5	"
6	St-Gédéon	7	8.7	9.6	8	8	10	44.3	"	8.4	7.8	16.2	"
7	St-Edouard de-Péribonka	3	6	6.6	10	8	10	40.6	"	9	8.5	17.5	"
8	Ouatchouan, Roberval, paroisse	7	8.6	8.9	5.5	8	10	40.4	"	8.3	7.7	16	Très bien.
9	St-Nazaire (Taché)	3	9.6	4.6	10	7	10	41	"	8	7.3	15.3	"
10	St-Cœur-de-Marie	9	7.1	8.4	8	7.2	10	40.7	"	8.1	7.3	15.4	"
11	St-Jérôme, par isse	11	8.6	8.2	6.2	7.6	0	40.6	"	8	7.4	15.4	"
12	St-Joseph-d'Alma	9	6.4	9.1	9	6.4	10	40.9	"	7.4	6.5	13.9	"
13	Ste-Lucie-d'Albanel	3	7.5	5.6	5	8	9.4	35.5	Très bien.	8.7	8.8	17.5	Excellent.
14	St-François-de-Sales	4	7.5	7.2	6	8.5	10	39.2	"	7	6.1	13.1	Très bien.
15	Honfleur	2	5.5	7	10	6	10	38.5	"	7.5	6	13.5	"
16	St-Prime	7	7.1	5.7	6	8.1	10	36.9	"	7.7	7.3	15	"
17	St-Félicien	8	8.1	9.2	6	6.4	8	37.7	"	7	6.5	13.5	"
18	St-Henri-de-Taillon	2	6.5	6	8	7	10	36.4	"	7.3	7.3	14.6	"
19	Normandin	8	7.2	6.6	5.6	5.7	10	35.5	"	8	7.4	15.4	"
20	St-Michel-de-Mistassini	6	5.3	4.3	10	7.6	0	37.2	"	6.4	6	12.4	"
21	Doucet	1	6	4	10	5	10	35	"	7	7	14	"
22	St-Thomas-d'Aquin	4	6.5	5.5	8	6	10	36	"	6.3	6.5	12.8	"
23	St-Méthode	6	6.3	4.7	8	6.6	10	35.6	"	6.2	5.4	11.6	Bien
24	St-Amédée-de-Péribonka	4	5.2	5.3	8	7.5	10	36	"	6	5.7	11.7	"
25	St-Edwidge	1	5	4	5	8	10	32	"	6	6	12	"
26	Pointe-à-la-Savane	1	5	5		10	10	30	"	6	6	12	"
27	Pointe Bleue (sauvages)	1	8	8	10	10	10	46	Excellent.	10	8	18	Excellent.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-Edouard Boily,
Insp. d'écoles.

M. J.-A. CHABOT.

Lauzon, 30 juillet 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'année scolaire 1912-13.

Mon district d'inspection compte une municipalité de plus que l'an dernier, soit 33 maintenant. C'est celle de Saint-Léandre qui faisait partie autrefois de la paroisse de Saint-Ulric, dont l'érection a eu lieu au mois de juillet dernier.

Aussi deux arrondissements nouveaux ont été formés ; le premier dans la municipalité de Saint-Octave-de-Métis, et l'autre dans celle de Saint-Antoine-de-Padoue-de-Kempt ; cependant cela n'a pas augmenté le nombre des écoles ; car deux autres ont été rayés de la liste comme ne devant plus exister. Un dans la municipalité du village de Mont-Joli, les contribuables de cette arrondissement No 4, ont été annexés à la municipalité de Saint-Rémi-de-la-Rivière-Métis ; un autre dans celle de Saint-Antoine-de-Padoue-de-Kempt qui est devenue paroisse ; dans cette dernière, on a réuni en un seul les arrondissements Nos 1 et 2, et on a formé celui du village, ou l'arrondissement No 2.

Si, d'un côté, le nombre d'écoles est resté le même, celui des départements ou classes, a augmenté considérablement, l'augmentation a été de 12 classes.

Or les 33 municipalités qui composent mon district d'inspection se subdivisent en 178 arrondissements, et ceux-ci se répartissent en 232 départements.

3 écoles, une dans chacune des municipalités suivantes, Saint-Jérôme-de-Matane, Saint-Ulric et Saint-Marcellin, n'ont pas ouvert leurs portes à la gent écolière ; dans les 2 premières, le nombre d'enfants était insuffisant, et dans l'autre, on n'a pu trouver de titulaire pour en prendre la direction.

J'ai trouvé, lors de ma seconde visite, à mon grand regret, une huitaine d'écoles de fermées ; j'aurais aimé à constater les progrès qui ont dû s'y faire, surtout dans les classes tenues par de jeunes maîtresses.

La cause pour laquelle ces écoles furent fermées pendant un laps de temps plus ou moins long, a été, dans les unes, la maladie de quelques titu-

laires, dans les autres, la coqueluche et la rougeole qui sévissaient parmi les enfants.

En général, les progrès constatés à ma seconde visite sont satisfaisants et très encourageants. A cette seconde visite, faite de janvier à mai, je me suis assuré par un examen sérieux de la valeur des écoles de mon district, j'en remercie qui de droit ; pour la plupart, elles sont tenues sur un bon pied, et dans les écoles modèles surtout, on y trouve des élèves avancés.

Outre les écoles sous contrôle, j'ai visité 4 écoles indépendantes ; 2 classes académiques et 2 classes modèles mixtes.

MM. les commissaires m'ont accompagné à la visite de la grande majorité de leurs écoles ; quand tous ne pouvaient se rendre, M. le président ou M. le secrétaire les représentait. Je constate d'une fois à l'autre que leur présence à l'école lors de la visite produit grand bien.

Le bien qui en résulte est d'autant plus grand que les institutrices, sachant que l'on parlera de la manière dont les élèves ont répondu, se donnent toute la peine possible pour les faire progresser et pour tenir une bonne classe.

Il en résulte encore un bien non moins grand en créant de l'émulation entre les arrondissements. L'on se dit : " l'école de tel arrondissement est bien tenue, elle a belle apparence et elle est bien meublée etc." Monsieur le commissaire de tel autre arrondissement et les contribuables se disent : " nous aussi nous sommes capables d'avoir une bonne maison d'école et une classe bien meublée " et ainsi le bien se fait.

Je le répète, je suis satisfait de la tenue des écoles de ma circonscription ; mais je regrette qu'un aussi grand nombre d'institutrices non brevetées aient été engagées en 1912-13

Au nombre de ces institutrices, quelques-unes étaient trop jeunes pour être mises à la tête d'une classe. Espérant que MM. les commissaires prendront en sérieuse considération les sages conseils qui leur ont été donnés par vous-même, M. le Surintendant, et par les autres conférenciers, lors de leur congrès, au sujet des institutrices non diplômées, j'espère, qu'ils vont faire tout leur possible pour n'engager que des institutrices brevetées.

Que dire de ce congrès tenu à Rimouski le 17 juillet 1913 ? je ne le sais trop, car l'écho répercuteur qui m'a dévancé déjà s'est répandu bien loin.

Mais, il a peut-être oublié de nous dire que d'éminents personnages rehaussaient de leur présence cette importante assemblée ? Oui il y avait présents, le chef du Département de l'Instruction publique, plus de 25 membres du clergé, le Secrétaire provincial, plusieurs députés et au-delà de 200 secrétaires et commissaires d'écoles.

Les conférences qui y ont été données, les discours qui y ont été prononcés nous ont paru intéresser à un haut point tous les auditeurs, et tout nous laisse entrevoir que des fruits abondants résulteront de cette convention grande, belle et qui a été couronnée d'un plein succès.

Maintenant, qu'il me soit permis d'intercaler ici quelques petits tableaux qui démontreront l'augmentation ou la diminution soit des élèves soit des salaires, et les améliorations qui ont été faites depuis 4 ans ; c'est-à-dire depuis que le gouvernement, sur la recommandation du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, m'a confié la surveillance des écoles du comté de Rimouski et d'une partie de celui de Matane.

En 1909-10, il y avait dans mon nouveau district 14 institutrices qui recevaient un traitement inférieur à $100. Depuis les salaires ont augmenté d'année en année d'une manière très appréciable dans plusieurs localités.

Actuellement 3 municipalités payent de $150 à $250 de salaire à tous leurs instituteurs et institutrices, 25 donnent des traitements variant de $125 à $150 ; et 5 donnent des salaires de $100 à $150.

Année.	Municipalités.	Arrondissements.	Ecoles en activité.	Départements.	Ecoles indépendantes.	Acad. sous contrôle.	Acad. indépend.	Mod sous contrôle.	Mod indépendantes.	Elem sous contrôle.
1909-10	32	171	165	202	3	1	2	17	1	146
1910-11	32	178	173	217	3	1	2	19	1	153
1911-12	32	178	175	221	4	1	2	20	2	154
1912-13	33	178	175	229	4	1	2	20	2	154

Année.	Instituteurs religieux.	Institutrices religieuses	Institutrices laïques.	Brevets acad.	Brevets modèles.	Brevets élémentaires.	Non brevetées.
1909-10	5	13	184	1	50	97	38
1910-11	5	21	191	.....	55	95	43
1911-12	5	26	191	4	46	104	37
1912-13	6	29	194	4	43	96	49

Année.	Garçons catholiques.	Filles catholiques.	Total.	Augmentation.	Présence moyenne.	Pour cent.	Salaire Moyen.	Augmentation.	Elèves étudiant l'anglais.
1909-10	3565	3382	6947	...	5190	74%	$114	....	619
1910-11	3712	3670	7382	435	5582	75%	120	$ 6	577
1911-12	3844	3763	7607	225	5657	74%	120	.....	700
1912-13	3839	3987	7826	219	5775	74%	134	$ 14	876

	Elèves dans les différentes années du cours d'études.							
Année.	1re année.	2e année.	3e année.	4e année.	5e année.	6e année.	7e année.	8e année.
1909-10	2695	1877	1379	578	281	106	22	9
1910-11	2724	1979	1594	671	293	80	25	7
1911-12	2749	2033	1682	698	307	118	13	8
1912-13	2571	1962	1806	1005	307	140	29	6

Année.	Maisons d'école construites en :	Maisons d'école réparées en :	Ameublements ou classes meublées.
1909-10	12	4	8
1910-11	6	3	31
1911-12	8	7	26
1912-13	10	3	29

La municipalité du village de Mont-Joli a fait construire l'été dernier, pour remplacer l'ancienne école devenue trop petite, un grand et beau couvent dont le coût de la construction s'est élevé à plus de $20,000.

Cette maison, je devrais dire cette école ménagère, car elle en a le titre, est dirigée par les Dames du Saint-Rosaire ; elle comprend 10 belles salles de classes, de bons appartements pour la communauté, et il y a en outre une chapelle et une grande salle réservée aux séances.

Les élèves qui suivent le cours d'enseignement ménager ont a leur disposition, cuisine, salle de couture, etc., plusieurs d'entre elles, car elles sont nombreuses, remportent tous les ans des succès tant dans l'art culinaire que dans celui de la coupe, des broderies, etc.

La municipalité du village de Saint-Jérôme-de-Matane a fait construire elle aussi une belle grande académie commerciale de garçons ; elle a coûté $22,000 et plus.

Cette école dans laquelle peuvent être installées une dizaine de belles classes est agréablement située sur les bords de la rivière, à proximité de

l'église, outre les salles de classe, elle comprend encore une belle salle d'étude et une grande salle de recréation ; quoique les 4 classes en soient très bien tenues, cette maison demanderait d'être confiée à une communauté d'hommes qui prendraient des pensionnaires ; le milieu où elle est située et l'importance de l'endroit le demandent.

Permettez-moi, Monsieur le Surintendant, de vous transmettre les photographies de ces maisons importantes que je désire être reproduites dans votre rapport pour l'honneur de ces deux petites villes.

Les 5 municipalités suivantes sont celles qui par les améliorations et les progrès qu'elles ont faits pendant l'année méritent la prime d'encouragement :

Village de St-Jérôme-de-Matane	$60 00
Village de Mont-Joli	50 00
Ste-Félicité	40 00
Ste-Angèle-de-Mérici	35 00
St-Antoine-de-Padoue-de-Kempt	30 00

Voici par ordre de mérite la classification des municipalités.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			État des maisons d'école, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 60 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Village-de-Mont-Joli	4	9.0	8.5	9.5	8.2	8.9	44.1	Excellent.	9.5	9.5	19.0	Excellent.
2	Village-de-Saint-Jérôme-de-Matane	2	9.0	8.5	8.0	8.2	9.0	42.7	"	9.2	9.0	18.2	"
3	Village-de-St-Moïse	2	8.5	8.2	9.0	7.5	8.6	41.8	"	8.8	8.8	17 6	"
4	St-Rémi-de-la-Rivière-de-Métis	1	8.5	8.6	8.0	7.3	8.6	41.0	"	8.2	8.1	16.3	Très bien.
5	Massé & Ouimet	2	7.5	9.0	8.0	7.7	8.7	40.9	"	9.5	9.5	19.0	Excellent.
6	Ste-Luce	6	7.8	8.1	7.0	7.3	8.5	38.7	Très bien.	9.1	9.0	18.1	"
7	St-Germain-de-Rimouski, ville	2	5 0	8.3	7.0	9.0	8.8	38.1	"	8.8	8.5	17.3	"
8	Ste-Angèle-de-Mérici	9	7.4	7.3	7 0	7.1	8.6	37.4	"	8.6	8.6	17.2	"
9	St-Moïse	3	6 3	7.1	7.0	8.0	8.6	37 0	"	9.5	9.3	18.8	"
10	St-Jérôme-de-Matane	7	6.5	7.7	6.5	7 6	8.5	36.8	"	7.5	7.5	15.0	Très bien.
11	St-Donat	7	6.6	5.9	8.5	7.3	8.5	36.8	"	7.1	7.2	14.3	"
12	Ste-Félicité	8	6.1	6.3	8.5	7.3	8.5	36.7	"	7.0	7.1	14.1	"
13	St-Anaclet	7	6.8	7.1	8.0	6.6	8.1	36.6	"	8.0	8.0	16.0	"
14	Ste-Blandine	6	6 0	7 5	8.0	7.0	8.1	36.6	"	8.1	8.2	16.3	"
15	St-Germain-de-Rimouski, paroisse	9	6.3	6.3	8.0	7.2	8 7	36.5	"	8.3	8.1	16.4	"
16	St-Joseph-de-Lepage	5	5.7	7.5	7.5	7.0	8.4	36.1	"	8.2	8.2	16.4	"
17	St-Fabien	9	6.4	6.8	7.0	7.1	8.7	36.0	"	9.0	9.0	18.1	Excellent.

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
18	St-Valérien	5	7.0	5.1	8.0	7.0	8.7	35.8	Bien	8.4	8.1	16.5	Très bien.
19	St-Antoine-de-Kempt	4	5.5	5.0	9.5	7.2	8.5	35.7	"	8.3	8.6	16.9	"
20	St-Simon	5	6.0	7.9	6.0	7.1	8.6	35.6	"	9.1	8 9	18.0	Excellent
21	St-Damase	7	5.3	5.9	9.0	6.8	8.5	35.5	"	7.0	7.2	14.2	Très bien.
22	Ste-Anne-de-la-Pointe-au-Père	2	4.5	8.5	7.0	7.0	8.5	35 5	"	9.1	9 2	18.3	Excellent.
23	St-Gabriel	5	6.1	6 0	7.5	7.5	8.4	35.5	"	8.0	8.0	16.0	Très bien
24	Ste-Flavie.	6	5.5	8.3	6.0	7.0	8.5	35.3	"	8.6	8.5	17.1	Excellent.
25	St-Léandre	3	5.0	5.3	9.0	7.1	8.5	34.9	"	8.0	8.1	16.1	Très bien.
26	St-Mathieu	6	5.9	6 7	7.0	7.0	7.9	34.5	"	7.9	7.9	15.8	"
27	St-Octave-de-Métis	8	5.4	6.6	6.5	7.3	8.6	34.4	"	8.5	8.3	16.8	"
28	Canton-Tessier	4	5.6	4.6	8.5	7.5	8.2	34.4	"	7 3	7.1	14.4	"
29	Ste-Cécile-du-Bic	9	6.5	5.2	7.0	7.2	8.4	34.3	"	8 7	8.5	17.2	Excellent.
30	N.-D.-du-Sacré-Cœur	5	4.1	6.8	7.0	7.1	8.7	33.7	"	8.0	7.9	15.9	Très bien.
31	St-Ulric.	8	5.4	5.9	6.5	6.4	8.6	32.8	"	8.5	8.5	17.0	Excellent.
32	St-Marcellin.	2	7.0	3.5	7.0	6 0	8.5	32.0	"	7.0	7.5	14.5	Très bien.
33	L'Assomption-de McNider	8	5.0	6.5	5.0	6.7	8.6	31.8	"	8.5	8.6	17.1	Excellent.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-A. CHABOT,
Insp. d'écoles.

M. J.-A. CLÉROUX.

MONTRÉAL, 29 juillet 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel concernant les écoles de mon district d'inspection pour l'année scolaire 1912-13.

2 académies, 10 écoles modèles et 134 écoles élémentaires sous contrôle et 3 écoles modèles indépendantes ont été en activité durant cette année scolaire.

Les écoles sous contrôle ont été fréquentées par 6920 élèves et la présence moyenne a été de 4862 ou 68.8% des élèves inscrits.

Sur le nombre d'élèves inscrits

3343	ont suivi	le cours	de	1ère année
1634	"	"		2e "
1166	"	"		3e "
478	"	"		4e "

Académie commerciale du Village de Matane.

148 ont suivi le cour de 5e année
90 " " 6e "
43 " " 7e "
18 " " 8e "

Sur le succès obtenu par le titulaire.

17 écoles ont mérité la note : Excellent
47 " " " Très bien.
36 " " " Bien.
33 " " " Satisfaisant.
9 " " " Mal.

Sur l'état des maisons d'école.

22 ont obtenu la note : Excellent.
75 " " Très bien.
33 " " Bien.
11 " " Satisfaisant.
1 " " Mal.

Sur l'état du mobilier.

28 ont obtenu la note : Excellent
72 " " Très bien.
22 " " Bien.
17 " " Satisfaisant.
3 " " Mal.

Sur le taux de la cotisation.

43 ont obtenu la note : Excellent.
84 " " Très bien.
12 " " Bien.
1 " " Satisfaisant.
2 " " Mal.

Sur le traitement ($20.00) par point.

51 ont obtenu la note : Excellent.
84 " " Très bien.
4 " " Bien.
3 " " Satisfaisant.

Sur l'emploi des livres autorisés, j'ai le plaisir de faire rapport qu'à part de très rares exceptions tous les livres en usage dans mon district d'inspection sont autorisés et que l'uniformité des livres est établie pour toutes les écoles de chaque municipalité.

53 religieuses et 6 religieux enseignent dans mon district d'inspection. Les titulaires laïcs de 3 écoles sont porteurs d'un brevet académique, 40 ont le brevet modèle, 68 l'élémentaire et 29 ont enseigné sans brevet.

Les cinq municipalités suivantes sont celles qui méritent une prime d'encouragement :

1. Monte-Bello..... $60 00
2. Brownsburg, diss..... 50 00
3. La-Nativité-de-Labelle..... 40 00
4. Saint-Casimir-de-Ripon..... 35 00
5. Saint-Faustin..... 30 00

Voici la classification des municipalités de mon district d'inspection par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Vote générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $1000.00	Traitement et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Papineauville	1	10	10	9	10	10	49	Excellent.	10	9	19	Excellent.
2	Monte-Bello	2	10	9 5	10	9	10	48.5	"	10	9	19	"
3	St-Rémi-d'Amherst	2	9.5	9.5	10	10	10	49	"	9	8	17	"
4	Grenville II	1	8	10	5	10	10	44	"	10	9	19	"
5	Carillon	1	8	9	10	6	10	43	"	10	9	19	"
	Lachute, diss	2	8.5	8.5	8	10	10	45	"	9	8	17	"
6	Hartwell	4	7 6	9	10	7.9	10	44.5	"	9.3	8	17.3	"
7	Blaisance	2	8.5	9	9	8.3	10	44 8	"	9.5	6.5	16	Très bien.
8	Brownsburg, diss	1	9	9	6	9.5	10	43.5	"	9	8	17	Excellent.
9	Labelle	1	8	8	10	10	10	46	"	8	6	14	Très bien.
	Canton-Morin, diss	1	9	9	8	9	10	45	"	8	7	15	"
10	Papineau	2	8.5	8.5	7	10	10	44	"	9	6	15	"
	Grenville III, diss	1	8	8	9	10	10	45	"	8	6	14	"
11	La-Conception	3	8	8	9	7.9	10	42.9	"	9	7.1	16.1	"
12	Lac-des-Seize-Iles	1	7	8	9	7.5	10	41.5	"	9	8	17	Excellent.
	Montpellier	1	8	9	9	8.3	10	44.3	"	8	6	14	Très bien.
	La-Nativité	5	8.8	9	9	7.5	10	44.3	"	7.8	6.2	14	"
13	N.-D.-de-Bonsecours	4	7.2	9	7	9.5	10	42.7	"	8.5	6.7	15 2	"
14	St-Adolphe-de-Howard	2	8 5	9	8	7.1	10	42.6	"	8.5	6	14.5	"
15	St-Casimir-de-Ripon	6	7.5	8	9	8.1	9.8	42.4	"	8	6.5	14.5	"
16	Grenville I, diss	2	7.5	8	8	10	10	43.5	"	8	5	13	Bien.
17	Chatham No 1	6	7	8.1	7	10	10	42.1	"	8.1	6.1	14.2	Très bien.
18	St-Jovite	8	7.5	7.2	8	8.3	10	41	"	8.4	6.7	15.1	"
	L'Ascension	2	8.0	6.5	8	9	10	41.5	"	8	6.5	14.5	"
	Preston	1	7	9	9	8	10	43	"	7	6	13	"
19	St-André, paroisse, diss	2	6.5	8	6	7.8	10	38.3	Très bien.	9	8	17	Excellent.

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'école, etc	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payment.	Emploi des livres de classes autorisés	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
20	St-Michel, diss	1	6	8	8	8.7	10	40.7	Excellent	8	6.5	14 5	Très bien.
21	Ste-Agathe-des-Monts	12	7.4	7	7	8	10	39.4	Très bien.	8.6	7	15.6	"
	Ste-Valérie-de-Ponsonby	2	5	5	8	10	10	38	"	9	8	17	Excellent.
22	Suffolk	7	6	7.1	10	7.8	10	40.9	"	8	6	14	Très bien.
23	St-André-Avellin	9	7	8.1	7	7.8	10	39.9	"	8.3	6.1	14.4	"
24	Brébœuf	2	7.5	6	8	8	10	39.5	"	8	6.3	14.3	"
25	Ste-Angélique.	5	7	7.6	7	9	10	40.6	"	7.6	5.4	13	"
26	La-Minerve.....	2	6	6	7	8	10	37	"	9	7.5	16.5	Excellent.
	Ste-Jérusalem, diss....	1	7	8	6	8.5	10	39.5	"	8	6	14	Très bien.
27	N.-D.-de-la-Paix..	5	6.6	6.6	10	7.1	9.8	40.1	"	7.4	5.6	13	"
28	Loranger....	6	7.6	7.1	8	7.5	10	40.2	"	7.3	5 5	12.8	"
	Canton-Boyer	3	6	4.5	8	10	10	38.5	"	7.5	7	14.5	"
29	St-André, village, diss...	2	6.5	7.5	4	7.3	10	35.3	"	9	8.5	17.5	Excellent.
30	Lac-Iscréar	1	6	6	10	6	10	38	"	8	6	14	Très bien.
	La-Macaza	1	8	6	8	9	10	41	"	6	5	11	Bien.
31	Addington.....	1	6	5	9	7.5	10	37.5	"	8	6	14	Très bien.
32	L'Annonciation.	7	6.8	5.9	7	7.5	10	37.2	"	7.5	6.5	14	"
33	Arundel, diss ...*.	4	6.6	5	9	8.5	9.3	38.4	"	7.3	5.3	12.6	"
34	N.-D.-de-Montfort.....	2	5	5	10	7.5	10	37.5	"	8	5	13	"
	Lac-Windigo	1	6	7	7	7.5	10	37.5	"	8	5	13	"
35	Ste-Véronique-de-Turgeon	2	6.5	6	8	7 3	10	37.8	"	7	5	12	Bien.
36	Ste-Marguerite-de-Brown's Gore.....	1	8	8	5	6 7	8	35 7	"	8	6	14	Très bien.
37	St-Faustin	5	6.8	6.8	6	7.5	10	36.3	"	7.2	5.4	12.6	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-A. CLÉROUX,
Insp. d'écoles.

M. J.-M. COTÉ.

SAINT-GEORGES, 28 juillet 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous sousmettre mon rapport annuel sur le fonctionnement des écoles de mon district d'inspection.

A ma première visite, j'ai donné des conférences dans chaque centre et visité cent quatre-vingt-cinq sur cent quatre-vingt-onze écoles de ma circonscription. Ma seconde visite m'a permis d'examiner chaque école en activité, y compris les écoles indépendantes au nombre de cinq.

Parmi ces dernières, il me fait plaisir de mentionner le couvent de Saint-Georges, où les révérendes Sœurs du Bon-Basteur donnent, depuis le premier septembre dernier, un cours d'enseignement ménager des plus pratiques.

La révérende Mère Saint-Romuald, supérieure, a bien voulu, au cours du printemps dernier, nous convier, en compagnie de quelques amis de l'éducation, à un dîner préparé par les élèves.

En juin suivant, le public était généreusement invité à une exposition de mets, de travaux de reprisage, de repassage et de confection de lingerie, travaux qui font honneur aux élèves qui les ont confectionnés et à celles qui les ont si sûrement dirigés.

Je ne puis passer sous silence les louables efforts que font les révérendes Sœurs de Saint-Louis-de-France, dans la direction du magnifique couvent de Saint-Côme, pour rendre leur enseignement pratique et raisonné. En outre de la po session d'un matériel de classe des plus modernes, les commissaires du village Saint-Côme, dont le Dr. J.-A. Poliquin, est le dévoué président, s'imposent les plus coûteux sacrifices pour maintenir leur couvent sur un pied de supériorité.

Comme vous l'avez constaté par mes bulletins, M. le Surintendant, la très grande majorité des commissaires de mon district s'est empressée de porter à $150 le minimum de traitement accordé aux institutrices, afin de bénéficier des nouvelles allocations que le gouvernement de notre province vient de voter si généreusement.

En septembre prochain, toutes les municipalités de ma circonscription paieront, j'en suis persuadé, un traitement minimum de cent cinquante piastres.

Quoique les progrès accomplis en ce sens soient assez sensibles, il faut bien admettre, après les remarques de M. l'Inspecteur général, dans son rapport de l'an dernier, que ce chiffre minimum de traitement n'est pas suffisant. Il devrait être assez élevé pour permettre aux institutrices de faire honneur à leur position.

Dans certaines localités de mon district, la présence aux écoles pourrait être meilleure si les parents avaient, avant de partir pour les chantiers, assez de souci pour faire conduire en voiture, pendant la saison rigoureuse, leurs enfants à l'école. A cause de cette retenue des enfants à la maison pendant quelques mois de l'année scolaire, la moyenne de la présence aux écoles primaires de mon district est plus faible que dans certaines parties de la province.

Je constate toujours avec regret, M. le Surintendant, qu'un trop grand nombre de commissaires d'écoles s'abstiennent trop facilement, sous le moindre prétexte, pour la raison la plus futile, d'accompagner l'inspecteur aux visites des écoles de leurs municipalités respectives. J'ai lieu de croire que la situation ne s'améliorera guère tant que la forêt beauceronne se laissera fléchir par la cognée du bûcheron, que l'appât du gain matériel l'emportera sur la satisfaction du devoir accompli, sur les sacrifices que les parents doivent faire pour donner à leurs enfants une bonne instruction élémentaire.

Je tiens à remercier spécialement les commissaires de Saint-Gédéon, Saint-Martin et Saint-Samuel, qui ont montré plus de bonne volonté sous ce rapport en m'accompagnant à leurs écoles à ma seconde visite.

Merci encore aux commissions scolaires de Saint-Evariste, Lambton et Saint-Honoré, pour les gratifications de dix ou quinze piastres qu'elles ont bien voulu accorder aux institutrices méritantes de leur municipalité respective. Ces corporations scolaires ont montré par là qu'elles savaient reconnaître le mérite de celles qui se dévouent à l'instruction de la jeunesse.

Le lavage des classes, M. le Surintendant, devrait être interdit aux institutrices parce qu'il présente de graves inconvénients. Ainsi, je remarque qu'au cours de l'hiver dernier, plusieurs titulaires ont contracté de sérieuses maladies en lavant leurs classes. Certaines d'entre elles resteront longtemps atteintes de faiblesse pulmonaire pour avoir manqué de prudence en cette occasion.

Plusieurs personnes distinguées m'ont témoigné au cours de mes visites que, tout en admettant les heureux résultats produits par les conventions

régionales des commissaires d'écoles, elles verraient avec plaisir le comité catholique prendre l'initiative de faire donner dans chaque centre, pendant la belle saison, des conférences sur l'éducation et l'instruction des enfants. Ces conférenciers, choisis et dirigés par M. le Surintendant, s'adresseraient non seulement aux représentants, mais au cœur même de notre population rurale, au père et à la mère de famille, aux jeunes gens et aux jeunes filles.

Ces observations m'engagent à vous faire remarquer que l'instruction des garçons de 14 à 16 ans, dans les vingt-six municipalités de mon territoire, est trop négligée par les commissions scolaires, qui devraient maintenir dans chaque village une école dirigée par des maîtres, religieux ou laïques.

En totalisant le recensement de septembre dernier, je trouve un nombre de 597 garçons de 14 à 16 ans, dont 41 seulement sont inscrits aux registres des écoles, et de 596 filles de la même catégorie, dont 114 apparaissent sur le même journal ; soit une moyenne de 6% pour les premiers et 20% pour les dernières.

Dans l'ordre intellectuel des connaissances à acquérir, des facultés à développer, avec le généreux concours du Comité catholique et du Gouvernement de la province, ce pourcentage devrait être au moins renversé. Cette apathie de la part des autorités scolaires municipales n'a pas sa raison d'être.

Les parents, de leur côté, devraient mieux comprendre leur devoir et faire donner à leurs garçons plus d'instruction qu'à leurs filles. Les hommes ont un plus grand besoin un besoin plus pressant de savoir lire, écrire et calculer que les femmes.

Pour accentuer davantage les progrès en ce sens, le gouvernement devrai doubler la somme déjà votée à cette fin par la législature.

Les municipalités suivantes qui ont fait le plus d'améliorations au cours de la dernière année sont : Saint-Samuel, $60 ; Saint-Côme, village, $50 ; Saint-Prosper, $40 ; Saint-Léon-de-Standon, $35, et Saint-Benoît-Labre, $30.

Je joins la classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé* 10 *points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Gédéon	6	9.	9.6	6.4	9.1	10.	44.1	Excellent.	10.	9.7	19.7	Excellent.
2	St-Côme, ville	1	10.	10.	5.5	7.5	10.	43	"	9.5	9.5	19	"
3	St-Martin	8	9.2	9.	5.5	7.9	10.	41.6	"	8.2	7.8	16.	"
4	Ste-Rose	7	9.3	9.5	6.	7.	8.	38.9	Très bien.	7.9	7.4	15.3	Très bien.
5	Courcelles (Ste-Martine)	9	7.6	10.	8.	7.5	10.	43.1	Excellent.	6.7	6.8	13.5	"
6	Standon	1	9.	6.	1.	7.5	6.	29.5	Bien.	9	9.5	18.5	Excellent.
7	St-Ludger	9	7.1	8.7	7	7.6	8.2	38.6	Très bien.	7.4	7.2	14.6	Très bien.
8	St-Théophile	4	8.	9.1	6.5	7.8	8.	39.4	"	7.	6.9	13.9	"
9	St-Odilon	9	5.5	6.9	4.5	7.5	8.5	32.9	"	8.	7.9	15.9	"
10	St-Benjamin	3	8.	8.8	3	7.5	8.	35.3	"	7.5	7.1	14.6	"
11	St-Sébastien	8	7.6	9.	6.5	7.6	9.	39.7	"	6.2	6.3	12.5	"
12	Ste-Aurélie	2	8.5	9.	8.5	7.5	10.	43.5	Excellent.	6.	4.7	10.7	Bien.
13	St-Georges	4	5.5	5.3	4.5	5.9	10.	31.2	Très bien.	7.7	7.5	15.2	Très bien.
14	St-Samuel	9	7.3	6.2	7.	7.7	8.	36.2	"	6.6	6.2	12.8	"
15	St-Evariste	12	6.5	5.3	6.	8.	8.	33.8	"	7.	6.5	13.5	"
16	St-Prosper	10	5.9	3.2	4.	7.5	8.	28.6	Bien	8.	7.5	15.5	"
17	Aubert-Gallion (St-Georges)	20	5.8	5.2	4.5	7.3	8.	30.7	Très bien.	7.2	6.7	13.9	"
18	St-Côme-Linière	8	8.7	6.1	5.5	7.7	6.	29.	Bien.	7.2	7.	14.2	"
19	St-Léon-de-Standon	6	5.7	8.5	6.	7.5	10.	37.7	Très bien.	5.0	4.8	9.8	Médiocre.
20	Ste-Germaine, Lac-Etchmin	10	5.6	8.	5.	7.9	8.4	34.9	"	5.7	5.3	11.	Bien.
21	St-Honoré	12	9.	8.8	5.	7.5	10.	40.3	Excellent.	4.3	4.	8.3	Médiocre.
22	St-Louis-de-Gonzague	1	2.	1.	3.5	7.5	8.	22.	Médiocre.	7.4	7.6	15.	Très bien.
23	Lambton	14	7.1	6.6	6.	7.5	8.	35.2	Très bien.	4.5	4.3	8.8	Médiocre.
24	St-Zacharie	8	4.8	2.	3.3	7.5	8.	25.6	Bien	6.2	5.4	11.6	Bien.
25	St-Bénoit-Labre	9	6.2	3.3	5.	7.5	6.4	28.4	Bien	4.4	4.	8.4	Médiocre.
26	St-Abdon	1	1.	0.	2.	5	2.	10.	Nul	1.	1.	2.	Nul

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-M. CÔTÉ,
Insp. d'écoles.

M. M.-J. CUROT.

MONTRÉAL, 16 juillet 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état et les progrès des écoles de mon district d'inspection pour l'année 1912-13.

Ma circonscription comprend 38 municipalités, dont 11 dans le comté de Stanstead, 16 dans Compton, et 11 dans Frontenac.

27 municipalités sont sous le contrôle de commissaires catholiques, 10 sous celui de syndics catholiques, et une municipalité est sous le contrôle de commissaires protestants.

Arrondissements dans le district	155
" où il n'y a pas eu d'école sous contrôle	11
Ecoles sous contrôle en activité	150
" en activité, mais fermées à la visite de l'automne	7
" " " " du printemps	11
" indépendantes	4
" visitées à l'automne	143
" " au printemps	139
" protestantes, dans une municipalité	13
Cours primaires élémentaires	154
" " intermédiaires	24
" " supérieurs	8
Conférences pédagogiques données à la suite des visites de l'automne	30

***

Constructions de maisons d'école en 1912 :

L'Assomption-de-Waterville, école No. 3, a dépensé	$ 800.00
Winslow-Sud, école No. 2, a dépensé	860.00
Winslow-Sud, école No. 4, a dépensé	950.00
Ste-Suzanne-de-Boundary-Line, école No. 4, a dépensé	1,100.00
Ville de Magog, couvent, a dépensé	22,000.00
Emberton, école No. 3, a dépensé	1,200.00
Notre-Dame-des-Bois, école No. 8, a dépensé	925.00
Spaulding, école No. 2, a dépensé	570.00

Couvent
Lac Megantic

Spaulding, école No. 3, a dépensé	$ 642.00
Ste-Cécile-de-Whitton, école No. 8, a dépensé	500.00
Ste-Agnès-de-Ditchfield, No. 2, a dépensé	1,845.00
Les Dames de la Congrégation, Mégantic, académie de filles, ont dépensé	40,000.00
Total :	$71,392.00

L'année précédente, en 1911, une somme de $40,616.69 avait été dépensée pour nouvelles constructions.

Ci-joint une vue de l'Académie de filles de la Congrégation Notre-Dame, Lac Mégantic :

L'inscription totale des élèves a été de	7,595
La présence moyenne de	5,373
Elèves français	7,269
" anglais	326
" en 1re année	2,971
" 2e "	1,825
" 3e "	1,440
" 4e "	876
" 5e "	246
" 6e "	150
" 7e "	64
" 8e "	23
" français étudiant l'anglais	4,103
" anglais étudiant le français	307

Il y a eu une inscription de 822 élèves de plus que l'an dernier, mais la présence moyenne est inférieure, car de 74.3% elle est tombée à 70.7%.

***

Sur 145 institutrices laïques d'engagées, 32 ont enseignées sans diplôme, dont 8 sans l'autorisation requise.

***

Le traitement maximum des institutrices laïques a été de $350.00, et le traitement munimum de $100.00.

Le traitement moyen a été de $175.02 ou de $14.58½ par mois, soit une augmentation d'un peu plus de deux sous par jour.

***

Les municipalités suivantes ont fourni gratuitement à même le fonds scolaire les livres de classe à tous les enfants qui fréquentent les écoles sous leur contrôle, conformément à l'article 2709a du Code Scolaire :

Burford, Notre-Dame-des-Bois, Sainte-Suzanne-de-B.-Line, Woburn, Winslow-Nord.

Saint-Herménégilde a fourni gratuitement l'encre, les plumes et le papier à dessin.

***

Dans tout mon district je n'ai pas été capable de trouver un seul livre approuvé parmi l'édition en usage de la série des " Dominion Catholic Readers " par " A Catholic Teacher."

Les intéressés, c'est-à-dire, ceux qui perdent des points à l'appréciation de l'inspecteur d'écoles, m'informent qu'ils n'ont pu se procurer nulle part une édition autorisée de ces livres ; cependant, cette série de livres anglais est en évidence en tête de la page 6 de la liste de 1911.

***

Les ouvrages canadiens, fournis si généreusement par le Gouvernement comme livres de récompenses à la visite, ont été fort appréciés, mais malheureusement, comme je n'avais à donner que 4 livres en moyenne par école, il est facile de s'imaginer que dans bon nombre de classes il y avait des larmes et des pleurs.

***

Je puis vous assurer, Monsieur le Surintendant, que c'est avec une grande joie que les commissions scolaires ont accueilli les octrois supplémentaires accordés pour favoriser l'augmentation des traitements aux institutrices ; plusieurs commissaires d'écoles s'écrièrent devant moi : " Ça paie aujourd'hui de bien payer nos maîtresses d'école ".

***

A quand, maintenant, une augmentation tangible du traitement de l'inspecteur d'écoles ?

Quand, maintenant, nos frais de voyages nous seront-ils remboursés ?

Un inspecteur autrefois déclarait dans un de ses rapports annuels que ses dépenses de voyages étaient exorbitantes, qu'elles s'élevaient à 50 sous par jour !! Mais que dirait-il donc aujourd'hui de nos dépenses, lorsqu'il nous faut payer cinq, six et même sept piastres par jour ?

Le budget annuel de l'inspecteur continue toujours comme par le passé à se balancer par des déficits.

A chaque fois que l'occasion se présente, on se plait à dire que nous avons un bon traitement, que nous avons eu tout dernièrement une augmentation de $400.00

Mais que l'on songe donc une fois sérieusement, une bonne fois, que cette augmentation n'était qu'apparente puisqu'en même temps qu'on nous l'accordait on triplait nos dépenses, on nous imposait une double visite, et l'on augmentait considérablement le nombre de conférences pédagogiques à donner.

Il me semble qu'il serait plus temps que jamais pour le Gouvernement d'améliorer notre position.

***

Noms des institutrices qui méritent une gratification :

1. Mlle Clorinde Beauchamp, de St-Herménégilde ;
2. " Florence Millar, d'Auckland ;
3. " Albina Lajoie, de Hereford ;
4. " Marie Rivier Ducharme, de Martinville ;
5. Mme J. A. Veilleux, de Ditchfield ;
6. Mlle Alma Doyon, de Saint-Herménégilde ;
7. " Joséphine Labrecque, de Saint-Herménégilde ;
8. " Noémie Lavoie, de Mégantic ;
9. " Ernestine Le Comte, de Clifton-Est ;
10. " Rosida Dupuis, de Barnston diss. ;
11. " Gladys Millar, de Saint-Isidore d'Auckland ;
12. " Albertine Chamberland, de Ditton ;
13. " Marie Amélie Taschereau, d'East-Angus ;
14. " Marie Reine Bélanger, de Sainte-Suzanne-de-B.-Line ;
15. " Hélène-R. Choquette, de Sainte-Catherine-de-Hatley ;
16. " Blanche Giroux, de Sainte-Suzanne-de-B.-Line ;
17. " Laura Beaudin, de Burford ;
18. " Almoza Vachin, de Woburn.

***

Noms des municipalités qui méritent une prime :

1er	prix.	Sainte-Suzanne-de-Boundary-Line.....	$60.00
2e	"	Sainte-Agnès-de-Ditchfield.....	50.00
3e	"	Winslow-Nord.....	40.00
4e	"	Spaulding.....	35.00
5e	"	Hereford.....	30.00

Voici la classification des municipalités, conformément à l'article 231 :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Se rapportant à la municipalité. Nombre d'écoles en activité.	Etat des maisons d'école, etc	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100 co.	Traitement et mode de payment	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 60 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école. Mise en opération du cour d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Ville Mégantic	3	7.8	8.83	7	8.63	9	41.26	Execllent	9.73	9	18.73	Excellent.
2	Village Compton	1	8.8	9	5.5	8	8	39.3	Très bien	9 9	9.1	19	"
3	East-Angus	2	8.9	9.1	5	8.6	7.5	39.1	"	9 6	8.6	18.2	"
4	Hereford	5	6.96	8.08	8.25	8.52	8 8	40.61	Excellent.	9.04	7.36	16 4	"
5	Coaticook	3	8.9	8.86	5.5	8.58	8.65	40.5	"	8.6	7.2	15.8	Très bien.
6	St-Isidore-d'Auckland	2	9.2	7.85	5	8.55	9.5	40.1	Très bien.	8.15	7.5	15.65	"
7	Ste-Agnès-de-Ditchfield	5	6.66	5.9	10	8.16	9.4	40.12	"	7.92	7.4	15.32	"
8	St-Herménégilde	9	7.13	8.17	7.5	8.52	9.11	40.43	"	7.73	7.04	14.77	"
9	Ste-Suzanne-de-B.-Line.	4	6.65	8.27	6	9	9	38.92	"	8.42	7.55	15.97	"
10	Woburn	3	7.06	5 76	8.75	8.5	9	39.07	"	8 5	7.3	15.8	"
11	Winslow-Nord	6	6.33	6.87	8	7.8	10	39	"	8.44	7.32	15.76	"
12	Hampden	1	6.5	9	6.5	9	9	40	"	8.4	6.1	14.5	"
13	Canton-Magog	2	7.55	7 75	5	9.8	8.5	38.6	"	8.2	7.6	15.8	"
14	Clifton-Est	2	6.65	8.55	6.25	8.5	8	37.95	"	8.65	7.8	16.45	Excellent.
15	Ville Magog	2	7.8	8.85	5.25	7 95	7	36.85	"	9.65	7.75	17.4	"
16	Emberton	4	7.57	6.77	7 5	7.8	9.25	38.9	"	8 3	6.8	15.1	Très bien.
17	St-Louis-de-Westbury	4	6.7	8.1	6	9.15	8.75	38.7	"	8.3	6.86	15.16	"
18	Val Racine	3	6.4	7.96	9	8.23	8.33	39.93	"	7.7	6.2	13.9	"
19	Auckland	5	7.64	7.98	6	8.5	7.8	37.92	"	8.36	7.36	15.72	"
20	Stanstead	2	9.3	8.95	4.75	7.95	8	38.95	"	8 1	6.4	14.5	"
21	North-Hatley	1	8.5	9.5	7	9	8	42	Excellent.	6.2	5.2	11.4	Bien.
22	Marston-Sud	3	5 06	6.63	7.5	8.6	9.3	37	Très bien.	8.2	7.2	15.4	Très bien.
23	Barford	5	6.98	7.94	6	7.36	8.6	36.88	"	8.42	6.94	15.36	"
24	Ditton	8	6.31	7.15	6.75	7.56	8.5	36.27	"	8.6	7.37	15.97	"
25	Eaton	4	7.6	7.3	6	8.75	8.75	38.4	"	7 8	5.93	13.73	"
26	L'Assomption de Waterville	3	8.5	6.73	6	9 06	7	37.3	"	7.73	6.76	14.5	"
27	Notre-Dame-des-Bois-de-Chester	7	6.78	6.2	8.75	8.09	8	37 82	"	7.79	6.11	13.9	"
28	St-Martin-de-Martinville.	4	6.42	6.65	6.25	8.4	7.5	35.22	"	8.42	7.32	15.75	"
29	Ste-Cécile-de-Whitton	7	6.67	6.73	6.75	8	9.43	37.58	"	6.98	6.04	13.02	"
30	Winslow-Sud	4	6 22	6.25	7	6.4	9 75	35.62	"	7.5	6.2	13.7	"
31	Spaulding	5	6.18	4.66	7.5	7.76	8.4	34 5	"	7.76	6 56	14.32	"
32	Clifton	8	6.72	6.61	5	8.25	6.37	32.96	"	7.86	6 87	14.73	"
33	Canton-Compton	6	5.43	5.95	6.25	3.38	6.83	32.84	"	7.71	6.48	14.2	"
34	Ste-Catherine-de-Hatley	5	8.4	6.64	5.75	8.4	6.2	32.83	"	7.8	6.25	14	"
35	Beebe Plain	1	6	8.5	4.75	10	7	36.25	"	5.5	5	10.5	Bien.
36	Barnston, diss	5	5.64	5.22	6	8.44	6.2	31.5	"	7.96	7.1	15.06	Très bien
37	Whitton diss	1	3.9	4	10	8	6	31 9	"	7.1	6.6	13.7	"
38	Newport	2	6.95	6.25	4.75	8.8	7	33.75	"				

J'ai l'honneur d'être, etc.,

M.-J. CUROT,
Insp. d'écoles.

M. J.-B. DEMERS.

SAINT-JEAN, QUÉ., 16 août, 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport général pour l'année scolaire 1912-13.

Les progrès faits durant l'année sont relativement satisfaisants si l'on tient compte des circonstances exceptionnellement désavantageuses et incontrôlables pour la plupart dans lesquelles nous nous sommes trouvés.

Depuis ma nomination comme inspecteur, c'est-à-dire vingt-huit ans, l'année dernière a été de beaucoup la moins favorable au progrès de l'instruction de même que la plus onéreuse à l'inspecteur dans l'exercice de ses fonctions et l'accomplissement de ses devoirs.

A l'époque de l'ouverture des écoles, au mois de septembre dernier, plusieurs commissions scolaires se sont trouvées sans titulaire pour plusieurs de leurs écoles ; deux écoles sont restées fermées toute l'année, un assez grand nombre d'autres, pendant plusieurs semaines et même plusieurs mois par le manque d'institutrices.

La température extraordinairement mauvaise que nous avons eue à la fin de l'été, tout l'automne et durant l'hiver dernier, a été la cause qu'un très grand nombre d'enfants n'ont pu fréquenter l'école que bien peu de temps et très irrégulièrement.

A la fin de l'été et à l'automne, les parents se sont vus forcés, à cause de la rareté de la main d'œuvre, de retenir les enfants à la maison pour aider à sauver les moissons en danger de périr sur le champ.

Plus tard, à l'automne et durant l'hiver, le mauvais état des chemins et les inondations considérables et fréquentes des routes ont empêché les enfants de se rendre à la classe.

Enfin les épidémies de maladies contagieuses : rougeole, fièvre scarlatine, coqueluche, diphtérie et surtout la petite vérole qui ont sévi dans la plupart les municipalités de ce district depuis la fin de l'automne jusqu'à une époque avancée du printemps et qui se sont répandues dans la presque totalité des familles, ont été la cause qu'un grand nombre d'écoles, (jusqu'à deux et trois

dans une même municipalité) se sont trouvées fermées en même temps pour une période de six semaines à trois mois.

Plusieurs institutrices ont été atteintes de ces maladies, surtout la picotte, et trois ou quatre de la tuberculose pulmonaire.

Elles ont naturellement abandonné leurs écoles et ce n'est qu'avec beaucoup de difficultés, de longues recherches, d'annonces dans les journaux, etc., que les commissions scolaires ont pu leur trouver des remplaçantes.

Ces dernières furent en général des jeunes personnes non brevetées, ne pouvant fournir aucune preuve de leur compétence, ou des jeunes filles n'ayant ni l'âge ni les connaissances requises pour diriger une école.

Il s'en est suivi que dans plusieurs cas, après avoir enseigné pendant un mois ou deux, ces personnes abandonnèrent leurs écoles qui sont de nouveau restées fermées pendant longtemps et même jusqu'à la fin de l'année.

Je dois admettre cependant qu'en général la faute n'est pas imputable à la négligence des commissions scolaires, car plusieurs d'entre elles ont fait leur possible pour trouver des institutrices et elles ont offert des salaires raisonnables et même élevés.

Relativement aux maladies contagieuses, il me paraît opportun de faire remarquer que dans plusieurs municipalités les Commissaires d'écoles ne se sont guère préoccupés de faire observer les règlements du Bureau provincial d'Hygiène pour empêcher l'expansion de la contagion. Je ne répèterai pas ici les noms de ces municipalités, attendu que je vous les ai déjà fait connaître dans mes bulletins d'inspection.

Quant au progrès matériels, ils ont été relativement peu considérables. Deux écoles neuves ont été bâties, l'une dans la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois, l'autre dans celle de Lacolle. Cette dernière municipalité a aussi fait l'acquisition de deux mobiliers perfectionnés.

Par contre, je crois qu'au moins quatre écoles neuves seront construites dans le cours de la présente vacance et qu'elles seront complétées pour l'ouverture des classes en septembre prochain, et que deux ou trois anciennes maisons seront aussi convenablement réparées.

Voici le tableau de la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*)

Nos d'ordre.	Noms des munincipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat de- maisons d'école, etc	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payment.	Emploi des livres de classes autorisés	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Jean, ville	3	10	10	9	10	10	49	Excellent.	10	10	20	Excellent.
2	Iberville	2	9	10	10	10	10	49	"	8	8	16	"
3	St-Sébastien	6	8	9.2	5	10	10	42.2	"	8	8	16	"
4	St-Thomas	1	10	10	6	5	9	40	"	9	9	18	"
5	Lacolle	12	3.6	9.6	10	8.9	10	47.1	"	7.1	7.1	14.2	Très bien.
6	St-Rémi	8	9 6	10	6	7.8	9	42.4	"	7.5	7.5	15	"
7	St-Valentin	4	8.7	10	5	9	9	41.7	"	7.5	7.5	15	"
8	St-Paul-de-l'Ile-aux-Noix	4	9.7	10	7	7.7	8	41.7	"	7.2	7.2	14.4	"
9	St-Luc	5	8.2	10	8	6.8	8	41	"	7.6	7.6	15.2	"
10	St-Jean, paroisse	6	8.7	9.6	5	9	8	40.3	"	7.4	7.4	14.8	"
11	St-Blaise	5	8.2	9	5	9.2	8	39.4	Très bien.	8	8	16	Excellent.
12	St-Jacques	7	7.8	10	5	6.1	8	36.9	"	8	8	16	"
13	St-Georges-d'Henryville	6	8	7.8	7	9	8	39.8	"	6.6	6 6	13.2	Très bien.
14	St-Grégoire-le-Grand	11	8.1	7.3	9	6.2	8	38 6	"	7.1	7.1	14.2	"
15	Ste-Anne-de-Sabrevois	5	8.8	7.6	6	7.6	8	38	"	7.6	7.6	13.2	"
16	Ste-Marguerite-de-Blairfindie	7	9.4	9.4	5	5.8	8	37.6	"	6.5	6.5	13	"
17	St-Alexandre	9	7.3	8.5	7	6.3	8	37.1	"	7.4	7.4	14.8	"
18	St-Cyprien	8	8 2	6.1	6	6.6	8	34.9	"	7.2	7.2	14.4	"
19	Ste-Brigide	12	7	8.3	7	5.2	6	33.5	"	7	7	14	"
20	St-Edouard	7	8.2	6.4	6	6.4	6	33	"	6.2	6.2	12.4	"
21	St-Athanase	6	6.8	5.6	8	7	5	32.4	"	5	5	10	Bien.
22	Sherrington	9	5	7	6	5	6	29	Bien.	5	6	11	"
23	St-Michel	6	5	9.6	4	5	5	28.6	"	5	4	9	Médiocre.
24	St-Luc, dissidente	1	8	10	9	8	10	45	Excellent.	8	8	16	Excellent.
25	L'Acadie, dissidente	1	8	10	6	8	10	42	"	6	6	12	Bien
26	St-Rémi, dissidente	Ecole fermée toute l'année.											

Les municipalités qui méritent les primes d'encouragement pour l'année 1912-1913, sont les suivantes :

St-Jean, ville, $60.00 ; Iberville, $50.00 ; St-Sébastien, $40.00 ; St-Valentin, $35.00 ; Ste-Anne-de-Sabrevois, $30.00.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-B. Demers,
Insp. d'écoles.

M. J.-Z. DUBEAU.

STE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE, 20 août 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, sur l'état des écoles de mon district d'inspection.

Pendant l'année scolaire 1912-13, 172 écoles sous contrôle et 12 écoles indépendantes ont été en activité.

Elles ont été fréquentées par 6,573 élèves répartis comme suit :

1ère année.	....	1802
2e "	.....	1496
3e "	... .	1888
4e "	.....	971
5e "	.....	578
6e "	....	271
7e "	.....	38
8e "	....	29

La présence moyenne a été de 5,165.

L'enseignement des écoles sous contrôle a été donné par 2 instituteurs, 34 religieuses, et 177 institutrices laïques dont une brevetée pour école académique, 47 pour école modèle, 124 pour école élémentaire et 5 non brevetées. 15 brevets ont été donnés par une école normale, 148 par le bureau central et 11 par les anciens bureaux.

Pendant la dernière année scolaire, on a reconstruit 8 maisons et renouvelé le mobilier de 27 classes.

Le minimum des traitements a été augmenté dans 17 municipalités, mais il est resté à cent dans les 8 municipalités suivantes, savoir : Sainte-Louise, Saint-Onésime, N.-D. du Mont-Carmel, Saint-Denis, Saint-Bruno, Saint-Louis, Sainte-Hélène et Saint-Germain.

Les cinq municipalités de mon district qui se sont montrées les plus progressives, sont celles de Saint-André, Saint-Onésime, Saint-Pamphile, Saint-Pacôme et Lac-Noir. Je vous prierai de leur accorder les primes de 60, 50, 40, 35 et 30 piastres dans l'ordre ci-dessus.

Après avoir considéré les progrès matériels, je crois à propos de faire une revue du savoir des élèves. La moyenne de l'année du cours des élèves, qui était en 1894-95, de 2.6, est montée à 2.71. Elle serait plus forte si la rareté de la main d'œuvre n'obligeait pas les parents à retirer les élèves des écoles beaucoup plus tôt qu'autrefois.

Le nombre d'élèves qui ne peuvent changer régulièrement d'année du cours, est de beaucoup trop élevé. Sur 6,014 élèves inscrits dans les écoles sous contrôle, 1,982 ou 38% ont répété l'année du cours.

Comme je suis d'opinion que l'abaissement de ce pourcentage est la réforme la plus urgente, je me permettrai de suggérer le moyen que je crois le plus efficace.

Ne pourrait-on pas diviser le traitement des institutrices en deux parties : la première payée par la commission scolaire et l'autre par le Département de l'Instruction publique. Celle-ci serait basée sur le nombre d'élèves, ne répétant pas leur classe, en état de changer d'année du cours. Par cette prime, chacun aurait selon son mérite.

On objecterait, peut-être, en disant qu'il serait difficile de vérifier les donnés des institutrices pour les élèves absents. Je ne crois pas cette objection fondée car l'inspecteur en examinant les registres de notes, les dictées et les problèmes qui seraient conservés, pourrait se rendre compte suffisamment de la capacité des absents. D'ailleurs, il aurait encore la visite de l'automne suivant pour vérifier les notes recueillies à la visite du printemps.

Actuellement, nous avons des gratifications pour les instituteurs ou institutrices les plus méritants ; mais le nombre en est si minime que sur 213 titulaires d'écoles, je ne puis en récompenser que 21. Il en reste un grand nombre, qui, après avoir déployé beaucoup de zèle, éprouvent une grande déception de ne rien recevoir. Elles constatent que les institutrices peu zélées sont aussi bien rémunérées que celles qui réussissent bien, et assez souvent se retirent découragées de l'enseignement.

Ci-joint le tableau de la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points sur chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.						Note generale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 60 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	Ste-Anne No 2 (village).	2	9	9.5	3.2	7.2	10	38.9	Très bien.	8.5	8.5	17	Excellent.
2	St-Onésime	4	6.7	8.2	8	1.5	9.3	33.7	"	7.3	7.3	14.6	Très bien.
3	St-Damase	4	9.2	9.5	3	2.5	10	34.2	"	5.6	5.6	11.2	Bien.
4	Ste-Anne No 1 (paroisse)	10	7.6	9	3.5	2.5	10	32.6	"	6.4	6.4	12.8	Très bien.
5	Rivière-Ouelle	8	5.6	9.1	2.8	3.5	9.5	30 5	"	7.5	7.5	15	"
6	St-André	9	8	9.5	3.1	2.5	8.8	31.9	"	6.1	6.1	12.2	"
7	St-Pacôme	9	6 5	7.5	5.5	2.5	9.1	31.1	"	6.5	6.5	13	"
8	St-Pamphile	9	6.2	6.5	6.2	4.2	9.8	32.9	"	5.5	5.5	11	Bien.
9	St-Aubert	8	6.8	7.2	4	2.5	10	30.5	"	6.7	6.7	13.4	Très bien.
10	St-Pascal	14	6.1	5.6	5	4	9.8	30.5	"	6.5	6.5	13	"
11	St-Alexandre	14	5.6	7.1	3.5	2.5	10	28.7	Bien.	6.9	6.9	13 8	"
12	Lac-Noir	1	5 5	8.5	2.5	2.5	9	28	"	7	7	14	"
13	St-Roch-des-Aulnaies	7	5.9	6.9	2.1	3.5	9.6	28	"	6 6	6.6	13.2	"
14	Ste-Perpétue	7	5.4	6.3	5.2	3	9.2	29.1	"	6	6	12	Bien.
15	St-Philippe-de-Néri	4	4.2	5.5	2.6	2.5	9.6	24.4	Médiocre.	8.2	8.2	16.4	Excellent.
16	N.-D -du-Mont-Carmel	8	5.9	6.9	6 1	1	9.5	29.4	Bien.	5.6	5.6	11.2	Bien.
17	St-Jean-Port-Joli	12	7.1	6 6	2.7	2.5	9	27.9	"	6.2	6.2	12.4	Très bien.
18	St-Louis (Kamouraska)	8	4.1	4.2	4.5	1.5	9 8	24.1	Médiocre.	7.6	7.6	15.2	"
19	Ste-Hélène	10	6.6	4.4	4.5	1.5	9.4	26.4	Bien.	6.2	6.2	12.4	"
20	St-Bruno	7	5.2	5.3	6.2	1.5	9	27.2	"	5.6	5.6	11.2	Bien.
21	St-Denis	4	5.1	4.7	3	1.5	9.5	23.8	Médiocre.	7	7	14	Très bien.
22	Ste-Louise	7	5.4	5.3	2.6	1.5	9.1	23.9	"	6.3	6.3	12.6	"
23	St-Germain	4	4.2	2.6	4.7	1 5	10	23	"	6.4	6.4	12.8	"
24	St-Adalbert	2	3.7	4	4.3	3	8.7	23.7	"	4.8	4.8	9.6	Médiocre.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-Z. DUBEAU,
Insp. d'écoles.

M. A.-M. FILTEAU.

SAINT-JEAN, ILE-D'ORLÉANS, 30 juillet 1913.,

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel concernant les écoles de mon district d'inspection.

Les 142 écoles que renferme ce district sont réparties comme suit :

1 académie de garçons, 1 académie de filles, 1 école modèle de garçons, 1 école modèle de filles, 4 écoles modèles mixtes, 130 écoles élémentaires mixtes, 2 écoles élémentaires indépendantes, 2 écoles élémentaires indiennes.

Six écoles n'ont pas fonctionné parce que les arrondissements où elles sont situées ne contiennent pas assez d'élèves.

Trois n'ont pas été ouvertes parce qu'on n'a pas trouvé d'institutrices pour les diriger.

Dix-neuf ont été ouvertes de 1 à six mois en retard.

Quarante et une ont été dirigées par des institutrices non brevetées.

Huit écoles bilingues ont été dirigées par des institutrices diplômées en une langue seulement, et je vous ai signalé plusieurs cas où, dans ces dernières écoles, seuls les enfants parlant la langue de l'institutrice ont régulièrement fréquenté l'école ; les autres enfants ne comprenant pas la langue parlée à l'école et étant eux-mêmes pas compris ont préféré rester à la maison

Voilà une statistique plutôt attristante, monsieur le Surintendant, et je regrette de dire que j'entrevois peu d'amélioration pour l'an prochain.

Le salaire moyen cette année est de $212.52 ; encouragées par des subventions toujours plus élévées, les municipalités qui ont tenu à garder leurs bonnes institutrices pour l'an prochain ont élévé le salaire de $15.00 à $25.00.

Mon district souffre du mal qui frappe les régions un peu nouvelles, je crois, le manque de vocation

Le nombre d'institutrices que fournit mon district est donc excessivement petit et, sur ce petit nombre d'institutrices, plusieurs, après une couple d'années d'enseignement en cette province, se dirigent vers la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie Britanique, où un salaire élevé les attire.

Enfin, le salaire, quoique plus élevé dans mon district que dans d'autres parties de la province, est encore insuffisant pour attirer les institutrices des districts où il y a surabondance, d'ailleurs beaucoup de candidats à l'enseignement ne possèdent pas assez l'anglais ou le français pour diriger l'une des nombreuses écoles bilingues de mon district.

Voilà un mal que les années seront lentes à guérir et probablement il faudra encore combler les vides en employant des personnes sans brevet, sans formation, mais sachant les deux langues d'une manière satisfaisante.

Dans l'engagement de leurs institutrices sans brevet, les municipalités ne se sont généralement pas conformées à l'article 26 des Règlements Refondus du C. C. Ce n'est souvent qu'après ma première et même ma deuxième visite et sur la réception de reproches sévères de votre département que les demandes régulières d'autorisation vous ont été faites.

Le cinq de ce mois, un secrétaire me demandait de vous prier de permettre à sa commission scolaire d'engager une institutrice sans brevet, l'année scolaire était finie, la jeune fille était retournée dans sa famille ne laissant de son passage dans l'école qu'une trace bien fugitive.

Dans plusieurs cas, monsieur le Surintendant, les municipalités ne demandent pas d'autorisation parce qu'elles savent que vous ne permettrez pas qu'elles confient une de leurs écoles à une enfant de quinze ou seize ans n'ayant pas les qualités requises pour enseigner.

La municipalité de Kiamika, par exemple, n'a pas osé vous demander de lui permettre d'engager pour $75.00, une fille très jeune et sans compétence.

Le nombre d'enfants recensés a été de 7391, sur ce nombre 5662 se sont inscrits dans les écoles de leurs municipalités et l'assistance moyenne à été de 4107.

Le nombre d'enfants inscrits a donc été de 76½% du nombre d'enfants recensés, et la présence moyenne des élèves a été de 72½% de l'inscription et de 55½% du nombre d'enfants recensés.

Dans la municipalité de Cantons-Unis, 98 enfants de 5 à 16 ans ne se sont pas inscrits à l'école, ces enfants demeurent en grande partie dans les rangs nouvellement ouverts par des colons qui, avant cette année, n'ont pas eu les moyens de bâtir des écoles. mais trois écoles ayant été construites dans le cours de l'année et une autre étant actuellement en construction, je crois qu'en septembre tous les enfants auront une école à proximité.

Cette année, quatorze écoles ont été construites et une a été réparée. J'ai accepté dix de ces écoles et j'ai refusé les autres parce que les commissaires ont changé sans autorisation la disposition ou les dimensions des fenêtres, que la ventillation des classes était défectueuse, etc., etc.

Lors de ma seconde visite, j'ai trouvé trois écoles où il ne s'était pas enseigné de dessin, ces trois écoles étaient sous la direction d'institutrices sans brevet et avaient été ouvertes après ma visite d'automne.

A part trois ou quatre exceptions, l'enseignement donné par les institutrices non-brevetées a été peu fructueux.

Les communautés religieuses et un bon nombre d'instituteurs et d'institutrices laïcs continuent d'enseigner avec beaucoup de succès.

Les réverendes Sœurs Grises-de-la-Croix ont ouvert dans leur excellente académie de Buckingham un cours d'enseignement classico-ménager, que les jeunes filles suivent avec entrain, la mise en pratique à la maison des leçons données en classe intéresse les parents et leur est souvent utile.

Si les circonstances le permettent les Frères de l'Instruction Chrétienne commenceront en septembre à donner un cours d'enseignement industriel aux élèves des classes supérieures de leur collège de Buckingham, ces elèves étant généralement très forts en mathématiques seront bien préparés pour les écoles techniques.

Les municipalités les plus pauvres, Monsieur le Surintendant, sont les suivantes : Egan-Est, Hincks, Cantons-Unis, Notre-Dame-de-Laus, Dorion, Denholm et Bowman, St-Alp.-de-Lytton et Notre-Dame-de-Pontmain.

Voici les municipalités auxquelles je dois accorder les gratifications.

Egan-Est : $60.00. Cette municipalité a amélioré ses écoles et payé $275.00 de salaire à ses institutrices bien qualifiées.

Hincks : $50.00 ; pour la construction d'une bonne école au village et l'augmentation du salaire des institutrices malgré la pauvreté des contribuables.

Bouchette : $40.00. Cette municipalité a récemment construit trois écoles, en construit actuellement trois autres, elle a pourvu huit écoles de mobiliers perfectionnés et a élevé de beaucoup le salaire des institutrices.

Notre-Dame-de-la-Salette : $35.00 ; pour avoir construit deux écoles et s'être bien conformé aux règlements refondus du comité catholique.

Campbell : $30.00 ; pour avoir augmenté les salaires des institutrices afin de n'en avoir que de très bonnes, pour s'être interressée au progrès des élèves, etc., etc.

J'espère, monsieur le Surintendant, que les renseignements qui précèdent et le tableau de classification des municipalités par ordre de mérite vous donneront une idée assez juste de la valeur des écoles de mon district.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total de points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Maniwaki	2	9.8	9.8	10	10	10	49 6	Excellent.	9.9	8	17.9	Excellent.
2	N.-D.-des-Neiges	2	9.5	10	10	10	10	49.5	"	9.5	7.5	17	"
3	N.-D.-de-la-Garde	3	9.7	10	9.7	9.7	10	49.1	"	7.5	6	13.5	Très bien.
4	Buckingham, village	2	9	10	10	10	10	49	"	10	9	19	Excellent.
5	Templeton-Ouest	4	9.6	9.4	10	10	10	49	"	7.8	5.3	13.1	Très bien.
6	Templeton-Nord	5	9.4	9.6	9.6	9.6	10	48 2	"	7.5	6.3	13.8	"
7	Wright	6	8.4	9.5	9.9	9.9	10	47.7	"	6.5	5.5	11.8	Bien.
8	St-Alphonse-de-Lytton	2	8	9.3	10	10	10	47.3	"	9	8	17	Excellent.
9	St-Sixte	3	7.7	9.3	10	10	10	47	"	8	7	15.3	Très bien.
10	Denholm-et-Bowman	1	8	9	10	10	10	47	"	Fermée temporairement.			
11	Lochaber-et-Gore	5	8.9	9.2	9.7	9.7	9.2	46.7	"	7.1	5.4	12.5	Très bien.
12	Ste-Philomène-d'Egan	4	8.1	8.8	10	10	9.8	46.7	"	7.4	7.1	14.5	"
13	Buckingham-Est	2	7.5	9.5	9.7	9.7	10	46.4	"	9	7	16	"
14	Templeton-Est	8	7.3	9.8	9.6	9.5	10	46.3	"	7.8	6.8	14.6	"
15	L'Ange-Gardien	3	6.3	10	10	10	10	46.3	"	8.7	7.5	16.2	Excellent.
16	Northfield	5	7.5	9	9.8	9.8	10	46.1	"	6.6	6.1	12.7	Très bien.
17	Egan-Est	2	7.5	8.5	10	10	10	46	"	8	7	15	"
18	Aumond	3	7.8	8.7	10	10	9.5	46	"	7.8	6.8	14.6	"
19	N.-D.-de-la-Sallette	5	8.9	7.8	9.6	9.6	10	45.9	"	6.9	6.4	13.3	"
20	St Edouard-de-Wakefield	2	7	8 8	10	10	10	45.8	"	7	5.5	12.5	"
21	Cameron	5	8.6	8.5	9.3	9.3	10	45.7	"	7.8	6 5	14.3	"
22	N.-D.-de-Pontmain	4	9.3	8.2	9.3	9 4	10	45.2	"	6.7	5.2	11.9	Bien.
23	Robertson-et-Pope	6	8.3	8.7	9 3	9.2	9.5	45	"	7.7	6.6	14.3	Très bien.
24	Cantley	3	9.2	9.7	8.9	8 9	7 7	44.4	"	7	5	12	Bien.
25	Gracefield	1	6	9	10	9	10	44	"	9	7	16	Très bien.
26	Bouchette	8	7	8.1	9.1	9	10	43.2	"	7.4	5.9	13.3	"
27	Hinks	3	6 3	7.5	9.7	9.7	10	43.2	"	6.3	5	11.3	Bien.
28	St-Frs-Régis	2	8	7	8.9	8.9	10	42.8	"	8	6.5	14.5	Très bien.
29	N.-D.-du-Laus	5	6.7	7.6	9.1	9.1	10	42.5	"	7.5	6.5	14	"
30	Portland-Ouest	1	7.5	9	8	8	10	42.5	"	5	5	10	Médiocre.
31	Mulgrave-et-Derry	1	6	9	9.2	9.2	9	42.4	"	6.5	5	11.5	Bien.
32	Campbell	3	6.3	7.2	9.4	9.3	10	42.2	"	9	8	17	Excellent.
33	Dorion	1	4	8	10	10	10	42	"	8	7	15	Très bien.
34	St-Malachie	3	7	7.3	8.7	8.7	10	41.7	"	6	4.3	10.3	Bien.
35	Kiamika	3	8	8.5	8.1	7.9	9.2	41.7	"	8	7.2	15.2	Très bien.
36	Buckingham	7	5.9	8.2	8.7	8.8	9.7	41.4	"	6.4	4.9	11.3	Bien.
37	Cantons-Unis	5	6.3	7.8	8.7	8.7	9.7	41.2	"	6.8	6.4	13.2	Très bien.
38	St-Jean-de-Wakefield	1	5	8.5	9.5	9.5	8	40.5	"	8	8	16	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A.-M. FILTEAU,
Insp. d'écoles.

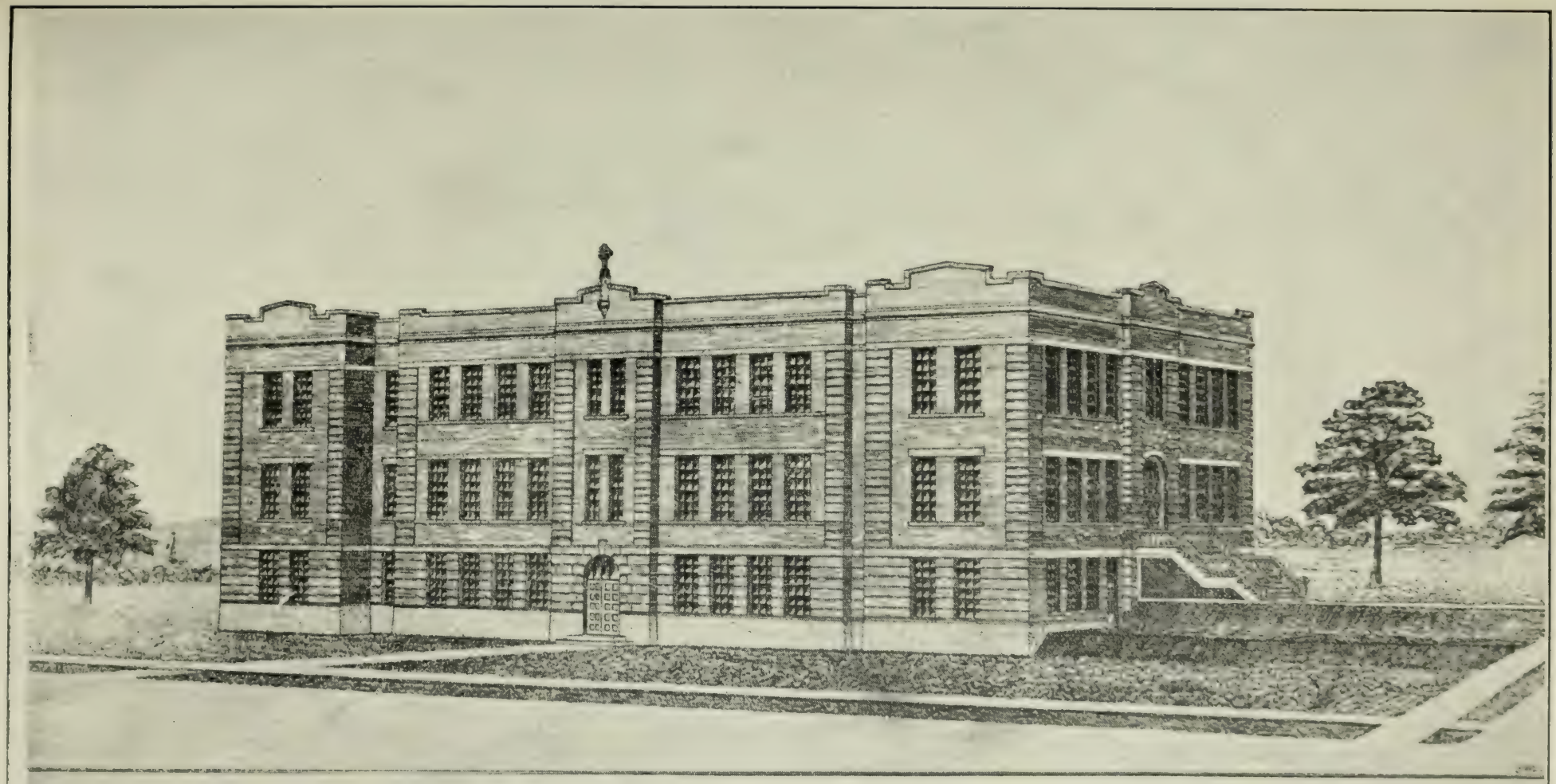

Ecole des Frères du Sacré-Cœur. - SHERBROOKE-SUD, P. Que.

M. J.-E. GENEST-LABARRE.

VICTORIAVILLE, le 6 août, 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire 1912-13.

Le nombre d'écoles que j'ai eu à visiter cette année a atteint le chiffre de 163, savoir : 3 académies et 5 écoles modèles de garçons, 1 académie et 5 écoles modèles de filles, 2 écoles modèles mixtes et 147 écoles élémentaires mixtes. Ces 163 écoles contiennent 258 classes. C'est une augmentation de 4 écoles et de 16 classes sur l'année dernière. J'ai visité toutes ces écoles deux fois, moins quelques-unes que j'ai trouvées fermées, soit à l'époque de ma première, soit à l'époque de ma seconde visite et j'ai de plus donné la conférence pédagogique réglementaire dans 22 localités.

Quatre écoles supérieures indépendantes ont aussi été en opération dans le cours de cette année, savoir : les pensionnats de filles de Sherbrooke, de Richmond, de l'Avenir et de Kingsey. Les deux premiers de ces pensionnats ont le titre d'académie et les deux autres, le titre d'école modèle.

Une école élémentaire indépendante a aussi été en opération dans la municipalité de St-Georges-de-Windsor.

Les écoles sous contrôle ont été fréquentées par 9246 élèves et les écoles indépendantes par 729. C'est une augmentation, sur l'année dernière, de 663 élèves dans les écoles sous contrôle et de 41 dans les écoles indépendantes.

Cette augmentation considérable provient des nombreux centres industriels qui se rencontrent dans mon district d'inspection et particulièrement de la ville de Sherbrooke dont la population augmente rapidement d'année en année.

La moyenne de la présence journalière a été de 6605 ou 71.4% dans les écoles sous contrôle et de 629 ou 84.9% dans les écoles indépendantes.

Certaines maladies épidémiques qui ont sévi dans un bon nombre de localités ont quelque peu nui cette année à l'assiduité dans les écoles.

Les écoles sous contrôle ont été dirigées par 50 instituteurs religieux, 1 instituteur laïque, 59 institutrices religieuses et 160 institutrices laïques, soit un total de 270 professeurs.

Les écoles indépendantes ont été dirigées par 45 institutrices religieuses et une institutrice laïque.

Relativement à leur diplôme, les institutrices laïques se classent comme suit : 4 sont porteurs d'un diplôme d'école normale, 10[illegible] sont porteurs d'un diplôme obtenu du Bureau Central, 19 sont porteurs d'un diplôme obtenu des anciens bureaux et 29 ont enseigné sans diplôme.

Le nombre trop considérable d'institutrices non diplomées qui figure parmi le personnel enseignant indique clairement qu'il y a rareté d'institutrices. Cette rareté provient de ce que les nombreux centres industriels qui se rencontrent dans mon district d'inspection offrent une facilité aux jeunes filles pour obtenir, soit dans les bureaux, soit dans les magasins, des positions qu'elles préfèrent à l'enseignement ; cette rareté provient encore de ce qu'un certain nombre d'institutrices sachant les deux langues s'en vont, chaque année, enseigner dans l'Ouest, attirées qu'elles sont de ce côté par une rétribution qu'elles ne sauraient obtenir, ici, dans la province de Québec.

Les nouveaux octrois spéciaux accordés par le gouvernement pour encourager les commissions scolaires à rétribuer généreusement le personnel enseignant ont produit un bon effet ainsi que l'atteste le tableau comparatif ci-aprés indiquant le salaire des institutrices laïques pour les années, 1911-12 et 1912-13.

	1911-12 Salaire moyen.	1912-13 Salaire moyen.	Augmentation
Sherbrooke	$ 120 00	$ 175 00	$ 55 00
Lennoxville	250 00	300 00	50 00
Orford	161 75	195 00	33 25
Melbourne et Brompton-Gore, diss	183 00	213 33	30 33
Lawrenceville	120 00	150 00	30 00
Ascot	185 60	215 20	29 60
Ste-Anne-de Stukely	133 57	160 00	26 43
Ely-Sud	127 77	150 00	22 23
Ascot-Corner	157 60	179 16	21 56
Asbestos	157 60	177 50	20 00
Ascot, diss	180 00	200 00	20 00
Kingsey	133 33	153 33	20 00
Ely-Nord	139 87	158 33	18 46
Windsor-Mills	108 33	126 66	18 33
Cleveland, diss	137 33	190 00	16 67
St-Elie-d'Orford	160 00	175 00	15 00
Stukely-Nord	139 28	153 00	14 29
Canton de Windsor	153 88	165 55	11 67
St-Georges-de-Windsor	150 00	158 75	8 75
St Fulgence-de-Durham	132 50	141 25	8 75
Stoke	166 00	173 89	7 89
St Pierre-de-Durham	126 50	133 75	7 25
Shifton	156 11	162 50	6 39
St-François-Xavier de Brompton	153 57	158 57	5 00
Ste Christine	120 00	125 00	5 00
Kingsey-Falls	128 33	131 66	3 33
Brompton	164 00	166 00	2 00

Le salaire de l'instituteur d'Asbestos, le seul instituteur laïque que je rencontre dans mon district d'inspection, a été porté de $450. à $475, soit une augmentation de $25.00.

Les examens que j'ai fait subir dans les écoles ont donné le résultat suivant :
Ecoles dirigées par les congrégations religieuses : Excellent dans 18 écoles, très-bien dans une école.

Ecoles dirigées par les institutrices et instituteurs laïques : Excellent dans 5 écoles, très-bien dans 33 écoles, bien dans 48 écoles, médiocre dans 12 écoles, mal dans 6 écoles et nul dans 2 écoles.

Ce résultat n'est satisfaisant qu'en partie.

Le système de conférences pédagogiques en vigueur jusqu'en 1910 répondait aux besoins immédiats de nos institutrices et permettait de suppléer d'une manière satisfaisante au défaut de formation pédagogique qui leur manque. Que les autorités veuillent bien rétablir ce système de conférences, sauf à voir aux moyens de faire visiter les écoles deux fois et même trois fois par année si on le désire, et alors on verra diminuer le nombre d'écoles dont la tenue est médiocre, mauvaise ou nulle.

Quelques maisons d'école nouvelles ont été construites cette année dans mon district d'inspection. Deux de ces écoles méritent une mention spéciale, ce sont : l'école des Frères du Sacré-Cœur de Sherbroode-Sud et l'école "Saint Patrick's Academy" aussi de Sherbrooke. Ces deux écoles sont tout à fait modernes. La première a coûté $45000 et la seconde $27450.

Les municipalités qui ont mérité cette année les primes du gouvernement sont les suivantes :

1o	Saint-Fulgence-de-Durham	$60.00
2o	Elk-Sud	50.00
4o	Lawrenceville	40.00
4o	Sainte-Christine	35.00
5o	Orford	30.00

La classification des municipalités scolaire par ordre de mérité est ci-après :

(*Il est accordé* 10 *points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			État des maisons d'école, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi de livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 60 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études	Succès remportés dans l'enseignement	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Bromptonville	2	10	10	8.7	10	10	48.7	Excellent.	10	8.2	18.2	Excellent.
2	Danville	2	10	10	7.7	10	10	47.7	"	10	9.3	19.3	"
3	Richmond	1	10	10	7.5	10	10	47.5	"	10	8.5	18.5	"
4	Sherbrooke	6	10	10	7.5	9.9	10	47.4	"	10	9.2	19.2	"
5	Windsor-Mills	2	10	10	8	9.4	10	47.4	"	10	8.9	18.9	"
6	Asbestos	2	9	10	7.7	9	10	45.7	"	10	9.4	19 4	"
7	Lawrenceville	1	9	10	8.5	8	10	45.5	"	10	6.7	16 7	"
8	Ascot, diss	2	8.5	9.4	6.6	10	10	44.5	"	9.5	5.3	14.8	Très bien.
9	Ely-Sud	9	7.8	8.5	10	8	9.8	44.1	"	9.6	6	15.6	"
10	Orford	4	7.3	8.9	8	9.8	9.8	43.8	"	9.6	5.4	15	"
11	Stoke	11	8	8.7	7.6	8.8	9.6	42.7	"	9.7	5.2	14.9	"
12	St-Georges-de-Windsor	9	7.7	8.3	7.7	8.4	10	42.1	"	9.6	6	15.6	"
13	Ascot-Corner	5	7	8.2	8.6	9	9.2	42	"	10	5.5	15.5	"
14	King-ey	10	6.7	8.7	8.5	8	10	41.9	"	9.3	5.2	14.5	"
15	Canton-de-Windsor	9	8	8.4	7.6	8.6	9.1	41.7	"	9.6	5.1	14.7	"
16	Melbourne et Brompton-Gore, diss	3	7.1	7.5	7.7	9.8	9 6	41.7	"	8.5	4.5	13	"
17	St-Fulgence-de-Durham	5	8.1	8.7	7.5	7.7	9.6	41.6	"	9.5	6.8	16.3	Excellent.
18	Shifton	10	6.6	8.8	7.6	8.5	10	41.5	"	9.6	5.8	15.4	Très bien.
19	Brompton	5	7.2	9	6.6	8.6	10	41.4	"	9.4	5	14.4	"
20	Ste-Christine	5	7.4	10	7	7	10	41.4	"	9.2	4.9	14.1	"
21	Lennoxville	1	7	8.2	6.1	10	10	41.3	"	9.5	6 1	15.6	"
22	Ste-Anne-de-Stukely	7	7	8.1	7.5	8.4	10	41	"	9.2	5	14.2	"
23	Ely-Nord	7	6.5	8.1	8.1	8.3	9.4	40.4	"	9.5	5.6	15.1	"
24	Cleveland, diss	4	7.1	7.1	6.6	9.6	10	40.4	"	8.1	5	13.1	"
25	Stukely-Nord	7	6.8	8.1	7.5	8.1	9.6	40.1	"	9.9	6.6	16.5	Excellent.
26	St-Théophile-d'Ely	6	6	7.5	9	7.5	9.7	39.7	Très bien	9 4	5.3	14.7	Très bien.
27	Ascot	5	6	7.2	6.9	10	9.5	39.6	"	9.1	5.4	14.5	"
28	St-Ely-d'Orford	5	6.6	9.5	4.2	9	9.8	39.1	"	9.2	4 2	13.4	"
29	St-Frs-Xavier-de-Brompton	7	5.9	7.4	7.5	8	9.7	38 5	"	9.5	5.9	15.4	"
30	Kingsey-Falls	4	6.7	8.3	6.2	7.2	8.5	36.9	"	9.5	5.6	15 1	"
31	St-Pierre-de-Durham	9	5.6	6.3	7.5	7.1	9 5	36	"	9.7	5.8	15.5	"

En terminant, permettez-moi, Monsieur le Surintendant, l'observation suivante ; imposer à un inspecteur d'écoles la tâche de visiter deux fois, en moins de 200 jours, 163 écoles (élémentaires, modèles et académiques) ou 258 classes, ajoutant à cette tâche celle de donner au-delà de 20 conférences pédagogiques de $2\frac{1}{2}$ heures à 3 heures chacune ; ou encore, imposer à cet inspecteur la tâche de faire subir 2 fois, en moins de 200 jours, l'examen à 9246 élèves, ajoutant toujours à ce travail la même tâche de donner les conférences pédagogiques susmentionnés ; ou encore, imposer à cet inspecteur la tâche de contrôler

le travail de 270 professeurs est chose qui, si je suis bien informé, ne se voit nulle part ailleurs que dans la province de Québec. Un tel travail est presque, si non, l'ouvrage de deux.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.–E. Genest-LaBarre,
Insp. d'écoles

M. J.-O. GOULET.

St-Gervais, 25 juillet 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport général concernant le progrès et la tenue des écoles de mon district d'inspection pour l'année 1912-1913.

Lors de ma nomination, en 1901, mon district comprenait 31 municipalités, 156 écoles sous contrôle, 184 classes et 7 écoles indépendantes. Cette année, je compte 35 municipalités, 178 écoles sous contrôle, 260 classes et 8 écoles indépendantes.

Ces écoles se répartissent comme suit :

6	écoles	primaires	supérieures.
20	"	"	intermédiares.
160	"	"	élémentaires.

L'inscription des élèves a été de 9,860, répartis comme suit :

Élèves	de	1ère	année	.....	3,887
"	"	2e	"	.....	2,637
"	"	3e	"	.....	1,872
"	"	4e	"	.....	903
"	"	5e	"	.....	276
"	"	6e	"	.....	170
"	"	7e	"	.....	65
"	"	8e	"	.....	50

1,483	"	français	ont	étudié	l'anglais.
24	"	anglais	"	"	le français.

La présence moyenne a été de 7,773, ou de 78%.

Le personel enseignant se compose de 34 religieux, 82 religieuses, 181 institutrices laïques et 3 instituteurs laïcs.

Sur les 181 institutrices laïques, 38 ont obtenu leur brevet d'une école normale, 132 au bureau central, et 11 ont enseigné sans être munies de diplôme, dont 4 engagées sans autorisation de l'autorité compétente.

Je constate avec plaisir, Monsieur le Surintendant, une augmentation des salaires, et ce, au montant de $2,700.30, preuve bien évidente que les octrois généreux votés par le gouvernement en sont la cause prépondérante ; témoin, la municipalité de Batiscan qui a augmenté le traitement de ses titulaires de $335.00.

Permettez-moi, Monsieur le Surintendant, de vous donner ici la liste complète des municipalités de mon district avec la moyenne de traitement payé aux institutrices :

Champlain, village	$350 00
Saint-Rémi	291 66
Saint-Casimir, village	250 00
Sainte-Anne-de-la-Pérade, village	250 00
La-Tuque	233 33
Saint-Stanislas	201 25
Saint-Tite, village	193 19
Notre-Dame-des-Anges	167 87
Batiscan	160 71
Sainte-Thècle	158 66
Saint-Jacques-des-Piles	137 50
Laflèche	137 14
Grondines, village	136 66
Sainte-Geneviève	136 40
Saint-Sévérin	133 33
Saint-Narcisse	132 00
Saint-Théophile	131 87
Saint-Luc-de-Vincennes	128 88
Saint-Roch-de-Mékinac	128 33
Mont-Carmel	128 18
Saint-Casimir, paroisse	128 12
Saint-Ubalde	128 00
Cap-Madeleine	127 77
Saint-Adelphe	127 50
Saint-Thuribe	125 00
Saint-Maurice	125 00
Saint-Tite, paroisse	123 33

Sainte-Anne-de-la-Pérade, paroisse	$122 5
Saint-Jean des-Piles	122 00
Champlain, paroisse	120 26
Saint Prosper	120 00
Saint-Timothée	119 00
Saint-Louis-de-France	11 00
Saint-Tite, nord	115 00
Grondines, paroisse	104 00

Durant l'année qui vient de se terminer, 10 écoles ont été construites et réparées ; d'autres sont actuellement en voie de construction ou de réparation et devront être prêtes pour l'ouverture des classes. Le mobilier a subi un changement assez notable.

La majeure partie du personnel enseignant de mon district d'inspection mérite certainement des félicitations. Sauf quelques exceptions, tous font preuve de beaucoup de zèle, de dévouement et de bonne volonté ; en général, le résultat est très satisfaisant.

Conformément à l'arrêté ministériel, en date du 2 décembre 1909, je vous prie humblement de bien vouloir accorder la gratification aux municipalités suivantes :

Saint-Thuribe	$60 00
Mont-Carmel	50 00
Saint-Ubalde	40 00
La-Tuque	35 00
Batiscan	30 00

Vu que mon rapport sera distribué aux commissions scolaires de mon district, je crois bon de mentionner les noms des titulaires qui ont obtenu cette année la gratification pour leur succès dans l'enseignement ; ce sont :

MM. J.-O.-C. Dostaler et Ph. Turcotte ; Melles Alice Vezina, Eva Brunelle, Corinne Lamothe, Régina Perreault, M.-Lse Massicotte, Régina Boivin, Corinne Dessureau, M.-A. Côté, Annette Larouche, Annette Baril, M.-Lse Leduc, Corinne Grégoire, Emma Trudelle, Annette Gervais, Alice Hamelin, Clara Fontaine, Bernadette Trottier, Eugénie Laquerre, Antoinette Delisle, Mathilda Morissette.

J'ai l'honneur de recommander à votre bienveillance, M. le Surintendant, comme ayant besoin de l'octroi spécial pour le soutien de leurs écoles, les municipalités pauvres suivantes :

St-Adelphe, St-Jean-des-Piles, St-Jacques-des-Piles, Mont-Carmel, Almaville, St-Rémi, St-Louis-de-France, St-Roch-de-Mékinac, St-Timothée, St-Luc-de-Vincennes, Notre-Dame-des-Anges.

Voici la classification des municipalités, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Vote générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00	Traitement et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Casimir, village.	3	10	10	10	10	10	50	Excellent.	10	10	20	Excellent.
2	Champlain, village... ...	2	10	10	10	9.5	10	49.5	"	10	10	20	"
3	St-Tite, village	2	10	10	10	9	10	49	"	10	10	20	"
4	La Tuque	3	9.3	10	7	9.3	10	45.6	"	10	9	19	"
5	Ste-Anne-de-la-Pérade, village.....	3	10	9.5	4	9	9.5	42	"	8	8	16	Très bien.
	St-Jacques-des-Piles .	1	10	10	7	8	9	44	"	7	7	14	"
6	St-Stanislas	2	10	9	6	8.5	9	42.5	"	7	7	14	"
7	Batiscan	5	8.6	9.8	6	8.6	9	42	"	7	7	14	"
	St-Tite, nord	2	8.5	10	9	6.5	9	43	"	6.5	6.5	13	"
	St-Rémi	3	8	8	9	8	9	42	"	7	7	14	"
8	St-Théophile	6	8.8	9.5	7	6.6	9	40.9	"	6.6	6.6	13.2	"
9	St-Casimir, paroisse	8	8.1	7	7	7.1	9	41.2	"	5.7	5.7	11.4	Bien..
10	St-Thuribe	4	9.5	8	7	7	9	40.5	"	6	6	12	"
11	Grondines, paroisse.....	4	8.7	8.7	7	6.5	9	39.9	Très bien.	6	6	12	"
12	St-Adelphe.....	6	8.6	8	6	7.2	9	38.8	"	6.2	6.2	12.4	Très bien.
13	St-Tite, paroisse.....	8	8.4	9.3	7	6.5	9	40.2	Excellent.	5 4	5.4	10.8	Bien.
14	St-Jean-des-Piles..... ..	4	7.7	9.5	7	6.2	9	39.4	Très bien.	5.5	5.5	11	"
15	St-Ubalde	8	7.7	6.4	8	7	9	38.1	"	6.1	6.1	12.2	Très bien.
16	Ste-Geneviève.	9	7.1	9.6	4.4	7.1	9	37.2	"	6.3	6.3	12.6	"
	Ste-Thècle	12	7.7	6.7	7	8	9	38.4	"	5.7	5.7	11.4	Bien.
17	Notre-Dame-des-Anges...	4	7.2	7	8	7.5	9	38.7	"	6.5	6.5	13	Très bien.
18	Mont-Carmel	10	7.6	8.4	6	7.1	9	38.1	"	5.6	5.6	11.2	Bien.
19	St-Roch-de-Mékinac.....	3	7	8.3	7	7	9	38.3	"	5.3	5.3	10.6	"
20	Ste-Anne-de-la-Pérade, paroisse	9	7.6	9.6	6	6.4	9	38.6	"	5.7	5.7	11.4	"
21	St-Narcisse	12	7.4	7.1	6	7.2	9	36.7	"	6	6	12	"
	Cap-Madeleine..... ...	6	7	9	5	7.1	9	37.1	"	5.8	5.8	11.6	"
22	t-Maurice.....	10	7.3	7.9	5	7	9	36.2	"	6	6	12	"
23	Grondines, village. ...	2	6	6.5	7	7.5	9	36	"	6	6	12	"
24	St-Luc-de-Vincennes.....	4	9	6.5	6	7	9	37.5	"	5	5	10	Médiocre.
25	Champlain, paroisse	5	7.2	9.4	5	6	9	36.6	"	5.4	5.4	10.8	Bien.
26	St-Prosper	5	7.4	6.6	5	6.2	9	34.2	"	6.2	6.2	12.4	Très bien.
27	St-Sévérin.....	6	7	7.3	5	7	9	35.3	"	5.2	5.2	10.4	Bien.
28	Laflèche	7	7 4	6.4	5	7.3	9	35.1	"	5	5	10	Médiocre.
	St-Louis-de-France....	4	7.7	7.2	5	6.2	9	35.1	"	5	5	10	"
29	St-Timothée.....	4	7.5	5.2	6	6.5	9	34.2	"	5	5	10	"

J'ai l'honneur d'être etc.,

J.-O. GOULET,
Insp. d'écoles.

M. L.-P. GOULET.

QUÉBEC, 25 juillet 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport général pour l'année scolaire 1912–13.

Dans mon district d'inspection, cette année, 185 écoles sous contrôle, (227 classes) et 12 écoles indépendantes ont été maintenues en activité.

Ces écoles sont réparties comme suit :

ÉCOLES SOUS CONTROLE.

Écoles supérieures de garçons	2
" intermédiaires de garçons	4
" " de filles	2
" " mixtes	9
" élémentaires de filles	2
" " mixtes	166
Total	185

ÉCOLES INDÉPENDANTES.

Écoles supérieures de garçons	2
" " de filles	5
" intermédiaires de filles	4
" " de garçons	1
Total	12
Total général	197

Toutes ces écoles ont été en activité durant l'année et je n'en ai pas trouvé une seule de fermée pendant ma seconde visite.

Cette année, une nouvelle municipalité scolaire a été ajoutée aux trente et une qui existaient déjà dans mon district ; c'est celle de la Durantaye, formée d'une partie des municipalités de Saint-Michel, Saint-Raphaël et Saint-Charles.

L'inscription des élèves a été de 9021, soit une augmentation de 475 sur l'an dernier.

La présence moyenne a été de 6911 ou 77 p. c.

Élèves de 1ère année.....	3231
" " 2ème "	2195
" " 3ème "	1941
" " 4ème "	989
" " 5ème "	383
" " 6ème "	192
" " 7ème "	56
" " 8ème "	34
" français étudiant l'anglais:.....	1451
" anglais " le français:.....	12

Le personnel enseignant se compose de 16 religieux, 103 religieuses, 175 institutrices laïques et 3 instituteurs laïcs.

Sur les 175 institutrices laïques, 24 ont obtenu leur brevet à l'Ecole normale Laval, 141 au Bureau central, et 10 ont enseigné sans être munies de diplômes, soit, 9 de moins que l'an dernier.

Grâce aux allocations spéciales accordées aux municipalités qui paient à toutes leurs institutrices un salaire minimum de $100.00, $125.00 et $150.00 les traitements ont subi une hausse considérable cette année dans mon district. Sur 32 municipalités, 23 ont porté les traitements à $150.00, et 9 à $125.00.

Permettez-moi, Monsieur le Surintendent, de vous donner la liste de ces municipalités avec la moyenne des traitements payés aux institutrices pour l'année scolaire 1911–12 et 1912–13.

	1911–12	et 1912–13
L'Islet.....	$ 113 00	$ 150 00
Saint-Eugène.....	111 00	150 00
Saint-Cyrille	100 00	150 00
Saint-Marcel	107 00	150 00
Ville de Montmagny.....	100 00	150 00
Cap-Saint-Ignace.	146 00	157 00
Saint-Thomas.....	116 00	150 00
Saint-Pierre.....	117 00	150 00
Saint-François	120 00	150 00
Berthier	130 00	150 00
Saint-Paul	125 00	150 00
Saint-Fabien-de-Panet.....	135 00	155 00

Grosse-Isle	$150 00	$150 00
Saint-Vallier	123 00	150 00
Saint-Michel, village	117 00	150 00
La-Durantaye, Non organisée		158 00
Beaumont	130 00	150 00
Saint-Magloire	140 00	150 00
Saint-Camille	133 00	150 00
Sainte-Sabine	135 00	150 00
Armagh	127 00	150 00
Sainte-Justine	137 00	150 00
Sainte-Euphémie	127 00	150 00
Isle-aux-Grues	120 00	130 00
Saint-Damien	127 00	136 00
Saint-Philémon	114 00	130 00
Buckland	110 00	128 00
Saint-Raphaël	121 00	127 00
Saint-Nérée	117 00	127 00
Saint-Michel, paroisse	113 00	125 00
Sainte-Apolline	113 00	125 00
N.-D.-du-Rosaire	109 00	125 00

Traitement moyen payé l'an dernier : $122.00.
" " " cette année : 145.00.
Soit une augmentation sur l'année précédente, de $23.00, par titulaire.

Dans le cours de l'année qui vient de se terminer, j'ai accepté 18 maisons d'écoles construites sur plans et devis approuvés par le département, au coût de $63,686.00 et 17 sont actuellement en construction.

Une somme de $3,021.00 a été dépensée pour meubler ces écoles avec des pupitres de deux places, approuvés.

La ville de Montmagny a fait construire au collège dirigé par les Rvds. Frères du Sacré-Cœur, une annexe contenant 8 salles de classe, fréquentée par 338 elèves, au coût de $35,000.00.

Ce monument scolaire, pourvu de toutes les améliorations modernes, fait honneur à MM. les Commissaires et aux contribuables qui n'ont rien épargné pour assurer le succès de cette entreprise.

Je vous prie, monsieur le Surintendant, d'accorder aux municipalités suivantes, les primes d'encouragement établies par arrêté en conseil du 2 décembre, 1905 :

Cap-Saint-Ignace.—Pour avoir construit et meublé cinq maisons d'école au coût de $5,559 00, porté les traitements des institutrices à $150.00, et engagé un instituteur pour diriger l'académie des garçons : $60.00.

Ville-de-Montmagny.—Pour avoir construit et meublé une annexe au collège $50.00.

Saint-Valier.—Pour avoir construit et meublé les écoles Nos. 1 et 3, au coût de $4,850.00, porté les traitements des institutrices à $150.00 : $10.00.

Saint-Michel,—Pour avoir réparé le collège, au coût de $3,500.00 : $35.00.

Saint-Thomas.—Pour avoir reconstruit et meublé les écoles Nos. 2 et 10, au coût de $2,335.00, porté les traitements des institutrices à $150.00 : $30.00.

Le personnel enseignant, en général, mérite la reconnaissance des amis de l'éducation pour le dévouement dont il fait preuve en donnant aux enfants qui leur sont confiés, une instruction éclairée et une éducation chrétienne soignée.

Dans un rapport spécial, je vous ai mentionné les noms des institutrices qui ont mérité des gratifications pour leurs succès pédagogiques. Je regrette que ces primes ne soient pas assez nombreuses pour récompenser toutes les méritantes.

Ci-suit la classification des municipalités, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 60 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100 co.	Traitement et mode de payment.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Michel (village). ..	4	10	10	7	8	10	45	Excellent	9.8	8	17.8	Excellent.
2	Ste-Justine	6	9.1	10	8	8	10	45.1	"	9	7.4	16.4	"
3	Ste-Sabine..	4	8.2	10	9	8	10	45.2	"	8.5	6.7	15.2	Très bien.
4	Ste-Euphémie..	2	8	10	8	8	10	44	"	8.5	6	14.5	"
5	Cap-St-Ignace.	14	9	10	7	8	10	44	"	9.5	7.1	16.6	Excellent.
6	St-Cajetan-d'Armagh....	11	8.8	9.7	7	9	9.4	43.9	"	8.7	7.6	16.3	"
7	Beaumont.	4	9.3	10	7	8	10	44.3	"	8.2	7	15	Très bien.
8	St-François	8	8.4	10	7	8	10	43.4	"	9	7.7	16.7	Excellent.
9	St-Paul.....	7	9	10	7	8	9	43	"	8.7	7.6	16.3	"
10	Grosse-Ile.....	1	9	10	9	8	5	43	"	8	7	15	Très bien.

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 60 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
11	St-Valier	8	8.1	9.7	7	8	10	42.8	Excellent.	8.8	7.4	16.2	Excellent.
12	St-Damien	6	8.4	8.8	8	7	9.6	41.8	"	8.7	7.1	15.8	Très bien.
13	St-Magloire	8	6.4	10	8	8	9.6	42	"	8.5	7	15.2	"
14	Berthier	3	7.3	10	7	8	9.3	41.6	"	8.3	7.7	16	"
15	Ville-de-Montmagny	2	8	9	8	8	8.5	41.5	"	8	6.5	14.5	"
16	St-Pierre	5	7.4	9.8	7	8	9	41.2	"	8.6	7.4	16	"
17	N.-D.-de-Buckland	6	7.8	10	7	7	10	41.8	"	8.8	7.4	16.2	Excellent.
18	St-Fabien-de-Panet	2	8	10	6	8	8.5	40.5	"	8.5	7	15.5	Très bien.
19	Ste-Apolline	3	8.7	10	7	7	8	40.7	"	7	6	13	"
20	St-Thomas	13	7.4	9	6	8	10	40.4	"	8.2	7	15.2	"
21	St-Raphaël	8	7.4	9.8	7	7	8.6	39 8	Très bien.	8	7	15	"
22	St-Nérée	10	7.4	7 3	9	7.3	9.5	40.5	Excellent.	7 5	6.5	14	"
23	St-Eugène	6	8	9.7	6	8	8.5	40.2	Très bien.	9	8	17	Excellent.
24	St-Michel, paroisse	3	7.7	10	8	7	7	39.7	"	8	7.3	15	Très bien.
25	St-Camille	3	7	9	7	8	10	41	Excellent.	8	6.3	14 3	"
26	St-Cyrille	6	7	9.2	7	8	8.7	39.9	Très bien.	8.8	7.5	16.3	Excellent.
27	La-Durantaye	3	6 3	8.3	8.3	8.3	8	39.2	"	9	7.3	16.3	"
28	St-Philémon	7	7	9.3	6	7	10	39.3	"	8.5	7	15.5	Très bien.
29	St-Marcel	3	7	8.3	7	7	9	38.3	"	8.6	7	15 7	"
30	N.-D.-du-Rosaire	5	6.5	8.2	7	7	8.8	37.5	"	8.4	7	15.4	"
31	L'Islet	11	7.4	7	6	8	8	36.4	"	9	7.3	16.3	Excellent.
32	Ile-aux-Grues	2	6	10	5	7	7	35	"	8	7	15	Très bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-P. GOULET,
Insp. d'écoles.

M. L.-A. GUAY.

SAINT-DAVID-DE-LEVIS, 1er juillet 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur l'état général des écoles de mon district d'inspection pour 1912–13.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, 172 écoles sous contrôle des commissaires, une de moins que l'an dernier, et 7 écoles indépendantes ont été en activité : formant un total de 179.

Le nombre d'élèves n'a augmenté que de 22, et celui du personnel laïque enseignant est exactement le même que celui de 1911–12.

La présence moyenne a été de 77 pour cent.

Comme les années passées, les progrès suivent toujours la même marche ascendante, surtout pour ce qui concerne le matériel. Mais je dois confesser que, cette année, il y a eu arrêt au point de vue intellectuel.

J'attribue ce résultat, Monsieur le Surintendant, aux nombreux changements de titulaires qui, presque toujours, sont des débutantes inexpérimentées.

Aussi, sur 183 institutrices sous contrôle, au-delà de 110 étaient de novices dans le métier.

La pénuerie d'institutrices fait que, très souvent, les commissaires sont forcés d'accepter, faute d'autres, les services d'institutrices plus ou moins recommandables, et même de non diplômées. Cette année j'ai été encore obligé de recommander 15 de ces dernières.

Mais si ces novices pouvaient encore assister à 4 conférences, telles qu'elles se donnaient autrefois, et dont les effets se sont fait si avantageusement sentir, je suis d'opinion que les résultats seraient meilleurs.

Néanmoins, d'après les examens, que je fais aussi judicieusement et équitablement que possible, 32 écoles ont encore obtenu la note "Excellente"; 55 celle de "Très bien", 53 "Bien", 29 "Médiocre", 12 "Mal" et 2 "Nulle". C'est moins bien que l'an dernier.

Le congrès des commissaires d'écoles de ma circonscription qui a eu lieu en novembre dernier, et auquel votre précieux concours, Monsieur le Surintendant, ainsi que celui de Sa Grandeur Mgr Roy, de M. l'Inspecteur général, de la plupart de Messieurs les curés et députés de ce district d'inspection a donné tant d'importance, a eu un effet salutaire sur les commissions scolaires et a produits d'excellents résultats, entre autres le relèvement des salaires en est un des plus saillants.

A Chaudière Station, Saint-David, Saint-Bernard, Saint-Jean-Chrysostôme, Saint-Nicolas et Saint-Malachie, les salaires ont augmenté de $10; $15 et $20.

Ceux de Saint-Charles, Saint-Gervais, Saint-Lazare, Sainte-Hénédine et Saint-Maxime, sont montés de de $20 à $25, et je constate que plusieurs de ces améliorations ont été effectuées depuis la convention.

L'élan est donné et je suis convaincu que ce beau mouvement s'accentuera d'année en année.

Une commission scolaire que mérite une mention honorable, c'est celle de Le-Sault. De $140, qu'elle payait pour son école élémentaire, elle a *sauté* à $250. Bravo, Le-Sault !

Le côté matériel s'améliore très sensiblement. Les maisons et le mobilier démodés qui pèchent contre les règles de l'hygiène, disparaissent pour faire place sinon à de belles, du moins à de bonnes construction et à de bons meubles modernes qui offrent tout le confort désirable.

En somme, je suis satisfait des travaux accomplis durant cette année, et surtout du bon fonctionnement de la loi scolaire dans mon district d'inspection.

Tout n'y est pas encore parfait, mais la marche vers le progrès va s'accélérant.

Les municipalités qui méritent les primes d'encouragement accordées en vertu de l'arrêté du 5 décembre 1905, sont :

Saint-Anselme	$ 60 00
Saint-Bernard	50 00
Saint-Charles	40 00
Saint-Malachie	35 00
Saint-Nazaire	30 00

Voici la classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			État des maisons d'école, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	Chaudière Station	1	9	7.5	7.3	8.5	10	42.3	Excellent.	10	7.5	17.5	Excellent.
2	Village de St-Nicolas	1	9	10	2.7	10	10	41.7	"	10	7	17	"
3	St-Charles	9	8.5	9.9	5.3	6.4	10	40 1	"	10	7	17	"
4	St-Omer	1	10	10	4	5.9	10	39.9	Très bien.	10	6.4	16.4	"
	N.-D.-de-Charny	1	9.8	10	4	6.1	10	39 9	"	10	5	15	Très bien.
5	Le Sault	1	7	7	5	10	10	39	"	10	8	18	Excellent.
6	St-Nazaire	3	7.3	5	10	6.3	10	38.6	"	10	6	16	"
7	Etchemin	3	8.9	10	5.3	3.7	10	37.9	"	10	6	16	"
8	Ste-Hénédine	5	7.7	8.8	4.3	6.8	10	37.6	"	10	7.3	17.3	"
9	St-Jean-de-St-Nicolas	1	8	10	1.8	6.5	10	36.3	"	10	6	16	"
10	St-David-de-Lauberivière	4	8.6	8.4	2	7	10	36	"	10	6.4	16.4	"
11	St-Gervais	15	8.8	6.9	4	6.2	10	35.9	"	9.8	5.9	15.7	Très bien.
12	Ste-Claire	9	7.7	7.2	5.3	5.6	10	35.8	"	10	6.7	16.7	Excellent.
	St-Malachie	8	5.6	4.3	9.3	6.6	10	35.8	"	10	6.1	16.1	"
13	St-Bernard	10	7.8	6	5.1	5.8	10	34.7	"	10	5.6	15.6	Très bien.
14	St-Jean-Chrysostôme	6	6.3	6.9	4.7	6	10	33.9	"	10	5.8	15.8	"
15	St-Lazare	11	4.3	4.2	9.3	6	10	38.8	"	10	6.2	16.2	Excellent.
16	St-Romuald	1	4	3	10	6.5	10	33.5	"	10	6	16	"
17	St-Isidore	10	6.5	7.4	3.2	6.3	10	33.4	"	10	5.6	15.6	Très bien.
18	St-Anselme	14	5.6	5.8	5.7	5.9	10	33	"	10	5.4	15.4	"
19	St-Lambert	10	5.3	6.7	5.2	5.5	10	32.7	"	10	5	15	"
20	St-Nicolas, paroisse	10	5.9	7	2.6	6.2	10	31.7	"	10	5.4	15.4	"
21	St-Louis-de-Pintendre	4	5	6.5	3.3	6.3	10	31.3	"	10	6	16	Excellent.
22	St-Maxime-de-Scott	5	6	3.4	5.3	6.2	10	30.9	"	10	6.2	16.2	"
23	Ste-Marguerite	10	5.8	3.8	5.3	5.5	10	30.4	"	10	5.6	15.6	Très bien.
24	St-Henri	14	7.5	3.9	3.5	5	10	29.9	"	10	5.3	15.3	"
25	St-Etienne	4	7.2	7.8	4	5.8	5	29.8	"	10	5	15	"
	St-Télesphore	Non visitée.											

J'ai l'honneur d'être, etc.,

LS-A. GUAY,
Insp. d'écoles.

M. JOSEPH HÉBERT.

LONGUEUIL, 14 août 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport général pour l'année scolaire 1912–13.

Cette année, par suite de la subdivision de la municipalité de Saint-Marcel, mon district se compose de 52 municipalités scolaires, renfermant 161 écoles sous contrôle, et 20 écoles indépendantes.

Dans les écoles sous contrôle, l'inscription est de 8,215 élèves, la présence moyenne de 6,633.

Dans les écoles indépendantes, l'inscription est de 2,835 élèves, la présence moyenne de 2,529.

La présence moyenne dépasse donc 80% dans les écoles sous contrôle, et 89% dans les écoles indépendantes.

Je considère ces chiffres comme très satisfaisants, si l'on tient compte du grand nombre d'enfants de 5 à 7 ans, qui ne fréquentent l'école que deux ou trois mois durant l'année, et si l'on tient compte aussi des empêchements légitimes qui font que, parmi les autres élèves, un certain nombre ne peuvent assister tous les jours de l'année.

Sous le rapport de l'âge et sous celui des années du cours, ces élèves se répartissent comme suit :

	De 5 à 7 ans,	de 7 à 14 ans,	de 14 à 16 ans,	de 16 ans et plus.
Ecoles sous contrôle,	1,392	6,303	459	61
Ecoles indépendantes,	594	1,575	479	187

ANNÉES DU COURS.

	1ère année,	2e année,	3e année,	4e année,	5 année,	6e année,	7e	8e
Ecoles S. C.	3,840	2,005	1,350	623	282	82	33	
Ecoles Ind.	1,053	572	418	336	218	148	66	24

L'état ci-après montre les progrès réalisés durant l'année :

38 écoles sont excellentes ; 85, très-bonnes ; 23, bonnes ; 10, médiocres ; 4, mauvaises ; 1, nulle.

Si l'on compare avec l'année dernière, on constate qu'il y a infériorité, et je prévois que cette infériorité sera plus accentuée à l'avenir. Pour apporter remède à un état de choses aussi regrettable, je ne trouve rien de mieux que le rétablissement des conférences pédagogiques d'autrefois.

Les instituteurs et les institutrices qui ont mérité des gratifications sont : MM. J. H. Gervais, P. C. Simard ; Mesdames O. Morel, C. Durocher, A. Fortin ; Mesdemoiselles C. McGaveney, F. Girard, Marie Bénard, C. Salvail, Régina Auger, M. L. Provençal, Maria Ethier, M. A. Archambault, Léa Lafontaine, Flore Handfield, M. A. O. Beauregard, Régina Choquet, C. Arpin, Marie Thibeault, A. Biron.

Comme le nombre de gratifications accordées, est limité, j'ai dû choisir parmi un grand nombre de titulaires très méritants ; aussi, je crois devoir signaler les noms de celles qui se sont distinguées et qui n'ont pas obtenu la gratification, ce sont :

Mesdames J. Beauregard, E. Blanchard ; Mesdemoiselles A. Lafontaine, A. Vigneault, M. L. Lague, G. Lague, C. Girard, M. A. Boisselle, A. Pélissier, A. Lachambre, E. Cotnoir, A. Leduc, C. Gaudette, E. Beauchemin.

Je regrette d'avoir à signaler la retraite d'un instituteur de grand mérite, M. J. H. Gervais, qui, après avoir dirigé pendant 32 ans l'école modèle de Saint-Marc, comté de Verchères, a été forcé pour des raisons de santé de quitter l'enseignement. Au cours de sa longue carrière, cet éducateur dévoué a rendu des services inappréciables à la population de Saint-Marc, et a contribué pour une large part à l'entrée d'un grand nombre de ses élèves, soit en religion, soit dans les carrières libérales, où tous se font remarquer, entre autres M. J. L. Perron, C. R., député du comté de Verchères. Le fait seul d'avoir dirigé pendant si longtemps la même école, en dit plus que tous les éloges que je pourrais lui décerner.

L'état des maisons d'écoles et celui du matériel scolaire laissent encore à désirer, mais j'espère qu'à l'avenir les défectuosités signalées dans mes bulletins d'inspections se feront de plus en plus rares. Règle générale, Messieurs les Commissaires sont bien disposés, et prennent des mesures pour se conformer à la loi et aux règlements qui régissent les écoles.

Monsieur le Surintendant, il me fait grand plaisir de porter à votre connaissance certaines décisions prises par la commission scolaire de Sainte-Julie-de-Verchères, et par celle de la paroisse de Verchères.

A Sainte-Julie, lorsque M. le secrétaire fit connaître le montant des octrois généreux accordés par le gouvernement, on résolut immédiatement d'augmen-

ter de $25.00 le traitement de chaque institutrice, et de $50.00 celui de l'instituteur de l'école modèle.

A Verchères, MM. les Commissaires ont établi des bibliothèques à l'usage des élèves dans toutes leurs écoles.

Puissent ces deux exemples être suivis par plusieurs commissions scolaires.

Les municipalités qui ont mérité des primes d'encouragement pour avoir fait des améliorations à leurs écoles sont les suivantes :

Saint-David, paroisse, construction d'une école au No 6, $60.00.
Saint-Bruno, paroisse, construction d'une école au No 3, $50.00.
Saint-Roch, paroisse, construction d'une école au No 2, $40.00.
Contrecœur, paroisse, agrandissement à l'école No 4, $35.00.

Saint-Louis-de-Bonsecours, achat d'un grand terrain et érection d'une école au No 1, $30.00.

Voici la liste, par ordre de mérite, des municipalités de mon district d'inspection :

(*Il est accordé 10 points sur chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 60 accordés.	Note generale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Longueuil, ville	2	10	9.5	40	10	10	39.5	Excellent.	9	9	18	Excellent.
2	St-Lambert	2	10	10	30	10	10	40	"	8.5	8.5	17	"
3	Montréal-Sud	1	9	10	50	10	10	39	"	9	9	18	"
4	Varennes, village	2	9	10	20	9	10	38	"	9	9	18	"
5	Boucherville, village	2	9.5	8.5	38	10	10	38	"	8.5	8.5	17	"
6	Contrecœur, village	1	9	9	35	8	10	36	"	9	9	18	"
7	Chambly, canton	1	8	9	20	9	10	36	"	9	9	18	"
8	Verchères	4	8	8.2	33	8.7	10	34.9	"	8.2	8.2	16.4	"
9	St-Michel, No 2	1	9	9	22	8	10	36	"	8	7	15	Très bien.
10	Longueuil, paroisse	7	8.1	7.8	20	9	10	34.9	"	9	7 8	16 4	Excellent.
11	Belœil, village	6	8.1	7.5	24	8	10	34.6	"	8	8	16	Très bien.
12	Varennes, paroisse	6	6.8	8.5	20	8.6	10	33.9	"	8.3	8	16.3	Excellent.
13	St-David, village	2	7.5	7.5	35	7	10	32	Très bien.	9	9	18	"
14	St-Hubert	5	6.6	9	12	8.4	10	34	Excellent.	8	7.8	15.8	Très bien.
15	Boucherville, paroisse	4	8	7.5	15	8	10	33.5	"	8.2	8	16.2	Excellent.
16	St-Antoine	7	8	8.1	35	7.8	10	35.9	"	7.8	7.4	15.2	Très bien.
17	Filiatreault	1	10	7	25	6	10	33	"	8	8	16	"
18	St-Joseph-de-Sorel	1	8	8	40	7	10	33	"	8	8	16	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total de points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			État des maisons d'école, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
19	St-Michel, No 9	1	6	8	50	7	10	31	Très bien.	9	9	18	Excellent.
20	Sorel, ville	2	7.5	7.5	30	7	10	32	"	8.5	8	16.5	"
21	St-Aimé	4	7.5	7.2	45	7.7	10	32.4	Excellent.	8	8	16	Trés bien.
22	St-Bruno, village	1	9	9	50	7	10	35	"	7	6	13	"
23	Ste-Julie	5	6.8	7.6	26	8	10	32.4	"	7.8	7.4	15.2	"
24	Belœil, paroisse	3	9	8	25	7.6	10	34.6	"	6.6	6.3	12.9	"
25	Ste-Anne-de-Sorel	3	7	7.3	30	8	10	32 3	"	7.6	7.6	15.2	"
26	St-Marc	5	6.6	8	18	8	10	32.6	"	7 6	7	14.6	"
27	Ste-Théodosie	2	7.5	8	20	7.5	10	33	"	7	7	14	"
28	St-Bruno, paroisse	3	9	8	15	8	10	35	"	6.3	5.6	11.9	Bien.
29	St-Basile	3	7	7.6	10	7.6	10	32.2	"	7.6	7	14.6	Très bien.
30	St-Roch	3	8	8	60	5.6	10	31.6	Très bien.	7.6	7.6	15.2	"
31	Chambly-Bassin	8	7.5	7 7	30	8.1	10	33.3	Excellent.	7.3	6.1	13.8	"
32	St-Michel, village	2	6	7	50	7.5	10	30.5	Très bien.	8	8	16	"
33	Sorel, paroisse	2	8	7	35	7	10	32	"	7	7	14	"
34	St-Michel, No 4	1	7	7	27	6	10	30	"	8	8	16	"
35	St-Ours, ville	2	8	5	45	7.5	10	30.5	"	8	7.5	15.5	"
36	St David, paroisse	7	7.2	7	20	7.1	10	31.3	"	7.4	7	14.7	"
37	St-Ours, paroisse	6	6.8	7.6	40	7.1	10	31.5	"	7	6.6	15.6	"
38	St-Robert	8	6.8	7	50	6.6	10	30.4	"	7.3	7.3	14.6	"
39	Ste-Victoire	7	6.8	6.5	50	6.8	10	30.1	"	7.4	7.2	14.6	"
40	Contrecœur, paroisse	4	7.5	8	40	6.2	8	29.7	"	7.5	7.2	14.7	"
41	Rivière-Richelieu	1	5	7	45	7	10	29	"	7	7	14	"
42	St-Marcel, paroisse	6	6.5	4.6	46	7	10	28.1	"	7.1	6.8	13.9	"
43	St-Narcisse	6	6.8	4.3	25	6	10	27.1	"	7.1	7	14.1	"
44	St-Louis-de-Bonsecours	5	5	5	32	6.2	10	26.2	"	7.6	7.2	14.8	"
45	St-Michel, No 6	1	4	2	40	7	10	23	Bien.	9	9	18	Ex ellent.
46	St-Michel, No 3	1	7	2	18	6	10	25	Très bien.	7	7	14	Très bien.
47	Ste-Anne-de Noue	1	4	3	25	7	10	24	Bien.	8	7	15	"
48	St-Michel, No 8	1	5	2	62	7	10	24	"	7	7	14	"
49	St-Michel, No 5	1	5	2	40	6	10	23	"	7	7	14	"
50	St-Marcel, village	1	4	3	55	6	10	23	"	7	6	13	"
51	St-Michel, No 10	1	6	4	37	6	10	26	Très bien.	5	4	9	Médiocre.
52	St-Pierre-de-St-David	1	3	2	35	5	10	20	Médiocre.	6	6	12	Bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOSEPH HÉBERT,

Insp. d'écoles.

M. J.-E. LEFEBVRE.

VAUDREUIL, 26 juillet 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'exercice 1912-1913.

Atteint d'une grave maladie, qui me fit garder la chambre durant plusieurs semaines, je n'aurais pu, sans l'aide que vous avez bien voulu me donner, dans la personne de M. l'inspecteur L. Bergeron, terminer ma seconde visite aux écoles de mon district, monsieur le Surintendant voudra bien en accepter mes sincères remerciements.

Mes conférences pédagogiques ont été suivies, avec intérêt, par 212 instituteurs et institutrices, tant religieux que laïques et par beaucoup d'élèves du cours supérieur, des maisons d'éducation où se donnaient mes conférences.

Je suis heureux de vous dire, monsieur le Surintendant, que j'eus plus d'une fois l'honneur de recevoir à ces réunions, les titulaires des écoles indépendantes de mon district, notamment à Lachine, où la Rvde. Sœur Eulalie, assistante-générale des Religieuses de Sainte-Anne, s'y trouvait représentée par plus de 30 religieuses du Mont-Sainte-Anne, 12 de l'académie Savariat et 3 de l'école Prévost. Je comptais en plus, 3 religieuses de la Sagesse, 12 religieux des écoles chrétiennes et 10 instituteurs et institutrices laïques.

Cette réunion fut l'une des plus considérables. Cet auditoire distingué tenait à encourager de sa présence, nos jeunes débutants dans l'enseignement.

Les sujets traités furent : le Parler français, l'enseignement du Dessin et de l'Agriculture à l'école primaire.

Dessin.—Tel que demandé par votre lettre circulaire de janvier dernier, j'ai recueilli dans presque toutes les écoles de mon district, les nombreux devoirs de dessin que je vous ai adressés.

Ces dessins, monsieur le Surintendant, vous font voir qu'à l'école primaire-élémentaire, cet enseignement a fait, cette année, un grand pas, car il est enseigné dans toutes les écoles de mon district d'après les nouvelles méthodes, mais il faut dire, en toute justice, pour nos écoles supérieures, que le dessin y était déjà très bien enseigné.

Exercice de Sauvetage.—J'ai fait faire cet exercice dans plus de vingt écoles ayant deux étages ou plus, partout il s'est effectué avec prudence et rapidité ;

le maximum de temps employé à l'évacuation a été de cinq minutes pour les écoles de 400 à 500 élèves ; l'école ou l'évacuation s'est faite le plus rapidement, c'est à dire en 30 secondes, c'est celle du couvent de Sainte-Geneviève, comté de Jacques-Cartier. Partout dans mon district, le système de sauvetage est efficace, mais le plus rapide est celui des escaliers.

Quelques maisons ne font pas faire assez souvent l'exercice de sauvetage.

Construction.—Cinq maisons d'école ont été construites dans le cours de l'année ; ce sont les écoles de Saint-Laurent-ville ; La Présentation (Dorval) ; Côte Saint-Elzéar ; Ile-Perrot et Rigaud paroisse, école No. 3, quatre ont été réparées, celles de Youville, de Sainte-Anne de Bellevue (école des garçons) et Pointe-Fortune, mais cette dernière n'a été acceptée que temporairement. Ces constructions et réparations ont coûté le joli montant de $75,000.00.

Mobilier.—Moins 13, toutes les écoles de mon district sont pourvues d'un mobilier perfectionné.

Secrétaires.—En général, ces messieurs remplissent bien les devoirs de leur charge ; il n'y a que les municipalités de Saint-Martin, village ; de Cartierville ; de Saint-Elzéar-de-Laval ; de Sainte-Geneviève, No 1 ; de Sainte-Anne-de-Bellevue ; de Senneville ; de Sainte-Anne-du-bout-de-l'Ile, dont je n'ai pu obtenir de leur secrétaire, la statistique plusieurs fois demandée.

Commissaires.—Peu nombreux sont ceux qui ont pu m'accompagner à la visite de leurs écoles. Je dois les informer qu'ils seront encore invités à remplir ce devoir. Je désire remercier ici, Messieurs les Curés et Commissaires, qui pour m'accompagner à leurs classes, ont dû interrompre, pour quelque temps, leurs nombreuses occupations.

Contribuables.—Il me fait peine de vous dire, Monsieur le Surintendant, que les contribuables de certaines municipalités de mon district, choisissent pour Commissaires d'écoles *des illettrés*, de préférence à des hommes instruits et amis de l'éducation, j'ai vu ainsi refuser l'élection d'un Instituteur en retraite, personne des plus compétentes à la charge de commissaire. Il faudrait ne plus accepter comme commissaire ces personnes non qualifiées ne sachant ni lire ni écrire.

Statistiques.—Mon district d'inspection comprend les comtés de Vaudreuil, Soulanges, Jacques-Cartier et partie de Laval.

Ces quatre comtés donnent 152 écoles sous contrôle des Commissaires ou syndics d'écoles ; 13 écoles indépendantes, deux collèges classiques, 16 écoles

protestantes et l'école Normale Macdonald de Sainte-Anne-de-Bellevue 10,054 élèves reçoivent leur instruction de ces maisons d'éducation, mais à ce nombre ne sont pas joints les 1,000 élèves des collèges Macdonald, Saint Laurent et Rigaud, ni ceux des 16 écoles protestantes.

Instituteurs.—Je compte 17 instituteurs laïcs, dont deux sont porteurs d'un brevet académique, 10 d'un brevet modèle, trois d'un brevet élémentaire et deux non brevetés,—143 institutrices, dont trois ont le brevet académique, 37 le brevet modèle, 86 le brevet élémentaire et 17 non brevetées. 190 religieuses dont 149 enseignent dans les écoles indépendantes et 41 dans les écoles sous contrôle,—32 religieux enseignent dans les écoles sous contrôle.

Recensement.—Le recensement fait par les secrétaires ne me donne que 9,948 enfants de 5 à 16 ans, lorsque l'inscription à l'école m'en donne 10,054. Je dois dire ici, que plusieurs secrétaires ne se donnent pas la peine d'aller à domicile y faire le recensement des enfants, ils prennent dans le journal d'inscription et d'appel de l'institutrice, le nombre et l'âge des élèves y inscrits et nous transmettent ces chiffres comme étant ceux provenant d'un bon recensement. De cette manière nous ne connaîtrons jamais exactement le nombre d'enfants d'âge à fréquenter l'école. Quelques secrétaires, en faisant le recensement des enfants, n'enregistrent pas ceux âgés de 14 à 16 ans parce qu'ils ne vont pas à l'école ; d'autres négligent ou ne veulent pas nous donner la statistique que nous leurs demandons; l'on devrait forcer les Commissions scolaires à n'engager que des secrétaires remplissant bien les devoirs de leur charge. Les 9,948 enfants que donne, cette année, le recensement, ne comprend pas les enfants des municipalités de Saint-Martin, village ; Saint-Elzéar de Laval, Sainte-Anne-de-Bellevue, Cartierville, Sainte-Anne-du-Bout de l'Ile, Sainte-Geneviève village et Senneville, parce que je n'ai pu obtenir des secrétaires cette statistique.

	Elèves de langue française.		*Elèves de langue anglaise.*	
De 5 à 7 ans..	.garçons 885.	..filles 1054.	...garçons 18.	...filles 35
De 7 à 14 "	" 3254....	" 3735.. .	" 88....	" 125
De 14 à 16 "	" 139....	" 500....	" 3....	" 31
De plus de 16 "	" 4....	" 152....	" 0....	" 31
Totaux	" 4282	5441	109	222

Grand total des élèves : 10,054.

Elèves de langue anglaise étudiant le français : 291.

Elèves de langue française étudiant l'anglais : 4,181.

Elèves catholiques : 10,011 ; dont 4,605 garçons et 5,406 filles.

Elèves protestants : 43 ; dont 8 garçons et 35 filles.

Elèves dans les différentes années du cours.

En 1ère année,	2ème,	3ème,	4ème,	5ème,	6ème,	7ème,	8ème année.
3784	2535	1819	1077	456	210	113	60 élèves.

Nombre d'élèves dans le cours élémentaire.	9215
" " " " modèle	666
" " " " académique	173

Présence moyenne.—La présence moyenne des élèves, sur une inscription de 10,054 est de 8,352 ou 83 pour cent. Le journal d'inscription et d'appel est très bien tenu par nos instituteurs et institutrices, et si tous les secrétaires voulaient nous donner un recensement bien fait, nous connaîtrions exactement le nombre d'enfants qui ne fréquentent pas l'école ; comme il se fait un mouvement vers l'instruction obligatoire, nous pourrions alors nous demander si ce mouvement a sa raison d'être.

Il y a encore 19 institutrices non brevetées qui font de l'enseignement dans mon district au détriment des institutrices ayant un diplôme.

Il faudrait retenir les octrois aux municipalités qui engagent ainsi, sans votre autorisation, des sujets non qualifiés.

Je compte 47 titulaires tenant leur brevet d'une école normale et 96 du Bureau des examinateurs.

Personnel enseignant.—Moins les quelques noms dont il est fait mention dans mes bulletins, je dois féliciter le personnel enseignant de mon district pour les succès obtenus dans le cours de l'année. Je dois féliciter les Commissaires et les contribuables des municipalités qui ont augmenté le salaire de leurs instituteurs et institutrices. Cette augmentation se chiffre, cette année, par le joli montant de $6,774.00.

Taux de cotisation.—La moyenne du taux de cotisation qui était l'an dernier de $0.33 *9/10* par cent piastres, s'élève cette année à $0.34¾, donnant pour chaque comté, la moyenne que voici : Soulanges, 37.2 cts. par cent piastres ; Laval, 35.3 cts. ; Vaudreuil, 32.9 cts. ; Jacques-Cartier, 32.3 cts.

Moyenne de salaire aux Instituteurs et Institutrices (par comté).—Soulanges paye ses instituteurs $417.78, Vaudreuil $364.16, Jacques-Cartier $323.15, Laval $314.28.

Jacques-Cartier paye ses institutrices $209 07, Soulanges $195.03, Vaudreuil $189.91, Laval $170.87. Le salaire moyen des instituteurs dans mon district est de $354.84, celui des institutrices est de $191.22.

Je vous prie, Monsieur le Surintendant de donner aux municipalités ci-dessous nommées, la prime d'encouragement établie par arrêté en Conseil en date du 2 décembre 1905.

Saint-Laurent, ville, a droit à la prime de... $60.00
La Présentation, Dorval, a droit à la prime de 50.00
Youville, a droit à la prime de..... 40.00
Ile-Perrot, a droit à la prime de..... ..... 35.00
Côte-Saint-Elzéar a droit à la prime de. ... 30.00

Il y a encore trois municipalités qui méritent une prime, ce sont celles de Rigaud paroisse, école No 3 ; de Sainte-Anne-de-Bellevue, école des garçons ; de Sainte-Dorothée, village.

La première a construit une école et les deux autres ont fait d'importantes réparations.

Ci-joint la liste des instituteurs et institutrices qui ont droit, cette année, à une gratification pour leurs succès dans l'enseignement.

Ont aussi droit à la même gratification plus de cinquante autres titulaires qu'on devra faire attendre encore une année ou deux....

J'ajoute à ce rapport le tableau de la classification des municipalités, par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 231, des Règlements Refondus du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*)

Nos d'ordre.	Noms des munincipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payment.	Emploi des livres de classes autorisés	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	Lachine, ville	3	9.5	9.5	50	10	10	44	Excellent.	10	10	20	Excellent.
2	St-Laurent, ville..	3	10	10	30	10	10	43	"	10	10	20	"
	Ste Rose, village.	2	10	10	30	10	10	43	"	10	10	20	"
	Ruisseau	1	10	10	30	10	10	43	"	10	10	20	"
	Ste-Marie...	1	10	10	40	9	10	43	"	10	10	20	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			État des maisons d'école, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
3	Rigaud, ville	2	10	9	35	10	10	42 5	Excellent.	10	10	20	Excellent.
	Ste-Anne-de-Bellevue	2	9	10	40	9.5	10	42.5	"	10	10	20	"
4	Ste-Dorothée, village	1	10	10	64	8	10	44.4	"	9	9	18	"
5	St-Dominique-des-Cèdres	2	9	9.5	56	8	10	42 1	"	10	10	20	"
6	St-Martin village	2	10	9.5	40	8.5	10	42	"	10	10	20	"
	St-Elzéar-de-Laval	1	10	9	50	10	10	44	"	9	9	18	"
	Côte St-Emmanuel	1	9	9	40	10	10	42	"	10	10	20	"
7	La Présentation, Dorval	2	10	10	25	10	10	42.5	"	9.5	9.5	19	"
	Bas-Petite-Côte-de-Ste-Rose	1	10	10	25	9	10	41.5	"	10	10	20	"
8	St-Clet	3	10	9.6	25	9.5	9	40.6	"	10	9.5	19.5	"
9	Haut St-Martin	1	10	10	30	10	10	43	"	9	9	18	"
	L'Abord-à-Plouffe	1	9	9	60	10	10	44	"	9	8	17	"
10	Dorion	1	10	10	20	10	10	42	"	9	9	18	"
	Coteau-Landing	1	10	10	40	10	9	43	"	9	8	17	"
	Pont-Château	1	9	9	40	8	10	40	Très bien.	10	10	20	"
	Côte-St-Elzéar	1	10	9	30	10	10	42	Excellent.	9	9	18	"
11	St-Polycarpe	7	10	9	35	9	10	41.5	"	9.1	9	18.1	"
12	Youville	2	9.5	9.5	35	9.5	9.5	41.5	"	9	9	18	"
	Ile Bizard	3	9	9	52	9	9	41.2	"	9.3	9	18.3	"
13	Coteau-Station	3	7.3	10	50	9.4	10	41.7	"	9.5	8	17.5	"
	Pointe-Claire	7	9.4	9.7	40	9.5	9.2	41.8	"	8.9	8.5	17.4	"
14	Bas-Grande-Côte-de-Ste-Rose	1	10	10	30	9	10	42	"	9	8	17	"
15	Haut-Petite-Côte-de-Ste-Rose	1	9	9	28	10	10	40.8	"	9	9	18	"
16	Lachine, paroisse	2	9	9	25	10	10	40.5	"	9	9	18	"
	St-Zotique	2	9	9	40	8.5	10	40.5	"	9	9	18	"
17	Ile Perrot	5	8.4	9.4	35	9.8	10	41.1	"	8.6	8.6	17.2	"
18	Côte-des-Perron	1	9	9	42	8	10	40.2	"	9	9	18	"
19	Cartierville	1	8	8	40	10	10	40	Très bien.	9	9	18	"
20	Ste-Marthe	3	8.7	8.7	45	9.3	9.6	40.8	Excellent.	8.5	8.5	17	"
21	Coteau-du-Lac	3	7.7	8.6	33⅓	10	10	39.7	Très bien.	9.3	8.7	18	"
	Très-Saint-Rédempteur	2	10	9	22	8.5	10	39.7	"	9	9	18	
22	Ste-Geneviève, No 4	1	10	9	16	9	9	38.6	"	10	9	19	"
23	Les Cèdres	1	8	8	35	10	10	39.5	"	9	9	18	"
24	Rigaud, paroisse	7	8.8	8.8	25	10	10	40.1	"	8.2	8.8	17	"
	Sainte-Justine de Newton	7	8	9	40	8.7	10	39.7	"	8.5	8.9	17.4	"
25	Pointe-Fortune	1	7	9	40	9	10	39	"	9	9	18	"
26	St-Emile	2	8	9	41	9	10	40.1	"	8.5	8	16.5	"
27	Notre-Dame-de-Liesse	1	7	7	45	10	10	38.5	"	9	9	18	"
	Les Cascades	1	7	8	75	8	10	40.5	Excellent.	8	8	16	Très bien.
28	Vaudreuil	9	8.2	8.8	36	9.6	8.7	38.3	Très bien.	9	9	18	Excellent.
29	St-Laurent-des-Cèdres	4	7.7	8.7	40	8.8	10	39.2	"	8.5	8.5	17	"
30	Como, diss	1	7	8	40	9	10	38	"	9	9	18	"
	Senneville	2	6.5	9	25	9	10	37	"	10	9	19	"
31	Rivière Beaudette	1	4	9	30	9	10	35	"	10	10	20	"
	St-Jean	1	10	7	40	9	9	39	"	9	7	16	Très bien.
32	Ste-Dorothée, No 1	1	8	8	25	8	10	36.5	"	9	9	18	Excellent.
33	Beauvoir	3	8.7	8.6	18	8.3	10	37.4	"	9	8	17	"
34	St-Lazare	7	7	6 3	44	9.1	10	36.8	"	9	8	17	"
35	Ba -du-Bord-de-l'Eau	1	7	8	8	9	10	35	"	9	9	18	"
	Ste-Anne-du-Bout-de-l'Ile	2	8	8	30	8	10	37	"	8	8	16	Très bien.
	Haut-de-la-Grande-Côte-de-Sainte-Rose	1	9	8	30	7	10	37	"	8	8	16	"
36	Haut-de-la-Côte-St-Louis	1	7	7	28	10	10	36.8	"	8	8	16	"
37	St-Rémi-de-la-Pointe-Claire	1	8	8	35	7	10	35.5	"	9	8	17	Excellent

Nos d'ordre	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 60 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi de livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'études	Succès remportés dans l'enseignement		
38	Ste-Dorothée, No 2.	1	5	6	50	8	10	34	Très bien.	9	9	18	Excellent.
39	Ste-Geneviève, No 1.....	2	7.5	8	54	8.5	10	39.4	"	6.5	6	12.5	Très bien.
40	Ste-Geneviève, No 3.....	2	7	5	38	9	9	33.8	"	9	9	18	Excellent.
41	St-Emmanuel	1	5	8	102/3	9	10	33	"	9	9	18	"
	Rivière Beaudette, Ind.	1	4	8	30	8	10	33	"	9	9	18	"
42	St-Télesphore	5	5.8	7.6	28	10	10	36	"	7	7	14	Très bien.
	Noé	1	4	5	30	10	10	32	"	9	9	18	Excellent.
	Côte-St-François. ...	1	5	6	20	9	10	32	"	9	9	18	"
43	St-Laurent, No 1.....	1	8	8	12	7	10	34.2	"	8	7	15	Très bien.
44	Côte-St-Antoine	1	5	5	64	10	8	34.4	"	7	7	14	"
45	Côte-des-Lacasse	1	5	6	42	8	8	31.2	"	8	8	16	"
46	Ste-Geneviève, No 2....	1	5	5	20	9	10	31	"	8	8	16	"
47	Bas-de-la-Côte-St-Louis..	1	4	5	22	10	10	31.2	"	8	7	15	"
48	Côte-Notre-Dame-Vertu .	1	4	4	25	10	10	30 5	"	8	7	15	"
49	Bas-St-Martin..... ..	1	5	5	15	7	9	27.5	Bien.. ...	9	8	17	Excellent.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E. LEFEBVRE,
Insp. d'écoles.

M. L.-N. LÉVESQUE.

ROXTON-FALLS, 12 août 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice se terminant le 30 juin 1913.

La paroisse de Saint-Lucien, dans le comté de Drummond, qui a commencé à voler de ses propres ailes au mois de juillet 1912, et le village de Sainte-Hélène-de-Bagot, érigé en municipalité séparée à la même date, en portent le nombre à 29.

Je n'ai pu faire, à cause de maladie, une deuxième visite dans la paroisse de Saint François-du-Lac, Saint-Pie de-Guire et Saint-Bonaventure dans le comté d'Yamaska, la statistique préparée par les titulaires m'a été transmise fidèlement, de sorte que je puis soumettre un tout complet sur ce point important.

En activité durant l'année, 177 écoles sous contrôle, deux académies indépendantes et six écoles primaires intermédiaires aussi indépendantes, formant un total d'institutions de tout genre de 185.

Trois écoles sont restées fermées toute l'année faute de maîtresses : deux dans la municipalité de Wickham-Est et une dans celle de Saint-Lucien. Le même fait arrive assez souvent dans la première. Cause principale : insuffisance de traitement et situation peu avantageuse de cette municipalité d'une assez grande étendue mais habitée irrégulièrement ; pour satisfaire aux besoins de tous ces groupes, les commissaires soutiennent un plus grand nombre d'écoles qu'il en faudrait, si l'on ne tenait compte que du nombre des élèves ; de plus, les moyens sont fort restreints et l'on ne saurait entreprendre les améliorations nécessaires sans imposer de lourdes taxes à ces citoyens.

Cette municipalité est bien celle qui mérite le plus de faveurs dans la distribution des octrois supplémentaires.

Le nombre d'enfants recevant l'instruction dans les différentes écoles de ma division s'élève à 8022, légère augmentation sur l'an dernier.

La présence moyenne est la même à peu de chose près, soit 77% dans les écoles élémentaires et 85% dans les écoles primaires intermédiaires ; la fièvre scarlatine ayant sévi presque à l'état épidémique dans un bon nombre de localités, ces chiffres de percentage, sont très satisfaisants. Mes rapports avec les autorités locales et avec la population rurale permettent d'affirmer qu'en général elles tiennent à l'instruction et cette dernière répond généreusement aux efforts des premières.

Des 8022 élèves inscrits, je compte 4369 filles et 3653 garçons; tous étudient les différentes matières au programme selon leur degré d'instruction. Je relève cette année 1322 élèves français étudiant l'anglais avec un succès très satisfaisant.

Dans les différentes années au cours :

1ère	année	2854
2e	"	2145
3e	"	1665
4e	"	885
5e	"	272
6e	"	127
7e	"	62
8e	"	12

En comparant ces chiffres avec ceux de l'an dernier, je constate une diminution de 3½% des élèves de 1ère et de 2ème, et une augmentation de plus de 8% dans les divisions supérieures · les jeunes enfants reçoivent leur bonne part d'attention des institutrices. On ne limite plus autant le travail de ces tout petits mais on l'étend à celui de la langue, du calcul, et de l'histoire, sans nuire aucunement à celle de la lecture et de l'instruction religieuse.

Le personnel enseignant de ma division se compose de religieux, de religieuses et de laïques dont le nombre est comme suit, savoir : 16 religieux, 95 religieuses, 161 institutrices laïques diplômées, 20 institutrices laïques non diplômées.

292 éducateurs de la jeunesse qui déploient un zèle infatigable dans l'accomplissement de leurs nombreux et importants devoirs. Dans les communautés indépendantes, comme dans celles sous contrôle, sous la conduite des religieux ou des religieuses, on dirige l'enseignement si bien que tous les ans il en sort des élèves convenablement préparés pour la vie.

TRAITEMENTS

Les traitements augmentent annuellement, mais pas suffisamment pour retenir assez de sujets dans la carrière de l'enseignement. Les allocations généreuses de la Législature, dont le but n'a pas été bien compris d'abord auront bientôt de beaux résultats ; il est fort probable que le minimum des traitements sera porté à $150.00. Déjà le comté de Bagot, qui a toujours donné l'exemple, a une moyenne de $144.00 de salaire, celui de Drummond de $136.00 et enfin la partie du comté d'Yamaska sous ma surveillance de $123.00. Soit une augmentation de 11¼% dans la 1ère, 8¼% dans le 2e et 4⅓% dans le dernier.

MOBILIER

Les améliorations à cette partie si importante de l'école se font régulièrement, et je dois dire à la louange des commissaires de ma division que l'idée de meubler l'école convenablement est celle de tous. Aussi je compte 17 municipalités dont les écoles sont très bien pourvues ; les 12 autres le sont en partie. Je regrette cependant que le globe terrestre manque complètement dans 11 municipalités. J'ai l'espoir qu'on s'empressera cette année de combler cette lacune.

BATIMENTS SCOLAIRES

Vous l'avez déjà remarqué, M. le Surintendant, en parcourant le bulletin que l'inspecteur transmet après la visite de chaque paroisse, les salle de classes

spacieuses sont beaucoup plus nombreuses et le jour n'est pas éloigné où je verrai disparaître les derniers vestiges de ces maisons d'apparence chétive où tant d'enfants ont compromis leur santé. Les municipalités de Sainte-Hélène-de-Bagot, de Saint-Liboire, de Saint-Ephrem-d'Upton et de Saint-Pie-de-Guire ont généreusement fait les choses, et dans d'autres localités il n'y a pas moins de 10 écoles en construction et d'après les plans approuvés par votre département.

Les municipalités qui méritent la prime d'encouragement cette année sont :

1o	Saint-Pie-de-Guire	$ 60 00
2o	Sainte-Hélène-de-Bagot.....	50 00
3o	Saint-Ephrem-d'Upton	40 00
4o	Saint-Liboire	35 00
5o	Saint-Guillaume, paroisse, achat de mobilier..... .	30 00

Je recommande les municipalités suivantes ayant droit d'une part de l'allocation supplémentaire : Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Saint-Lucien, Wickham-Est, Wickham-Ouest, Saint-Majorique, Saint-Eugène, village, Saint-Eugène, paroisse.

A ce rapport, je joins la classification des municipalités selon l'article 213, paragraphe 15 des règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Vote générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $1.00	Traitement et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Eugène, village.	1	10	10	8	8	8	42	Excellent.	8	8	16	Excellent.
2	St-Cyrille, village.....	1	9	9	7	7	9	41	"	8	8	16	"
3	St-Guillaume, village....	1	8	8	7	8	9	40	"	8	8	16	"
4	St-Frs-du-Lac, village....	2	10	9	6	7	8	40	"	...	.....	.....	.....
5	St-Ephrem....	7	7.2	9	7	7.4	9	39.6	Très bien.	7	6.7	13.7	Très bien
6	Upton.	2	7	9	7	6	10	39	"	8	7	15	"
7	Acton-Vale.....	2	7	7.5	7	8	9	38.5	"	8.5	8	16.5	Excellent
8	St-Liboire.	8	6.4	7.6	7	8	9	38	"	6.8	6.1	12.9	Très bien
9	Ste-Hélène, paroisse.....	6	7.5	7.8	6	7.7	9	38	"	7.2	6.7	13 9	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 60 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			État des maisons d'école, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
10	St-Eugène, paroisse	6	7	8.5	8	7	8	38	Très Bien.	6	5.3	11.3	Bien.
11	Grantham.	5	6.4	7.6	7	7.8	9	37.8	"	6.6	5.8	12.4	Très bien.
12	Drummondville	3	6	7	7	8	9.3	37.3	"	7.3	6.6	13.9	"
13	St-Simon	9	8	8.2	5	7.1	9	37.3	"	6.7	5.8	12.5	"
14	St-Majorique..... ...	6	6.8	7	7	7	9	36.8	"	6.3	5.8	12 1	"
15	St-André.....	6	6.6	7.1	7	8	8	36.7	"	5.4	5	10.4	Bien.
16	St-Germain	12	6	8	6	7.4	9	36.4	"	6.4	5.8	12	Très bien.
17	St-Théodore.	8	6 2	6 5	7	7.1	9	35.8	"	5.5	5.9	12.4	"
18	St-Nazaire.... ..	6	5.8	7.3	7	7	8	35.1	"	6.5	5.2	11.7	Bien.
19	St-Hugues ...	9	6.8	7.7	8	7.4	8	34.9	"	6.8	6.2	13	Très bien.
20	N.-D.-du-Bon-Conseil....	9	5.6	6	8	6.5	8	34.1	"	6	5.6	11.6	Bien.
21	Wickam-Ouest	10	6.5	4 6	8	7.2	7.7	34	"	5.1	4.7	9.8	Médiocre.
22	St-Bonaventure	9	5.9	5.8	6	7	8	32.7	"				
23	St-Cyrille-de-Wendover	11	4.9	5.8	6	6 0	8	30.7	"	6	5.5	11.5	Bien
24	St-Pie-de-Guire	8	5.4	4.5	7	6.5	7	30.4	Bien.. ..				
25	St-Guillaume	12	5.6	7.5	4	6.2	7	30.3	" ...	6.4	5.4	11.8	Bien.
26	Ste-Hélène, village. .	1	2	4	7	8	9	30	"	8	8	16	Excellent.
27	St-Frs-du-Lac.. ...	8	4.4	4.2	6	7	8	29 6	"	..			
28	St-Lucien.	5	3 8	3.8	7	7	8	29.6	"	5 6	4.8	10.4	Bien.
29	Wickham-Est..	5	5.4	2.8	7	7	7	29.2	" . ..	4.8	4.4	9.2	Médiocre.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-N. Lévesque.

Insp. d'écoles.

M. L. LONGTIN.

SAINT-ISIDORE, 30 juillet 1913.

Monsieur le Surintendant,

Mon district compte 35 municipalités : 5 dans le comté de Laprairie, 11 dans Châteauguay, 8 dans Beauharnois et 11 dans le comté de Huntingdon

Dans le cours de l'année, 166 écoles sous contrôle ont été en activité ; 2 de plus que l'an dernier : 1 dans la municipalité de Valleyfield et l'autre dans celle de Ormstorn.

Outre ces écoles sous contrôle, 12 écoles indépendantes dirigées par des religieux ou religieuses ont donné l'enseignement.

Le nombre total des élèves inscrits dans les écoles sous contrôle a été de 7559 et la moyenne de la présence de 5987, soit une présence moyenne de 77 par cent. C'est une diminution de 1 pour cent sur l'an dernier. Diminution que j'attribue à la variole qui a sévi dans quelques municipalités.

Les écoles sous contrôle se répartissent comme suit :

Ecole primaire	supérieure de garçons	.....	1
"	" intermédiaires de garçons	.....	7
"	" " mixtes	.....	4
"	" élémentaires de garçons	.....	6
"	" " de filles	.....	12
"	" " mixtes	.....	136

Le nombre des titulaires a été de 226 : 15 religieux, 27 religieuses, 10 instituteurs et 174 institutrices.

Les traitements ont subi un changement assez notable.

La moyenne des salaires a été de $300.00 pour les religieux, de $175.90 pour les religieuses, de $552.50 pour les instituteurs et de $178.00 pour les institutrices. L'augmentation a été de $66.02 sur la moyenne générale des traitements. Toutes les municipalités payent régulièrement leurs titulaires

Le progrès durant l'année qui vient de s'écouler ont été bien satisfaisants Instituteurs et institutrices ont déployé beaucoup de zèle pour faire progresser leurs élèves et généralement le succès a couronné leurs efforts. J'ai constaté surtout avec plaisir que l'enseignement de l'arithmétique, de la rédaction française et du calcul mental se donne avec plus de succès. J'attache beaucou

d'importance à l'examen sur ces trois matières. Sauf quelques rares exceptions, le dessin a été enseigné dans toutes les écoles et à tous les élèves. Les progrès sans être excellents méritent cependant d'être signalés.

La conférence que j'ai donnée l'automne dernier, dans chaque municipalité, a été suivie par un très grand nombre de titulaires. Je dois mentionner encore cette année les services rendus par les communautés religieuses. Ces instituteurs et institutrices continuent de donner cet enseignement si hautement apprécié des contribuables que je me crois dispensé d'en faire ici l'éloge.

Trois maisons d'écoles ont été construites et une autre réparée.

A Valleyfield, on a bâti une annexe à l'école Bellerive. Toutes les améliorations s'y trouvent. Coût $6,250.00.

A Beauharnois, paroisse, on a construit l'école No 6. Le cubage d'air, la ventilation et l'éclairage répondent entièrement aux exigences de l'hygiène et du bon ordre. Coût $1,375.00.

A Saint-Stanislas, on a bâti une école bien éclairée, suffisamment grande. Avec quelques changements relativement à la direction de la lumière et à la ventilation, cette maison sera parfaite. Coût $1,500.00

A Saint-Etienne, on a renouvelé l'école de l'arrondissement No 2. Cette réparation rejetée d'abord vient d'être définitivement acceptée. La commission scolaire y a fait faire les améliorations demandées. Coût $725.00.

D'autres municipalités sont entrées dans la voie du progrès, et je ne désespère pas de voir disparaître avant longtemps les quelques masures qui servent encore de maisons d'écoles. Généralement les commissions scolaires sont bien disposées ; elles comprennent mieux leurs devoirs et les accomplissent avec moins d'indifférence.

Les municipalités qui ont mérité les primes sont les suivantes :

Valleyfield	$60
Saint-Clément, Beauharnois, paroisse	50
Saint-Stanislas	40
Saint-Etienne	35
Saint-Isidore	30

Je vous prie, Monsieur le Surintendant, d'accorder encore cette année, un octroi supplémentaire aux municipalités pauvres suivantes : Howick, Ormstorm, Saint-Antoine-Abbé, Sainte-Clotilde, Norton-Creek, Cazaville, New-Erin, Sainte-Barbe, Hemmingford et Franklin.

Voici la classification des municipalités par ordre de mérite :

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous).

Nos d'orpre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'école, etc	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payment.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 60 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
1	Laprairie, ville	2	9	8.5	10	10	9	46.5	Excellent.	7	7	14	Très bien.
2	Valleyfield	9	9	8	10	10	9	46	"	7	7	14	"
3	Beauharnois, ville	2	6	7.2	10	8	9	40.2	"	7	7	14	"
4	Ste-Martine	8	6.7	6.9	10	8.3	8	39.9	Très bien.	6.2	6.2	12.4	"
5	St-Timothée	8	5.5	6.5	10	8.5	8.2	38.7	"	6.5	6.5	13	"
6	St-Anicet No 1	2	6.5	6	9	9.2	8	38.7	"	6.5	6.5	13	"
7	St-Chrysostôme No 2	8	6.3	6	10	9	8	39.3	"	6.1	6.1	12.2	"
8	St-Louis-de-Gonzague	10	5.8	6.6	10	8.4	8.2	39	"	6	6	12	Bien.
9	Cazaville	1	6.5	6	8	10	8	38.5	"	6	6	12	"
10	St-Anicet No 2	4	5.1	5.8	10	9.6	8	38.5	"	6	6	12	"
11	Hemmingford	6	5.5	5.7	10	9.2	8	38.4	"	6	6	12	"
12	Norton Creek	1	6	7	8	9.2	8	38.2	"	6	6	12	"
13	St-Stanislas	6	5.7	6.2	9.1	8.1	8	37.1	"	6.1	6	12.1	Très bien.
14	Ste-Cécile	8	6.1	6.3	8	8	8.2	36.6	"	6	6	12	Bien.
15	St-Philippe	7	7	6.5	5.5	9.3	8	36.3	"	6.1	6.1	12.2	Très bien
16	St-Chrysostôme No 1	1	5.5	6.5	8	8.4	8	36.4	"	6	6	12	Bien.
17	Rang St-Charles	1	5.5	5.5	8	9.4	8	36.4	"	6	6	12	"
18	Port-Lévis	1	6	6	8	8	8	36	"	6	6	12	"
19	Havelock, diss	1	6	6	6	9.4	8	35.4	"	6	6	12	"
20	Ormstown, diss	4	6.7	6.6	6	8.3	8	35.6	"	5.7	5.8	11.5	"
21	Châteauguay	8	5.5	6.1	6	9	8	34.6	"	6.2	6.2	12.4	Très bien.
22	St-Isidore	5	7	6.3	4	8.5	8	33.8	"	6.5	6.3	12.8	"
23	Franklin, diss	3	5.3	6	7	8.2	8	34.5	"	6	6	12	Bien.
24	New-Erin, diss	1	6	6.5	4	10	8	34.5	"	6	6	12	"
25	Ste-Barbe	4	5.1	6.6	6	8.4	8	34.1	"	6	6	12	"
26	St-Antoine-Abbé	5	5.5	5.6	6	9.1	8	34.2	"	5.9	5.9	11.8	"
27	St-Etienne	5	5.8	5.9	6	7.8	8	33.5	"	6.2	6.2	12.4	Très bien.
28	St-Urbain	7	5.9	6.7	5	8.1	8	33.7	"	6.1	6	12.1	"
29	Ste-Clotilde	5	5.9	6.6	5	8.6	8	34.1	"	5.8	5.8	11.6	Bien.
30	Howick, diss	4	4.8	5.5	7	8.8	8	34.1	"	5.8	5.8	11.6	"
31	Beauharnois, paroisse	8	5.8	5.9	5	8.1	8	32.8	"	6.2	6.2	12.4	Très bien.
32	Laprairie, paroisse	8	5.3	6.1	4	9.1	8	32.5	"	6.2	6.2	12.4	"
33	St-Constant	5	5.7	6	3	9.7	8	32.4	"	6.1	6	12.1	"
34	Ste-Philomène	7	5.8	6.1	4	7.6	8	31.5	"	6.1	6.1	12.2	"
35	Huntingdon, diss	1	6.5	6	. .	10	8	30 5	"	6.5	6.5	13	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L. LONGTIN,
Insp. d'écoles.

M. J.-G. MARIEN.

St-Jean, 28 juillet 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire 1912-1913.

TERRITOIRE

Les comtés de Témiscamingue, Pontiac et une partie d'Ottawa sont contenus dans se vaste district d'inspection. Il s'étend depuis Pointe-Gatineau jusqu'à Lalemant, soit une longueur de 300 milles et une largeur moyenne de 25 milles. C'est une région très accidentée, les habitations y sont clairsemées, de sorte qu'il faut parcourir de grandes distances pour aller d'une école à l'autre.

MUNICIPALITÉS

Il y a dans ce district 42 municipalités, dont les commissions scolaires ont fait fonctionner 123 écoles, les quelles se répartissent comme suit :

Académies sous contrôle	2	....	....
" indépendantes	....	2	....
Ecoles modèles sous contrôle	11	....	....
" " indépendante	....	1	...
Ecoles élémentaires sous contrôle.	106	....	....
Ecole élémentaire indépendante	....	1	....
	119	4	123

PRÉSENCE

Elèves inscrits dans les écoles sous contrôle	7,401
" " " " " indépendantes	387
Présence moyenne dans les écoles sous contrôle	71%
" " " " " indépendantes	80%

INSPECTION

Retardé par mon ignorance des voies de communication et par la mauvaise température de l'automne dernier, je n'ai pu visiter toutes les écoles. Pour avoir le temps d'aller partout, il ne faudrait pas perdre une seule journée. J'ai dû laisser de côté les municipalités de Hull-Canton, Chelsea, Sainte-Cécile-de-Masham, Saint-Joseph-de-Wakefield, Stagsburn et Fieldville, Low, Killarney

Aldfield-Est, Aldfield-Sud, et Aylwyn, 3 écoles dans Eardley n'ont pas été visitées : impossible de louer une voiture. Les écoles de Clapham et Leslie n'étaient pas encore ouvertes, faute d'institutrices A ma deuxième visite, j'ai trouvé les deux écoles d'Aylwin fermées ainsi que celles d'Onslow-Nord, une sur l'Ile-du-Calumet, une dans Laverlochère et Baby et trois dans Guigues. Il m'a été impossible de me rendre à Témiscamingue-Nord, Aberdeen et Lalement.

Pour réussir à faire une inspection complète et consacrer le temps exigé par l'art. 231 des règlements, il faudrait m'enlever la partie comprise dans le Témiscamingue éloigné de 150 milles du reste de mon district. Mes dépenses de voyage sont trop élevées et me laissent à peine de quoi subvenir aux besoins de ma famille..

CONFÉRENCES.

L'assistance aux conférences laisse beaucoup à désirer dans le comté de Pontiac. Les grandes distances à parcourir et l'impossibilité de s'y faire conduire pour $1.00 en sont la principale cause.

PERSONNEL ENSEIGNANT.

Le personnel enseignant est composé :

1o De 36 instituteurs religieux.
2o De 4 " laïques non diplômés.
3o De 39 institutrices religieuses.
4o De 108 " laïques diplômées.
5o De 23 " " non diplômées.

Les succès remportés dans l'enseignement sont bien satisfaisants en général. L'incompétence se remarque surtout chez les institutrices des écoles bilingues et parmi celles qui ne sont pas diplômées. Dans ces deux catégories, il y en a heureusement qui réussissent très bien.

TRAITEMENTS.

La moyenne des traitements payés aux institutrices est assez élevée comparée à celle des environs de Montréal et de Québec, cependant elle est encore trop basse pour cette partie de notre province. Toutes les commissions scolaires, à l'exception de trois ou quatre, participent aux octrois de $125,000, $60,000 et $40,000. Il est à espérer que l'on en votera d'autres pour les municipalités qui paient un minimum de $200, $250 et $300.

ECOLES BILINGUES.

Dans les écoles où l'élément anglais domine et même dans quelques-unes e celles où le nombre d'élèves des deux langues est à peu près le même, les tulaires n'enseignent que peu ou point le français. L'anglification a déjà fait eaucoup de ravages dans le comté de Pontiac, et l'absence du français dans es écoles fréquentées par les élèves canadiens-français en est la cause princiale. Si l'on exige l'enseignement bilingue, on se heurte à trois obstacles : o La rareté des institutrices bilingues ; 2o le mauvais vouloir de certaines ommissions scolaires ; 3o l'apathie des parents des élèves de langue franaise. omme remèdes je suggérerais : 1o L'établissement d'une école norıale bilingue ; 2o Retrancher les octrois aux commissions scolaires ci-haut ıentionnées ; 3o faire une campagne pour réveiller dans le cœur de nos oncitoyens de là-bas l'amour de notre belle langue. Il est à espérer, monsieur e Surintendant, que des mesures énergiques seront prises pour faire cesser ce riste état de choses.

MAISONS D'ÉCOLES.

Les maisons d'écoles sont, en général, de bonnes constructions ; cependant, a ventilation fait défaut un peu partout. Nous avons beaucoup de peine à ire comprendre l'utilité de tuyaux ventilateurs et des fenêtres s'ouvrant par e haut. J'ai accepté sous condition deux écoles dans Guigues, une dans Témiscamingue-Nord, une dans Sainte-Elisabeth-de-Franktown. J'en ai efusé une dans l'Ile-du-Calumet et dans Témiscamingue Nord. Celle de orrainville a été acceptée d'emblée. L'an prochain, je verrai s'élever six onstructions nouvelles dans le comté de Témiscamingue et deux dans le omté de Pontiac ; Aylmer et Fort-Coulonge auront peut-être, chacune, leur cadémie de garçons.

Si l'art. 47 des règlements, obligeant les commissaires à faire accepter leur cole par l'inspecteur avant de la mettre en opération était observé, cela les orcerait d'exécuter les plans et devis sans réduire les dimensions des fenêtres t supprimer les ventilateurs, comme je l'ai constaté souvent.

A l'exception de six écoles, toutes les autres sont pourvues de pupitres odernes.

DESSIN ET AGRICULTURE.

Ce sont les religieuses qui réussissent le mieux à enseigner le dessin 'après vos instructions, et je les en félicite. Dans beaucoup d'autres écoles, n commence à attacher plus d'importance à cette matière et l'on s'est efforcé e l'enseigner d'une manière satisfaisante. Quant à l'agriculture, je parle

pour les écoles rurales, l'enseignement en est à peu près nul. Les institutrices ne peuvent l'enseigner sans manuels, et dans les écoles anglaises, les élèves ne peuvent s'en procurer.

" ENSEIGNEMENT PRIMAIRE "

Cette excellente revue rend toujours de grands services au personnel enseignant. Il est regrettable qu'elle ne puisse servir à un certain nombre d'institutrices de langue anglaise.

RECENSEMENT

Le recensement n'est pas fait avec soin dans quelques endroits. On se contente de prendre des renseignements auprès de l'institutrice. Si l'on veut obtenir des statistiques exactes, il faut qu'il soit fait judicieusement par le secrétaire-trésorier.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS

Voici la liste des municipalités de mon district qui ont mérité une prime d'encouragement, conformément à l'arrêté du 2 décembre 1905.

Duhamel-Ouest	$ 60 00
Hull	50 00
Eardley	40 00
Iles-aux-Allumettes	35 00
Low	30 00

Voici, par ordre de mérite, la classification des municipalités :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessus*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 60 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Hull	10	10	10	10	10	9.9	49.9	Excellent.	9	8	17	Excellen
2	Mansfield-et-Pontefract	3	9.1	9.5	10	10	9.6	48.3	"	8.3	7	15.3	Très bie
3	Eardley	4	9	9.7	10	10	9.5	48.2	"	9	7.7	16.7	Excellen
4	Quyon	1	9.5	9.5	10	10	9	48	"	9.5	9	18.5	"
5	Onslow-Sud	1	8	10	10	10	10	48	"	8	7.5	15.5	Très bie
6	Campbell's-Bay	1	9	10	10	9	10	48	"	8	7	15	"
7	Low	3	8 3	9.6	10	10	9.7	47.6	"	9	9	18.6	Excellen
8	Ville-Marie	2	9.5	9.7	9	10	8.5	46.7	"	10	8.2	18.2	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Se rapportant à la municipalité.								Se rapportant à l'école.			
		Nombre d'écoles en activité.	Etat des maisons d'école, etc	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100 co.	Traitement et mode de payment.	Emploi de livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 60 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
9	Ste-Cécile-de-Masham	6	9.3	9.1	10	10	7.8	46.2	Excellent.	8.6	7.9	15.5	Très bien.
0	Ste-Elizabeth-de-Franck-town	5	7.2	10	10	10	9.2	49	"	8	7.2	15.2	"
1	Killarney	1	7	9	10	10	9	46	"	7	6	13	"
2	Hull, canton	2	8.2	9.2	10	9.5	9.5	45.9	"	8	6.5	13.5	"
3	Pointe-Gatineau	2	8.5	10	10	10	7	45.5	"	8.5	7.5	15.5	"
4	Guigues	9	7.8	8.8	10	9.8	8.7	45.1	"	8.6	8	16.6	Excellent.
5	Ile-aux-Allumettes	11	7.5	8.4	10	9.9	9.2	45	"	8.6	7.5	16.1	"
6	Sheen	2	8	8.5	10	10	8.5	45	"	8.2	7.7	15.9	Très bien.
7	Duhamel-Ouest	3	8	8	10	10	9	45	"	7.6	7.8	15.4	"
8	Portage-du-Fort	1	8	10	10	8	9	45	"	7	7	14	"
9	Aylmer	2	6.5	9	10	10	9	44.5	"	10	9.2	19.2	Excellent.
0	St-Joseph-de-Wakefield	1	9	10	10	10	5	44	"	9	7	17	"
1	Aldfield-Sud	1	7	8	10	8	7	44	"	5	9	12	Très bien.
2	Témiscamingue-Nord	4	7.5	7.2	10	10	9	43.7	"	...	...	...	...
3	St-Etienne-de-Chelsea	3	8.3	9	10	9.3	7	43.6	"	9	8.3	17.3	Excellent.
4	Lorrainville	6	7.6	7.5	9.6	9.6	9.1	43.4	"	8.8	7.7	16.5	"
5	Laverlochère-et-Baby	4	7.5	7.2	10	9.5	9	43.2	"	7.6	6.3	13.9	Très bien.
6	Fabre	4	8.8	9.8	8	8	8.5	43.1	"	10	8	18	Excellent.
7	Stagsburn-et-Fieldville	2	6.5	8	10	9	10	43	"	9	9	18	"
8	Aldfield-Est	1	5	8	10	10	10	43	"	9	7	16	"
9	St-Placide-de-Béarn	2	8.2	7.5	9	9	9	42.7	"	8.7	8.7	17.4	"
0	Fort-Coulonge	3	7	6	10	10	9.6	42.6	"	8	6.8	14.8	Très bien.
1	Bryson	1	6	7	10	10	9	42	"	5	3	8	Médiocre.
2	Chichester	4	6.7	7.5	10	8.7	7.7	40.6	"	7.7	7	14.7	Très bien.
3	Pontiac	1	7	8	10	8	7	40	"	7	7	14	"
4	Waltham	1	6	8	10	10	5	39	Très bien.	8	7.5	15.5	"
5	Clopham et-Leslie	3	6	9	9	7	8	39	"	7	5	12	"
6	Ile-du-Calumet	5	6	7	8	9.2	8	38.2	"	8.5	8.1	16.6	Excellent.
7	Lalemant	1	5	6	8	8	9	38	"	...	...	...	...
8	Bristol	3	6.5	8.3	6.6	6.6	7.6	37	"	6.5	6.5	13	Très bien.
9	Onslow-Nord	1	7	9	8	8	6	37	"	....	....	....	....
0	Aberdeen	1	...	....	....	..	....	...	....	....	..	....	....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-G. MARIEN,
Insp. d'écoles.

M. G.-E. MARQUIS

QUÉBEC, 12 août 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur le mouvement scolaire, dans mon district d'inspection.

Les 149 écoles catholiques sous contrôle qu'il renferme ont été en opération au cours de l'année, de même que 6 indépendantes.

A l'exception de 3, elles ont été dirigées par des instituteurs et des institutrices diplômés.

Sept écoles élémentaires ont été construites, dont 4 dans de nouveaux arrondissements. Elles ont coûté $6000.

Moins 20, toutes les écoles de mon district sont meublées de pupitres à deux places, faits à la manufacture.

CONFÉRENCES ET VISITES

Conformément au nouveau mode prescrit il y a trois ans, j'ai visité toutes mes écoles, à l'automne, et convoqué en assemblée les institutrices de chaque municipalité, après cette visite.

A tous les ans, une proportion variant de un cinquième à un quart du personnel enseignant se renouvelle.

Comme la grande majorité des débutantes ont obtenu leur brevet d'enseignement au Bureau central, il va sans dire qu'elles n'ont aucune expérience de l'organisation pédagogique d'une école.

Elles ne peuvent savoir, sans qu'on leur dise ou qu'elles l'apprennent par expérience, comment faire le classement des élèves, s'assimiler le programme d'études, rédiger un tableau de l'emploi du temps, faire un choix de livres approuvés, etc.

Or, dans une seule causerie, il n'y a pas moyen de traiter tous ces sujets d'une façon assez complète pour qu'elles en tirent profit, et, de plus, faire une conférence suivie sur un sujet déterminé, tel que prescrit.

C'est pourquoi, j'ai donné deux conférences dans chaque paroisse ; ce qui m'a retenu une demi-journée de plus, après la visite aux écoles.

Dans un rapport antérieur à l'institution de cette visite aux écoles, à l'automne, je vous disais ce qui suit : " Aussi longtemps que toutes les insti- " tutrices n'auront pas passé par une école normale ou autre institution du " genre, aussi longtemps les conférences pédagogiques données par les inspec- " teurs devront exister. Le jour où elles seront abolies, l'instruction publique " fera un pas en arrière. "

Je n'ai pas changé d'idée depuis, après une expérience de trois ans, bien que je ne conteste à personne le droit de penser autrement, parce qu'il y a conférence et conférence, comme il y a fagot et fagot.

RECENSEMENT ET INSCRIPTION

D'après le recensement de l'automne dernier, il y avait, dans mon district, 8767 enfants en âge d'école, c'est-à dire de 5 à 16 ans.

Sur ce nombre, 6137 s'y sont inscrits, laissant ainsi une marge de 30% entre le recensement et l'inscription. Je n'y vois rien d'anormal, cependant, car cette différence s'explique par l'absence des enfants de 5 à 7 ans, la plupart trop éloignés de l'école pour la fréquenter ; puis, de ceux qui ont terminé leur cours élémentaire avant 16 ans et ont quitté l'école ; et enfin, de ceux qui vont faire leur éducation en dehors de la région.

La présence moyenne a été de 4309, soit 70% de l'inscription ; ce qui est un peu moins que les années précédentes

Diverses maladies contagieuses ont retenu les enfants au foyer paternel, à l'automne et au cours de l'hiver. Un grand nombre d'écoles ont été forcées de fermer leurs portes, pendant des semaines, pour cette cause.

Ajoutez à cela, la rigueur des mois de décembre, de janvier et de février, et vous conviendrez que ce n'est pas sans raison valable que la fréquentation moyenne à quelque peu baissé au cours de la dernière année scolaire.

TRAITEMENTS

Grâce aux généreux octrois votés par la Législature, en 1912, les traitements ont été considérablement élevés, en général.

Vous trouverez plus loin un tableau qui donne la moyenne payée dans chaque municipalité.

Je compte, aujourd'hui, 25 municipalités où le traitement minimum est de $150 ; 9 où il est de $125 ; et 1 celle de New-Carlisle, où il est de $100.

La moyenne générale des traitements est comme suit :

Instituteurs laïcs et religieux	$ 250
Institutrices laïques et religieuses pour écoles modèles	190
Institutrices laïques et religieuses, pour écoles élémentaires.	144

Je serais bien surpris si, l'année prochaine, il restait encore une seule institutrice, dans mon district, qui reçût moins de $150.

Celles qui ont de l'expérience, du savoir-faire et du tact sont fort recherchées, et on ne mesquine pas pour les engager.

Ainsi, plusieurs recevront des salaires variant de $175, à $200, dans des écoles élémentaires, cet automne.

C'est mieux, beaucoup mieux qu'autrefois, mais est-ce là une rémunération juste et équitable pour une institutrice bilingue, obligée d'enseigner deux langues dans une même école ? Je ne le crois pas, et c'est pourquoi je fais des efforts pour amener les commissions scolaires à seconder l'exemple libéral du gouvernement, en contribuant, de leur côté, à l'augmentation des salaires.

A remarquer que l'augmentation qu'elles viennent de donner n'est pas un fardeau bien lourd pour elles, puisque, dans la majeure partie des cas, l'octroi qu'elles recevront à cette fin sera plus élevé que l'augmentation accordée.

Je vois, dans votre rapport de 1910-11, M. le Surintendant, que les institutrices des écoles protestantes, dans Bonaventure, recevaient alors un traitement moyen de $221, pour les écoles élémentaires, et de $511, pour les modèles.

Ceci me rappelle un souvenir. Au cours de ma visite du premier semestre, l'automne dernier, je rencontrai deux institutrices pensionnant sous le même toit : l'une catholique et bilingue, et l'autre protestante et monolingue, pour employer un néologisme. Elles enseignaient dans deux écoles voisines, mais de dénominations religieuses différentes.

La première avait un traitement de $15 par mois, et devait enseigner également le français et l'anglais, tandis que l'autre recevait un salaire de $30 par mois, et n'enseignait que l'anglais.

Je ne fais pas ce rapprochement pour humilier les nôtres, mais pour leur démontrer qu'il y a encore une marge assez large pour exercer leur générosité.

ÉCOLES ET COLONISATION

Un des baromètres les plus sûrs pour juger du mouvement de la colonisation, c'est assurément la construction des maisons d'écoles dans les nouveaux cantons. Il serait fort intéressant, de savoir à quel chiffre s'élève, par année, les foyers d'instruction qui se fondent, à travers les souches, de la Gaspésie au Lac Témisgamingue.

Ce relevé instructif se ferait facilement par les inspecteurs, dans leurs districts respectifs, et vous pourriez ensuite ajouter cette statistique nouvelle dans vos rapports futurs.

Dans Bonaventure, il y a plusieurs colonies, mais, à l'exception de celles de St-André-de-Ristigouche et de St-Alphonse-de-Caplan, les autres se développent bien lentement.

Les jeunes gens, en général, n'aiment pas la culture du sol. Ils travaillent aux chantiers, aux scieries, ou bien vont "à gages", en dehors de la localité.

Ce n'est pourtant pas la terre qui manque, car il y a place pour plusieurs paroisses dans les cantons de Ristigouche, Matapedia, Hamilton, Cox, Hope et Port-Daniel.

A quoi cela est-il dû? Est-ce manque d'encouragement envers les colons? défaut d'écoles spéciales dirigées par des maîtres, pour les garçons? absence de formation agricole et d'un programme d'études *ad hoc*? Problème vital pour l'Est de la province, que je laisse à résoudre à nos économistes.

La perspective est plus encourageante dans la vallée de la Matapedia, Matane, où la colonisation va bon train.

La forêt recule à vue d'œil et l'on voit surgir, ici et là, au milieu des souches, de rustiques maisonnettes de défricheurs et des écoles tout à fait modernes.

Preuve : en 1905, je comptais 6 municipalités dans la Vallée ; aujourd'hui, il y en a 10 dans le même territoire.

J'avais alors 36 écoles sous contrôle à visiter ; il y en a maintenant 57.

Il se construit actuellement 5 écoles dans de nouveaux arrondissements de colonisation : Une à Awanjish, une à Amqui, une au Lac-au-Saumon, une à St-Léon-le-Grand et une autre à Ste-Florence-de-Beaurivage.

Dès qu'un groupe de colons s'est fait une éclaircie dans la forêt, leur premier souci est de se construire une école-chapelle.

Eloignés des centres d'habitation, privés de bien des choses, ces braves veulent un temple pour y recevoir le missionnaire, et une école où leurs enfants pourront s'instruire.

L'histoire de la fondation de certains écoles-chapelles est vraiment admirable par la vivacité de la foi, l'esprit de sacrifice et le courage robuste dont ces défricheurs ont fait preuve.

Pendant que d'autres cherchent la " petite bête ", dans notre système scolaire, ces colons agrandissent notre domaine, fondent des foyers et bâtissent des écoles.

Ils sont notre force et notre orgueil.

Honneur à eux !

CONGRÈS

Dans les annales scolaires gaspésiennes, on pourra désigner à bon droit l'année 1913 celle des congrès pédagogiques. En effet, un congrès pour les institutrices de Gaspé et de Bonaventure a été tenu, du 7 au 12 de juillet, à Grande-Rivière. Et deux congrès de commissaires et de syndics d'écoles catholiques ont aussi été organisés ; le premier à St-Bonaventure, le 15 juillet ; et le second à Rimouski, le 17 du même mois.

J'ai été heureux de constater le grand nombre d'institutrices de Bonaventure présentes au congrès de Grande-Rivière.

Pendant les six jours qu'il a duré, elles ont eu l'avantage d'entendre des hommes du métier leur parler de pédagogie.

L'attention avec laquelle elles les ont écoutés est une preuve de l'intérêt qu'elles y trouvaient.

J'ai la conviction intime que ces assises pédagogiques vont produire un grand bien, en donnant aux institutrices un nouveau courage et une plus haute conception de leur mission.

Plusieurs m'ont exprimé tout le plaisir qu'elles avaient goûté, pendant cette semaine.

La présence de Monseigneur de Rimouski, à l'ouverture de cette convention, a été une grande joie pour elles.

Puis, l'accueil si maternel des révérendes SS. du Bon-Pasteur a laissé dans leur esprit un bien doux souvenir.

Enfin, la peine que s'est donnée M. le Chanoine J.-E. Ouellette, curé de Grande-Rivière, pour organiser ce congrès, et qui en a été la cheville ouvrière, lui a mérité la reconnaissance, non seulement des congressistes, mais aussi des conférenciers.

En mon nom personnel, et croyant aussi me faire l'écho fidèle des instituteurs et des institutrices de mon district, je vous prie d'agréer, M. le Surintendant, mes plus sincères remerciements, pour avoir tenu ce congrès pédagogique à Grande-Rivière, et l'avoir encouragé de votre présence, à toutes les séances.

Avant de se séparer, le samedi matin, sur l'invitation du zélé curé de Grande-Rivière, toutes les institutrices s'approchaient de la Sainte-Table, pour y recevoir le pain des forts.

Cette manifestation de foi religieuse, à la clôture de cette semaine d'études est un exemple salutaire, et qui ne peut manquer d'attirer les bénédictions du ciel sur ces éducatrices et l'œuvre si méritoire à laquelle elles consacrent leurs plus belles années.

Les conventions des commissaires ont aussi été couronnées de succès. J'y ai vu des représentants de la plupart des municipalités scolaires. Le clergé, nombreux, avait aussi répondu à l'appel et figurait avec honneur au premier rang des auditeurs.

Vous avez pu constater, M. le Surintendant, avec quelle respectueuse attention les différents orateurs ont été écoutés.

L'empressement avec lequel on s'est rendu à ces congrès m'a procuré un bien vif plaisir, car il m'a prouvé, une fois de plus, tout l'intérêt que l'on porte à la cause de l'éducation.

Je ne crois pas me tromper en disant que les commissaires ont goûté ces congrès, et en ont apporté, en même temps qu'un bon souvenir, de précieux renseignements.

Quand le temps aura fait son œuvre, je suis convaincu que l'on verra alors une abondante moisson se lever, grâce à la semence des bonnes pensées et des salutaires enseignements jetée dans la terre fertile des esprits droits et remplis de bonne volonté de nos commissaires d'écoles.

Une grande part du succès obtenu au congrès de St-Bonaventure revient de droit à la commission scolaire locale.

L'accueil sympathique qui a été fait aux délégués, venus de tous les points de la Gaspésie, a été fort goûté.

Le concours actif de l'ex-président de cette commission, M. R.-N. Leblanc, a aussi été d'un appoint très apprécié.

Je serais un ingrat, M. le Surintendant, si je manquais de vous exprimer ma reconnaissance pour la peine que vous vous êtes donnée au sujet de ces congrès. Au lieu d'aller jouir d'un repos bien mérité par une année de labeur, vous avez passé quinze jours à la Baie-des-Chaleurs, à la seule fin de promouvoir, par vos sages conseils, les intérêts de la cause sacrée de l'éducation des enfants.

LIVRES DE PRIX

Une heureuse innovation, en même temps qu'un encouragement à nos écrivains du terroir, c'est la distribution de livres de récompense écrits par nos auteurs les plus populaires, de même qu'édités par une librairie canadienne.

Ce vœu, maintes fois exprimé par les associations d'instituteurs et d'inspecteurs, a pris une forme tangible, cette année, grâce à l'esprit de progrès de l'honorable Secrétaire de la Province.

Qu'il me soit permis de lui en exprimer, ici, toute ma reconnaissance et et de lui dire que son action est hautement appréciée par la classe instruite et la gente scolaire de mon district.

C'est une semence qui devra nécessairement porter de bons fruits; à savoir: faire connaître davantage notre histoire et notre géographie, et contribuer ainsi à développer dans l'esprit et le cœur de nos enfants un respect plus raisonné pour nos grands morts, une connaissance plus approfondie des ressources de notre pays, un amour plus vif du sol natal, en même temps qu'un attachement plus profond à tout ce qui a fait notre force dans le passé : foi, langue et lois.

J'ai reçu, pour ma part, 711 volumes, pour être distribués en prix. Comme je visite 175 départements dirigés par un titulaire, je ne puis que donner quatre livres, en moyenne, dans chacun.

Que voulez-vous que je fasse avec si peu ?

Les règlements refondus disent bien : " Il est désirable qu'un livre au " moins soit donné dans chaque classe, et l'inspecteur pourra donner des " livres de récompense supplémentaires pour la bonne conduite et l'assiduité ", mais pour en donner il faut en avoir.

J'ai vu des enfants fréquenter régulièrement la classe, dans les mauvais chemins de l'automne, comme pendant les temps les plus rigoureux de l'hiver, espérant recevoir un petit volume de l'inspecteur. Et, bien souvent, je n'ai qu'un livre à faire tirer au sort entre plusieurs élèves l'ayant également mérité.

Que de larmes cette pénurie de récompense fait-elle couler! Et que de gros mots à l'adresse de l'inspecteur que l'on tient toujours responsable de cet état de chose !

Bien que je sois en faveur de la création de bibliothèques scolaires, je tiens aussi aux livres de prix. C'est un stimulant qui a toujours produit de bons résultats. A l'enfant, il faut quelque chose de concret, de palpable en quelque sorte, pour l'encourager au travail. Il y a bien des formes de récompenses scolaires ; le livre en est une des plus appréciées.

C'est pourquoi je vous serais bien obligé, M. le Surintendant, si vous pouviez obtenir l'augmentation graduelle des livres de récompence à être distribués dans les écoles, afin que nous puissions—suprême bonheur terrestre—faire un plus grand nombre d'heureux.

ENSEIGNEMENT MENAGER

La commission scolaire de Saint-Bonaventure a établi un cours d'enseignement ménager, à l'école modèle dirigée, depuis l'automne dernier, par les révérendes SS. du St-Rosaire

Pour la première année, on s'est borné à enseigner les travaux domestiques ou d'intérieur. Plus tard, on fera un peu d'horticulture, d'aviculture et d'apiculture.

J'ai été à même de constater les résultats satisfaisants obtenus dès le début. Les jeunes filles s'adonnent à ces travaux avec goût. Elles apprennent ainsi à faire œuvre utile de leurs dix doigts.

Cet apprentissage de la vie réelle ne nuit en rien aux études classiques. Au lieu de détourner les jeunes personnes, à l'école du village comme au grand couvent, des occupations qui, plus tard, feront partie de leur rôle d'épouses et de mères, cette enseignement les y ramène, en leur faisant comprendre que tout travail ennoblit, qu'il soit intellectuel ou manuel.

" Tout est perdu si la femme s'entête du bel esprit et si elle se dégoûte " des soins domestiques ", disait jadis Fénelon, M. le chanoine Dauth ajoute : " la femme ne donne la mesure complète de sa valeur, qu'à la condition d'être " femme de ménage et d'intérieur, avant d'être une femme instruite."

A ce propos, ai-je besoin de vous dire, M. le Surintendant, que j'ai salué avec plaisir la fondation de la première école normale classico-ménagère, dans cette province, à Saint-Pascal de Kamouraska.

J'espère qu'avant peu d'années, je verrai, dans mon district, des institutrices formées par cette institution, y propager le goût des occupations et des industries domestiques, naguère si chères à nos grand'mères, et qu'un modernisme de mauvais aloi était en train de faire disparaître de nos foyers, à la campagne.

DESSIN

Dans la conférence que nous avions à donner sur ce sujet, l'automne dernier, je me suis efforcé d'être aussi pratique que possible: peu de théorie, mais beaucoup d'exemples au tableau noir.

J'ai même fait dessiner les institutrices, d'après nature, et critiqué, au sens large du mot, leur travail sur place.

Avec beaucoup de bonne volonté, sinon toujours avec un succès brillant, les institutrices, dans la plupart des écoles, se sont conformées aux instructions reçues.

J'ai choisi au moins quatre dessins, dans chaque classe, tel que demandé dans votre lettre-circulaire à ce propos, et vous les ai fait parvenir avec mes bulletins.

Somme toute, j'ai lieu de croire que ces débuts, bien que modeste, sauront donner satisfaction à M. le Directeur général de l'enseignement du dessin qui, mieux que bien d'autres, n'ignore pas " Que Paris ne s'est pas fait dans un jour."...

SECRÉTAIRES

En général, les secrétaires-trésoriers s'acquittent bien de leurs devoirs et, dans tous les cas, s'empressent de me donner les renseignements dont j'ai besoin.

Plusieurs veulent bien m'accompagner aux écoles et j'y tiens beaucoup. Bien qu'en théorie, ils soient les serviteurs des commissaires, il arrive souvent qu'ils sont leurs conseillers les plus éclairés et les plus en état de simplifier leur travail. Je tiens beaucoup à ce qu'ils soient bien payés.

S'il m'était permis de faire une suggestion à leur endroit, je proposerais que dans chaque district d'inspection, il y eut une série de gratifications destinées à récompenser les secrétaires les mieux qualifiés et les plus dévoués à la cause de l'éducation.

GRATIFICATIONS

Les municipalités qui ont fait le plus pour améliorer leurs écoles et le traitement des institutrices, au cours de l'année dernière, et qui méritent les gratifications instituées à cette fin, sont les suivantes, savoir :

Saint-Benoît-Labre (Amqui)	$ 60.00
Hamilton (St-Bonaventure)	50.00
Saint-Léon-le-Grand	40.00
Port-Daniel-Est	35.00
Saint-Charles-de-Caplan	30.00

Dans un rapport spécial, je vous ai déjà donné la liste des institutrices qui avaient mérité une gratification. Pour rendre hommage à ces vaillantes, et les faire connaître aux commissaires d'écoles de mon district, je vous prie de la publier ici.

Ce sont : Mlles Gabrielle Michaud, Blanche Marmen, Ida Landry, Marie V. Landry, Lucienne Langlais, Laure Lavoie, Alphonsine Joubert, Ida Cyr, Régina Ahier, Martha Bourget, Marguerite Lebraceur, Délima Babin, Victoire Bourdages, Marie-Anne Berthelot, Thérèse Cayouette, Béatrice Bernard, Gertrude Leblanc, Léopaldine Lefebvre et Alma Pitre.

VOYAGES ET DEPENSES

De Sayabec à l'Anse-aux-Cascons, les municipalités aux deux extrémités de mon district, il y a une distance de 200 milles.

Je compte 35 municipalités, 155 écoles formant 185 départements distincts.

Deux fois par année, je fais le tour de ces écoles en voiture, formant un trajet de plus de 1500 milles.

Ma première visite, à l'automne, m'a occasionné des dépenses pour $158 ; et celle du deuxième semestre, $212. On ne voyage plus aujourd'hui à moins de $5.00 par jour, en moyenne.

Et vous savez que je dois solder ces dépenses à même un traitement de $1400. Si vous ajoutez à cela, les retenues pour le fonds de retraite, il se trouve que mon salaire est de $1000.

Sans amertume comme sans commentaire, je vous soumets bien humblement ces quelques chiffres et je vous prie d'intercéder auprès du gouvernement de cette province pour qu'il nous donne les moyens de faire un travail plus efficace, attendu qu'avec le système actuel, c'est celui qui en fait le moins qui se trouve le mieux payé.

Pour ma part, M. le Surintendant, je suis fier de la position que j'occupe et je voudrais, au milieu des mille et un voyageurs que je côtoie, être capable de figurer avec avantage et de vous représenter dignement. Il y va non seulement de mon honneur personnel, mais de celui de la province.

Avec les bulletins que je vous ai transmis et les deux tableaux qui suivent, j'ose espérer que vous aurez une idée assez juste du mouvement scolaire, dans la Baie-des-Chaleurs et la Vallée de la Matapédia.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*)

Nos d'ordre	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			État des maisons d'école, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi de livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 60 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études	Succès remportés dans l'enseignement	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Amqui	12	7	9	8	8	8	40	Très bien.	7.1	7.2	14.3	Très bien.
2	Nouvelle	6	7.8	7.5	7	8	8	39.3	"	6	6.2	12.2	"
3	Paspébiac	4	8	8	8	8	8	40	"	7	7.2	14.2	"
4	Ste-Florence-de-Beauri-vage	2	8	7	8	8	8	39	"	8	7	15	"
5	St-Alexis-de-Matapedia	5	6.8	8.8	8	8	8	39.6	"	7	7.2	14.2	"
6	Cedar-Hall	9	7	8.1	8	8	8	39.1	"	7.2	7.3	14.5	"
7	St-Edmond-du-Lac-au-Saumon	5	8	8	8	8	8	40	"	6.7	6.9	13.6	"
8	St-Bonaventure, Hamilton	14	7.7	7	8	8	8	39.8	"	7.2	7.6	14.8	"
9	Carleton	3	7	8	8	7	8	38	"	7	8	15	"
10	St-Laurent-de-Matapedia	2	6	8	8	8	8	38	"	7.5	7.5	15	"
11	Port-Daniel-Est	3	8	8	7	8	7	38	"	8	7	15	"
12	St-Omer	3	8	8	8	8	8	40	"	6.3	6.6	12.9	"
13	Sayabec	7	7.4	8.7	8	8	7.1	39.2	"	7.1	6.4	13.5	"
14	L'Anse-aux-Gascons	4	8	9.5	6	8	7	39.5	"	6.5	6.5	13	"
15	Cross-Point	1	5	8	8	8	8	37	"	8	7	15	"
16	St-Jules	4	8.5	9	6	8	8	39.5	"	6	6.5	12.5	"
17	Canton-Matalick	1	8	5	8	8	8	37	"	7	8	15	"
18	St-Léon-le-Grand	5	7.8	8.6	8	8	7.2	39.6	"	6	6	12	Bien
19	St-Charles-de-Caplan	7	7.8	7.5	7	8	8	39.3	"	6	6.2	12.2	Très bien.
20	Maria	9	7.6	9.1	6	7	8	37.7	"	6.6	7	13.6	"
21	New-Richmond	7	7.1	8.7	6	6.2	8	36	"	6.4	7	13.4	"
22	St-Alphonse-de-Caplan	3	7.3	8	8	6	8	37.3	"	6	6.3	13.3	"
23	St-André-de-Restigouche	2	7.5	5.5	8	8	8	37	"	6.5	5.5	12	Bien
24	Cox, diss	1	5	8	8	8	8	37	"	6	5	11	"
25	St-Zénon-du-Lac-Hamqui	1	8	5	8	8	8	37	"	5	6	11	"
26	New-Carlisle	2	7.5	8	5	6.5	8	35	"	6	6.5	12.5	Très bien.
27	Mann, diss	2	7	6	5	8	8	34	"	6	6	12	Bien
28	Miguaska	2	8	8	5	8	5	34	"	5	6	11	"
29	Causapscal	9	5.2	6.6	5	8	8	32.8	"	6.1	5.9	12	"
30	Port-Daniel-Ouest, diss	3	4	6	6	7	6	29	Bien	6.6	6.6	13.2	Très bien.
31	St-François-d'Assise	1	5	5	6	7	6	27	"	7	7	14	"
32	t-Godfroi	6	5.6	6.1	6	6	5	28.7	"	6.8	7.3	14.1	"
33	Restigouche	2	6	6	5	6	7	30	"	5.5	6.5	12	Bien
34	Shoolbred	1	8	4	5	6	7	30	"	6	6	12	"
35	St-Louis-de-Gonzague	1	5	3	5	5	6	24	Médiocre.	6	5	11	"

Noms des municipalités.	Ecoles en activité.	Instituteurs religieux.	Institutrices religieuses.	Instituteurs et institutrices laïques.	Ecoles modèles Traitement moyen.	Ecoles élémentaires Traitement moyen.	Inscription des garçons.	Inscription des filles.	Présence moyenne.
Sayabec	7	3	4	5	$250.00	$150.00	221	116	321
Cedar-Hall	9		4	8	150.00	150.00	205	229	332
Amqui	12		3	13	150.00	150.00	285	272	397
St-Léon-le-Grand	5			5		150.00	79	98	129
St-Zénon	1			1		150.00	11	9	15
St-Edmond-du-lac-au-Saumon	5			8	200.00	150.00	125	145	191
Causapscal	9			10	170.00	150.00	171	157	236
Canton Matalick	1			1		150.00	7	17	14
Ste-Florence-de-Beaurivage	2			2		155.00	39	35	49
St-François-d'Assise	1			1		125.00	24	14	19
St-Alexis-de-Metapédia	5		2	4	150.00	150.00	136	114	172
St-Laurent-de-Métapédia	2			2		155.00	38	37	48
St-André-de-Ristigouche	2			2		155.00	19	29	25
Ristigouche	2			2		125.00	15	8	17
Cross-Point	1			1		150.00	12	15	19
Mann	2			2		150.00	12	15	18
Shoolbred	1			1		125.00	8	7	12
Nouvelle	6			6	210.00	155.00	105	113	159
Miguasha	2			2		137.50	32	30	49
St-Omer	3			3	190.00	150.00	64	86	103
Carleton	3		1	2	210.00	150.00	62	66	87
Maria	9			10	190.00	125.00	160	163	213
St-Jules	4			4		130.00	50	50	56
New-Richmond	7			8	210.00	122.00	132	133	169
St-Charles-de-Caplan	7			8	250.00	150.00	161	171	227
St-Alphonse-de-Caplan	3			3		125.00	63	54	74
St-Bonaventure	14		4	13	150.00	150.00	301	327	434
New-Carlisle	2			2		137.50	13	21	22
Paspébiac	4		2	3	165.00	150.00	143	180	189
Cox	1			1		150 00	34	34	45
St-Godefroi	6		1	5	150.00	150.00	138	146	182
Port-Daniel-Ouest	3			3		150.00	24	29	40
Port-Daniel-Est	3			3		150.00	63	75	93
L'Anse-aux-Gascons	4			6	205.00	150.00	71	117	157
Total	149	3	21	151	190.00	144.37	3,006	3,131	4,309

ÉCOLES INDÉPENDANTES

Carleton	1		4					85	65
Ristigouche	1		1	1		145.00	16	25	32
(Réserve indienne)	1		2			275.00	30	20	46
Maria (Réserve indienne)	1			1		400.00	4	13	13
Amqui	2			2		125.60	18	14	22
Total	6		7	4		210 00	68	157	178
Grand total	155	3	28	155		$177.00	3.074	3,288	4.487

J'ai l'honneur d'être, etc.,

G.-E. MARQUIS,
Insp. d'écoles.

M. J.-G.-W. McGOWN.

MONTRÉAL, 2 juillet 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'année 1912-13.

On a construit, dans le comté d'Hochelaga, les écoles suivantes que j'ai acceptées :

Villeray, école pour les garçons.....	$	77,210
" " filles.....		39,412
Parc-Amherst, école pour les garçons.. ..		
" " filles		99,990 pour les deux
Ville St-Louis, école pour les filles, cercle paroissiale.....		70,000
Ville St-Louis, école pour les filles, boulevard.....		49,500
Côte-Visitation, école pour les garçons.....		119,000
Ahuntsic, école pour les garçons.....		24,000

Je remercie M. l'abbé Dubois, visiteur des écoles de la cité de Montréal, ainsi que MM. les curés et vicaires qui m'ont accompagné dans ma visite.

Voici la liste des municipalités qui ont mérité la prime d'encouragement : Villeray $60.00, Ville St-Louis $50.00, Parc Amherst $40.00, Côte Visitation $35.00, et Ahuntsic $30.00.

Voici la classification des municipalités scolaires, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Vote générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Cité de Montréal	48	9.9	9.9	9	10	10	48.9	Excellent.	10	10	20	Excellent.
2	St-Georges.....	2	10	10	9	10	10	49	"	10	10	20	"
3	Verdun.....	2	10	10	9	10	10	49	"	10	10	20	"
4	Bordeaux.....	2	10	10	9	10	10	49	"	10	10	20	"
5	St-Jean-de-la-Croix.. ...	2	10	10	10	10	10	50	"	10	10	20	

Nos d ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
6	Ville-St-Louis	3	10	10	7	10	10	47	Excellent.	10	10	20	Excellen
7	St-Jean-Baptiste	2	10	10	8.5	10	10	48.5	"	10	10	20	"
8	St-Henri	8	10	10	9.5	10	10	49.5	"	10	10	20	"
9	Côte-St-Paul	2	10	10	10	10	10	50	"	10	10	20	"
10	Côteau-St-Louis	2	10	10	9	9.5	10	48.5	"	10	10	20	"
11	Ville-Emard	2	10	10	9	10	10	49	"	10	10	20	"
12	St-Edouard	5	10	10	9.5	9	10	48.5	"	10	10	20	"
13	St-Viateur-d'Outremont	2	10	10	8.5	10	10	48.5	"	10	10	20	"
14	Ahuntsic	1	10	10	6	10	10	46	"	10	10	20	"
15	Bas-du-Sault	1	10	10	7	10	10	47	"	10	10	20	"
16	St-Vincent-de-Paul	1	10	10	7	10	10	47	"	10	10	20	"
17	Rivière-des-Prairies, villa.	1	10	10	6	10	10	46	"	10	10	20	"
18	Rivière-des-Prairies, par.	2	10	10	6	10	10	46	"	10	10	20	"
19	Côte-St-Michel	2	10	10	6	10	10	46	"	10	10	20	"
20	Côte-St-Lionard	1	10	10	9	10	10	49	"	10	10	20	"
21	Villeray	2	10	10	9.5	9	10	48.5	"	10	10	20	"
22	St-Jules	1	10	10	7.5	9	10	46.5	"	10	10	20	"
23	Côte-des-Neiges	2	10	10	7.7	9	10	46.7	"	10	10	20	"
24	Notre-Dame-de-Grâce	3	9.3	9.3	7.5	9.3	10	45	"	10	10	20	"
25	Tétrauville	2	10	10	8	9.5	10	47.5	"	10	10	20	"
26	St-Michael's	2	10	10	8.7	9.5	10	48.2	"	10	10	20	"
27	St-Stanislas	2	10	10	9	8	10	47	"	10	10	20	"
28	St-Grégoire-le-Thaumaturge	6	10	10	9	9	10	48	"	10	10	20	"
29	Westmount	2	10	10	8	10	10	48	"	10	10	20	"
30	Ste-Clotilde, villa. Turcot.	2	9	10	9	10	10	48	"	10	9	19	"
31	St-François-Solano	1	10	10	8	10	10	48	"	10	10	20	"
32	Ville-de-la-Longue-Pointe	5	10	10	8	10	10	48	"	10	10	20	"
33	Parc-Amherst	2	10	10	10	9	10	49	"	10	10	20	"
34	St-Jean-Berchmans	1	10	10	9	10	10	49	"	10	9	19	"
35	St-Anselme	2	10	10	8.5	9	10	47.5	"	10	10	20	"
36	Côte-Visitation	4	8.3	8.7	8	10	10	45	"	10	9.1	19.1	"
37	Sault-au-Récollet	1	10	9	7.5	10	10	46.5	"	10	9	19	"
38	Pointe-aux-Trembles	2	10	10	6	9	10	45	"	10	9.5	19.5	"
39	Hochelaga	5	10	10	8.5	9	10	47.5	"	10	10	20	"
40	Maisonneuve	6	10	10	9	10	10	49	"	10	10	20	"
41	Ste-Cunégonde	2	10	10	8.5	10	10	48.5	"	10	10	20	"
42	St-Pierre-aux-Liens	2	10	10	7	10	10	47	"	10	10	20	"
43	Ste-Madeleine-d'Outremont	2	10	10	8.5	8	10	46.5	"	10	8	18	"
44	Pont-Viau	1	10	9	8.5	10	10	47.5	"	10	10	20	"
45	St-Elzéar	1	10	10	8	10	10	48	"	10	10	20	"
46	La-Grand'Côte	1	10	10	7.5	9	10	46.5	"	10	10	20	"
47	Les-Ecors	1	10	10	8	10	10	48	"	10	10	20	"
48	Côte-St-François	1	10	8	7.5	10	10	45.5	"	10	10	20	"
49	St-François-de-Sales	4	10	6	6	9	10	41	"	10	10	20	"
50	St-Pascal-Baylon	1	10	10	7	10	10	47	"	10	10	20	"
51	Côte-St-Luc	1	10	10	6	10	10	46	"	10	10	20	"
52	Coteau-St-Pierre	1	10	10	6	10	10	46	"	10	10	20	"
53	Ste-Cécile	1	5	10	10	10	10	45	"	10	10	20	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-G.-W. McGOWN,

Insp. d'écoles.

M. C.-J. MILLER.

MONTRÉAL, 12 juillet 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon troisième rapport général sur les écoles de mon district d'inspection.

CONVENTIONS DE COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Les événements les plus saillants qui se sont produits au cours de la présente année scolaire ont été les conventions de commissaires d'écoles à Farnham et à Waterloo.

Ayant vous-même présidé ces deux importantes réunions et ayant bien voulu les signaler dans votre dernier rapport à l'honorable secrétaire de la province, je me contenterai de dire que ces conventions ont produit d'heureux résultats. Les améliorations de toutes sortes qui se sont faites depuis et celles qui sont en voie de s'opérer dans mon district, prouvent que vos sages conseils ont été suivis par plusieurs commissaires d'écoles. Cette propagande scolaire a contribué puissamment à créer un intérêt plus marqué pour la question d'éducation qu'il conviendrait de conserver et de développer par d'autres conventions semblables.

CONFÉRENCES PÉDAGOGIQUES, ENSEIGNEMENT DU DESSIN.

Conformément à l'arrêté du 5 août 1910, j'ai donné, lors de ma première visite, une conférence pédagogique dans chacune des paroisses de ma circonscription, et je suis heureux de dire que presque tous les titulaires des écoles, ainsi que bon nombre de commissaires, se sont fait un devoir d'y assister.

Le principal sujet traité a été l'enseignement primaire du dessin, puis quelques observations particulières, selon les besoins de chaque localité.

Le *dessin*, qui jusqu'ici avait été presque ignoré ou enseigné sans résultats pratiques, a reçu cette année dans toutes mes écoles, sauf treize exceptions, la même attention que les autres branches obligatoires du programme d'études. Les nombreux dessins que j'ai choisis dans chacune des classes visitées et que je vous ai déjà fait parvenir sont la meilleure preuve, je crois, que l'enseignement de ce sujet si redouté de nos institutrices a été, en général, bien efficace pour une première année.

DISTRICT D'INSPECTION.

Le territoire que j'ai à parcourir est le même que celui de l'année précédente ; il renferme trente-neuf municipalités scolaires, dont quatorze sont dans le comté de Shefford, treize dans le comté de Missisquoi, onze dans le comté de Brome et une dans le comté de Rouville.

L'an prochain, les biens-fonds des catholiques dissidents de Knowlton et de Brome-Corner seront érigés en municipalités scolaires distinctes sous les noms de Saint-Edouard-de-Knowlton et Saint-Henri-de-Brome.

Une partie des biens-fonds des catholiques du canton de Brome sera annexée à la municipalité scolaire de Sweetsburg.

ÉCOLES.

Au cours de la présente année, cent cinquante et une écoles sous contrôle ont été mises en activité et deux sont demeurées fermées, faute d'un nombre suffisant d'enfants, la première à Saint-François-Xavier-de-West-Shefford et la deuxième à Saint-Joachim-de-Shefford.

Les écoles : No 2 d'Eastman, No 2 de Sutton, village, et No 2 sud de Sainte-Pudentienne paroisse, qui avaient été fermées l'année dernière, ont ouvert leurs portes cette année.

Dans mon dernier rapport, je vous citais les noms de trois municipalités où les écoles n'étaient en activité que durant une partie de l'année scolaire, en même temps, je vous priais de bien vouloir intervenir auprès des commissions scolaires de ces localités afin de les engager à accorder dix mois consécutifs de classe. Je suis heureux de dire que votre intervention a produit l'effet désiré puisque, dans Saint-Frs-Xavier-de-West-Shefford, on a accordé dix mois de classe au lieu de neuf, et dans Saint-Cajétan-de-Potton, neuf mois au lieu de huit. J'ose croire que la municipalité de Bolton-Est suivra cet exemple pour ce qui concerne ses écoles Nos 2, 3, 7 et 9.

Nous avons à regretter, cette année encore, la perte d'un collège, celui de Roxton-Falls, incendié durant la nuit du 22 au 23 avril dernier. Les classes, sous la direction des révérends Frères Maristes, se sont continuées dans la grande salle du marché du village. Messieurs les commissaires ont décidé de reconstruire incessamment.

Voici comment on peut classer toutes les écoles de mon district d'inspection, savoir cent cinquante-neuf :

——	Shefford.	Missisquoi.	Brome.	Rouville.	Total.
Ecoles sous contrôle :					
Primaires élémentaires....	67	44	25	8	144
" intermédiaires..	3	1	1	....	5
" supérieures...	1	1	....	.....	2
Ecoles indépendantes :					
Primaires élémentaires.....	.....	1	.....	.....	1
" intermédiaires ..	1	2	1	.....	4
" supérieures.....	2	1	....	.....	3
	74	50	27	8	159

Les cent cinquante et une écoles sous contrôle contiennent deux cent quatre départements ou classes que l'inspecteur doit visiter deux fois par année, c'est-à-dire qu'à part ses autres multiples occupations, il doit visiter quatre cent huit classes dans l'espace de cent quatre-vingt-dix jours, tout au plus

AMÉLIORATIONS AUX MAISONS D'ÉCOLE.

Il me fait plaisir de vous soumettre la liste des améliorations les plus considérables qui ont été faites, cette année, aux maisons d'écoles ou à leurs mobiliers. Elle vous fera voir qu'un véritable progrès s'est accompli dans ma circonscription et que les contribuables comprennent mieux l'importance de donner à leurs enfants des maisons d'écoles spacieuses, bien éclairées, bien ventilées, ainsi que la nécessité de meubler les salles de classe de pupitres et de sièges proportionnés à la taille des écoliers.

Je puis affirmer que les excellents conseils que vous avez donnés lors des conventions de commissaires ont contribué dans une large mesure à donner l'essor au progrès.

La somme de $15,000.00 au moins a été dépensée en travaux d'améliorations. Voyons plutôt :

Construction	1ère	de l'école du village de Knowlton.....	$ 7,000	00
"	2e	" No 2 de West-Shefford.....	1,400	00
"	3e	" No 4 de Saint-Cajétan-de-Potton.	1,125	00
"	4e	" No 5 de Saint-Joachim-de-Shefford	1,025	00
"	5e	" No 8 de Saint-Joachim-de-Shefford	1,065	00
"	6e	" No 3 de Saint-Ignace-de-Missisquoi	925	00
Réparations	1ère	à l'école No 4 de N.-D.-de-Stanbridge ...	502	00
"	2e	" No 5 " "	761	00
"	3e	" No 1 de Stanbridge Station.....	200	00
"	4e	" No 3 de N.-D.-de-Granby, paroisse		
"	5e	" No 3 de St-Valérien.....		
"	6e	" No 5 "		
"	7e	" No 1 de Sainte-Pudentienne, par.		
"	8e	" No 5 " " "		
"	9e	" No 3 de St-Bernardin-de-Warterloo		
"	10e	" No 1 de Saint-André-de-Sutton...		
"	11e	" No 2 " " ...		

Achat 1er d'un mobilier scolaire perfectionné pour l'école No 8 de Sainte-Pudentienne, paroisse.

" 2e (même chose) pour les écoles Nos 1 et 5 de St-Armand-Ouest.

" 3e (même chose) pour l'école No 3 de St-Bernardin-de-Waterloo.

" 4e (même chose) pour les écoles Nos 5, 6 et 7 de l'Ange-Gardien, ainsi que l'installation de tuyaux ventilateurs dans chacune des salles de classe des huit écoles.

TITULAIRES DES ÉCOLES SOUS CONTRÔLE.

Le personnel enseignant, dans les écoles sous contrôle, se compose comme suit :

15 instituteurs religieux.
49 institutrices religieuses.
143 institutrices laïques.

Parmi les institutrices laïques :
78 sont munies d'un diplôme élémentaire.
44 " " " " modèle.
1 est munie " " académique.

20 n'ont pas de brevet ; mais, sur ce nombre 14 ont été engagées avec votre autorisation.

116 institutrices laïques ont un diplôme délivré par le Bureau central.

7 ont un diplôme délivré par une école normale.

J'ai à regretter le changement trop fréquent de titulaires dans les écoles de mon district ; ainsi, cette année, sur cent quarante-trois institutrices laïques, cinquante et une seulement enseignaient depuis deux années consécutives et plus dans les mêmes écoles. Ce qui vient à dire que les élèves des quatre-vingt-douze autres écoles avaient changé deux fois d'institutrices dans l'espace de deux ans.

Comme il importe aux progrès des élèves que les titulaires qui donnent satisfaction soient engagés de nouveau afin de ne pas dérouter les écoliers, on ne saurait trop répéter aux commissaires cette vérité énoncée maintes fois par vous : "Qui dit nouveau maître, dit nouvelle méthode, nouvelle manière de procéder, de là, une perte de temps, un arrêt dans la marche du programme. L'expérience, qui vaut à elle seule toute la science de l'instituteur, ne s'improvise ni ne se donne : elle s'acquiert avec les années".

SALAIRES.

Voici le salaire moyen payé aux titulaires de mes écoles :

	Aux laïques.	Aux religieux.	
Missisquoi	$ 182.06	$ 166.66	Plus le logement dans la majorité des cas.
Brome	179.85	162.50	
Shefford	165.61	224.41	
Rouville (L'Ange-Gardien)	158.12		

Une légère augmentation des traitements s'est encore produite cette année.

Bien que toutes les corporations scolaires comprennent la nécessité de mieux rémunérer le personnel enseignant, je dois dire que les nouveaux octrois de $60,000 et de $40,000, votés par la Législature en 1912, ont certainement été la cause déterminante de cette augmentation des traitements.

Au nombre des municipalités qui paient $200 et plus à toutes leurs institutrices laïques, je dois placer au premier rang Saint-Damien-de-Stanbridge qui donne $300 et $200, puis : Granby, ville, Stanbridge-Est, Frelighsburg, Eastman, Abercorn et South-Stukely. Toutes les autres paient au moins cent cinquante piastres, excepté une seule—et une des plus riches—qui s'obstine à offrir un salaire de famine aux institutrices dont elle a besoin, c'est Saint-Valérien-de-Milton. Espérons qu'à l'avenir, cette municipalité comprendra mieux son devoir et qu'elle sera plus généreuse envers les personnes à qui elle confiera la direction de ses écoles.

Presque toutes mes institutrices recevant un salaire annuel de cent cinquante piastres et plus, je considère les minima de $125 et $150, trop peu élevés pour donner droit aux municipalités de participer aux octrois spéciaux de $60,000 et de $40,000. Les conditions de l'existence ne sont plus les mêmes qu'autrefois, le coût de la vie a augmenté depuis quelques années pour tout le monde, pour l'institutrice comme pour l'artisan et le cultivateur, qui ont vu doubler leurs salaires ou leurs revenus. Pourquoi n'en serait-il pas de même du salaire de la maîtresse d'école ? Comme le disait M. l'Inspecteur général dans un article. *Appel aux commissions scolaires:* " Il y a là une question de justice sociale et de dignité nationale auxquelles les commissions scolaires ne peuvent se dérober sans forfaire ".

A cette question de l'augmentation des traitements s'en rattache une autre d'un ordre supérieur et beaucoup plus pratique, que Messieurs les Commissaires devraient considérer, c'est la question du recrutement des titulaires d'école compétents. L'année prochaine, trois de mes meilleures institutrices iront enseigner dans l'Ouest canadien, où des salaires alléchants les attirent, deux autres laisseront l'enseignement pour entrer dans des bureaux.

On a beau répéter que le gros salaire ne donne pas la compétence, ce que je concède volontiers, il n'en restera pas moins vrai qu'il donne du cœur à l'ouvrage, qu'il porte au dévouement, partant à mieux accomplir son devoir.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES

Les institutrices qui ont mérité une gratification sont : Mme R. Roberge, Mlles Diana Bourbeau, Elisa Benoit, Zénaïde Rocheleau, Rose-Alma Lessard, Valéda Bissette, Léopoldine Paradis, Aldéa Lacoste, Rosias Lamoureux, Alberta Bachand, Joséphine Laflamme, Alma Blanchard, Adélia Jacques, Laure Rodier, Régina Guy, Rose-Alma Normandin, Rose-Alma Racine, Maria Beauchamp, Clérida Lamoureux.

Se sont aussi distinguées dans l'enseignement : Mme Noé Coderre, Mlles Dinora Ménard, Maria Larocque, Joséphine Taillon, Irène Bélanger, Adrienne Rodier, Eva Tétreault, Mellie Wehr, Julia-A. Wehr, Gabrielle Paradis, Clarisse Ouimet.

ÉLÈVES

Fréquentation scolaire.

Les deux tableaux suivants nous feront connaître le total des enfants inscrits aux écoles, leur présence moyenne ainsi que le nombre d'élèves qui ont suivi les différentes années du cours d'études dans les écoles sous contrôle et indépendantes.

Comtés.	Enfants.				
	D'après le recensement.	Inscrits aux écoles sous contrôle.	Inscrits aux écoles indépendantes.	Présence moyenne.	Taux de la présence moyenne.
Shefford	3,940	2,941	440	2,652	78%
Brome	893	760	39	599	74%
Missisquoi et Rouville (L'Ange-Gardien)	3,024	2,562	375	2,053	69%
	7,857	6,263	854	5,304	74%

Donc, sur 7,857 enfants de 5 à 16 ans, 7,117 ont fréquenté les écoles, c'est-à-dire les 90%.

Sur 7,117 inscrits aux écoles, 5,304 ont assisté régulièrement, c'est-à-dire les 74%.

Si l'on tient compte des enfants qui font leurs études dans une institution en dehors des limites de mon district et des bambins de 5 à 7 ans qui sont trop éloignés des écoles pour s'y faire inscrire, on constatera que le nombre de ceux qui n'ont pas fréquenté les écoles est bien minime.

Elèves dans les différentes années du cours d'études dans les écoles sous contrôle et indépendantes.

Comtés.	1ère année.	2e année.	3e année.	4e année.	5e année.	6e année.	7e année.	8e année.
Shefford	1,534	934	533	187	94	58	29	12
Brome	348	202	146	59	25	19	.....	.....
Missisquoi et Rouville (L'Ange-Gardien)	1,476	674	471	212	50	32	12	10
	3,358	1,810	1,150	458	169	109	41	22

En jetant un coup d'œil sur les chiffres qui précèdent, on constate que peu d'élèves poursuivent leurs études au-delà de la 4e année, je dirai même au-delà de la 3e année.

A mon sens, ce qu'il importe surtout de connaître, ce n'est pas le nombre d'enfants fréquentant les écoles—presque tous s'y font inscrire—mais combien atteignent le degré d'instruction de la 4e, de la 6e et de la 8e année. On devrait donc se hâter d'établir le certificat d'études tel que recommandé par le congrès plénier des inspecteurs d'écoles catholiques tenu en décembre 1911. De plus, le certificat d'études est appelé à faire beaucoup de bien en ce sens, que non seulement il prolongerait la scolarité, mais qu'il créerait une saine émulation chez les élèves.

BIBLIOTHÈQUES

Voici le nombre de volumes dans chacune des bibliothèques scolaires de mon district d'inspection :

Couvent de Waterloo	1,500	volumes
" " Farnham	1,375	"
" " Granby	773	"
" " Roxton-Falls	310	"
" " Sweetsburg	244	"
" " Sutton	50	"
" " Frelighsburg	40	"
Hospice Sainte-Elisabeth de Farnham	10	"

A ma demande, quelques municipalités ont déjà fait relier les numéros de *L'Enseignement Primaire* adressés à leurs instituteurs ; d'autres sont disposées à fonder dans chacune de leurs écoles une petite bibliothèque à l'usage du maître et des élèves, mais elles attendent, selon le conseil que vous donniez, M. le Surintendant, aux commissaires réunis en convention à Farnham et à Waterloo, que le Département de l'Instruction publique leur ait fourni une liste de livres recommandés.

A Sutton, village, on a demandé aux élèves qui recevraient des livres de récompense de l'inspecteur ou des commissaires de bien vouloir, après un certain temps, à l'ouverture des classes par exemple, les déposer dans la bibliothèque de leur école. Si le même appel était fait aux élèves des autres paroisses, nous verrions bientôt dans toutes nos maisons d'éducation primaire des bibliothèques fort intéressantes et qui auraient le gros mérite de n'avoir presque rien coûté aux municipalités scolaires.

Il est à propos de faire connaître que j'ai distribué, au cours de ma deuxième visite environ sept cents livres de récompense, tous canadiens. Inutile d'ajouter que ces volumes ont reçu un très bon accueil de la part des écoliers. Les maîtres et plusieurs parents, à qui j'ai eu l'occasion d'en causer,

ont manifesté leur entière satisfaction en constatant que la Législature faisai distribuer des livres de *chez nous* dans les écoles de la Province.

Je félicite l'honorable Jérémie-L. Décarie de son heureuse initiative vouloir répandre le livre canadien. Il a fait là œuvre nationale et patriotique puisque c'est le moyen le plus efficace pour faire pénétrer dans nos foyer l'amour de la littérature canadienne en même temps qu'une connaissance plu étendue de l'histoire, de la géographie et des industries du Canada. De plus il aura le mérite d'avoir ouvert dans notre province un débouché pour notr marché littéraire.

CAISSES D'ÉCONOMIE SCOLAIRES

Trois caisses d'économie scolaires existent dans mon district d'inspection à Granby, à Waterloo et à Farnham.

Grâce à la bienveillance de M. l'abbé O. Huot, je puis vous présenter u état financier de la Caisse d'économie scolaire de Granby, pour l'exercice 1912 1913. Les opérations de cette petite banque ont été, pour la présente année très brillantes. Environ cinq cents déposants ont alimenté la caisse.

Etat financier de la Caisse d'économie scolaire de N.-D. de Granby, ville

1. En caisse au commencement de septembre 1912...	$ 492	10
2. Dépôts des enfants à la Caisse de septembre 1912, au 17 juin 1913.....	1,549	97
3. Intérêts perçus durant l'année.....	19	18
	$2,061	25
4. Argent porté au compte personnel des enfants, ou retiré de la caisse.....	1,398	56
5. Balance en caisse.....	$662	69

MUNICIPALITÉS

Au nombre des municipalités scolaires qui doivent participer au fond des municipalités pauvres, je vous recommande particulièrement : Saint-Caje tan-de-Potton, Saint-Bernardin-de-Waterloo, Saint-Joachim-de-Shefford, Saint François-Xavier-de-West-Shefford, Sainte-Pudentienne, paroisse, Saint-Ignace de-Missisquoi, Saint-Armand Ouest, Knowlton-dissident, Abercorn, Bolton-Est N.-D.-de-Granby, paroisse.

Cinq municipalités ont diminué le taux de la cotisation scolaire, ce sont: Farnham-Ouest, L'Ange-Gardien, Eastman, Bedford, Saint-François-Xavier-de-Farnham Est.

Cette année, les commissaires de Roxton-Canton, se sont prévalus de l'article 2709*a* du code scolaire en fournissant à même le fonds scolaire de leur municipalité les livres, cahiers, crayons, etc., à tous les élèves (241) qui ont fréquenté leurs neuf écoles sous contrôle. Le coût de ces différents effets classiques a été de $200 environ.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS

Au point de vue des améliorations et des progrès faits durant l'année, je vous recommande les municipalités suivantes pour qu'elles bénéficient des primes d'encouragement :

Saint-Cajétan-de-Potton	$ 60 00
Saint-Joachim-de-Shefford	50 00
N.-D.-de-Stanbridge	40 00
Saint-Ignace-de-Missisquoi	35 00
Knowlton, dissident	30 00

J'ajoute à ce rapport le tableau de classification des municipalités, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*)

Nos d'ordre.	Noms des muninicipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payment.	Emploi des livres de classes autorisés			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Waterloo, ville.	2	9.5	10	10	10	8	47.5	Excellent.	9.5	7.2	16.7	Excellent.
2	Knowlton, dissident	1	10	10	9	8	8	45	"	10	8	18	"
3	Ste-Pudentienne, village	1	9	10	8	6	10	43	"	10	8	18	"
4	Roxton-Falls	2	9	9	7	9	7	41	"	9.5	7.5	17	"
5	Eastman	2	7.5	8.5	5	10	10	41	"	8.2	7.2	15.4	Très bien.
6	N.-D.-de-Granby, ville	3	8.6	8.3	7	10	7	40.9	"	9.6	8.4	18	Excellent.
7	St-Damien-de-Stanbridge	2	6.5	8	6	10	10	40.5	"	10	8	18	"
8	St-Frs-Xavier-de-Farnham-Est	1	8	9	5	8	10	40	Très bien.	8	6	14	Très bien.
9	St-Edouard-de-Brome	1	8	10	6	8	8	40	"	10	6	16	"
10	Abercorn	1	9	6	7	10	8	40	"	8	7	15	"
11	N.-D.-des-Anges-de-Stanbridge	7	7.1	8.2	6	8.4	9.8	39.5	"	9	6.8	15.8	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.						Note generale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 60 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
12	St-Romuald-de-Farnham..	4	7.7	7.2	6	8.5	10	39.4	Très bien.	8.5	6.7	15.2	Très bien.
13	Sutton, village.	2	7.5	8.5	6	7	10	39	"	10	7	17	Excellent.
14	St-André-de-Sutton.	2	7	8	6	9	9	39	"	10	6.5	16.5	"
15	St-Frs-Xavier-de-Frelighsburg.	2	6.5	8.5	5	9	10	39	"	10	7	17	"
16	Ste-Cécile-de-Milton..	6	6.6	8	6	7.6	10	38.2	"	9.6	7.8	17.4	"
17	N.-D.-de-Granby, paroisse	6	6.1	6.6	9	7.3	9.1	38.1	"	6.6	5.6	12.2	Très bien.
18	Bedford..	1	9	9	5	6	9	38	"	10	7	17	Excellent.
19	Stanbridge-Est.	1	5	8	5	10	10	38	"	10	6	16	Très bien.
20	Ste-Croix-de-Dunham. . . .	3	9	8.3	5	6.6	9	37.9	"	8.5	6.5	15	"
21	St-Frs-Xavier-de-West-Shefford	9	6	7.3	7	8.2	8.3	36.8	"	9.6	7.1	16.7	Excellent.
22	St-Bernardin-de-Waterloo	5	5.4	6	9	7	9.2	36.6	"	8	6.2	14.2	Très bien.
23	Ste-Rose-de-Lima-de-Sweetsburg...	2	8	7.5	5	8	8	36.5	"	10	6	16	"
24	Ste-Pudentienne, paroisse	8	5.8	6.4	7	7	10	36.2	"	8.7	5.6	14.3	"
25	Farnham-Ouest	8	5.8	6.8	8	7.1	8.2	35.9	"	7.6	5.7	13.3	"
26	St-Cajétan-de-Potton. . . .	4	5.1	5.5	7	8	10	35.6	"	7.2	6.8	14	"
27	Roxton-Canton.	9	5.7	6.5	6	7.2	10	35.4	"	8.2	6.4	14.6	"
28	Brome, dissident.	1	5	7	5	8	10	35	"	8	5	13	"
29	St-Ignace-de-Missisquoi...	5	5.8	7	7	7	8	34.8	"	8.8	7	15.8	"
30	St-Joachim-de-Shefford...	5	5.2	6.5	7	7	9	34.7	"	7.2	6	13.2	"
31	Bolton-Est.	6	5	5.6	7	10	7	34.6	"	6.6	5.8	12.4	"
32	St-Valérien-de-Milton. . . .	9	6.1	7.3	5	6	9.9	34.3	"	8.6	6.8	15.4	"
33	St-Alphonse-de-Granby. .	5	5.6	6.2	5	7.6	9.2	33.6	"	9	7	16	"
34	St-Armand-Ouest	7	5.1	6	6	7.1	8.8	33	"	8.5	6.5	15	"
35	St-Vincent-d'Adamsville..	5	5.2	6	5	8	8.8	33	"	6.6	5.4	12	Bien.
36	St-Pierre-de-Vérone.	3	5	6.3	5	8	8	32.3	"	9.3	7.5	16.8	Excellent.
37	L'Ange-Gardien..	8	7.1	8.1	2	7	8	32.2	"	9.5	7.5	17	"
38	St-Joseph-de-Béranger. . .	1	3	7	5	7	10	32	"	10	6	16	Très bien.
39	South-Stukely..	1	2	3	6	10	7	28	Bien.	6	6	12	Bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

C.-J. MILLER,
Insp. d'écoles.

M. J.-T. MOLLEUR.

SAINT-CÉSAIRE, 24 juillet 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur le fonctionnement des écoles de mon district pour l'année 1912-13.

Mon district d'inspection comprend 34 municipalités et 161 écoles sous le contrôle des commissaires, savoir : 1 académie de garçons, 1 académie de filles, 4 écoles modèles de garçons, 1 école modèle de filles, 9 écoles modèles mixtes et 145 écoles élémentaires, total 161 écoles contenant 234 salles de classe.

Un grand nombre des écoles de mon district sont en très bon état, il y a bien encore cependant un certain nombre d'écoles dont l'éclairage, l'aération et l'espace suffisants laissent à désirer, mais j'espère que les commissions scolaires, stimulées par les primes accordés par le gouvernement pour l'encouragement et l'amélioration des écoles se feront sous peu, un devoir de se mettre à l'ordre.

2 écoles rurales de garçons, l'une dirigée par les Clercs de Saint-Viateur, à Saint-Denis ; l'autre à Saint-Hilaire, dirigée par M. J. T. Dorais ont droit à la prime spéciale, favorisant le recrutement des maîtres.

Je félicite la commission scolaire de Saint-Hilaire pour avoir fourni gratuitement les livres scolaires à tous les élèves de ses écoles, en vertu de l'art. 2709a.

J'ose espérer, Monsieur le Surintendant, que ce beau mouvement sera suivi par un grand nombre de municipalités.

ÉLÈVES

Ces écoles ont été fréquentées par 3791 garçons catholiques et 1 protestant et 3646 filles formant un total de 7438 élèves répartis comme suit :

ANNÉES DE COURS

1re année.....	2526	2e année.....	2002
3e "	1761	4e "	844
5e "	264	6e "	55
7e "	17	8e "	9

GARÇONS		FILLES	
De 5 à 7.....	854	De 5 à 7.....	804
De 7 à 14.....	2774	De 7 à 14.....	2609
De 14 à 16.....	150	De 14 à 16.....	221
De 16 et plus.....	14	De 16 à †.....	12

Elèves étudiant l'anglais : 1516.

La présence moyenne a été de 5909, soit 79¼%.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Le personnel enseignant se compose de 224 membres dont 52 religieuses, 18 religieux, 1 professeur laïque, 138 institutrices diplômées, 7 institutrices non diplômées, mais ayant l'autorisation du Surintendant, et 8 institutrices non diplômées et sans autorisation, quelques-unes de ces dernières ont été engagées pour 2 ou 3 mois, sur la fin de l'année en remplacement de maîtresses diplômées qui se sont retirées.

Je n'ai que des félicitations à l'adresse des membres du corps enseignant ; à l'exception de 3 ou 4, tous ont déployé un zèle remarquable dans l'accomplissement de leurs nombreux devoirs.

L'Enseignemont Primaire, les conférences pédagogiques leur sont d'un grand secours surtout aux débutants, et l'augmentation des salaires et les primes données par le gouvernement sont bien de nature à stimuler leur zèle.

SALAIRE

Dans le présent rapport, Monsieur le Surintendant, j'ai comparé le salaire de l'année actuelle à celui de 1910-11.

En 1913, il a été déboursé pour les salaires un montant de $37,049 et $32,433 en 1910-11, soit une différence en plus pour 1913 de $4616 ou 14⅕%.

La moyenne des salaires pour chaque institutrice a subi une augmentation de $26.75 ou 20%.

Ce résultat me paraît très satisfaisant, Monsieur le Surintendant, et je me flatte qu'avant longtemps, les services de ceux à qui l'éducation de nos enfants est confiée seront généreusement récompensés.

J'ai donné des conférences pédagogiques dans chaque municipalité de mon district, les sujets traités ont été : " Mission de l'Instituteur et éducation

qu'il doit donner ; Enseignement du dessin, enseignement de l'agriculture et classement des élèves."

A ces conférences ont assisté 16 religieux, 1 professeur laïque, 58 religieuses et 119 institutrices, formant un total de 194.

Je me permettrai, Monsieur le Surintendant, de mentionner ici les noms des titulaires qui ont mérité la prime accordée à ceux qui se sont distingués dans l'enseignement: M. J.-T. Dorais, Saint-Hilaire ; Mlles Azilda Collette, Saint-Dominique ; Alma Dextrase, Sainte-Angèle ; Bella Robert, Saint-Césaire ; Délia Choquette, Saint-Mathias ; Irène Chabot, Saint-Césaire ; Alice Malo, Saint-Bernard ; Arzima Chartier, Saint-Jude ; Stella Lapierre, Saint-Hyacinthe-le-Confesseur ; L.-H. Desnoyers, Saint-Damase ; Azilda Guertin, Saint-Thomas-d'Aquin ; Anna Gauvin, Saint-Thomas-d'Aquin ; Joséphine Benoit, Saint Thomas-d'Aquin ; Eva Morier, N.-D.-de-Saint-Hyacinthe ; A.-E. Nichols, N.-D. de-Saint-Hyacinthe ; Marie-Rose Saint-Jean, Saint-Barnabé ; Avilda Michon, La-Présentation ; Joséphine Boulay, Saint-Damase ; M.-Rose Desnoyers, Saint-J.-Baptiste ; Délia Choquette, Saint-Mathias.

Je pourrais encore vous en nommer quelques autres qui ont également mérité : Mlles Fabiola Meunier, R. Gaudreau, Eug. Coderre, Alb. Richer, Angéline Lussier, Eliza Petit, Oréa Démarais, Mme P. Leduc, Yvonne Côté, etc., etc.

Voici, Monsieur le Surintendant, les municipalités qui ont mérité une prime d'après l'arrêté ministériel du 2 décembre 1909 :

Saint-Hilaire	$60 00
Saint-Charles, village.....	50 00
Salvail	40 00
Saint-Jude....	35 00
Village Richelieu..... ...	30 00

Voici la classification des municipalités, par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'art. 231 des règlements :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des munincipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			État des maisons d'école, etc	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payment.	Emploi des livres de classes autorisés	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Charles	1	10	10	78	9	10	39	Excellent.	10	10	20	Excellent.
2	Salvail	1	10	10	1.30	9	10	39	"	9	9	18	"
3	St-Denis, village	2	9	10	40	10	10	39	"	9	9	18	"
4	La Providence	1	10	10	40	8	10	38	"	10	10	20	"
5	Girouard	2	9.5	10	40	8	10	37.5	"	8.5	9	17.5	Très bien.
6	St-Césaire	11	8.9	9	30	9	10	37	"	8.6	8.4	17	"
7	Village Richelieu	1	9	10	17	8	10	37	"	9	9	18	Excellent.
8	St-Hilaire	6	8.8	8.8	50	9	10	36.6	"	7.8	7 3	15.1	Bien.
9	St-Hyacinthe, cité	4	8.5	9 5	60	8.5	10	36.5	"	8.7	8.7	17.4	Très bien.
10	St-Hyacinthe-le-Confess.	4	8.7	8.2	30	9	10	36	Très bien.	8.2	8 2	16.4	"
11	St-Joseph	1	9	9	25	8	10	36	"	8	8	16	Bien.
12	St-Mathias	5	8.2	8.6	35	8	10	35.8	"	8.2	8.4	16.6	"
13	St-Thomas-d'Aquin	5	8.8	8.6	35	8	10	35.4	"	8.8	8.8	17.6	Très bien.
14	N.-Dame St-Hyacinthe	3	8	8.3	40	9	10	35.3	"	8.6	8.6	17.2	"
15	Ste-Marie-Madeleine	4	8	8.2	32	9	10	35.2	"	8.2	8.2	16.4	"
16	St-Paul-d'Abbotsford	7	8	8.7	38	8	10	34.7	"	8	8.2	16.2	"
17	Ste-Marie-Monnoir	10	8.2	8.2	16	8	10	34.4	"	7.9	7.9	15.8	Bien.
18	La Présentation	7	8.7	8.5	51⅓	6.8	10	34.1	"	8.1	8.2	16.3	Très bien.
19	Ste-Rosalie	5	8.8	8	35	7.2	10	34	Bien.	8.2	8.2	16.4	"
20	St-Barnabé	6	8	8	50	8	10	34	"	8.1	7.7	15.8	Bien.
21	St-Damase	10	7.8	7.9	33⅓	8	10	33.7	"	8.2	8.2	16.4	Très bien.
22	Marieville	2	6.5	9	28	8	10	33.5	"	8	8.5	16.5	"
23	St-Jude	5	8	7.4	50	8	10	33.4	"	7.6	7.6	15.2	Bien.
24	St-Dominique, village	1	7	10	35	7	9	33	"	9	8	17	Très bien.
25	N.-Dame-de-Bonsecours.	3	8.6	7	22	7	10	32.6	"	8	7.3	15.3	Bien.
26	St-Pie, village	2	8	8.5	32	8	8	32.5	"	8	8	16	"
27	St-Michel, Rougemont	5	8.2	8.2	15	8	8	32.4	"	8	8	16	"
28	St-Pie, paroisse	11	8	8.3	21	7.9	8	32.3	"	7.8	7.8	15.6	"
29	Ste-Angèle	6	8	8	22	7.1	9	32.1	"	8.1	8.1	16.2	"
30	St-Bernard	3	8	6	35	8	10	32	"	7.6	7.6	15.2	"
31	St-Denis, paroisse	8	7.3	8	24.14	8	8	31.3	"	7	7.3	14.3	"
32	St-Jean-Baptiste	7	7.2	6.7	15	8	9	31	"	7.5	7.5	15	"
33	St-Dominique, paroisse	5	6.6	8.2	20	8	8	30.8	"	8.6	8.2	16.8	Très bien.
34	St-Charles, paroisse	6	4.6	5.6	42	9	10	28.3	"	5.3	5.3	10.6	Bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-T. MOLLEUR,
Insp. d'écoles.

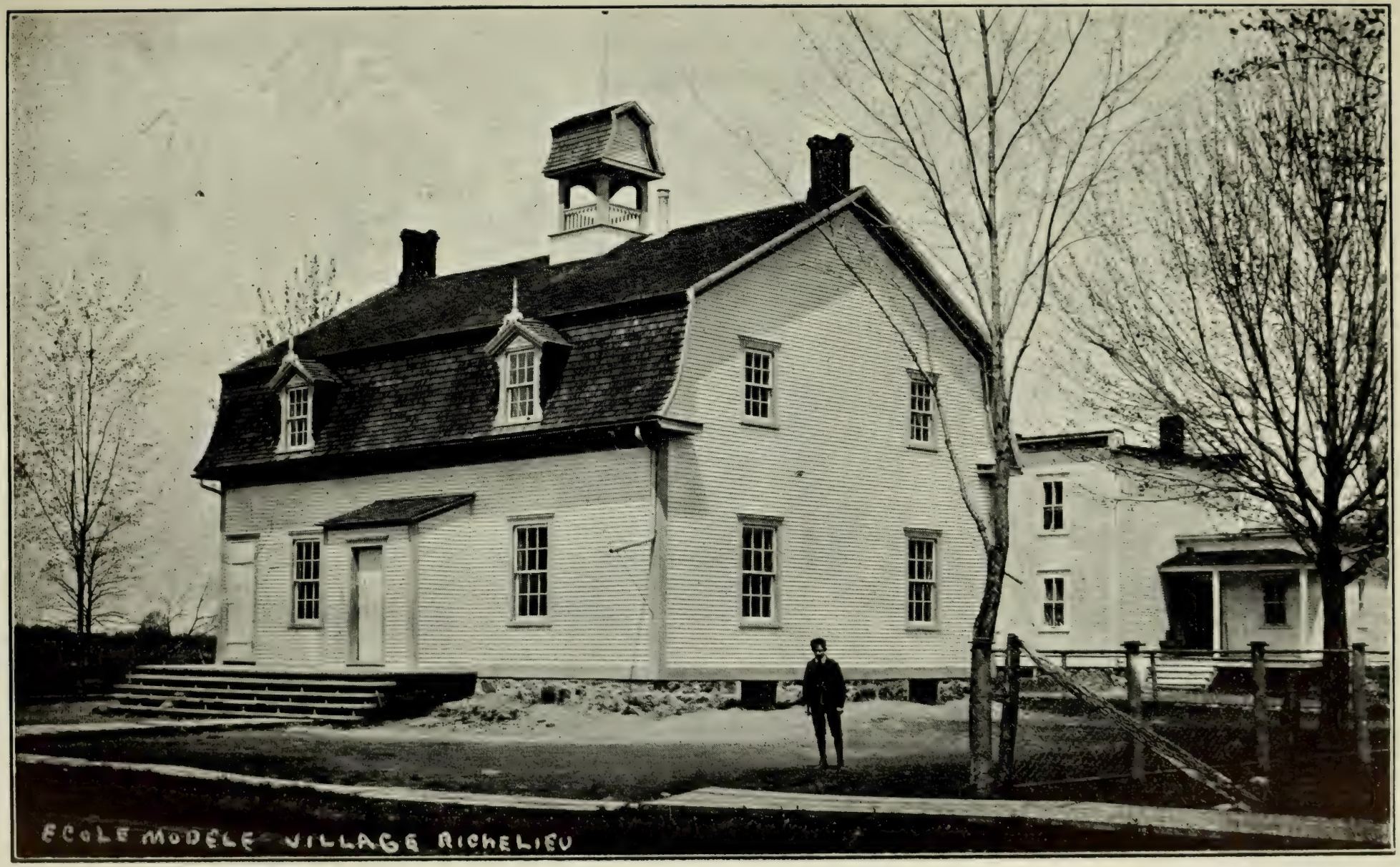
ECOLE MODELE VILLAGE RICHELIEU

M. H. NANSOT

Québec, 29 juillet 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport général sur l'état des écoles de mon district, pour l'année scolaire 1912-13.

Le nombre de municipalités scolaires est monté de 30 à 32 par suite de l'érection des deux municipalités nouvelles de Raudot et de Rivière-Bleue.

Ces 32 municipalités ont eu en activité sous leur contrôle 194 écoles qui, par les subdivisions d'un certain nombre d'entre elles, donnent un total de 233 classes distinctes.

La visite doit être courte et rapide à chaque endroit avec un si grand nombre de classes, si l'on veut essayer d'aller partout.

Malgré toute la diligence que j'ai pu apporter dans mes visites, il m'a été impossible de faire la visite de l'automne partout ; et j'ai dû faire les deux visites en une seule dans les municipalités de St-Benoît-Abbé, Raudot, St-Joseph-de-Viel, St-Eusèbe, St-Eleuthère et N.-D.-des-Sept-Douleurs.

Les grandes distances à parcourir ou les difficultés d'accès, aussi bien que le manque de temps, m'ont obligé d'agir ainsi. Mais, plus heureux que l'an dernier, je n'ai laissé aucune municipalité qui n'ait eu au moins une visite.

Les écoles sous contrôle des commissaires se répartissent ainsi :

Ecoles primaires supérieures (académies) de garçons	2
" " intermédiaires (modèles) "	2
" " " " de filles	2
" " " " mixtes	3
" " élémentaires de filles	3
" " " mixtes	182
Total	194

Les écoles indépendantes sont au nombre de 9, savoir :

Ecoles primaires supérieures (académies) de filles	3
" " intermédiaire (modèle) de filles	1
" " élémentaire (pensionnat) de garçons	1
" " " mixtes	4
Total	9
Total général	203

Ces 203 écoles ont donné l'instruction durant l'année à 8,056 élèves, d'après l'inscription aux journaux d'appel, et la présence moyenne en classe a été de 76.5%. C'est une augmentation de 6.5% sur la présence moyenne de l'année dernière, malgré les épidémies sérieuses de variole et de grippe qui se sont fait sentir dans la région.

L'enseignement a été donné par 269 personnes dont 233 dans les écoles sous contrôle et 36 dans les écoles indépendantes, comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous :

Instituteurs religieux enseignant dans les écoles sous contrôle..	14
" laïques " " " " " " ..	2
Institutrices religieuses " " " " " " ..	11
" laïques " " " " " " ..	206
Total....	233
Institutrices religieuses enseignant dans les écoles indépendantes.	31
" laïques " " " " " .	5
Total..	36
Total général..	269

Le nombre des institutrices non diplômées n'a pas diminué, il est cette année de 31%; mais on s'est mieux conformé aux règlements et l'on a demandé l'autorisation nécessaire pour l'engagement de telles personnes, presque partout. Il n'y a d'exception que pour la municipalité nouvelle de *Rivière-Bleue* qui était peu au courant de ses obligations, et pour celle de *Sainte-Rose-du-Dégelé* qui n'a pas la même excuse et qui se trouve dans le même cas depuis plusieurs années.

C'est toujours la même cause qui oblige à utiliser les ressources locales et empêche qu'on puisse avoir des institutrices diplômées ; le peu d'attrait des lieux, l'éloignement des moyens faciles de communication, les grandes distances à parcourir dans de mauvais chemins. Je suis convaincu que la vraie cause est là, car en considérant les municipalités qui ont le plus d'institutrices non diplômées, je constate que ce sont les municipalités les moins attrayantes et les moins favorisées pour les moyens de communication.

D'année en année, je constatais un progrès faible mais constant dans l'augmentation des salaires et ce progrès n'est pas arrêté ; il a été plus sensible cette année et, tout en espérant encore du mieux pour l'avenir, car il y a de

la bonne volonté, on ne doit pas oublier que le comté de Témiscouata est une région plutôt pauvre.

La comparaison ci-dessous des trois dernières années permettra de voir le mouvement de progrès.

La moyenne des salaires pour les institutrices seulement	1910 11	1911–12	1912–13
Etait de $ 80 à 90	Dans 2 municipalités	Dans 2 municipalités	Dans 1 municipalité
90 à 100	" 7 "	" 3 "	" 0 "
100 à 110	" 11 "	" 14 "	" 8 "
110 à 120	" 4 "	" 6 "	" 10 "
120 à 130	" 3 "	" 2 "	" 4 "
130 à 140	" 2 "	" 2 "	" 3 "
140 à 150	" 0 "	" 0 "	" 1 "
150 à 160	" 0 "	" 1 "	" 5 "

Il n'y a que les *deux* municipalités de Raudot et de St-Epiphane qui ont encore des institutrices payées moins de $100.00 ; l'année dernière, il y en avait *cinq ;* l'année précédente, il y en avait *neuf;* l'année prochaine, il n'y en aura plus.

Deux institutrices de Raudot sont payées $80.00 et 6 de St-Epiphane $90.00.

Les Frères des Ecoles chrétiennes reçoivent chacun $250.00.

L'instituteur de Trois-Pistoles reçoit - - - - $400.00.

En général il y a eu augmentation partout et l'on est bien disposé pour augmenter encore à l'avenir.

L'amélioration matérielle n'est pas négligée, et je citerai à l'appui de cette affirmation les progrès accomplis par quelques municipalités :

Trois-Pistoles No 1 : Construction en pierre et ameublement de l'académie des garçons, dépense d'environ $12.000.00.

St-Cyprien : Construction de 4 maisons d'école neuves pour remplacer les vieilles, ces écoles sont très bien finies et peinturées partout.

Fraserville : Augmentation du nombre de pupitres aux écoles Nos 4 et 5, pour environ 75 à 80 élèves.

St-Antonin : Pupitres, bureau et belles cartes géographiques.

Trois-Pistoles No 2 : Construction d'une école.

St-Eloi et *Ste-Rose-du-Dégelé* : Construction d'une école.

St-Joseph-de-Viel : Solage en pierre sous l'école.

Cacouna, village : Construction d'un hangar à bois et peinturage intérieur à l'école des garçons.

St-Mathias-de-Cabano, St-Benoît-Abbé, N.-D.-du-Portage, Cacouna, paroisse, St-Epiphane, St-Eloi, l'Isle-Verte, St-Louis-du-Ha ! Ha ! : achat de pupitres perfectionnés pour plusieurs écoles.

On fait du progrès peu à peu, suivant les ressources, mais il y avait tant à faire ! On arriverait plus vite, si les moyens étaient en rapport direct avec la bonne volonté.

Je recommande pour les primes accordées aux municipalités :

Trois-Pistoles No 1	pour la prime	de.....	$60.00.
St-Cyprien,	"	" de..... ...	50.00.
St-Antonin	"	" de.....	40.00.
L'Isle-Verte,	"	" de.....	35.00.
St-Benoît-Abbé	"	" de.....	30.00.

D'une manière générale, je puis dire que, presque dans toutes les écoles, l'enseignement est bien donné.

Dans le petit nombre de celles où il est défectueux, cela vient du manque de formation du personnel enseignant et dans l'unique conférence que l'inspecteur peut donner à l'automne, il est impossible de remédier à ce défaut.

J'ai déjà dit ce que je pense de la suppression des conférences d'autrefois et je suis persuadé que cette suppression n'a pas été heureuse.

Toutes les institutrices apprécient hautement les services que leur rend *L'Enseignement Primaire.* Un seul regret est exprimé à son sujet, c'est que, dans les écoles à plusieurs classes, on ne reçoit qu'un exemplaire.

Les commissions scolaires pourraient bien faire la dépense d'un ou plusieurs abonnements pour la satisfaction des institutrices et le bien des élèves.

Je ne terminerai pas sans attirer l'attention sur ce point important : Avec le nombre d'écoles de mon district, il est impossible que la visite des écoles soit faite convenablement. En 1906, j'avais à visiter 168 écoles sous contrôle et l'on ne faisait qu'une visite. Depuis ce temps, les progrès de la colonisation ont fait monter le nombre des écoles à 194 ; c'est tous les ans 5 ou 6 écoles de plus qui s'ajoutent. Le travail augmente sans que le temps s'allonge et il

faut nécessairement passer à la hâte pour tâcher d'aller partout. Enfin je pourrais ajouter avec raison qu'à mesure que le travail augmente le salaire diminue, car les dépenses plus considérables le rognent d'autant, et ce mouvement inverse est loin de stimuler le zèle de l'inspecteur qui a un travail fatigant et peu attrayant parce qu'il est peu efficace : trop de temps est passé en voiture et trop peu à l'école ; tout cela avec la perspective de voir le salaire diminuer tous les ans.

Une division nouvelle s'impose à brève échéance dans cette contrée de colonisation où se trouve mon district ; et je crois que, mon voisin M. Z. Dubeau, de Kamouraska, ayant presque autant d'écoles que moi à visiter (soit au moins 380 tous les deux avec perspective d'augmentation tous les ans), on pourrait très bien faire trois districts avec les deux, en prenant la partie est de celui de M. Dubeau et la partie ouest du mien pour former le troisième que l'on donnerait à un nouvel inspecteur. Chacun aurait de 125 à 130 écoles et pourrait, au moins pendant quelques années, consacrer un temps convenable à chaque école et faire une inspection plus efficace.

Je termine en ajoutant le tableau de classification des municipalités, conformément au paragraphe 15 de l'article 231 des règlements refondus du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			État des maisons d'école, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés	Total des points conservés sur 60 accordés.	Note generale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Fraserville	6	8.8	8.7	8	8.3	8	41.8	Excellent.	8.4	8	16.4	Excellent.
2	St-Mathias-de-Cabano	4	7.7	6.8	8	9	8	39.5	Très bien.	8.5	8.2	16.7	"
3	Cacouna, village	2	7.5	8.5	4	8	9	37	"	9	8	17	"
4	Rivière Trois-Pistoles	3	7	6.6	6	8.7	8	35.3	"	8.7	8	16.7	"
5	St-Cyprien	4	8	6	6	8	7.8	35.8	"	8.4	8.4	16.8	"
6	Trois-Pistoles, No 1	5	7.2	7.2	5	7.6	8	35	"	8.6	8	16.6	"
7	St-Eusèbe	3	6.6	7.2	7	7.2	7	35	"	8	7.7	15.7	Très bien.
8	St-Modeste	6	7.8	6.8	5	7	7	33.6	"	8.6	7.8	16.4	Excellent.
9	Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	3	6.5	7	6	7.5	7	34	"	8	8	16	Très bien.
10	Notre-Dame-du-Portage	4	8	6.7	4	7	8	33.7	"	8.2	8	16.2	Excellent.
11	St-Antonin	9	7.5	6.6	4	8	8	34.1	"	8	7.7	15.7	Très bien.
12	L'Isle-Verte	13	7.2	7.2	4	8	7.4	33.8	"	7.9	7.6	15.5	"
13	Rivière-du-Loup	7	6.4	6.7	4	8	8	33.1	"	8.4	7.6	16	"
14	St-Eloi	7	6.7	6.4	5.6	7	8	33.7	"	7.7	7.7	15.4	"
15	St-Benoit-Abbé	1	6	6	6	7	8	33	"	8	8	16	"
16	Cacouna, paroisse	7	6.6	7.3	4.2	7.1	8	33.2	"	7.8	7.8	15.6	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total de points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
17	St-Joseph-de-Viel	1	7	6	2	9	8	32	Très bien.	8	8	16	Très bien.
18	St-Honoré	6	6	4.6	6	6.8	8	31.4	"	8.4	7.8	16.2	Excellent.
19	St-Louis-du-Ha ! Ha !	8	6.4	5.7	5.5	6.6	7	31.2	"	7.8	7.3	15.1	Très bien.
20	St-Arsène	6	6.2	5.8	4	7	7	30	Bien	8.1	7.4	15.5	"
21	Trois-Pistoles No 2	9	6.4	4.6	5.2	7	7.6	30.8	Très bien.	7.3	7.4	14.7	"
22	Ste-Françoise	8	6.3	5.8	7	7.1	6	32.2	"	6.7	6.6	13.3	"
23	St-Hubert	8	6.1	5.1	7	6.6	6.2	31	"	7.2	7.2	14.4	"
24	Notre-Dame-du-Lac	11	6.4	5.8	6.5	6.6	5	30.3	Bien.	7 8	7.1	14.9	"
25	St-Epiphane	11	6.5	5.3	6	5.9	7	30.7	Très bien.	7.1	7.1	14.2	"
26	St-Clément	7	5	5	7	6.6	7.3	30.9	"	6.9	6.7	13.6	"
27	St-Jean-de-Dieu	10	5.9	5.1	6	7.2	7	31.2	"	6.6	6.4	13	"
28	Ste-Rose-du-Dégelé	7	6.2	4.5	5	6	6.8	28.5	Bien.	7.3	6.6	13.9	"
29	Rivière-Bleue	2	4.5	3.5	5	7	7.5	27.5	"	7.5	7	14.5	"
30	St-Eleuthère	7	5.8	4.9	4	6.9	7	28.6	"	7	6.3	13.3	"
31	St-Paul-de-la-Croix	7	3.8	4	6	6	6	25.8	"	6.6	6.5	13 1	"
32	Raudot	2	4	3	7	4	6	24	Médiocre.	5	4	9	Médiocre.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

H. NANSOT,
Insp. d'écoles.

M. F.–J. NORMAND.

SAINT-AIMÉ, 30 juillet 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les écoles de mon district d'inspection Gaspé–Matane.

J'ai visité, deux fois, 123 écoles. Sur ce nombre, cinq n'avaient pas encore été en activité lors de ma seconde visite, ce sont les suivantes :

1. Rivière-à-la-Martre, arrondissement No 2 ;

2. Anse-à-Valeau, arrondissement No 1, sous prétexte qu'on ne peut payer deux institutrices.

Les contribuables des deux arrondissements désireraient s'ériger en municipalités distinctes ; des démarches ont été faites dans ce sens auprès de votre département. Vu la situation topographique, je ne puis que recom-

mander ce projet et j'ai la certitude que les enfants bénéficieront ainsi d'une bonne instruction primaire ;

3. Pointe-à-la-Frégate : on n'a pu avoir d'institutrice ;

4 et 5. Anse-du-Gros-Cap-aux-Os et Ile Bonaventure, même raison que la précédente.

Depuis ma dernière visite, je crois que les municipalités de Pointe-à-la-Frégate et Anse-du-Gros-Cap-aux-Os, ont ouvert les écoles.

A la visite du premier semestre, j'ai visité toutes mes écoles et donné des conférences variant entre une heure et demie et deux heures vingt minutes, à 19 endroits différents, afin d'accommoder le plus grand nombre possible d'institutrices. A Rivière-à-la-Martre, je n'en ai pas donné parce qu'il n'y avait qu'une institutrice présente. Je regrette beaucoup, Monsieur le Surintendant, que l'on ne puisse pas donner une direction plus suivie au personnel enseignant, car j'ai constaté que les méthodes d'enseignement laissent plus à désirer qu'autrefois. Chaque année, il y a un assez grand nombre de débutantes remplies de bonne volonté, mais qui manquent d'expérience et de conseils pratiques sur la manière de donner un bon enseignement intuitif, par conséquent intéressant et propre à faire aimer l'école. Dans mes conférences, après avoir donné une large part à l'enseignement du dessin, j'ai fortement insisté sur les moyens à prendre pour obtenir une bonne discipline. J'aurais beaucoup désiré parler de l'enseignement de l'arithmétique et de la grammaire, mais le temps à ma disposition ne me le permettait pas. Pour obtenir un meilleur résultat, je soumettrais humblement ces considérations : après un avis préalable, donner trois conférences aux professeurs pendant une journée et demie ; avoir un entretien d'une heure et demie environ avec MM. les Commissaires afin de les mettre bien au courant de leurs devoirs et de la loi scolaire ; puis, l'inspecteur serait pendant quelques heures à la disposition du public qui a toujours quelques avis à demander. Cela aurait l'avantage d'intéresser toute la population à ce qui fait la grandeur d'un pays : l'instruction et la bonne éducation.

PERSONNEL ENSEIGNANT.

Voici comment est réparti le personnel enseignant :

Religieux	2
Religieuses	18
Instituteurs laïques	1
Institutrices diplômées	98
Institutrices non-diplômées	18

DIVISION DES ÉCOLES.

Ecoles primaires intermédiaires..... 11
Ecoles primaires élémentaires..... 112

INSCRIPTION ET PRÉSENCE MOYENNE.

Total des élèves inscrits.....5033
Présence moyenne.....3529
Soit.....70.12%

SALAIRE.

Les chiffres suivants, Monsieur le Surintendant, vous montreront combien la population du comté de Gaspé s'intéresse à payer généreusement ses institutrices. Je ne crois pas faire injure en disant que la richesse ne domine pas dans Gaspé ; en général, la population est pauvre, mais elle sait faire des sacrifices pour l'instruction de ses enfants. Pour l'année scolaire 1911–12, le salaire moyen était de $122.70 ; pour l'année 1912–13, il est de $144.82. Ces chiffres, il me semble, parlent éloquemment. J'ai confiance que cette moyenne ira toujours en augmentant.

DESSIN.

Les dessins que j'ai transmis au département pendant le cours de ma seconde visite sont, sans doute, une preuve évidente que rien n'a été négligé pour donner un bel essor à cet enseignement important. A peu d'exceptions près, j'ai constaté un très bon travail accompli partout ; les conseils donnés n'ont donc pas été vains.

AGRICULTURE.

L'enseignement de l'agriculture est une œuvre des plus patriotiques, mais je regrette qu'il laisse beaucoup à désirer dans mon comté. Cependant, je crois qu'il n'en sera pas longtemps ainsi. Ce qui contribuera à stimuler le zèle des professeurs sera l'agrandissement des terrains qui n'ont pas les dimensions voulues. Chaque élève pourra ainsi cultiver son petit coin de terre, et je compte grandement sur la bonne volonté des corporations scolaires pour rendre pratique l'enseignement de l'agriculture.

ÉCOLES BILINGUES.

Les écoles bilingues ont toutes des institutrices d'une compétence indiscutable sur les deux langues ; la majorité, dans l'une ou l'autre langue, a un

professeur qui répond parfaitement aux exigences ou plutôt à la justice des réclamations qui pourraient être formulées.

REMARQUES SPÉCIALES.

1. Dans quelques municipalités, la rétribution mensuelle se paie en bois et il arrive souvent que des écoles ne fonctionnent pas d'une manière régulière : le bois fait défaut. Je crois qu'il serait de beaucoup préférable que les commissions scolaires fournissent elles-mêmes le combustible, car les enfants perdent vite le goût de suivre un cours trop souvent interrompu.

2. Pendant mes visites d'inspection, je trouve des enfants pourvus de talents supérieurs ; talents qui feraient la gloire du pays et destinés à rester inconnus, pourquoi ? parce que les parents ne peuvent subvenir aux dépenses d'un cours supérieur. Ne serait-il pas à propos que les comtés de colonisation comme Gaspé et autres, eussent un accès facile aux écoles techniques ? L'inspecteur, après consultation avec le clergé, ne pourrait-il pas choisir deux enfants, chaque deux ans, qui suivraient aux frais complets du gouvernement, les cours d'une école technique? Je crois qu'une telle faveur aurait, en même temps, l'avantage de garder les petits garçons plus longtemps à l'école.

En somme, Monsieur le Surintendant, je suis grandement satisfait des améliorations de toutes sortes faites aux maisons et aux mobiliers. Les progrès des enfants sont, en général, très satisfaisants. MM. les Commissaires méritent des félicitations pour le zèle qu'ils déploient ; presque par tout, ils accompagent l'inspecteur dans ses deux visites ; ils assistent à la conférence et se rendent avec empressement à un entretien particulier convoqué dans l'intérêt des écoles.

Je dois ici remercier cordialement le clergé gaspésien, ce grand appui du progrès. Grâce à lui ainsi qu'à l'esprit d'initiative des MM. Commissaires, le district de Gaspé-Matane marche à grands pas dans la voie du progrès.

Les municipalités suivantes ont droit à la prime d'encouragement :

Gros-Morne	$60 00
Barachois-de-Malbaie	50 00
Cap-des-Rosiers	40 00
Saint-Majorique	35 00
Petit-Chlorydorme	30 00

Voici la classification des municipalités, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Vote générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $1.00.	Traitement et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Anse-Pleureuse	1	9	9.5	6.5	8.5	10	43.5	Excellent.	10	10	20	Excellent.
2	Grand-Clorydorme	1	9.3	9	7.5	8.5	10	44.3	"	8.5	8.5	17	"
3	Rivière-Madeleine	1	9	9.5	7	8.5	10	44	"	8.5	8.5	17	"
4	St-Georges-de-Malbaie	1	10	10	6	8.7	10	44.7	"	8	8	16	Très bien.
5	St-Yvon	1	8.5	9.5	7	8.5	10	43.5	"	8.5	8.5	17	Excellent.
6	Roseville	1	9.5	9	8	9	10	45.5	"	7.5	7.5	15	Très bien.
7	Cap-des-Rosiers	5	9.5	9.4	8	7.7	10	44.6	"	7.8	7.7	15.5	"
8	Rivière-à-Lapierre	1	9	8.5	6.5	8.5	9.5	42	"	9	9	18	Excellent.
9	Gros-Morne	1	8.5	7	5.3	8.5	9.5	38.8	Très bien.	10	10	20	"
10	Grande-Anse	1	9	9.5	6	8.7	10	43.2	Excellent.	7.8	7.7	15.5	Très bien.
11	Grande-Vallée	2	8	8.5	7	8	10	41.5	"	8.5	8.5	17	Excellent.
12	Mont-Louis	2	8.5	8	6.8	8.5	9.5	41.3	"	8.4	8.4	16.8	"
13	St-Albert-de-Gaspé	2	7.5	8.5	7	8.7	9.8	41.5	"	7.7	7.6	15.3	Très bien.
14	Ste-Adelaïde-de-Pabos	5	7.2	8	7	8.5	10	40.7	"	7.9	7.9	15.8	"
15	Anse-au-Griffon	5	7.2	8.3	6.3	7.9	10	39.7	Très bien.	8.4	8.4	16.8	Excellent.
16	Douglastown	4	9.1	7.5	5.3	8.5	10	40.4	Excellent.	7.8	8.2	16	Très bien.
17	Cherbourg	1	9	8.9	5.5	7.5	10	40.9	"	7.5	7.5	15	"
18	St-Paul-des-Capucins	2	6.8	7.5	6.5	8	10	38.8	Très bien.	8.2	8.3	16.5	Excellent.
19	Rang-St-Paul	1	9.5	9.5	7	9	10	45	Excellent.	5	5	10	Bien.
20	Cap-d'Espoir	6	6.7	8	6.3	8 6	10	39.6	Très bien.	7.6	7.5	15.1	Très bien.
21	St-Pierre-de Malbaie	1	9.7	9.7	6.3	9	10	44.7	Excellent.	5	5	10	Bien.
22	Rivière-à-la-Martre	2	8.5	8.5	6.5	7.5	10	41	"	6.5	6.5	13	Très bien.
23	Cap-aux-Os	1	8	7	7	8	10	40	Très bien.	7	7	14	"
24	Barachois-de-Malbaie	4	7.1	7	8	7.7	10	39.8	"	7.1	7.1	14.2	"
25	St-Majorique	1	9	8	9	8	9.5	43.5	Excellent.	5	5	10	Bien.
26	York (diss)	1	5	7.5	6.3	9.5	10	38.3	Très bien.	7.5	7.5	15	Très bien.
27	Dalibaire	3	6.2	8.3	6.5	7.4	10	38.4	"	7.2	7.3	14.5	"
28	Petite-Madeleine	1	7.5	8.2	7	8.5	9 5	40.7	Excellent.	6	6	12	Bien.
29	Haldimand Town (diss)	1	5	8.5	5.3	8.5	10	37.3	Très bien.	7.5	7.5	15	Très bien.
30	Petit-Pabos	1	8	9	6.3	8.5	10	41.8	Excellent.	5	5	10	Bien.
31	Grande-Grève	1	9	8 5	5.3	8.5	10	41.3	"	5	5	10	"
32	Rivière-à-Claude	2	6.8	5.9	7	7	10	36.7	Très bien.	7.3	7.2	14.5	Très bien.
33	Cap-Chat	9	6.4	5.3	7	7.4	10	36.1	"	7.4	7.4	14.8	"
34	Ste-Anne-des-Monts	7	5.9	6.9	6	7.3	10	36.1	"	7.2	7.3	14.5	"
35	Percé	8	6.6	6.7	5 5	7.8	10	36.6	"	6.9	7	13.9	"
36	Rivière-au-Renard	5	6.8	7	6.5	7.6	10	37.9	"	6.3	6.3	12.6	"
37	Petit-Chlorydorme	1	9	9	6	8.5	10	42 5	Excellent.	4	4	8	Mal.
38	New-Port	6	6.5	4.8	6.3	8.5	10	36.1	Très bien.	6.6	6.5	13.1	Très bien.
39	Cap-au-Renard	1	6.5	8	7.5	6	10	38	"	5.5	5.5	11	Bien.
40	Petit-Cap	1	7	6.5	7	8.5	10	39	"	5	5	10	"
41	Grande-Rivière	12	7.8	4	7	6.9	10	35.7	"	6.6	6.5	13.1	Très bien.
42	Manche-d'Epée	1	6.5	7	7	7	10	37.5	"	5	5	10	Bien.
43	Rivière-Nord-de-Pabos	1	6	9	7	7	10	39	Excellent.	4	4	8	Mal.
44	Anse-à-Valeau	2	8	3	7	6	10	34	Très bien.	5.5	5.5	11	Bien.
45	Echourie	1	4.5	3	8	6.5	10	32.5	"	5	5	10	"
46	Petite-Vallée	1	4	3	7	6.5	10	30.5	"	6	6	12	"
47	Anse-du-Gros-Cap-aux-Os	1	9	9	7	7 3	10	42.3	Excellent.	.....	.....	....	.....
48	Pointe-à-la-Frégate	1	7	8	7	8	10	40	Très bien.	.....	.....	..	.....
49	Marsouis	1	3	4	8	6.5	9.5	31	"	4	4	8	Mal.
50	Ile-Bonaventure	1	4	3	5.3	6	10	28.3	Bien.	..	.....	...	.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

F.-J. NORMAND,
Insp. d'écoles.

M. L.-O. PAGÉ

LOTBINIÈRE, 29 juillet 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année 1912-1913.

Le nombre d'écoles en activité cette année a été de 164, dont 5 indépendantes. Toutes les écoles sous contrôle de mon district ont été visitées deux fois, à l'exception de cinq qui se trouvaient fermées à l'époque de ma deuxième visite.

L'inscription totale a été de 6,002 et la présence moyenne de 79⅓%.

La moyenne des traitements des institutrices, qui était de $126.19 l'an dernier, est montée à $144.75, grâce à l'encouragement que les municipalités reçoivent du gouvernement.

Les titulaires des différentes écoles ont rivalisé de zèle pour faire progresser leurs élèves et je n'ai pas eu à signaler de négligence grave dans aucune municipalité.

Comme d'habitude, un certain nombre d'institutrices m'ont présenté une composition sur un sujet pédagogique à la visite d'automne, ce sont Melles Delvina Garneau, Bernadine Genest, Eva Samson, Julie-Anna Castonguay, Jeanne Noël, Eva Fradet, Célina Lessard, Rose-Anna Beaudet, Eliza Thibaudeau, Marie Lessard, Adeline Têtu, Rosa Hébert, Laura Chabot et Ernestine Leclerc.

Les gratifications de $20 00 ont été méritées par Melles Delvina Garneau, Joséphine Guay, Bernadette Genest, Adèle Plourde, Marie Tardif, Octavie Lauzé, Rose-Anna Beaudet, Azilda Boulanger, Emérentine Baril, Adèle Dumas, Julie-Anna Castonguay, Anne-Marie Rhéaume, Azilda Bilodeau, Albina Fortier, Eva Samson, Rosa Hébert, Eva Fradet, Alice Barden, Eva Desruisseaux, Lucienne Auger.

Je vous prie, M. le Surintendant d'accorder aux municipalités suivantes les primes d'encouragement établies par arrêté en conseil du 2 décembre 1905.

Saint-Edouard	$ 60 00
Saint-Antoine-de-Tilly	50 00
Saint-Pierre-Baptiste	40 00
Saint-Jean-Deschaillons	35 00
N.-Dame-du-S.-C.-d'Issoudun.	30 00

Voici les principales améliorations que j'ai remarquées dans ces municipalités :

Saint-Edouard, construction d'un couvent : $9,000.00, d'une école : $1,100.00, salaires augmentés.

Saint-Antoine-de-Tilly, construction de deux écoles : $2,165.00, salaires augmentés.

Saint-Pierre-Baptiste, construction d'une école : $200.00 ; les 7 contribuables de l'arrondissement où cette école a été construite ont dû payer une taxe spéciale de 8% un seul a payé $400.00 pour sa quote part.

St-Jean-Deschaillons, construction d'une école : $3,000.00, salaires augmentés.

N.-Dame du-Sacré-Cœur, construction d'une école : $2,150.00, salaires augmentés.

Onze écoles ont été construites pour le mois de septembre ; j'ai accepté dix de ces écoles qui rencontraient les exigences de la loi et je n'ai pas accepté l'autre pour les raisons que je vous ai données dans un rapport spécial.

Voici la classification des municipalités scolaires, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 60 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi de livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'études	Succès remportés dans l'enseignement		
1	Laurierville	1	10	9	10	10	10	49	Excelleut.	9	9	18	Excellent.
2	St-Agapit, ville	1	9	9	7.5	10	10	45.5	"	9	8	17	"
3	St-Jean-Deschaillons	7	8.7	8.7	8	10	10	45.2	"	8.6	7.9	16.5	"
4	Ste-Anastasie	8	8.3	8.7	7.5	10	10	44.5	"	8	8.5	16.5	"
5	Ste-Agathe, No 1	2	9	8	5	10	10	42	"	9	8.5	17.5	"
6	St-Sylvestre	6	7.1	7.1	6	10	9	39.2	Très bien.	9.5	9.5	19	"
7	Leeds, (diss).	3	7.3	7.6	8	10	10	42.9	Excellent.	8	7	15	Très bien.
8	Ste-Agathe, No 2	5	8.8	8.7	6.4	6.4	10	40	"	9.2	8.6	17.8	Excellent.
9	Inverness	5	5.8	7.8	8	10	10	41.6	"	8	7.6	15.6	Très bien.
10	Somerset-Nord	7	7.6	7.6	5.4	10	10	40.6	"	8.4	8.1	16.5	Excellent.
11	St-Gilles	7	7.7	7.7	8	7.6	10	41	"	8.4	7.6	16	Très bien.
12	St-Patrice	4	7.5	6	7	8.8	10	39.3	Très bien.	8.5	8.5	17	Excellent.
13	Ste-Croix	8	8.2	6.7	3.5	10	10	38.4	"	8.1	8	16.1	"
14	St-Pierre-Baptiste	7	6.8	6.8	6	7.6	10	37.2	"	8.8	8.4	17.2	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'école, etc	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100 00.	Traitement et mode de payment.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 60 accordés.		Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
15	N.-D.-de-Lourdes	6	8	7	7.5	7	10	39.5	Très bien.	7.7	7.1	14.8	Très bien.
16	St-Louis-de-Lotbinière	9	7.6	8	3	10	10	38.6	"	7.7	7.3	15	"
17	St-Agapit	6	6.8	7.3	3	10	10	37.1	"	8.5	8.1	16.6	Excellent.
18	Ste-Philomène	7	7.8	7.8	6	5	10	36.6	"	8.4	8	16.4	"
19	Nelson	3	6.6	7.3	8.4	6.3	10	38.6	"	8	7	15	Très bien.
20	St-Antoine-de-Tilly	6	7.3	8	2.5	6.1	10	34.9	"	9	8.8	17.8	Excellent.
21	St-Narcisse	5	7.4	8.4	5	7	16	37.8	"	7.8	7	14.8	Très bien.
22	Leclercville	1	8	8	4	6	10	36	"	8	8	16	"
23	Leeds-Est	2	5.5	6	5	10	10	36.5	"	8	7.5	15.5	"
24	St-Flavien	8	7.6	7.4	3	6.6	10	34.6	"	8.4	7.4	15.8	"
25	St-Edouard	6	8.1	8.6	2.5	5.7	10	34.9	"	7.6	3.7	15.3	"
26	St-Apollinaire	9	6.9	6.6	3	8.3	10	34.8	"	8	7.2	15.2	"
27	St-Jacques-de-Parisville	2	7.5	7	3.5	6.5	10	34.5	"	8	7	15	"
28	N.-D.-du-S.-C.-d'Issoudun	6	7.7	7.8	3.5	6	10	35	"	7.5	7	14.5	"
29	Ste-Emélie	6	7.7	8	3.5	5	10	34.2	"	8.1	7.1	15.2	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-O. PAGÉ,
Insp. d'écoles.

M. J.-A. PAQUIN

JOLIETTE, 14 juillet 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport annuel sur l'état de l'instruction publique dans ma circonscription pour l'année scolaire 1912-13.

Ce district d'inspection comprend le comté de Joliette, excepté la municipalité de St-Paul ; celui de Berthier, excepté Lanoraie et Lavaltrie ; les cantons Massons et Laviolette, dans le comté de Maskinongé.

Nommé inspecteur d'écoles le 5 juin 1874, feu M. Fontaine, avocat, homme de lettres, patriote et catholique dans toute la force du mot, est décédé le 2 décembre 1911, après avoir rempli une des plus utile et des plus laborieuse carrière.

Appelé à lui succéder le 5 juillet 1912, j'ai trouvé les écoles de ces deux beaux comtés très bien organisées, grâce au zèle, au tact et au dévouement de mon prédécesseur.

CONGRÈS

Le 11 mars dernier avait lieu à Joliette la cinquième convention régionale des commissaires d'écoles pour les comtés de Joliette et de Berthier.

Tour à tour l'honorable Boucher de la Bruère, Surintendant de l'Instruction Publique, C. J. Magnan, Inspecteur général, M. Tellier, chef de l'Opposition et membre du Conseil de l'Instruction publique ; l'honorable J. Décarie, Secrétaire de la Province, Sa Grandeur Mgr Archambeault, Évêque de Joliette, adressèrent la parole. Les intéressantes et instructives conférences, les éloquents discours prononcés en cette circonstance ont produit et produiront dans l'avenir les meilleurs résultats.

Le deuil est aussi venu assombrir les débuts de mon inspectorat : Monseigneur Archambeault m'avait reçu avec son cœur de Père. Plus d'une fois, dans cette trop courte année, m'a-t-il prodigué ses faveurs. Sa mort si soudaine et si imprévue est venue jeter la consternation et le regret dans nos cœurs, en même temps qu'elle enlevait à l'affection universelle de son clergé et de ses diocésains un prélat aussi distingué que vertueux.

VISITES ET CONFÉRENCES

J'ai fait, au cours de l'année, les deux visites règlementaires des écoles de ce district. Plusieurs commissions scolaires se sont fait un plaisir de m'accompagner. La visite de l'Inspecteur faite en compagnie de MM. les commissaires, produit de bien meilleurs résultats. Pendant la visite des écoles de chaque paroisse, j'ai réuni la commission scolaire, un soir, pour causer d'école. Mes rapports avec MM. les commissaires ont été marqués de la plus grande courtoisie : Plus et mieux fait douceur que violence.

A l'automne, j'ai donné les conférences pédagogiques exigées. Les institutrices les ont très bien suivies ; le dessin a été enseigné dans presque toutes les écoles d'une manière satisfaisante pour le début.

CLASSES

Ce district comprend maintenant 28 municipalités et 150 écoles sous contrôle, divisées en 200 classes réparties comme suit :

Ecoles primaires supérieures (académies) de garçons	2
" " intermédiaires (modèles) " "	3
" " " " de filles.....	2
" " " " mixtes.....	6

Ecoles primaires élémentaires de garçons.....	5
" " " " filles.....	10
" " " mixtes ....:...	122
Total....	150

Les écoles indépendantes sont ainsi réparties :

Ecole primaire supérieure (académie) de garçons.....	1
Ecoles primaires supérieures (académies) de filles.....	6
Ecole primaire intermédiaire (modèle) de garçons.....	1
" " " " de filles.....	6
" " élémentaires de garçons	2
" " " " filles.....	2
" " " mixtes.....	4
Total	22
Total général	172

Non compris le séminaire de Joliette qui reçoit au delà de 400 élèves, il y eut donc, dans ce district, 172 maisons d'enseignement en activité composées de 298 départements ou classes.

CLASSEMENT

La présence moyenne a été cette année de 80$\frac{5}{9}$%. L'inscription de 9652 élèves classés comme suit :

3804 en première année ; 2698 en deuxième année ; 1556 en 3ième année ; 849 en 4ième année ; 447 en 5ième année ; 193 en 6ième année ; 71 en 7ième année ; 34 en 8ième année.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Tous ces élèves ont reçu l'enseignement de 298 titulaires, dont 200 ont enseigné dans les écoles sous contrôle et 98 dans les écoles indépendantes.

Institutrices laïques enseignant dans les écoles sous contrôle...	147
Instituteurs " " " " " " " ...	3
" religieux " " " " " " " ...	16
Institutrices religieuses " " " " " " ...	34
Total....	200

Institutrices laïques enseignant dans les écoles indépendantes						..	2
Instituteur	"	"	"	"	"	..	1
"	religieux	"	"	"	"	..	22
Institutrices religieuses		"	"	"	"	..	73
					Total	.....	98
					Total général		298

INSTITUTRICES NON DIPLÔMÉES

Treize institutrices laïques non diplômées ont enseigné, avec votre autorisation, dans les écoles sous contrôle. Il est parfois très difficile de trouver des personnes diplômées.

CHANGEMENT FREQUENT

89 institutrices sur 147, soit plus de 61% enseignaient pour la première année dans leur école respective pour 1912-13. Avec un changement aussi fréquent d'institutrices, il est facile de comprendre que, dans quelques-unes de ces écoles, les progrès des enfants laissent beaucoup à désirer. Le personnel enseignant ne manque cependant ni de zèle ni de dévouement; je suis heureux de pouvoir affirmer que les meilleures écoles de ce district sont dirigées par les communautés enseignantes.

SALAIRE

Il y a eu cette année un progrès assez sensible dans l'augmentation du traitement moyen des institutrices; de $132.52 qu'il était l'an dernier, il est passé à $153.19. J'espère que nous pourrons constater la même augmentation l'an prochain.

L'instituteur laïque de Saint-Gabriel recevait $400.00; il recevra $500 l'an prochain. En outre un nouveau professeur a été engagé pour l'an prochain à raison de $600.00.

L'institeur laïque de Saint-Elizabeth recevait $540.00; il recevra $650.00 l'an prochain.

Les clercs de Saint-Viateur recevaient $300, ils recevront $350 l'an prochain.

J'ai insisté auprès des Commissaires pour leur faire adopter un programme d'augmentation annuelle progressive des traitements des titulaires qui auraient donné satisfaction et qui seraient rengagés pour l'année suivante

cette augmentation annuelle ne fût-elle que de $10 : augmentation ayant comme base un salaire minimum de $150 et comme maximum $250. J'ai le plaisir de vous annoncer que deux municipalités ont bien voulu adopter ce programme, ce sont Saint-Cuthbert et Saint-Barthélemi.

Cette augmentation dans le traitement des titulaires, nous le devons, dans une très large mesure aux encouragements aussi nombreux que substantiels accordés par le gouvernement actuel.

MATÉRIEL

Les progrès matériels sont aussi très satisfaisants car il faut tenir compte de la richesse du peuple et des sacrifices qu'on s'impose. Cette année 500 pupitres et 27 tableaux noirs ont été installés, deux vieilles maisons ont fait place à deux grandes écoles.

CIRCULAIRES

Votre dernière circulaire adressée à chaque commissaire individuellement a produit un très bon résultat, c'est une innovation heureuse. Précédemment, le secrétaire seul, pour ainsi dire, prenait connaissance de ces précieux documents et des sages avis que vous donniez. Plusieurs commissaires m'ont exprimé leur contentement à ce sujet.

PRIMES

Je recommande cette année les cinq municipalités suivantes pour les primes accordées en récompense des améliorations apportées :

Saint-Ambroise-de-Kildare	Co. Joliette	$60.00
Saint-Zénon	" Berthier	50.00
Sainte-Emélie-de-l'Energie	" Joliette	40.00
Saint-Gabriel-de-Brandon (paroisse)	Co. Berthier	35.00
La-Barrière	Co. Joliette	30.00

Voici la classification des municipalités, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessus*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 60 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Ile-Dupas	1	10	10	10	10	10	50	Excellent.	10	10	20	Excellent.
2	St-Zénon	4	6.7	10	10	8	10	47.7	"	8.5	8.7	17.2	"
3	St-Michel-des-Saints	3	9	10	7	8	10	44	"	8.6	7.3	15.9	Très bien.
4	St-Félix-de-Valois	5	8	8.3	8	9	10	43.3	"	8.8	8.6	17.4	Excellent.
5	Berthierville	1	9	9	5.1	10	10	43.1	"	10	10	20	"
6	La-Barrière	1	8	5	10	10	10	43	"	5	5	10	Médiocre.
7	St-Ignace-de-Loyola	2	8.5	8	9	9	8	42.5	"	7	7	14	Très bien.
8	St-Grabriel-de-Brandon, ville	2	7	7	9	9	10	42	"	10	8.5	18 5	Excellent.
9	St-Cuthbert	11	7.7	8.2	6	9.2	10	41.1	"	8.5	8.5	17	"
10	St-Barthélémi	11	6.8	9	7	9	9	40.8	"	8.7	7.8	16.5	"
11	Joliette	2	8	8	8	8	8.5	40.5	"	10	10	20	"
12	St-Damien	4	8.2	8	7	8.2	8	39.4	Très bien.	9.2	9.2	18 4	"
13	St-Emmélie-de l'Energie	5	5.4	5.6	10	8	10	39	"	8.2	7.8	16	"
13	St-Gabriel-de-Brandon, paroisse	10	7.8	9.2	7	7	8	39	"	7.9	8	15.9	Très bien.
14	St-Charles-Borromée	7	5.2	8	8	9	7	37.2	"	8	8	16	Excellent.
14	St-Norbert	6	6.6	8.8	6	7.5	8.3	37.2	"	8.3	8.3	16.6	"
15	St-Geneviève-de-Berthier	9	6.1	8	5	8	10	37.1	"	8	8.7	16.7	"
16	St-Jean-de-Matha	8	7	5	8	9	8	37	"	8.3	8.5	16.8	"
17	St-Ambroise-de-Kildare	11	7.1	6.8	6	8	9	36.9	"	8.8	8.9	17.7	"
18	St-Thomas	6	8	9	5	7.1	7	36.1	"	8	7.8	15.8	Très bien.
18	Ste-Elizabeth	11	7.7	5	7	7.4	9	36.1	"	7.7	7.3	15	"
19	St-Alphonse-de-Kildare.	5	7.2	2	8	8	10	35.2	"	8.4	8.4	16.8	Excellent.
20	St-Côme	3	7.6	2	8	7.3	10	34.9	"	9	10	19	"
21	Ste-Béatrix	5	5.8	8	7	8	5	33.8	"	8.5	8.6	17.1	"
22	St-Cléophas	1	5	5	5	10	7	32	"	7	7	14	Très bien.
23	Ste-Mélanie	10	4.1	1.7	6	6.5	8	26.2	Bien	7.6	7.6	15.2	"
24	La Vérandrye	1	....	5	5	8	8	26	"	7	8	15	"
25	Ile-Madame	1	....	.....	7	8	3	18	Mal	6	6	12	"

Je remercie de tout cœur les prêtres de mon district d'inspection, des services qu'ils m'ont rendus et de la délicatesse avec laquelle ils m'ont reçu.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-A. PAQUIN,
Insp. d'écoles.

M. CHS PLAMONDON

SAINT-BRUNO, LAC-ST-JEAN, 26 juillet 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport général sur la visite des écoles du district de Chicoutimi pour l'année 1912–1913.

Le nombre d'écoles sous contrôle en activité a été, cette année, de 125, comprenant 171 classes. J'ai aussi visité 5 écoles indépendantes.

Le nombre des élèves qui ont fréquenté les classes de tout genre a été de 6526 et la présence moyenne de 5027, soit 77%.

Les écoles sous contrôle se répartissent comme suit:

Écoles primaires supérieures	2
" " intermédiaires	13
" " élémentaires	110
Total	125

Le personnel enseignant est ainsi partagé:

Instituteurs religieux	14
" laïques	6
Institutrices religieuses	25
" laïques	126
Total	171

Instituteurs laïques non diplômés	3
Institutrices " " diplômées	67
Total	70

Il y a donc eu cette année 53% des titulaires laïques qui ont enseignée sans diplôme. Cette perspective peu encourageante est bien de nature à nous convaincre de la nécessité d'établir une école normale à Roberval. En effet, l'école normale de Chicoutimi à l'heure actuelle ne suffit même pas pour remplir les vacances créées dans mon district. Ainsi, cette année, je réclame 70 institutrices diplômées, et l'école normale a décerné 39 diplômes. Nous ne pouvons donc pas raisonnablement compter sur cette école normale pour préparer des institutrices pour le district du Lac-Saint-Jean. Aussi mon confrère, M. Boily, a bien raison de demander instamment l'établissement d'une école

normale dans son district. C'est alors seulement que nous pourrons espérer voir toutes nos écoles sous la direction d'institutrices munies d'un brevet de capacité.

Le traitement pour les institutrices élémentaires est de $150, et pour les institutrices modèles, $175 à $200.

Ces salaires, bien qu'augmentés, ne sont pas encore suffisants pour attirer les institutrices étrangères ni pour retenir dans l'enseignement nos jeunes filles diplômées, qui acceptent de préférence une position de bureau avec un meilleur salaire. Payons donc nos institutrices généreusement et nous en aurons pour diriger nos classes. De plus, il serait désirable pour encourager nos familles à envoyer leurs jeunes filles à l'école normale, qu'une bourse fût accordée à chaque élève et cela pendant toute la durée de son cours.

Je me permettrai aussi de vous faire remarquer, M. le Surintendant, que la subvention accordée aux municipalités qui paient un traitement minimum de $400 à un instituteur devrait de droit appartenir à l'instituteur. Un traitement de $400. pour un homme instruit qui élève une famille est sans contredit un salaire de famine, mais tout insuffisant qu'il soit, il n'en est pas moins vrai que certaines commissions scolaires le regardent comme suffisant pour toucher la subvention et ne veulent pas augmenter le salaire de leur instituteur.

Le résultat c'est que l'instituteur qui enseigne à ce prix contracte des dettes qu'il ne peut payer sans sortir de l'enseignement pour trouver ailleurs une position qui le fasse vivre. De plus, ce salaire minimum est-il de nature à attirer nos jeunes gens dans la carrière de l'enseignement ? Non, il faudrait tout au moins que le traitement minimum fut de $600 et que la subvention gouvernementale appartînt à l'instituteur.

Sur 125 maisons d'écoles dans mon district, il y en a 75 qui ont été construites suivant des plans approuvés par votre département. Si les emplacements n'ont pas tous la grandeur voulue, ces maisons cependant sont pourvues de mobiliers perfectionnés et répondent à toutes les exigences de l'hygiène. Quant aux vieilles masures qui restent encore, elles disparaîtront bientôt pour faire place à des constructions modernes. Ainsi, dans le cours de l'été, une dizaine au moins sont en voie de construction.

Vu que j'avais dans mon district plusieurs débutantes cette année, j'ai dû dans mes conférences traiter les sujets suivants : "Classification, tableau de l'emploi du temps, enseignement de toutes les matières du programme exigées pour chaque année du cours, et enfin l'enseignement du dessin à tous les élèves."

Le dessin est enseigné dans toutes les écoles de mon district avec un succès qui démontre que l'on commence à s'y intéresser et que l'on comprend son importance pratique: développer l'œil et former le goût. Les devoirs d'élèves que je vous ai transmis avec mes bulletins vous permettront de juger des progrès réalisés sur cette matière pendant l'année.

Le progrès général dans les écoles de mon district a été très satisfai-ant et les écoles qui méritent une mention honorable sont: l'Académie commerciale dirigée par les Frères Maristes; l'École d'application de l'École normale; l'École modèle des filles du Bassin sous la direction de SS. du Bon-Pasteur; l'école des orphelines, sous la direction des SS. de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier; l'école modèle de Mlle Léda Gravelle; les écoles modèles de Sainte-Anne, de Saint-Alphonse, de Grande-Baie, dirigées par les SS. du Bon-Conseil; l'école modèle du village d'Hébertville toujours tenue avec succès par les SS. du Saint-Rosaire; l'école modèle de Saint-Fulgence, dirigée par M. Jean-Léon Létourneau; l'école modèle des garçons de Grande-Baie, dirigée par M. F.-X. Bélanger, et celle du village d'Hébertville tenue par M. J.-G.-V. Tremblay. Dans toutes ces écoles, les méthodes suivies sont des plus recommandables et les progrès ont été très sensibles.

Les instiuteurs et les institutrices qui se sont distingués dans l'enseignement et qui ont mérité la prime d'encouragement sont : MM. F.-X. Bélanger, Jean-Léon Létourneau, J.-G.-V. Tremblay, Mlles Marie-Anne Gagnon, Marguerite Sheehy, Emilie Gravel, Marie Gagnon, Yvonne Laberge, Hélène Couture, Marie-Louise DeGagné, Antonie Villeneuve, Alice Côté, Emilia Tremblay, Léda Gravel et Démerise Bouchard.

Les cinq municipalités qui ont montré le plus de zèle pour leurs écoles sont par ordre de mérite :

L'Anse Saint-Jean	$ 60 00
Saint-Cyriac	50 00
Saint-Honoré	40 00
Saint-Charles	35 00
Saint-Ambroise	30 00

Je recommande les municipalités suivantes comme ayant droit à une part au fonds des municipalités pauvres :

Sainte-Rose-de-Lima, Cap-à-l'Ouest, Ferland, Larouche, Saint-Cyriac. Saint-Honoré, Saint-Charles, Saint-Ambroise, l'Anse-Saint-Jean et Saint-Félix.

Je joins à ce rapport la classification des municipalités, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Bruno	8	7	6.2	10	10	9.5	42.7	Excellent.	9	9	18	Excellent.
2	Hébertville, paroisse	11	9.6	8.2	8	10	10	45.8	"	9.4	8.6	18	"
3	" village	2	7.5	9.5	8	9.5	10	44.5	"	10	10	20	"
4	" station	2	9.5	8	10	10	8	45.5	"	9.5	9	18.5	"
5	Jonquières, ville	5	7.5	8	10	10	8	43.5	"	10	10	20	"
6	" paroisse	9	7.4	8.8	10	9	8	43.2	"	8.4	7.5	15.9	Très bien.
7	St-Cyriac	3	6	5	8	9.6	8	36.6	Très bien.	8.6	8.6	17	Excellent.
8	St-Charles	3	6.3	5.3	8	10	8	37.6	"	8	8.6	16.6	"
9	St-Ambroise	3	8.6	10	10	10	9	47.6	Excellent.	10	10	20	"
10	Ste-Anne, paroisse	14	7.9	7.9	8	10	7	40.8	"	7.4	7	14.4	Très bien.
11	" " village	2	10	10	10	7.5	7	44.5	"	10	9.5	19.5	Excellent.
12	St-Fulgence	5	6.4	6.3	10	10	7.4	40.1	"	7.6	7	14.6	Très bien.
13	Grande-Baie, paroisse	6	7.3	7.5	10	7.6	7.6	40	"	8.1	8.6	16.7	Excellent.
14	" " village	3	7.7	8.3	10	7	7	40	"	9.6	9.7	19.3	"
15	St-Félix-d'Otis	3	7	5	10	6	10	38	Très bien.	7	7	14	Très bien.
16	Ste-Rose-de-Lima	1	7	5	10	8	10	40	Excellent.	10	10	20	Excellent.
17	Ferland	1	5	5	7	7	8	32	Très bien.	8	7	15	Très bien.
18	St-Alphonse	6	9.3	10	9	8	8.1	44.4	Excellent.	8.9	8.9	17.8	Excellent.
19	Cap-à-l'Ouest	1	10	8	7	6	8	39	Très bien.	10	10	20	"
20	Bagotville	2	7	10	10	8	10	45	Excellent.	10	10	20	"
21	Laterrière	7	9	8.4	8	9	7.9	42.3	"	8.2	8.4	16.6	"
22	L'Anse-St-Jean	6	6.3	5	8	7.5	5.9	32.7	Très bien.	7.1	7.5	14.6	Très bien.
23	Chicoutimi, paroisse	16	8.7	8.6	10	8.7	8.6	44.6	Excellent.	7.8	8.1	15.9	"
24	" ville	6	8.5	8.3	10	8.6	8.8	44.2	"	9.6	9.6	19.2	Excellent.

J'espère vous avoir donné les statistiques suffisantes pour vous permettre de juger de l'état de l'éducation dans mon district.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

CHS PLAMONDON,
Insp. d'écoles.

M. J.-B. PRIMEAU,

SAINT-JÉRÔME, 16 juillet 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur l'état et les opérations des écoles de mon district d'inspection pour l'année 1912-13.

En 1911-12, l'inscription était de 7052 élèves, dont 3677 garçons et 3375 filles ; la présence moyenne, de 5496 élèves, soit 77.94 pour cent.

Cette année, 1912-13, l'inscription est de 6986 élèves, dont 3470 garçons et 3516 filles ; la présence moyenne de 5522 élèves, soit 79 05 pour cent.

Si l'inscription a un peu diminuée, d'un autre côté, la présence moyenne a augmenté d'un peu plus de 1%.

L'an dernier, la moyenne du traitement des instituteurs (j'en ai 2) était de $350.00 et de $147.00 pour les institutrices. Cette année, elle est de $425.00 pour les instituteurs et de $159.00 pour les institutrices. Il y a donc encore ici amélioration.

Cependant, si je compare le traitement de cette année à celui de 1904-05, je constate que celui-ci était de $315.00 pour les instituteurs et de $134.00 pour les institutrices.

Ce surplus de traitemeut est plutôt apparent que réel puisque, avec l'augmentation actuelle du coût de la vie, ceux qui, quels qu'ils soient, sont aujourd'hui dans l'enseignement, sont obligés de vivre plus pauvrement que ceux qui enseignaient il y a 10 ans.

Malgré ces désavantages matériels, les instituteurs et les institutrices, en général, s'efforcent d'améliorer leur méthode d'enseignement et donnent relativement satisfaction.

Je dois ici donner en exemple la commission scolaire de Saint-Eustache, foyer de patriotes, qui, depuis plusieurs années déjà, accorde une prime en argent aux institutrices qui ont conservé, à l'examen de leurs élèves, un nombre de points de....sur 100.

C'est monsieur le curé Cousineau, ancien supérieur du collège de Sainte-Thérèse, qui en est le juge ; c'est dire que les institutrices ont justice.

Je donne ces détails, car je crois que c'est un des plus puissants moyens de promouvoir la cause de l'éducation. Honneur donc à la paroisse de Saint-

Eustache, et espérons qu'elle aura plusieurs imitatrices même l'an prochain. Je me ferai un devoir de donner leur nom dans mon futur rapport.

Plusieurs maisons d'écoles ont été reconstruites cette année, d'autres considérablement réparées. Partout les commissions scolaires se sont conformées aux instructions du département au sujet de ces constructions.

Les longues tables disparaissent sensiblement pour faire place à un mobilier perfectionné, proportionné à la taille des élèves.

Les comptes des secrétaires sont bien tenus, à une exception près.

Je recommande comme ayant un besoin urgent d'un octroi supplémentaire les municipalités suivantes :

Très pauvres : Saint-Colomban et Saint-Hippolyte. Pauvres : Sainte-Lucie, Saint-Donat et Sainte-Sophie.

Voici les noms des municipalités qui ont mérité la prime cette année. Sainte-Adèle $60.00 ; Saint-Janvier (Bas) $50.00 ; Sainte-Lucie $40.00 ; Sainte-Monique $35.00, et Saint-Hippolyte $30.00.

Voici le tableau des municipalités, par ordre de mérite :

(*Il est accordé* 10 *points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des muninicipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payment.	Emploi des livres de classes autorisés			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Ste-Lucie	4	8.5	9	9	7.5	10	44	Excellent.	8	7.3	15.3	Très bien.
2	St-Canut No 2	1	10	9	4	10	10	43	"	8	8	16	"
3	Pincourt	1	10	9	9	5	10	43	"	7	7	14	"
4	St-Janvier (Bas)	1	10	9	9	5	10	43	"	8	8	16	"
5	Ste-Thérèse, village	3	8.3	8.6	5	9.3	10	41.3	"	8.6	8.6	17.3	Excellent.
6	St-Benoît, village	2	9	9	5	7	10	40	Très bien.	8	8.5	16.5	"
7	Mirabel	2	9	9	3	8.5	10	39.5	"	8	8	16	Très bien.
8	St-Donat	2	8.5	6	10	5	10	39.5	"	7	8	15	"
9	St-Hippolyte	6	8	5	10	5.6	10	38.6	"	7.2	6.6	13.8	"
10	St-Jérôme, ville	3	8.3	8	4	10	8	38.3	"	7	8	15	"
11	Terrebonne, paroisse	3	8.6	8.6	2	9	9.3	37.6	"	8	7	15	"
12	Terrebonne, ville	2	3.5	9.5	7	7.5	10	37.5	"	8	8	16	"
13	Ste-Sophie	5	6.2	6.6	5	9.4	10	37.2	"	8	6.8	14.8	"
14	St-Placide	5	8.4	8.4	5	5.2	10	37	"	8.2	7.6	15.8	"
15	Ste-Adèle	7	7	8	6	5.7	10	36.7	"	7.7	7.9	15.6	"
16	St-Canut	3	7	7.3	6	6.3	10	36.6	"	8	7.5	15.5	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 60 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi de livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement		
17	St-Joachim	1	7	9	2	8	10	36	Très bien.	9	9	18	Excellent.
18	St-Jérôme, paroisse	9	6.1	5.7	5	7.8	10	34.7	"	8	6.5	14.5	Très bien.
19	St-Benoît, paroisse	6	7.5	8.3	2	5.8	10	34.1	"	7.5	7.5	15	"
20	St-Colomban	2	....	4	10	10	10	34	"	4	5	9	Médiocre.
21	St-Jérôme No 4	1	8	9	1	6	10	34	"	8	7	15	Très bien.
22	St-Janvier, village	1	5	8	3	8	10	34	"	8	7	15	"
23	Ste-Scholastique, village	2	6.5	9	4	6.5	7.5	33.5	"	8	9	17	Excellent.
24	Ste-Marguerite	5	6.2	5.6	6	5.2	10	33	"	8.4	8.3	16.7	"
25	St-Eustache	11	6.4	7.5	3	5.2	10	32.2	"	8	8	16	"
26	Ste-Scholastique, paroisse	6	6.8	6.8	3	5.1	10	31.8	"	8	7.6	15.6	Très bien.
27	Ste-Monique	5	7	4.6	4	5.4	10	31	"	8	7	15	"
28	St-Joseph	4	3.7	4.7	4	8.2	10	30.7	"	7.5	7.8	15.3	"
29	St-Augustin	7	6.4	6.2	2	6.1	9.8	30.7	"	8	8	16	Excellent.
30	St-Hermas	4	7	5.7	2	5.7	10	30.5	"	8	7.8	15.8	Très bien.
31	St-Sauveur	6	6.4	5.4	4	4.4	10	30.2	"	8	7.6	15.6	"
32	Oka	3	6.6	5.6	1	6.6	10	30	Bien.	8	8.3	16.3	Excellent.
33	Ste-Anne-des-Plaines	9	5.8	5.6	3	4.8	10	29.4	"	7.6	8.2	15.8	Très bien.
34	Ste-Thérèse, paroisse	9	5.7	5.4	2	5.1	9.7	28.1	"	8	8.1	16.1	Excellent
35	St-Janvier, paroisse	3	3.3	3.3	2	5.3	10	24	Médiocre.	8	8	16	Très bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-B. PRIMEAU,
Insp. d'écoles.

M. H. PRUD'HOMME

L'Assomption, 23 août 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport de l'année 1912-13.

A ma première visite, j'ai demandé aux élèves une présence régulière, beaucoup d'attention, de travail et de soumission généreuse à la direction de leur maître ou de leur maîtresse. Après ma conférence sur le dessin,—conférence faisant suite à la 1ère visite des écoles de chaque paroisse,—j'ai recommandé aux instituteurs et aux institutrices de mériter la confiance de leurs élèves par une préparation soignée des matières du programme, afin de les leur présenter d'une manière attrayante, de leur rendre autant que possible le séjour de l'école agréable, tout en exigeant d'eux une assez grande somme de travail.

J'ai été heureux, à ma seconde visite de constater que ces conseils avaient été suivis, et de la part des maîtres et de celle des élèves ; il m'a fait plaisir de voir régner la meilleure entente entre les uns et les autres, d'avoir à les féliciter des travaux accomplis, des succès obtenus.

6,788 élèves ont fréquenté les écoles de mon district avec une présence moyenne de 5,634 soit 83% ; et, sans l'éloignement d'icelles d'un grand nombre des enfants des montagnes, cette assistance moyenne aurait été meilleure encore.

Toutes les écoles de mon district sont aujourd'hui pourvues d'un mobilier perfectionné, moins les neuf suivantes : trois du canton de Wexford, quatre de celui de Chertsey, celle de l'Ile-Bouchard, et une dans St Paul de Joliette.

Les municipalités qui ont fait le plus cette année, pour l'amélioration des maisons d'école et du mobilier, et qui ont droit conséquemment aux primes accordées à cette fin sont les suivantes :

St-Roch-L'Achigan, $60.00 ; Repentigny, $50.00 ; Ste-Marie-Salomé, $40.00 ; Ste-Julienne, $35.00 et St-Liguori, $30.00.

Voici la classification des municipalités de mon district :

(*Il est accordé 10 points sur chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.						Vote générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitement et mode de payment.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	Ville de L'Assomption	2	9.8	9.5	9	7.5	10	45.8	Excellent.	8.5	8.5	17	Excellent.
2	Lachenaie	3	8 3	94	10	8.3	8.5	44.5	"	7.4	7.6	15	Très bien.
3	St-Jacques, No 1	2	7.5	7	10	8.5	10	43	"	8.5	8.7	17.2	Excellent.
4	Ville des Laurentides	2	8	9	8	8	10	43	"	8.3	8.3	16.6	"
5	Charlemagne	1	9.1	9.2	7.5	10	8.5	44.3	"	8.5	8.5	17	"
6	Lavaltrie	4	9.5	8.5	6.5	8	8.5	41	"	8	8	16	"
7	Lanoraie	6	8.5	8.3	8.5	7 2	8.7	41.2	"	7.7	7.7	15.4	Très bien.
8	Repentigny	3	8.5	8.3	6.5	8.8	8.5	40.6	"	8	8.2	16 2	Excellent.
9	St-Liguori	7	8.6	9.5	7.1	6.9	8.5	40.6	"	7.7	7.8	15.5	Très bien.
10	Rawdon	4	7.7	7.9	74	8.6	8 5	40.1	"	8.5	8.5	17	Excellent.
11	St-Esprit	5	8.1	8.7	5.5	8.6	8.5	39.4	Très bien.	7.9	7.9	15.8	Très bien.
12	St-Roch-L'Achigan	11	7.9	8.2	7.3	7.6	8.5	39.5	"	7.4	7.6	15	"
13	St-Calixte-de-Kilkenny	6	6.8	7.4	10	7.2	8.5	39.9	"	7.1	7.2	14.3	"
14	L'Epiphanie	6	6.5	8.1	9	7.2	8.5	39.3	"	7.8	7.9	15.7	"
15	St-Sulpice	3	5.9	7.6	6.5	8.6	8.5	39.1	"	8.5	8.5	17	Excellent.
16	Ste-Marie-Salomé	4	6.7	8.4	7.4	7.7	8.5	38.7	"	7.2	7.2	14.4	Très bien.
17	St-Alexis	6	7.3	8.4	6.5	8	8.5	38.7	"	7.3	7.4	14.7	"
18	St-Paul-l'Ermite	2	6.5	7.5	6	9.5	8.5	38	"	8.5	8.5	17	Excellent.
19	St-Jacques, No 2	6	7.6	8.2	5.9	7.2	8.5	37.4	"	7.8	7.8	15.6	Très bien.
20	St-Henri-de-Mascouche	9	6.7	8.3	6	7.8	8.8	37.6	"	7.2	7.2	14.4	"
21	Canton-de-Chertsey	4	5.2	5.1	10	8.2	8.5	37	"	6.7	6 9	13.6	"
22	Canton-de-Wexford	3	5.5	4	10	8.4	8.5	36.4	"	5.5	5.4	10.9	Bien.
23	Paroisse de L'Assomption.	7	6.1	8.3	5.7	7.4	8.5	36	"	7.8	7.7	15.5	Très bien.
24	Ste-Julienne	5	5.3	8.2	7	7.4	8.5	36.4	"	6.6	6.7	13.3	"
25	St-Lin	9	5.8	7 4	6	8	8.5	35.7	"	7.3	7.3	14.6	"
26	Ile-Bouchard	1	4.9	4.8	6.9	8.4	8 5	33.5	"	5.5	5.1	10.6	Bien.
27	St-Paul-de-Joliette	9	6.1	7.7	3.6	6.2	8.5	32.1	"	7.4	7.4	14.8	Très bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

H. PRUD'HOMME,
Insp. d'écoles.

M. P.-A. ROY.

LORETTEVILLE, 8 août 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année scolaire 1912-13, sur l'état général des écoles du comté de Québec et celles des municipalités de Cap-Santé (paroisse et village) : Deschambault, Lac-Saint-Joseph, Les Ecureuils, Neuville, Pointe-aux-Trembles, Pont-Rouge, Saint-Alban, (paroisse et village), Saint-Augustin, Sainte-Catherine, Saint-Gilbert, Sainte-Jeanne-de-Neuville et Saint-Marc-des-Carrières, du comté de Portneuf, en tout, 33 écoles, dont 118 sous contrôle et 15 indépendantes.

Ayant été obligé d'interrompre le cours de mes visites le 20 de mai dernier pour cause de maladie, sur l'ordre de mon médecin qui m'obligeait à prendre un mois de repos, votre département chargea M. l'inspecteur L.-O. Pagé de faire la visite des écoles des municipalités de Bois-de-l'Ail, Portneuf, Saint-Basile, (paroisse et village), Sainte-Christine, Saint-Raymond, (paroisse et village), Saint-Léonard de Port-Maurice et Saint-Bernardin, (Rivière-à-Pierre), dans le comté de Portneuf, soit 41 écoles, dont il vous a fait un rapport spécial.

Durant l'année qui vient de s'écouler une municipalité nouvelle a été formée, celle de Pont-Rouge, comprenant tout le village de Sainte-Jeanne-de-Neuville, ce qui en porte le nombre à 46.

Au nombre des écoles indépendantes se trouve l'académie de Jésus-Marie à Sillery, celles des Révérendes Sœurs de la Charité, à Deschambault, et le pensionnat des Révérendes Sœurs de la Charité de Saint-Louis-de-France, à Pont-Rouge, dont je n'ai pas recueilli les statistiques, vu que ces institutions vous transmettent chaque année un rapport spécial.

Les 15 écoles indépendantes visitées par moi-même comptent 5 académies, 3 écoles modèles et 7 élémentaires ; sur ce nombre, mes statistiques comprennent celles de 3 académies, une école modèle et deux élémentaires ce qui, avec les 118 écoles sous contrôle, en porte le nombre à 124 dont je vous fournis les statistiques.

Les écoles sous contrôle se divisent comme suit : 1 académie, 20 écoles modèles et 97 élémentaires.

Ces 124 écoles comprennent 194 départements et ont été fréquentées par 6710 élèves, dont 3276 garçons et 3434 filles, soit une moyenne de 54 par école et 34 par département ou classe.

La moyenne de la présence a été de 5276, soit 77 par cent et 42 par école et 27 par département, ce qui me parait être très satisfaisant. Ces différentes écoles ont été dirigées par 16 professeurs, dont 2 laïcs, 10 frères des écoles chrétiennes et 4 frères Maristes ; 61 religieuses, dont 19 Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, 6 de Jésus-Marie, 11 du Bon-Pasteur, 11 de la Charité de St-Louis de France, 3 de la Charité de Québec, 8 de Saint-Joseph de Saint-Vallier et 5 de Notre-Dame du Perpétuel Secours, et 127 institutrices laïques.

Les 2 professeurs laïques sont brevetés pour académie, et parmi les institutrices laïques 1 est brevetée pour académie, 56 pour école modèle et 63 pour école élémentaire; les 7 autres n'ont pas de brevets. Le total des traitements payés par ces 35 municipalités a été de $29,006.00 contre $25,985.00 l'année précédente, soit une augmentation de $3,021.00 pour cette année.

Le mobilier a été augmenté de 349 pupitres nouveaux (système perfectionné) ce qui en porte le nombre à 2738, soit une augmentation de près de 15 pour cent. Les municipalités qui ont fait le plus sous ce rapport sont les suivantes : Village Montmorency, 59 ; Sainte-Jeanne-de-Neuville, 48 ; Sainte-Catherine, 42 ; Sainte-Brigite de Laval, 42 ; Saint-Augustin, 38 ; Saint-Alban (paroisse), 35 et Saint-Colomb de Sillery, 30.

Deux écoles sont restées fermées durant l'année dernière, ce sont celles de Stoneham et de Rivière-aux-Pins, la première, faute de ressources financières, la seconde, parce que le nombre d'élèves n'était pas suffisant pour permettre à la commission scolaire de continuer à la maintenir en activité, vu que l'année dernière, 4 élèves seulement ont fréquenté la classe.

Durant l'année qui vient de s'écouler, les municipalités de Saint-Alban et de Saint-Basile (village), comté de Portneuf, ont fait construire chacune, un magnifique couvent dont la direction est confiée aux Révdes. Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours.

Ces deux couvents font honneur à ces deux municipalités et témoignent des bonnes dispositions des commissions scolaires et des contribuables en faveur de la cause de l'éducation.

J'espère que ces différents détails, joints aux statistiques fournies par mes bulletins d'inspection, seront suffisants pour vous mettre à même de juger de l'état général des écoles de mon district et de leur efficacité sous le triple rapport, matériel, moral et intellectuel.

Les cinq municipalités qui ont mérité la gratification du gouvernement en égard aux sacrifices qu'ils ont faits pour leurs écoles, sont les suivantes : Saint-Alban (village), $60.00 ; Saint-Basile (village), $50.00 ; Neuville, $40.00 ; Saint-Bernardin, (Rivière à Pierre), $35.00, et Beauport, $30.00.

Voici le tableau de classification des municipalités de mon district, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.						Note generale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés	Total des points conservés sur 60 accordés.		Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	St-Raymond, village	4	10	10	9	10	10	49	Excellent.	9.5	9.5	19	Excellent.
2	Charlesbourg, Tr.-carré	3	10	10	7	10	10	47	"	9	9	18	"
	St Basile, village	3	10	10	7	10	10	47	"	7	7	14	Très bien.
	Lac St-Joseph	1	8	10	9	10	10	47	"	4	2	6	Mal.
3	St-Colomb-de-Sillery	4	9.5	10	6	10	10	45.5	"	9	9	18	Excellent.
4	St-Bernardin, Rivière-à-Pierre	2	10	10	4	10	10	44	"	8	8	16	Très bien.
5	Cap-Rouge, St-Félix	3	10	10	3.5	10	10	43.5	"	9	9	18	Excellent.
	Neuville	3	10	10	3.5	10	10	43.5	"	9	9	18	"
6	Village-de-la-Jeune-Lorette	8	10	10	3	10	10	43	"	9	9	18	"
	St-Alban, village	1	10	10	5	10	8	43	"	8	8	16	Très bien.
	Ste-Brigitte-de-Laval	2	9	9	5	10	10	43	"	8	8	16	"
7	Bois-de-l'ail	1	9	10	2.5	10	10	41	"	8	6	14	"
8	Ste-Catherine	6	7	7.5	6	10	10	40.5	"	6	6	12	Bien.
	St-Adolphe	1	9	10	6.5	5	10	40.5	"	5	5	10	Médiocre.
9	Pont-Rouge	3	7.5	8.5	4	10	10	40	Très bien.	9	9	18	Excellent.
	St-Raymond, paroisse	13	6	6.5	7.5	10	10	40	"	8	8	16	Très bien.
	St-Louis-de-Courville	1	9	9	2	10	10	40	"	8	8	16	"
	Ste-Foye	2	9	10	1	10	10	40	"	8	8	16	"
	Ancienne-Lorette, village	1	7	8	5	10	10	40	"	8	8	16	"
	Lac-Beauport, St-Dunst.	1	7	10	3	10	10	40	"	5	5	10	Médiocre.
10	Ste-Jeanne-de-Neuville	8	6.7	9	4	10	10	39.7	"	8	8	16	Très bien.
	Ste-Christine	4	5.2	7	7.5	10	10	39.7	"	7	7	14	"
11	St-Ambroise, Jeune-Lorette	11	6.6	8.8	4	10	10	39	"	8	8	16	"
12	Village-Montmorency	3	6	10	2.5	10	10	38.5	"	8	8	16	"
	N.-D.-des-Laurentides	3	6	10	4.5	10	8	38.5	"	8	8	16	"
	St-Basile, paroisse	4	6	9	3.5	10	10	38.5	"	7	7	14	"
13	Les-Ecureuils, St-J.-Bte.	3	7	4	7	10	10	38	"	8	8	16	"
	St-Léonard-de-P.-M	4	5.2	7.8	5	10	10	38	"	6	6	12	Bien.
14	Cap-Santé, village	1	6	9	6.5	8	8	37.5	"	8	8	16	Très bien.
	Beauport, paroisse	8	7.6	7.9	2	10	10	37.5	"	8	8	16	"
15	Notre-Dame-de-Portneuf	7	6.4	5.2	5	10	10	36.6	"	7	7	14	"
16	Cap-Santé, paroisse	5	5	10	3.5	10	8	36.5	"	8	8	16	"
17	St-Augustin	8	4.6	10	3.7	10	8	36.3	"	8	8	16	"
18	St-Marc-des-Carrières	3	7	6.7	4.5	10	8	36.2	"	7	7	14	"
	St-Alban, paroisse	5	4.2	10	4	10	8	36.2	"	7	7	14	"
19	Charlesbourg, paroisse	5	6.4	9.4	5	10	5	35.8	"		7	14	"
20	St-Gabriel-de-Valcartier	1	6	8	6	5	10	35	"	4	4	8	Médiocre.
21	Ancienne-Lorette, paroisse	6	6	6.8	1.8	10	10	34.6	"	7	7	14	Très bien.
22	Tewkesbury, No 1	1	5	5	5	10	8	33	"	5	5	10	Médiocre.
23	Pointe-aux-Trembles	4	5	8	1.5	10	8	32.5	"	8	8	16	Très bien.
24	Deschambault	9	6.2	5.2	2.5	10	8	32	"	7	7	14	"
25	Shannon	1	8	...	5	7	10	30	Bien.	6	6	12	Bien.
26	St-Michel-de-Beauport	2	5.5	45	2	5	8	25	Médiocre.	5	5	10	Médiocre.
27	St-Gilbert	3	6	....	2.8	8	8	24.8	"	7	7	14	Très bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

P.-A. Roy,

Insp. d'écoles.

M. A.-H. SIMARD

BAIE-SAINT-PAUL, 30 juillet 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur l'état des écoles dans mon district d'inspection pour l'année scolaire 1912-13.

Ce rapport sera nécessairement écourté parce que j'ai eu le malheur de perdre mes bulletins et partie de mes notes lors de l'incendie de mon yacht arrivé à la Baie Saint-Paul, le 18 juillet courant. J'avais heureusement sur moi des notes qui me permettent de préparer le tableau de la classification des municipalités, par ordre de mérite.

Je me permets de vous faire remarquer que vous avez dû voir par les rapports des commissaires que plusieurs municipalités ont porté le *minimum* des traitements payés aux institutrices à $150.00.

Sur l'ensemble, je n'ai qu'à me louer du zèle déployé par les commissaires pour rendre leurs écoles vraiment efficaces. La municipalité de Mille-Vaches elle-même est entrée dans le mouvement cette année, et ses progrès ont été notables. Ce dernier point est dû, je dois le dire en toute justice, à l'énergie inlassable du curé, Monsieur l'abbé Dufour.

J'ai constaté que durant cette période scolaire " Mon premier livre " est devenu le favori de plusieures institutrices qui l'emploient avec beaucoup de succès. Les institutrices de l'Ecole normale de Chicoutimi surtout le comprennent très bien et lui font donner toute sa mesure.

Encore je vous ferai remarquer, Monsieur le Surintendant, que la région pauvre soumise à mon inspection fait des sacrifices considérables pour tenir ses écoles sur un bon pied.

Voici le tableau de classification des différentes municipalités :

(*Il est accordé* 10 *points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			État des maisons d'école, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi de livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 60 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Ste-Marguerite	....	9	8	.....	10	8	35	8.3	10	8	18	.....
2	Tadoussac	....	8	8	.....	10	8	34	8.2	9	8	17	.....
3	Escoumins	....	9	8	.....	8	8	33	8.1	9	7	16	.....
4	Pointe-à-Boisvert	....	9	7	.....	8	8	32	8	8	8	16	.....
5	Bergeronnes	...	8	8	.....	8	8	32	8	7	8	15	.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A.-H. SIMARD,
Insp. d'écoles.

M. A. TANGUAY

ROXTON FALLS, 19 juillet 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon vingt-cinquième rapport annuel pour l'année scolaire 1912-1913.

Mon district d'inspection renferme vingt municipalités scolaires : quinze dans le comté de Beauce, trois dans Mégantic, une dans le comté de Dorchester, et une dans le comté de Frontenac.

172 écoles primaires élémentaires ont été en activité pendant la présente année ; elles ont été fréquentées par 2879 garçons et 2988 filles avec une présence journalière de 4347 soit 75%. Si la présence moyenne a été moindre cette année que celle de l'année dernière, j'en attribue la cause première aux maladies contagieuses qui ont sévi dans plusieurs municipalités, telles que rougeole, coqueluche et variole.

Ces écoles ont été sous la direction de 13 religieuses, 2 religieux, 145 institutrices diplômées et vingt-sept institutrices non diplômées. Le nombre de ces dernières est moins élevé que celui-ci l'an dernier, mais il l'est encore

trop. La fondation d'une école normale dans le comté de Beauce rendrait de grands services à cette région en préparant les jeunes filles à l'enseignement et pourrait en même temps alimenter les comtés de Mégantic et de Dorchester, où le besoin d'institutrices diplômées se fait sentir de plus en plus. Je compte six écoles primaires intermédiaires sous contrôle fréquentées par 754 élèves avec une présence moyenne de 605 soit 80%. Le personnel enseignant est ainsi réparti : 14 religieuses, cinq religieux et deux institutrices laïques diplômées.

Outre ces 178 écoles sous contrôle, mon district renferme cinq écoles primaires supérieures indépendantes fréquentées par 793 élèves avec une présence régulière de 718 soit 90%. 31 religieuses et 13 religieux ont dirigé ces institutions ; deux écoles primaires intermédiaires indépendantes où 170 élèves ont été inscrits pendant l'année avec une présence moyenne de 75⅓%. Ces deux écoles étaient sous la direction de cinq religieuses et deux institutrices laïques brevetées ; une école élémentaire indépendante à l'orphelinat des Sœurs de la Charité, à Saint-Joseph, où 60 orphelins ont suivi régulièrement les classes.

Total des institutions de tous genres	186
Total des institutions sous contrôle	178
Nombre de départements sous contrôle	212

Elèves dans les différentes institutions :

	GARÇONS	FILLES	ASS.
Ecoles élémentaires sous contrôle	2879	2988	4347
" modèles sous contrôle	428	326	605
" élémentaires indépendantes	31	29	60
" modèles indépendantes	65	105	128
" académiques indépendantes	356	437	718
Grand total	3759	3885	5858

En comparant ce présent rapport avec celui de l'an dernier, je constate une augmentation de 319 élèves dans l'inscription aux écoles sous contrôle et de 200 dans la présence en classe.

Classification des élèves dans ces institutions :

Elèves de 1re année	3238
" " 2e "	2056
" " 3e "	1244
" " 4e "	559

Elèves de 5e année	267
" " 6e "	169
" " 7e "	67
" " 8e "	44
Total	7644

Les traitements des institutrices n'augmentent pas très rapidement dans un grand nombre de municipalités, cependant il y a amélioration sensible dans quelques-unes. Je crois devoir faire connaître publiquement la moyenne du traitement accordée dans chaque municipalité afin de stimuler le zèle des commissaires. Vous constaterez comme moi. M. le Surintendant, que, en général, ce ne sont pas les municipalités les plus riches qui allouent le salaire le plus élevé au personnel enseignant.

Saint-Joseph (village)	$175 00
Robertsonville	175 00
Beauceville	170 00
Sacré-Cœur-de-Marie	150 00
Enfant-Jésus	150 00
Saint-Méthode-d'Adstock	145 50
Saint-Ephrem (paroisse)	141 80
Saint-Pierre	141 80
Saint-Antoine de Pontbriand	141 65
Saint-Edouard-de-Frampton	135 65
Saint-François	134 65
Saint-Joseph (paroisse)	134 00
Saint-Sévérin	132 30
Sacré-Cœur-de-Jésus	126 85
Saint-Victor	125 70
Sainte-Marie	125 00
Saints-Anges	125 00
Saint-Elzéar	125 00
Saint-Ephrem (village)	125 00
Saint-Frédéric	125 00

Les institutrices, en général, déploient beaucoup de zèle et de dévouement dans l'accomplissement de leurs nombreux et importants devoirs. Le résultat de l'année est satisfaisant sur l'ensemble—d'ailleurs vous pourrez le constater dans la note générale obtenue pour chaque municipalité.

Trois maisons d'école ont été construites l'an dernier, dont deux à Saint-Sévérin et une à Saint-François : ces constructions offrent tout le confort désirable aux titulaires et aux élèves.

Le système de ventilation est encore insuffisant et défectueux dans plusieurs écoles, cependant j'ose espérer que les ordres donnés à l'époque de ma visite officielle, seront exécutés pendant les vacances et que les commissions scolaires en défaut se conformeront à la loi à ce sujet.

Le mobilier scolaire s'améliore sensiblement tous les ans—je ne compte que quelques écoles qui ne sont pas encore pourvues d'un mobilier amélioré—elles le seront bientôt.

Les cinq municipalités qui doivent bénéficier des primes d'encouragement pour l'année 1912-1913 sont les suivantes : Saint-Joseph (village) $60 ; Sacré-Cœur-de-Marie $50 ; Robertsonville $40 ; Enfant Jésus $35, et Saint-Edouard de Frampton $30.

Les municipalités pauvres qui méritent un octroi supplémentaire pris sur le fonds qui leurs est destiné sont : Saint-Sévérin, Saint-Antoine de Pontbriand, Sacré-Cœur-de-Marie et Saint-Méthode d'Adstock.

J'espère, M. le Surintendant, que ces quelques remarques, jointes à celles transmises dans mes bulletins d'inspection, vous donneront une idée assez exacte du fonctionnement de la loi d'éducation dans mon trop vaste district d'inspection.

Voici la classification des municipalités de mon district :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 60 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Joseph, village	4	9.5	10	8	8.5	10	46	Excellent.	10	7.5	17.5	Excellent.
2	Beauceville	6	8.7	9.7	8	8.2	10	44.6	"	9.2	7.1	16.3	"
3	Enfant-Jésus	3	7	9.5	8	8	10	42.5	"	9.5	7	16.5	"
4	Sacré-Cœur-de-Jésus	6	8	8.6	8	8	10	42.6	"	9	5.9	14.9	Très bien.
5	Robertsonville	2	7	8	8	9	10	42	"	9	5.9	14.9	"
6	Saint-François	25	8.5	9.2	7	7.1	10	41.8	"	9	6	15	"
7	St-Pierre-de-Broughton	10	7.2	8.8	7	8.3	10	41.3	Très bien.	9.1	5.7	14.8	"

Nos d'ordre	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
8	Saints-Anges.	5	8.8	8.8	6	7	10	40.6	Très bien.	9	6.2	15.2	Très bien.
9	St-Ephrem, village.	2	8	9	6	7	10	40	"	9	6	15	"
10	Saint-Elzéar..	10	7	7.4	7	7	10	38.4	"	9.2	6.3	15.5	"
	St-Antoine-de-Pontbriand....	6	7.3	7.3	7	7	10	38.6	"	9	6.3	15.3	"
11	St-Joseph, paroisse.....	11	6.1	8.7	6	7	10	37.8	"	9.1	6.5	15.6	"
12	St-Victor.	16	7.5	8	6	6.9	10	38.4	"	9	5.5	14.5	"
13	St-Edouard-de-Frampton.	12	5.8	8	7	7	10	37.8	"	9.1	5.7	14.8	"
14	St-Ephrem, paroisse.... .	15	6.4	7	7	7.1	10	37.5	"	9	5.8	14.8	"
15	Ste-Marie..	14	6.9	8.1	6	7.3	10	38.3	"	9.1	6.4	15.5	"
16	St-Sévérin.....	6	6.3	5.3	7	7	10	35.6	Bien.....	9	5.4	14.4	Bien.
17	Sacré-Cœur-de-Jésus.....	13	6	6.7	6	6	10	34.7	"	8.8	6	14.8	Très bien.
18	St-Frédéric.....	12	5.8	4.8	7	7	10	34.6	"	9	5.8	14.8	"
19	St-Méthode-d'Adstock....	8	6	2.7	7	7.7	10	33.4	Assez bien	9	6	15	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. TANGUAY,
Insp. d'écoles.

M. L.-A. THÉRIAULT.

HAVRE-AUX-MAISONS, 7 juillet 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport annuel pour l'année scolaire 1912–13.

Il y a actuellement dans mon district d'inspection 18 écoles élémentaires sous contrôle fréquentées par 1210 élèves.

Soixante-huit (68) jeunes filles ont fréquenté, pendant l'année, le couvent de Havre-aux-Maisons. Cette institution, dirigée par les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, rend à la cause de l'éducation des services signalés. C'est parmi les élèves de cette maison que se recrute le personnel enseignant des Iles, personnel qui, je suis heureux de le dire, donne entière satisfaction.

L'école indépendante Saint-Joseph, fréquentée par 40 garçons, donne aussi satisfaction et mérite d'être encouragée.

L'inscription totale dans les écoles est donc de 1218 élèves et la moyenne de la présence est de 823.

En comparant le recensement des secrétaires-trésoriers avec l'inscription aux écoles, je constate que 521 enfants en âge de fréquenter les écoles n'ont pas suivi les classes. Ces chiffres se répartissent comme suit: 15 dans la municipalité de Grande-Entrée, 45 dans la municipalité de Havre-aux-Maisons, 63 dans celle de Havre-Aubert et 398 dans celle de Étang-du-Nord. Ces chiffres démontrent qu'il faut, à tout prix, surtout dans cette dernière municipalité, construire de nouvelles maisons d'école.

Au cours de la dernière année scolaire, j'ai été appelé à faire l'inspection d'une nouvelle maison d'école à Havre-aux-Maisons. Cette maison a été acceptée comme étant conforme aux règlements scolaires. Les écoles de cette municipalité sont toutes bonnes et pourvues d'un mobilier moderne. Il me fait plaisir de recommander cette municipalité pour gratification, laquelle serait employée à améliorer le système de ventilation que je considère encore insuffisant.

La municipalité de l'Etang-du-Nord possède aussi de bonnes maisons d'école, mais en nombre insuffisant, et la ventilation est laissé à désirer. Pour satisfaire aux exigences de l'hygiène, il faudrait un système de ventilation automatique et continu, au moyen de tubes ou conduits. Dans les écoles Nos 1 et 2, la lumière est mal distribuée : on pourrait y remédier à peu de frais en changeant la position des fenêtres.

On a aussi commencé à pourvoir les écoles de la municipalité d'un mobilier perfectionné, et j'espère que sous peu il ne restera plus rien de l'antique mobilier. On doit aussi, dans le cours des vacances, construire une nouvelle maison d'école.

Dans les autres municipalités de mon district d'inspection, les maisons d'école et le mobilier laissent beaucoup à désirer. La plupart des salles de classes sont trop petites et n'offrent pas l'espace voulu aux élèves. J'apprends avec plaisir qu'on va, pendant la vacance, faire des réparations importantes.

Je suis heureux de dire que la condition des institutrices s'améliore sensiblement. La moyenne du salaire payé aux institutrices est, cette année, de $179.77.

Les conférences pédagogiques ont été suivies avec intérêt par toutes les institutrices. Ces conférences produisent des résultats appréciables.

Dans deux municipalités, les commissaires d'écoles n'ont pas visité les classes pendant l'année scolaire. Je ne comprends pas une telle apathie.

Voici, par ordre de mérite, la classification des municipalités scolaires de mon district d'inspection :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*)

Nos d'ordre.	Noms des munincipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payment.	Emploi des livres de classes autorisés			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Hâvre-aux-Maisons.....	4	8.5	8.9	8	8	10	43.4	Excellent.	7.6	7.8	15.4	Très bien.
2	Etang-du-Nord.....	7	7.5	7.4	7.5	8.8	10	41.2	"	7.3	7.4	14.7	"
3	Aubert.	6	6.8	6	7.8	8.9	10	39.5	Très bien.	7.6	7.6	15.2	"
4	Grande-Entrée.	1	5	5	8.5	9.2	10	37.7	"	5	5	10	Médiocre.

Ces quelques remarques, jointes aux détails que je vous ai donnés dans mes bulletins d'inspection, suffiront, je l'espère, pour vous renseigner sur l'état de l'éducation dans le district qui m'est confié.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-A. THÉRIAULT,
Insp. d'écoles.

M. THS. TREMBLAY

Baie St-Paul, 3 juillet 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel concernant les écoles de mon district d'inspection pour l'année scolaire 1912-1913.

Durant l'année qui vient de se terminer, j'ai pu visiter deux fois les écoles sous contrôle, et donner dans chaque municipalité une conférence à laquelle ont assisté presque tous les titulaires.

Dans cette conférence, je me suis efforcé à faire comprendre aux institutrices, l'importance que l'on attache à l'enseignement du dessin, même à tous les degrés de l'école. J'ai travaillé à leur inspirer le goût de cet enseignement, le faisant avec méthode et avec ordre et par des exercices gradués. Je leur ai conseillé de commencer par l'alphabet du dessin, puis de procéder sous forme concrète, c'est-à-dire d'utiliser dans l'enseignement élémentaire du dessin, des objets connus des enfants.

Dans presque toutes les écoles, on se fait un devoir de se conformer aux exigences du programme d'études, et en conséquence, toutes les matières obligatoires sont enseignées suivant le degré d'avancement de chaque classe.

J'ai constaté avec plaisir que les commissions scolaires qui remplacent les vieilles maisons d'écoles par des constructions mieux appropriées aux besoins scolaires, se font de plus en plus nombreuses ; progrès identique dans l'achat de mobilier scolaire moderne.

Plusieurs commissions scolaires ont augmenté les traitements dans le but de participer aux octrois généreux qu'offre le gouvernement.

La plupart des titulaires ont montré beaucoup de zèle, de dévouement et de bonne volonté dans l'accomplissement de leurs nombreux devoirs. Je dois en excepter cinq ou six, qui enseignent pour la première année et dont les aptitudes pour l'enseignement ne sont pas très prononcées.

Les maisons d'éducation de mon district tenues par les religieux et des religieuses ont obtenu un très bon succès. Les deux Couvents de la Baie Saint-Paul et de la Malbaie préparent, chaque année, plusieurs jeunes filles aux brevets : la plupart de ces personnes se livrent à l'enseignement et réussissent bien.

Je dois aussi mentionner l'Ecole ménagère du couvent des R. R. S. S. de la Charité, de la Malbaie, fondée l'automne dernier. L'on ne saurait trop insister sur le bien qu'est appelée à faire cette école ménagère dans l'avenir. Les jeunes filles suivent avec intérêt les cours qui y sont donnés sur l'art culinaire et la science du ménage. Les élèves s'appliquent aux travaux manuels, tels que la coupe, la confection de la lingerie, le ravaudage, etc, et les autres travaux essentiels dans la vie d'une femme.

Les écoles modèles de mon district donnent aussi de bons résultats, notamment celles de la municipalité des Eboulements.

Les primes de longs services et l'augmentation de la pension encouragent beaucoup les institutrices de carrière à persévérer dans l'enseignement.

Conformément à l'arrêté ministériel du 2 décembre 1905, je vous recommande d'accorder la prime, cette année, aux cinq municipalités suivantes :

1o Malbaie, $60.00 ; 2o Baie Saint-Paul, paroisse, $50.00 ; 3o Petite-Rivière, $40.00 ; 4o Sainte-Agnès, $35.00 ; et 5o Saint-Irénée, $30.00.

Je crois devoir mentionner ici les noms des institutrices qui, cette année, ont mérité une gratification pour leur succès dans l'enseignement :

Melles Marie Tremblay (No 10), Rose-Anne Larouche, Luce Simard, Delvina Côté, Marie Laberge, Jeanne Thibault (No 1), Elizabeth Tremblay, Alice Gravel, Albertine Duchesne, Mary Dufour et Jeanne Thibault (No 5).

J'ai l'honneur de vous recommander, Monsieur le Surintendant, les municipalités suivantes, comme ayant réellement besoin de l'aide supplémentaire accordée aux municipalités pauvres: De Salles, Saint-Placide, Callières, Petite-Rivière, Saint-Hilarion, Saint-Urbain, Ile-aux-Coudres, Saint-Siméon paroisse, et Saint-Fidèle.

Durant les vacances 1912, la Malbaie a fait construire deux maisons d'écoles, et elle en fait bâtir encore deux cette année. L'été dernier, la Baie Saint-Paul, paroisse, a fait bâtir une maison d'école, et elle en fait construire une autre cette année. La municipalité du village de la Baie-Saint-Paul a fait construire un magnifique collège pour les Frères ; ce collège n'est pas encore tout à fait terminé ; j'ai raison de croire qu'on le terminera bientôt.

Ces quelques remarques, ajoutées aux renseignements de mes bulletins d'inspection que j'ai envoyés au Département après chacune de mes visites d'automne et du printemps, vous renseigneront suffisamment, je l'espère sur les écoles de mon district.

Voici la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessus*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'école, etc	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.co.	Traitement et mode de payment.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 60 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Baie-St-Paul, village. ...	3	10	10	10	10	10	50	Excellent.	10	10	20	Excellent.
2	St-Siméon, village..	1	10	10	9	9	10	48	"	10	9	19	"
3	Malbaie.	17	8.8	8.8	8	10	9.5	45.1	"	9.1	8.9	18	"
4	Callières, St-Siméon.....	1	9	10	8	9	9	45	"	9	8	17	"
5	St-Urbain.....	7	8 4	8.7	8	8.2	9	42.3	Très bien.	7.7	7.1	14.8	Très bien.
6	St-Irénée.....	6	8.5	9.2	6	9.3	9	42	"	9	8.5	17.5	Excellent.
7	St-Fidèle	6	7.4	9.2	8	9.2	8.2	42	"	8.7	8.3	17	"
8	Pointe-aux-Pics., ...	2	9	10	3	10	9.5	41.5	"	8.5	7.5	16	Très bien.
9	Eboulements.....	13	8.3	6.8	8	8.5	9	46 6	"	8.3	8.4	16.7	"
10	St-Siméon, paroisse	4	6.5	7.2	9	8.5	8.5	39.7	"	7.7	7.8	15.5	"
11	St-Hilarion.....	7	7.7	4.9	9	8	9	38.6	"	8.6	8.4	17	Excellent.
12	Isle-aux-Coudres.....	4	6	7	8	9	8	38	"	8	8	16	Très bien.
13	Petite-Rivière.....	5	8	7.6	5	9	8	37.6	"	8.2	7.4	15.6	"
14	St-Placide.	2	6	6.5	8	8	9	37.5	"	8	8	16	"
15	Ste-Agnès.....	4	8.2	3.2	6	9	9	35.4	"	9	9.7	18.7	Excellent.
16	De-Salles, Ste-Agnès....	4	6.5	4.3	7.5	8	8	34.3	"	7	6.5	13.5	Très bien.
17	Baie-St-Paul, paroisse. .	12	6.1	4	5	8	8.1	31.2	Bien.	8.2	7.6	15.8	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

THS. TREMBLAY,
Insp. d'écoles

M. J.-M. TURCOTTE

Sainte-Famille, 28 juillet 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport général pour l'année 1912-13.

178 écoles, dont 3 indépendantes, ont été en activité dans les 31 municipalités de mon district.

La population des enfants de 5 à 16 ans est de 9,398 et l'inscription égale 83.39 p. c. de ce nombre, ou 7,867 ; la présence moyenne est de 6,085, c'est-à-dire 77.35 p. c. de l'inscription et 65.28 p. c. du nombre des enfants.

511 enfants de 7 à 14 ans, sur un total de 5,176, n'ont pas fréquenté l'école primaire. On a dont inscrit 90.13 p. c. des enfants de 7 à 14 ans dans les écoles de ma circonscription.

Quant aux autres, qui semblent ne pas fréquenter l'école, plusieurs sont inscrits dans les écoles sur lesquelles je ne fais pas rapport, et, quelques-uns, des garçons de 12 à 14 ans, sont trouvés trop vieux par leurs parents pour être envoyés à l'école de l'institutrice : ils sont alors employés aux travaux de la ferme. Si l'on peut réussir à établir dans chaque municipalité une école de garçons tenue par un instituteur, laïque ou religieux, on aura fait beaucoup pour les garçons de cet âge.

Enfin, il se trouve encore des enfants de cet âge dont l'absence ne s'explique que par la négligence des parents. En supposant qu'il y en eut 300 dans ce cas, d'après le système que je proposais dans mon rapport de l'an dernier, les parents de ces enfants auraient payé en rétribution mensuelle au moins $1,500 à la fin de l'année scolaire.

Le paiement de cette somme aurait sans doute guéri bien des négligences et suggéré à plusieurs l'idée d'établir des écoles de garçons pour les plus âgés.

Les meilleures présences moyennes sont comme suit :

Ecole No.	7	de	Saint-Camille.....	17	sur une	inscription	de	17
" "	5	"	Ham-Sud-Ouest...	27	" "	"	"	28
" "	8	"	Weedon (par.)....	18	" "	"	"	19
" "	9	"	Saint-Julien.....	18	" "	"	"	19
" "	7	"	Ham-Nord.....	17	" "	"	"	18

La distribution des subventions proportionnellement au nombre des enfants inscrits aux registres des écoles aura un effet efficace sur les commissaires, en les engageant à faire leur possible pour ouvrir toutes leurs écoles et faciliter l'inscription ; mais je crois qu'il serait bon de récompenser aussi la présence moyenne.

TRAITEMENTS

La moyenne des traitements est comme suit :

Instituteurs religieux	$ 312.50
" laïques	500.00
Institutrices religieuses	164.13
" laïques diplômées	152.32
" " non diplômées	145.69
Moyenne générale	164.28

L'augmentation sur la moyenne de l'an dernier est de $14.22.

Il y a eu augmentation dans 25 municipalités, entre autres à

Coleraine,	moyenne	augmentée	de	$ 65.00
Stratford (Saint-Gabriel)	moyenne	augmenté	de	54.75
D'Israëli (village)	"	"	"	45.54
Saint-Paul (village)	"	"	"	35.00
Chester-Nord	"	"	"	29.00
Saint-Fortunat	"	"	"	27.50
D'Israëli (par.)	"	"	"	26.43
Saint-Rémi	"	"	"	21.83
Ham-Sud-Ouest	"	"	"	20.25
Notre-Dame-de-Ham	"	"	"	20.00
Weedon (paroisse)	"	"	"	19.87
Beaulac	"	"	"	16.66
Irlande-Sud	"	"	"	16.66
Saint-Adolphe	"	"	"	12.50
Irlande-Nord	"	"	"	11.87
Ham-Nord	"	"	"	11.37
Chénier	"	"	"	11.87
Saint-Alphonse	"	"	"	10.50

Les plus hauts traitements pour institutrices et pour écoles élémentaires ont été payés par les municipalités suivantes :

Stratford (St-Gabriel)	moyenne	$ 193.75
Coleraine,	"	192.50

Ham-Sud-Ouest,	moyenne.....	$175.00
D'Iraëli (village)	"	175.00
Irlande-Sud,	"	175.00
Saint-Adolphe,	"	175.00

J'ai le plaisir de le déclarer ici, je faisais erreur quand j'écrivais, dans mon rapport de l'an dernier qu'une quinzaine de municipalités donneraient pour l'année 1912-13 des traitements minima de $150 afin d'avoir droit aux subventions supplémentaires de l'Etat ; ce n'est pas 15 municipalités mais 22 que je puis compter, et les 9 autres donnent des traitements minima de $125 à $140.

Dans bien des cas, l'augmentation n'a été décidée que lors de la visite de l'inspecteur, après que celui-ci eut rappelé les sacrifices que s'impose l'Etat en faveur de l'Instruction publique, et l'assistance qu'il donne à ceux qui suivent son exemple.

Ainsi, il n'y a plus dans mon district un seul traitement inférieur à $125.00, même pour institutrice non diplômée, et, si la progression se maintient, dans 2 ans nous n'aurons plus de traitements inférieurs à $150.

Ce ne sera pas encore la perfection, mais, l'élan étant donné, j'ai lieu d'espérer qu'on ne s'arrêtera pas là, et que l'Etat de son côté ne distribuera la subvention de $40,000 qu'aux municipalités qui donneront des traitements d'au moins $200.

TAXES SCOLAIRES

Pour pouvoir payer les augmentations sus-mentionnés on a dû dans bien des cas hausser le taux de la cotisation scolaire, notamment dans les municipalités de Notre-Dame-de-Ham, de Ham-Sud-Ouest et d'Irlande-Nord où l'augmentation a été respectivement de 10cts, 12cts et 15cts par $100.

Le taux le plus élevé est actuellement de $1.50 par $100 et le plus bas de $0.30 par $100.

Mais le taux de la cotisation n'est pas une indication précise des sacrifices que s'impose une municipalité, car l'évaluation de la .propriété imposable n'est pas faite sur une base uniforme pour toute la province.

Dans une de mes municipalités, une propriété qu'on ne vendrait pas pour $6,000 est évaluée à moins de $1.000, tandis que dans la municipalité voisine une propriété évaluée à $936 a été vendue $3,000.00. Par conséquent, une cotisation de 1 p. c. dans la première municipalité n'est pas plus qu'une cotisation de ½ p. c. dans la deuxième.

PRIMES D'ENSEIGNEMENT

Voici les noms des institutrices qui ont mérité des primes d'enseignement :

Mlle Maria Larose.....Ham-Nord
" Joséphine LeComte.....Saint-Fortunat
" Emélie LeComte..... "
" Rose-Anna Proulx.....Saint-Camille
" Parmélie Sinotte..... "
" Dolosa Godbout..... "
" Rose Tessier..... Weedon (par.)
Mme E. Gagné-Lemay.....D'Israëli (vil.)
Mlle Eugénie Carleton..... " (par.)
" Adèle Mathieu.....Ham-Sud-Ouest
" Eliane Filiault.....Ham-Sud
" Bathilde Royer.....Irlande-Sud
" Eléonore Roy.....Irlande-Nord
" Philomène Roy.....Saint-Désiré
" Maria Bilodeau.....Thetford-Mines
" Anne-Marie Beaudoin.....Coleraine
" Marie-Anne Ellyson..... Saint-Paul
" Alice Pellerin.....Saint-Rémi
" Maria Fréchette.....Saint-Paul
" Donalda Croteau..... " (vil.)
" Théodora Croteau..... " "
" Laura Bédard.....Chester-Nord

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS

Les primes d'encouragement ont été méritées par les municipalités suivantes :

Chénier.—Construction d'une maison d'école et acquisition de pupitres d'instituteur.

D'Israëli.—Acquisition de 3 mobiliers perfectionnés.

Saint-Jacques-le-Majeur.—Acquisition de 2 mobiliers perfectionnés.

Wotton.—Acquisition de mobiliers et autres fournitures d'école.

Saint-Fortunat.—Construction d'une maison d'école et acquisition de fourniture d'école.

Permettez-moi de vous prier de demander au comité catholique le titre d'académie pour le pensionnat de D'Israëli et le titre d'école modèle pour l'école de Beaulac.

Voici le tableau de classification des municipalités scolaires de mon district :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total de points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Beaulac	1	8.4	10	7.9	7.3	10	43.6	Excellent.	10	9	19.5	Excellent.
2	Disraëli	3	8.2	9.9	5.5	8.7	10	42.3	"	10	8.1	18.1	"
3	Weedon-Centre	1	9	9.8	4.3	6	10	39.1	Très bien.	10	9	19	"
4	St-Camille	8	8.9	9.7	6	6.1	9.9	40.6	Excellent.	10	7.8	17.8	"
5	Coleraine	2	6.6	9.1	5.4	9.3	10	40.4	"	8.1	10	17.5	"
6	Lac-Weedon	3	7.6	9.2	7.1	9	10	42.9	"	10	6.3	16.3	"
	Disraëli	5	8	8.2	7.1	9.2	9.8	42.3	"	10	6.3	16.5	"
7	Stratford (St-Gabriel)	5	8.4	9.1	7.1	9	10	43.6	"	10	6	16	Très bien.
8	Irelande-Nord	8	8.6	7.1	9.3	6.2	9.9	41.1	"	9.9	6.8	16.7	Excellent.
9	Thetford-Mines	5	7.5	9.6	4.3	6.2	10	37.6	Très bien.	10	7.5	17.5	"
10	Dudswell (diss)	6	8.3	8.7	10	6.1	9.8	42.9	Excellent.	9.9	5.5	15.4	Très bien.
11	Ham-Sud-Ouest	5	7.7	8.2	5.3	9	9.7	39.9	Très bien.	9.9	6.8	16.7	Excellent.
12	St-Alphonse	7	6.7	8.3	8.9	6.3	10	40.2	"	9.9	6.2	16.1	"
13	St-Jacques	3	6.8	9.8	4	10	10	40.6	Excellent.	10	5.5	15.5	Très bien.
14	Notre-Dame-de-Ham	4	8.1	9.3	5.7	6.6	9	38.7	Très bien.	9.9	6.1	16	"
	St-Rémi	6	8	8.9	4.7	6	10	37.6	"	9.9	6.8	16.7	Excellent.
	St-Fortunat	7	8.1	8.7	4.7	6	10	37.5	"	9.7	6.6	16.3	"
	Ham-Sud	6	8.2	9.1	2.9	6.8	10	37	"	9.9	6.7	16.6	"
15	St-Désiré	3	7.9	9.7	2.1	3 5	10	33.2	"	10	7.7	17.7	"
16	Ham-Nord	11	8.2	8.7	4	6	10	36.9	"	9 9	6.1	16	Très bien.
	Wotton	11	8.8	8.8	2.5	6.7	9.8	36.6	"	10	6.1	16.1	Excellent.
	Chénier	14	7.7	7.9	4.7	6.1	9.6	36	"	9.9	6.5	16.4	"
17	Weedon	9	8	8.7	3.3	6	9.9	35.9	"	9.9	6.3	16.2	"
18	St-Alphonse	7	6.7	8.3	8.9	6.3	10	40.2	"	9 9	6.2	16.1	"
	Garthby	3	8.7	9 7	4.3	6.2	9.7	38.6	"	10	5	15	Très bien.
19	St-Julien	9	7.9	8.5	3.7	6	9.7	35.8	"	9.9	5.8	15.7	"
20	St-Paul, paroisse	12	8	8.7	4.6	3.5	9.3	34.1	"	9.9	5.9	15.8	"
21	Chester-Est	7	6.8	6.3	4.3	7.4	9.2	34	"	9.8	5.3	15.1	"
22	Chester-Nord	5	6.6	7.2	3.6	6	8.2	31 6	"	9.8	5.6	15.4	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-M. TURCOTTE
Insp. d'écoles.

M. G.-S. VIEN.

LAUZON, 4 août 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport général sur les écoles de mon district, pour l'année 1912-13.

Par mes bulletins de la visite faite dans le premier semestre, et ceux de la seconde, vous avez eu tous les renseignements qui pouvaient faire connaître l'état des écoles de mon district au triple point de vue de l'enseignement, de l'hygiène et du mobilier scolaire; vous avez pu aussi constater la valeur intellectuelle et scientifique des titulaires, et le zèle, dont les résultats n'ont été que le reflet, déployé par ces mêmes titulaires.

Il y a, certes, marge pour de nombreuses améliorations—toute chose en est là d'ailleurs—mais je crois que mon district se tient bon premier ; et je serais heureux si l'on instituait un concours provincial afin de constater qui a la palme.

Ceci m'amène à vous dire que je suis, en somme, content des titulaires de mon district : frères, sœurs, maîtres et maîtresses laïcs m'ont donné satisfaction, et, souvent, grande satisfaction ; les 7 ou 8 que je considère comme manquant des connaissances voulues et de zèle sont comme quelques gouttes vaseuses au milieu d'un courant d'eau limpide. Je vous les ai fait connaître ; la plupart appartiennent à une couple de municipalités qui gisent dans leur insouciante torpeur.

Pour ces municipalités, les observations les plus judicieuses, les conseils les plus persuasifs, la retenue de la subvention, la petite vérole même qui les oblige de fermer leurs écoles deux ou trois fois dans le cours de l'année, rien n'y fait.. et l'on ne prend aucune mesure pour l'amélioration des écoles, soit au point de vue de l'efficacité de l'enseignement, soit au point de vue de l'hygiène.

Après avoir épuisé tous les moyens mis à votre disposition, vous n'avez pu, M. le Surintendant, changer cette fausse mentalité, et moi non plus.

Comme je le disais plus haut, ceci ne s'applique qu'à une couple de municipalités, mais c'est encore trop.

Mon district comprend 24 municipalités, contenant 105 écoles sous contrôle, dans lesquelles il y a 383 classes ou départements. Les titulaires se répartissent comme suit :

117 religieux, 198 religieuses, 15 maîtres laïcs et 91 institutrices laïques, dont 3 n'ont pas de brevet.

Dans les écoles sous contrôle de la cité de Québec, 11,625 élèves ont été inscrits ; la présence moyenne a été de 10,1[illegible]6, soit : 87⅔ pour cent.

A Ville-Montcalm, il y a eu 200 élèves inscrits ; la présence moyenne a été de 166, soit : 83 pour cent.

Dans la ville de Lévis, 564 inscrits, la présence moyenne 85⅛ pour cent.

Dans le reste de mon district, qui comprend quelques municipalités dans les comtés de Lévis, Québec et Montmorency, la présence moyenne est de 83%.

En réunissant le tout, j'ai une inscription de 16,059 élèves, une présence moyenne de 13,646, et 84⅝ pour cent.

Il y a encore dans mon district un grand nombre d'écoles indépendantes, grandes et petites, et j'ai lieu de croire que 2 à 3000 élèves les fréquentent.

Je n'ai aucune statistique sur ces écoles, excepté le pensionnat St-Louis de Gonzague et l'Académie Mallet, tenus par les Rdes Sœurs de la Charité.

Je me demande depuis longtemps, M. le Surintendant, s'il n'y aurait pas moyen d'augmenter le percentage de la présence moyenne et quelles sont les causes qui l'entravent ?

Elles sont multiples ces causes : avec de la bonne volonté, quelques-unes pourraient disparaître, mais d'autres sont et seront toujours inévitables.

D'abord, l'indifférence de quelques familles ; cependant, le nombre en est fort restreint, plus apparent que réel, et tend d'année en année à diminuer ; le besoin qu'ont certains parents de se faire aider, vu la rareté de la main d'œuvre. Il n'est pas rare de voir des enfants de 9 à 10 ans suppléer, dans certains ouvrages, à des hommes faits, ce qui est un appoint très appréciable pour des familles qui vivent dans un état voisin de la gêne.

Ce qui est inévitable, c'est la maladie qui, chaque année, empêche un bon nombre d'enfants de fréquenter l'école régulièrement ; les longues distances, les mauvais chemins, les grands froids et les tempêtes, et le jeune âge d'un bon nombre.

C'est un fait constaté partout que lorsqu'arrive novembre ou décembre, les élèves de 5 à 7 ans diminuent en nombre d'au moins 50 pour cent ; et, selon moi, en cela, on n'a pas tout à fait tort, car, à cet âge, tout est fragile, et la

fréquentation doit être sans exercer un effort considérable. D'ailleurs, les enfants de cet âge ne peuvent se livrer à un long travail.

Un hygiéniste disait, il n'y a pas bien longtemps, ce qui suit :

" Le cerveau de l'enfant n'acquiert pas la consistance nécessaire pour supporter le travail intellectuel avant l'âge de 7 ans ; avant cet âge, la proportion d'eau que contient le cerveau est trop considérable ; le cerveau est trop mou ; il faudra donc attendre cette époque de la vie avant de faire entrer les enfants dans les écoles élémentaires.

" Ce précepte ne s'applique pas aux crèches et aux asiles, où l'éducation, plus physique qu'intellectuelle, ne fait subir au cerveau aucune fatigue.

" Dans les crèches et asiles, l'activité musculaire est surtout entretenue, la position variée ménage le squelette incomplètement formé, l'imagination et la mémoire ne sont que légèrement exercées. Ces établissements constituent donc un apprentissage que les autorités scolaires devraient établir dans chaque localité." Voilà un témoignage qui vaut la peine d'être médité, et je suis convaincu qu'un travail sérieux chez des enfants de cet âge ne peut qu'affaiblir leurs facultés intellectuelles, faire perdre la mémoire. Et quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, on ne parviendra jamais à changer, sur ce point, la mentalité des parents.

Les traitements, Monsieur le Surintendant, sont à la hausse, et les maîtres et maîtresses, qui ont jusqu'aujourd'hui vécu avec un salaire de misère, semblent voir poindre des jours meilleurs.

Québec paye maintenant $1200.00 à quelques-uns de ses maîtres, $300.00 aux institutrices laïques, et une augmentation notable, quoique encore insuffisante, aux religieux et religieuses de la cité ; à la campagne, 3 maîtres laïcs reçoivent $400.00 ; les traitements des institutrices varient de $100.00 à $200.00.

Il faudra cependant payer plus à l'avenir, ou, comme le cas est arrivé cette année, plusieurs écoles resteront fermées.

Je vous signalerai encore dans ce rapport, comme étant remplis de zèle pour la belle cause que nous servons, Son Honneur M. le Recorder Déry, MM. Lesage, Kirouac, et Castonguay, commissaires de Ville-Montcalm, qui ont laissé leurs nombreuses occupations pour faire la visite avec moi ; à Sainte-Anne-de-Beaupré, le Rd. Père Recteur, MM. les commissaire et M. le secrétaire m'ont accompagné dans leurs écoles ; à Saint-Laurent et à Château-Richer il en a été de même. Aussi, M. le Surintendant, nous avons pu réaliser des progrès très appréciables et qui en présagent de plus grands pour l'avenir.

Avant de clore ce rapport, je me permettrai de dire, M. le Surintendant, que la première visite est loin de compenser les quatre conférences que nous avions coutume de donner. Comme le disait un confrère, les jeunes se trouvent privés d'un moyen très efficace qu'elles avaient pour enseigner avec méthode et succès.

L'expérience prouve que la première année d'enseignement en est une de tâtonnements, et que les résultats sont presque toujours fort médiocres, même pour les meilleurs titulaires.

Les conférences donnaient, à ceux et celles qui voulaient en profiter, le fruit d'une longue expérience, et, sachant que le conférencier serait, un peu plus tard, le juge des résultats obtenus, les titulaires se trouvaient stimulés pour chaque jour et chaque heure du jour.

Je me soumets à la décision qui a éte prise, mais je croirais manquer de franchise en ne disant pas ce que je pense.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des munincipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'école, etc	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière par $100.00.	Traitements et mode de payment.	Emploi des livres de classes autorisés	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Ste-Anne-de-Beaupré	4	9	10	10	10	10	49	Excellent.	10	10	20	Excellent.
2	Ville-Montcalm	1	19	10	6	10	10	46	"	10	10	20	"
3	Cité-de-Québec	41	9	10	5.6	10	10	44.6	"	9	9	18	"
4	St-Roch-Nord	2	9	10	10	10	10	49	"	10	10	20	"
5	L'Ange-Gardien	3	9	10	5.6	8	9	41.6	Très bien.	9	9	18	"
6	Ville-de-Lévis	5	5	9	5.6	9	9	37.6	"	10	10	20	"
7	St-Laurent	4	7	9	5.6	7	9	37.6	"	9	8	17	"
8	Château-Richer	4	6	7	8	9	9	39	"	9	9	18	"
9	Ste-Pétronille	1	8	8	8	9	9	42	Excellent.	9	9	18	"
10	St-Jean	3	9	8	7	9	9	42	Très bien.	9	8	17	"
11	N.-D.-de-Lévis, paroisse	2	5	8	6	8	8	35	"	8	8	16	"
12	St-Charles, Petite-Rivière	1	5	6	6	9	9	35	"	8	8	16	"
13	St-Pierre	3	6	9	8	8	8	39	"	9	9	18	"
14	Ste-Famille	4	7	9	8	9	9	42	Excellent.	8	8	16	"
15	St-François	3	8	8	9	6	6	37	Très bien.	6	6	12	Très bien.
16	Partie-Est, Vill.-de-Lauzon	2	6	5	8	9	9	37	"	9	9	18	Excellent.
17	Village-de-Lauzon	3	8	4	10	9	9	40	"	9	9	18	"
18	St-Jerréol	3	5	6	7	7	7	32	Bien.	6	6	12	Bien.
19	Bienville	3	8	8	6	7	7	36	Très bien.	8	8	16	Très bien.
20	St-Tite	5	3	5	6	6	6	26	Bien.	5	5	10	Médiocre.
21	St-Joachim	4	5	7	6	6	6	30	"	8	8	16	Très bien.
22	St-Joseph-de-Lévis	2	3	3	5	8	8	27	"	9	9	18	Excellent.
23	St-Achillée	1	Fermée cette année.										
24	7 Crans	1	En opération pendant quelques mois, mais fermée le jour de la visite.										

J'ai l'honneur d'être, etc.,

G.-S. VIEN,
Insp. d'écoles.

INSPECTEURS PROTESTANTS

M. J. BALLANTYNE.

(*Traduction*)

GRINDSTONE, QUÉ., 10 juillet 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, concernant les écoles protestantes des Iles-de-la-Madeleine, pour l'année finissant le 30 juin 1913. Trois écoles seulement ont été en activité, l'an dernier, ce qui est dû, en partie, à l'impossibilité qu'il y a d'engager des institutrices de la province de Québec, ayant les titres voulus, mais, surtout, au fait que l'on ne peut convaincre les commissaires et les syndics de faire leurs demandes ou de donner les avis assez tôt. La pratique qui prévaut ici, est d'attendre jusqu'après l'assemblée annuelle de juillet, alors que l'on choisit un nouveau commissaire ou syndic, puis de convoquer une autre assemblée, une semaine après, pour choisir un président de la nouvelle commission. Alors, selon toute probabilité, on discutera l'engagement d'une institutrice pour l'année suivante et l'on différera probablement la décision à prendre, en attendant de recevoir l'allocation du gouvernement, alors que l'on convoquera une nouvelle assemblée, pour voir sur quel montant on peut compter et combien de temps l'on pourra tenir l'école en activité. En attendant ainsi, on arrive au dernier jour du mois d'août ou au premier de septembre, et l'on se met à donner des avis demandant une institutrice alors qu'il est tout naturel que toutes les institutrices, ayant une certaine expérience, soient engagées et quelques-unes d'entres elles déjà à l'œuvre. Puis, après avoir échoué dans ses efforts pour se procurer une institutrice, disons vers le dernier d'octobre ou le premier de novembre, on demande un permis d'engager une personne qui ne possède aucun titre, puis l'on court à l'inspecteur lui raconter des coq-à-l'âne, afin d'obtenir qu'il consente à signer le permis. Dans l'esprit de ces gens, leur conduite est, sans doute, absolument digne de louanges, car ils semblent penser qu'il est mieux de perdre $100.00 ou $150.00 que de tenir l'école fermée pendant l'année. Il existe un vieil adage parmi les pêcheurs : "Jeter une sardine pour prendre un maquereau", mais cette manière d'agir me semble plutôt consister à jeter un maquereau pour prendre une sardine. Je sais parfaitement que ces îles se trouvent à une grande distance de la province de Québec, proprement dite, et qu'il est difficile d'induire les institutrices à se rendre si loin, lorsqu'elles peuvent obtenir des

positions plus près de leur domicile, en payant des dépenses de voyage moins élevées,—mais, tant que ce système de permis se continuera, je ne vois pas pourquoi l'on ne pourrait pas engager une institutrice compétente, venant des provinces les plus rapprochées, si l'on s'efforçait davantage, et à l'époque voulue, de s'en procurer une. Ça été la marotte, si l'on peut dire, de l'inspecteur, de faire venir de la province de Québec des institutrices ayant les titres voulus, mais, après l'expérience de cette année, la demande que j'ai faite au collège Macdonald et la réponse que j'ai reçue du principal Kneeland, je crains qu'il ne s'écoule quelques années encore avant que ce rêve se réalise. Un grand obstacle semble être le petit salaire offert, $30.00 par mois, pendant huit mois. Comment ces pauvres pêcheurs pourraient-ils offrir davantage, lorsque l'on songe que le taux de leur cotisation est de $1.00, $1.25 et $1.50 par cent piastres ? C'est une question qui ne peut se résoudre facilement, à moins que, vu la position isolée dans laquelle ils se trouvent, le gouvernement ne constate qu'il y a possibilité de leur accorder de l'aide en sus des allocations régulières données par le département de l'instruction publique. Et puis, les arrondissements d'écoles protestantes sont si éloignés qu'on ne trouve, dans chacun d'eux, qu'une petite quantité de propriétés imposables et, dans deux districts seulement, il y a un nombre suffisant d'enfants ayant l'âge de fréquenter les écoles. Pourtant, il y va de l'honneur de la province que ces enfants reçoivent une bonne instruction.

Vu que la saison était très avancée lorsque les écoles ont commencé leurs travaux, l'automne dernier, par suite du temps orageux qui rendait peu sûrs les longs trajets sur des bateaux découverts, je n'ai fait qu'une visite d'automne en 1912, celle de l'école de Grindstone. J'ai essayé d'atteindre les écoles éloignées de l'est, à la Grosse Ile et à Old Harry, mais, dans les deux cas, il m'a fallu revenir sur mes pas. Comme le bateau à vapeur ne se rend plus à Grande Entrée après le premier octobre, l'on se trouve alors privé de ce moyen de transport et il faut se servir de petits bateaux découverts, sur lesquels il n'est pas bien agréable de voyager, assis et cramponné, sur une distance de 30 milles, pour, lorsqu'on est arrivé, attendre pendant une semaine ou dix jours, l'occasion de pouvoir revenir. J'ai fait une visite en voyageant sur la glace, à la Grosse Ile, à Old Harry et à Grande Entrée, mais j'ai dû attendre jusqu'au mois de mai pour visiter l'île D'Entrée en voyageant en bateau. On devrait prendre les dispositions nécessaires pour rembourser les dépenses de ces longs voyages sur la glace et par bateau, car, personne, en quelque temps que ce soit, ne peut voyager seule : il lui faut, soit louer une paire de chevaux pour faire le long voyage sur la glace avec un bon guide, ou encore engager deux hommes avec un bateau pour faire la route par eau.

Voici la liste des écoles qui ont été en activité, l'an dernier, avec les noms des institutrices et le temps pendant lequel les écoles ont été ouvertes.

	Grindstone.	Old Harry.	Grosse-Ile.
Institutrice	May Goddes	G. Strople	Mme W. E. Clarke
Diplôme	Permis	Permis	Permis
Terme	8 mois	7 mois	6 mois
Traitement	$20.00	$25.00	$20.00
Points	40	40	39

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. BALLANTYNE,
Inspecteur.

M. A.-LUTHER GILMAN.

(*Traduction*)

COWANSVILLE, P. Q., 30 juin 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel.

Mon district comprend les comtés de Huntingdon, Beauharnois, Châteauguay, Soulanges, Vaudreuil, Napierville, Laprairie, Saint-Jean et partie de Missisquoi, soit neuf comtés en tout. En sus de cela, je visite les écoles des sauvages du village de Saint-Régis, de l'Ile-Jaune et du Chenail, et l'école que l'on est à construire à l'Ile de la Sucrerie,—qui sont toutes sous la juridiction du gouvernement fédéral,—et je fais un rapport les concernant.

Pour les écoles des sauvages, je fais mon rapport au département des sauvages, Ottawa.

Toutes les écoles de mon district ont été en activité, pendant l'année, et la fréquentation a été assez bonne pendant toute l'année. Quelques maladies ont sévi dans une couple de municipalités et les institutrices ont reçu l'ordre de fermer leurs écoles pendant un certain temps. On a rapporté des cas d'amygdalité, de rougeole, de rhumes et, dans un arrondissement de sauvages, de petite vérole, mais pas d'épidémie.

VISITES D'INSPECTION

Pendant l'année, j'ai fait deux visites régulières d'inspection à toutes les municipalités. J'ai fait subir les examens oraux et écrits et fait mes rapports aux commissaires et aux syndics. J'ai fait aussi, en certains cas, des rapports de vive voix. Je suis heureux de déclarer qu'il y a amélioration constante, dans toutes les municipalités de mon district d'inspection ; deux nouvelles maisons d'école ont été construites, pendant l'année, deux écoles élémentaires ont été portées au rang d'écoles modèles et un certain nombre de maisons d'écoles ont été réparées, peinturées et meublées de nouveaux sièges et de tableaux "*Hyloplate*".

C'est notre intention de consacrer, pendant l'année courante, un peu de nos efforts à l'embellissement des terrains des écoles et de leurs avenues, à la plantation d'arbres et à la réparation des clôtures. Nous avons réellement l'intention de rendre nos maisons d'écoles plus attrayantes pour le public et pour les élèves.

Il me fait plaisir pouvoir déclarer que les institutrices n'ayant pas les titres voulus, disparaissent graduellement de mon district d'inspection. Nous n'avons pas besoin d'elles et nous n'en engageons qu'une ici et là, lorsque nous n'avons pu en obtenir de diplômée. Dans le cours de l'an dernier, sept pour cent des institutrices de mon district d'inspection ne possédaient qu'un permis d'enseignement, les autres, quatre-vingt-treize pour cent, possédaient les qualifications voulues. Un effort spécial sera fait, l'an prochain, pour relever le niveau de l'instruction élémentaire dans ce district.

FRÉQUENTATION

Pendant l'année, la fréquentation a été d'un et demi pour cent plus élevée que l'an dernier, mais le nombre d'élèves inscrits a diminué : il en a toujours été ainsi, chaque année, pendant les sept dernières années. On me dit toujours de me rappeler que la population protestante de mon district diminue et que plusieurs des écoles des arrondissements éloignées se fermeront bientôt.

CLASSIFICATION

Les municipalités sont classifiées conformément aux règlements prescrits par le département de l'instruction publique, d'après les progrès des élèves, la compétence des instituteurs et des institutrices, les salaires payés, la qualité du mobilier, l'état des bâtisses et des terrains.

Excellent.—Howick, Godmanchester, Saint-Chrysostôme, Ormstown, partie de Hinchinbrooke et Elgin.

Bien.—Dundie, Saint-Thomas, Havelock, Franklin, Lacolle, St-Georges-de Clarenceville, Beauharnois, Hemmingford.

Assez bien.—Les autres municipalités.

BIBLIOTHÈQUES

Il n'y a aucune bibliothèque régulièrement installée dans les écoles, mais on y trouve quelques livres de référence ou encyclopédies. Il y a quelques livres de lectures supplémentaires et quelques séries incomplètes de livres, que fournit le département.

Trois boîtes de livres sont actuellement en circulation et sont transportées d'une école à l'autre : ces livres sont à l'usage des institutrices et des élèves.

Les trois séries de livres susmentionnées sont fournies par l'association des institutrices protestantes de la province.

TAXES

La cotisation qui est comparativement peu élevée dans ces municipalités, est augmentée graduellement, afin qu'elle puisse être proportionnée aux salaires plus élevés payés aux institutrices.

Plus des trois quarts des commissaires ont visité leurs écoles, l'an dernier. Les autres pour diverses raisons, ont négligé l'exécution de ce devoir.

Dans les arrondissements qui sont négligés, les institutrices pourraient créer de l'intérêt autour de l'école. Visite des parents, concours, dialogues et chants dans les classes, contribueraient à mettre l'école en évidence et peut-être à rappeler aux commissaires le devoir qui leur incombe.

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

Les instituteurs et les institutrices ont fait preuve de fidélité dans l'exécution de leurs devoirs et de zèle pour le progrès de leurs classes. Les écoles de mon district ont été confiées à un excellent groupe de jeunes filles, l'an dernier, et on y a fait de très bons travaux.

CONFÉRENCES

Les conférences annuelles ordinaires ont eu lieu dans les localités centrales. Presque toutes les institutrices y ont assisté. Quelques commissaires et quelques pasteurs ont aussi assisté à ces conférences.

J'ai rendu visite aux instituteurs et aux institutrices à la retraite, qui résident dans mon district d'inspection, et j'ai fait le rapport voulu au département.

GRATIFICATIONS

Des gratifications ont été accordées pour les meilleurs travaux ; quant aux quatre prix destinés aux municipalités, j'ai recommandé de les accorder à celles qui ont fait le plus de progrès, pendant l'année.

Les deux listes en ont été publiées dans les journaux locaux.

Une assemblée générale a été tenue par le Docteur Parmelee et l'honorable S. A. Fisher, à Huntingdon, dans le cours du mois de septembre 1912. Cette assemblée a été convoquée afin d'encourager les commissaires et les contribuables à travailler, à l'avenir, à la cause de l'instruction publique, plus qu'ils ne l'ont fait dans le passé. Y ont adressé la parole : L'honorable S. A. Fisher, le Docteur Parmelee, le député à la Législature, W. H. Walker, W. F. Stephens, le Docteur Walsh, l'inspecteur Sutherland, et le membre du comité protestant pour ce district, le Docteur Rowat. Son Honneur le maire du village présidait.

REMARQUES GÉNÉRALES

Le département de l'Instruction publique a reçu, durant l'année, les bulletins d'inspection, pour chaque école, contenant les statistiques, de même que des commentaires et des recommandations faites par l'inspecteur, lors de son passage dans les différents arrondissements.

Je soumets respectueusement ces bulletins et ces recommandations, avec le présent rapport.

Depuis que j'ai écrit ce qui précède, j'ai appris le décès de l'un de mes amis les plus zélés de l'Instruction publique, dans mon district d'inspection : je veux parler de feu W. H. Walker, M. A. L., et membre du Conseil de l'Instruction publique, pour ce district.

Feu Monsieur Walker se montra toujours empressé à aider la cause de l'éducation par tous les moyens possibles, dans l'aide généreuse qu'il donna

pour améliorer la condition des écoles, pour améliorer aussi les édifices et faire engager des institutrices plus expérimentées.

Sa présence, à notre conférence annuelle des instituteurs et des institutrices, à laquelle il ne manquait jamais d'assister, pour leur souhaiter une cordiale bienvenue, sera longtemps regrettée.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. Luther Gilman.

M. H.-A. HONEYMAN

(Traduction)

Hull, 2 juillet 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, concernant les écoles de ce district d'inspection pour l'année 1912-1913.

Il y a maintenant cinquante-sept municipalités dans ce district et, cette année, il y a eu cent dix-neuf écoles en activité.

Les protestants de Robertson et de Pope se sont déclarés dissidents et ont eu deux écoles en activité, durant l'année. L'une de ces écoles se trouve au village du Rapide de l'Orignal et l'autre, au Lac des Isles, à douze milles. Quelques écoles ont été fermées pendant l'année, par suite du petit nombre d'élèves dans les arrondissements. D'autres écoles pourraient être fermées, si les commissions scolaires voulaient prendre les mesures nécessaires pour faire transporter les enfants à une autre école ou à d'autres écoles. Nous avons un trop grand nombre d'écoles pour la quantité d'élèves et d'institutrices compétentes qu'il y a.

Pendant l'été, deux assemblées ont été tenues à Shawville, l'une dans l'après-midi et l'autre, le soir, pour faire suite à la propagande qui se fait en faveur de l'instruction publique, dans la province. L'honorable Sydney Fisher, le Docteur Parmelec et le Docteur Sinclair y assistaient et ont parlé à la réunion de l'après-midi, et M. Fisher a aussi adressé la parole, le soir. A part ces messieurs, plusieurs citoyens de la localité ont aussi pris part à la discussion. On y a passablement approfondi le problème que constituent les besoins de l'instruction publique et discuté les suggestions faites pour subvenir

à ces besoins. Les contribuables n'étaient pas très nombreux à ces assemblées, mais ceux qui y assistaient étaient des plus importants et leur qualité suppléait à la quantité. Il faudrait tenir plus souvent des assemblées de ce genre.

Bien que les salaires aient été augmentés dans plusieurs municipalités, le nombre d'institutrices compétentes est encore absolument disproportionné aux besoins des écoles. Cent vingt instituteurs et institutrices ont été employés dans les éoles élémentaires de ce district d'inspection. Six de ces institutrices possèdent des diplômes d'école modèle ; trente-deux possèdent des diplômes élémentaires ; quatre ont enseigné avec permis, après avoir passé l'examen du IIe dégré académique ; et les soixante-dix-huit autres ne possédaient aucun titre comme professeur dans cette province. Je dois dire que plusieurs de ces institutrices, ne possédant pas les titres voulus, ont obtenu d'excellents résultats. Quelques-unes d'entre elle avaient plusieurs années d'expérience dans l'enseignement et cette expérience leur à été utile. Mais, il n'en est pas moins vrai que nos chances de succès sont grandement amoindries par le manque d'institutrices compétentes. Cela constitue une perte considérable pour le progrès intellectuel des enfants de ce district.

Dans le canton de Clarendon, la moyenne des salaires payés, l'an dernier, a été de $275 ; cette année, elle a été de $323, soit une augmentation de $48, et, cependant, Clarendon n'a pu se procurer, cette année, le nombre d'institutrices compétentes qu'il a eues l'année dernière. D'après les apparences, cinq jeunes filles seulement de ce district ont obtenu leurs diplômes au collège Macdonald, au mois de juin 1913. J'espère que les cours de pédagogie d'été pour les institutrices, à Lachute, produiront de bons résultats. C'est ce dont on a besoin actuellement, pour cette partie de la Province, tant que nous ne pourrons engager des institutrices régulièrement préparées à l'école normale.

La fréquentation, cette année, a été un peu inférieure à celle de l'an dernier. A l'époque de la visite que j'ai faite aux diverses écoles, il y avait 2864 élèves d'inscrits et une fréquentation moyenne de 1817 élèves, soit environ 63 pour cent. Sur ce nombre, 1312 élèves étaient des garçons protestants, 152, des garçons catholiques, 1268, des jeunes filles protestantes, 132, des jeunes filles catholiques.

Dans la première année du cours d'études, il y a eu 1117 élèves d'inscrits, dans le deuxième, 523, dans le troisième, 559, dans le quatrième, 536, dans le cinquième, 108, et, dans le sixième, 21.

Des conférences d'institutrices ont été tenues, comme de coutume, dans différentes localités centrales, mais la fréquentation a été peu élevée, par suite

de l'inclémence de la température et du très mauvais état des chemins, l'automne dernier. En certains cas, il était presqu'impossible, pour certaines institutrices, d'assister à quelques-unes de ces conférences, lorsqu'il leur fallait, pour s'y rendre, parcourir une certaine distance. Je dois des remerciements, et je les leur offre,—aux institutrices qui m'ont, à différentes conférences, aidé avec empressement et beaucoup de succès. Ces remerciements s'adressent non seulement aux institutrices des écoles élémentaires, mais aussi aux institutrices des écoles modèles et des académies de ce district d'inspection.

Il me fait plaisir de vous déclarer que l'école du village de Wakefield a été mise sur la liste des écoles modèles. Il faut une école de ce degré sur la Gatineau et j'espère qu'elle produira de bons résultats, à tous les points de vue.

Les municipalités de ce district d'inspection peuvent être classifiées comme suit, d'après les règlements du comité protestant, 9 (m) :—

Excellent :—La Pêche, Maniwaki (diss.), Onslow-Centre, Onslow-Sud, Eardley, Portage-du-Fort, Bryson, Clarendon, Campbell's Bay, Cantley, Sainte-Angélique, Thorne.

Bien :—Hull-Sud, Wright, Bristol, Templeton-Est, Onslow-Nord, Masham, Canwood, Macaza, Isle-Calumet, Litchfield-Lower, Mansfield-sud. Aylwin, Wakefield-Nord, Alleyn, L'Ange-Gardien, Montebello, Templeton-Ouest, Saint-Sixte, Low-Sud, Low (partie sud).

Passable :—Litchfield-Upper, Templeton-Nord, Mulgrave et Derry (diss), Saint-Etienne de Chelsea, Mulgrave et Derry, Gatineau-Vallée, Portland-Ouest Aldfield, Northfield-Centre, High-Falls, Wakefield, Waltham, Sainte-Elizabeth-de Franktown.

Mal:—Amherst, Bowman et Delholm, Buckingham, Leslie, Sainte-Valérie-de-Ponsonby, Northfield-Lower et Hincks, Suffolk et Addington, Sainte-Cécile-de-Masham (diss.), Hartwell, Robertson et Pope, Egan.

Plusieurs de ces municipalités, classifiées comme mauvaises, font cependant de bons travaux, du mieux qu'elles le peuvent. Le nombre de points qu'elles ont obtenus est peu élevé, parce qu'elles n'ont pu tenir leurs écoles en activité pendant toute l'année scolaire ou parce qu'elles n'ont pu payer les salaires élevés que donnent les municipalités plus riches qu'elles.

Je recommande les institutrices suivantes comme méritant des gratifications pour l'année 1912-13.

Violet O. Ewart, Clarendon ; Kate A. Horgan, Onslow-Nord ; M. A. Fairservice, Clarendon ; Mary M. Watt, Lochaber et Gore ; Ethel N. Edey, Onslow-Sud ; Annie Macfarlane, Clarendon ; Catherine Martin, Wright ; Annie Mackenzie, Lochaber et Gore ; Sarah Campbell, Bristol ; Annie Hume, Eardley; Euphemia Cook, Clarendon ; May Hammond, Bristol ; Anny C. Copeland, Clarendon ; M. S. Cowling, L'Ange-Gardien ; Mary I. Armstrong, Maniwaki; Winnie Gillespie, Onslow-Sud.

Je recommande aussi les municipalités suivantes comme méritant des allocations spéciales, pour améliorations : — Clarendon, $60 ; Saint-Etienne-de-Chelsea, $50 ; Leslie, $40 ; Thorne, $35 ; Sainte-Valérie-de-Ponsonby, $30.

J'ai visité les deux pensionnaires de ce district d'inspection.

Pendant l'année, j'ai fait les rapports d'automne et les bulletins d'inspection et je les ai envoyés au département.

J'ai l'honneur, d'être etc.,

H.-A. Honeyman,
Insp. d'écoles.

Rév. J.-H. HUNTER.

(*Traduction*)

Coaticook, Qué., 23 juillet 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre, ci-inclus mon rapport concernant les écoles de Stanstead et d'une partie de Compton, pour l'année 1912-13.

MUNICIPALITÉS

Dans ce district d'inspection, il y a 18 municipalités, dont deux sont des villages (Danville et Compton).

ÉCOLES

Ces municipalités comprennent 113 écoles qui ont été en activité pendant l'année ; l'une d'elles (Bulwer) est une école centralisée.

Cette école, après une année remplie de succès, a été placée sur la liste des écoles modèles.

Une autre, celle de Dixville, est une école modèle pleine d'avenir.

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

Les écoles susmentionnées ont été dirigées par 126 instituteurs et institutrices, pendant l'année.

Leurs titres, au point de vue professionnel, sont les suivants.

Diplômes modèles		5	
"	1er dégré élémentaire	25	
"	2ème " "	10	
		——	40
"	élémentaires (écoles com.)	9	
"	modéles (couvents)	3	
"	élémentaires (couvents)	2	
		——	14
Permis	IIIe dégré acad	4	
	IIe dégré acad	24	
		——	28
Permissions	Diplôme Ec. normale N. B	1	
	" " " E. U	1	
	1er dégré académique	26	
	IIIe dégré modèle	6	
	Diplôme école commerciale	3	
	Certificat, couvent	2	
	Aucun dégré	5	
		——	44
	Total		126

PÉRIODES SCOLAIRES

Deux municipalités ont tenu leurs écoles ouvertes pendant 6 mois ; une, pendant sept mois ; douze, pendant 8 mois ; une (Hatley), pendant 9 mois ; et celles des deux villages (Compton et Dixville), pendant 10 mois.

A Eaton, l'école centralisée Bulwer a été en activité pendant 10 mois.

INSCRIPTIONS

Anglais :—Garçons		849	
"	Filles	802	
		——	1651
Français :—Garçons		148	
"	Filles	151	
		——	299

Scandinaves :—Garçons	8	
" Filles	2	
	——	10
Grand total		1960
Moyenne		1412

TRAITEMENTS

Les traitements des institutrices augmentent. Sur les 126 institutrices, huit seulement ont reçu moins de $20, par mois. Environ 1/7 des institutrices ont reçu $20 chacune ; 1/8, $22 ; 1/8, $25 ; trois institutrices ont reçu $30, chacune.

Dans les écoles modèles florissantes de Bulwer et de Dixville, les salaires sont respectivement de $50, et de $40 (par mois).

En 1913-14, la somme de $30 (par mois), au moins sera payée à toute institutrice munie de certificat, dans ce district d'inspection.

MOBILIER

Plusieurs municipalités ont une installation de première qualité, tant au point de vue des bâtisses que du mobilier.

Il se fait, chaque année, un progrès marqué, en ce qui concerne le mobilier.

Les tableaux *Hyloplate* remplacent graduellement les tableaux vieux genre.

NOUVELLES MAISONS D'ÉCOLES

Quatre nouvelles constructions ont été complétées, pendant l'année.

L'école de l'arrondissement numéro 3 de Hatley et celle du numéro 4 de Barnston sont des bâtisses très propres ; celle du numéro 10 de Stanstead est une construction splendide et commode ; celle du numéro 9 de Eaton (école centralisée) est un vrai bijou de maison, au point de vue de la construction, de l'aménagement, et au point de vue du bon goût.

La maison d'école du numéro 3 de Westbury a été aussi complètement restaurée, et cela avec beaucoup de goût.

Un certain nombre d'autres maisons d'écoles ont été aussi embellies par les réparations qu'on y a faites ou par les pupitres, genre moderne, qu'on y a installés.

CENTRALISATION

La centralisation se présente de plus en plus comme la vraie solution du problème scolaire, dans plusieurs municipalités.

La centralisation de deux écoles ou plus a déjà été effectuée à Hereford, Eaton, Stanstead et Westbury.

AGRICULTURE

Presque toutes les commissions scolaires, ont, à la demande de l'inspecteur, adopté pour leurs écoles, comme manuel permanent, le volume de feu le professeur Brittain, " Agriculture and Nature Study ".

Déjà, plusieurs institutrices et plusieurs élèves avaient suivi ce manuel avec un réel plaisir, pendant toutes les saisons de l'année.

Nous espérons que l'enseignement de ce manuel, dans nos écoles rurales, rendra plus intense l'intérêt que prennent à l'agriculture les élèves de nos campagnes.

CONFÉRENCES

Des conférences d'un intérêt exceptionnel ont été tenues à Bury (conférence conjointe avec l'inspecteur McCutcheon), à Sawyerville, Barnston, Compton et Smith's Mills.

GRATIFICATIONS, ETC., AUX INSTITUTRICES

Les institutrices, dont les noms suivent, méritent des gratifications ou des certificats pour leurs succès dans l'enseignement, au cours de l'année 1912-13.

Gratifications

Noms des institutrices	Municipatités	No de l'arrondissement
Mlles Susan Brown	Stanstead	20
" J. K. McCurdy	Newport	6
Mme J H. Robertson	Bury	10
Mlle Susie Berwick	"	3
Mme Katie Roy	Stanstead	25
Mlles Agnes Oliver	Barnston	9
" Grace Tood	Clifton-Est	1
" Edith Campbell	Compton	17
" Elisabeth O'Mally	Magog	2
" Violet Humphrey	"	6

Certificats

Mlles Glendoline Pope	Hatley	8
" Bessie Cordy	Waterville	2
" Esther Speck	Newport	4
Mme Geo. Hume	"	1
Mlles Elisabeth Keenan	Compton	4
" Winnifred Saultry	Hatley	2

Instituteurs et institutrices pensionnaires

Il y a neuf instituteurs et institutrices pensionnaires dans ce district d'inspection. J'ai visité chacun de ces pensionnaires ou correspondu avec eux, pendant l'été ou au cours de la dernière année scolaire.

Classification des municipalités

La classification des municipalités, conformément au règlement 9 (m), est la suivante :

Excellent :—Waterville, village de Compton, Hatley, Eaton, Clifton-Est, Newport, Dixville, Bury et Magog.

Bien :—Compton, Stanstead, Barnston, Hereford, Clifton, Ascot.

Passable :—Barford, Sainte-Catherine-de-Hatley et Westbury.

Gratifications aux municipalités

Les municipalités suivantes méritent des gratifications pour améliorations, etc., pendant l'année :

Eaton, $60.00 ; Hatley, $50.00 ; Stanstead, $40.00 ; Dixville, $35.00 ; Westbury, $30.00.

Livres pour bibliothèques

J'ai reçu du département, pendant l'année, une boîte de livres pour augmenter les bibliothèques scolaires.

Une grande partie de ces livres a déjà été distribuée conformément aux instructions reçues.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. H. Hunter,
Insp. d'écoles.

Rev. J.-NEWTON KERR

(*Traduction*)

Hatley, Québec, 5 août 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année scolaire 1912-13.

Les limites de mon district d'inspection sont les mêmes que l'an dernier, avec, en plus, la municipalité de Sayabec, dans le comté de Matane.

Commissions scolaires.—Il y a 25 commissions scolaires, qui ont sous leur direction les 40 écoles de ce district d'inspection, soit une municipalité et une école de plus que l'an dernier.

Pendant l'année, 21 des écoles ont reçu la visite de quelques membres des commissions, ce qui est un progrès dans l'exécution de cet important devoir. L'institutrice, dans l'exécution pénible de ses travaux, a besoin de la sympathie et de l'aide de membres de l'administration scolaire.

Toutes les écoles de mon district d'inspection ont été en activité pendant l'année, et la majorité d'entre elles, pendant 10 mois. La rareté des institutrices a empêché quelques écoles d'être ouvertes pendant toute l'année scolaire, mais toutes les écoles, sauf celles de Métis, désirent être en activité pendant les dix mois complets.

Une nouvelle maison d'école a été construite dans l'arrondissement No 1 de Port-Daniel-Ouest ; cette construction constitue une véritable amélioration et est un honneur pour les contribuables.

La municipalité de Cox mérite une mention spéciale pour son zèle et les efforts qu'elle fait pour améliorer ses écoles. Les contribuables de cette municipalité espérent terminer la construction d'une belle académie pour le mois de septembre 1914. L'académie de cette localité est très utile pour tout le district et mérite l'aide de votre département.

La commission scolaire de Baie-de-Gaspé-Nord se prépare à construire une nouvelle maison d'école plus grande, dans l'arrondissement numéro 1, car la construction actuelle est beaucoup trop petite.

Conférences.—J'ai tenu trois conférences, pendant le mois d'octobre et bon nombre d'institutrices ont assisté à chacune d'elles. Au village de Gaspé,

j'ai eu l'aide habile du révérend J. Wayman, M. A., de Gaspé, et du révérend D. Horner, de la Péninsule.

Inspection.—J'ai visité toutes les écoles deux fois, sauf cinq, qui n'ont pas été en activité pendant toute l'année scolaire et que je n'ai, en conséquence, visitées qu'une seule fois. J'ai envoyé, régulièrement, les bulletins d'inspection au département, de même que les rapports aux commissions scolaires et aux institutrices. Le percentage moyen, dans toutes les écoles de mon district, lors de ma seconde visite, a été de 87.1 pour cent, pour les institutrices ayant un diplôme, et de 77.3, pour celles qui n'avaient pas les titres voulus. Ces chiffres démontrent que les institutrices ont fait un bon travail, surtout celles qui possèdent un diplôme.

Personnel enseignant.—Les écoles ont été sous la direction de 46 institutrices. Sur ce nombre, une institutrice possède un diplôme académique, trois, un diplôme modèle, vingt, un diplôme élémentaire, cinq un permis de IIe degré académique, et 17 institutrices ont enseigné avec votre autorisation.

Je recommande les institutrices suivantes, comme méritant des gratifications, pour les succès qu'elles ont obtenus dans l'enseignement :

Mademoiselle Emma Bartlett, Baie-de-Gaspé-Nord, numéro 1.

Mademoiselle A.-E. Allan, Port-Daniel-Ouest, numéro 2.

Mademoiselle Laura Young, Saint-Godfroi (diss.), numéro 1.

Mademoiselle Jennie Hayes, Saint-Godfroi (diss.), numéro 2.

Mademoiselle Ella Mabe, Sayabec (diss.).

Traitements.—La moyenne des traitements payés aux institutrices d'écoles modèles a été de $458.33, aux institutrices d'écoles élémentaires munies de diplôme, de $257.89, et aux institutrices ne possédant pas de diplôme, de $181.48. La majorité des commissions scolaires se montrent disposées à payer de bons traitements aux institutrices possédant les titres voulus et, en conséquence, le nombre de ces institutrices augmente constamment.

Fréquentation.—Il y a eu 1273 élèves inscrits, soit une augmentation de 14 élèves. La moyenne n'a été que de 831.8, ce qui,—je regrette de le déclarer,—constitue une légère diminution. Je dois déclarer que ce pauvre résultat est dû, en partie, à une épidémie de rougeole, qui a sévi dans tout le district, mais je crois que la négligence des parents en est aussi une des principales causes.

La moyenne d'élèves par école a été de 31.82.

Cotisation.—Le taux de cotisation tend à diminuer et varie de 40 sous à $1.75 par $100.00. On a affecté les allocations plus considérables à l'augmentation des traitements. Dans aucun cas, on ne s'en est servi pour diminuer la cotisation.

La classification des municipalités est la suivante :

Excellent.—Cox, Sayabec (diss.), Fraserville (diss.).

Bien.—Saint-Godfroi (diss.), Port-Daniel-Ouest, Port-Daniel-Centre, Gascons (diss.), Cape Cove (diss.), Red Head, Percé (diss.), Haldimand, York, Village de Gaspé, Baie de Gaspé Nord.

Passable.—Petit-Métis, Métis, Paspébiac-Est (diss.), Barachois (diss.), Malbaie, Douglastow (diss.), Baie-de-Gaspé-Sud, Sydenham-Sud (diss.), Roseville, Seal Rock, Grande-Grève.

Je recommande les municipalités suivantes comme méritant des gratifications, pour progrès, etc., pendant l'année 1912–13 :

1er prix, Cox, ...	$50 00
2ème prix, village de Gaspé	40 00

J'offre mes remerciements à tous ceux qui m'ont montré de la sympathie et m'ont accordé leur concours dans mes travaux et

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-Newton Kerr,
Inipecteur d'écoles.

M. O.-F. McCUTCHEON

(*Traduction*)

Village de Leeds, Québec, 7 août 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, concernant les écoles de mon district d'inspection pour l'année scolaire 1912-13.

Dans mon district, il y a maintenant quarante-sept municipalités. Autrefois, il y en avait 49, mais, le premier juillet 1912, les municipalités de Bury et de Westbury ont été annexées au district d'inspection voisin, qui se trouve maintenant sous la surveillance de l'inspecteur Hunter. Dans la première municipalité, il y avait onze écoles et, dans la deuxième, trois.

Quatre-vingt-quatorze écoles ont été en activité pendant l'année. Ces écoles sont disséminées par les comtés de Compton, Beauce, Wolfe, Mégantic, Lotbinière, Dorchester, Lévis, Québec et Portneuf.

Seize écoles ont été en activité pendant 10 mois ; six pendant 9 mois ; vingt-deux, pendant 8 mois ; dix, pendant 7 mois ; vingt-cinq, pendant 6 mois ; six, pendant 5 mois ; cinq, pendant 4 mois ; et quatre, pendant 3 mois.

Si l'on omet de la liste de l'an dernier les écoles de Bury et de Westbury, et si l'on fait la comparaison, en ce qui concerne la longueur de l'année scolaire, on constate qu'il y a eu une certaine amélioration.

Dans quatre écoles, l'on a mis de côté les courts termes d'été, et on les a tenues ouvertes plus longtemps après les mois d'hiver.

J'ai visité toutes les écoles, au cours de l'année, et, la plupart d'entre elles, deux fois, lorsque l'année scolaire durait de sept à dix mois. En certains cas, à l'époque de ma visite, j'ai trouvé fermées des écoles dont l'année scolaire est écourtée.

J'ai faits des observations aux commissions scolaires et aux institutrices ; j'ai aussi envoyé les bulletins au département. Tous les livres que j'ai reçus pour distribuer ont été placés dans les écoles, outre trois bibliothèques circulaires envoyées par M. A. Watson Bain, bibliothécaire de l'association des instituteurs protestants de la province. Ces livres sont toujours reçus avec plaisir par les institutrices et par les élèves.

Les conférences annuelles ont été tenues, comme de coutume, à Bury, Gould, Bishop's Crossing, Maple Crove, Inverness, Leeds, village de Valcartier et Québec. A Bury, une conférence conjointe a été tenue sous la direction de l'inspecteur Hunter et de moi-même. Le nombre d'institutrices présentes à cette conférence a donc été la plus considérable. Trente-quatre institutrices y assistaient. La présence, aux autres conférences, comprenait presque toutes les institutrices titulaires, à cette époque. On y a discuté les sujets concernant immédiatement les travaux scolaires, la méthode, la discipline, etc.

A Québec, j'ai eu l'aide habile de Mademoiselle Gale, principale à la " High School " des filles. Assistaient aussi à cette conférence :—le Docteur Parmelee et l'Inspecteur général J.-C. Sutherland, du département de l'Instruction publique, le très révérend Williams, doyen président de la commission scolaire, le secrétaire, M. F.-C. Würtele, et les autres membres de la commission. Tous ces messieurs n'ont pas peu contribué au succès de la réunion. Quelques membres de la commission scolaire ont généreusement fourni des rafraîchissements, qui ont été servis à la fin de la conférence.

Une partie intéressante du programme a été une représentation d'exercices militaires donnée par les élèves de l'école Victoria, sous la direction du sergent en charge.

En ce qui concerne ces matières, instruction physique, tempérance et hygiène, je puis déclarer que j'ai demandé à toutes les institutrices, par une note spéciale que je leur ai envoyée, de s'efforcer de donner à ces matières un peu plus d'importance dans le cours d'études. Comme résultat, nous avons constaté que, dans la plupart des écoles, on s'était efforcé de donner aux élèves des leçons sur ces sujets.

Quant à l'agriculture dans les écoles de la campagne, je dois déclarer qu'on y a donné très peu d'attention.

Un des principaux obstacles qu'il y a à l'étude de l'agriculture, est que l'on manque d'institutrices compétentes pour l'enseigner. Onze institutrices seulement possèdant des diplômes du collège Macdonald ont enseigné dans les écoles rurales de mon district, pendant l'année.

Sur le nombre d'institutrices en fonctions dans les écoles de la campagne, soixante-seize enseignaient pour la première année ou avaient fait connaissance avec leurs élèves pour la première fois. Quinze enseignaient pendant leur deuxième année scolaire dans la même école : une autre, pour la troisième année ; deux, pour la quatrième année ; une autre, la sixième année ;

une, la septième ; une, la huitième ; une, la neuvième ; une, la dix-septième, et une, la vingt et unième.

On remarquera qu'il y a comparativement peu d'institutrices qui restent plus d'une année dans la même école.

La moyenne des salaires payés dans les écoles rurales a été de $166.

En prenant pour base la somme de $150, payée à chaque institutrice, vingt-cinq municipalités ont mérité l'allocation spéciale. En prenant pour base la somme de $125, comme salaire payé, neuf municipalités, et, en prenant pour base la somme de $100, comme salaire payé, sept municipalités se sont conformées aux règlements et ont aussi droit à leurs allocations respectives.

Le taux de la cotisation a été le suivant :

Taux.	$ 1.10	$ 1.00	c 90	c 80	c 75	c 70	c 65	c 60	c 51½	c 50	c 40	c 35	c 30	c 25	c 20	c 12½	c 10
Municipalités le payant...	2	2	1	2	3	4	3	6	1	8	3	2	2	1	3	1	1

Dans neuf municipalités, le taux de la cotisation a été augmenté. En trois cas, il a été diminué, mais, dans deux de ces trois cas, la chose est due au fait que l'évaluation de la propriété imposable a été augmentée.

Dix-sept maisons d'écoles ont été réparées et neuf ont été garnies de quelques nouveaux meubles.

Les municipalités que je recommande, comme méritant les prix pour améliorations faites durant l'année, sont les suivantes :

1er prix $60.00, Lingwick.
2ème " 50.00, Saint-Roch-Nord.
3ème " 40.00, Irelande-Sud.
4ème " 35.00, Saint-Gabriel-Est.
5ème " 30.00, Ecole de la Vallée.

Je soumets les noms suivants des institutrices qui ont mérité les gratifications, pour leurs succès dans l'enseignement :

Mesdemoiselles Jessie McNicoll, M. Proctor, L. C. Graham, A. R. Jenkerson, Jessie MacMillan, E. J. Reid, C. E. Proctor, E. M. MacKinnon, Madame

Mildred I. Moore, Mesdemoiselles Christina M. MacKinnon, Margaret MacDonald, A. Maud MacLeod, Annie MacKinnon et Bertha E. Henderson.

Les institutrices suivantes ont obtenu une mention honorable, mais, vu qu'on leur a accordé des gratifications, l'an dernier, elles ne peuvent en recevoir pour les succès de leur enseignement, pendant la présente année : Mesdemoiselles Agnès Sever, J. F. Simour, Mary E. Seale, Edith E. McVetty et Anny Copeland.

J'ai rendu visite aux institutrices à la retraite, qui sont au nombre de cinq, et j'ai envoyé un rapport au département.

En ce qui regarde les qualités des institutrices, mes statistiques démontrent que 39 possèdent des diplômes, 6, des permis du IIème degré académique, et que cinquante-quatre ne possèdent pas de diplôme. Sur ce nombre d'institutrices, 48 ont enseigné avec votre autorisation et 6 sans votre autorisation.

738 garçons et 693 filles ont fréquenté les écoles de la campagne. Le nombre moyen d'élèves par école a été de 15. La moyenne de la fréquentation quotidienne par école a été de 10 élèves.

L'école Victoria de Québec, qui dépend du bureau des commissaires d'écoles protestants, a été beaucoup améliorée :—on y a ajouté un troisième étage qui donne de l'espace pour trois salles de classe et une salle de réunion. Le bureau mérite une mention spéciale pour l'intérêt qu'il prend à ses écoles.

Les syndics de la municipalité de Portneuf ont fait un grand pas de l'avant en se procurant, pour fins scolaires, une bâtisse très confortable et à trois étages, avec un magnifique terrain. L'école a été pratiquement dirigée comme école modèle :—deux institutrices, une d'école modèle et une d'école élémentaire, sont engagées depuis quelques années.

Le principe de la centralisation fait peu de progrès dans les districts ruraux.

Dans la municipalité dissidente de Saint-Sauveur, l'école est fermée et les taxes prélevées servent à aider les élèves à fréquenter l'école Victoria, à Québec. Les élèves reçoivent donc un enseignement supérieur à celui qu'on pourrait leur donner, au même prix, dans leur propre arrondissement.

Dans la municipalité de Dudswell, l'école a été fermée, pendant l'année, étant donné le petit nombre d'élèves qui la fréquentaient. La commission scolaire a pris des arrangements avec les parents pour faire transporter à d'autres écoles le petit nombre d'enfants qui restaient.

Les municipalités sont classifiées comme suit, d'après la longueur et le partage de l'année scolaire, l'état des édifices et des terrains, les fournitures et le mobilier scolaires, les salaires des institutrices, la mise en opération du cours d'études et l'usage de manuels autorisés.

Excellent : Québec, Ville-Montcalm, Lévis, Saint-Colomban-de-Sillery, Portneuf, Weedon, Lingwick, Saint-Dunstan, Notre-Dame-de-Charny, Ecole de la Vallée, Saint-Sauveur et Mill-Hill.

Bien : Beauport, Saint-Roch-Nord, Saint-Romuald, Saint-Raymond, Sainte-Anastasie, Saint-Ignace, Lac-Noir, Marbleton, Dudswell, Hampden, Saint-Gabriel-Est, Sainte-Foy, Aubert Gallion, Saint-Sylvestre et Frampton.

Passable : Inverness, Leeds, Saint-Gabriel-Ouest, Ham-Sud, Saint-Pierre-Baptiste, Sainte-Malachie, Irelande-Nord, Marston, Irelande-Sud, Leeds-Sud, Metgermette, Nelson, Halifax, Leeds-Est, Stoneham et Sainte-Catherine.

Pas satisfaisant : Ditchfield, Whitton, Cranbourne et Winslow.

En terminant ce rapport, je désire offrir mes remerciements à tous ceux qui m'ont assisté dans mes travaux, au cours de l'année.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

O.-F. McCutcheon,
Inspecteur d'écoles.

M. J.-W. McOUAT.

(*Traduction*)

Lachute, Qué., 31 juillet 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année 1912-1913.

L'année qui vient de s'écouler a été une année de travail consciencieux et de bons progrès, en ce qui regarde le personnel enseignant. Bien qu'il soit vrai que plusieurs des institutrices ne possèdent pas de diplôme, elles ont, néanmoins, un sentiment profond de leur responsabilité qui les rend capables de faire toute le bon travail possible avec la compétence qu'elles possèdent.

Le personnel enseignant peut se classifier comme suit, cette année :

Institutrices possédant un diplôme modèle	14
" " " élémentaire	45
" " un certificat de A. A	5
" " " du 2e dég. Ac	2
" " " du 1er " "	13
" " " du 3e " mod	11
" " " du 2e " "	5
" " cert. du 4e dég. él. (écoles pub.)	1
Total du personnel rural et suburbain	96
Le personnel de la cité. Montréal	449
Westmount	40
Saint-Henri	11
Personnel total du district d'inspection	596

Les conférences régulières de chaque année ont eu lieu, pendant l'automne, et bons nombres d'institutrices y ont assisté. Je trouve qu'il est difficile de préparer un programme assez varié pour convenir en même temps aux institutrices de carrière et aux institutrices qui n'ont aucune expérience. J'ai coutume de tenir les conférences lors de ma première visite d'inspection et d'y traiter des différentes défectuosités que je constate, d'un endroit à un autre, dans les travaux scolaires. Des exemples frappants d'erreurs dans la méthode intéressent toujours tout le personnel, surtout si l'on demande à quelques-unes des institutrices les plus expérimentées de suggérer une meilleure méthode d'enseignement. Il m'a toujours semblé que plus nos conférences seront pratiques et sans formalités, plus elles seront utiles à notre personnel enseignant, dans les vrais travaux scolaires de l'année. Faites ainsi avec la première visite d'inspection, les conférences contribuent beaucoup à faire obtenir de nos écoles de meilleurs résultats.

Au cours du présent mois, on a tenu, dans notre localité, sous la direction du comité protestant, une école de préparation pour les institutrices des écoles rurales. Les opinions ont été partagées au sujet d'une telle innovation, et le comité a décidé de faire tenir une telle école à Lachute, afin de pouvoir se renseigner davantage à ce sujet. L'exécution de ce travail a été confiée au principal Chas. McBurney, B. A., de l'académie de Lachute et membre du Comité protestant, et de qui le Comité attend un rapport soigneusement préparé des travaux de cet établissement. Nous attendons la décision du comité et espérons que, d'une manière ou d'une autre, on trouvera quelques moyens de donner à la Province un effectif plus considérable d'institutrices. On peut se

faire une idée de l'état de choses actuelles, par le fait que pas moins de 321 personnes ont demandé leur admission à cette école et que l'on n'a pu en accepter que 80 qui fussent capables de la suivre. Les 69 institutrices qui ont obtenu leurs diplômes, réduisant d'autant le nombre si grand de personnes non munies des titres voulus et qui occupent la position d'institutrices dans les écoles rurales de la Province.

J'ai le plaisir de soumettre à votre considération la liste suivante des institutrices, qui ont remporté des succès éminents:

Noms des institutrices	Municipalités	No de l'arrondissement
Agnès McGrandel	Arundel	No 3
Ida Morrisson	Arundel	No 1
Mildred Morrisson	Weir, Montcalm	No 1
Julia E. Rodgers	Sault-au-Récollet	No 1
Elisabeth Mathieu	Shawbridge	No 1
Hazel Dawson	Saint-André-Est	No 3
Mary S. Bourke	Grenville No. 2	No 2
Lovell Banford	Saint-Jérusalem	No 4
M. Grace Barclay	Saint-Jérusalem	No 5
Catherine Moore	Chatham, No. 1	No 3

Les institutrices suivantes méritent une mention honorable, pour les succès qu'elles ont obtenus dans leurs travaux:

M. F. C. Pollock	Saint-Jérusalem	No 2
Myttle Graham	Sainte Thérèse	No 1

Plusieurs institutrices ont été négligentes en ce qui regarde l'observation des règlements qui leur prescrivent de préparer des spécimens des travaux scolaires et elles ont, en conséquence, perdu droit à toute gratification. D'autres sont négligentes en ce qui regarde la préparation des spécimens, précisément les années où elles ne peuvent obtenir les gratifications, et elles les préparent pour les années où elles peuvent concourir. C'est mon intention de tenir compte de cette négligence, en prenant la moyenne des points de deux années, lorsque je préparerai mes rapports cencernant les gratifications, une autre année. En préparant cette liste des institutrices qui méritent la

gratification, je me suis limité, dans mes recommandations, aux écoles strictement rurales et j'ai mis de côté les écoles demi-rurales, qui dépendent des commissions scolaires de villes.

La liste ci-dessous contient les municipalités que j'ai recommandées comme méritant la gratification, pour améliorations effectuées :

Wentworth	$60 00
New Glasgow (Sainte-Sophie)	50 00
Mille-Isle No 3	40 00
Côte-Saint-Gabriel	35 00
Mascouche	30 00

En ce qui concerne la liste qui précède, je désire exprimer de nouveau l'opinion que l'argent serait dépensé bien plus avantageusement, si le département voyait lui-même à la manière de le dépenser et ne laissait pas aux commissions scolaires la faculté de décider elles-mêmes de la chose. Il me semble que toute recommandation sur la manière de dépenser l'argent est absolument sans effet, si on n'intervient qu'après que l'argent a été dépensé. Bien plus, on trouverait difficilement, sur la liste, une seule commission scolaire qui puisse juger des besoins les plus essentiels des écoles sous sa juridiction. D'après moi, ce serait une occasion unique pour munir les écoles de bibliothèques de lecture pour les élèves et de bibliothèques de référence pour les institutrices, de drapeaux, de gravures et d'autres décorations pour les classes, que les commissions scolaires considèrent comme sans nécessité et qu'elles retardent beaucoup à acquérir. Si le département se procurait ces articles en gros et les distribuait parmi les écoles de chaque district d'inspection, bientôt chacune des écoles de la Province posséderait une photographie du roi et de la reine, un drapeau qui serait partout de grandeur et de dessin uniformes, une bonne quantité de livres de référence les plus nécessaires pour l'institutrice et quelques douzaines de beaux livres de lecture pour les élèves anxieux de s'instruire, qui sont tant isolés. Le système actuel, donne des résultats peu encourageants et je vous prie de considérer s'il ne serait pas plus sage d'envoyer du département chaque année, les articles eux-mêmes au lieu d'envoyer les chèques, comme la chose s'est faite jusqu'à présent. Pour cela, il faudrait demander à chaque inspecteur un état des articles que possède actuellement chaque école. En se basant sur cet état, il serait facile de préparer une liste des articles dont on a le plus besoin dans les écoles et de les acquérir au prix du gros :—on atteindrait ainsi l'uniformité dans les prix et dans les fournitures scolaires.

La classification des municipalités demeure pratiquement la même qu'auparavant ;—toutes, en effet, tendent à s'améliorer, elles sont toutes meilleures qu'elles ne l'étaient, mais il n'y en a pas une qui ne soit susceptible d'amélioration. Le taux de cotisation varie très peu, dans la plupart des municipalités les plus pauvres, et les augmentations de salaires proviennent surtout du surcroît d'allocations du gouvernement. Ces municipalités pauvres se trouvent dans les montagnes et possèdent très peu de biens qui leur permettent de payer la taxe ou leur serve de moyen de subsistance. Dans les municipalités plus riches, les salaires ont été augmentés par suite du taux plus élevé de la cotisation. Une nouvelle école a été érigée dans la municipalité de Wentworth ; plusieurs autres ont été absorbées dans la cité de Montréal et on prend des mesures pour leur donner ce qu'il faut à leur fonctionnement.

On a envoyé des écoles rurales du comté d'Argenteuil, en juin dernier, le plus beau groupe d'élèves qu'ait jamais reçu l'académie. L'excellence de ces élèves fait grandement honneur aux institutrices qui les ont préparés et fait présager un avenir plein de succès pour notre académie. L'académie de Lachute, qui fut abandonnée par deux de ses anciens principaux comme étant une école sans aucun avenir, n'a jamais donné d'espérances plus brillantes qu'actuellement. Ces apparences favorables sont dues à l'intérêt général que prend le public pour les écoles supérieures, au concours vigoureux que les écoles publiques donnent aux académies et à la compétence incontestable du personnel académique.

La physiologie et l'hygiène ont été enseignées comme de coutume, l'institutrice se servant des auteurs qu'elle peut avoir étudiées ou des manuels qu'elle peut trouver sur le pupitre de l'école. Lorsqu'on aura prescrit un manuel sur cette matière, j'en serai content, car je pourrai savoir ce que je dois dire exactement aux institutrices, ce qu'elles doivent enseigner. Le système actuel n'est aucunement satisfaisant, bien que les institutrices traitent le sujet d'une manière assez étendue. En ce qui concerne l'agriculture, je n'ai aucune classe où cette matière soit enseignée autrement qu'en puisant à même le manuel. Comment, en vérité, peuvent-elles y arriver, lorsque la plupart d'entre elles n'ont jamais reçu d'enseignement pratique sur cette matière ? Et puis on ne peut prévoir qu'il se fasse quelqu'amélioration à ce point de vue. Les seules institutrices, dont on pourrait attendre un enseignement convenable sur cette matière, sont des graduées de l'école normale Macdonald, et ces graduées sont, chaque année, engagées par les commissions scolaires les plus riches, dans les localités les plus considérables où l'agriculture n'est pas chose nécessaire, et la masse des écoles rurales est obligée de se contenter des services de personnes qui n'ont reçu aucune instruction sur cette matière. La prépa-

ration d'institutrices dans des écoles semblables à celle que j'ai mentionnée dans un paragraphe précédent de ce rapport, n'améliorerait pas la situation en ce qui concerne l'agriculture, et on ne peut espérer aucune solution, tant que la totalité des élèves fournie par l'école normale actuelle ne sera pas engagée dans les écoles publiques situées dans les districts agricoles de la Province. Le besoin d'un enseignement agricole, dans les écoles publiques, est reconnu, dans le monde entier, comme étant essentiel à la prospérité des campagnes, et notre école normale actuelle a été installée par son fondateur pour y faire donner cet enseignement, dans l'espérance que les institutrices sorties de l'école normale enseigneraient dans les écoles de la campagne, tandis que la grande majorité des écoles de la campagne ont toujours été dirigées par des institutrices qui avaient obtenu leur diplôme du Bureau central.

Dans la cité de Montréal, il se fait un travail immense au point de vue de l'instruction, tant en ce qui concerne la construction de nouvelles écoles, qu'en ce qui regarde le nombre d'élèves qui y reçoivent l'enseignement. On peut se faire une idée de l'étendue des travaux par le fait que pas moins de 18,539 élèves sont inscrits dans les 21 écoles de la commission scolaire de la cité, alors que le dernier rapport du Surintendant donne le chiffre de 35,967 comme nombre total d'élèves, dans toutes les écoles de la Province. On constate donc qu'il y a, dans la cité de Montréal, plus de la moitié des élèves protestants de la Province de Québec. Cela est la part de la Province, dans laquelle l'augmentation principale s'est effectuée et qui se compose principalement des enfants de population étrangère. Lorsque l'on sait la nécessité urgente qu'il y a d'assimiler les immigrants avec notre population née au pays, on ne peut passer par les classes des écoles de la cité sans réfléchir sur la valeur nationale des travaux qui y sont faits. Après quelques mois passés dans les écoles, un petit étranger peut comprendre son professeur et, au bout de quelques années, il connaît bien la langue anglaise et peut faire un bon travail sur toutes les matières du cours d'études. De tels résultats ne sont réalisables que grâce à la patience et à la compétence du personnel, considérable et dévoué, des instituteurs et des institutrices de la cité. Il y a actuellement, dans notre province, deux langues admises et il n'est pas bon d'en augmenter le nombre. Un des meilleurs systèmes, en conséquence, pour conserver l'état de choses actuel, est de rendre l'étranger capable de se servir ou de la langue française ou de la langue anglaise, afin qu'il puisse lire notre littérature et se mêler à notre vie sociale et politique. Dans ces écoles, on a préparé le cours d'études en le divisant en sept parties ou sept années et en ménageant des promotions semi-annuelles, de manière à permettre un avan-

cement plus rapide; dans le cas d'échec pour une cause quelconque, c'est-à-dire que l'élève n'a que six mois, pour revoir ses matières, au lieu d'un an. J'ai constaté que le travail était bien fait, les bâtisses en bon état de réparation et bien meublées.

Dans la cité de Westmount, les conditions sont tout à fait différentes de celles de Montréal. Il n'y a aucun élément étranger avec lequel il faille lutter et le travail se fait plus uniformément, chaque élève pouvant comprendre son professeur, dès le commencement de son cours. Dans ces écoles, le cours est divisé en sept parties ou sept classes et les promotions se font d'année en année, avec peu de reprises. Non seulement le personnel est expérimenté, mais, occupant, depuis un certain nombre d'années, la même position, il connaît bien le système qui préside au fonctionnement de l'école et il peut atteindre de bons résultats. Les bâtisses sont tenues dans un excellent état et elles sont munies de tout le mobilier qu'il faut pour le meilleur travail possible. Par suite de l'augmentation de la population, il faut à la commission une autre école élémentaire ; elle construit donc une nouvelle académie et se propose de se servir de l'académie actuelle pour en faire une classe élémentaire. Il y a 1147 élèves dans les trois écoles élémentaires de la cité : j'ai trouvé que ces écoles avaient fait de grands progrès, dans leurs travaux. J'ai aussi trouvé les élèves heureux, contents de ce qu'ils y trouvaient et de la vie qui semblait leur faire une bonne impression.

Les intérêts des cités de Saint-Henri et de Sainte-Cunégonde, en ce qui concerne l'instruction, sont sauvegardés par un bureau de syndics, qui soutient une école commune près de la ligne qui sépare les deux cités. Dans cette école, on fait le cours d'études en sept ans, d'après le système suivi dans la cité de Montréal ; les promotions y sont annuelles. Il y a 709 élèves d'inscrits et le personnel enseignant se compose de onze institutrices expérimentées. Les travaux y ont été bien faits et le programme des années précédentes a été maintenu complètement.

Au mois d'août dernier, il y a eu, à Lachute, une conférence tenue afin de susciter l'intérêt du public pour les choses de l'éducation en général et afin de convaincre les commissions scolaires de payer de meilleurs traitements aux institutrices. Bon nombre de personnes y ont assisté et la présence des membres de plusieurs des commissions scolaires des arrondissements environnants, a semblé donner beaucoup d'intérêt à cette conférence. Comme preuve de sa sincérité, l'assemblée a adopté une résolution dans laquelle on demande à chaque commission scolaire de payer un salaire d'au moins

Ecole "Strathearn", commissaires protestants, Montréal.

$30 par mois aux institutrices d'écoles élémentaires. Plusieurs commissions se sont conformées à cette résolution et ont, depuis, élevé leurs traitements en conséquence.

En terminant, je puis dire avec confiance que l'année dernière a été une année de progrès et d'amélioration, bien que le progrès ne soit pas aussi marqué qu'en d'autres années, au cours desquelles on a construit un plus grand nombre de maisons d'écoles et acheté plus de meubles. Comme on s'est procuré ces choses, il faut maintenant poursuivre le but véritable de notre système scolaire, qui est le développement intellectuel de nos élèves par la mise en pratique d'un cours d'études efficace.

Comme conclusion, je désire remercier tous ceux auxquels j'ai eu affaire, pour la bonté qu'ils m'ont témoignée pendant l'année qui vient de s'écouler, et votre département, pour la courtoisie et les marques de considération dont il a toujours fait preuve à l'égard de ceux qui sont à son service.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-W. McOUAT,
Insp. décoles.

Rev. W.-O. ROTHNEY.

(*Traduction*)

Richmond, Québec, 31 juillet 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année scolaire finissant le 30 juin 1913.

Territoire.—Mon district d'inspection comprend les comtés de Drummond, Richmond, Sherbrooke, Bagot et Shefford, à l'exception des cantons de Shefford et de Granby, et le canton de Tingwick, dans le comté d'Arthabaska. Dans ce district, il y a 30 municipalités et 102 écoles. Cinq de ces écoles sont catholiques et ont été confiées à l'inspecteur catholique. Il reste donc 97 écoles sous ma surveillance, dont deux n'ont pas été en activité pendant l'année.

Bulletins et rapports.—Toutes les écoles ont été visitées deux fois pendant l'année, sauf quelques-unes qui se trouvaient fermées, à l'époque de ma visite d'inspection du printemps. J'ai envoyé un rapport de mes visites à chaque école, au secrétaire-trésorier de la municipalité à laquelle l'école appartient et j'ai aussi envoyé les rapports et les bulletins voulus au département de l'Instruction publique.

Conférences.—Pendant les mois de septembre et d'octobre, des conférences d'institutrices ont été tenues à Danville, Richmond, Sherbrooke et Waterloo. 68% des institutrices de mon district d'inspection et 18 institutrices des écoles supérieures ont assisté à ces conférences.

Centralisation.—Le système de centralisation continue à fonctionner avec succès dans la municipalité de Saint-Pierre-de-Durham où, l'an dernier, trois écoles ont été réunies en une seule ; la centralisation existe aussi dans la municipalité de Melbourne et Brompton-Gore où, une école a été fermée et où l'on a pris des mesures pour faire fréquenter une autre école aux élèves.

Bibliothèques scolaires.—En sus des livres que le département de l'Instruction publique distribue dans les écoles, il y a maintenant, dans ce district d'inspection, une bibliothèque circulaire de 86 livres, que m'a envoyée M. A. Watson Bain, curateur et bibliothécaire de l'Association des instituteurs protestants de la Province. Ces livres rendent de grands services et sont beaucoup appréciés et par les institutrices et par les élèves.

Termes scolaires.—34% des écoles de mon district d'inspection sont des écoles d'été et je constate que, en général, les écoles d'été ne font pas un aussi bon travail que les écoles d'hiver. La longueur moyenne de l'année scolaire, dans les écoles rurales, est de 7.9 mois. Trois écoles ont été en activité pendant moins de six mois.

Traitements.—Dans les écoles rurales de mon district d'inspection, la moyenne des traitements, pour 1912-13, a été de $199.12, soit $24.65 par mois. Le traitement le plus élevé a été de $400.00, soit $40.00 par mois. Le salaire le moins élevé a été de $19.00 par mois. Toutes les municipalités payent leurs institutrices chaque mois.

Cours d'études.—Dans 32% des écoles, le cours d'études n'a pas été suivi sur toutes les matières enseignées et, dans une école, il n'a été suivi pour aucune matière. Cette négligence se constate, en grande partie, dans les écoles dirigées par les institutrices ne possédant pas les titres voulus.

Qualités des institutrices.—26.2% des institutrices ne possèdent pas les qualités voulues pour enseigner; 8.3% possèdent des diplômes accordés par le Bureau des examinateurs catholiques; 10.7% ont enseigné en vertu de permis du IIe degré académique; 28.6% possèdent des diplômes accordés par le Bureau central des examinateurs protestants; et 26.2% possèdent des diplômes obtenus soit à l'Ecole normale McGill soit au collège Macdonald.

Compétence des institutrices.—45.4% des institutrices ne possédant pas les titres voulus ont été déclarées "incompétentes"; 11.1% de celles qui enseignent en vertu de permis ont été déclarées "incompétentes"; 12% de celles qui possèdent des diplômes accordés par le bureau central des examinateurs protestants ont été déclarées "incompétentes"; aucune des institutrices possédant un diplôme accordé par l'Ecole normale McGill ou par le Collège Macdonald n'a été déclarée "incompétente".

Cité de Sherbrooke.—La cité de Sherbrooke contient 4 écoles élémentaires, avec un personnel enseignant de 14 institutrices et 472 élèves inscrits. Le mobilier scolaire est excellent et toutes les institutrices sont compétentes; mais, la fréquentation moyenne n'est que de 68.2%, comparée au nombre d'élèves inscrits. 10 institutrices possèdent des diplômes d'école modèle, 3 possèdent des diplômes élémentaires, et une seule enseigne en vertu d'un permis du IIème degré académique. La moyenne des traitements est de $469.64, soit $46.96 par mois.

Gratifications.—J'ai le plaisir de recommander les institutrices suivantes, comme méritant des gratifications pour les succès qu'elles ont obtenus dans les écoles rurales:—Mesdemoiselles S. M. Mitchell, Gertrude Kennedy, Florence Findlay, Madame Omer Coté, Mesdemoiselles M. C. Maxwell, A. M. McKenzie, M. D. Price, Nora Lay, Hazel M. Silver, Alice Baker, E. I. Norris, A. S. Ward, A. E. Fuller, Edna Wilson, Alice Dresser.

L'instituteur et les institutrices dont les noms suivent, par le rang qu'ils ont mérité, auraient droit à la gratification, mais, en vertu des règlements, ils ne pourront la recevoir cette année:—M. Walter O'Dell, Mesdemoiselles Mabel Martin, C. A. Miller, M. E. Libbey, A. A. Beane, M. J. Weed, M. A. Bachelder, Fanny Frost, E. M. Pennington, Grace Barton, Clara Woolfrey.

Classifications des municipalités.—Voici la classification des municipalités, d'après leur mérite, relativement à:—(1) la longueur et le partage de l'année scolaire, (2) l'état dans lequel se trouvent les maisons d'écoles, les latrines et les terrains, (3) l'ameublement scolaire, (4) la mise en pratique du cours

d'études, (5) l'emploi d'une série uniforme de manuels, (6) les traitements des institutrices et la méthode de paiement.

Excellent : Sherbrooke, village de Melbourne, Durham-Sud, Kingsbury, Sainte-Pudentienne, village.

Bien : Saint-F.-X.-de-Brompton, Canton-Durham, Saint-Elie-d'Orford, New-Rockland, Saint-Pierre-de-Durham, Orford, Tingwick, Kingsey-Falls, Milton, Stukeley-Nord, Stukeley-Sud, Drummondville, Shipton, Ely-Nord, Ely-Sud.

Passable : Melbourne et Brompton-Gore, Ascot, Sainte-Pudentienne (canton), canton Windsor, Cleveland, Bromptonville, Saint-Théodore.

Mal : Saint-Joachim-de-Shefford, Acton-Vale.

Très mal : Aucune municipalité.

La municipalité de Saint-Pie n'est pas incluse dans la classification, parce qu'il n'y a eu aucune école en activité, dans cette municipalité, pendant l'année.

Tempérance et hygiène.—Le sujet de la tempérance et de l'hygiène est beaucoup négligé dans les écoles rurales. En général, on y parle de ces matières d'une manière purement accidentelle et on ne fait aucun effort systématique pour l'enseigner de manière scientifique. Je crois qu'un travail prescrit dans quelque manuel convenable remédierait à cette anomalie.

Exercices physiques.—L'exercice physique est une autre partie des travaux scolaires qu'on néglige beaucoup dans les écoles rurales. Il existe très peu d'écoles où l'on essaie de soumettre les élèves à l'entraînement physique et, dans la plupart des cas où l'on en fait l'essai, il serait mieux de n'en rien faire. Le défaut semble provenir du fait que les institutrices n'ont, apparemment, aucune notion adéquate du but des différents exercices et ne connaissent pas suffisamment cette matière pour s'apercevoir quand les exercices sont exécutées comme il faut. De même, les méthodes qu'emploient les institutrices pour conduire les exercices et donner les commandements sont loin de contribuer à leur faire atteindre les meilleurs résultats. Le peu de succès que l'on obtient provient aussi de ce que les institutrices elles-mêmes n'ont pas l'entraînement qu'il faut dans les exercices physiques.

Agriculture.—Une autre matière que l'on néglige beaucoup est l'agriculture. Si cette matière est pour demeurer dans le cours d'études, il semble que l'on devrait prendre des mesures pour la faire enseigner d'une manière efficace.

Un travail inscrit dans un manuel convenable contribuerait certainement à améliorer la qualité de l'enseignement que l'on donne sur cette matière.

Défectuosités.—Parmi les vices qui vont à l'encontre des intérêts de l'éducation, je puis mentionner les suivants : (1) L'engagement d'institutrices qui ne possèdent pas les titres voulus ; (2) Le manque d'uniformité des manuels dans toutes les municipalités ; (3) Le manque d'uniformité entre les cours d'études des écoles élémentaires et celui des écoles modèles, dans les campagnes ;—cet état de choses,—étant donné que les deux cours comprennent à peu près la même somme de travail,—oblige un élève, qui passe d'une classe à une autre de l'école, à perdre une année du temps nécessaire pour faire le travail prescrit dans l'un ou l'autre cours ; (4) La fréquentation irrégulière de la part des élèves, provenant en grande partie du fait que plusieurs parents ne connaissent pas l'importance qu'il faut attacher à la fréquentation régulière de l'école. La fréquentation moyenne, dans les écoles rurales de ce district d'inspection, n'est que de 66.5%, comparée au nombre d'élèves inscrits. Cette irrégularité de fréquentation semble diminuer l'efficacité des écoles de moitié, environ.

Faits encourageants.—La comparaison suivante entre les statistiques de l'année 1911-12 et celles de 1912-13 indique qu'il y a amélioration : (1) Les traitements des institutrices, dans les écoles rurales, ont augmenté de 19% ; (2) Le nombre des institutrices, ne possédant pas les qualités voulues, a diminué de 26% ; (3) Il y a une diminution de 30% dans le nombre des institutrices déclarées "incompétentes".

J'ai l'honneur d'être, etc.,

W.-O. Rothney,
Inspecteur d'écoles.

M. J.-M. SUTHERLAND.

(*Traduction*)

NEW-CARLISLE, 3 août 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel des écoles qui se trouvent dans les limites de mon district d'inspection, pour l'année finissant le 30 juin 1913.

Les limites de mon district d'inspection demeurent les mêmes que les années précédentes : elles s'étendent de New-Carlisle (ouest) jusqu'à Dee-Side, sur la rivière Restigouche, et Manns' Settlement, sur la Matapédia : la distance est d'environ 105 milles.

Il y a, compris dans le comté, 32 arrondissements scolaires protestants et lorsque toutes les écoles sont ouvertes, il y a 31 écoles élémentaires et une école modèle. A l'exception d'une seule, ces écoles ont été toutes ouvertes pendant la dernière année scolaire : les commissaires de Shoolbred ont pensé qu'il était grandement temps de remplacer leur vieille école, à la Pointe-Saint-Laurent, par une neuve. Pendant que les travaux se faisaient, il n'y a pas eu d'école dans cet arrondissement. La nouvelle bâtisse est maintenant complétée et les commissaires peuvent ouvrir leur école dans des conditions nouvelles et plus avantageuses.

Personnel enseignant.—Il y a eu 32 institutrices qui ont enseigné régulièrement, y compris l'école modèle. Sur ce nombre, une institutrice possède un diplôme d'école modèle ; onze, un diplôme élémentaire ou un diplôme élémentaire de première classe ; une autre, un diplôme du Nouveau-Brunswick, et une autre, un permis du IIème degré académique. Parmi celles qui ont enseigné sans diplôme, trois ont passé l'examen du 1er degré académique, et seize n'avaient aucun certificat d'éducation. Parmi ces dernières, quatre ou cinq institutrices enseignaient depuis plusieurs années et ont rendu de bons services.

Traitements.—L'institutrice d'école modèle a reçu un traitement de $450. Une institutrice d'école élémentaire a reçu $400, et les autres institutrices possédant un diplôme ont reçu de $250 à $350. Les trois institutrices du 1er dégré académique ont reçu respectivement un salaire de $170, $200 et $250. Chez les institutrices qui n'avaient pas atteint le 1er degré académique, les salaires ont varié, suivant l'expérience plus ou moins grande qu'elles possédaient, de $180 à $150 et, dans un seul cas, il a atteint $220.

Ces chiffres indiquent un progrès très considérable, si on compare ce résultat avec celui des années précédentes. En retournant six ans et arrière, je remarque que plusieurs institutrices, qui recevaient alors un salaire de $150 ou de $160 par année, reçoivent maintenant $300 ou $330. Leurs salaires ont doublé en six ans.

La moyenne des salaires était la suivante :

En 1907, institutrices diplômées.....	$ 177 00
En 1907, institutrices non diplômées	145 00

La moyenne des salaires a été, en 1913 :

Institutrices diplômées.....	$ 311 00
Institutrices non diplômées.....	197 00

Il y a eu aussi augmentation constante dans le taux de la cotisation scolaire. Quatre de nos commissions scolaires ont fixé leur taux de cotisations à $1.25 par cent piastres d'évaluation. Le moins élevé est de 40 sous. Les syndics de la municipalité de Mann tiennent leur cotisation peu élevée, mais ils prélèvent de l'argent autrement et c'est la première commission scolaire qui ait fixé la somme de $300, comme salaire minimum.

En 1907, la moyenne du taux de cotisation était de 72 sous, en 1913, elle a été de 93 sous.

Nos statistiques indiquent que le nombre d'élèves en âge de fréquenter l'école, a été de 692, celui des élèves inscrits, de 624, et la fréquentation moyenne, de 424. Les chiffres correspondants, l'année précédente, ont été 764, 585 et 431.

En ce qui concerne le sexe, en 1913, 346 élèves étaient des garçons et 346, des jeunes filles ; en 1912, 293 étaient des garçons et 292, des jeunes filles.

Pendant la dernière année scolaire, quatre institutrices ont reçu une gratification de $20 chacune, pour les succès qu'elles avaient obtenus, dans leurs écoles, l'année précédente.

Ce sont les suivantes: Mesdemoiselles Adelia Gilker, numéro 2, New-Richmond ; Jessie Gogfray, numéro 1, New-Richmond ; Clara Gale, numéro 1, Hamilton ; May Caldwell, numéro 1, Saint-Laurent.

Trois autres méritaient la gratification, mais on a dû les mettre de côté, cette année, afin de ne pas trop diminuer la gratification accordée à chaque institutrice.

Les allocations données dans le but de susciter une politique de progrès chez les commissions scolaires, ont été accordées, cette année, à celles de Shoolbred et de Matapédia.

Ces deux commissions scolaires ont fait preuve d'une ambition louable pour augmenter les traitements et améliorer l'état de leurs écoles.

Conférences.—Dans le mois d'octobre, j'ai visité les écoles et, à chacune d'elles se trouvait une institutrice, sauf celle de Shoolbred, dont j'ai parlé plus haut. Concurremment avec cette inspection, j'ai tenu des conférences d'institutrices.

J'ai réuni ces dernières en groupes moins considérables que d'habitude et, de cette manière, j'ai pu avoir une assistance plus considérable et diminuer les dépenses de voyages.

Dans le mois de mai, j'ai fait ma seconde tournée d'inspection. A cette époque, deux écoles se trouvaient fermées, les institutrices les ayant quittées avant la fin de l'année scolaire. J'ai donc visité 29 écoles deux fois et deux autres n'ont reçu ma visite qu'une fois, pendant l'année scolaire.

L'école de pédagogie que l'on a tenue, à Lachute, pendant l'été, constitue, dans mon opinion, une excellente innovation. Plusieurs institutrices de mon district d'inspection ont enseigné, pendant des années, sans recevoir aucune formation : elles étaient trop utiles pour qu'on put s'en dispenser et n'étaient pas assez ambitieuses pour suivre les cours à Macdonald. Cette organisation est exactement ce qui leur convient. Il leur faut ou se rendre à cette école pour s'améliorer ou bien se laisser distancer par celles qui s'y rendent et, bientôt, se trouver déclassées absolument.

Les institutrices, qui possèdent déjà une bonne instruction et deux années ou plus d'expérience dans l'enseignement devraient, selon toute probabilité, retirer un grand bénéfice même d'un seul mois d'enseignement et de formation pédagogique, en ce qui concerne les méthodes modernes et scientifiques des travaux scolaires.

En sus de l'aide que cela peut constituer pour elles à d'autres points de vue, je n'ai aucun doute que nos jeunes institutrices y prendraient une plus haute opinion de l'enseignement, pour la considérer comme une noble profession. Les institutrices de ce voisinage qui se sont rendues à Lachute, sont revenues enthousiasmées des avantages qu'elles en ont retirés et semblent avoir plus de confiance en elles-mêmes pour leurs travaux scolaires futurs.

L'an dernier, il s'est opéré deux changements dans le personnel de nos secrétaires-trésoriers. James S. Hoar, qui était le secrétaire actif et consciencieux de Broadlands, cela depuis l'organisation de cette municipalité, est décédé subitement, pendant le mois de mai.

L'autre changement s'est opéré dans la commission scolaire de Matapédia : M. Richard Aylett, qui était secrétaire depuis plusieurs années, a donné sa démission, l'hiver dernier. M. David R. Wheeler, de Runnymede, a été choisi pour remplir cette vacance. M. Wheeler apprécie beaucoup les bienfaits de l'éducation et, pour le bien de ses propres enfants et de ceux des autres contribuables, il désire ardemment aider la commission scolaire à faire avancer la cause de l'éducation et améliorer les écoles de cette municipalité autant que possible. Ce sera un employé actif et il rendra de grands services.

Je puis classifier les municipalités comme suit :

Excellent :—New-Richmond, Hamilton, Mann.

Bien :—Matapédia, Saint-Laurent, Maria, Shoolbred, Broadlands, Restigouche.

Passable:—Caplan, Sellarville.

En géneral, les écoles font de bons progrès. Presque toutes les institutrices font preuve de dévouement dans l'exécution de leurs travaux et pour le bien de leurs élèves.

Les traitements sont beaucoup augmenté et l'année scolaire devient plus longue.

On affecte le surcroît des allocations du gouvernement à l'augmentation du salaire des institutrices et on ne s'en sert, dans aucun cas, pour diminuer la taxe imposée aux contribuables.

Toutes les commissions scolaires s'efforcent de payer les institutrices chaque mois ou, du moins, sans trop de délais. Elles font vérifier leurs comptes chaque année, sauf une exception ici et là.

Pendant la dernière année scolaire, on a pris possession d'une maison décole neuve. Une autre sera prête pour l'an prochain. Cette année, on espère en construire deux nouvelles.

Un nom a été ajouté à la liste de nos pensionnaires.

Au cours de mes visites aux écoles, deux fois l'an, mon travail se fait avec facilité et plaisir, grâce à la bonté des secrétaires et d'autres amis qui m'aident dans mes voyages et me donnent l'hospitalité à leurs foyers.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-M. SUTHERLAND,

Insp. d'écoles.

RÉVD ERNEST-M. TAYLOR.

(*Traduction*)

KNOWLTON, 3 juillet 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année finissant le 30 juin 1913.

Pendant l'année, j'ai fait les deux tournées d'inspection aux écoles de mes 26 municipalités.

J'ai envoyé les rapports et les bulletins voulus au département.

Lors de ma seconde tournée d'inspection, je n'ai trouvé que 92 écoles en activité : vingt écoles avaient été fermées pour une vacance d'hiver ou de printemps.

Sur ces 92 écoles, j'en ai trouvé 76 dans lesquelles on donnait régulièrement des leçons sur la tempérance, puis 35 dans lesquelles on se sert comme manuel des exercices réguliers du "Strathcona Book on Physical Instruction". Dans quelques classes, l'institutrice et les élèves ont fait de très bons progrès dans cette matière si plaisante et si utile.

Je recommande les écoles suivantes comme méritant les prix d'exercices physiques, conformément aux prescriptions du fidéicommis Strathcona : (1) l'école Mystile, Saint-Ignace de Shawbridge, Madame Pharo, institutrice. (2) Ecole de Farnham-centre, numéro 24, canton Dunham, Mademoiselle F. M. Hawla, institutrice. (3) L'école Barr, numéro 4, canton Granby, Mademoiselle Alma J. Sample, institutrice. (4) Ecole Ridge, numéro 5, Stanbridge-Est, Mademoiselle Mary Soonberger, institutrice. (5) Ecole Brigham, numéro 6, Farnham-Est, Mademoiselle M. C. Phelps, institutrice.

Conférences d'institutrices.—Les réunions ou conférences d'institutrices ont été tenues dans les localités suivantes : Cowansville, Clarenceville, Bedford, Waterloo, Knowlton, Sutton, Bolton-centre, Mansonville et Saint-Jean. A Cowansville, j'ai eu l'aide de l'inspecteur Gilman.

La réunion de Clarenceville a été une conférence conjointe dirigée par l'inspecteur Gilman, qui m'a aussi accompagné à Bedford et à Sutton. La conférence de Waterloo a aussi été une réunion conjointe des institutrices appartenant au district d'inspection du révérend W. O. Rothney et de celles de mon propre district. A Mansonville, j'ai eu l'aide des membres du clergé de l'endroit et du principal de l'académie de Knowlton, M. Walker. A Waterloo, Knowlton et Sutton, une allocution a été prononcée par le principal Wells, de l'académie de Waterloo. L'inspecteur Rothney se trouvait avec moi à Knowlton. A Saint-Jean, j'ai eu l'aide du Docteur Evans, le principal de la " High School " de cette ville. Bon nombre d'institutrices ont assisté à ces conférences : elles ont trouvé que ces réunions leur étaient très utiles pour l'exécution de leurs travaux.

J'ai appris avec plaisir la création d'une école de pédagogie, pendant l'été, à Lachute. Quelques-unes des jeunes institutrices de mon district d'inspection suivent cette école, cet été, et elles se proposent bien d'aller au collège Macdonald, l'automne prochain. C'est mon opinion que cette école n'enlèvera pas d'élèves au collège Macdonald. Plusieurs institutrices sont dans l'impossibilité de prendre le temps et de dépenser l'argent qu'il faut pour suivre les cours de Macdonald, mais elles peuvent suivre des cours d'été, donnés pendant le temps des vacances.

PENSIONNAIRES

Pendant l'année, j'ai rendu visite aux pensionnaires de mon district d'inspection et j'ai fait rapport au département. Pas un de ces pensionnaires n'est décédé, pendant l'année.

TRAITEMENTS

Les commissions scolaires, grâce à l'élan qu'ont provoqué les allocations, ont, pour la plupart, fait des progrès considérables, en ce qui concerne les prescriptions de l'année scolaire et l'augmentation des salaires des institutrices. Pour l'année prochaine, mes principales municipalités offrent trente piastres par mois à toute institutrice diplômée.

Je pense que, après la prochaine année scolaire, il sera très rare de voir une commission scolaire de mon district d'inspection offrir moins de trente piastre par mois à une institutrice possédant les qualités voulues.

MAISONS D'ÉCOLES

Les maisons d'écoles sont presque toutes en bon état et presque toutes sont assez bien meublées.

En général, les secrétaires-trésoriers sont de bons hommes d'affaires, qui exécutent fidèlement leurs devoirs. Et cela se recontre surtout chez ceux qui sont employés par les municipalités les plus importantes.

RECOMMANDATIONS POUR LES GRATIFICATIONS

Je recommande les institutrices suivantes comme méritant d'avoir leur part dans le fonds des gratifications accordées pour succès dans l'enseignement :

Institutrices.	Diplôme.	Municipalités.	Arrondissement.	Points.
Mlle Mary Soonberger	E	Stanbridge-Est	4	95
" Carrie Scott	E	Sutton	3	94
" Bessie Carter	E	Brome	6	93
" M. C. Phelps	E	Farnham-Est	6	93
" Alma J. Sample	E	Granby	4	93
" Ruth Harvey	E	Dunham	10	93
" Mary Cunningham	E	Shefford	7	92
" J. V. Young	E	Sutton	8	92
" Minnie E. Scott	E	Sutton	2	91
Mme A. A. Winchester	M	Brome	18	91
" Lottie Salisbury	E	Sutton	1	91
Mlle Violet Longhery	E	Granby	2	90
" Eva Reynolds	E	Sutton	10	90
Mme Kate Sttoliker	E	Dunham	21	90
Mlle F. Glenna Greene	E	Brome	13	89

Les institutrices suivantes ne peuvent recevoir de gratifications, cette année, parce qu'elles en ont reçu une, l'an dernier. Mais, l'excellence de leurs travaux leur donne droit à une mention honorable.

Madame L. S. Mooney, Madame Carrie Ferguson, Mademoiselle Alma Beane, Mademoiselle R. Etta Buck, Mademoiselle F. Helen Stewart, Madame Minnie L. Pharo, Mademoiselle Lizzie Pibus et Madame H. E. Soles.

FONDS DES MUNICIPALITÉS PAUVRES.

Après un examen attentif des conditions auxquelles les allocations sont accordées, je trouve que, pour cette année, il m'est impossible de recommander aucune municipalité pour avoir part à ce fonds. Cependant, vers la fin de l'année, j'ai appris que deux municipalités rencontraient si bien les conditions voulues que, l'an prochain, j'aurai deux municipalités à recommander. . Autrefois, ces municipalités recevaient des allocations à même ce fonds.

J'ai recommandé les municipalités suivantes comme méritant des gratifications spéciales et j'en ai donné avis au département le 28 de février 1913: Sutton, Dunham, Brome, Abbotsford et Saint-Blaise.

Je dois dire que la petite municipalité de Saint-Blaise tient son école en activité pendant 10 mois et paye à son institutrice un traitement de trente piastres par mois.

CLASSIFICATION DES MUNICIPALITÉS

Voici la classification des municipalités, faite d'après :—

(1) La longueur et le partage de l'année scolaire ;

(2) L'état dans lequel se trouvent les maisons d'école, les dépendances et les terrains ;

(3) La qualité du mobilier et autres effets scolaires ;

(4) Les traitements des institutrices et la méthode de paiement ;

(5) La mise en pratique du cours d'études ;

(6) L'usage de manuels autorisés.

En ce qui regarde cette classification, faite en prenant pour base la moyenne des points obtenus, je désire faire observer qu'il est beaucoup plus facile pour une municipalité d'obtenir une moyenne élevée de points, lorsqu'elle n'a qu'une seule école que lorsqu'elle en a plusieurs. En effet dans une municipalité où il y a plusieurs écoles, comme, par exemple, celle de canton Brome, qui en a 18 en activité, l'existence d'une seule mauvaise école fait baisser la moyenne générale :

Municipalités.	Nombre d'écoles.	Moyenne des points.	
Iberville	1	9.93	
(Grande-Ligne) Saint-Blaise	1	9.75	Excellent.
Eastman	1	9.67	
Abbotsford	1	9.63	
Rougemont	1	9.38	
Sweetsburgh	1	9.30	
Saint-Hilaire	1	9.133	
Dunham	9	9.08	
Farnham, Est	5	9.05	
Sutton	15	8.98	Bien.
Philipsburgh	4	8.97	
Bolton, Est	8	8.95	
Granby	4	8.89	
Bolton, Ouest	8	8.867	
Brome	18	8.81	
Stanbridge, Est	2	8.75	
Potton	11	8.64	
Saint-Damien	1	8.55	
Shefford	7	8.474	Passable.
Saint-Ignace	4	8.458	
Frelighsbury	3	8.39	
Saint-Sébastien	2	8.36	
Henryville	1	8.167	
Saint-Alphonse-de-Granby	1	7.8	Mal.
Marieville	1	7.416	
Sabrevois	1	6.166	

Dans la classification qui précède, j'ai inscrit dans la classe "excellent" toutes les municipalités qui avaient plus de 9.5, dans la classe "bien", toutes celles qui avaient plus de 8.75, dans la classe "passable", toutes celles qui avaient plus de 8.25. Toutes les municipalités qui étaient en bas de cette moyenne, ont été inscrites dans la catégorie "mal".

Pendant l'hiver, à la demande de l'une de mes commissions scolaires les plus importantes, Monsieur J. C. Sutherland, B. A., du département de l'instruction publique, est venu dans mon district d'inspection et il a rencontré avec moi plusieurs commissions scolaires. Il a discuté avec elles et les contribuables réunis en assemblée, les questions d'amélioration locale, surtout en ce qui a trait à la centralisation scolaire.

A Sutton, on a décidé de manière définitive de réunir les trois écoles de Glen Sutton en une seule et de faire transporter les élèves des arrondissements 11 et 18 à l'arrondissement numéro 10, dans lequel se trouve une école de première qualité, avec de grands terrains d'amusement. La maison d'école y est aussi bien meublée : elle a une fournaise et deux salles de classe.

Je profite de ce rapport pour offrir mes remerciements aux membres des organisations scolaires qui m'ont aidé dans mes travaux.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

ERNEST-M. TAYLOR.
Insp. d'écoles.

M. JOHN PARKER

(Traduction)

QUÉBEC, 15 septembre 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année scolaire 1912-13, concernant les écoles supérieures protestantes qu'il est de mon devoir de visiter et d'inspecter.

ECOLES

Durant l'année, il y a eu 34 académies et 58 écoles modèles en activité. Six de ces écoles ont été classées comme écoles modèles spéciales. Total, 92 écoles. Plusieurs des écoles modèles spéciales de l'an dernier ont été inscrites sur la liste permanente des écoles modèles. Je suis heureux de déclarer que le nombre des écoles supérieures protestantes va en augmentant.

INSPECTION

Les écoles de la côte de Gaspé ont été visitées et inspectées par les inspecteurs des écoles élémentaires de ce district. J'ai visité et inspecté moi-même les autres écoles supérieures. L'an dernier, j'ai déclaré que 86 écoles avaient été en activité ; cette année, il y en a eu 92.

ÉLÈVES

10,276 élèves ont fréquenté ces écoles. Académies, 6996 élèves ; écoles modèles, 3280 élèves. Le jour de l'inspection, il y avait 8299 élèves, 5582 dans les académies, et 2717 dans les écoles modèles.

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

390 instituteurs et institutrices ont été employés dans ces écoles, avec les titres suivants : diplômes académiques, 80 ; diplômes modèles, 160 ; diplômes élémentaires, 131 ; permis d'enseigner, 12 ; sans diplômes, 7. Total 390.

EFFICACITÉ DU PERSONNEL ENSEIGNANT

En ce qui concerne l'efficacité du personnel enseignant, 40% des écoles visitées ont été inscrites dans la catégorie " excellent ", 30%, dans la catégorie " assez bien ", 20%, dans la catégorie " bien ", et 5%, dans la catégorie " mal".

EXAMENS

Les examens écrits ont commencé le 12 de juin 1913. Les questions d'examens ont été préparées par l'inspecteur des écoles supérieures, avec l'aide

d'un personnel d'examinateurs nommés par le comité protestant du Conseil de l'Instruction publique. Les questions étaient comprises dans le programme exposé, dans le cours d'études pour les écoles supérieures. Les questions d'examen ont été préparées pour le IVe degré élémentaire, les Ier, IIe et IIIe dégrés modèles, et les 1er et IIe degrés académiques. Les questions pour le IIIe degré académique ont été préparées par le Bureau d'examen final de l'école de l'université. Conformément aux règlements, les copies des élèves du IVe degré élémentaire, du 1er degré modèle et du IIe degré modèle ont été lues et corrigées par les instituteurs et les institutrices de leurs écoles respectives. Les copies des élèves du IIIe degré modèle, du 1er et du IIe degré académique ont été lues et corrigées par le personnel des examinateurs sous la direction de l'inspecteur des écoles supérieures.

RÉSULTATS

1416 élèves, venant des académies, se sont présentés à l'examen. 1125 élèves ont subi l'épreuve avec succès et 291 ont échoué. 509 élèves, venant des écoles modèles, se sont présentés ; 354 ont passé l'examen et 155 ont échoué. Le percentage des insuccès dans les académies est de 20 pour cent. Le percentage des insuccès dans les écoles modèles, est de 30 pour cent.

L'an dernier, 30 pour cent des élèves, venant des académies, ont échoué. Dans les écoles modèles, l'an dernier, 40% des élèves ont échoué.

CLASSIFICATION PAR DEGRÉS.

Académies.	Nombre d'élèves qui se sont présentés.	Qui ont réussi.	Qui ont échoué.
IIIème modèle.....	528	471	57
1er académique.....	386	261	125
IIème académique.....	301	248	53
IIIème académique.....	201	145	56
Ecoles modèles.			
IIIème modèle.....	289	203	86
1er académique	162	111	51
IIème académique.....	57	39	18
IIIème académique.....	1	1	0

CLASSIFICATION DES ÉCOLES

D'APRÈS LES CHEFS SUIVANTS :

ACADÉMIES

—	Excellent	Bien	Assez bien	Mal
(a) Compétence du personnel enseignant.....	80%	10%	10%	
(b) Edifices.....	34%	25%	13%	28%
(c) Traitements	35%	10%	5%	50%
(d) Mobilier et effets scolaires	45%	35%	20%	
(e) Terrains d'écoles.....	60%	30%	5%	5%

ÉCOLES MODÈLES

(a) Compétence du personnel enseignant.....	80%	10%	5%	5%
(b) Edifices.....	25%	20%	20%	35%
(c) Traitements.....	20%	10%	10%	60%
(d) Mobilier, etc.....	22%	57%	20%	1%
(e) Terrains d'écoles.....	33%	22%	20%	25%

Le traitement minimum du principal, dans une académie, devrait être de $1,500 par année et la somme des salaires des deux simples instituteurs, d'au moins $900.

Dans les écoles modèles, le traitement du principal devrait être de $1,000, et celui du simple professeur suivant, de $400. D'après le tableau qui précède, on constatera que sous le titre de "traitements", le percentage le plus élevé se trouve dans la colonne marquée "mal". En d'autres termes, 50% des académies et 60% des écoles modèles sont au-dessous du degré de perfection exigé par le règlement.

En ce qui concerne "les édifices", 28% des académies peuvent être inscrites dans la catégorie "mal" et 35% des écoles modèles, en ce qui concerne les édifices, appartiennent à la même catégorie. En ce qui concerne le mobilier et les appareils scolaires, les écoles sont passablement pourvues de ce qu'il leur faut. Au point de vue de la compétence du personnel, le percentage sous la note excellente est élevé.

EXAMENS ORAUX.

Résultat des examens, sur les matières suivantes, le jour de la visite de l'inspecteur :

Matières.	Académies.	Ecoles modèles.
	Percentage moyen obtenu.	
Lecture	63%	50%
Ecriture	60%	50%
Français (parler)	67%	56%
Tenue des livres	57%	41%
Dessin	53%	48%

Dans les académies, les résultats pour la lecture, l'écriture et le parler français ont été satisfaisants. Pour la tenue des livres et le dessin, assez bons. Les mêmes écoles font d'excellents travaux de dessin.

C'est pour le parler français qu'on a obtenu le percentage le plus élevé. Cela provient de ce que des institutrices compétentes donnent une attention spéciale à cette matière. La moyenne du percentage, pour la lecture et l'écriture dans les écoles modèles, est trop basse. On devrait donner plus de soin à ces matières essentielles. Il s'est fait tant de changements dans les méthodes de l'écriture, ces dernières années, que plusieurs élèves n'ont aucune méthode définie, chaque élève a sa propre méthode, verticale, oblique ou renversée, ou encore une combinaison de ces trois méthodes.

CULTURE PHYSIQUE, EXERCICES DE CHANT.

On enseigne efficacement ces matières, dans 75% des académies et dans 45% des écoles modèles.

CLASSIFICATION FINALE.

Académies, 20%, excellent, 70%, bien, 10% assez bien.

Ecoles modèles, 54% bien, 44% assez bien, 2% mal.

COTISATION.

Le taux de cotisation imposée sur la propriété pour le soutien des écoles, varie de $2\frac{1}{2}$ millièmes à 10 millièmes dans la piastre.

BIBLIOTHÈQUES.

Il y a 13,580 volumes dans les bibliothèques des écoles supérieures.

SPÉCIMENS.

Conformément au règlement 84, les spécimens des travaux scolaires reçus ont été examinés et on leur a accordé le nombre de points qu'ils méritaient.

DRAPEAUX.

Toutes les académies possèdent un drapeau anglais.

Cinq écoles modèles ne possède aucun drapeau. Ces écoles sont les suivantes : Athelstan, Brownsburg, Clarenceville, Fort-Coulonge et Rawdon.

AMÉLIORATIONS.

Shawville, une nouvelle académie ; Aylmer, une aile neuve ajoutée à l'école ; Howick, une école modèle neuve ; Ayer's Cliff, une école modèle neuve ; Shawinigan-Falls, une école modèle neuve ; La Tuque, une école modèle neuve ; Portneuf, une école modèle neuve.

Dixville, la maison d'école a été complètement restaurée et réparée. Des améliorations de moindre importance ont été faites dans plusieurs écoles. On trouvera une mention spéciale de ces améliorations dans les rapports intérimaires.

Le tout respectueusement soumis,

J'ai l'honneur, d'être, etc.,

JOHN PARKER,
Inspecteur des écoles supérieures.

APPENDICE No V

RAPPORTS SUR LES ECOLES NORMALES

1° Ecole normale Laval.
2° Ecole normale Jacques–Cartier.
3° Ecole normale de Rimouski.
4° Ecole normale de Chicoutimi.
5° Ecole normale de Nicolet.
6° Ecole normale de Valleyfield.
7° Ecole normale de Hull.
8° Ecole normale de Trois–Rivières.
9° Ecole normale de Joliette.
10° Ecole normale de Saint–Hyacinthe.
11° Ecole normale MacDonald.

Ecole normale Laval

CANDIAC, QUÉBEC, 27 août 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur l'état et les opérations de l'Ecole normale Laval durant l'année 1912-13.

Nous avons donné l'instruction à 319 élèves répartis comme suit: 82 élèves-institutrices, 107 petites filles fréquentant l'école annexe; 66 élèves-instituteurs, 64 garçons fréquentant l'école annexe.

65 élèves-institutrices ont obtenu un brevet de capacité: 15, pour école primaire-supérieure, 20, pour école primaire-intermédiaire et 30, pour école primaire-élémentaire; 55 élèves-instituteurs ont obtenu un brevet de capacité; 10, pour école primaire-supérieure, 24, pour école primaire-intermédiaire et 21, pour école primaire-élémentaire.

Les 21 élèves-instituteurs brevetés pour école primaire-élémentaire en juin 1912 sont revenus suivre le cours modèle en 1912-13.

Sur les 19 brevetés pour école primaire-intermédiaire en juin 1912, 9 sont revenus pour suivre le cour supérieur et 8 sont entrés dans l'enseignement.

Sur les 12 brevetés pour école primaire-supérieure, 9 sont entrés dans l'enseignement.

Sur un exode de 22 élèves, 17 sont entrés dans l'enseignement, soit un peu plus de 77%.

L'année s'est passée sans secousse, les élèves ont bien travaillé et leur conduite a été généralement très bonne.

Monsieur l'assistant chargé de la direction de l'école annexe s'est acquitté avec zèle de cette délicate fonction. Les travaux de l'Ecole ont été pratiquement suspendus depuis la construction de l'aile neuve. Je le regrette pour la formation de nos élèves. Il y a des salles qui ne peuvent être utilisées faute d'ameublement. Le cours d'étude en souffre.

L'extérieur de la bâtisse est resté inachevé et nous devrions être protégés par des paratonnerres. La clôture qui entoure la propriété est dans un état déplorable.

Nous espérons que le gouvernement, si dévoué à l'éducation, voudra bien compléter son œuvre qui est déjà belle et dont la mise à jour permettrait de donner au cours d'études toute l'efficacité désirée.

La mort de M. Paul deCazes, ancien Secrétaire du Département de l'Instruction Publique, a jeté un voile de deuil sur l'année scolaire 1912-13. C'était un travailleur intelligent et énergique, tout dévoué aux intérêts Canadiens et spécialement à la cause de l'éducation. Les rapports prolongés et si sympathiques qu'il a entretenus avec les écoles normales lui ont acquis une gratitude et une estime que la tombe ne peut enfouir avec elle. Son souvenir vivra dans l'âme de ceux qui ont eu l'occasion d'apprécier ses éminents services.

Vous me permettrez, Monsieur le Suritendant, de me joindre à tous les amis de l'Education pour vous féliciter d'avoir établi des congrès de commissaires d'écoles. La cause de l'Instruction Publique bénéficiera dans une large mesure de cette entente cordiale entre les représentants de l'autorité à tous les degrés de l'échelle sociale.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

TH.-G. ROULEAU, ptre.
Principal.

Ecole normale Jacques-Cartier.

MONTRÉAL, 17 septembre 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire 1912-1913.

Le nombre total de nos élèves dans les deux départements s'est élevé à 364, répartis comme suit :

Département des garçons :	élèves-maîtres	109
" " "	enfants de l'école d'application	142
Département des filles :	élèves-maîtresses	90
" " "	enfants de l'école annexe	23

Nous avons accordé 30 brevets aux élèves-instituteurs : 9 pour école primaire supérieure ou académie, 10 pour école intermédiaire ou modèle, et 11 pour école élémentaire.

Aux élèves-institutrices, 55 brevets ont été accordés : 12 pour école primaire supérieure, 23 pour école intermédiaire, et 20 pour école élementaire.

Le fait le plus important du présent exercice a été le départ de Monsieur l'abbé Nazaire Dubois qui, au mois de septembre dernier, a résigné ses fonctions de principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier pour accepter celle de visiteur général des Ecoles catholiques de Montréal. Successeur de M. l'abbé Verreau en 1901, M. Dubois, dès le début, se fit le défenseur des traditions léguées par son illustre devancier. Il démontra, en publiant les beaux états de service des anciens normaliens de Jacques-Cartier, tout le bien qu'une école normale primaire peut accomplir dans l'intérêt de l'instruction publique à la campagne comme à la ville. Aussi depuis quelques années nos élèves-maîtres, ceux du cours académique surtout, ont-ils facilement trouvé de l'emploi, un bon nombre dans les écoles de Montréal. Au point de vue matériel, M. Dubois a obtenu pour le département des garçons d'importantes améliorations dont ont bénéficié professeurs et élèves : l'éclairage par électricité, une spacieuse école annexe, un nouveau jeu de bal au mur, des bancs pour la chapelle, une clôture entourant le terrain de l'Ecole, etc. L'enseignement à l'école d'application a été plus facile et plus fructueuse. La santé et la bonne humeur de nos élèves-maîtres ont trouvé leur profit dans l'agrandissement de notre cour de récréation. M. Dubois a donc laissé l'Ecole normale agrandie, plus complète et mieux aménagée. Anciens élèves et normaliens actuels garderont de lui un souvenir reconnaissant.

Après plusieurs installations successives, l'école normale des filles a pris possession du vaste édifice que les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame ont fait construire à l'angle des rues Sherbrooke et Atwater, grâce à une augmentation d'octroi accordée par le gouvernement, et à la générosité des Messieurs de Saint-Sulpice qui en ont fourni le terrain nécessaire.

C'est au retour des vacances de Noël, le 14 janvier dernier, que le personnel de l'institution est entré dans le nouveau local. Entièrement construite à l'épreuve du feu et pourvue de toutes les améliorations modernes, l'école offre tout le confort et les garanties hygiéniques désirables pour les élèves-institutrices. L'ancien système des dortoirs communs, même des alcôves, a été complètement abandonné. Chaque élève y a sa chambre bien éclairée, bien aérée. Les salles d'études, les classes, très vastes et pleines de lumière avec leur mobilier entièrement renouvelé, en font une institution modèle. Sa Grandeur Monseigner Bruchési, archevêque de Montréal, en présence d'un nombreux clergé, de quelques amis de l'éducation et des parents des élèves, en a fait la bénédiction solennelle le premier juin dernier.

Au département des garçons, l'agriculture et les travaux manuels ont reçu une attention particulière. Une assez vaste partie du terrain attenant à l'Ecole a été divisée en jardinets et plus de 50 élèves se sont plus ou moins activement occupés de cultures potagères. Des équipes se sont chargées, bien librement, de l'entretien des routes, pelouses, terrasses, haies vives ; des ateliers ont été ouverts aux élèves. Tous ces travaux manuels se sont faits pendant les heures de congé seulement. Ils ont créé comme une nouvelle zône libre où s'est exercée la libre activité de ceux de nos élèves à qui pèsent davantage les heures de la récréation commune et qui éprouvent, après quelques semaines de séjour à l'école, comme la nostalgie des travaux agricoles ou autres. Loin de nuire aux études, ils ont contribué, croyons-nous, à développer chez nos jeunes professeurs l'esprit d'initiative par l'apprentissage de la vie personnelle, par la lutte contre ce qu'on a appelé le fléau de notre temps : la passivité. Rien de mieux pour les orienter vers les œuvres sérieuses qui, avec l'enseignement pratique, peuvent hâter la maturité de leur intelligence et tremper leur caractère. Espérons aussi qu'ils resteront des fervents de la culture du sol et qu'ils essayeront d'enrayer, par un enseignement agricole rationnel ou la fondation de jardins scolaires, l'exode des campagnes vers les villes.

Sir Lomer Gouin, les Honorables Taschereau et Décarie nous ont fait l'honneur de visites dont nous recueillons en ce moment même les meilleurs avantages. Nos professeurs s'unissent à moi pour les remercier de l'intérêt grandissant qu'ils portent à l'Ecole normale Jacques-Cartier.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-J.-A. Desrosiers, ptre,
Principal.

Ecole normale de Rimouski

Rimouski, 5 septembre 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'Ecole normale de Rimouski, pour l'année scolaire 1912-13.

Les élèves ont été plus nombreuses que jamais. Nous avons commencé l'année avec 86 réparties comme suit : 17 au cours préparatoire, 46 au cours élémentaire partagé en deux degrés, 18 au cours modèle et 5 au cours académique. Pendant l'année, 5 ont laissé au cours préparatoire, 2 au cours élémentaire et 1 à chacun des deux autres cours.

Aux examens finals, 65 élèves concouraient dans tout le cours normal et 12 au cours préparatoire.

Nous avons accordé 4 brevets d'école académique, 14 d'école modèle et 22 d'école élémentaire. En outre sept élèves capables d'avoir leur diplôme n'ont eu qu'un certificat d'études, pour défaut d'âge, une au cours modèle et six au cours élémentaire.

Sur 22 élèves du premier degré du cours élémentaire, 16 devront suivre le deuxième degré l'an prochain, ce sont des élèves ayant à la rigueur le nombre de points requis pour les différentes branches, dans les concours écrits mais insuffisamment préparées par leur culture générale et leur formation pédagogique.

L'an dernier, je vous signalais l'initiative que j'avais prise en ce sens. Je l'ai maitenue cette année. Je considère que le degré de culture voulu pour une institutrice ne peut pas se mesurer exactement sur les chiffres donnés par les concours. Ce sont les examens oraux et l'épreuve de l'examen pratique qui peuvent guider plus sûrement, parce que là on voit la capacité que possède une jeune fille de saisir les idées et de les adopter à l'enseignement.

Le mode particulier donné l'an dernier à l'organisation de notre école d'application a été accentué et amélioré cette année. De plus, j'ai ajouté au cours de pédagogie théorique un cours de pédagogie pratique qui se donne une fois par semaine, dans le but de préparer des classes suivant les principes pédegogiques appliqués et adaptés aux différentes matières du programme et aux divers degrés du cours. Ces classes sont suivies de devoirs d'application

qui ne sont autre chose que des " fiches " de préparation, telles que les ma tresses doivent les faire avant chaque classe donnée à l'externat. Ce devo est corrigé puis critiqué comme les autres devoirs d'application ; puis professeur développe sa propre " fiche " en classe comme on devrait le faire l'école d'application ou à l'école primaire. De cette manière, quand les élève maîtresses sont employées à l'enseignement, elles sont déjà habituées à la pr paration immédiate d'une classe et il ne leur reste plus qu'à s'habituer développer elles-mêmes leur fiche suivant les exemples qu'elles ont eus so les yeux à chacune de ces classes de pédagogie pratique.

La résurrection du cours académique m'a permis de réaliser un rêve q je caressais depuis longtemps. Je me suis toujours dit que nos écoles normal ne doivent pas être de pures machines à diplômes. Cette préoccupation d diplôme si ambitionné de nos élèves, ce programme légal, compliqué et char qu'il faut parcourir avec la perspective de décrocher à chaque halte un chiff suffisant pour acheter un parchemin, deviennent, si on n'y prend garde, u danger pour la véritable culture, laquelle ouvre l'intelligence, dilate l'esp et le forme, sans l'emprisonner dans les limites trop étroites d'un programm et des formalités légales ou réglementaires.

Tout en restant d'une manière rationnelle dans ces limites bien compris encore faut-il fournir à nos jeunes filles l'occasion de se délecter et par co séquent de se détentre l'esprit, de se reposer le cœur dans des travaux qu sans conduire immédiatement au brevet, disciplinent toutefois l'esprit, fo aimer les choses de l'intelligence, en font jouir, et jettent sur la vie écolièr un rayon de bonheur. Le diplôme aura d'autant plus de valeur s'il n'e que la résultante d'une culture générale qui agrandit et élève l'âme, et s arrive comme un fruit mûr qui se détache en sa saison.

Suivant l'exemple de quelques-uns de mes confrères, je me suis hasar à établir une Association que j'avais toujours crue impossible, vu la somm de travail exigée pour la préparation au brevet. Nous avons donc fondé u association pédagogique et littéraire qui donne une séance solennelle tous l mois. Son programme présente toujours une question pédagogique dévelo pée par plusieurs élèves, et une conférence donnée par le Principal sur u sujet d'éducation. J'ai choisi cette année " la formation du sens esthétique

Mais pour répondre mieux au but que je signalais plus haut, j'ai visé faire entrer de plus, dans ces séances, ce qui pourrait parler à l'esprit et a cœur de nos jeunes filles, leur former le goût, les instruire, les discipliner, l élever : musique et chant choisis, récitations, compositions, drames histo ques, etc.

J'ai constaté un résultat merveilleux : on s'éprend des choses sérieuses, o s'enthousiasme pour les choses de l'esprit, on aime d'avantage la vie d'étude e la maison, on s'habitue à prévoir, à disposer, à organiser, à se présenter c venablement, à parler avec aplomb ; on se forme le goût, on s'ouvre l'intligence, on se dilate le cœur et on acquiert tout un ensemble que ne peut d ner une sèche étude de programme. Le développement que les élèves a quièrent ainsi contribue largement, d'après moi, au succès final des études n malienne et du brevet qui les couronne. Une couronne convient toujours eux à une tête bien équilibrée qu'à une tête bien remplie.

Le Congrès de la Langue française devait avoir sa répercussion dans n re école. Un comité du Bon Parler, greffé sur notre Association, a fourni l moyen de faire un travail plus efficace pour la correction du langage. Une o anisation, permettant d'atteindre toutes les élèves, et aussi bien pendant l récréations qu'en classe, en les faisant se reprendre mutuellement, a tenu t t le monde à l'œuvre avec un entrain et une bonne humeur qui n'ont j mais fléchi. Qu'il me suffise de rappeler que dans la seule première semaine l fiches fournies par les membres du Comité signalaient au delà de trois lles fautes de langage relevées et corrigées pendant les récréations. Le mbre des fautes a diminué par la suite, mais ni la charité ni la bonne h meur, ni l'entrain dans les conversations, n'ont subi de dépression. Aussi n vons-nous pas été parcimonieux dans la distribution de prix du bon langge si vaillamment mérités. C'est un devoir pour moi de remercier ici le C mité permanent du Congrès de la Langue française qui nous a gracieusen nt offert quatre médailles pour récompenser les succès obtenus, et de hauts p sonnages ecclésiastiques qui ont généreusement donnés des prix spéciaux d s le même but.

L'influence du Congrès s'est aussi fait sentir dans l'étude de l'histoire du C nada et l'histoire de la langue française dans notre pays. Il est beau de v r combien les jeunes filles sont susceptibles de s'enthousiasmer pour tout c qui touche à l'âme de notre race.

Je vous dois une reconnaisance spéciale, Monsieur le Surintendant, pour l don d'un cabinet de physique à notre institution. Une lacune est ainsi f t heureusement comblée.

De toutes manières je n'ai qu'à me réjouir de l'année qui vient de se t miner. Espérons que la nouvelle nous fournira les ressources matérielles n essaires à l'extension de notre œuvre.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

F. X. Ross,
Principal.

Ecole normale de Chicoutimi

Chicoutimi, 9 août 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'Ecole normale des filles de Chicutimi pour l'année scolaire 1912-1913.

Au mois de septembre 1912, 84 élèves-institutrices étaient inscrites dans les registres de l'Ecole normale ;

3 au cours du brevet académique.
23 au cours du brevet intermédiaire.
35 au cours du brevet élémentaire.
23 au cours préparatoire.

L'école annexe a été fréquentée par 122 petites filles avec une moyenne de 87.

Douze élèves des différents cours ont quitté la maison au cours de l'année.

Quarante-neuf élèves ont subi les examens réguliers de fin d'année.

De ce nombre, 38 ont obtenu des brevets de capacité :

2 pour école académique.
13 pour école intermédiaire.
23 pour école élémentaire.

En cette année scolaire qui vient de se terminer, pour répondre aux vœux du Congrès de la Langue française, nous avons donné une attention bien spéciale à la correction du langage de nos élèves et avons eu la joie de résultats surprenants : efforts et succès magnifiquement récompensés d'ailleurs à la fin de l'année par une médaille d'or et les quatre médailles offertes par le Comité permanent du Congrès de la Langue française.

Puis la normalienne de Chicoutimi est partie, emportant avec la médaille commémorative du Congrès, le culte de la langue maternelle qu'elle s'est appliquée à perfectionner chaque jour comme membre de la " Petite Société du Parler français " qui fonctionne si activement ici. Elle a appris que si " notre doux parler nous conserve frères ", c'est lui encore " qui nous conserve à Dieu," et elle le voudra pur comme un cristal sur les lèvres de ses jeunes élèves, ce verbe qui rayonne la justice et la loyauté.

Je ne voudrais pas passer sous silence les cours supplémentaires dont nos élèves ont bénéficié cette année. Monsieur l'abbé N. Desgagné, professeur de rhétorique au Séminaire de cette ville et aumônier de notre maison, a bien voulu, malgré ses occupations d'ailleurs nombreuses, donné chaque semaine un cours régulier de littérature et de composition française. Maîtresses et élèves ont su apprécier l'avantage de telles leçons et je crois de mon devoir d'en remercier ici notre distingué professeur.

Plusieurs conférences, très intéressantes et fort instructive au dire même de nos élèves, sur l'histoire naturelle et l'hygiène, ont été gracieusement données par le Rév. P. Le Guyader, professeur de sciences au Séminaire. Cette partie du programme d'études ne pouvait être remplie avec plus de compétence et d'intérêt.

Outre les cours spéciaux attribués au Principal, je m'étais réservé le cours de droit usuel, facultatif il est vrai, mais dont la partie pratique, éducative même, me paraît importante.

Il me semble que le problème inquiétant de la désertion de nos campagnes pour le séjour à la ville, trouve comme un germe de solution dans les conférences agricoles et l'enseignement d'horticulture pratique donnés à nos élèves ; filles de cultivateurs, n'apprennent-elles pas, par expérience, dans les grands jardins de l'Ecole normale à goûter les charmes qu'offre la vie des champs ? Leurs oreilles ne sont-elles pas faites aux concerts d'une joyeuse basse-cour, comme aux notes de leurs pianos. Institutrices demain, elles continueront, grâce au jardinet de l'école, l'œuvre éminemment patriotique : inspirer l'amour du sol à leurs élèves. Chaque année, nous sommes aidés dans ce travail par M. R.-A. Rousseau, conférencier agricole, que, sur votre demande, le Département de l'Agriculture, veut bien mettre à la disposition des écoles normales.

Ces choses que j'avais l'honneur d'exposer à M. C.-J. Magnan, inspecteur général, au cours de sa visite en juin dernier, je suis heureux, Monsieur le Surintendant, de les mettre sous vos yeux et de les consigner dans ce rapport, n'ayant en vue que de montrer les efforts qui sont faits pour l'avancement de notre maison et la belle cause de l'éducation.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E. Duchesne, ptre,
Principal.

Ecole normale de Nicolet

NICOLET, 30 juin 1913

Monsieur le Surintendant,

Voici le *status* de l'Ecole normale de Nicolet pour l'année 1912-13 :

I. Diplômes pour école française, méritée

(*a*) avec *grande distinction* :

3 académiques,
8 intermédiaires,
5 élémentaires ;

(*b*) avec *distinction* :

2 académiques,
23 intermédiaires,
13 élémentaires ;

(*c*) *sans note* :

7 intermédiaires,
12 élémentaires.

II. Diplômes anglais :

(*a*) 4 avec *grande distinction*, dont deux pour académie, et deux pour école intermédiaire ;

(*b*) 8 avec *distinction*, dont cinq pour école intermédiaire et trois pour école élémentaire ;

(*c*) 3 *sans note*, dont l'un pour académie et les deux autres pour école intermédiaire.

Nous avions en tout 93 élèves inscrites ; 73 ont été diplômées.

Parmi les dates importantes de l'année, je mentionnerai les suivantes :

Le 13 novembre, M. Lefèvre, directeur de l'enseignement du dessin, sut, comme toujours, intéresser vivement les élèves et tout le personnel. Ses conférences ont pour effet de développer chez tous l'esprit d'observation et d'analyse.

Le 30 janvier, nous eûmes l'honneur de recevoir M. Chauvin, inspecteur des écoles bilingues de la Saskatchewan.

Le 15 et le 16 avril, ce fut la visite officielle de M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques sous contrôle. Il s'efforce de rendre la tâche facile à chacun, tout en faisant un examen sérieux et efficace.

A la fin du même mois, M. Rousseau passa plusieurs jours au milieu de nous et fit bénéficier les Normaliennes de ses fortes études en agriculture et en arboriculture.

Enfin, le 25 mai, M. le Surintendant vint lui-même encourager nos élèves et présider une séance pédagogique. Il profita de l'occasion pour annoncer au public la démission du Principal pour raisons personnelles.

Je vous remercie, M. le Surintendant, de vos bonnes paroles à mon endroit, ainsi que de tous les procédés délicats dont j'ai été l'objet de votre part pendant les cinq années de mon administration.

Qu'il me soit permis d'offrir aussi mes remerciements au gouvernement, au Comité catholique et à Mgr l'Evêque de Nicolet, pour m'avoir honoré de leur confiance ; aux révérendes Sœurs de l'Assomption et à mon excellent ami, M. Filteau, en qui j'ai toujours trouvé des collaborateurs excessivement dévoués ; puis enfin, aux parents des élèves et aux bienfaiteurs de l'institution.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

C.-E. Brunault, ptre,
Principal.

Ecole normale de Valleyfield

École normale de Valleyfield, 31 août 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de l'École normale de Valleyfield pour l'année académique 1912-13.

Soixante-sept élèves-institutrices ont été admises cette année : 8 au cours académique, 15 au cours modèle, 27 au cours élémentaire, 17 au cours préparatoire.

Huit ont discontinué leur études avant la fin de l'année scolaire : 1 au cours modèle, 4 au cours élémentaire, 3 au cours préparatoire.

Trente diplômes ont été accordés : 7 au cours académique, 11 au cours modèle, 12 au cours élémentaire. Cinq autres auraient été accordés : 1 au cours modèle, 4 au cours élémentaire, si les élèves intéressées avaient eu l'âge requis.

Cent vingt-neuf élèves ont fréquenté l'école d'application : 58 au cours préparatoire, 15 en première année, 17 en seconde, 26 en troisième, 15 en quatrième. Monsier l'inspecteur L. Longtin qui a visité cette école deux fois au cours de l'année, a fait les rapports suivants : (1) "Les méthodes d'enseignement sont bonnes. Les cahiers sont bien tenus et corrigés avec soin. Je suis entièrement satisfait du résultat de l'examen". (Signé : L. Longtin, 29 novembre, 1912). (2) "Les journaux d'appel sont bien tenus. La discipline est bien observée. L'enseignement du dessin est donné avec succès". (Signé : L. Longtin, 27 mars 1913).

Le repos absolu auquel je suis assujetti pour quelque temps, par suite de ma dernière maladie, m'empêche de descendre dans plus de détails, cette année. Je ne veux pourtant pas terminer ce rapport sans offrir au gouvernement mes sincères remerciements pour le cabinet de physique qu'il a bien voulu donner à notre école normale. Je me fais un devoir de déclarer que nos élèves en ont grandement bénéficié.

Ma reconnaissance vous est également acquise, Monsieur le Surintendant, pour l'intéressante conférence que vous avez donnée devant notre "Cercle

pédagogique ", le 13 décembre dernier. Cette démarche confirme votre approbation antérieure donnée à notre " Cercle ". Permettez-moi d'ajouter que les membres en ont pris occasion pour s'encourager à poursuivre activement leurs études pédagogiques supplémentaires.

Monsieur l'Inspecteur général qui nous a fait le même honneur, a aussi droit à mes remerciements ; et je suis heureux de les lui offrir. Ce qu'il a dit publiquement de notre " Cercle ",la large place qu'il veut bien lui réserver dans *L'Enseignement Primaire,* m'autorisent à croire qu'il en est pleinement satisfait.

Monsieur l'Inspecteur d'écoles J. E. Chauvin, délégué par le gouvernement provincial de Saskatchewan, s'est vivement intéressé à l'organisation et au fonctionnement de notre école normale, au cours de la visite qu'il nous a faite, en février dernier. Les nombreuses notes qu'il a prises, l'étude détaillée qu'il a faite du fonctionnement de l'école d'application, les documents qu'il a collectionnés, me conduisent à croire que sa visite a été très fructueuse.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A.-P. Sabourin, ptre.
Principal.

Ecole normale de Hull

Hull, 3 juillet 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport de l'Ecole normale de Hull, pour l'année 1912-13.

169 élèves ont fréquenté l'Ecole normale :—129 d'entre elles se partageaient entre les classes de l'école annexe depuis la première à la sixième année du programme ;—40 élèves suivaient les classes des divers brevets : au cours élémentaire, 16 élèves ;—au cours modèle, 16 élèves ;—au cours académique, 8 élèves.

26 normaliennes ont obtenu des diplômes : 7 au cours académique ;—11 au cours modèle ;—8 au cours élémentaire.

9 normaliennes ont obtenu, par défaut d'âge, des certificats d'études au lieu de brevets : 4 du cours modèle, pour monter au cours académique ; 5 du cours élémentaire pour monter au cours modèle.

En outre des classes régulières, nos élèves ont reçu des enseignements spéciaux. M. le professeur d'agriculture Rousseau, gradué d'Oka, leur a fait des conférences agricoles au jardin de l'école et à la Ferme Expérimentale d'Ottawa ; Madame Boudet, de Montréal, a continué, avec une grande intelligence de son art, ses leçons de coupe et de couture.

Le Cercle pédagogique, la conversation anglaise pendant les récréations du soir, les promenades scolaires ajoutent notablement au bagage d'idées de nos élèves, des idées utiles à une institutrice.

Nous avons rendu plus intense chez nos normaliennes le souci d'un langage plus français : une médaille fleurdelisée portant aussi en inscription le *Date lilia* de Montcalm, vainqueur à Oswégo, honore l'effort de la concurrente au parler moins incorrect, et moins inélégant ! Autant de semaines dans l'année scolaire, autant de luttes à reprendre pour les élèves ardentes de cette noble émulation, car la victoire n'est jamais définitive ; elle ne laisse goûter que pendant une semaine, l'honneur du trophée.

Dieu nous a fait la grâce que l'année fût bonne et, M. le Surintendant, vous avez eu la bienveillance de nous le dire à la fête de la collation des diplômes.

Mes solennelles remerciements pour le succès de cette année. Je les renouvelle à notre distingué Inspecteur général, M. C.-J. Magnan, à mes collaborateurs quotidiens, les révérendes Sœurs Grises de la Croix et M. le professeur A. Bouvrette, à ce personnel enseignant, admirable d'entendement pédagogique et de ferveur aux tâches scolaires.

Agréez, Monsieur le Surintendant,

Mes respectueux hommages.

Silvio Corbeil, ptre,
Principal.

Ecole normale des Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 18 juillet 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser le rapport de notre école normale pour l'année scolaire 1912-13.

Nous avons inscrit cette année 95 élèves réparties comme suit : Cours préparatoire : 16 ; Cours élémentaire : 38 ; Cours intermédiaire : 20 ; Cours académique : 21. Total : 95.

Un trop grand nombre sont sorties dans le cours de l'année. Les raisons de famille et la maladie en ont été la cause pour plusieurs ; mais pour un certain nombre, ayant moins d'aptitude ou de goût pour l'étude, c'est le travail de préparation au diplôme qui a paru trop ardu.

Il nous est resté 71 élèves pour l'examen final, soit 14 au cours préparatoire ; 25 au cours élémentaire ; 18 au cours modèle ; 14 au cours académique.

Nous avons distribué 45 diplômes, dont 20 au cours élémentaire, 12 au cours intermédiaire ou modèle ; 13 au cours académique. Sur ce nombre, une élève du cours modèle, et 3, du cours académique ont obtenu des diplômes français et anglais.

Si l'on retranche les 14 élèves du cours préparatoire et 7 qui ont eu un certificat pour monter dans une classe supérieure, il en reste 5 qui, pour avoir manqué sur quelques spécialités, n'ont pas eu de diplôme.

L'école modèle d'application nous a fourni 232 élèves, dont 226 au cours élémentaire et 6 au cours modèle. La présence moyenne a été de 174, (75%).

Nous n'avions pas, jusqu'à cette année dernière, la classe préparatoire qui figure dans notre présent rapport. Mais l'examen d'admission requis par les règlements, nous ayant souvent donné occasion de constater un manque de préparation de la part de celles qui se présentent, nous avons décidé d'en établir une, et nous croyons que c'est un avantage réel pour les parents et pour les jeunes filles elles-mêmes. Elles auront de la sorte, une préparation plus efficace qu'en suivant le cours élémentaire, parce que le programme sera plus a leur portée.

Notre école normale a fait cette année deux acquisitions très appréciées. D'abord, les instruments de physique, dont le gouvernement nous a gratifiés par l'intermédiaire de votre département; puis une collection de tableaux très variés et d'une grande utilité pour l'étude de l'histoire naturelle.

Telles sont, M. le Surintendant, les principales choses que je crois devoir signaler dans mon présent rapport.

Espérant qu'il vous donnera satisfaction, je vous prie, M. le Surintendant, d'agréer les sentiments de mon sincère et entier dévouement.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

H. Baril, ptre,
Principal.

Ecole normale de Joliette

JOLIETTE, 21 juillet 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport général de l'Ecole normale de Joliette pour l'année scolaire 1912-13.

Notre Ecole normale, encore en voie de construction au mois de septembre 1912, a été cependant mise en opération ; et vingt-sept élèves y ont fait leur entrée, dont dix au cours modèle, douze au cours élémentaire, et cinq au cours préparatoire. De ce nombre, quatre ont quitté l'école durant l'année : deux pour cause de maladie, deux pour raisons personnelles.

Neuf diplômes ont été accordés, et un dixième a été mérité par une élève n'ayant pas l'âge requis par les règlements.

Diplômes accordés :

Ecole modèle.....1 avec grande distinction.
" " .....3 avec distinction.
" " .....1 avec satisfaction.
Ecole élémentaire.....1 avec distinction.
" " .....3 avec satisfaction.

De plus, je dois ajouter qu'une élève a obtenu son diplôme modèle anglais.

Sur notre demande, la commission scolaire de la ville de Joliette a bien voulu mettre à notre disposition, comme école d'application, l'externat des jeunes filles. Cette bienveillante concession de la part de la commission scolaire est un précieux avantage, puisque cet externat comprend cinq classes bien organisées, où les élèves-institutrices peuvent s'exercer à la pratique de l'enseignement et apprendre à diriger un groupe d'élèves. Nous adressons nos remerciements à la Commission scolaire ; et nous pouvons l'assurer que l'externat, en devenant école d'application, n'a rien perdu, et qu'il ne pourra en résulter que du bien pour les deux institutions.

Au mois d'avril, M. R. Rousseau, d'Acton-Vale, a donné une série de conférences agricoles. Nos élèves les ont suivies avec un vif intérêt ; elles ont

pris de nombreuses notes ; et, ce qui est mieux encore, elles ont mis en pratique leurs connaissances élémentaires d'agriculture, en aidant, dans les heures de loisir, à la culture d'un jardin potager contigu à l'Ecole normale.

Monsieur C.-J. Magnan a fait deux inspections à notre école : la première, en décembre, la seconde, en mai. Des novices comme nous ne pouvaient que se réjouir de ces deux visites au cours desquelles M. l'Inspecteur général, après s'être rendu compte de notre organisation pédagogique, nous a donné d'excellents conseils qui ont servi à illuminer davantage les voies dans lesquelles nous nous étions déjà engagés, et que nous entendons poursuivre, tout en cherchant à les améliorer sans cesse.

Laissez-moi vous remercier, M. le Surintendant, de la visite dont vous avez daigné nous honorer, au mois de mars dernier Cette visite nous a été fort agréable et fort utile. Les sages directions que vous nous avez données ont contribué pour une large part au progrès de notre École normale, encore en bas âge.

Permettez-moi de rappeler que l'Ecole normale de Joliette a perdu en Sa Grandeur Mgr Archambault, de bien regrettée mémoire, son fondateur, un protecteur puissant, un guide sûr et éclairé. Mgr Archambault avait commencé à nous donner des conférences pédagogiques, quand la mort est venue le ravir soudainement à notre affection. C'est une immense perte que nous avons faite ; et la seule consolation que la foi nous fournit, c'est que du haut du ciel, où il règne, nous en avons le ferme espoir, Monseigneur saura nous protéger et nous guider encore plus efficacement.

En terminant ce rapport, je me fais un devoir d'adresser mes sincères remerciements aux religieuses de la Congrégation-de-Notre-Dame et à M. le professeur Michaud pour le zèle inlassable, et pour le soin minutieux qu'ils ont apportés dans l'accomplissement de leurs fonctions.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

I. Gervais, ptre,
Principal.

Ecole normale de Saint-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE, 22 juillet 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous envoyer le compte-rendu de l'année académique 1912-1913 à l'École normale de Saint-Hyacinthe.

84 élèves-institutrices y ont été admises. Deux d'entre elles y ont séjourné si peu de temps qu'elles méritent à peine d'être mentionnées dans ce rapport.

Les vacances du nouvel an nous en ont fait perdre une troisième.

Toutes les autres sont restées à l'École jusqu'à la dernière heure. 46 diplômes ont été accordés ; 7 aux élèves du cours supérieur, 16 à celles du cours intermédiaire, et 23 à celles du cours élémentaire. En outre, 11 n'ayant pas l'âge requis pour l'obtention d'un brevet, ont mérité un certificat d'études. Les normaliennes ont fait leur stage pédagogique au pensionnat de la Maison-Mère, mais j'ai tout lieu d'espérer que nous aurons en septembre prochain une école d'application sous notre contrôle exclusif.

Nous n'avons pas encore de Cercle pédagogique régulièrement organisé : néanmoins les élèves ont fait plusieurs compositions sur les sujets les plus pratiques de la pédagogie.

Inutile de vous dire que les visites et les conférences de Monsieur l'Inspecteur général et de Monsieur Rousseau ont été hautement appréciées des élèves et des professeurs.

En résumé, l'École normale de Saint-Hyacinthe a fait son possible pour répondre aux desseins de Dieu et aux espérances de ses fondateurs.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. A. FONTAINE, ptre.
Principal.

Ecole normale Macdonald

(*Traduction*)

Collège Macdonald, P. Q., 7 août 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de l'école des élèves-maîtres du collège Macdonald pour l'année 1912-13.

Pendant l'année, il y a eu 170 élèves inscrits à l'école des élèves-maîtres, dont 99. ont suivi le cours modèle, 70. le cours élémentaire et un, le cours de directeur des jardins de l'enfance.

A la fin de l'année scolaire, 163 diplômes ont été accordés, dont 93 diplômes modèles et 69 diplômes élémentaires et un diplôme de directeur des jardins de l'enfance.

Je suis heureux de déclarer que c'est le nombre d'élèves le plus considérable qui ait suivi jusqu'à présent les classes de toute une année dans la province de Québec et c'est aussi l'école modèle la plus considérable.

C'est avec un profond regret que je mentionne la mort du Docteur Brittain. Ses travaux ont toujours été une source d'inspiration pour ses élèves et tous regrettent profondément sa disparition.

Mademoiselle Greig qui, pendant quatre ans, a rendu de grands services à la Province comme professeur de français à l'externat, nous a quittés, à la fin de l'année scolaire, pour accepter la position d'assistant professeur ds français à la " Breamer Girls School " de Vancouver.

Il n'est peut-être pas hors de propos pour moi, en cette circonstance, de mentionner brièvement un certain nombre de changements qui se sont opérés, pendant les quatre années et demie écoulées depuis que je suis arrivé au collège Macdonald.

Le théoricien qui ignore la pratique ressemble à la colombe légère de Kant, qui " perçant l'air de son vol aisé et s'apercevant de la résistance qu'elle rencontre, s'imagine qu'elle volerait encore avec plus d'aisance dans le vide." Dès ses premiers débuts, le principe fondamental des travaux de l'école des élèves-maîtres a été que la théorie et la pratique ne sont que deux cotés de la même médaille, qu'elles doivent aller de concert et que toute théorie, en matière d'éducation, qui ne subit pas l'épreuve d'une expérience pratique ne

mérite pas même le non d'ypothèse scientifique. Dans toute reconstruction par conséquent, l'on avait en vue une préparation correspondant à la position réelle à laquelle l'étudiant doit être appelé.

Au commencement de la période dont j'ai parlé, l'enseignement de l'observation et de la pratique ne se donnait qu'à l'externat, avec trois professeurs et trois classes, qui se faisait temporairement dans les salles de lecture du collège. Depuis cette époque, le nombre des professeurs et des élèves a doublé, le cours a été augmenté et comprend tous les degrés, depuis les jardins de l'enfance jusqu'à l'université et on a érigé une construction qui coûte environ $100,000.

Les écoles de Montréal ont aussi été gracieusement mises à la disposition de nos étudiants, ce qui leur fournit l'occasion de voir de bons travaux sous des aspects plus variés et, en même temps allège le fardeau des professeurs de l'externat, dans lequel les occasions, qu'ont les étudiants de pratiquer l'enseignement, leur sont fournies comme stimulant à bien travailler plutôt qu'autre chose. Grâce à l'obligeance de la commission scolaire de Lachine, quelque chose a été fait concernant les conditions de l'école rurale sans degré. Cette partie de nos travaux demande de plus amples développements.

Dans l'école des élèves-maîtres, des changements importants ont été faits. On a consacré plus de travail aux petites classes et plus de temps à l'anglais, au français et aux mathématiques. On a ajouté la lecture au cours d'études. Chaque année, le professeur Dale a donné un bon cours de lecture. Le département de l'histoire naturelle a été transféré de l'école d'agriculture à la classe des élèves-maîtres et a été confié à la direction habile du Docteur Hamilton. On a donné plus d'attention à la culture physique et, l'an dernier, on ne s'est pas contenté d'enseigner aux élèves les jeux et les sports mais ils les ont pratiqués. Dans le cours d'études, on a fait une distinction entre les professeurs destinés aux vilies et ceux qui sont destinés à la campagne.

On a accordé de plus en plus de liberté aux élèves en ce qui concerne la manière dont ils doivent se conduire et les résultats ont été des plus satifaisants. Dans mon opinion, on ne peut trouver de plus fort argument en faveur du suffrage des femmes que celui de la conduite de nos étudiantes qui ont résidé au collège Macdonald, au cours de ces années.

Nous nous sommes efforcés de faire face aux besoins spéciaux dans lesquels se trouve la province, en ce qui concerne le nombre d'institutrices compétentes. On a demandé à toutes les élèves de l'école de signer un écrit en vertu duquel elles s'engagent à enseigner, pendant trois ans dans la province.

On a pratiquement organisé un bureau de placement d'instituteurs, au moyen duquel les commissaires, syndics et inspecteurs, qui demandent des institutrices, peuvent obtenir les renseignements qu'il leur faut. Cette année, nous avons eu beaucoup plus de demandes qu'autrefois. Les salaires que l'on offre ont beaucoup augmenté et, ce qui est bien plus important, les conditions, en ce qui regarde les instituteurs et les institutrices, se sont grandement améliorées. Pratiquement tous les élèves ont obtenu des positions pour l'an prochain.

Pendant l'année, on a fait un bon pas de l'avant, en décrétant que les élèves des écoles d'agriculture et des écoles ménagères pourraient obtenir leur diplôme d'écoles rurales, en suivant un cours sommaire de pédagogie. Le cours que l'on a projeté est soigneusement mis en pratique et ont peut en retirer de grands avantages. Les efforts dignes de louanges que fait le gouvernement provincial, en augmentant les allocations scolaires et en attirant l'attention des contribuables sur l'opportunité qu'il y a de centraliser les écoles, d'engager des institutrices ayant la formation voulue et de leur payer de plus hauts salaires, et la générosité avec laquelle on a répondu à cet appel, nous font présager de meilleurs jours.

Un autre fait encourageant de l'état de choses actuels, c'est qu'il y a eu augmentation constante et remarquable dans le nombre des élèves, qui nous viennent de la Province au collège Macdonald. Le tableau suivant est une comparaison entre le nombre de diplômes accordés à la dernière collation de l'école normale McGill, en 1907, à la première collation de l'école des élèves-maîtres du collège Macdonald, en 1908, et à la dernière collation de l'école des élèves-maîtres du collège Macdonald en 1913 :

	1907	1908	1913
Modèles	62	50	93
Elémentaires avancés	28	49	69
Elémentaires	8	4	—
Des jardins de l'enfance	2	—	1
Académiques	6	13	—
Total	106	116	163

En sus des 163 diplômes mentionnés ci-dessus pour l'année 1913, on a accordé, l'an dernier, 18 diplômes académiques, au département de l'éducation, université McGill.

Dans le cours de l'an dernier, le gouvernement a établi une école d'été à Lachute. Quatre-vingts élèves ont suivi les cours de cette école qui a été tenue dans le mois de juillet ; et, à la clôture de ce mois de travail, on a accordé vingt-cinq diplômes permanents d'écoles rurales et quarante-quatre diplômes intérimaires d'écoles rurales.

On a aussi organisé, pendant l'année, dans la cité de Montréal, un cours de préparation d'assistants pour les jardins de l'enfance. A peu près vingt élèves ont suivi ce cours.

Si l'on considère tous les faits susmentionnés, on en vient à la conclusion qu'il existe dans le public un sentiment prononcé, toujours grandissant, et qui dénote que les contribuables veulent une institutrice possédant la formation professionnelle voulue dans chaque école protestante de la Province et que l'on pense que (là ou une année complète de formation pédagogique est impossible) une institutrice possédant une formation sommaire est préférable à une institutrice qui n'en possède aucune.

Pour atteindre cet idéal, il faudrait agrandir et reconstruire.

La moyenne d'années que les institutrices d'écoles élémentaires passent dans l'enseignement (surtout les institutrices des écoles de la campagne) est malheureusement très faible. Ce ne serait pas probablement une hypothèse risquée que de dire que, pour subvenir de manière adéquate aux besoins des écoles protestantes de la province pour les prochains dix ans, il faudrait préparer au moins deux cent cinquante institutrices par année. Sur ce nombre (d'une manière générale), il en faudrait cent pour les villes et cent cinquante pour les campagnes.

En établissant l'école des élèves-maîtres au collège Macdonald, on semble avoir eu originairement l'intention de se préparer à recevoir un nombre d'élèves un peu plus grand que la quantité d'élèves suivant alors les cours de l'école normale McGill. En conséquence, les crédits de chaque année, la salle de lecture et les chambres pour les élèves pensionnaires, le mobilier et le personnel enseignant, tout cela fut basé sur une fréquentation d'environ cent vingt étudiants. Le nombre de demandes augmentant, nous avons pris des mesures pour recevoir un plus grand nombre d'élèves jusqu'à ce que, l'an dernier, nous avions atteint le maximum d'étudiants que nous pouvions recevoir et refusé d'en recevoir plusieurs, qui avaient demandé leur entrée. Quelques années avant la fermeture de l'école normale McGill, nous avons organisé un cours sommaire pour les instutrices d'école élémentaire et, pendant l'année 1902, nous avons constaté qu'il y avait 48 élèves qui ont suivi ce cours,

depuis Noël jusqu'au mois d'avril. Pour certaines raisons, le nombre d'élèves qui suivaient ce cours a constamment diminué jusqu'à ce que le cours ait été abandonné.

Il peut être bon de se rappeler que l'établissement d'une école de préparations pour les institutrices des écoles publiques, organisée concurremment avec une école d'agriculture et de science ménagère, comme la chose se fait au collège Macdonald, est une expérience que l'on n'a pas jusqu'à présent tentée. Et, à ce propos, on prétend que la formation professionnelle des institutrices d'école rurale devrait être différente de celle des institutrices destinées aux grandes écoles des cités et que, (grâce aux mesures généreuses prises par son fondateur), les occasions de préparation pédagogique que trouvent les institutrices au collège Macdonald sont sans pareil.

Si l'on constate qu'il faut trouver d'autres moyens, en dehors du collège, pour la formation des institutrices, cela vaut la peine d'étudier la question de savoir s'il ne serait pas sage d'organiser cet expansion sous forme de préparation pédagogique d'un certain nombre d'institutrices dans la cité et l'introduction d'un cours sommaire, d'un maximum de duré et d'efficacité, pour les institutrices de la campagne, au collège Macdonald.

Votre bien dévoué,

S.-B. Sinclair,
Principal.

APPENDICE N° VI

RAPPORTS DES INSPECTEURS GÉNÉRAUX

I. Rapport de l'inspecteur général des écoles catholiques :

1° Les Écoles primaires.

2° Les Écoles normales.

3° Les Instituteurs congréganistes.

II. Rapport de l'inspecteur général des écoles protestantes.

M. C.-J. MAGNAN.

Québec, 15 septembre 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon troisième rapport annuel sur l'inspection générale des écoles primaires et des écoles normales catholiques de la province de Québec.

I

ECOLES PRIMAIRES.

Visites des écoles.

Moins une vingtaine, toutes les municipalités scolaires ont été visitées deux fois par les inspecteurs régionaux, au cours de l'année scolaire 1912-13

Pour raison de maladie, M. l'inspecteur Roy n'a pu faire en entier ni première ni la seconde visite, et pour la même raison, M. l'inspecteur Lefebvre a été dans l'impossibilité de terminer la deuxième visite. Avec votre autorisation, M. l'inspecteur Pagé a remplacé M. Roy et M. l'inspecteur Bergeron est venu en aide à M. Lefebvre.

Règle générale, les inspecteurs ont été fidèles à transmettre leurs rapports d'automne et les bulletins du printemps, conformément aux règlements du Comité catholique. La conférence pédagogique a été donnée dans presque toutes les municipalités et peu de titulaires se sont abstenus d'assister à cette conférence.

Quelques inspecteurs se plaignent qu'ils gagnent difficilement les commissaires à les accompagner dans la visite des classes de leur municipalité. Néanmoins, plusieurs commissions scolaires tiennent comptent de vos instructions à ce sujet, puisque certains inspecteurs signalent les avantages de la visite conjointe de l'inspecteur et des commissaires. M. l'inspecteur Paquin dit : " La visite de l'inspecteur, faite en compagnie de Messieurs les commissaires, produit de bien meilleurs résultats".

Dans votre dernière circulaire aux inspecteurs, vous rappelez l'importance de la conférence de ces derniers avec la commission scolaire dans chaque municipalité. Déjà, cette mesure est mise en pratique par quelques inspecteurs. L'un d'entre eux dit : " Pendant la visite de chaque paroisse, un soir, j'ai réuni la commission scolaire, pour causer d'écoles".

La mise en opération du programme d'études.

J'ai constaté avec plaisir, par les rapports et les bulletins, que cette année, *la durée de la visite*, règle générale, a été plus longue que les années précédentes. En se conformant ainsi à vos instructions, les inspecteurs ont pu faire un examen plus approfondi : ce qui leur a permis de mieux apprécié le classement des élèves et de contrôler plus judicieusement la promotion annuelle. Il importe que désormais le grand effort de l'inspecteur ait pour objectif, la mise en opération du programme d'études.

Grâce aux instructions méthodiques et persévérantes de votre Département, les conditions matérielles des écoles ont été heureusement transformées depuis quinze ans, et ce mouvement de progrès va s'accélérant. Il importe donc, maintenant, de stimuler plus encore, si possible, le zèle des maîtres et des élèves afin que les conditions intellectuelles de nos écoles primaires s'améliorent de plus en plus, et ce progrès dépend, en définitive, d'une meilleure *mise en opération* du programme d'études.

La tâche des inspecteurs.

Elle est difficile, délicate, absorbante pour celui qui s'y donne de tout cœur. L'inspecteur qui veut réellement accomplir son devoir, et non l'ébaucher, ne saurait se contenter d'un examen superficiel et fait en courant. Rien ne discrédite plus l'autorité que les apparences de la légèreté et de la précipitation. Néanmoins plusieurs inspecteurs, parmi les plus zélés et les plus compétents, déclarent que le grand nombre d'écoles et de classes qu'ils ont à visiter ne leur permet pas de toujours suivre vos instructions à la lettre, M. le Surintendant. Ainsi, M. l'inspecteur Nansot, qui a 194 écoles comprenant 233 classes à visiter deux fois par année, dit : " La visite doit être courte et rapide à chaque endroit avec un si grand nombre de classes, si l'on veut aller partout."

M. Genest-Labarre dit aussi qu'il est impossible de faire deux visites efficaces et donner au-delà de vingt conférences pédagogiques " en moins de 200 jours " dans un district renfermant 163 écoles contenant 258 classes. MM. les inspecteurs Vien, Marquis, Miller et autres parlent dans le même sens, et quelques-uns d'entre eux concluent à l'abolition de la visite d'automne et au rétablissement des conférences pédagogiques.

Comment résoudre ce problème, problème important puisque le bon fonctionnement de notre système scolaire dépend en grande partie d'une inspection efficace ?

Voici mon humble opinion sur ce point : D'abord, comme en 1911, je crois à la nécessité de la double visite, la première étant suivie, dans chaque municipalité, d'une conférence pédagogique au personnel enseignant. Mais j'admets, néanmoins, que la double visite ne peut être vraiment efficace que si l'inspecteur peut accomplir sa tâche dans des conditions favorables. Et la première condition, l'indispensable, c'est d'avoir LE TEMPS nécessaire pour faire une inspection sérieuse.

La plupart des inspecteurs se plaignent, et ils ont raison, d'une surcharge de classes, qui les met dans l'obligation de précipiter leur besogne. La solution du problème se trouve donc tout entière dans l'augmentation du nombre des inspecteurs.

Le remaniement de la carte scolaire pourrait se faire méthodiquement, par groupe de deux, trois ou quatre districts d'inspection. D'ici à trois ou quatre ans, le service de l'inspection aurait été mis au point.

PROGRÈS RÉALISÉS

Fréquentation scolaire

La présence moyenne en classe est en progrès dans plusieurs districts. Le chiffre de la présence moyenne est de 80 pour cent et plus (sur l'inscription) dens les districts de MM. les inspecteurs Paquin, Prud'homme, Hébert, Belcourt, Tanguay, Lefebvre, Vien, Lévesque. Elle est de 79% et plus dans les districts de MM. Pagé, Beaumier, Primeau, Molleur, Bergeron. Le pourcentage de la présence moyenne s'est élevé sensiblement dans les districts des inspecteurs suivants :

	1910–11	1912–13
Beaumier	76.25%	79%
Hébert	79%	80%
Pagé	78%	79.50%
Paquin	72.50%	80$\frac{5}{9}$%
Nansot	73%	76.50%
Roy	76%	77%
Tanguay	76%	80%

Niveau des études

Le nombre des écoles primaires intermédiaires (modèles) catholiques sous contrôle qui était de 479 en 1910-11, atteignait 507 en 1911-12 ; celui des écoles primaires supérieures (académiques) catholiques sous contrôle qui était de 73 en 1910-11, s'élevait à 80 en 1911-1912.

En 1904-05, il n'y avait que 403 écoles modèles et 46 académies catholiques sous contrôle. D'après les bulletins du printemps 1913, 37 écoles élémentaires méritaient le titre d'écoles modèles, et 24 écoles modèles, celui d'académies.

Le nombre des académies catholiques indépendantes, était de 120 en 1910-11 ; en 1911-12, il montait à 134.

En 1904-05, on n'en comptait que 109.

Le nombre des élèves en 4ème année dans les écoles primaires catholiques des trois degrés, élémentaire, intermédiaire et supérieure, s'est élevé de 33,162 en 1910-11, à 34,628 en 1911-12 ; celui des élèves du cours intermédiaire (5e et 6e année) : 21,850 en 1910-11 et 22,327 en 1911-12 ; et celui des élèves du cours supérieur (7e et 8e année) : 4531 en 1910-11, et 5156 en 1911-12.

Le niveau des études tend donc graduellement à s'élever : c'est là le véritable progrès.

TRAITEMENT DES INSTITUTEURS

Les primes spéciales de $125,000, $60,000 et $40,000 accordées par le gouvernement pour favoriser l'augmentation des traitements, a produit d'excellents résultats. En faisant le relevé des bulletins des inspecteurs (Bulletins de 1913 comparés avec ceux de 1912), j'ai constaté que 3,138 institutrices avaient reçu une augmentation de salaire pour l'année 1912-13. L'augmentation moyenne par institutrice est de $25 près. Et cette hausse des traitements s'accentue de plus en plus. Dans leur rapport annuel, tous les inspecteurs se plaisent à signaler l'augmentation des salaires et affirment, après avoir rencontré les commissaires, qu'en 1913-14 peu de titulaires seront privés d'un supplément de traitement, et que la majorité des municipalités auront adopté le chiffre de $150. comme minimum. A ce propos, M. le Surintendant, je crois que les minima de $100., $125., $150., devraient être élévés à $125., $150. et $175. Car d'après un relevé que j'ai fait dans les bulletins, le nombre des institutrices qui ne reçoivent que $100., est comparativement infime, soit 528 sur un total de 5,647 institutrices laïques enseignant dans les écoles catholiques sous contrôle. Voici un petit tableau intéressant, classant les institutrices laïques catholiques par catégories de traitement pour 1912-13 :

2 institutrices reçoivent.....	$950.	
1 institutrice reçoit.....	700.	
8 institutrices reçoivent de...	500.	à $ 600.

26	institutrices	recoivent	de....	$400.	à	$500.
39	"	"	"	350.	à	400.
36	"	"	"	300.	à	350.
180	"	"	"	250.	à	300.
547	"	"	"	200.	à	250.
2,355	"	"	"	150.	à	200.
1,887	"	"	"	125.	à	150.
578	"	"	"	100.	à	125.

38 moins de $100. (la plupart des sous-maîtresses). Les rares municipalités payant moins de $100 de traitement ont été informées par le Département qu'en agissant ainsi, elles perdaient les primes spéciales du gouvernement, primes dépassant de beaucoup une prétendue économie dont le vrai nom est mesquinerie. (1)

POINTS FAIBLES

Le grand mal dont souffre encore les écoles primaires dans plusieurs municipalités, c'est l'*immobilisation* des élèves, qui manœuvrent entre la 1ère et la 3e année, arrivant en petit nombre à la 4e et ne passant que par exception au cours intermédiaire et supérieur. La remarque suivante de M. l'inspecteur Dubeau, confirme ce que je viens de dire: "Le nombre d'élèves qui ne peuvent changer régulièrement d'années du cours est de beaucoup trop élevé. Sur 6,014 élèves inscrits dans les écoles sous contrôle, 1932 ou 38% ont répété l'année du cours." La masse des élèves abandonnent la classe trop jeunes, se contentant d'une scolarité écourtée.

Où est la cause de ce mal ?

Dans une large mesure, je crois que la cause de ce mal réside dans le changement trop fréquent du personnel enseignant. A l'occasion d'une convention de commissaires d'écoles, j'ai établi, d'après les documents officiels, que dans trois comtés, 60% des écoles avaient changé de titulaires en 1911-12. Pour toute la province, cette moyenne de déplacement s'élève certainement à plus de 50% (2). Ce changement annuel de maîtresses déroute les élèves et nuit considérablement à la mise en opération du programme d'études.

(1). "Il n'y a que les deux municipalités de Raudot et de St-Epiphane qui ont encore des institutrices payées moins de cent piastres ; l'année dernière, il y en avait cinq ; l'année précédente, il y en avait neuf ; l'année prochaine, il n'y en aura plus". *Inspecteur* NANSOT

2. M. l'inspecteur Paquin dit dans son rapport annuel: "89 institutrices sur 147, soit plus de 61%, enseignent pour la première fois dans leur école respective pour 1912-13."

Une autre cause de ce mal, c'est encore le jeune âge des institutrices, et partant le manque d'expérience. Les commissaires devraient rechercher de plus en plus à retenir dans l'enseignement les diplômées pour école modèle ou pour école académique, même quand il s'agit des écoles élémentaires, et dans le cas d'une classe nombreuse, donner une assistante à l'institutrice, afin que les débutants soient groupés ensemble en vue de l'enseignement. On sait que les classes élémentaires sont les plus difficiles à faire, au point de vue de la première formation des élèves, celle dont dépend l'éducation intégrale de l'enfant.

Enfin une troisième cause, c'est l'absence d'instituteurs dans les municipalités où le nombre et l'âge des petits garçons justifieraient la présence d'un maître : de-là la désertion prématurée des garçons de l'école rurale. Seul le maître peut apprendre aux jeunes gens l'art d'agir et le métier d'homme.

LE REMÈDE

Le remède au mal que je viens de signaler, vous l'avez à maintes reprises indiqué, M. le Surintendant, c'est le choix judicieux du personnel enseignant, l'engagement d'instituteurs pour toutes les écoles modèles et académies de garçons, et la permanence dans la direction de l'école, je veux dire le maintien au même poste, aussi longtemps que possible, des bons maîtres et des bonnes maîtresses. L'application de ce remède nous ramène à la question des traitements, question déjà bien posée dans toutes les municipalités et en voie de solution satisfaisante prochaine.

Les instances motivées et opportunes de votre Département, les conseils répétés des inspecteurs d'écoles, les encouragements du gouvernement, et la campagne si efficace poursuivie au moyen des conventions de commissaires d'écoles, tous ces moyens d'action ont su déjà reveiller la saine opinion publique et produire des résultats appréciables. En continuant le travail commencé, en l'intensifiant, dans cinq ans, nos écoles primaires auront doublé leur efficacité.

Et à tous ces différents modes de propagande active, si l'on ajoutait, tel que déjà suggéré par les inspecteurs d'écoles catholiques réunis en congrès plénier en décembre 1911, le *Certificat d'études* comme sanction à chacun des trois degrés primaires, notre organisation scolaire serait en mesure de donner des résultats vraiment sérieux.

II

LES ÉCOLES NORMALES.

De décembre 1912 à mai 1913, j'ai visité toutes les écoles normales catholiques de la province, consacrant deux journées entières à chaque maison. J'ai visité deux fois les nouvelles écoles normales de Saint-Hyacinthe et de Joliette : au début et à la fin de l'année scolaire. A la suite de chacune de ces visites, je vous ai fait un rapport circonstancié sur chaque école de pédagogie.

895 élèves ont été admis à suivre les cours de pédagogie en septembre 1912 : 175 élèves-maîtres et 720 élèves-maîtresses. Un peu plus de huit cents ont suivi les différents cours durant toute l'année scolaire, y compris le cours préparatoire. Une soixantaine ont abandonné le cours normal, faute d'aptitudes ou pour des raisons de santé. 513 élèves des écoles normales ont été diplômés en 1913 : 85 garçons et 428 filles.

1152 enfants ont fréquenté les écoles d'application annexées aux différentes écoles normales.

Le nombre des élèves fréquentant les écoles normales s'élève sensiblement chaque année, il a augmenté de 127 en 1912-13. Le cours académique ou supérieur a été en activité dans toutes les écoles normales, moins celle de Joliette, nouvellement établie. Le cours intermédiaire a été fréquenté par un plus grand nombre d'élèves qu'en 1911-12.

ETAT MATÉRIEL DES ÉCOLES NORMALES.

Toutes les nouvelles écoles normales de filles sont parfaitement installées au point de vue hygiénique et pédagogique ; l'espace manque déjà, néanmoins, à quelques-unes d'entre elles. Construites pour une cinquantaine d'élèves, ces écoles sont obligées d'en admettre jusqu'à quatre-vingt, car le succès a dépassé l'attente du début. Je souhaite qu'elles reçoivent au plus tôt l'aide nécessaire pour élargir leurs murs devenus trop étroits. Je souhaite non moins vivement que la doyenne des écoles normales des filles dans notre province, celle des Dames Ursulines de Québec, soit, au point de vue matériel, mise sur un pied d'égalité avec ses jeunes sœurs. Plus d'un demi siècle de bons et loyaux services ont mérité à l'école normale des filles de Québec de sortir de ses cadres trop exigus et de recevoir une part plus large de soleil et de lumière. Et les filles de Marie de l'Incarnation, les plus anciennes institutrices au Canada, et des éducatrices de première ordre, se sont rendues dignes depuis longtemps des faveurs de l'Etat, faveurs qui, dans l'occurence, seraient

au bénéfice des courageuses jeunes filles qui désirent se préparer à la carrière de l'enseignement.

Les écoles de Saint-Hyacinthe et de Joliette sont magnifiques et parfaitement bien installées. Celle de Saint-Hyacinthe, par ses vastes proportions et son installation pédagogique vraiment remarquable, mérite une mention spéciale. Je ne saurais oublier non plus le nouveau local de l'école normale des filles de Montréal. Vous avez admiré comme moi, M. le Surintendant, ce splendide bâtiment, aux lignes sobres et vraiment classiques, si spacieux et si parfaitement aménagé au point de vue pédagogique. C'est un monument qui fait honneur à la province tout entière.

Quant aux écoles de garçons, les réparations faites récemment et celles qui sont en cours d'exécution, les mettront dans un état matériel très convenable.

L'installation de Laval sera complète quand la grande salle de l'ancien dortoir, actuellement inoccupé, aura été converti en bibliothèque-musée. Actuellement, la bibliothèque, qui est considérable, et le musée, sont trop à l'étroit. Il resterait encore à restaurer les clôtures et murs d'enceintes, qui donnent une pauvre apparence aux jolis édifices qui composent l'institution.

Jacques-Cartier est à faire toilette neuve, grâce à la générosité du gouvernement. Il était temps, car le bel édifice du Parc Lafontaine menaçait ruine à l'intérieur. Les salles de classe, de récréation et les dortoirs auront vraiment bonne mine, lorsque les travaux de réparations seront terminés.

PROGRÈS PEDAGOGIQUES

Nos écoles normales accentuent chaque année le caractère pédagogique qui les distingue. Je suis heureux de pouvoir rendre publiquement hommage à MM. les principaux et aux professeurs, religieux et laïques, pour le zèle qu'ils déploient dans l'accomplissement de leurs importantes fonctions. Certes, la culture classique n'est pas négligée, mais on l'oriente de plus en plus vers la formation pédagogique des élèves-maîtres et des élèves-maîtresses. Dans quelques écoles normales, particulièrement, j'ai été témoin de l'heureuse coordination de tous les efforts afin d'assurer aux élèves le meilleur apprentissage professionnel. Les professeurs des différentes spécialités n'enseignent pas telle et telle matière pour elle-même, mais dirigent leur classe ou donnent leurs cours avec la préoccupation de faire des élèves-maîtres ou des élèves-maîtresses des *enseigneurs*, des *éducateurs*. Par cette coopération de tous les professeurs d'une même maison guidés par le directeur, on réussira à élever un édifice complet et non une série de colonnes séparées.

Dans chaque école normale, le fonctionnement de l'école d'application a été l'objet d'une attention spéciale. J'ai constaté partout des progrès marqués dans l'organisation ou le fonctionnement des écoles annexes, véritables ateliers de pédagogie. A Rimouski, par exemple, M. le Principal a ajouté au cours de pédagogie théorique, un cours de pédagogie pratique qui se donne une fois par semaine " dans le but immédiat de préparer des classes suivant les principes pédagogiques appliqués et adaptés aux différentes matières du programme et aux divers degrés du cours ". Des devoirs d'application suivent ces classes : ce sont des *fiches* de préparation telles que les élèves-maîtresses doivent les faire avant chaque classe donnée à l'école d'application.

ENSEIGNEMENT DES SCIENCES

Grâce aux instruments de physique fournis à votre demande par le gouvernement à toutes les écoles normales, l'enseignement de cette science a été rendu plus facile et plus agréable aux élèves. Les élèves-maîtres et les élèves-maîtresses ayant acquis intuitivement des notions exactes et suffisantes sur les *forces, l'hydrostatique, la pneumostatique, l'optique, la chaleur et l'électricité,* seront bien préparés pour donner à l'école primaire des leçons de choses sur les connaissances scientifiques et usuelles.

LES CERCLES PÉDAGOGIQUES

Les cercles pédagogiques de Hull et de Valleyfield sont toujours très prospères. Ils ont, au témoignage des principaux et des professeurs, produit d'excellents résultats, en habituant les élèves au travail personnel et en leur permettant d'acquérir un complément de culture générale très utile dans la carrière de l'enseignement.

Avec plaisir, M. le Surintendant, je vous ai signalé dans mes rapports particuliers, la création de cercles identiques, sous des noms différents, à Chicoutimi et à Rimouski. Nicolet a aussi tenté l'effort, et vous avez été vous-même témoin de ses succès. A Rimouski, c'est l'" Association pédagogique " et à Chicoutimi la " Petite Société du Parler français ", qui donne chaque mois une séance solennelle. Au programme se trouve toujours une question pédagogique développée par plusieurs élèves et une conférence donnée par le Principal sur un sujet d'Education. On ajoute du chant, de la musique et de la récitation à ce programme, afin de former le goût et d'élargir l'horizon intellectuelle des élèves-institutrices.

LA GYMNASTIQUE DANS LES ÉCOLES NORMALES

La gymnastique est enseignée dans les douze écoles normales catholiques ; dans quelques-unes de ces écoles, cette matière est inscrite à l'horaire régulier, et *Le Manuel de culture physique* publié par le conseil exécutif de la Fondation Strathcona, est en usage dans chacune d'elle, où l'on reconnaît toute l'importance qu'il convient d'accorder à la culture physique. Dans nos écoles normales, aucun encouragement pour le sport violent, mais on y cherche à développer le corps des élèves en vue de cet axiome : *Mens sana in corpore sano.* On se propose d'initier les élèves-institutrices et les élèves-instituteurs à l'enseignement raisonné de la gymnastique, afin que ces futurs maîtres de l'enfance puissent, dans la suite, préparer des générations de femmes et d'hommes robustes et disciplinés.

Ainsi, à l'école normale Jacques-Cartier, département des garçons, la gymnastique y est enseignée d'une façon tout à fait méthodique. M. le professeur Chaballe, autrefois professeur de gymnastique en Belgique et diplômé du département de la milice à Ottawa, donne, chaque semaine, deux leçons théoriques et pratiques de gymnastique aux élèves-maîtres. A leur tour, ces derniers (ceux de 4e année) vont enseigner la gymnastique à l'école d'application, sous la direction de M. Chaballe. J'ai assisté à l'un de ces exercices où les élèves-maîtres ont mis avec succès en pratique les théories du professeur. Les instructions contenues dans le *Manuel de culture physigue* sont admirablement interprétées par le professeur, M. Chaballe, qui enseigne la gymnastique d'une façon tout à fait pédagogique.

RÉSULTATS PRATIQUES DES ÉCOLES NORMALES

Sept écoles normales ont pu établir la statistique se rapportant aux diplômés de 1912. Sur un total de 255 brevetés (84 garçons et 171 filles), 83 sont retournés à l'école normale pour y suivre un cours plus avancé, 47 garçons et 36 filles, et 129 sont entrés dans l'enseignement (27 garçons et 102 filles).

Sur le total de 37 garçons, sortis définitivement des écoles normales en 1912, 27 sont entrés dans l'enseignement, soit 78%, et sur un total de 135 filles sorties définitivement de sept écoles normales en 1912, 102 sont entrées dans l'enseignement, soit 75%.

C'est une proportion satisfaisante que l'élévation des traitements ne fera qu'augmenter.

D'après les statistiques de 1911-12, 782 normaliens enseignent dans les écoles de notre province : 140 instituteurs et 642 institutrices.

NOUVELLES ÉCOLES NORMALES

La création, en juin dernier, par le Lieutenant-Gouverneur en conseil, de la première école normale classico-ménagère, à Saint-Pascal, comté de Kamouraska, marque une date importante dans l'histoire de l'enseignement primaire en notre pays. En élevant au rang d'école normale, à la fois primaire et ménagère, l'école ménagère de Saint-Pascal, le gouvernement a su reconnaître le mérite et la valeur d'une expérience pédagogique de la plus haute importance. N'est-ce pas dans les écoles classico-ménagère, comme celle de Saint-Pascal et de Roberval, que l'éducation intégrale de la jeune fille est rendue possible ? Dans ces maisons, non seulement on instruit les jeunes filles dans les lettres, les sciences et les arts d'agréments mais on prépare des femmes qui sauront plus tard comprendre la grandeur de leur rôle et seront les véritables artisans du bonheur familial. Cette réflexion de Mme de Maintenon est toujours actuelle : " Les femmes font et défont les maisons."

C'est en songeant à cette vérité, sans doute, que le Comité catholique, il y a quatre ans, approuvait à titre d'essai, un programme d'enseignement ménager destiné aux écoles primaires. Mais pour faire une application sérieuse de ce programme, il fallait des institutrices préparées spécialement à cette fin. De là, la nécessité d'écoles normales à la fois primaires et ménagères, où classico-ménagères. Une de ces écoles est établie, et je fais des vœux pour que l'école ménagère de Roberval, recommandée en même temps que celle de Saint-Pascal, soit mise sur le même pied que sa sœur cadette. D'ailleurs, la grande pénurie d'institutrices diplômées où se trouvent les comtés de Lac St-Jean, Chicoutimi et Saguenay, nécessite l'établissement d'une nouvelle école normale dans cette vaste région isolée, qui doit se subvenir à elle-même dans les choses scolaires.

III

LES INSTITUTEURS CONGREGANISTES.

Après avoir parlé des écoles normales officielles, je ne saurais passer sous silence le rôle utile et patriotique que jouent en notre province les communautés enseignantes de Frères et de Sœurs. Ces communautés comptent chez nous, 31 noviciats (1) où les futurs instituteurs congréganistes se préparent non seulement à la vie religieuse, mais encore, et plus qu'on ne se l'imagine généralement, à l'enseignement dans les écoles primaires de tous les degrés.

(1) 8 Noviciats de Frères et 23 Noviciats de Sœurs.

D'après les statistiques de 1911-12, 5349 instituteurs et institutrices congréganistes sont dans l'enseignement: 3886 Sœurs et 1463 Frères. Voici comment sont répartis les instituteurs congréganistes dans les écoles : écoles élémentaires, 136 Frères, 567 Sœurs ; écoles intermédiaires, 695 Frères, 1655 Sœurs ; écoles supérieures, 632 Frères, 1664 Sœurs.

Ce corps enseignant d'élite, véritable armée de 5350 instituteurs d'une haute valeur morale et pédagogique, constitue le plus ferme appui de notre système scolaire. Les inspecteurs régionaux sont unanimes à rendre hommage au zèle et à la compétence des congréganistes, dont la permanence dans la carrière de l'enseignement en font de véritables éducateurs.

La province de Québec doit s'estimer heureuse de posséder une telle élite, que nous envient les provinces sœurs.

Veuillez agréer, M. le Surintendant, l'hommage de mon entier dévouement.

C.-J. Magnan,
Inspecteur général.

M. J.-C. SUTHERLAND

(*Traduction*)

M. le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant pour l'année 1912-13.

Une conférence des inspecteurs protestants a été tenue à Québec le 18 de juillet 1912 ; assistaient à cette conférence :—M. John Parker, le révérend E. M. Taylor, le revérend W. O. Rothney, le revérend J. H. Hunter, MM. H. A. Honeyman, J. W. McOuat, A. L. Gilman, O. F. McCutcheon, et J.-C. Sutherland. Le docteur Parmelee président. On y a discuté plusieurs questions pratiques se rapportant aux travaux d'inspection.

Une exposition concernant l'éducation a été tenue à l'exposition de Sherbrooke, au commencement de septembre, sous la direction de M. A. R. Paxman. Je me suis tenu là pendant toute la semaine, pour rencontrer les membres des commissions scolaires et les autres personnes qu'intéresse la cause de l'instruction publique. Les objets les plus intéressants de l'exposition étaient les suivants :—(1) Etalage de travaux scolaires ; (2) Spécimens de mobilier scolaire moderne ; (3) Livres de lecture modernes pour les bibliothèques scolaires ; (4) Gravures historiques pour les écoles ; (5) Affiches pour exciter les contribuables à payer de meilleurs traitements et à centraliser leurs écoles ; (6) Une brochure gratuite sur les " Ecoles rurales protestantes ". Les travaux de dessin et cartes de diverses écoles ont beaucoup attiré l'attention du public ; quelques-uns d'entre eux étaient d'une très grande valeur. Deux mille personnes au moins ont visité cette exposition et plusieurs ont passé une demi heure et plus à examiner les différents objets exposés. Je dois aussi ajouter qu'il s'y trouvait une série de photographies d'écoles centralisées au Manitoba, qui ont provoqué un grand intérêt. Autour de la photographie centrale de chacune des écoles centralisées, étaient placés des photographies des petites écoles, que l'on avait fermées pour les réunir en une seule. Cette exposition a été tout-à-fait instructive, et je crois que, dans les Cantons de l'Est, elle a au moins contribué à susciter une plus grande générosité en ce qui concerne les salaires et à provoquer un intérêt plus vif en ce qui concerne la question de la centralisation.

L'opposition à la centralisation disparaît rapidement, tel que le démontrent, par exemple, les résolutions unanimes adoptées en ce sens, à diverses assemblées de la propagande en faveur de l'éducation, faite au cours de l'été dernier. Cependant l'obstacle à sa réalisation vient de ce que plusieurs commissions scolaires, bien qu'en approuvant le principe, ne le mettent pas en

pratique. Il est donc nécessaire que l'on accorde une aide spéciale pour favoriser son adoption. C'est la crainte des dépenses qui empêche les commissions et les contribuables de l'adopter. Le besoin de ce système est évident. Dans les Cantons de l'Est, par exemple, presque la moitié des écoles rurales protestantes ont dix élèves ou moins. Des institutrices compétentes n'enseigneront pas dans de telles écoles.

Dans le mois de février, j'ai passé une semaine, avec l'inspecteur Taylor, à tenir des assemblées dans diverses localités de Brome et de Shefford. A Glen Sutton, les contribuables se sont déclarés, par un vote de 58 à 2, en faveur de la centralisation de deux écoles, pour les réunir à une troisième à Glen Sutton : les deux districts éloignés étaient bien représentés à cette assemblée. A Bolton-Centre, l'assemblée s'est prononcé unanimement en faveur du principe de la centralisation.

J'ai aussi rencontré les commissaires du canton de Stanstead, dans le mois de mars, et je les ai trouvé favorables à ce système. Le besoin s'en fait beaucoup sentir dans cette municipalité.

Dans le cours de l'automne de 1912, j'ai visité les écoles suivantes : Laprairie, Greenfield Park, Chambly et Richelieu. En juin 1913, j'ai visité l'école de Kenogami, près de Chicoutimi. Elle a été construite et maintenue par la maison " Price Bross ", en attendant la dissidence, dont avis sera probablement donné pendant la présente année. Des exemples de générosité éclairée de la part des grandes corporations, telles que la compagnie " Price Bross ", la "Quebec and St-Maurice Industrial Company", de La Tuque, et la " Shawinigan Water and Power Company ", des chutes Shawinigan, ne sont pas trop fréquentes et méritent, par conséquent, une mention spéciale.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-C. SUTHERLAND,
Inspecteur général.

APPENDICE No VII

RAPPORT SUR L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

Ecole Polytechnique de Montréal

MONTRÉAL, le 26 juillet 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le rapport annuel de l'Ecole Polytechnique pour l'année académique 1912-1913.

Le nombre des élèves inscrits pour cette année a été de 136, répartis comme suit :

Division des ingénieurs :	Première année.....	24
	Deuxième année.....	25
	Troisième année.....	13
	Quatrième année.....	15
Ecole d'Architecture :	Division des Architectes.....	15
	Div. des Arts Industriel.....	6
Cours Préparatoire :	.....	38

Les 15 élèves de la 4ème année de la Division des Ingénieurs ont obtenu le diplôme d'Ingénieur civil. Parmi ceux-ci, 2 ont obtenu le diplôme spécial d'Ingénieur des chemins de fer, 2 celui d'ingénieur électricien et 2 celui d'ingénieur chimiste.

Parmi les diplômés, il faut mentionner spécialement Mr F. Robert qui a obtenu la " Grande distinction " et MM. J. Landry et A. Lefebvre la " Distinction ".

Les cinq élèves de la 4e année de la Division des Architectes de l'Ecole d'Architecture ont satisfait aux examens de sortie : 2 ont reçu le diplôme d'architecte et les trois autres le recevront lorqu'ils auront parfait, chez un architecte de la P.Q., le stage exigé par l'article 21, 8° de la loi 3 Geo. V. C. 27, 1912.

Les nominations suivantes ont été faites dans le corps professoral :

M. A. Dollo, professeur de Physique, de Thermodynamique et de Machines thermiques.

M. T. Lafrenière, professeur de génie sanitaire.

M. L. Lasnier, assistant pour le cours de mesures électriques et les laboratoires d'électricité industrielle.

M. F. Baboulène, professeur d'Arts industriels.

M. C. Bouquet, préparateur au laboratoire d'analyses minérales passe comme professeur adjoint au Département des Mines.

M. F. C. Laberge, démissionnaire, conserve le titre honorifique de professeur honoraire.

L'Ecole Polytechnique continue à développer son enseignement par l'établissement de cours et de laboratoires nouveaux, tout en améliorant ceux déjà existant. C'est ainsi que l'on a créé le cours de génie sanitaire, un laboratoire complet d'essais de matériaux de construction que l'on a considérablement augmenté et modifié les laboratoires de mesures électriques et d'électricité industrielle, que l'on a créé la division des Arts décoratifs dans l'Ecole d'Architecture.

Les membres du Conseil de perfectionnement, ainsi que ceux du jury délégués par l'Association des Architectes de la P. Q., réunis pour juger les travaux des élèves finissants du Génie civil et de l'Ecole d'Architecture, se sont montrés particulièrement satisfaits des projets et des travaux techniques exécutés au cours de la 4e année d'études.

Le cours préparatoire de l'Ecole Polytechnique a donné cette année d'excellents résultats aux examens d'admission à la 1ère année d'études soit du Génie civil, soit de l'Architecture.

Les cours du soir gratuits d'Architecture ont été suivis régulièrement par 32 élèves. Ces cours se donnent quatre fois par semaine, de 7.30 à 9.30 P.M.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Surintendant, l'expression de mon profond respect.

A. Fyen,
Directeur.

Etat des recettes et depenses de l'ecole polytechnique pour 1912-1913.

Recettes.

Du Gouvernement Provincial	$ 31,500 00
Du Gouvernement fédéral	2,500 00
Du Grand Tronc	2,500 00
Du Pacific Canadien	2,500 00
De la rétribution	12,732 50
Des Diplômes	602 00
De l'Architecture	1,944 00
Banque d'Epargne Emprunt	60,000 00
Loyers	72 00
Laboratoire Prov.	2,485 37
Bulletin	229 00
Université Laval	10,000 00
Sousc. pour Lab.	1,043 09
Divers	1,139 19
Total des recettes	129,247 15
Argent en caisse le juillet 1912	1,020 28
	$130,267 43

Dépenses

Traitements des Professeurs	$ 43,095 64
Chauffage, éclairage et Taxes de l'eau	3,465 09
Entretien	1,084 87
Réparation	5,146 19
Ameublement et mobilier	119 50
Diplômes	363 10
Laboratoires	5,326 31
Intérêts	13,117 66
Enseignement Topographique	1,918 02
Bibliothèque	720 48
Bell Telephone	315 93
Annuités sur emprunt Banque d'Epargne	2,662 65
Employés	3,169 96
Auditeur	20 00
Dépenses spéciales de la Corporation	787 00
	$81,312 40

Rapport

Examens supp. et d'admission	379 00
" Périodique et Généraux	192 25
Frais de bureau	1,183 99
License	10 00
Machine	4,863 93
Assurance	57 00
T Bastien	358 00

Laboratoire Prov.	$ 1,660 67
Bâtisse des Laboratoires	526 00
Taxe immobilière	52 63
Bulletin	469 60
A. A. Labrecque	1,000 00
Total des dépenses	127,507 37
En caisse le 30 juin 1913	2,760 06
	130,267 43

BILAN DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE AU 30 JUIN 1913

Actif

Bâtisse principale	$ 106,473 56
Bâtisse des laboratoires	70,908 05
Propriété d'Astous	6,500 00
A. A. Labrecque	1,000 00
Terrain	24,000 00
Machines	33,631 65
Laboratoires	29,266 67
Cabinet de Physique et d'Arpentage	1,560 84
Cabinet d'Histoire Naturelle	300 00
Document et Matériel d'instruction	899 15
Bibliothèque	8,431 72
Ameublement et Mobilier	19,063 07
Appareil d'éclairage	1,708 23
Tableaux du Gouvernement Français	138 18
	304,781 12
Argent en caisse	2,760 06
Différence du passif sur l'actif	42,865 53
	350,406 71

Passif

Credit Foncier	(emprunt)	75,000 00
Corporation Archiépiscopal	"	20,000 00
Sœurs de la Cong.-de-Notre-Dame	"	10,000 00
Banque d'Epargne	"	240,266 21
Vice Recteur de l'Université Laval	"	5,000 00
Fonds de voyages de l'ass. des élèves Mines	"	140 50
		$350,406 71

Ayant examiné l'état de compte qui précède avec pièces justificatives à l'appui des recettes et dépenses, je certifie que le dit état de compte est correct et conforme aux écritures des livres de la Corporation de l'Ecole Polytechnique.

(Signé) G. C. CHARTRAND,
Auditeur.

APPENDICE N° VIII

PETITS TABLEAUX

TABLEAU—A.—STATISTIQUE DE L'INSPECTION

Numéros.	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitements.
1	Ballantyne, John	Grindstone, (Iles-de-la-Madeleine)	30 juin 1903.	$ 200
2	Beaumier, Joseph-Vincent.	Trois-Rivières	20 octobre 1905.	1,400
3	Belcourt, J.-G.-Ephrem	Nicolet, (Nicolet)	18 novembre 1880.	1,400
4	Blanche, Mgr G.	Sept-Iles, (Saguenay).	18 janvier 1909.	300
5	Boily, Jos.-Edouard.	Roberval, (Lac-St-Jean)	26 juin 1909	1,400
6	Chabot, Jos.-Alexandre.	Lauzon, (Lévis)	30 septembre 1896.	1,400
7	Cléroux, Joseph-Albini	Montréal, No 50, rue Marquette.	15 octobre 1897.	1,400
8	Côté, Joseph-Maxime	St-Georges (Beauce)	14 septembre 1900.	1,400
9	Curot, Marie-Joseph	Montréal, 1865, rue St-Urbain	8 juillet 1892.	1,400
01	Demers, Jean-Baptiste.	St-Jean, (St-Jean)	3 décembre 1885.	1,400
11	Dubeau, Josepb-Zoël	Ste-Anne-de-la-Pocatière, (Kamouraska)	8 juillet 1892	1,400

DES ÉCOLES.—ANNÉE SCOLAIRE 1912-13.

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION.	Nombre d'écoles sous contrôle.
Les écoles protestantes des Iles-de-la-Madeleine	5
La ville de Trois-Rivières : le comté de St-Maurice ; celui de Maskinongé, excepté les cantons Masson et Laviolette ; les municipalités de Ste-Flore et de Grand'Mère, dans le comté de Champlain	155
Le comté de Nicolet, excepté St-Pierre-les-Becquets, Ste-Sophie-de-Lévrard, Gentilly et Ste-Marie-de-Blandford ; le comté d'Yamaska, excepté St-Michel, St-David, St-Pierre-de-St-David, St-Guilmaume, St-Bonaventure, St-Pie-de-Guire et St-François	178
Le territoire renfermé dans la préfecture apostolique du Golfe St-Laurent, depuis la rivière Portneuf jusqu'à Blanc-Sablon	28
Le comté du Lac-St-Jean, excepté les municipalités de St-Bruno, du village, de la paroisse et de la Station d'Hébertville, et le canton Taché, dans le comté de Chicoutimi	122
Le comté de Rimouski et celui de Matane, excepté Causapscal, St-Edmond, St-Léon-le-Grand, Amqui, Cedar-Hall, Sayabec, St-Paul-des-Capucins, Dalibaire et Cherbourg	178
Le comté d'Argenteuil, les municipalités de Papineau, Montebello, N.-D.-de-Bonsecours, Ste-Angélique, Plaisance, St-André-Avellin, N.-D.-de-la-Paix, Ripon, Lac-Escréar, Hatwell, Preston, Suffolk, Addington, Ste-Valérie-de-Ponsonby, St-Rémi-d'Amherst, La-Conception (Clyde), La-Nativité, La-Minerve, Macaza, l'Annonciation, Ste-Véronique (Turgeon), Loranger (St-Ignace-du-Nominingue), dans le comté d'Ottawa ; les cantons Lynch et Mousseau, dans le comté de Montcalm, et les municipalités de St-Faustin, St-Jovite et de Beresford (Ste-Agathe), dans le comté de Terrebonne	146
Les municipalités de Ste-Germaine, Ste-Rose-de-Watford, St-Prosper, Cranbourne (St-Odilon), Standon, St-Abdon, St-Léon-de-Standon et St-Benjamin-du-Lac-à-Busque, dans le comté de Dorchester ; celles de St-Zacharie, Metgermette-Sud, St-Côme, St-Théophile, St-Gédéon-de Marlow, St-Martin-de-Jersey, St-Georges (Aubert-Gallion), St-Benoît-Joseph, St-Honoré-de-Shenly, St-Evariste-de-Forsyth, Lambton (St-Vital), Aylmer (St-Sébastien), St-Samuel-de-Gayhurst et St-Ludger, dans le comté de Beauce	191
Les comtés de Stanstead et de Compton, et les cantons de Spaulding, Ditchfield et Woburn, dans le comté de Beauce	147
Les comtés de Napierville, Iberville et St-Jean, les écoles de St-Jacques-de-Clarenceville et St-Thomas, dans le comté de Missisquoi, et la municipalité de St-Jacques-le-Mineur, dans le comté de Laprairie	152
Le comté de Kamouraska, excepté St-Eleuthère (Pohénégamook), et celui de l'Islet, excepté les municipalités de l'Islet, St-Eugène, St-Cyrille, St-Marcel et le canton Leverrier	172

TABLEAU—A.—STATISTIQUE DE L'INSPECTION

Numéros.	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitements.
12	Filteau, Alphonse	St-Jean, (Montmorency)	7 juin 1905	$1,400
13	Genest-Labarre, J.-Evariste	Victoriaville, (Arthabaska)	2 novembre 1896	1,400
14	Gilman, Aaron-Luther	Cowansville, (Missisquoi)	9 décembre 1895	1,400
15	Goulet, Joseph-Onésime	St-Gervais, (Bellechasse)	16 janvier 1901	1,400
16	Goulet, Ls-Philippe	Québec, 58, rue Claire-Fontaine	18 février 1907	1,400
17	Guay, Louis-Abdon	St-David, (Lévis)	26 mai 1894	1,400
18	Hébert, Joseph	Longueuil, (Chambly)	1 septembre 1899	1,400
19	Hunter, Rév. J.-H	Coaticook, (Stanstead)	26 juin 1912	1,400
20	Honeyman, Howard-Arthur	Hull, (Ottawa)	18 décembre 1907	1 400
21	Kerr, Rév. Isaac-Newton	Hatley, (Stanstead)	1 octobre 1899	450
22	Lefebvre, Joseph-Edouard	Vaudreuil, (Vaudreuil)	22 mai 1908	1,400
23	Lévesque, Louis-Néré	Roxton-Falls, (Shefford)	12 novembre 1877	1,400

DES ÉCOLES.—ANNÉE SCOLAIRE 1912-1913.—*Suite.*

DELIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION.	Nombre d'écoles sous contrôle.
Le comté d'Ottawa, excepté les municipalités de Papineau, Montebello, N.-D. de Bonsecours, Ste-Angélique, Plaisance, St-André-Avellin, N.-D.-de-la-Paix, Ripon, Lac-Escréar, Hartwell, Preston, Suffolk, Addington, Ste-Valérie-de-Ponsonby, St-Rémi-d'Amherst, La-Conception (Clyde), La-Nativité, La-Minerve Macaza, L'Annonciation, Ste-Véronique (Turgeon), Loranger, Pointe-Gatineau, Hull (cité), Hull (canton), Aylmer, Deschênes (village), St-Etienne-de-Chelsea, Eardley, Ste-Cécile-de-Masham, Lowe, Lowe-Sud, Aylwin et St-Joseph de Wakefield ; Dorion (Lac Cayamont), dans Pontiac	138
Les comtés de Sherbrooke et de Richmond ; les municipalités d'Ely-Nord, Ely-Sud, Stukely-Nord, Lawrenceville et Ste-Anne-de-Stukely, dans le comté de Shefford ; celles de St-Fulgence-de-Durham, St-Pierre-de-Durham, Kingsey et Kingsey-Falls, dans le comté de Drummond, la municipalité de Ste-Christine, dans le comté de Bagot	163
Les écoles protestantes des comtés de Huntingdon et de Soulanges, celles de Valleyfield et de St-Louis-de-Gonzague, dans le comté de Beauharnois, celles de Lacolle dans le comté de St-Jean, celles de St-Thomas-de-Clarenceville, dans le comté de Missisquoi, et celles du comté de Vaudreuil, excepté la municipalité de Pointe-Fortune	120
Le comté de Champlain, excepté Ste-Flore et Grand'Mère, et les écoles de Grondines, St-Casimir, St-Thuribe, St-Ubalde, N.-D.-des-Anges et St-Rémi-du-Lac-au-Sable, dans le comté de Portneuf.	178
Le comté de Montmagny ; celui de Bellechasse, excepté St-Charles, St-Gervais, St-Lazare ; les municipalités de l'Islet, St-Eugène, St-Cyrille, St-Marcel et le canton Leverrier, dans le comté de l'Islet, et celle de Ste-Justine, dans le comté de Dorchester	185
Le comté de Lévis, excepté la ville de Lévis, N.-D.-de-la-Victoire, Bienville, St-Joseph, Lauzon et la partie Est du village de Lauzon ; le comté de Dorchester, excepté Standon, St-Abdon, St-Léon-de-Standon, St-Odilon (Cranbourne), St-Benjamin-du-Lac-à-Busque, Ste-Germaine, Ste-Justine, Ste-Rose-de-Watford et St-Prosper ; les municipalités de St-Charles, St-Gervais et St-Lazare, dans le comté de Bellechasse	172
Les comtés de Chambly, Richelieu et Verchères, et les municipalités de St-Michel, St-David et St-Pierre-de-St-David, dans le comté d'Yamaska	161
Les écoles protestantes des comtés de Stanstead et Compton, excepté celles de Lac-Mégantic, Whitton, Marston, Hampden, Winslow-Sud, Lingwick	106
Les écoles protestantes des comtés de Pontiac, d'Ottawa, Labelle et Témiscamingue	126
Les écoles protestantes des comtés de Matane et Gaspé, et celles des cantons Cox, Hope et Port-Daniel, dans le comté de Bonaventure	39
Les comtés de Jacques-Cartier, de Soulanges, de Vaudreuil, et celui de Laval, excepté les paroisses de St-François-de-Sales et de St-Vincent-de-Paul	152
Le comté de Drummond, excepté les municipalités de Durham-Sud (St-Fulgence), St-Pierre-de-Durham, Kingsey et Kingsey-Falls ; le comté de Bagot, excepté St-Dominique, Ste-Rosalie, St-Pie et Ste-Christine , les municipalités de St-Guillaume-d'Upton, Saint-Bonaventure, St-Pie-de-Guire et St-François, dans le comté d'Yamaska	178

TABLEAU—A—STATISTIQUE DE L'INSPECTION

Numéros.	Noms des inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nominations des inspecteurs.	Traitements.
24	Longtin, Lorenzo	St-Isidore, (Laprairie)	29 décembre 1909	$ 1,400
25	Marien, J.-Gervais	St-Jean (St-Jean)	6 juillet 1912	1,400
26	Marquis, Geo-Emile	Québec, 565, rue St-Jean	15 juin 1905	1,400
27	McCutcheon, Olivier-Fairfield	Leeds, village, (Mégantic)	1 janvier 1904	1,400
28	McGown, Joseph-G.-W	Montréal, 72, Avenue Laval	4 mai 1888	1,400
29	McOuat, John-W	Lachute, (Argenteuil)	8 juillet 1892	1,40
30	Miller, C.-J	Montréal, 1325, Av. Delorimier	28 février 1911	1,400
31	Molleur, Joseph-Trefflé	St-Césaire, (Rouville)	1 septembre 1899	1,400
32	Nansot, Henri	Québec, 87, rue Durocher	15 mars 1904	1,400
33	Normand, Frédéric-J	St-Aimé, (Richelieu)	18 septembre 1909	1,400
34	Pagé, Louis-Omer	St-Louis-de-Lotbinière, (Lotbinière)	15 octobre 1897	1,400
35	Paquin, J.-Arsene	Joliette, (Joliette)	5 juillet 1912	1,400
36	Plamondon, Charles	St-Bruno, (Lac St-Jean)	28 août 1912	1,400
37	Primeau, J.-Bte	St-Jérôme, (Terrebonne)	1 septembre 1897	1,400
38	Prud'homme, J.-Hormisdas	L'Assomption, (L'Assomption)	15 octobre 1890	1,400

DES ÉCOLES,—ANNÉE SCOLAIRE 1912–1913.—*Suite.*

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION.	Nombre d'écoles sous contrôle
Le comté de Laprairie, excepté St-Jacques-le-Mineur, et les comtés de Châteauguay, Beauharnois et Huntingdon	166
Le comté de Pontiac, excepté la municipalité de Dorion (Lac Cayamont), les municipalités scolaires de Pointe-Gatineau, Hull (cité), Hull (canton). Deschênes (village), Aylmer, St-Étienne-de-Chelsea, Eardley, Ste-Cécile-de-Masham, Lowe, Lowe-Sud et Aylwin, et St-Joseph de Wakefield, dans le comté d'Ottawa	120
Le comté de Bonaventure et les municipalités de Causapscal, St-Edmond, St. Léon-le-Grand, Amqui, Cedar-Hall et Sayabec, dans le comté de Matane	148
Les écoles protestantes de la cité de Québec, et des comtés de Québec, Portneuf, Lévis, Mégantic, Dorchester, Lotbinière, Beauce, Wolfe; celles de Lac-Mégantic, Whitton, Marston, Hampden, Winslow-Sud, Lingwick, dans le comté de Compton	115
La cité de Montréal, le comté d'Hochelaga, et les paroisses de Saint-François-de-Sales et de Saint-Vincent-de-Paul, dans le comté de Laval	161
Les écoles protestantes des comtés d'Hochelaga, Argenteuil, Jacques-Cartier, Chambly, Deux-Montagnes, Terrebonne, L'Assomption, Montcalm et Joliette, celles de Pointe-Fortune, dans le comté de Vaudreuil, et celles de la cité de Montréal	125
Le comté de Brome, celui de Missisquoi, excepté St-Jacques et St-Thomas-de-Clarenceville; le comté de Shefford, excepté les municipalités d'Ely-Nord, Ely-Sud, Stukely-Nord, Laurenceville et Ste-Anne-de-Stukely; la municipalité de l'Ange-Gardien, dans le comté de Rouville	151
Le comté de St-Hyacinthe; celui de Rouville, excepté la municipalité de l'Ange-Gardien; les municipalités de St-Dominique, Ste Rosalie et St-Pie, dans le comté de Bagot	161
Le comté de Témiscouata et la municipalité scolaire de St-Eleuthère (Pohénégamook), dans le comté de Kamouraska	194
Le comté de Gaspé et les municipalités scolaires de St-Pau-des-Capucins, Dalibaire, St-Edouard-des-Mechins et Cherbourg, dans le comté de Matane	123
Le comté de Lotbinière et Somerset-Nord (Ste-Julie), Ste-Anastasie, Nelson, N.-D.-de-Lourdes, Inverness, St-Pierre-Baptiste, Leeds, Leeds-Est, Leeds-Sud, dans le comté de Mégantic	160
Le comté de Joliette, excepté la municipalité de St-Paul: celui de Berthier, excepté Lanoraie et Lavaltrie; les cantons Masson et Laviolette, dans le comté de Maskinongé	150
Le comté de Chicoutimi, moins le cantons Taché; les municipalités de St-Bruno, d'Hébertville (village, paroisse et station), dans le comté du Lac-St-Jean	125
Le comté des Deux-Montagnes; celui de Terrebonne, excepté St-Faustin, Ste-Jovite et Beresford (Ste-Agathe); les écoles de St-Donat et du canton de Chilton (N.-D.-de-la-Merci), dans le comté de Montcalm	152
Le comté de L'Assomption; celui de Montcalm, excepté St-Donat et le canton de Chilton (N.-D.-de-la-Merci); les municipalités de Lavaltrie et de Lanoraie, dans le comté de Berthier, et celle de St-Paul, dans le comté de Joliette	130

TABLEAU—A.—STATISTIQUE DE L'INSPECTION

Numéros.	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitements.
39	Rothney, Rév. Wm-O	Richmond (Richmond)	12 juillet 1911	$1,400
40	Roy, Pierre-Antoine	La Jeune Lorette, (Québec)	11 août 1886	1,400
41	Simard, A.-Hidallah	Baie-St-Paul, (Charlevoix)	20 mai 1897	300
42	Sutherland, Rév. James-M	New-Carlisle, (Bonaventure)	12 septembre 1900	450
43	Tanguay, Amédée	Roxton-Falls, (Shefford)	22 novembre 1887	1,400
44	Taylor, Rév. Ernest-Manly	Knowlton, (Brome)	4 juin 1889	1,400
45	Thériault, Ls.-Albin	Havre-aux-Maisons, (Iles-de-la-Madeleine)	21 août 1912	700
46	Tremblay, Thomas	Baie-St-Paul, (Charlevoix)	27 mai 1882	1,400
47	Turcotte, Joseph-Marie-Arthur	Ste-Famille, (Montmorency)	16 juin 1905	1,400
48	Vien, George-Stanislas	Lauzon, (Levis)	12 novembre 1877	1,400
49	Warren, Thomas	St-François (Montmagny)	7 octobre 1913	1,400

DES ÉCOLES.—ANNÉE SCOLAIRE 1912-1913.—*Suite.*

DELIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION.	Nombre d'écoles sous contrôle.
Les écoles protestantes des comtés ds Drummond, Richmond, Sherbrooke et Bagot ; celles du comté de Shefford, excepté les écoles des cantons de Granby et de Shefford ; celles de Tingwick, dans le comte d'Arthabaska	127
Le comté de Québec, excepté la ville Montcalm, St-Roch-Nord et St-Charles, (Petite-Rivière) ; celui de Portneuf, excepté les municipalités de Grondines, St-Casimir, St-Ubalde et N.-D.-des-Anges ; les municipalités de Laval et de St-Adolphe, dans le comté de Montmorency	159
La partie ouest du comté de Saguenay comprise entre le comté de Charlevoix et la rivière Portneuf.	24
Les écoles protestantes du comté de Bonaventure, excepté celles des cantons Cox, Hope et Port-Daniel	32
Le comté de Beauce, excepté St-Zacharie, Metgermette-Sud, St-Côme, St-Théophile, St-Gédéon-de-Marlow, St-Ludger, St-Samuel-de-Gayhurst, Aylmer (St-Sébastien), Lambton, (St-Vital), St-Evariste-de-Forsyth, St-Honoré-de-Shenley, St-Georges, (Aubert-Gallion), St-Martin-de-Jersey ; les municipalités de St-Antoine-de-Pontbriand et Sacré-Cœur-de-Marie, dans le comté de Mégantic, et celle de St-Edouard-de-Frampton, dans le comté de Dorchester	178
Les écoles protestantes des comtés de Brome, Iberville et Rouville ; celles du comté de Missisquoi, excepté les écoles de St-Thomas-de-Clarenceville, et les écoles protestantes des cantons de Granby et de Shefford, dans le comté de Shefford	123
Les Iles-de-la-Madeleine	18
Le comté de Charlevoix	95
Le comté de Wolfe ; les municipalités de St-Désiré-du-Lac-Noir, Irlande-Nord, Irlande-Sud et St-Alphonse-de-Thetford, dans le comté de Mégantic ; celles de Chester-Nord, Chester-Est, St-Paul-de-Chester, St-Rémi-de-Tingwick et Chénier, dans le comté d'Arthabaska	175
Le comté de Montmorency, excepté St-Adolphe et Laval ; la cité de Québec ; la ville de Montcalm St-Roch-Nord et St-Charles (Petite-Rivière), dans le comté de Québec ; les municipalités de Lévis, N.-D.-de-la-Victoire, Bienville, St-Joseph, Lauzon (village) et partie-est du village de Lauzon, dans le comté de Lévis	105
Le comté d'Arthabaska, excepté Chester-Nord, Chester-Est, St-Paul-de-Chester, St-Rémi-de-Tingwick, Tingwick et Chénier, les municipalités de St-Pierre-les-Becquets, Ste-Sophie-de-Lévrard, Ste-Cécile-de-Lévrard, Gentilly et Ste-Marie-de-Blandford, dans le comté de Nicolet, et celles d'Halifax-Nord, (Ste-Sophie), Halifax-Sud (St-Ferdinand), Somerset-Sud (St-Calixte) et Plessisville, dans le comté de Mégantic,	172

TABLEAU—B.

Indiquant les contributions du gouvernement de la province de Québec celles des municipalités et celles des institutions d'éducation supérieure indépendantes, pour l'année 1912-13.

CONTRIBUTIONS DU GOUVERNEMENT :	$ cts.
Ecoles publiques	425,000 00
Ecoles supérieures catholiques	63,500 00
Autres subventions aux écoles supérieures	229,000 00
Ecoles supérieures protestantes	62,834 44
Conseil de l'Instruction publique	3,000 00
Ecoles normales	120,000 00
Institutions pour les sourds-muets et les aveugles	23,140 00
Fonds de pension des instituteurs,—ancien	8,000 00
Fonds de pension des instituteurs,—nouveau	29,000 00
Inspection des écoles	75,000 00
Municipalités pauvres, catholiques	20,834 40
Municipalités pauvres, protestantes	15,989 16
Livres à donner en prix	12,000 00
Publication des journaux de l'Instruction publique	8,500 00
Fonds des bourses de l'Ecole normale McGill	9 818 30
Fonds des écoles élémentaires, S. R. P. Q. 1909, articles 2944 à 2949	150,000 00
Rapport du surintendant	1,100 00
Aide supplémentaire au comité protestant	1,500 00
Musée scolaire	600 00
Octrois pour construction et maintien de nouvelles académies pour les garçons	64,000 00
Octrois aux municipalités rurales qui emploient des instituteurs pour les garçons	10,000 00
Pour l'enseignement du dessin dans les écoles primaires	5,000 00
Conseil des Arts et Manufactures	16,000 00
Ecoles du soir et de coupe	32,000 00
Aide au Monument National	4,000 00
Institut technique de Montréal	5,000 00
Archives canadiennes	600 00
Gratifications aux instituteurs	16,000 00
Total	1,411,416 30

AUTRES CONTRIBUTIONS DU GOUVERNEMENT :	
Ecoles d'agriculture et écoles ménagères	33,000 00
Ecoles vétérinaires	5,500 00
Ecole de laiterie de Saint-Hyacinthe	8,000 00
Ecoles de réforme et d'industrie	66,500 00
Ecole des aveugles, Asile Nazareth	1,590 00
Institut MacKay, sourds-muets et aveugles protestants	3,000 00
Total	1,529,006 30

CONTRIBUTIONS DES MUNICIPALITES ET DES INSTITUTIONS INDEPENDANTES : (Année 1911-1912.)	
Taxe annuelle	3,493,638 00
Taxe spéciale	409,641 00
Contributions mensuelles	284,946 00
Coût de l'entretien des institutions scolaires indépendantes subventionnées	2,024,215 05
Total	6,212,440 05
Valeur de la propriété imposable	995,016,922 00
Valeur des maisons d'école, du mobilier et du matériel servant à l'enseignement	29,157,776 00

TABLEAU—C.

Statistiques se rapportant aux universités de la province de Québec.

UNIVERSITÉ LAVAL CATHOLIQUE.—QUÉBEC ET MONTRÉAL.—ANNÉE 1912-13.

Cette institution a été fondée en 1852, par le Séminaire de Québec.

	Québec.	Montréal.	Totaux.	Totaux.
Nombre de professeurs :—				
Faculté de Théologie	9	12	21	
" de Droit	15	16	31	
" de Médecine	22	59	81	
" des Arts	30	18	48	
Ecole centrale de préparation et d'arpentage	8		8	
" polytechnique		22	22	
" de médecine comparée et de science vétérinaire		10	10	
" de chirurgie dentaire		18	18	
" de pharmacie Laval		11	11	
Institut agricole d'Oka		12	12	
Ecole d'enseignement supérieur pour les jeunes filles :				
Professeurs, maîtres		31	31	
" maîtresses		20	20	
Ecole forestière	9		9	
Totaux	93	229		322
Nombre d'étudiants à Québec :—				
Faculté de Théologie			142	
" de Droit			72	
" de Médecine			66	
" des Arts (y compris les élèves du séminaire)			95	
Etudiant en pharmacie			9	
Ecole de préparation et d'Arpentage			27	
Ecole forestière			45	
Total				456
Nombre d'étudiants à Montréal :—				
Faculté de Théologie			251	
" de Droit			157	
" de Médecine			144	
" des Arts—Cours de littérature française			36	
Ecole polytechnique			163	
" de médecine comparée et de science vétérinaire			50	
" de chirurgie dentaire			119	
" de pharmacie Laval			93	
Institut agricole d'Oka			115	
Ecole d'enseignement supérieur pour les jeunes filles			496	
Total				1624
Gradués de l'université :—				
Docteurs en Théologie			9	
" en Médecine			130	
" en Médecine vétérinaire			13	
Licenciés en Théologie			8	
" en Droit			61	
" en Droit canonique			4	
" en Philosophie			10	
Bacheliers :—				
" en Théologie			5	
" en Droit			33	
" en Médecine			44	
" en Médecine vétérinaire			23	
" ès Arts			126	
" ès Lettres			49	
" ès Sciences			91	
" ès Sciences appliquées			15	
Ingénieurs civils			34	
Ingénieurs des mines			4	
Ingénieurs des chemins de fer			1	
Architectes			10	
Arpenteurs stagiaires			9	

TABLEAU—C.—*Suite.*

Statistiques se rapportant aux universités de la province de Québec.

UNIVERSITÉ LAVAL, CATHOLIQUE.—QUEBEC ET MONTREAL.—ANNÉE 1912-13.

Cette institution a été fondée en 1852, par le Séminaire de Québec.

Ingénieurs forestiers	7	
Hygiénistes experts	8	
Enseignement supérieur pour les jeunes filles :		
Diplômes	5	
Enseignement ménager :		
Diplômes	9	
Certificats d'études	25	
Total		733
Grands Séminaires affiliés	8	
Collèges affiliés	18	
Collèges agrégés et écoles affiliées	11	
Total		37
L'Ecole polytechnique sous le contrôle de l'Université Laval reçoit du gouvernement de Québec, une subvention de		30,000 00
L'université Laval, Montréal, reçoit du gouvernement de la province		25,000 00
L'université Laval, Québec, reçoit du gouvernement de Québec		25,000 00
Total		80,000 00

TABLEAU—C—*Suite.*

UNIVERSITÉS PROTESTANTES.

COLLÈGE ET UNIVERSITÉ MCGILL.—Fondé en 1841 par l'honorable James McGill.

COLLÈGE ET UNIVERSITÉ DE LENNOXVILLE.—Fondé en 1845 par l'évêque G.-J. Mountain, de Québec.

	McGill.	Lennoxville.
Nombre de professeurs et de conférenciers :		
Faculté des Arts	47	9
" de Médecine	112	
" Droit	13	
" Sciences	76	
" Théologie	.....	4
Totaux	248	13
Nombre d'étudiants :		
Faculté des Arts	488	42
" de Médecine	385	
" Droit	64	
" Sciences	555	
" Théologie	.....	16
Totaux	1492	58
Gradués de l'Université en 1912-13 :		
Docteur en Théologie	.....	
" en Droit	.....	2
" ès Lettres	2	
" en Médecine	62	
" ès Sciences	1	
" en chirurgie dentaire	4	
" en philosophie	1	
Maîtres ès Arts	12	12
" ès Sciences	8	
Maîtres en chirurgie dentaire		
Licenciés en Théologie		
Bacheliers ès Arts	64	
" ès Sciences	106	
" en Droit	17	
" en Musique	1	
" en Théologie	.....	2
Totaux	277	16
L'Université McGill est affiliée aux Universités d'Oxford, de Cambridge et de Dublin.		
Collèges affiliés à l'Université McGill :		
The Stanstead Wesleyan College, Stanstead, P. Q.		
Vancouver College, Vancouver, B. C.		
Victoria College, Victoria, B. C.		
The Congregational College of Canada, Montreal.		
The Presbyterian College, Montreal.		
The Wesleyan College of Montreal.		
The Diocesan College of Montreal.		
N. B.—Ces quatre derniers collèges ne sont affiliés à l'Univesité que pour la faculté des arts.		
Subventions du gouvernement de la province	$ 25 000 00	$ 2,500 00
Recettes	893,961 00	24,295 45
Dépenses	920,965 00(1)	25,776 01
Dotations	7,005,639 00(1)	3,185 00
Valeur des édifices, des terrains, des appareils, etc	8,849,494 00(1)	235,625 00
Nombre de volumes de la bibliothèque	180,000	1,300 00

(1) Ces chiffres comprennent ceux du Collège Macdonald, de Ste-Anne-de-Bellevue.

TABLEAU—D.

STATISTIQUES concernant les collèges classiques de la province, d'après les rapports de ces institutions au Surintendant de l'Instruction publique.—Année 1912–13.

COLLÈGES.	Date de la fondation.	Valeur des édifices et du terrain.	Valeur du mobilier.	Dépenses de l'année.	Nombre de volumes de la bibliothèque.	Globes terrestres et planétaires.	Cartes géographiques.	Pianos et harmoniums.	Professeurs ecclésiastiques ou religieux.	Professeurs laïques.	ÉLÈVES.										Subventions du gouvernement.
											Catholiques.	Protestants.	Âgés de 7 à 14 ans.	Âgés de 14 à 16 ans.	Âgés de plus de 16 ans.	Total.	Présence moyenne des élèves.	Élèves dont la langue maternelle est le français.	Élèves dont la langue maternelle est l'anglais.	Élèves dans le cours classique.	Élèves dans le cours commercial.	
		$	$	$	$																	
Chicoutimi	1883	.....	21,000	31,987	2,500	3	20	5	25	1	340	....	128	83	129	340	333	338	2	103	237	1,000 00
Joliette	1836	340,000	90,000	29,272	10,000	4	42	8	40	..	401	1	106	132	164	402	402	397	5	280	122	1,000 00
L'Assomption	1832	175,000	30,000	37,138	8,000	5	60	10	36	1	370	...	140	80	150	370	350	370	...	346	24	1,000 00
Lévis	1853	300,000	38,600	62,621	21,48	7	40	6	45	1	676	..	175	355	146	676	664	672	4	130	546	1,000 00
Montréal (Loyola)	1896	200,000	14,000	30,350	5,250	2	55	7	12	5	287	1	118	94	76	288	241	32	256	222	66	1,000 00
" (Ste-Marie)	1848	390,000	40 000	75,647	80,000	6	38	15	29	7	575	1	269	184	123	576	460	562	14	576	.....	1.000 00
" (St-Sulpice)*	1767	.....	.....	.....	.....	...	...	...	32	....	465	...	175	125	165	465	400	440	25	465	.....	.....
Nicolet	1803	380,000	76,000	33,050	34,000	10	70	5	30	1	361	....	71	153	137	361	361	361	..	361	.. ..	1,000 00
Nominingue	1910	20,000	5,000	23,170	1,300	1	15	5	21	...	133	...	39	53	41	133	133	131	2	28	105	.....
Québec (Séminaire)*	1665	.....	.....	.....	125,000	4	65	8	47	4	730	...	209	211	310	730	720	713	17	730	.....	.....
Rigaud	1851	150,000	30,000	34,795	13.500	4	65	8	33	1	371	....	68	206	97	371	317	351	20	181	190	1,000 00
Rimouski	1855	75,000	6,000	30,202	16,000	5	40	6	32	...	293	....	12	90	191	293	293	293	..	150	143	1,000 00
Ste-Anne-de-la-Pocatière	1827	180,000	35,000	44,137	40,000	10	36	7	36	..	440		155	125	160	440	425	429	11	147	293	1,000 00
St-Hyacinthe	1811	260,000	40,000	54,658	38,900	8	135	8	37	2	475	..	75	219	181	475	430	475	..	475	.....	1,000 00
St-Jean	1911	60 000	15,000	21,000	500	1	36	4	20	5	200	....	71	72	57	200	180	200	....	43	157	1,000 00
St-Laurent	1847	400,000	40,000	81,800	25.000	8	40	14	40	3	535	....	70	180	285	535	505	350	18	180	355	1,000 00
Ste-Thérèse	1825	250 000	20,000	49,251	14 000	5	90	8	36	1	406	..	130	106	170	406	385	398	8	328	78	1,000 00
Sherbrooke	1875	365 000	50 000	54,787	7,000	3	60	8	39	2	461	3	73	249	142	464	425	441	23	185	279	1,000 00
Trois-Rivières	1860	150,000	30,000	30,012	7,000	4	25	6	31	....	363	...	96	111	156	363	363	361	2	148	215	1,000 00
Valleyfield	1893	153,000	28,000	33,297	8,000	2	28	5	31	1	301	....	100	101	100	301	290	290	11	110	191	1,000 00
Totaux	..	3,848 000	608,600	757,174	457,430	92	960	143	652	35	8,183	6	2,280	2,929	2,980	8,189	7,677	7604	585	5,188	3,001	17.000 00

* Le séminaire de Québec et celui de Saint-Sulpice de Montréal ne font aucun rapport au Surintendant de l'Instruction publique ; les chiffres que nous donnons dans ce tableau pour ces deux séminaires ne sont qu'approximatifs.

TABLEAU—E.

ÉCOLES NORMALES.

Pour l'année académique terminée le 30 juin 1913.	Ecole Laval catholique, Québec.		Ecole Jacques-Cartier-catholique, Montréal.		Ecole normale du coll. Macdonald.	Ecole normale des filles.							
	Département des élèves-instituteurs.	Département des élèves-institutrices.	Département des élèves-instituteurs.	Département nt des élèves-institutrices.	Élèves-instituteurs et élèves-institutrices.	Rimouski. Élèves-institutrices.	Chicoutimi. Élèves-institutrices.	Nicolet. Élèves-institutrices.	Trois-Rivières. Élèves-institutrices.	Valleyfield. Élèves-institutrices.	Hull. Élèves-institutrices.	Joliette. Élèves-institutrices.	St-Hyacinthe. Élèves-institutrices.
Professeurs ordinaires	7	8	8	13	17	9	9	6	10	10	7	6	9
Professeurs adjoints	5	.....	3	3	.....	.....	3	8	2	4	.	3	3
Élèves dans la classe d'école académique	10	15	14	13	.....	4	3	5	20	8	8	.....	8
Élèves dans la classe d'école modèle	27	32	19	37	100	18	23	47	20	15	16	10	27
Élèves dans la classe d'école élémentaire	29	35	33	30	69	45	35	41	39	27	16	12	49
Élèves dans la classe preparatoire	.....	.....	43	10	1	.....	23	...	16	17	...	.....	....
Élèves qui ont obtenu le diplôme d'école élémentaire	21	30	11	20	69	22	22	30	20	12	8	4	23
Élèves qui ont obtenu le diplôme d'école modèle	24	20	10	23	93	14	13	38	12	11	11	6	16
Élèves qui ont obtenu le diplôme d'école académique	10	15	9	12	.....	4	2	5	13	7	7	....	7
Total des élèves qui ont obtenu des diplômes	55	65	30	55	162	40	38	73	45	30	26	10	46
Grand total des élèves	66	82	109	90	170	86	84	93	95	67	40	22	84
Élèves catholiques	66	82	109	90	.....	86	84	93	95	67	40	22	84
Élèves protestants	.	....	.	...	170	....	....	...	.....	.....	....	...	.....
Nombre de jours de classe pendant l'année	207	207	218	230	180	205	232	196	229	290	248	212	222
Nombre de jours consacrés aux examens	20	20	22	10	15	8	18	20	27	28	20	10	36
Nombre de bourses accordées	32	37½	24	35	.....	30	30	30	33	30	30	20	30
Nombre de prix distribués	264	237	241	.....	6	220	200	.....	200	75	62	46	19
Nombre de médailles distribuées	6	5	2	5	3	9	17	2	21	31	19	9	12
Nombre de volumes dont se compose la bibliothèque	7,000	1,000	19,298	5,000	.....	800	625	1,106	695	537	400	235	474
Subventions du gouvernement de Québec	$21,672.00		$33,152.33		.....	$6,300	$6,333.33	$6,200	$6,272	$6,100	$6,150	$6,000	$6,000
Valeur du mobilier, des instruments de musique, de la bibliothèque	$8,000	$4,000	83,000	$15,000	.....	$3,000	$4,000.00	$5,834	$6,600	$50,000	$4,000	$5,000	$7,000
ÉCOLES MODÈLES ANNEXÉES :													
Élèves dans le cours élémentaire	40	93	134	23	.....	66	122	110	226	129	114	339	.....
Élèves dans le cours modèle	24	14	8	.....	.....	1	.....	.....	6	....	15	.....	.....
Élèves dans le cours académique	...	...	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Élèves admis gratuitement	1	25	11	.....	.....	15	.....	110	25	129	5	....	.....
Élèves catholiques	64	105	132	22	.....	67	122	110	232	129	129	339	....
Élèves protestants	....	2	10	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total des élèves	64	107	142	23	.....	67	122	110	232	129	129	339	.....
Présence moyenne des élèves à l'école	52	54	130	10	....	32	82	87	174	115	117	259	.....
Élèves qui ont complété le cours modèle	....	.....	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	...	.....
Nombre de cartes géographiques	12	30	15	12	.....	11	15	11	25	12	15	7	.....
Nombre de globes terrestre et planétaires	3	5	3	2	.....	5	3	1	3	2	3	...	.....

TABLEAU—F

ÉCOLES SPÉCIALES—1912-13

Nombre	Ecoles des arts et manufactures.	Nombre de cours	Classes.	Elèves.	Présence moyenne.	Totaux.	Moyenne totale.
1	Montréal	19	Dessin à main levée élémentaire	125	71		
			Dessin à main levée supérieur	123	68		
			Dessin d'architecture	120	49		
			Dessin mécanique	155	90		
			Dessin de chars	25	18		
			Peinture d'enseignes et lettrage	68	30		
			Modelage	36	21		
			Lithographie	29	14		
			Menuiserie et construction d'escalier	102	40		
			Plomberie	127	81		
			Confection de patrons de chaussures	9	8		
			Coupe, couture et chapeaux	515	259		
			Solfège	194	136		
			Peinture et dessin à main levée	29	21		
						1,657	906
2	Québec	6	Dessin à main levée	39	16		
			Dessin d'architecture	28	16		
			Menuiserie et construction d'escaliers	43	24		
			Plomberie	36	19		
			Peinture d'enseignes	12	8		
			Peinture et dessin à main levée	23	12		
						181	95
3	St-Hyacinthe	7	Menuiserie et construction d'escaliers	80	39		
			Dessin à main levée	85	36		
			Dessin d'architecture	28	16		
			Dessin mécanique	18	13		
			Peinture	13	6		
			Dessin à main levée et peinture	34	21		
						258	131
4	Trois-Rivières	4	Dessin à main levée	43	39		
			Dessin linéaire	26	15		
			Dessin d'architecture	19	15		
			Dessin mécanique	19	13		
						107	82
5	Valleyfield	3	Dessin d'architecture	32	26		
			Dessin mécanique	24	23		
			Menuiserie et charpenterie	33	20		
						89	69
6	Sherbrooke	2	Dessin d'architecture	40	18		
			Dessin mécanique	85	50		
						125	68
7	Lachine	2	Dessin d'architecture	28	19		
			Dessin mécanique	21	16		
						49	35
8	St-Jean	1	Dessin mécanique	48	10	48	10
9	St-Romuald	1	Dessin linéaire et mécanique	33	13	33	13
10	Charny	1	Dessin linéaire et mécanique	19	12	19	12
11	Chicoutimi	1	Dessin linéaire et mécanique	25	13	25	13
12	Sorel	1	Dessin linéaire et mécanique	16	13	16	13
						2,607	1,447

TABLEAU—F.—*Suite.*

ÉCOLES SPÉCIALES.—*Suite*

ÉCOLES DES SOURDS-MUETS ET DES AVEUGLES.

Nombre.	Ecoles.	Professeurs.	Branches de l'enseignement.	Elèves.	Total des élèves.
13	Institution des sourds-muets de Montréal—J.-M. Cadieux, C. S.-V., directeur.	35	Elèves instruits par la méthode orale...	112	
			Elèves instruits par l'écriture et l'alphabet manuel.....	30	
			Total.....	.....	142
14	Institution des sourdes-muettes, rue Saint-Denis, Montréal,—Sœur Bertille, supérieure.	72	Elèves dans la période ordinaire d'instruction.....	169	
			Anciennes élèves recevant dans un département séparé les soins corporels et intellectuels.....	108	
			Total.....	.....	277
15	Institution des aveugles de Nazareth. Montréal. Sœur Ste-Eulalie, supérieure.	5	Instruction religieuse.....	64	
			Lecture, diction	64	
			Lecture latine.....	31	
			Grammaire	55	
			Analyse grammaticale.....	55	
			Analyse logique.....	18	
			Littérature	29	
			Versification :	9	
			Arithmétique	55	
			Calcul mental	64	
			Géographie	45	
			Cosmographie	9	
			Histoire du Canada	45	
			Histoire Ancienne	16	
			Histoire Romaine	16	
			Histoire du Moyen Age.....	16	
			Histoire moderne.....	16	
			Histoire contemporaine.....	16	
			Histoire naturelle.....	16	
			Histoire ecclésiastique.....	16	
			Clavigraphie	16	
			Lecture anglaise.....	23	
			Grammaire anglaise.....	16	
			Manuel de bienséances.....	64	
			Hygiène	16	
			Eléments de physique.....	9	
			Total.....	.....	64
16	Institution Mackay des sourds-muets et des aveugles. — George Durnford, secrétaire, Montréal.	6	Elèves apprenant à parler par la méthode auriculaire	17	
			Par le mouvement des lèvres.	30	
			Par les différentes méthodes combinées.	12	
			Aveugles	10	
			Garçons 36, filles 33.....	69	
			Total.	.....	69

TABLEAU—G.

Ecoles du soir—Année 1912-13.

LOCALITÉS.	Nombre de classes.	Nombre d'élèves inscrits.
Montréal.		
Ecoles catholiques	36	1,343
" protestantes	43	1,786
Québec.		
Ecoles catholiques	20	658
Banlieue de Montréal. (Ecoles catholiques)		
Hochelaga	3	128
Maisonneuve	8	185
Ste-Cunégonde	4	104
St-Edouard	3	119
St-Henri	4	117
Ville-Emard	3	75
Ville-St-Pierre	1	48
Villeray	3	84
St-Anselme	2	52
N.-D.-de-la-Défense	1	111
N.-D.-de-Victoire	1	47
Comté de Beauharnois.		
Valleyfield	2	60
Comté de Champlain.		
Ste-Geneviève-de-Batiscan	1	38
Comté de Charlevoix.		
St-Etienne-de-la-Malbaie	1	26
Comté de Chateauguay.		
St-Chrysostôme	1	38
Ste-Martine	1	32
Comté de Chicoutimi.		
Chicoutimi	1	40
Ste-Anne	1	22
St-Alexis, (Grande-Baie)	1	25
St-Fulgence	1	48
Comté de Joliette.		
Ste-Elizabeth	1	35
Comté du Lac St-Jean.		
St-George-de-Ouiatchouan	1	21
St-Cœur-de-Marie	1	58
Comté de Lotbinière.		
Deschaillons	1	34
Leclercville	1	28
Iles-de-la-Madeleine.		
Havre-aux-Maisons	1	39
Comté de Mégantic.		
Black Lake	1	41
Plessisville	1	42
Thetford Mines	4	182
Comté de Québec.		
Beauport	2	49
Charlesbourg	1	42
Comté de St-Jean.		
St-Jean	3	108
Comté de Sherbrooke.		
Sherbrooke	4	139
Comté de Stanstead.		
Magog	2	72
Comté de Témiscouata.		
Trois-Pistoles	2	84
Comté de Terrebonne.		
St-Jérôme	3	35
St-Jovite	1	25
Comté de Wolfe.		
Disraëli	1	27
	175	5,247

TABLEAU—H.

Municipalités rurales et de villages qui ont bénéficié de l'octroi spécial de $10,000 voté par la Législature pour favoriser l'engagement des instituteurs dans les écoles modèles et les académies de garçons.

I. Instituteurs congréganistes.

(*Montant payé à chaque municipalité* : $115.38)

Comtés.	Municipalités et degré de l'école.
Beauce	St-Joseph, village, école modèle.
Bagot	Upton, école modèle.
Beauharnois	St-Timothée, école modèle.
"	St-Louis de Gonzague, école modèle.
Bellechasse	St-Charles, école modèle.
Berthier	Lanoraie, école modèle.
"	St-Barthélemy, école modèle.
Chambly	Chambly-Bassin, école modèle.
Charlevoix	Malbaie, école académique ;
"	Baie St-Paul, école académique.
Chicoutimi	Bagotville, école modèle.
Champlain	St-Stanislas, école académique ;
"	St-Tite, village, école modèle.
Deux-Montagnes	St-Eustache, école modèle ;
" "	St-Scholastique, école académique.
Gaspé	Percé, école modèle.
L'Assomption	St-Henri-de Mascouche, école modèle.
Laval	Ste-Rose, école académique ;
"	St-Martin, école modèle.
Lévis	Etchemin, école académique.
L'Islet	L'Islet, école académique.
Lotbinière	Deschaillons, école modèle.
"	Ste-Croix, école modèle.
Matane	Mont-Joli, école modèle ;
"	Sayabec, école modèle.
Montcalm	St-Jacques No 1, école modèle.
Montmorency	Ste-Anne-de Beaupré, école modèle.
"	Château-Richer, école modèle
Ottawa	Pointe-Gatineau, école modèle.
Portneuf	St-Casimir, école modèle ;
"	St-Raymond, école académique.
Québec	Beauport, école modèle ;
"	Trait-Carré de-Charlesbourg, école modèle.
Richmond	Danville, école modèle.

TABLEAU—H.—*Suite.*

Municipalités rurales et de villages qui ont bénéficié de l'octroi spécial de $10,000 voté par la Législature pour favoriser l'engagement des instituteurs dans les écoles modèles et les académies de garçons.

I. Instituteurs congréganistes.—*Suite.*

(*Montant payé à chaque municipalité* : $115.38.)

Comtés.	Municipalités et degré de l'école.
St-Maurice	Yamachiche, école modèle.
St-Hyacinthe	St-Denis, village, école modèle.
Shefford	Roxton-Falls, village, école modèle.
Stanstead	Stanstead, école académique.
Témiscamingue	Ville-Marie, école modèle.
Terrebonne	Ste-Agathe-des-Monts, école modèle ;
"	Ste-Thérèse, école modèle.
Verchères	Belœil, école modele ;
"	Verchères, école modèle.
Yamaska	Baie-du Febvre: école modèle.

TABLEAU—H.—*Suite.*

Municipalités rurales et de villages qui ont bénéficié de l'octroi spécial de $10,000 voté par la Législature pour favoriser l'engagement des instituteurs dans les écoles modèles et les académies de garçons.

II. Instituteurs laiques.

(*Montant payé à chaque municipalité* : $115.38.)

Comtés.	Municipalités et degré de l'école.
Bellechasse	St-Michel, école modèle ;
"	St-Gervais, école modèle.
Berthier	St-Gabriel-de-Brandon, village, école modèle.
Chicoutimi	St-Alexis-de-la-Grande-Baie, école modèle.
"	St-Fulgence, école modèle.
Charlevoix	Les Eboulements, école modèle.
Chambly	St-Hubert, Ecole modèle.
Champlain	Champlain, école modèle.
Chateauguay	Châteauguay, école modèle ;
"	Ste-Martine, école modèle ;
"	St-Jean-Chrysostôme, No 2, école modèle.
Dorchester	St-Anselme, école modèle.
Gaspé	Cap-Chat, école modèle.
Iberville	St-Georges-de-Henryville, école modèle.
Joliette	Ste-Elisabeth, école modèle.
Kamouraska	St-Pascal, école modèle.
"	Kamouraska, école modèle.
Labelle	Montebello, école modèle ;
"	St-André-Avellin, école modèle.
Lac-St-Jean	St-Cœur-de-Marie, école modèle ;
"	Hébertville, village, école modèle.
Laprairie	St-Isidore, école modèle.
Lotbinière	St-Louis-de-Lotbinière, école modèle.
Mégantic	Plessisville, école modèle.
Montmagny	St-François, école modèle.
Montmorency	Ste-Famille, école modèle.
Ottawa	Maniwaki, école modèle.
Portneuf	Pont-Rouge, école modèle ;
"	Neuville, école modèle.
Richmond	Asbestos, école modèle.
Rouville	St-Hilaire, école modèle.

TABLEAU—H —*Suite.*

Municipalités rurales et de villages qui ont bénéficié de l'octroi spécial de $10,000 voté par la Législature pour favoriser l'engagement des instituteurs dans les écoles modèles et les académies de garçons.

I. Instituteurs laiques.—*Suite*

(*Montant payé à chaque municipalité* : $115.38.)

Comtés.	Municipalités et degré de l'école.
Saguenay	Les Escoumins, école modèle ;
"	Bergeronnes, école modèle ;
"	Tadoussac, académie.
Soulanges	St-Laurent-des-Cèdres, école modèle ;
"	Côteau-du-Lac, école modèle ;
"	St-Polycarpe, école modèle.
Témiscouata	Trois-Pistoles, No 1, académie.
Terrebonne	St-Jovite, école modèle ;
"	Ste-Anne-des-Plaines, école modèle.
Vaudreuil	Vaudreuil, école modèle.
Wolfe	D'Israeli, école modèle.
Yamaska	St-Thomas-de-Pierreville, école modèle.

TABLEAU—I.

Elèves qui ont fréquenté les écoles normales et brevets accordés par chacune d'elles depuis sa fondation.

Années scolaires.	Jacques-Cartier.		McGill (1)		Laval.		Rimouski.	Chicoutimi.	Nicolet.	Trois-Rivières.	Valleyfield.	Hull.	Joliette.	St-Hyacinthe.	Totaux.	
	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Filles.	Filles.	Filles.	Filles.	Filles.	Filles.	Filles.	Filles.	Garçons.	Filles.
1857-58	46		7	63	36	40									89	103
1859-60	53		9	72	40	54									102	126
1864-65	56		5	60	43	55									104	115
1869-70	46		7	69	82	80									135	149
1874-75	59		19	99	38	60									116	159
1879-80	63		12	130	46	63									121	193
1884-85	71		10	101	49	67									130	168
1889-90	84		6	80	46	64									136	144
1894-95	67		21	170	42	69									130	239
1899-00	61	28	10	135	38	70									109	233
1904-05	87	75	5	123	50	76									142	274
1906-07	102	70	5	116	52	72	50								159	308
1907-08	105	73	1	128	59	84	46	21							165	352
1908-09	122	85	3	124	57	99	65	40	39	53	28				182	533
1909-10	113	83	3	152	61	85	52	49	91	55	39	32			177	638
1910-11	109	100	3	146	63	67	54	51	88	60	47	40			175	653
1911-12	85	109	6	140	69	73	60	56	67	59	69	44			160	677
1912-13	109	90		170	66	82	86	84	93	95	67	40	22	84	175	913
Brevets pour académie	303	53	392		287	76	21	10	23	26	26	25		7	590*	267*
Brevets pour école modèle	539	251	1,868		740	1,965	120	62	98	70	44	45	6	16	1,279*	2.677*
Brevets pour école élémentaire	470	339	2,640		690	1,894	162	109	167	79	59	33	4	23	1,160*	2,869*
Totaux	1,312	643	4,900		1,717	3,935	393	181	288	175	129	103	10	46	3,029	5,813

(1) Cette école est remplacée par le collège Macdonald de Ste-Anne-de-Bellevue.
(*) Les totaux ne comprennent pas le nombre des brevets accordés par l'école normale McGill.

TABLEAU—J.

BREVETS de capacité accordés par le bureau central des examinateurs catholiques depuis sa création en 1898.

ANNÉES.	Nombre des aspirants aux diplômes.			Total des aspirants.	NOMBRE DE DIPLÔMES ACCORDÉS.									Total des diplômes accordés.	Nombre d'aspirants qui ont échoué.
	Elém.	Mod.	Acad.		Elém. fr.	Elém. ang.	Elém. fr. et ang.	Mod. fr.	Mod. ang.	Mod. fr. et ang.	Acad. fr.	Acad. ang.	Acad. fr. et ang.		
1898	642	385	6	1,033	315	30	33	157	33	42	4	.....	1	615	418
1899	856	617	12	1,485	396	28	47	273	25	72	6	1	1	849	636
1900	962	631	15	1,608	526	22	42	299	29	56	7	2	1	984	624
1901	955	608	21	1,584	485	30	41	296	30	41	12	4	2	941	643
1902	910	599	27	1,536	655	35	52	373	47	87	19	2	6	1,276	260
1903	884	706	37	1,627	520	24	43	384	40	77	20	5	9	1,122	505
1904	918	690	45	1,653	637	26	32	495	30	85	24	5	12	1,346	307
1905	904	737	40	1,681	544	29	48	434	24	113	23	3	2	1,220	461
1906	920	720	51	1,691	528	17	43	352	32	79	33	6	5	1,095	596
1907	901	875	74	1,850	622	22	40	478	30	76	32	9	22	1,331	519
1908	833	860	104	1,797	397	11	31	516	32	117	45	3	24	1,176	621
1909	978	836	104	1,918	645	19	42	491	20	88	62	2	15	1,384	534
1910	848	904	122	1,874	624	20	59	609	17	77	56	1	23	1,486	388
1911	649	635	121	1,405	379	64	24	382	23	73	43	2	29	1,019	386
1912	847	904	148	1,899	557	20	29	548	23	81	79	4	42	1,383	516
1913	933	866	152	1,951	664	22	44	590	33	54	45	3	31	1,486	465
Totaux	13,940	11,573	1,079	26,592	8,494	419	650	6,677	468	1,218	510	52	225	18,713	7,879

TABLLAU—K.

LISTE des instituteurs et des institutrices qui ont reçu une pension du gouvernement en 1912, sur l'ancien fonds de pension.

Instituteurs et institutrices pensionnaires.	Montant de la pension.	Instituteurs et institutrices pensionnaires.	Montant de la pension.
	$ cts.		$ cts.
Alain, Mme Chs	120 00	Malenfant, Hip	24 00
Allard, Angélique	30 00	McKeogh, Mary	90 00
		Michaud, Célina	114 00
Beaudoin, Ursule	84 00		
Béliveau, Elodie	108 00	O'Reilly, Mary-Ann	156 00
Bilodeau, M.-Adèle	132 00	Ouellet, Marie-Françoise	66 00
Boisvert, Adéline	48 00		
Bonneville, Cédulie	78 00		
Boulet, Eléonore	42.00	Paquin, Napoléon	36 00
Boulet, Julienne	90 00	Patoine, Cécile	156 00
Boutin, Philomène	132 00	Pelletier, Antoinette	54 00
		Pelletier, Esthel	42 00
		Picard, Délima	114 00
Caron, Claudia	66 00	Picard, Wilhelmine	48 00
Caron, Hermine	48 00	Plamondon, T.-P	78 00
Caron, Nazaire	90 00	Poisson, Edile	132 00
Caron, Ombéline	66 00	Poisson, Marie	42 00
Cauchon, Marguerite	42 00		
Cloutier, Elizabeth	90 00		
Côté, Mélanie	90 00	Raymond, Demerise	30 00
		Reed, Lucy	156 00
		Reed, Marguerite	48 00
Deshaies, Zélia	120 00	Rioux, Julie	48 00
Devost, Geneviève	36 00	Rioux, Luce-Marie	108 00
Doré, Aurélie	24 00	Rivard, Louise	54 00
Dubé, Anna	54 00	Rivard, M.-Louise-E	198 00
Dupaul, Louise	54 00	Rouleau, Edesse	84 00
Dupuis, Marguerite	39 00		
Durocher, Mathilde	90 00		
		Savard, Virginie	75 00
		Santerre, Georgiana	96 00
Gagné, Marie	66 00	Sirois, Jovide	96 00
Gaudreault, Marie	162 00	St-Laurent, A., Mme V. Ratté	60 00
Girard, Euphémie	108 00		
Guy, Caroline	126 00		
Gingras, Marie-Célina	216 00	Thibodeau, Phil., Mme Z. Douville	198 00
Jutras, Emélie	108 00	Vézina, M.-Délima	36 00
Labelle, Marguerite	60 00	Ducharme, Arsène, héritier de Mme A H. Beauchemin	108 00
Labrie, Hermine	36 00		
Lafontaine, Cléophée	42 00		
Legros, Rose-de-Lima	114 00		
Lemay, Sarah	60 00		
Lagacé, Marie-Elise	132 00	Total payé	$ 5,634 00
Languedoc, Angèle	36 00		
L'Espérance, Henriette	48 00		

TABLEAU—L

Indiquant les pensionnaires du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire et le montant payé à chacun d'eux pendant l'année scolaire terminée le 30 juin 1913.

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque.
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
1	Alexander, J.-W.	Montréal	67	12	380 12		380 12
2	Allen, Marie-Louise	St-Anselme	69	12	75 00		75 00
3	Allen, Sarah	Montréal		6	182 43		182 43
4	Allen, Vitaline	St-Anselme	65	12	75 00		75 00
5	Ames, Mme Amanda	Coaticook	78	12	75 00		75 00
6	Amyot, Philomène	Thurso	63	6	57 17	7 70	49 47
7	Anderson, J. T.	Montreal	59	12	583 00		583 00
8	Arcand, Mme H	Papineauville	94	12	115 0		115 02
9	Arsenault, Eugénie	St-Célestin	54	12	75 00		75 00
10	Arsenault, Geneviève	Rivière-Bonaventure	72	12	114 28		114 28
11	Arsenault, Philomène	St-Bonaventure	70	12	94 17		94 17
12	Arthy, E. W.	Vancouver	60	12	747 50		747 50
13	Asselin, Mme Emmanuel	Papineauville	79	12	112 26		112 26
14	Augé Julie	Montréal	72	12	90 00		90 00
15	Auger, Mme Thomas	St-Marc-des-Carrières	72	12	86 12	8 50	77 62
16	Authier, Ls-Paul	Roxton-Falls	74	12	75 00		75 00
17	Authier, Mme Ls-Paul	"	69	12	75 00		75 00
18	Ballantyne	Montréal	62	12	319 85		319 85
19	Barrette, Alphonsine	"	63	12	75 00		75 00
20	Basinet, Mme Anthime	Ste-Emélie	70	12	97 62	9 49	88 13
21	Barthélemy, Urbain	Montréal	64	6	193 39		193 39
22	Beaubien, Alma	St-Camile	42	12	75 52		75 52
23	Beaubien, Mathilde	"	41	12	86 37		86 37
24	Beauchemin Aléna	St-Hughes	51	6	60 86	18	60 68
25	Beauchemin, Mme Naz	Granby	74	12	75 00		75 00
26	Beauchesne, Mme Louis	Cap-de-la-Madeleine	71	12	109 08		109 08
27	Beauchesne, Mélanie	Sherbrooke	61	12	75 00		75 00
28	Beaudet, Adèlaïde	Gentilly	65	12	75 00		75 00
29	Beaudin, Emma	Belœil	64	12	143 85		143 85
30	Beaudoin, Adeline	Disraëli	49	12	75 00	3 43	71 57
31	Beaudoin, Hélène	Armagh	57	12	75 00		75 00
32	Beaulé, Mme Frs	Lac-Mégantic	73	12	75 00		75 00
33	Beaulieu, Georgiana	St-Jean-de-Dieu	63	12	75 00		75 00
34	Beaulieu, Théophile	Cacouna	56	12	303 92		303 92
35	Beaulieu, Véronique Hudon	St-Jean-de-Dieu	57	12	75 00		75 00
36	Beaupré, Théodora	St-Barthélémi	70	12	75 00		75 00
37	Beauregard, Mme Joseph	Bouchette	52	30	208 35		208 35
38	Beck, Mme Albert	Cap d'Espoir	53	12	75 00		75 00
39	Bécotte, M.-Lse	Ste-Anne-de-Stukely	46	12	75 00		75 00
40	Bédard, Rose-Alma	Ste-Angèle	44	6	52 63		52 63
41	Bégin, Caroline	St-David	64	12	75 00		75 00
42	Béland, Mme P.-F	Québec	84	18	400 50		400 50
43	Béland Philomène	St-Rémi-d'Amherst	45	12	83 0		83 04
44	Bélanger, Mme Adolphe	St-Alexandre	65	12	75 00		75 00
45	Bélanger, Célestine	St-Simon	50	12	75 00		75 00
46	Belanger, Elizabeth	St-Vallier	72	12	75 00		75 00

TABLEAU—L—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidence.	Age	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque.
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
47	Bélanger, Hortense	Victoriaville	52	12	75 00		75 00
48	Belanger, M.-Anne	St-Vallier	65	12	75 00		75 00
49	Bélanger, Joséphine	Cookshire	57	6	72 75	6 47	66 28
50	Belcourt, Calixte	Nicolet	77	12	75 00		75 00
51	Béliveau, Lucias	Ste-Gertrude	44	12	75 00		75 00
52	Belleau, Mme Pierre	St-Lambert de Lévis	65	12	75 00		75 00
53	Bellefeuille, L. J. R	Boucherville	72	12	442 70	30 00	412 70
54	Bellemare, Albina	Yamachiche	59	12	75 00		75 00
55	Bénard, Joseph	Montréal	60	12	177 90		177 90
56	Benoit, Mme Hilaire	"	71	12	75 00		75 00
57	Benoit, Maria	Marieville	49	12	75 00		75 00
58	Benoit, Mme Moïse	Ste-Angèle-de-Monnoir	59		125 16		125 16
59	Bergeron, Zéphirin	Les Eboulements	71	12	126 05		126 05
60	Bernard, Mme Elzéar	Beauceville	62	12	75 00		75 00
61	Bernatchez, Vv. J.-B	St-Thomas-de-Montmagny	65	12	75 00		75 00
62	Bernier, Adèle	Cap-St-Ignace	56	12	75 00		75 00
63	Bernier, Mme Pierre	Lotbinière	50	12	75 51		75 51
64	Bertrand, Rose-de-Lima	Pointe-aux-Trembles-Portneuf	67	12	90 12		90 12
65	Bérubé, Augustine	Cacouna	41	6	45 17	3 20	41 97
66	Bérubé, Démérise	Lévis	64	12	75 00		75 00
67	Bérubé, Léontine	St-Simon de Matane	50	12	75 00		75 00
68	Bhérer, Grace	Malbaie	48	12	89 68		89 68
69	Bilodeau, Vve Edouard	St-Evariste-de-Forsyth	68	12	94 50		94 50
70	Bilodeau, Vve Romuald	St-Anselme	59	12	75 00		75 00
71	Birtz-Desmarteau, Pierre	Montréal	69	6	150 00		121 00
72	Bithner, Emélie	St-David-de-Lévis	55	12	145 56		132 13
73	Black, Edward	Montréal	63	12	279 90		279 90
74	Blais, Adeline	St-Vallier	54	12	95 97		95 97
75	Blais, Catherine	St-Alphonse-de-Thetford	71	12	87 82		87 82
76	Blais, Elisa	Ste-Flore	53	12	75 00		75 00
77	Blanchet Marie	Disraëli	52	12	75 00		75 00
78	Blanchet, P.-Napoléon	Saint-Pie	80	12	157 27		157 27
79	Blondin, Mme Louis	St-Liboire	71	12	100 29		106 29
80	Blouin, R becca	Ste-Croix, Lotbinière	53	12	75 00		75 00
81	Boisjoly, Mme L.-J	Lavaltrie	51	12	100 99		100 99
82	Boisvert, Marguerite	St-Gabriel-de-Brandon	63	12	75 00		75 00
83	Boisvert, Rosalie	St-Zéphirin	58	12	75 00		75 00
84	Boivin, Alexis	Les Eboulements	65	12	170 10		170 10
85	Boivin, Emélie	St-François-de-Montmagny	49	12	75 00		75 00
86	Bolduc, Mme Edouard	St-Ephrem-de-Tring	72	12	75 00		75 00
87	Bolduc, Mme Joseph	Buckland	59	12	75 00		75 00
88	Boright, Bowie-B	Mansonville	43	12	119 58		119 58
89	Bossinotte, M.-Lse	St-Eloi	48	12	75 00		75 00
90	Bouchard, Bernard	Petite-Rivière-St-François	69	12	130 01		130 01
91	Bouchard, Célestin	St-Raphaël, Bellechasse	72	12	504 92		504 92
92	Bouchard, Eulalie	Ste-Claire, Dorchester	55	12	75 00		75 00
93	Bouchard, Mme Ernest	Chambord	46	12	75 00		75 00
94	Bouchard, Sophie	Ste-Eulalie	47	12	75 00		75 00
95	Boucher, Georgiana	Ste-Béatrix, Joliette	54	12	75 00		75 00
96	Boucher, Mathilde	Les Escoumains	61	12	75 00		75 00
97	Bouffard, Adélia	Ste-Hénédine	42	12	75 00		75 00
98	Boulanger, Emélie	Stanfold	47	12	75 00		75 00

TABLEAU—L—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque.
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
99	Boulanger, Praxède	St-Fabien-de-Rimouski	65	12	87 75		69 79
100	Boulet, Mme David	St-Raphaël	58	12	75 00		75 00
101	Boulianne, Marie	St-Siméon, Charlevoix	71	12	80 02		80 02
102	Boutin, Mary	Montréal	65	12	75 00		75 00
103	Boutin, M.-Z	Ste-Marguerite, Dorchester	70	12	121 24		121 24
104	Brabaut, Mme J.-B	Pointe-Cascades	58	12	88 20		88 20
105	Brassard, Mme Ephrem	Robertval	59	12	75 00		75 00
106	Brassard, Mme Horm	Cadre Bay, Ont	59	12	75 00		75 00
107	Brassard, Malvina	Cambord	65	6	37 50		37 50
108	Brault, Calixte	Pointe-Claire, J.-C	69	12	494 34		494 34
109	Breton, Henriette	Ste-Marie, Beauce	71	12	100 08		100 08
110	Brochu, Marcel	St-Jean, I.-O	64	12	192 07		192 07
111	Brodeur, Fédélie	Roxton Falls	60	12	75 00		75 00
112	Brodie, Mme George	Beebe Plain	64	12	75 00		75 00
113	Brotherton, Mme Alex	Ste-Adélaïde-de-Pabos	53	12	75 00		75 00
114	Brown, Mme Pierre	Ste-Rose-du-Dégelé	61	12	75 00		75 00
115	Brulé, Délima	St-Barthélemy	56	12	123 09		123 09
116	Brunet, Mme L.-A	Montréal	69	12	150 50		150 50
117	Brunet, Mme Régis	Ripon	65	12	85 50	10 40	75 10
118	Bureau, Clarisse	Ste-Anne-de-la-Pérade	58	12	75 00		75 00
119	Byrne, W.-J	Guay, Lévis	65	12	281 22	3 60	277 62
120	Cabana, Mme Thomas	St-Hyacinthe	84	12	180 00		180 00
121	Caisse, L.-Gaspard	Lanoraie	80	12	239 82		239 82
122	Cameron, Mme A	Danville	67	12	93 76		93 76
123	Camirand, M.-Rose	Ste-Monique	51	12	76 60		76 60
124	Campbell, Margaret	St-Louis, Beauharnois	70	12	171 39		171 39
125	Campion, Margaret-E	St-Jean-Chrysostôme	59	12	163 14	10 0	153 14
126	Carbonneau, Mme J.-B	Montmagny	70	12	118 20	31 90	86 30
127	Caron, Clémentine	Fraserville	71	12	81 27		81 27
128	Caron, Georgiana	L'Islet	52	12	75 00		75 00
129	Caron, Georgina	N.-D.-du-Portage	61	12	75 00		75 00
130	Caron, Hermine	L'Islet	64	12	75 00	4 00	71 00
131	Caron, Ombèline	Québec	52	12	75 00		75 00
132	Carter, Jane Louisa	Bassin-de-Gaspé	60	12	75 00		75 00
133	Cassovi, Mme Cyrille	Québec	56	12	75 00	5 10	69 90
134	Cassidy, Mme Jane	Starnsboro, Huntingdon	60	12	75 00		75 00
135	Cayer, Mme F.-X	St-Zacharie, Beauce	42	12	75 00		75 00
136	Chabot, Henriette	St-Isidore, Dorchester	60	12	75 00		75 00
137	Chabot, Philomène	St-Hyacinthe	55	6	135 02		135 02
138	Chabot, Mme Pierre	St-Cha les, Bellechasse	63	12	75 00		75 00
139	Chagnon Mme Hormidas	St-Antoine, Verchères	57	12	75 00		75 00
140	Chalifour, Philomène	Sault-Montmorency	74	12	83 43		83 43
141	Champagne, Mme Arthur	St-Zénon, Berthier	65	6	49 95	8 91	41 04
142	Champagne, Henriette	Montréal	61	12	75 00		75 00
143	Champagne, Mme Louis	"	72	12	75 00		75 00
144	Chandonnet, Antonia	Ste-Emélie, Lotbinière	47	12	75 00		75 00
145	Chaput, Marie	L'Assomption	71	12	75 00		75 00
146	Charbonneau, Célina	Sudbury, Ont	65	12	139 45		139 45
147	Charland, Cécile	Lanoraie	65	12	75 00		75 00
148	Charlton, M. C. E	Montréal	58	12	414 88	7 20	407 68
149	Chaurette, Mélina	St-Benoit	60	12	75 00		75 00
150	Chaussé, Hermine	Montréal	50	12	93 69		93 69
151	Chénard, Euphémie	St-André, Kamouraska	48	12	75 00		75 00

TABLEAU—L.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidences.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque.
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
152	Chicoine, Arsinoé	St-Liboire	54	12	84 33		84 33
153	Chilton, Sylvina-S.	Clarenceville	59	12	135 12	13 68	121 44
154	Cimon, Adeline	Shawinigan Falls	53	12	75 00		75 00
155	Cimon, M.-Louise	Québec	63	12	75 00		75 00
156	Cinq-Mars, Mme Théophile	Batiscan	64	12	75 00		75 00
157	Clancy, Eugenia	Hemmingford	55	12	75 00		75 00
158	Clark, Euphemia	Kingston, Ont	75	12	96 14		96 14
159	Cleland, Margaret	Frontier	70	12	75 00		75 00
160	Clermont, Eugénie	Rivière-du-Loup	52	12	75 00		75 00
161	Cloutier, Alphonsine	St-George, Beauce	51	12	75 00		75 00
162	Cloutier, J.-B	Québec	82	12	542 00		542 00
163	Cloutier, Mme Olivier	Laurierville	58	12	75 00		75 00
164	Clyde, Mme Wm	Huntingdon	75	12	98 31		98 31
165	Colfer, Ed.-Jos	Montréal	53	12	128 85		128 85
166	Comeau, Délima	Trois-Rivières	48	12	86 07		86 07
167	Cornu, Mme Sophie	Montréal	60	12	601 50		601 50
168	Corriveau, Arthémise	St-Michel, Bellechasse	51	12	76 62		76 62
169	Cossette, Mme George	St-Prosper	47	12	75 00		75 00
170	Côté, Clémentine	Montréal	57	12	75 00		75 00
171	Côté Mélanie	St-Charles, Bellechasse	68	12	75 00		75 00
172	Côté, Mme Octave	Québec	66	12	235 35		235 35
173	Côté, Philomène	Ile-Verte	54	12	88 81		88 81
174	Couillard-Després, Florida	St-Thomas, Montmagny	45	12	75 00		75 00
175	Cournoyer, Mme Frs	St-Joseph-de-Sorel	72	12	121 32		121 32
176	Courtney, T. J	Montréal	57	6	181 00		181 00
177	Courval, Charles	Terrebonne	64	12	238 75		238 75
178	Cousineau, Louis	Pointe-à-Gatineau	60	12	95 07		95 07
179	Couture, Mme Delphis	Buckland	56	12	75 00		75 00
180	Couture, Malvina	Ste-Edwidge	41	12	75 46		75 46
181	Couture, Sophie	St-Cyprien, Napierville	68	12	75 00		75 00
182	Cowell, Martha	Mansonville	67	12	75 00	6 26	68 74
183	Craig, R.-S	Lévis	67	12	171 37		171 37
184	Crépeau, Mme C.-Ida	Mascouche	75	12	75 00		75 00
185	Crilly, Martha	Dunham	66	12	75 00		75 00
186	Croteau, Elmina	St-Apollinaire	62	12	75 00	4 10	70 90
187	Cyr, Mme Félix	St-Hermas	46	12	75 00		75 00
188	Cyr, Mme R.-A	Ste-Dorothée	56	12	144 02		144 02
189	Dalfond, Mme Joseph	Joliette	76	12	75 00		75 00
190	Dallaire, Mme Abraham	Montréal	58	12	151 08		151 08
191	Danais, Mme Elzéar	Baie-St-Paul	66	12	75 00		75 00
192	Dancose, Emma	Fraserville	66	12	75 00		75 00
193	Daveluy, Elise	Pointe-du-Lac, St-Maurice	66	12	88 30		88 30
194	Debien, F.-X	Montréal	78	12	180 42		180 42
195	Deblois, Eulalie Caron	Ottawa	63	12	75 00		75 00
196	Dechêne, Mme Gédéon	Montréal	53	12	118 30	1 30	117 00
197	Dechêne, Malvina	Ste-Anastasie	62	12	137 14		137 14
198	Decourchêne, Eloïse-B	St-Cuthbert	70	12	151 29		151 29
199	Delaunais, Mme Paul	Lac-Bellemare	52	12	75 00	1 14	73 86
200	Deléglise, Joseph	Montréal	79	12	192 57		192 57
201	Delormes, Edmond	St-Félix-de-Valois	49	12	98 36		98 36
202	Delormes, Mme J.-B	St-Simon, Bagot	65	12	106 92		106 92
203	Delsemme, Mme Eugène	St-Ambroise-de-Kildare	47	12	87 54		87 54
204	Demers, F.-X.-Ed	Drummondville	69	6	112 45	17 32	95 13

TABLEAU--L.- *Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidence.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque.
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
205	Derick, Lucy H.	Clarenceville	76	12	443 58		443 58
206	Desaulniers, Anna	Radnor Forges	51	6	37 50		37 50
207	Desaulniers, Mme Octavie	"	44	12	75 00		75 00
208	Deschêne, Mme Ed	St-Paulin	49	12	86 62		86 62
209	Descoteaux, Georgiana	Trois-Rivières	53	12	117 32		117 32
210	Descoteaux, Mme Joseph	St-Zéphirin	72	12	75 09		75 09
211	Desgagné Mme F.-X.	Les-Eboulements	67	12	75 00		75 00
212	Désilets, Mme F	St-Wenceslas	69	12	75 00		75 00
213	Desjardins, Christine	Grande-Rivière, Gaspé	61	12	75 00		75 00
214	Desjardins, Eloïse	Sayabec	64	12	75 00		75 00
215	Desjardins, Mme Eugène	Grande-Rivière, Gaspé	48	12	75 00		75 00
216	Desnoyers, Mme Joseph	Roxton-Falls	73	12	75 00	12 19	62 81
217	Desormeaux, Mme Frs	Ste-Agathe, Terrebonne	64	12	75 00		75 00
218	Desroches, M. Amanda	" "	50	6	46 26		46 26
219	Destroismaisons, Rose de L.	St-Guillaume d'Upton	67	12	75 00		75 00
220	Deveault, Mme Joseph	St-Jean-Deschaillons	49	12	75 00		75 00
221	Dextrase, Mme Joseph	Ste-Angèle-de-Monnoir	62	12	102 87		102 87
222	Déziel, Eugénie	Ste-Ursule	45	12	75 00		75 00
223	Dion, Arthémise	St-Jean, I.-O.	53	12	75 00		75 00
224	Dion, Mme Phydime	Buckland	57	12	75 00		75 00
225	Dionne, Anne-Marie	St-Ambroise-de-Lorette	45	12	75 00		75 00
226	Dionne, Aurore	" "	57	12	196 22	6 39	159 83
227	Dodridge, Jane	New Richmond	76	12	75 00		75 00
228	Dods, Mary-W	Maple Ridge, Pontiac	62	12	85 72		85 72
229	Doherty, Margaret	St-Sylvestre, Lotbinière	62	12	75 00		75 00
230	Dolbec, Mme Augustin	St-Hugues	52	12	75 00		75 00
231	Dorais, J.-T	St-Hilaire	70	8	159 00		159 00
232	Doré, H.-O	Montréal	80	12	626 75		626 75
233	Dorval, Joséphine	"	72	12	111 60		111 60
234	Dostaler, Etienne	St-Narcisse, Champlain	61	12	138 85		138 85
234½	Dostie, Mme Alphonse	St-Joseph, Beauce	47	6	37 50		37 50
235	Doyle, Rose-A	West-Broughton	55	6	56 96		56 96
236	Dubeau, Josephte	St-Ambroise-de-Lorette	68	12	94 72		94 72
237	Dubois, Mme Norbert	St-Cuthbert	80	12	114 18		114 18
238	Dubreuil, Ida	Ste-Hénédine	50	12	75 00		75 00
239	Dubuc, Mme Cléophas	Nicolet	67	12	75 00		75 00
240	Dubuc, Mme Ferdinand	St-Nicolas, Lévis	47	12	75 00		75 00
241	Ducharme, Mme Hubert	Ste-Anne-de-Stukely	79	12	75 00		75 00
242	Dufour, Mme Elie	Ile-aux-Coudres	54	12	75 00		75 00
243	Dufour, Mme Sifroi	"	74	12	75 00	9 30	65 70
244	Dufresne, Mme Candide	St-Thomas-de-Montmagny	80	12	317 61		317 61
245	Dufresne, Emery	Ste-Christine, Bagot	50	12	150 95		150 95
246	Duguay, Mme Eugénie	Nicolet	59	12	75 00		75 00
247	Dulude, Mme Auguste	Chambly	64	12	120 42		120 42
248	Dumont, Luce	New-Port, Gaspé	67	12	85 29		85 29
249	Dumont, Marie	St-Arsène, Témiscouata	71	12	75 00		75 00
250	Dumont, Victoria	St-Epiphane, "	65	12	75 00		75 00
251	Duplessis, Liza	Yamachiche	57	12	75 00		75 00
252	Duplessis, Phocas-M	St-Stanislas, Beauharnois	74	12	215 35		215 35
253	Dupuis, Mme Alex	St-Simon, Bagot	64	12	100 26		100 26
254	Dupuis, J.-Cyprien	Montréal	56	6	197 63		197 63
255	Dupuis, Odile	St-Liguori	78	12	75 00		75 00
256	Duquette, Florence	N.-D.-de-Stanbridge	77	12	133 59		133 59
257	Dussault, Judith	Trois-Rivières	73	12	129 60		129 60

TABLEAU—L.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidences.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque.
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
258	Emard, Médard	Valleyfield	85	12	288 78		288 78
259	Emery, Nellie	Hatley, Stanstead	45	12	75 00		75 00
260	Emond, Alexandrine	Montréal	49	12	137 92		137 92
261	Emslie, Mme James	Lachute	81	12	184 15		184 15
262	Ennis, L.-N	Montréal	...	6	221 06		221 06
263	Esnouf, Mme G.-Alfred	Québec	70	12	75 00		75 00
264	Ethier, Rose de Lima	Montréal	55	12	83 04		83 04
265	Fafard, Praxède	Lanoraie	51	12	119 28		119 28
266	Fahey, Mary-Ann	Québec	71	12	204 45		204 45
267	Fahey, William	"	70	12	626 04		626 04
268	Farley, Judith	Montréal	83	12	98 55		98 55
269	Farnsworth, Maria	Cookshire	68	12	91 50		91 50
270	Faucher, Caroline	Rimouski	49	6	52 94		52 94
271	Faucher, Mme Georges	Ste-Marie, Beauce	56	12	75 00	5 10	69 90
272	Faucher, Georgiana	Ste-Marguerite, Dorchester	42	12	75 00		75 00
273	Featherston, Ida May	Lacolle	59	12	147 87		147 87
274	Fecteau, Etienne	Québec	75	12	279 23		279 23
275	Ferland, Odélie	"	40	2	25 55		25 55
276	Filiatrault, Elizabeth	St-Augustin, Deux-Montagnes	52	12	115 58		115 58
277	Fiset, Mme Didace	Rigaud	71	12	112 04		112 04
278	Fontaine, Mme Bruno	St-Hugues	59	12	75 00		75 00
279	Fontaine, Mme Jean	Newbois, Lotbinière	38	6	37 50	75	36 75
280	Forest, Délima	St-Jacques, Montcalm	49	12	75 00		75 00
281	Forest, Georgine	St-Wenceslas	47	12	91 22		91 22
282	Forget, Mme Hubert	Montréal	58	12	75 00		75 00
283	Forget, Julie-Olympe	St-Colomban, Deux-Montagnes	60	12	75 00		75 00
284	Fortier, Mme Z	St-Thomas-de-Montmagny	71	12	109 17		109 17
285	Fournier, Mme G.-H	St-Jean-Port-Joli	71	12	75 00		75 00
286	Fradet, Césarie	Ste-Claire, Dorchester	57	12	140 88		140 88
287	Fradet, Henriette	Montréal	52	12	114 92		114 92
288	Fréjeau, Amand	St-Fortunat, Wolfe	50	12	75 00		75 00
289	Fréjeau, Lucie	" "	48	12	75 00		75 00
290	Gadbois, Aurélie	St-Liboire	61	12	75 00		75 00
291	Gagné, Célanire	Rimouski	48	12	75 00		75 00
292	Gagné, Denise	"	51	12	75 00		75 00
293	Gagné, Nathalie	Sherrington	55	12	122 16		122 16
294	Gagnier, Mme E.-Nap	St-Michel, Bellechasse	68	12	86 49		86 49
295	Gagnon, Adèle-P	Ste-Félicité, Matane	53	12	75 00		75 00
296	Gagnon, Arthémise	Ste-Hélène, Kamouraska	45	12	96 68		96 68
297	Gagnon, Mme Emile	Chambord	55	12	75 00		75 00
298	Gagnon, Georgiana	L'Avenir	52	12	75 00		75 00
299	Gagnon, Louis	Girard	70	12	119 05		119 05
300	Gagnon, Julie	St-Michel, Bellechasse	57	12	70 83	4 84	65 99
301	Gagnon, P.-C	" "	72	12	251 04		251 04
302	Gagnon, Perside	St-Paul-de-Joliette	50	12	75 00		75 00
303	Gagnon, Sophie	Girard	79	12	75 00		75 00
304	Galipeau, J.-B.-N	St-Hilaire	65	12	252 72		252 72
305	Gallagher, Francis	Sillery	81	12	291 25		291 25
306	Gamache, Mme Phydime	St-Modeste	46	12	75 00		75 00
307	Garneau, Jean	Aylmer-Est	71	12	75 00		75 00
308	Gaudet, Elodie	Garonne, Saskatchewan	69	12	75 00		75 00

TABLEAU—L.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidences.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque.
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
309	Gaudin, Adeline	St-Siméon, Charlevoix	78	12	75 00		75 00
310	Gaudreault, Mme Joseph	Bordeaux	53	12	191 40	9 00	182 40
311	Gauthier, Geneviève	St-Barnabé	73	12	75 00		75 00
312	Gauthier, Mme Joseph	St-Elphège	45	12	75 00		75 00
313	Gélinas, Napoléon	Montréal	62	12	259 04		259 04
314	Gélinas, Narcisse	"	73	12	226 77		226 77
315	Gélinas, Mme Zotique	St-Boniface-de-Shawinigan	47	12	75 00		75 00
316	Gendreau, Philomène	Valcourt	41	6	40 05		40 05
317	Gendron, Isola	St-Liboire	47	12	76 56		76 56
318	Genest, Délia	Montréal	64	12	75 00		75 00
319	Geoffroy, Hermeline	Joliette	64	12	122 84		122 84
320	Geoffroy, Sévérine	St-Léonard, Nicolet	55	12	75 00		75 00
321	Germain, Mme Gaudiose	St-Alban	54	12	75 00		75 00
322	Gervais, Mme J.-B.	N.-D.-des-Bois-de-Chesham	60	12	102 69	8 28	94 41
323	Gervais, Noé	St-Charles, St-Hyacinthe	77	12	296 87		296 87
324	Gilmour, David-W.	Montréal	65	12	258 78		258 78
325	Gingras, Marie-Célina	St-Antoine, Lotbinière	69	6	66 22	9 15	57 07
326	Gingras, Malvina	St-Damien-de-Bedford	50	6	65 03		65 03
327	Gingras, Mme Siméon	St-Nicolas, Lévis	66	12	75 00		75 00
328	Girard, J.-Chrysostôme	St-Cyprien, Napierville	71	12	263 26		263 25
329	Girard, Edouard	Ile-aux-Noix	67	12	109 19		109 16
330	Girard, Rosina	Montréal	53	12	78 48		78 48
331	Girard, Virginie	St-Célestin, Nicolet	49	12	78 00		78 00
332	Girouard, Mme J.-B.	Ste-Geneviève, J.-C.	61	12	75 00		75 00
333	Giroux, Azilda	Ste-Angèle, Rouville	52	12	75 00		75 00
334	Giroux, Caroline	Québec	75	12	105 92		105 92
335	Godbout, Mme Jean	"	63	12	90 45	6 64	83 81
336	Gougé, Mme Théophile	St-Michel-des-Saints	66	12	75 00		75 00
337	Gorman, Mary-Jane	Danville	60	12	118 12	8 95	109 17
338	Gosselin, Rose-Emma	Limoilou	61	12	94 50		94 50
339	Goulet, Cordélie	St-Guillaume, Yamaska	65	12	75 00		75 00
340	Goulet, Eugénie	St-Ferréol	71	12	75 00		75 00
341	Goulet, M.-Louise	St-Hyacinthe	50	12	75 00		75 00
342	Grandmont, Mme Elzéar	Champlain	43	12	75 00		75 00
343	Gravel, Mme Charles	Les Chenaux, Montmorency	70	12	75 00		75 00
344	Gravel, Laure	Ste-Anne-de-Beaupré		6	37 50		37 50
345	Gravel, M.-Lse	Montréal	56	12	75 00		75 00
346	Grégoire, Alida	St-Esprit	56	12	75 00		75 00
347	Grégoire Mme H.-D	"	73	12	75 00		75 00
348	Griffin, Eliza Ann	Québec	46	12	75 00		75 00
349	Guérin, Alphonsine	St-Constant	62	12	83 10		83 10
350	Guillette, Mme Trefflé	Mont Johnson	74	12	75 00		75 00
351	Guilmette, Mme Frs	St-Isidore, Dorchester	62	12	75 00	6 76	68 24
352	Guay, Mathilde	Ville-Marie	50	12	102 93		102 93
353	Haggart, Jessie	Richmond	53	12	100 23		100 23
354	Hainse, Mme Nazaire	St-Pierre-Baptiste	54	12	75 00		75 00
355	Hall, Mme John	Montréal	67	12	75 00		75 00
356	Hamel, Mme Michel	Lawrenceville	61	6	51 21	1 80	49 41
357	Hardy, Philomène	St-Basile, Portneuf	71	12	75 24		75 24
358	Harper, Annie	Anse-St-Jean	73	12	108 00		108 00
359	Harvey, Mme Jean	Hochelaga	58	12	75 00		75 00
360	Hayden, Mme John	Sorel	59	12	98 85		98 85
361	Hébert, Mme Joseph	Ste-Martine	67	12	75 00		75 00

TABLEAU—L.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidences.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque.
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
362	Hébert, M.-Rachel	Ste-Christine	63	12	78 81	7 70	71 11
363	Henderson, Mme J.-C	Henderson Grove, Mégantic	56	12	75 00		75 00
364	Hennessey, Catharine	Québec	46	6	75 78	2 00	73 78
365	Henry, Helen	Montréal	66	12	360 00	10 00	350 00
366	Hepburn, Elizabeth	Bury, Compton	51	18	377 73		377 73
367	Héroux, Mme Charles	Charlemagne	70	12	75 00		75 00
368	Holliday, Caleb-S	Huntingdon	66	12	588 68		588 68
369	Holyon, Jane-H	Waterville, Compton	62	6	37 50		37 50
370	Houde, Mme Joséphine	Charlesbourg	52	12	75 00		75 00
371	Hudon, Adèle	Ottawa	60	12	98 10	9 72	88 38
372	Hudon, Arthémise	Kamouraska	60	12	75 00		75 00
373	Hudon, Malvina	"	61	12	75 00		75 00
374	Hudon, Sophie	"	57	12	75 00		75 00
375	Humphrey, Charles-A	Montréal	64	6	425 51	37 50	388 01
376	Hunter, Agnes	"	60	12	318 33		318 33
377	Huot, Mme Antoine	St-Stanislas, Beauharnois	42	12	77 97		77 97
378	Imbeau, Mme Joseph	Grandes Bergeronnes	44	6	37 50		37 50
379	Ives, Caroline-L	Beebe Junction, Stanstead	57	13	93 40		93 40
380	Jacques, Pulchérie	St-Denis, St-Hyacinthe	61	12	75 00		75 00
381	Jacques, Mme A.-Ed	L'Epiphanie	59	6	75 08		75 08
382	Jean, Mme Louis	St-Jean-de-Dieu	56	12	75 00		75 00
383	Jalbert, Mme J.-B	St-Raphaël, Bellechasse	57	6	39 56	2 65	36 91
384	Kelley, Fred.-Wm	Montréal-Ouest	68	12	805 00	92 40	712 60
385	Kinghorn, Mary	Leeds	60	12	115 29	6 38	108 91
386	Kydd, R.-Walter	St-Lambert	81	12	91 90		91 90
387	Labelle, Mme Joseph	Hawkesbury, Ont	71	12	75 00		75 00
388	Laberge, Mme Nazaire	St-Gédéon, Lac-St-Jean	65	12	75 00	9 30	65 70
389	Labonté, Mme Charles	Danville	63	12	85 78		85 78
390	Labonté, Mme Joseph	St-Ephrem, Beauce	64	12	79 20		79 20
391	Labrie, Mme Frs	t-Eloi	61	12	75 00		75 00
392	Lacasse, Joséphine	Ste-Claire, Dorchester	50	6	37 50		37 50
393	Lacerte, Mme Raphaël	Yamachiche	64	12	75 00		75 00
394	Lachambre, Mme Alexis	St-Herménégilde-de-Barford	51	6	45 98	65	45 33
395	Lachance, M-Lse	St-Bruno, Lac-St-Jean	60	12	75 00		75 00
396	Lachapelle, M.-Emma	Montréal	64	12	139 50	10 90	128 60
397	Lacombe, Philomène	Marieville	66	12	93 12		93 12
398	Lacroix, Mme Emilien	Roxton-Falls	73	12	75 00	9 50	65 50
399	Lacroix, Henriette	Viauville	50	12	75 00		75 00
400	Lacroix, Adélaïde	Québec	57	12	75 00		75 00
401	Laflamme, Mme Jean	St-Fabien-de-Panet	43	6	40 28		40 28
402	Laflamme, Mme Phydime	Montmagny	63	12	75 00		75 00
403	Lafortune, Camilla	Montréal	52	12	94 35		94 35
404	Laistres, Mme Stanislas	St-Ferdinand-d'Halifax	55	12	100 17		100 17
405	Lajeunesse, Cédulie	Québec	62	12	118 62		118 62
406	Lalancette, Virginie	Chicoutimi	52	12	75 00		75 00
407	Laliberté, Mme Godefroi	Victoriaville	75	12	92 85	7 20	85 65
408	Laliberté, Joséphine	Ste-Croix, Lotbinière	51	12	84 00		84 00
409	Lalime, Mme Magloire	St-Hyacinthe	61	6	85 50	5 42	80 08
410	Lambert, Mme Auguste	St-Boniface-de-Shawinigan	75	12	119 10		119 10
411	Lambert, Mme O	St-Zacharie	77	12	80 08		80 08
412	Lampard, Charlotte-S	Westmount	60	12	298 54		298 54
413	Lanctôt, Médéric	St-Vincent-de-Paul	67	12	497 40	30 00	467 40

TABLEAU—L. —*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidences.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque.
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
414	Landry, Mme Sarah	Lowell, Mass	57	12	75 00	3 28	71 72
415	Lane, Morgan	Montréal	74	12	201 37		201 37
416	Langevin, J.-Emélie	Ste-Victoire, Richelieu	63	12	93 48		93 48
417	Langlois, Alphonsine	Ste-Claire, Dorchester	49	12	78 81		78 81
418	Langlois, Florida	Cacouna	41	6	37 50		37 50
419	Langlois, Mme C. C.	Barachois-de-Malbaie	75	12	90 00		90 00
420	Lanouette, Mme Ephrem	St-Maurice	57	12	75 00		75 00
421	Laperrière, Evangéline	Shawinigan	51	12	75 00		75 00
422	Laplante, Mme F.	St-Gédéon, Chicoutimi	62	12	75 00		75 00
423	Lapointe, A.-Agnès	St-Louis, Kamouraska	51	12	75 00	50	74 50
424	Lapoint, Maurice	St-Zotique, Soulanges	76	12	178 57		178 57
425	Lapointe, Caroline	Lewiston, Maine	68	6	79 43	8 25	71 18
426	Laporte, Vitaline	Ste-Béatrix	63	12	94 50		94 50
427	Laprés, Marie	Montréal	61	12	75 00		75 00
428	Laramée, Mme Charles	St-Etienne-de-Bolton	65	12	81 34		81 34
429	Larivière, Mme Ernest	St-David, Yamaska	56	12	75 00		75 00
430	Laroche, Joséphine	Methot's Mills	54	12	75 00		75 00
431	Larochelle, Mme Je n	Lévis	72	12	78 57	26 19	52 38
432	Larose, Mme Herm.	St-Marc, Verchères	66	12	116 80		116 80
433	Larue, Alphonsine	Québec	66	12	142 69		142 69
434	Lasonde, Adèle-L	Nicolet	78	12	79 34		79 34
435	Latrémouille, Nap	Chambly-Bassin	75	12	532 11	15 30	516 81
436	Lauzon, Mme Eugène	St-Didace	56	12	99 50	5 04	94 46
437	Laventure, Nathalie	St-Ours	75	12	75 00		75 00
438	Laverdière, Adéline	Ste-Croix, Lotbinière	73	12	75 00		75 00
439	Laverrière, Emélie	Mastaï	68	54	158 36		158 36
440	Lavigne, Arthémise	St-Placide, Deux-Montagnes	57	12	75 00		75 00
441	Lavoie, Adélaïde	St-Gédéon, Lac-St-Jean	55	12	78 85	2 63	76 22
442	Lavoie, Mme Nap.	Rivière Bonaventure	69	6	37 50		37 50
443	Lavoie, Philomène	Montréal	65	12	75 00		75 00
444	Lawless, Lucinda-E.	St-Placide, Charlevoix	60	6	341 07	5 00	335 07
445	Lawlor, Mme John-S.	Berkeley, Ont	89	12	75 00		75 00
446	Lawlor, Mary	Frampton-Ouest	58	12	93 75		93 75
447	Lebel, Adèle	N.-D.-du-Mont-Carmel	51	12	75 00		75 00
448	Lebel, Georgina	St-Pacôme	60	12	75 00		75 00
449	Leblanc, Joséphine	Ste-Gertrude	54	12	75 00		75 00
450	Lecavalier, Mme Maxime	St-François-de-Sales	73	12	75 00		75 00
451	Lecomte, Ernestine	Stanfold	40	6	37 50		37 50
452	Leclerc, Mme Didier	Baie-St-Paul	62	12	75 00		75 00
453	Lefebvre, Adéline	Laprairie	64	12	75 00		75 00
454	Lefebvre, M.-Olive	St-Justin	64	12	188 25	10 68	177 57
455	Légaré, Mme Rémi	Victoriaville	62	12	87 18		87 18
456	Legault, Mme Théophile	St-Jérôme, Terrebonne	59	12	75 00		75 00
457	Lemarier, Mme H	Aston Station	58	12	75 00		75 00
458	Lemay, Mme W	Thetford Mines	58	12	75 00		75 00
459	Lemire, Mme Joseph	Stoke Centre	63	12	75 00		75 00
460	Lemire, Marie	L'Assomption	67	12	103 08		103 08
461	Lemoine, Marie	St-Norbert	73	12	94 38		94 38
462	Lemoine, Mme Louis	Thetford Mines	63	12	75 00		75 00
463	Lepetit, Mme Octave	Montréal	54	12	75 00		75 00
464	Lépine, Virginie	Wotton	69	12	81 00		81 00
465	Leriche, Odile	Ste-Cécile-de-Milton	63	12	75 00		75 00

TABLEAU—L.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidences.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque.
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
465	Leroux, Mme Auguste	St-Nicolas, Lévis	48	12	115 24		115 24
467	Lespérance, Mme Henriette	St-Raphaël	55	12	75 00		75 00
468	Lessard, Mme Arthur	Québec	44	12	75 00		75 00
469	Lessard, Delphine	Beaupré	54	12	75 00		75 00
470	Létourneau, Mme Antoine	Québec	54	12	78 88		78 88
471	Létourneau, Mme Antoine	Saint-Pie	68	12	105 90	23 14	82 76
472	Levasseur Eloïse	St-Léonard, Nicolet	67	12	75 00		75 00
473	Lévesque, Mme Achille	Chemin Taché	66	12	75 00		75 00
474	Lévesque, Adèle	St-Pacôme	59	12	94 16		94 16
475	Levesque, Mme Cléophas	Montréal	72	12	75 00		75 00
476	Lévesque, Mme Ophidie	Lac-au-Saumon	60	12	75 00		75 00
477	Lévesque, Mme Ulric	Ste-Angèle, Rimouski	66	12	75 00		75 00
478	Liénard, François	St-Zotique, Soulanges	63	12	334 56		334 56
479	Lippens, Bernard	Montréal	61	6	271 37		271 37
480	Lockquell, Armand	Québec	54	6	154 11	1 25	152 86
481	Lloyd, Mary-Elliott	"	44	12	75 00		75 00
482	Longpré, Rachel	Montréal	46	6	40 83		40 83
483	Lord, Mme Emmanuel	Berthierville	59	12	126 69		126 69
484	Loubier, Mme Fortunat	St-Théophile, Beauce	61	12	81 32	10 50	70 82
485	Lusignan, Exilda	St-Ephrem-d'Upton	60	6	52 35		52 35
486	Lussier, Isaac	Roxton-Falls	77	12	126 90		126 90
487	Lynch, Mary Ellen	Québec	77	12	90 00		90 00
488	Macaulay, Mme W. B.	Toronto	44	12	306 67		306 67
489	Macdonald, Elizabeth	Beamsville	67	12	704 02		704 02
490	Mackay, James-Arthur	Oxbow, Sask	60	12	300 00	1 25	298 75
491	Magnan, J.-B.-E	Pont-Maskinongé	56	12	93 77		93 77
492	Major, Mme Théophile	Montréal	61	12	75 00		75 00
493	Malouin, Mme J.-S	Anse-au-Griffon	48	12	75 00		75 00
494	Manseau, Joseph	Montréal	72	12	214 42		214 42
495	Marceau, Eugenie	St-Michel, Bellechasse	61	12	75 00		75 00
496	Marceau, Marcelline	St-Maxime, Dorchester	59	12	197 52	11 08	186 44
497	Marchand, Henriette	Nicolet	67	12	75 00		75 00
498	Marcoux, Elmire	St-Anselme, Dorchester	58	12	75 00		75 00
499	Marcoux, P.-U	St-Félix-de-Valois	68	12	250 04		250 04
500	Marcoux, Mme P.-U	"	68	12	75 00		75 00
501	Marineau, Mme Narcisse	St-Paulin	52	12	75 00		75 00
502	Marion Emélie	St-Jacques, Montcalm	53	12	75 00		75 00
503	Marion, Julie	Cohoes, N.-H	62	12	75 00		75 00
504	Marquis, Léopoldine	Ste-Anastasie	75	12	75 00		75 00
505	Marsan, Azeline	St-Esprit	70	12	83 64		83 64
506	Martel, Mme Etienne	Sandy-Bay	65	12	75 00		75 00
507	Martel, Marcelline	Bromptonville	58	12	75 00		75 00
508	Martel, Mme Timothée	Verdun	56	12	75 00		75 00
509	Martin, Catherine	Montréal	53	6	155 33	34 00	121 33
510	Martineau, Malvina	Ste-Thérèse	55	12	141 21		141 21
511	Martineau, Zéphirine	Lévis	57	12	105 30		105 30
512	Massé-Noël, Mme Hélène	Nicolet	56	12	75 00		75 00
513	Massé, Odile	Ste-Brigide	59	6	37 50		37 50
514	Massicotte, Rose-A	Ste-Geneviève-de-Batiscan	44	12	75 00		75 00
515	Masten, Geo.-L	Coaticook	77	12	708 83		708 83
516	Maucotel, P.-V	Blairfindie	84	12	123 79		123 79
517	Mauffette, Mme J.-O	Ile-Perrot	73	12	173 90		173 90
518	McCarragher, James	Bryson	63	6	66 91		66 91
519	McCarthy, Mme Thomas	Cookshire	43	18	149 05		149 05

TABLEAU—L.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidences.	Age	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque.
					$ cts	$ cts.	$ cts.
520	McDonald, Honorine	St-Wenceslas	55	12	75 00		75 00
521	McFadden, Mme John	Lorrainville	71	12	75 00		75 00
522	McGarry, Harriett	Montréal	63	12	190 86	11 50	179 36
523	McGibbon, Catherine	Lachute	67	12	75 00		75 00
524	McGregor, Mme James	Victoria, C. A	56	12	449 66		449 66
525	cIntosh, John	Ottawa	84	12	296 75		296 75
526	McIver, Bernard-E	Campbell's Bay	73	12	203 46		203 46
527	McKenney, Mme C.-W	Pigeon Hill, Missisquoi	77	12	75 00		75 00
528	McKenzie, Marie	Montréal	62	6	49 02	6 34	42 68
529	McMartin, Jane	"	81	12	83 49		83 49
530	McMartin, Jane	"	73	12	325 80	2 60	323 20
531	Meloche, J.-W	"	45	12	361 00		361 00
532	Mercier, M.-Lse	St-Simon, Rimouski	54	12	75 00		75 00
533	Mercure, Mme J.-A	Ste-Julienne	80	12	99 44		99 44
534	Merry, Elma-J	Saskatoon, Sask	62	12	75 00		75 00
535	Michaud, Florida	Cacouna	55	12	75 00		75 00
536	Michaud, Mme Frs	St-Louis du Ha ! Ha !	74	12	75 60		75 00
537	Michaud, Mme Honoré	St-Hubert, Témiscouata	70	12	75 00		75 00
538	Miller, Cécilia	Clarenceville	60	12	93 50		93 50
539	Millotte, Mme Napoléon	Joliette	70	12	75 00		75 00
540	Mireault, Mme A	Lachine	56	6	37 50		37 50
541	Mireault, Mme Joseph	Montréal	72	12	75 00		75 00
542	Moffet, Zoé	"	52	12	96 60		96 60
543	Molleur, Mme S	Bedford	75	12	148 50		148 50
544	Monier, Mme W	N.-D.-des-Laurentides	63	12	129 33	18 24	111 09
545	Montminy, Mme, G.-F	St-Gilles	56	12	75 00		75 00
546	Moquin, Cordélie	Holyoke, Mass	66	12	75 00		75 00
547	Moreau, Virginie	Montréal	50	12	75 00		75 00
548	Morel, Résilda	St-Tite-des-Caps	50	12	75 00		75 00
549	Morency, Eugénie	Ile-Verte	40	12	75 00		75 00
550	Morin, Azilda	St-Raphaël, Bellechasse	64	12	75 00		75 00
551	Morin, Léda	St-Evariste, Beauce	47	12	75 00		75 00
552	Morin, Jos.-A	Ste-Julie, Verchères	63	12	99 17		99 17
553	Morin, M.-Antoinette	Morigeau	44	12	75 00		75 00
554	Morin, Mme Jos.-A	Kingsey	71	12	75 00		75 00
555	Morisset, Mme Adélaïde	St-Grégoire, Nicolet	50	12	75 00		75 00
556	Morissette, Célanire	Québec	68	12	75 00		75 00
557	Morissette, Denise	Lévis	48	12	79 75		79 75
558	Morneau, Mme Charles	St-Donat, Rimouski	48	12	75 00		75 00
559	Morneau, Philomène	Québec	66	12	99 00		99 00
560	Moss, Mme Andrew	Coaticook	64	12	95 00		75 00
561	Mulvena, Catherine	Richmond	66	12	81 60	4 24	77 42
562	Murray, Mme J.-H	Montréal	53	6	84 62	3 52	81 10
563	Nadeau, Mme Frs	St-Charles, Bellechasse	72	12	75 00	6 00	69 00
564	Newell, Mme Arthur S	Waterloo	62	18	186 05	26 97	159 08
565	Nicole, Mme Pierre	Montmagny	5	12	75 00		75 00
566	Noël Alméria	Québec	46	12	98 07		98 07
567	Noël, Julie	"	55	12	75 00		75 00
568	Nourry, Parmélia	Grand-Saint-Esprit	44	6	37 50		37 50
569	O'Brien, Amélia	Granby	61	6	37 50		37 50
570	O'Reilly, Helen	St-Patrick-de-Beaurivage	62	12	75 00		75 00
571	O'Ryan, C.-E	Montréal	45	6	207 78		207 78
572	Otis, Cléophée	Matane	60	12	75 00	10 98	64 02

TABLEAU—L. *Suite.*

Nos	Noms des pensionnaires.	Résidences.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension.	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts	$ cts.
573	Ouellet, Joséphine	Rivière-du-Loup Station	55	12	75 00		75 00
574	Ouellet, M.-D.-Joséphine	Québec	72	6	37 50	6 97	30 53
575	Page, Exilda	Cap-Santé	51	12	143 82		143 82
576	Papineau, Mélina	Magog	60	12	75 00		75 00
577	Paquet, Daniel	Havre-aux-maisons	63	6	133 75	3 48	130 27
578	Paquet, Mme Docithée	St-Paul-de-Chester	64	12	75 00		75 00
579	Paquet, Mme Fortunat	St-Gabriel, Rimouski	53	12	75 00		75 00
580	Paquet, J.-B	Montréal	56	12	300 00		300 00
581	Paquette, Mme Nap	L'Ange-Gardien	60	12	78 04	4 70	73 34
582	Paquin, Nap	Montréal	70	12	75 00		75 00
583	Paquin, Mme Narcisse	St-Ubald	71	12	75 00		75 00
584	Paradis, Charles	Montréal	73	12	252 68		252 68
585	Paradis, Delvina	St-Aubert	59	6	42 56	2 51	40 05
586	Paradis, Mme Magloire	Ste-Anastasie	68	12	83 78	3 15	80 63
587	Paradis Mme Stanislas	St-Hugues	51	12	75 00		75 00
588	Parent, Dina	St-Isidore, Dorchester	61	12	75 00		75 00
589	Parent, Adèle	St-Isidore, Dorchester	52	12	75 00		75 00
590	Parent, Rosalie	Côte-des-Pères, Beauport	58	12	215 97	15 97	200 00
591	Paris, Mme Philippe	Drummondville	63	12	75 00		75 00
592	Parsons, S. H.	Montréal	64	12	644 00		644 00
593	Payment, Angèle	Ste-Geneviève, J.-C	72	12	75 00		75 00
594	Pélisson, Philomène	St-Ambroise-de-Lorette	64	12	114 00		114 00
595	Pelletier, Mme Eusèbe	Hadlow Cove, Lévis	65	12	87 93		87 93
596	Pelletier, Mme H.-B.	Québec	68	12	95 88		95 88
597	Penny Maria	Valcartier	58	12	102 48		102 48
598	Pepin, Marie-Louise	Québec	50	6	100 61	5 25	95 36
599	Perras, Mme Joseph	Laprairie	46	6	59 18		59 18
600	Perrin Rachel	Valcourt	69	12	126 00		126 00
601	Peyton, M.-F	Odgensburg	53	6	52 05		52 05
602	Phaneuf, Lelia	Mont-Laurier	44	12	93 99		93 99
603	Pichette, Madeleine	Québec	63	12	110 28		110 28
604	Pilon, Mme Armiens	St-Placide, Deux-Montagnes	77	12	7 00		75 00
605	Pilon, Mme Isidore	Pointe-Claire	77	12	79 20		79 20
606	Pinard, Mary	Nicolet	60	12	116 02	4 15	111 87
607	Pineau, Mme Alex	Causapscal	60	12	75 00		75 00
608	Pion, Marie	Marieville	62	18	112 50		112 50
609	Plaisance, Antoinette	Lotbinière	49	12	81 10		81 16
610	Plourde, M.-Lse	St-Léon, Maskinongé	65	12	75 00	14 12	60 88
611	Plante, Céleste	St-Hilaire	72	12	75 00		75 00
612	Plante, Mme Joseph	St-Nicolas, Lévis	50	12	75 00		75 00
613	Poirier, M.-Lse	Montréal	52	12	127 04		127 04
614	Poirier, Poméla	Valleyfield	67	12	140 93	5 38	135 55
615	Poirier, Philomène	St-Timothée	75	12	75 00		75 00
616	Poitras, Mme Alfred	St-Gabriel-de-Brandon	73	12	75 00		75 00
617	Poitras, Eulalie	Québec	76	12	75 00		75 00
618	Poliquin, Lumina-G	Maisonneuve	68	12	83 84		83 84
619	Potvin, Mme Alfred	Ste-Anne, Kamouraska	71	12	75 00		75 00
620	Potvin, Mme Alfred	Hébertville	64	12	75 00		75 00
621	Potvin Mme Joseph	Montréal	51	12	75 00		75 00
622	Poulin, Rosalie	St-Joseph, Beauce	64	12	75 00		75 00
623	Poupart, Alma	Laprairie	38	6	45 21		45 21
624	Poupart, Pierre-E.	Montreal	5	12	351 80		351 80

TABLEAU—L.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidences.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque.
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
625	Prémont, Mme Joseph	Québec	72	12	216 64		216 64
626	Pressée, Lauda	St-Pierre-les-Becquets	41	12	75 00		75 00
627	Prévost, Mme Charles	St-Ephrem, Beauce	49	12	75 00		75 00
628	Perron, Mme Alphonse	Bassin de Chambly	71	12	75 00		75 00
629	Prévost, Marie	St-Roch des-Aulnaies	48	12	92 94		92 94
630	Primeau, L.-A	Montréal	68	12	700 33		700 33
631	Proulx, Eléonore	Ste-Agathe, Lotbinière	63	12	75 93		75 93
632	Proulx, Julienne	Montréal	61	12	82 59		82 59
633	Proulx, Zoé	Rhode Island	64	12	75 00		75 00
634	Provençal, Prosper	Beauport	74	12	164 50		164 50
635	Quintal, Emma	St-Isidore, Laprairie	58	12	75 00		75 00
636	Racette, Mme Odilon	Montréal	74	12	75 00		75 00
637	Rainville, Mme Louis	St-Félix-de-Valois	57	12	75 00		75 00
638	Raté, Célina	St-Vallier	72	12	107 24		107 24
639	Raymond, Mme Ls-A	Trois-Pistoles	56	12	75 00		75 00
640	Rebetez, Mme J.-B	Nicolet	74	12	102 57		102 57
641	Reed, Lucy	Ulverton	69	12	75 00		75 00
642	Reed, Mme Patrick	St-Edouard-de-Frampton	55	12	75 00		75 00
643	Rémillard, Mme Jacob	Acton Vale	69	12	75 00		75 00
644	Reynolds, T.-M	Montréal	67	12	5 5 65		5 5 65
645	Richard, Mme Godefroi	Maisonneuve	71	12	95 58		95 58
646	Richard, Josephte	St-Ambroise-de-Lorette	74	12	75 00		75 00
647	Richard M.-Aristide	St-Octave-de-Métis	43	6	39 90		39 90
648	Richard, M.-Lse	Acton-Vale	46	12	75 00		75 00
649	Richard, Symphorose	St-Barnabé	66	12	82 84		82 84
650	Ringland, Joseph	Hudson	74	6	66 09		66 09
651	Riverin, Odèle	La-Malbaie	38	6	45 83		45 83
652	Rivest, Mme Narcisse	St-Liguori, Montcalm	66	12	95 96	28 24	67 72
653	Roberge, Ombéline	St-Jean-Chrysostôme, Lévis	48	6	45 68		45 68
654	Roberge, Philomène	St-Anselme	58	12	75 00		75 00
655	Robert, Elmire	Varennes	68	12	75 00		75 00
656	Robert, Lucie	Saint-Pie	64	12	103 84		103 84
657	Robichaud, Guillaume	Cacouna	75	12	159 40		159 40
658	Robichaud, Mme Ludger	St-Jacques, Montcalm	70	12	77 49		77 49
659	Robillard, Mme J.-B	Lanoraie	43	6	41 26		41 26
660	Robins, S.-P	Montréal	80	12	1,050 00		1,050 00
661	Robitaille, G.-F	Québec	75	12	124 05		124 05
662	Roch, Jos.-Alexis	St-Gabriel-de-Brandon	53	6	238 14		238 14
663	Rochon, Mme Alfred	St-Raymond	70	6	37 50		37 50
664	Rolland, Malvina	Chicopee Falls, Mass	71	6	37 50		37 50
665	Rondeau, J.-Honoré	Montréal	68	12	450 81	61 19	389 62
666	Rosevear, Mme, W.-H	St-Lambert, Chambly	56	1	44 41	6 00	38 41
667	Rouleau, Adeline	St-Lambert, Lévis	73	12	75 00		75 00
668	Rouleau, Mme Zéphirin	Ville-Marie	65	12	79 11		79 11
669	Rousseau, M.-Anne	St-Charles, Bellechasse	60	12	75 00		75 00
670	Rousseau, Hercélie	" "	77	12	137 31	4 77	132 57
671	Rousseau, Mme Théophile	St-Simon, Rimouski	57	12	75 00		75 00
672	Roy, Amanda	St-Charles, Bellechasse	52	12	75 00		75 00
673	Roy, Elise-Fabiola	L'Assomption	56	12	99 60		99 60
674	Roy, Jos.-Ed	Ste-Claire, Dorchester	80	12	245 32		245 32
675	Roy, Malvina	St-Anselme	62	12	75 00	12 04	62 96
676	Roy, Mme Pierre	St-Cuthbert	66	12	98 40		98 40
677	Ruel, P.-J	St-Charles, Bellechasse	64	12	548 66	22 50	526 16

TABLEAU—L.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidences.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque.
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
978	Ruelland, Amélia.	Stadacona	47	12	78 61		78 61
979	Ryan, Dorothea	Montréal	69	12	383 74		383 74
980	Sabourin, Mme E.	Ripon	64	12	88 62	7 34	81 28
981	Shanks, Sarah-H	Montréal	61	12	156 00	38 50	117 50
982	Sauvageau, Adeline	"	76	12	113 91		113 91
983	Sauvé, Mme Nap.	St-Placide, Deux-Montagnes	53	12	75 00		75 00
984	Savard, Mme Désirée.	Chicoutimi	81	12	75 00		75 00
985	Savard, J.-E	"	65	6	230 83	10 50	220 33
986	Scott, Martha-W	Westmount	55	12	85 94		85 94
987	Scott, Nancy	Ulverton	61	12	75 00		75 00
988	Seers, Alphonsine	Ste-Dorothée, Laval	73	12	75 00		75 00
989	Shufelt, Lola	West Brome	46	6	120 54		120 54
990	Simard, Eulalie	St-Alphonse, Chicoutimi	70	12	75 00		75 00
991	Simard, Jos.-Toussaint	Baie-St-Paul	60	12	266 49	3 90	262 59
992	Simard, Mme Thomas	Rivière-du-Moulin	55	12	75 00		75 00
993	Simister, Mme W.	Montréal	64	12	606 57	11 91	594 66
994	Simoneau, Mme Louis	"	72	12	75 00		75 00
995	Simpson, Margaret-S	Noyan	57	12	103 92	10 08	93 84
996	Skinner, Jannet-H	Melbourne	68	12	75 00		75 00
997	Sloan, Célina-Frances	Montréal	64	12	478 12	11 88	466 24
998	Smith, Catherine	Limoilou	78	12	112 50		112 50
999	Sornborger, Mme Elias	Upper Bedford	79	12	75 00		75 00
1000	St-Amour, L.-Christin.	Ste-Véronique	76	12	260 75		260 75
1001	St-Hilaire, Vitaline	Québec	64	12	75 00		75 00
1002	St-Hilaire, Vitaline	Montréal	63	12	112 17		112 17
1003	Sutton, Emily	Sherbrooke	68	12	183 52		183 52
1004	Sylvestre, Mme Victorine	Ste-Hélène	62	12	75 00		75 00
1005	Symington, Agnès-C.	Westmount	47	12	254 58		254 58
1006	Taillon, Delphine.	Roxton-Falls	49	12	75 33		75 33
1007	Talbot, Célina	Lévis	62	12	95 58		95 58
1008	Tardif, Olivine	St-Victor, Beauce	57	6	55 44	3 00	52 35
1009	Tardif, Victoire.	St-Pierre, Montmagny	58	12	75 00	9 76	65 24
1010	Talbot, Flore	Montréal	65	12	75 00		75 00
1011	Teasdale, J.-S.	"	58	12	446 30	25 50	420 80
12	Tessier, Catherine	St-Etienne, Beauharnois	72	12	110 92		110 92
13	Tessier, Zéphise	Ste-Anne-de-la-Pérade	64	12	78 34		78 34
14	Tétrault, Mme Abdon.	Ste-Angèle, Rouville	72	12	137 79		137 79
15	Tétrault, Mme Augustin.	Ste-Thérèse-de-Blainville	68	12	75 00		75 00
16	Tétrault, Georgiana-A.	Ste-Madeleine	58	12	75 00		75 00
17	Tétrault, Mme W.-H.	Montréal	69	6	104 00		104 00
18	Thériault, Judith	Rivière-du-Loup, Sta., Tém	68	12	75 00		75 00
19	Thériault, Mme L. E	" "	65	12	188 40	62 80	125 60
20	Therrien, Lumina	Beauport	45	30	195 75	8 00	187 75
21	Thibault, Elias-Chs	Montréal	58	12	222 97		222 97
22	Thibault, Domithilde	"	49	6	42 08		42 08
23	Thibault, Mme J.-O.	St-Jean-Desehaillons	65	12	132 90		132 90
24	Thibodeau, Phélanise	Montréal	74	12	84 75		84 75
25	Thompson, Mme Malcolm.	Toronto, Ont	56	7	241 04	18 65	222 39
26	Thompson, W	Coaticook	65	12	636 00	96 70	539 30
27	Thumas, Camille-L.-D.	Sorel	69	12	137 57		137 57
28	Tondreau, Mme Jos.	St-Eugène, L'Islet	65	12	75 00		75

TABLEAU—L.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires.	Résidences.	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension.	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque.
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
729	Tourigny, Hélène	Nicolet	56	12	75 00		75 00
730	Traquair, Christian G	Westmount	53	12	203 37		203 37
731	Tremblay, Mme Alexis	Montréal	48	12	75 00		75 00
732	Tremblay, Célanire	Ouiatchouan	64	12	75 00		75 00
733	Tremblay, Clara	Broughton Est	62	12	75 00		75 00
734	Tremblay, Mme Ed	St-Hilarion	52	12	75 00		75 90
735	Tremblay, Eugène	Québec	07	12	162 83	1 80	161 03
336	Tremblay, Georgiana	Anse-du-Cap	62	12	99 06		99 06
737	Tremblay, Mme Georges	St-Louis, Kamouraska	56	12	75 00		75 00
738	Tremblay, J.-B	Les-Éboulements	60	12	148 50		148 50
739	Tremblay, Marie	"	61	12	75 00		75 00
740	Tremblay, Thomas	"	83	12	403 95		403 95
741	Trudel, Azilda	St-François-de-Sales	57	12	85 17		85 17
742	Trudel, Mme Delphine	La-Malbaie	58	12	75 00		75 00
743	Turcotte, Alphonsine	St-Benoit-Labre, Beauce	55	12	75 00		75 00
744	Turcotte, Arthémise	Québec	72	12	75 00		75 00
745	Turcotte, Cecile	St-Jean-Chrysostome	58	12	97 37	8 18	89 19
746	Turcotte, Edwige	Pincourt	07	12	107 26		107 26
747	Turcotte, Elisa	Champlain	42	6	37 50		37 50
748	Turcotte, Mme Joseph	Broughton Ouest	73	12	75 00		75 00
749	Turcotte, Pomeia	St-Paul, Joliette	45	12	75 00		75 00
750	Turgeon, J.-Honorius	St-Liboire, Bagot	69	0	133 25		133 25
751	Turner, Mme Nora	Eaton, Compton	63	12	106 35		106 35
752	Vaillancourt, Henri	Lachine	74	12	264 39		264 39
753	Vaillancourt, Olive	St-Cœur-de-Marie	74	12	75 00		75 00
754	Vaillancourt, Phil	Québec	56	12	112 36		112 36
755	Valois, Mme David	St-Gabriel-de-Brandon	65	12	75 00	2 50	72 50
756	Veilleux, Euphémie	Bolduc, Beauce	60	12	99 05	2 31	96 74
757	Vermette, Malvina	St-Anselme, Dorchester	53	12	75 00		75 00
758	Vézina, Anna	Trois-Rivières	40	12	75 00		75 00
759	Vigneault, Alma	Danville	58	12	75 00		75 00
760	Vigneault, Hortense	Ste-Monique, Nicolet	46	12	75 00		75 00
761	Villiard, Elise	St-Michel, Yamaska	58	12	75 00		75 00
762	Vincelette, Mme Frédéric	St-Pie	03	12	117 15		117 15
763	Walsh, Mme David	Thetford-Mines	70	12	75 00		75 00
764	Walsh, Mary-A	Danville	54	12	89 16		89 16
765	Watson, Lilias	Tecumseh, Ont	70	12	322 20		322 20
766	Webb, G. W. S	Montréal	78	12	75 00		75 00
767	West, Mme J.-H	Black Cape	58	24	287 70	33 30	254 40
768	Whitcomb, Emily-J	Warden, Shefford	70	12	75 00		75 00
769	Wilhelmy, Albina	Montréal	54	12	75 00		75 00
770	Wilkins, Ida	Toronto	57	12	126 68		126 68
771	Wilsey, Mme Wm	St-Jérôme, Terrebonne	47	12	75 00		75 00
772	Wilson, Margaret-J	Chambly-Canton	61	12	430 05	29 45	406 60
773	Winchester, Rachel	Sutton, Brome	60	12	75 00		75 00
		Totaux			93,832 04	1,430 79	92,401 25

TABLEAU—M.

Comptes du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire pour l'année 1912-13, indiquant le revenu et la dépense ainsi que le capital.

	$ cts.	$ cts.
LE REVENU.		
Item No 43 des subsides de 1912-13	2,000 00	
Subvention du gouvernement	27,000 00	
Intérêt sur le capital, année 1911-12	9,695 90	
Surplus de l'ancien fonds de pension	2,366 00	
Retenue de 4% sur la subvention aux écoles publiques	8,000 00	
Retenue de 2% sur le traitement des instituteurs et des institutrices	32,970 64	
Retenue de 2% sur le traitement des inspecteurs d'écoles	1,385 33	
Retenue de 2% sur le traitement des professeurs des écoles normales	602 00	
Retenue de 2% payée par les fonctionnaires eux-mêmes au surintendant	5,185 34	
Pris à même les surplus des années précédentes pour combler le déficit de l'année courante	5,886 80	
Total	95,092 01	95,092 01
LA DEPENSE.		
Pensions payées à même le revenu	93,587 04	
Remboursements faits à même le revenu	825 92	
Dépenses d'administration	679 05	
Total	95,092 01	95,092 01
POUR LE COMPTE DU REVENU.		
Balances accumulées de 1899 à 1912	14,061 07	14,061 07
A déduire :		
Déficit de l'année courante	5,886 80	5,886 80
Somme qui se trouve entre les mains du Trésorier		8,174 27
LE CAPITAL DU FONDS DE PENSION.		
Montant du capital le 1er juillet 1912	196,503 29	196,503 29
REÇU POUR LE CAPITAL.		
Retenues payées pa les fonctionnaires eux-mêmes	2,038 57	
Déductions sur les pensions	1,430 79	
Total	3,469 36	
A déduire :		
Partie de pension $ 245 00		
Retenue remboursée 10.00		
	255 00	
		3,214 36
Le capital au 1er juillet 1913		199,717 65

TABLEAU—N.

Rapport de l'Auditeur de la Province

Fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire pour l'année 1912-13.

A retenue sur allocation aux écoles publiques	$ 8,000 00	
A " " les traitements des instituteurs et des institutrices	32,970 64	
A " " les traitements des inspecteurs d'écoles	1,385 33	
A " " les traitements des professeurs des écoles normales	602 00	
A allocation—Item No 43	2,000 00	
A subvention du gouvernement	27,000 00	
A intérêt sur le capital, 1911-12	9,695 90	
A retenues payées directement par les fonctionnaires	7,223 91	
A surplus de l'ancien fonds de pension	2,366 00	
A montant pris sur les surplus des revenus des années précédentes	5,886 80	
		97,130 58

Par les pensions, montant des chèques	92,401 25	
Par les remboursements	835 92	
Par les dépenses d'administration	679 05	
Déposé au trésor de la Province, appartenant au capital	3,214 36	
		97,130 58

Département du Trésor.
Bureau de l'Auditeur.

Certifié,
Jos. Morin,
Auditeur de la Province.

TABLEAU—O.

Indiquant le nombre, la moyenne de l'âge et la moyenne des pensions des pensionnaires actuels du fonds de pension.

PENSIONNAIRES.	Nombre de pensionnaires.	Moyenne de l'âge.	Total des pensions.	Moyenne des pensions.
Division d'après l'âge des pensionnaires :				
			$ cts.	$ cts.
Instituteurs âgés de 56 ans et plus	90	69	29,241 99	324 91
Institutrices âgées de 56 ans et plus	427	65	44,836 64	105 00
Instituteurs âgés de moins de 56 ans	5	51	1,218 62	243 72
Institutrices âgées de moins de 56 ans	197	44	17,550 20	89 08
Veuves de fonctionnaires	15	67	2,698 52	179 90
Totaux et moyennes totales	734	61	95,545 97	130 17
			$ cts.	$ cts.
Pensionnaires décédés en 1912	21	67	3,050 01	145 23
" qui ont repris l'enseignement en 1912	9	55	1,038 22	115 35
Totaux et moyennes totales	30	63	4,088 23	136 27
Nouvelles demandes de pension en 1912 :				
			$ cts.	$ cts.
Pensions accordées	62	55	12,083 70	194 89
Demandes mises en délibéré	6	42	531 56	88 59
Demandes rejetées	3	57	225 00	75 00
Totaux et moyennes totales	71	54	12,840 26	180 84

TABLEAU—P.

LISTE DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES QUI ONT OBTENU DES GRATIFICATIONS POUR LEUR SUCCÈS DANS L'ENSEIGNEMENT PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1912-1913.

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR JOS.-V. BEAUMIER.

Nombre d'écoles sous contrôle 155. Somme à distribuer $387.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
1	M. J.-A.-D. Brassard	Trois-Rivières	$ 20 00
2	" Frs. Le Scouarnec	"	27 50
3	Mlles Angéline Biron	"	20 00
4	" Héloïse Biron	Pointe-du-Lac, No 1	20 00
5	" Octavie Pothier	" No 2	20 00
6	" Agnès Mailhot	St-Joseph-de-Maskinongé	20 00
7	" Armélia Magnan	" "	20 00
8	" Maria Lessard	Ste-Ursule	20 00
9	" M.-Elise Bélanger	"	20 00
10	" Lucille Lebeau	St-Justin, paroisse	20 00
11	" Amida Lamothe	Yamachiche	20 00
12	" Antoinette Lamy	"	20 00
13	" Mélina Boisvert	Dumontier	20 00
14	" M.-Louise St-Pierre	"	20 00
15	" Azilda Paquin	"	20 00
16	" Amanda St-Yves	St-Boniface	20 00
17	" Eva Fournier	Beaulieu, Trois-Rivières	20 00
18	" Célina Villeneuve	" "	20 00
19	" Lutgarde Massicotte	St-Elie-de-Caxton	20 00
		Total	$ 387 50

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR J.-E. BELCOURT.

Nombre d'écoles sous contrôle, 178. Somme à distribuer, $445.00.

20	Mlle Béatrix Ally	Notre-Dame-de-Pierreville	$ 20 00
21	" Antoinette Côté	St-Elphège	20 00
22	" Yvonne Précourt	"	20 00
23	" Maria Jutras	Baie-du-Febvre	20 00
24	" Anny Cloutier	St-Zéphirin	20 00
25	" Judith Dupuis	La Visitation	20 00
26	" Malvina Chassé	St-Thomas, paroisse	20 00
27	" Célanire Bergeron	St-Grégoire	20 00
28	" Eva Dubois	St-Sylvère	20 00
29	" Marie-Eva Thibault	Ste-Gertrude	20 00
30	" Alexina Duval	St-Léonard	20 00
31	" Yvonne Boisclair	Ste-Monique	20 00
32	" Marie-Anne Lemarier	St-Angèle-de-Laval	20 00
33	" Laura Bourque	Ste-Eulalie	20 00
34	" Marie Bergeron	St-Samuel	20 00
35	" Hortense Pellerin	St-Célestin, No 1	20 00
36	" Marie-A. Dubord	Becancour	20 00
37	" Doréa Bergeron	Précieux-Sang	25 00
38	" Maria Hébert	St-Wenceslas	20 00
39	" Cécile Girard	Ste-Perpétue	20 00
40	" Hectorine Duguay	Nicolet	20 00
41	" Elizabeth Lemire	Baie-du-Febvre	20 00
		Total	$445 00

TABLEAU P.—(*Suite*)

Rapport de M. l'inspecteur Lionel Bergeron.

Nombre d'écoles sous contrôle 172. Somme à distribuer $430.00

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
42	M. Achille Letarte	Plessisville	$ 30 00
43	Mlle M.-Anne Lafleur	St-Pierre-les-Besquets	20 00
44	" Clarisse Toussignant	Saint-Norbert	20 00
45	" Alix Garneau	St-Rosaire	20 00
46	" Amanda Roy	Sainte-Elizabeth	20 00
47	" Emélia Paradis	Plessisville	20 00
48	" Alice Bélanger	St-Joseph de Blandford	20 00
49	" Elizabeth Boulanger	Stanfold	20 00
50	" Noéma Boissonnault	St-Ferdinand d'Halifax	20 00
51	" Blanche Provencher	Ste-Anne du Sault	20 00
52	" Alice Lelaidier	St-Pierre-les-Becquets	20 00
53	" Aldéa Boucher	Ste-Clothilde	20 00
54	" Joséphine Provencher	Somerset-Sud	20 00
55	" M.-Anne Picard	Ste-Sophie d'Halifax	20 00
56	" Christine Boisvert	Gentilly	20 00
57	" M.-Anne Pellerin	Warwick, paroisse	20 00
58	" Emma Morissette	" "	20 00
59	" M.-Anne Constant	Ste-Anne du Sault	20 00
60	" Berthe Vaillancourt	Plessisville	20 00
61	" M.-Anna Lefebvre	St-Pierre-les-Becquets	20 00
62	" Marguerite Houle	Ste-Victoire	20 00
		Total	$ 430 00

Rapport de Monseigneur Blanche, Évêque de Sicca, Vicaire Apostolique du Golfe Saint-Laurent.

Nombre d'écoles sous contrôle, 28. Somme à distribuer $60.00.

63	Mme Vve Alexis Paradis	Moïsie	$ 20 00
64	Mlle Bella Boudreau	Godbout	20 00
65	" Elmire Bernier	Rivière Pentecôte	20 00
		Total	$ 60 00

Rapport de M. l'inspecteur J.-Edouard Boily.

Nombre d'écoles sous contrôle, 122. Somme à distribuer, $305.00

66	Mlle Attala Simard	Normandin	$25 00
67	" Hermance Bois	Rivière-au-Doré	20 00
68	Mme Léontine St-Pierre	" "	20 00
69	Mlle Antonia Boulay	St-Félicien	20 00
70	" Marie Lainé	Roberval, paroisse	20 00
71	" Nellie Pelletier	" "	20 00
72	" Julie Renaud	Chambord	20 00
73	Mme Rubert Fortin	"	20 00
74	Mlle Eva Benchenel	St-Jérôme, paroisse	20 00
75	" Marie-Anne Fortin	" "	20 00
76	" Hélène Lindsey	St-Gédéon	20 00
77	" Lenora Coulombe	"	20 00
78	" Maria Maltais	St-Cœur-de-Marie	20 00
79	" Florestine Villeneuve	Mistassini	20 00
80	" Jeanne Lebrun	Albanel	20 00
		Total	$305 00

TABLEAU P.—(*Suite*).

Rapport de M. l'inspecteur J. A. Chabot.

Nombre d'édoles sous contrôle, 178. Somme à distribuer, $445.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
81	Mlle M.-Adèle Lavoie	Rimouski, paroisse	$ 25 00
82	" Aglaë Morneau	"	20 00
83	" Alice Bouchard	N.D. du Sacré-Cœur	20 00
84	" Anna Michaud	St-Simon	20 00
85	" Corinne Théberge	St-Mathieu	20 00
86	" M.-Amanda Pouliot	St-Gabriel	20 00
87	" Aurélie Fournier	St-Fabien	20 00
88	" Eva Bellavance	"	20 00
89	" Marie Brisson	Ste-Blandine	20 00
90	" Marthe Burton	Ste-Luce	20 00
91	" Emma Langlois	"	20 00
92	" Marie Simard	St-Rémi de la Rivière Métis	20 00
93	" A.-Marie Côté	Village de St-Moïse	20 00
94	" M.-Louise Bérubé	St-Octave de Métis	20 00
95	" M.-Loulse Pelletier	" "	20 00
96	" M.-Anne Boucher	Ste-Félicité	20 00
97	" M.-Amédée Roy	L'Assomption	20 00
98	" Marie Thibault	St-Jérôme	20 00
99	" M.-Anne Hudon	Ste-Angèle	20 00
00	" Marie Michaud	St-Moïse	20 00
01	" Cédulie Richard	"	20 00
02	" Maria Girard	Ste-Flavie	20 00
		Total	$ 445 00

Rapport de M. l'inspecteur J.-A. Cléroux

Nombre d'écoles sous contrôle, 146. Somme à distribuer, $365.00.

103	Mlle Elvina Locas	Martwell	$25 00
104	" Aurélie Thomas	N.-D.-de-Bonsecours	20 00
105	M. Jules Laverdière	Monte-Bello	20 00
106	" J.-E. Corbeil	St-Jovite	20 00
107	" J.-M. Robert	St-André-Avellin	20 00
108	" J.-E St. Georges	St-Casimir-de-Ripon	20 00
109	Mlle Odile Duchesneau	Plaisance	20 00
110	" Yvonne Allaire	Lac des-Seize-Iles	20 00
111	" Augustine Bellefleur	La-Minerve	20 00
112	" Juliette Plouffe	St-Jovite	20 00
113	" Béatrice Labonté	St-Rémi-d'Amherst	20 00
114	" Alida Tourangeau	St-Agathe-des-Monts	20 00
115	" Donalda Duquette	La Conception	20 00
116	" Georgiana Hudon	La Nativité	20 00
117	" Eva Clément	Chatham, No 1	20 00
118	" Laure St. Jean	St-André, paroisse	20 00
119	" Laura Bourdon	N.-D.-de-Bonsecours	20 00
120	" Alma Lemay	Chatham, No 1	20 00
		Totaux	$365 00

TABLEAU P.—(*Suite*).

Rapport de M. l'inspecteur J.-M. Côté.

Nombre d'écoles sous contrôle, 191. Somme à distribuer, $447 50

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
121	M. Raoul Robillard	St-Georges	$ 37 50
122	Mlle Bernadette Drolet	St-Zacharie	20 00
123	" Anna Loubier	St-Théophile	20 00
124	" Marie Landry	"	20 00
125	" Mathilda Poulin	St-Côme Linière	20 00
126	" Victoria Bureau	St-Benoît-Labre	20 00
127	" Emma Rancourt	Aubert-Gallion	20 00
128	" Rose-Anna Rodrigue	"	20 00
129	" Joséphine Latulippe	"	20 00
130	" Albertine Gonthier	St-Martin	20 00
131	" Victoire Poulin	St-Odilon	20 00
132	" Valérie Giguère	"	20 00
133	" M.-Thérèse Boivin	"	20 00
134	" Marie-Léda Gagnon	Ste-Germaine	20 00
135	" Marie-Anne Lavallée	Ste-Rose	20 00
136	" Rose-Alma Gemme	"	20 00
137	" Marie-Louise Bissonnette	St-Prosper	20 00
138	" Anna Dallaire	St-Ludger	20 00
139	" Philomène Dion	"	20 00
140	" Attala Gosselin	St-Samuel	20 00
141	" Georgianna Veilleux	St-Gédéon	20 00
142	" M.-Alice Lapierre	St-Sébastien	20 00
143	" Marie Délisle	Lambton	20 00
		Total	477 50

Rapport de M. l'inspecteur M.-J. Curot.

Nombre d'écoles sous contrôle, 147. Somme à distribuer, $367.50

144	Mlle Clorinde Beauchamp	St-Herménégilde	$ 27 50
145	" Florence Millar	Auckland	20 00
146	" Albina Lajoie	Hereford	20 00
147	" Marie Rivier Ducharme	St-Martin-de-Martinville	20 00
148	Mme J.-A. Veilleux	Ste-Agnès-de-Ditchfield	20 00
149	Mlle Alma Doyon	St-Herménégilde	20 00
150	" Joséphine Labrecque	"	20 00
151	" Noémie Lavoie	Ville Mégantic	20 00
152	" Ernestine LeComte	Clifton-Est	20 00
153	" Rosida Dupuis	Barnston, diss	20 00
154	" Gladys Millar	St-Isidore-d'Auckland	20 00
155	" Albertine Chamberland	Ditton	20 00
156	" Marie-Aurélie Taschereau	East-Angus	20 00
157	" Marie-Reine Bélanger	Ste-Suzanne-de-B.-Line	20 00
158	" Hélène-R. Choquette	Ste-Catherine-de-Hatley	20 00
159	" Blanche Giroux	Ste-Suzanne-de-B.-Line	20 00
160	" Laura Beaudin	Barford	20 00
161	" Almoza Vachon	Woburn	20 00
		Total	$367 50

TABLEAU P.—(*Suite*).

Rapport de M. l'inspecteur J. B. Demers

Nombre d'écoles sous contrôle 152 — Somme à distribuer, $380.00

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
162	Mlle Thérèse Brodeur	Ste-Brigide	$ 20 00
163	" Aurore Choquette	St-Grégoire	20 00
164	" Eva Poulin	"	20 00
165	" Ivonne Tessier	St-Alexandre	20 00
166	" Almeda Goyette	St-Athanase	20 00
167	" Pamela Morin	Ste-Anne-de-Sabrevoi	20 00
168	" Isola Guertin	St-Sébastien	20 00
169	M. Antonio Millette	St-Jean, ville	20 00
170	Mlle Elizabeth Paradis	St-Jean, paroisse	20 00
171	" Sobine Bourdeau	St-Luc	20 00
172	" Evilina Bourassa	St-Blaise	20 00
173	" Mercédés Grégoire	St-Valentin	20 00
174	M. J.-E. Girard	Lacolle	20 00
175	Mlle Margaret Hughes	"	20 00
176	" Thérèse Gagnon	St-Jacques-le-Mineur	20 00
177	" Marguerits Gagnon	" "	20 00
178	" Aulvinette Beaudin	St-Edouard	20 00
179	" Elizabeth Lefebvre	St-Rémi	20 00
180	" Anaïs Morin	St-Cyprien	20 00
		Total	380 00

Rapport de M. l'inspecteur J.-Z. Dubeau.

Nombre d'écoles sous contrôle, 172. — Somme à distribuer, $430.00

181	M. Donat Dufour	St-Pascal	$20 00
182	Mlle Joséphine Moreau	Ste-Hélène	20 00
183	" M.-Louise Bérubé	St-Louis	20 00
184	" Marie Dumais	St-Pascal	20 00
185	" Malthilda Ouellet	"	20 00
186	" Eugénie Lebel	St-André	20 00
187	" Alphéda Bouchard	St-Alexandre	20 00
188	" M.-Lse Duval	St-Bruno	20 00
189	" Hermanu Bérubé	St-Alexandre	20 00
190	" Julie-Anna Levesque	Rivière-Ouelle	20 00
191	" M.-A. St- Laurent	St-Onésime	20 00
192	" Joséphine Morin	St-Hubert	20 00
193	" Victoria Bouchard	St-Onésime	20 00
194	" Poméla Labrie	Ste-Anne, No 1	20 00
195	" Hélène Deschênes	St-Damase	20 00
196	" Alphonsine Morin	St-Aubert	20 00
197	" Eva Bérubé	St-Alexandre	20 00
198	" Elisa Ouellet	Rivière-Ouelle	20 00
199	" Clara Leclerc	St-Jean-Port-Joli	20 00
200	" M--A Sirois	St-Denis	20 00
201	" M·-A. Bérubé	St-Philippe-de-Néri	20 00
202	" M.-Arth. Pelletier	Ste-Perpétue	10 00
		Total	$430 00

TABLEAU P.—(*Suite*)

Rapport de M. l'inspecteur A. M. Filteau.

Nombre d'écoles sous contrôle, 138. Somme à distribuer, $345.00

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
203	Mlle Alida Rollin	L'Ange-Gardien	$ 25 00
204	" Dorina Champagne	Templeton-Est	20 00
205	" Isaure Séguin	" "	20 00
206	" Agnès Gleason	" "	20 00
267	Mme Delphis Lacasse	Kiamika	20 00
208	Mlle M.-Lse Mathieu	Cameron	20 00
209	Mme C. Roy	N.-D.-du Laus	20 00
210	Mlle Joséphine St-Martin	Cantons-Unis	20 00
211	" Maria Brault	" "	20 00
212	" Marie-Lse Blumhart	St Frs. Régis	20 00
213	" Chémentine Brisebois	Rob. et Pope	20 00
214	" Monique L'Allier	" " "	20 00
215	" Marie-B. Leclair	N.-D. de la Salette	20 00
216	" May Gleason	St. Alp. de Lytton	20 00
217	" Louisa Major	St. Sixte	20 00
218	M. Maurice Filteau	Maniwaki	20 00
219	" Alphonse Fournier	"	20 00
		Total	$ 345 00

Rapport de M. l'inspecteur J. E. Genest-LaBarre.

Nombre d'écoles sous contrôle, 163. Somme à distribuer, $407.50

220	M. Guillaume Brière	Asbestos	$ 27 50
221	Mme Méderic Picotte	Stukely Nord	20 00
222	Mlle Anne-Marie Turgeon	Shiflan	20 00
223	Mme Albertine Talbot-Jolibois	Kingsey Falls	20 00
224	Mlle Dora Martine	St-Pierre de Durham	20 00
225	" Adeline Labbé	St-Frs.-Xavier de Brampton	20 00
226	" Philomène Gendreau	Ely Sud	20 00
227	" Oda Brasseur	Ste-Christine	20 00
228	" Lydia Godbout	St-Frs.-Xavier de Brampton	20 00
229	" Marie Lse. Gagnon	Stukely Nord	20 00
230	" Offartune Gendreau	St-Théophile d'Ely	20 00
231	Mme Oscar Bélanger	Stukely Nord	20 00
232	Mlle Odwilda Beaudoin	St-Fulgence de Durharm	20 00
233	" Euphrasie Allaire	Ascot diss	20 00
234	" Albanie Mallette	Lawrenceville	20 00
235	" Elmina Petit	Ely Sud	20 00
236	" Ernestine Gagnon	Brampton	20 00
237	" Léontine Desilets	St-Georges de Windsor	20 00
238	" Elmina Beauchemin	Stoke	20 00
239	" Alia-Célina Berthelette	Orford	20 00
		Total	$ 407 50

TABLEAU P.—(*Suite*)

Rapport de M. l'inspecteur J.-O. Goulet.

Nombre d'écoles sous contrôle, 178. Somme à distribner, $445.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
240	M. J.-O.-C. Dostaler	Champlain, (village)	$25 00
241	" Philippe Turcotte	St-Théophile	20 00
242	Mlle Alice Vézina	Batiscan	20 00
243	" Eva Brunelle	Champlain, (paroisse)	20 00
244	" Clara Fontaine	Ste-Geneviève	20 00
245	" Règina Boivin	St. Tite, (paroisse)	20 00
246	" Corinne Dessureau	St-Tite, nord	20 00
247	" " Lamothe	St-Luc	20 00
248	" Emma Trudel	St-Narcisse	20 00
249	" Annette Gervais	"	20 00
250	" Régina Perreault	St-Adelphe	20 00
251	" M.-Lse Massicotte	St-Jacques-des-Piles	20 00
252	" M.-A. Côté	St-Stanislas	20 00
253	" Fédora Bordeleau	St-Sévérin	20 00
254	" Annette Baril	St-Prosper	20 00
255	" M.-Lse Leduc	Ste-Anne-de-la-Pérade, paroisse	20 00
256	" Corinne Grégoire	St-Maurice	20 00
257	" Alice Hamelin	Mont-Carmel	20 00
258	" Bernadette Trottier	Grondines, paroisse	20 00
259	" Eugénie Laguerre	St-Casimir	20 00
260	" Antoinette Delisle	Notre-Dame-des--Anges	20 00
261	" Mathilda Morrissette	St-Ubalde	20 00
		Total	$445 00

Rapport de M. l'inspecteur L. P. Goulet.

Nombre d'écoles sous contrôle, 185. Somme à distribuer, $462.50

262	M. Thomas Warren	St-François	$ 22 50
263	" J.-D. Latulippe	St-Michel	20 00
264	Mlle Anne-Marie Marquis	St-Magloire	20 00
265	" Clara Tanguay	Ste-Justine	20 00
266	" Marie-Louise Ménard	" "	20 00
267	" Marie Carrier	St-Fabien de Panet	20 00
268	" Marie Blais	St-François	20 00
269	" Claire Bélanger	St-Eugène	20 00
270	" Hélène Labbé	St-Cyrille	20 00
271	" Marie-Louise Bérubé	St-Valier	20 00
272	" Antonia Chamard	St-Nérée	20 00
273	" Adèle Boutin	Buckland	20 00
274	" Eléonore Fradet	St-Raphaël	20 00
275	" Victoria Godbout	Armagh	20 00
276	" Ernestine Langlois	"	20 00
277	" Elise Tanguay-Fournier	St-Philémon	20 00
278	" Lucie Cassedy	St-Damien	20 00
279	" Arthémise Kirouack	St- homas	20 00
280	" Emma Proulx	" "	20 00
281	" Jeanne Cloutier	St-Pierre	20 00
282	" Rébecca Bergeron	Cap St-Ignace	20 00
283	" Apolline Gagné	" "	20 00
284	" Marie-Louise Lemelin	La-Durantaye	20 00
		Total	$462 50

TABLEAU P.—(*Suite*).

Rapport de M. l'inspecteur Ls.-A. Guay.

Nombre d'écoles sous contrôle, 172. Somme à distribuer, $430.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
285	Mlle M.-Anne Naud	Ste-Hénédine	$30 00
286	" Stella Bernier	St-Lambert	20 00
287	" Béatrice McDonald	St-Malachie	20 00
288	" Maria Lapointe	Ste-Hénédine	20 00
289	" Claire Morin	Ste-Claire	20 00
290	Mme Vve A. Thompson (J. Nadeau)	St-Lazare	20 00
291	Mlle M.-Anne Bilodeau	"	20 00
292	" Emma Labrie	St-Charles	20 00
293	" Anaïs Goulet	St-Bernard	20 00
294	" Stella Boulet	Ste-Hénédine	20 00
295	" Kattie Duyer	St-Malachie	20 00
296	" Mathilde Rhéaume	Le Sault	20 00
297	" Alphonsine Couture	Ste-Claire	20 00
298	" Corinne Bourassa	St-David-de-L'Auberivière	20 00
299	" Alma Couture	St-Henri-de-Lauzon	20 00
300	" Anna Beaudoin	St-Louis-de-Pintendre	20 00
301	" Léda Morin	St-David-de-L'Auberivière	20 00
302	" Philomène Dutil	St-Anselme	20 00
303	" Caroline Dionne	St-Omer	20 00
364	" Lydia Morin	St-Isidore	20 00
305	" Emma Gonthier	St-Charles	20 00
		Total	$430 00

Rapport de M. l'inspecteur Joseph Hébert.

Nombre d'écoles sous contrôle, 161. Somme à distribuer, $402.50.

306	M. J. H. Gervais	St-Marc	$ 22 50
307	" P.-C. Simard	Ste-Julie	20 00
308	Mlle C. McCaveney	Chambly Canton	20 00
309	Mme O. Morel, née M. A. Melançon	Montréal-Sud	20 00
310	" C. Durocher	St-Basile	20 00
311	Mlle F. Girard	St-Hubert	20 00
312	" Marie Bénard	Boucherville p	20 00
313	" Christiana Salvail	Ste-Anne de Sorel	20 00
314	" Régina Auger	St-Narcisse	20 00
315	" M. L. Provençal	St-Robert	20 00
316	" Maria Ethier	Ste-Victoire	20 00
317	Mme A. Fortin, née V. St. Laurent	Contrecœur	20 00
318	Mlle M. A. Archambeault	Ste-Julie	20 00
319	" Léa Lafontaine	Belœil, village	20 00
320	" Flore Handfield	Ste-Théodosie	20 00
321	" M. A. O. Beauregard	Varennes p	20 00
322	" Régina Choquet	"	20 00
323	" Clémentine Arpin	Sorel, p	20 00
324	" Marie Thibeault	St-David, p	20 00
325	" Amabilis Biron	St-Michel No 9	20 00
		Total	$ 402 50

TABLEAU P.—(*Suite*).

Rapport de M. l'inspecteur J.-E. Lefebvre.

Nombre d'écoles sous contrôle, 152. Somme à distribuer. $380 00

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalite dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
326	M. G.-J. Bouchard	St-Clet	$ 20 00
327	" J.-A. Corbière	Vaudreuil	20 00
328	" F.-X. E. Béland	Rivière-Beaudette	20 00
329	" Joseph Poulin	St-Polycarpe	20 00
330	" J.-A. Boivin	Dorion	20 00
331	" André Lapierre	Ste-Marie	20 00
332	" D.-Rochon	Lachine, cité	20 00
333	" J.-G. Gagné	Coteau-Station	20 00
334	" Lucien Bertrand	Coteau-du-Lac	20 00
335	" J.-G.-E. Belcourt	St-Laurent des Cèdres	20 00
336	" J.-Oscar Majeur	Pont-Château	20 00
337	Mlle Merry Downs	St-Dominique	20 00
338	" Aldéa Clément	Côte St-Emmanuel	20 00
339	" Eugénie Joly	Bas-Petite Côte Ste-Rose	20 00
340	" M.-Louise Jasmin	Ste-Geneviève No 4	20 00
341	" Irène Bourbonnais	Beauvoir	20 00
342	" Régina Latulippe	Beauvoir	20 00
343	" Adéline Bourbonnais	St-Clet	20 00
344	Mme Joseph Clément	St-Polycarpe	20 00
		Total	$ 380 00

Rapport de M. l'inspecteur Lévesque.

Nombre d'écoles sous contrôle, 178. Somme à distribuer, $445 00

345	Mlle Emma Laforce	St-Ephrem	$ 20 00
346	" Florestine Fredette	"	20 00
347	" Angélina Bonin	Ste-Hélène	25 00
348	" Adélia Tessier	"	20 00
349	" Léona Messier	"	20 00
350	" Hortense Desmarais	St-Liboire	20 00
351	" Alice Dupont	"	20 00
352	" Rose-Anna Laplante	"	20 00
353	" Arthémise Jodoin	St-Simon	20 00
354	" Anna-Marie Desaultels	St-Hugues	20 00
355	" Léonie St. George	"	20 00
356	" Eugénie Vanasse	St-Cyrille	20 00
357	" Julie Côté	Grantham	20 00
358	" Anna Marier	"	20 00
359	" Virginie St. Jacques	St-Majorique	20 00
360	" Alexandrine Couture	St-Eugène	20 00
361	" Geannette Timmons	Wickham	20 00
362	" Léontine Lapohie	St-Guilhaume	20 00
563	" Alma Dupuis	"	20 00
364	" Florette Bisson	"	20 00
365	" Léona Joyal	St-Bonaventure	20 00
366	" Laura Verville	St-François-du-Lac	20 00
		Total	445 00

TABLEAU P.—(*Suite*).

Rapport de M. l'inspecteur L. Longtin.

Nombre d'écoles sous contrôle, 166. Somme à distribuer, $415.00

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
367	M. J.-Maximilien Brosseau	St-Constant	$ 20 00
368	Mlle Marie-Louise Malo	" "	20 00
369	" Anna Lussier	Laprairie, paroisse	20 00
370	" Corona Racicot	St-Philippe	20 00
371	" Marie-Louise Bazinet	St-Isidore	20 00
372	M. Alphonse Durauceau	Châteauguay	20 00
373	Mlle Marie-Anne Lambault	"	20 00
374	" Adélina Beaulieu	Ste-Philomène	20 00
375	" Benjamine Chartrand	Ste-Martine	20 00
376	M. André Oscar Thibaudeau	St-Chrysostôme No. 2	20 00
377	Mlle Olive Hébert	" " " "	20 00
378	" Annaxime Pinsonnault	Ste-Clotide	20 00
379	" Anna Poulhiot	Beauharnois paroisse	20 00
380	Mad. Euclide Julien, née Rosina Lebeuf	St-Thimothée	20 00
381	Mlle Régina Codebeq	Valleyfield	20 00
382	" Blanche Poirier	"	20 00
383	" Agnès Bariteau	"	20 00
384	M. Joseph Fafard	St-Stanislas	20 00
385	Mlle Graziella Caza	St-Anicet No. 1	20 00
386	" Ernestine Laplante	Huntingdon	20 00
387	" Marguerite Head	St-Antoine Abbé	15 00
		Total	$415 00

Rapport de M. l'inspecteur J.-G. Marien.

Nombre d'écoles sous contrôle, 120 Somme à distribuer, $300.00

388	Mlle Edna Charbonneau	Hull	$20 00
389	" Délima Comtois	Fabre	20 00
390	" Margaret Dea	St-Etienne-de-Chelsea	20 00
391	" Ida Gibson	Manfield & Pont	20 00
392	" Mathilda Kelly	Ile-aux-Allumettes	20 00
393	" K Leany	Hull	20 00
394	" M. Lefèvre	Hull	20 00
395	" Henriette Lefèvre	Duhamel Ouest	20 00
396	" Mélanie Malouin	"	20 00
397	Mme Jos. Pepin	St-Elizabeth-de-Francktown	20 00
398	Mlle Rose Plouffe	Hull	20 00
399	" Anne-Marie Robert	Guigues	20 00
400	" Azilda Rocheleau	"	20 00
401	" Léa Sauvant	Ste-Cécile-de-Masham	20 00
402	" M. Sheahan	Stageburn & Fieldwell	20 00
		Total	$300 00

TABLEAM P.—(*Suite*).

Rapport de M. l'inspecteur G.-E. Marquis.

Nombre d'écoles sous contrôle, 148. Somme à distribuer, $370 00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
403	Mlle Gabrielle Michaud	Amqui	$ 20 00
404	" Blanche Mormen	"	20 00
405	" Ida Landry	Causapscal	20 00
406	" Lucienne Langlais	St-Edmond	20 00
407	" Laure Lavoie	Beaurivage	20 00
408	" Alphonsine Joubert	Sayabec	20 00
409	" Ida Cyr	Matapédia	20 00
410	" Martha Bourget	Port-Daniel-Ouest	20 00
411	" Marguerite LeBroceur	Paspébiac	20 00
412	" Delima Babin	St-Bonaventure	20 00
413	" Victoire Bourdages	"	20 00
414	" Marie-Anne Berthelot	"	20 00
415	" Thérèse Cayouette	"	20 00
416	" Béatrice Bernard	Maria	20 00
417	" Marie-V. Landry	Carleton	20 00
418	" Gertrude LeBlanc	St-Omer	20 00
419	" Léopoldine Lefebvre	New-Richmond	20 00
420	" Régina Ahier	Gascons	20 00
421	" Alma Pitre	St-Edmond	10 00
		Total	$ 370 00

Rapport de M. l'inspecteur McGown.

Nombre d'écoles sous contrôle, 161. Somme à distribuer, $400 00.

422	M. Thos. S. Banks	Cité de Montreal	$ 20 00
423	" Yves Le Rouzès	"	20 00
424	" J.-A. Primeau	"	20 00
425	" J.-M. Tremblay	"	20 00
426	" J.-A. Langlois	"	20 00
427	" P.-J. Fitzpatrick	"	20 00
428	" G.-E. Pagé	"	20 00
429	" J.-T. McCarthy	"	20 00
430	" Avila Belisle	"	20 00
431	" Omer Carrière	"	20 00
432	" J.-J. Fahey	"	20 00
433	" D.-P. O'Keefe	"	20 00
434	" I. Beauchemin	"	20 00
435	" H.-S. Lalonde	"	20 00
436	Mlle Maggie McCullen	"	20 00
437	" Joséphine Généreux	"	20 00
438	M. Georges Trudel	"	20 00
439	" J.-P. Fortin	"	20 00
440	Mlle Florine Giard	Rivière des Prairies, village	20 00
441	" Hortense Lecavalier	St-François de Sales	20 00
		Total	$ 400 00

TABLEAU P.—(*Suite*)

Rapport de M. l'inspecteur C. J. Miller.

Nombre d'écoles sous contrôle, 151. Somme à distribuer, $377.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
442	Mlle Diana Bourbeau	L'Ange-Gardien	$ 20 00
443	" Elisa Benoit	"	20 00
444	" Zénaïde Rocheleau	St-Pierre-de-Vérone	20 00
445	" Rose-Alma Lessard	Farnham Ouest	20 00
446	" Valéda Bessette	N.-D.-de-Stanbridge	20 00
447	" Léopoldine Paradis	St-Damien-de-Stanbridge	20 00
448	" Adéla Lacoste	St-Armand Ouest	20 00
449	" Rosias Lamoureux	St-Ignace-de-Missisquoi	20 00
450	Mme R. Roberge	St-Alphonse-de-Granby	20 00
451	Mlle Alberta Bachand	St-Joachim-de-Shefford	20 00
452	" Joséphine Laflamme	N.-D.-de-Granby, ville	20 00
453	" Alma Blanchard	St-Valérien	20 00
454	" Adélia Jacques	Ste-Cécile-de-Milton	20 00
455	" Laure Rodier	" "	20 00
456	" Régina Guy	" "	20 00
457	" Rose-Alma Normandin	Ste-Pudentienne, paroisse	20 00
458	" Rose-Anna Racine	Roxton-Canton	20 00
459	" Maria Beauchamp	" "	20 00
460	" Clérilda Lamoureux	St-Frs-X.-de-W.-Shefford	17 50
		Total	$ 377 50

Rapport de M l'inspecteur J.-T. Molleur.

Nombre d'écoles sous contrôle, 161. Somme à distribuer, $402.50

461	Mlle Azilda Collette	St-Dominique	$22 50
462	M. J.-T. Dorais	St-Hilaire	20 00
463	Mlle Alma Dextrase	Ste-Angèle	20 00
464	" Bella Robert	St-Césaire	20 00
465	" Régina Choquette	St-Mathias	20 00
466	" Irène Chabot	St-Césaire	20 00
467	" Alice Malo	St-Bernard	20 00
468	" Arzima Chartier	St-Jude	20 00
469	" Stella Lapierre	St-Hyacinthe-le-Confesseur	20 00
470	" L.-H. Desnoyers	St-Damase	20 00
471	" Azilda Guertin	St-Thomas d'Aquin	20 00
472	" Anna Gauvin	"	20 00
473	" Joséphine Benoit	"	20 00
474	" Eva Morier	N.-D.-Ste-Hyacinthe	20 00
475	" A.-E. Nichols	"	20 00
476	" M.-Rose St. Jean	St-Bernabé	20 00
477	" Avilda Michon	La Présentation	20 00
478	" Joséphine Boulay	St-Damase	20 00
479	" Marie-R. Desnoyers	St-Jean-Baptiste	20 00
480	" Délia Choquette	St-Mathias	20 00
		Total	$402 50

TABLEAU P.—(*Suite*)

Rapport de M. l'inspecteur H. Nansot.

Nombre d'écoles sous contrôle, 194. Somme à distribuer, $485.00

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
481	M. Epiphane L'Italien	Trois-Pistoles No 1	$ 25 00
482	Mlle Marie-Anne Ouellet	Fraserville	20 00
483	" Laura Michaud	"	20 00
484	" Ernestine Charron	"	20 00
485	" Alma Michaud	Rivière-du-Loup	20 60
486	" Marie Boucher	St-Honoré	20 00
487	" Emma Beaulieu	St-Mathias-de-Cabano	20 00
488	" Alexina Simard	N.-D.-du-Lac	20 00
489	" Célina Cloutier	"	20 00
490	" Hélène Morneau	St-Louis-du-Ha ! Ha !	20 00
491	" Joséphine Lebel	Ste-Rose-du-Dégelé	20 00
492	" Florenday Marquis	St-Antonin	20 00
493	" Elise Plourde	St-Modeste	20 00
494	" Adèle Dumont	"	20 00
495	" Euphémie Langlais	St-Arsène	20 00
496	" Priscille Langlais	Cacouna, village	20 00
497	" Cédulie Lebel	St-Epiphane	20 00
498	" Marie Léveillé	St-Hubert	20 00
499	" Maria Côté	St-Clément	20 00
500	" Aimée Ouellet	St-Eloi	20 00
501	" Emilie Soucy	L'Isle-Verte	20 00
502	" Géraldine Tardif	Trois-Pistoles No 1	20 00
503	" Marie-Anne Charest	Ste-Françoise	20 00
504	" Marie-Louise Bérubé	St-Jean-de-Dieu	20 00
		Total	$485 00

Rapport de M. l'inspecteur F.-J. Normand.

Nombre d'écoles sous contrôle, 123. Somme à distribuer, $307.50

505	Mlle Maria Lemieux	Gros-Morne	$ 23 75
506	" Clotilde Mimeault	Anse-Pleureuse	23 75
507	" Rose-Anna Couture	Grande-Rivière	20 00
508	" Alvina Laterreur	" "	20 00
509	" M.-Alida Samuel	Grande-Vallée	20 00
510	" Annie Gorman	Percé	20 00
511	" M.-Elise Roy	Cap-Chat	20 00
512	" M. Amésilda Desjardins	New-Port	20 00
513	" DesNeiges Rail	Cap d'Espoir	20 00
514	" Ida Babin	Barachois-de-Malbaie	20 00
515	" Alice Robinson	Cap-des-Rosiers	20 00
516	" M.-Jeanne Bernier	" " "	20 00
517	" Jeanne Dion	Dalibaire	20 00
518	Mme Edouard Malouin	Anse-au-Griffon	20 00
519	M. J.-Télesphore Carbonneau	Cap-Chat	20 00
		Total	$307 50

TABLEAU P.—(*Suite*).

Rapport de M. l'inspecteur L.-O. Pagé.

Nombre d'écoles sous contrôle, 160. Somme à distribuer, $400.00

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
520	Mlle Delvina Garneau	Laurierville	$ 20 00
521	" Joséphine Guay	Ste-Agathe No 2	20 00
522	" Bernadette Genest	St-Antoine-de-Tilly	20 00
523	" Azilda Boulanger	Ste-Agathe No 2	20 00
524	" Adèle Plourde	Ste-Anastasie	20 00
525	" Adèle Dumas	Laurierville	20 00
526	" Octavie Lauzé	Somerset-Nord	20 00
527	" Eva Samson	"	20 00
528	" Rose-Anna Beaudet	Lotbinière	20 00
529	" Eva Desruisseaux	"	20 00
530	" Albina Fortier	St-Pierre-Baptiste	20 00
531	" Azilda Bilodeau	" "	20 00
532	" Lucienne Auger	" "	20 00
533	" Julie-Anna Castonguay	St-Edouard	20 00
534	" Anna-Marie Rhéaume	"	20 00
535	" Marie Tardif	St-Gilles	20 00
536	" Emérentine Baril	Ste-Philomène	20 00
537	" Rosa Hébert	Ste-Emélie	20 00
538	" Eva Trudel	St-Narcisse	20 00
539	" Alice Baiden	Ste-Agathe No 1	20 00
		Total	$400 00

Rapport de M. l'inspecteur J.-Arsène Paquin.

Nombre d'écoles sous contrôle, 150. Somme à distribuer, $375.00

540	M. Télesphore Ferland	St-Gabriel (ville)	$ 20 00
541	Mlle Clara Laporte	St-Félix de Valois	20 00
542	" Olvina Bacon	Berthierville	20 00
543	" Marie Bellerose	St-Félix de Valois	20 00
544	" Hélène Tellier	St-Damien	20 00
545	" Lucia Caron	St-Barthélémi	20 00
546	" Edwilda Brulé	St-Gabriel (paroisse)	20 00
547	Mme Amanda Farly	St-Gabriel (paroisse)	20 00
548	Mlle Victoire Gagnon	St-Jean de Matha	20 00
549	" Louisa Riopel	St-Ambroise	20 00
550	" Alice Clermont	Ste-Elizabeth	20 00
551	" Léda Perreault	Ste-Elizabeth	20 00
552	" Marie-Louise Fleury	Ste-Mélanie	20 00
553	" Exilda Pellelier	Ste-Béatrix	20 00
554	" Marie-Louise Beaupré	St-Côme	20 00
555	" Marie-Louise Corcoran	St-Alphonse	20 00
556	" Marie-Louise Lavallée	Ste-Geneviève de Berthier	20 00
557	" Eva Morel	St-Cuthbert	20 00
558	" Aurore Brouillette	St-Charles-Borromée	15 00
		Total	$375 00

TABLEAU P.—(*Suite*).

Rapport de M. l'inspecteur Chs. Plamondon

Nombre d'écoles sous contrôle, 125. Somme à distribuer, $312.50

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulairea enseigné	Montant de la gratification
559	M. F.-X. Belanger	Grande Baie	$ 32 50
560	" Jean Léon Létourneau	St-Fulgence	20 00
561	" J. G. V. Tremblay	Hébertville Village	20 00
562	Mlle Marie Anne Gagnon	St-Charles	20 00
563	" Marguerite Sheehy	St-Charles	20 00
564	" Emelie Gravel	St-Ambroise	20 00
565	" Marie Gagnon	Ste-Anne Village	20 00
566	" Yvonne Laberge	Hebertville Station	20 00
567	" Hélène Couture	" "	20 00
568	" Marie-Louise Degagné	" Paroisse	20 00
569	" Antonie Villeneuve	Ste-Rose de Lima	20 00
570	" Alice Côté	St-Cyriac	20 00
571	" Emilia Tremblay	Jonquières (Ville)	20 00
572	" Léda Gravel	Chicoutimi (Ville)	20 00
573	" Démerise Bouchard	St-Bruno	20 00
		Total	$312 50

Rapport de M. l'inspecteur J.-B. Primeau

Nombre d'écoles sous contrôle, 152 Somme à distribuer, $380.00

574	M. David C. Gendreau	Ste-Anne des Plaines	$20 00
575	Mlle Berthe Joly	" "	20 00
576	" Azéline St-Amour	Ste-Marguerite	20 00
577	" Ida Maillé	Ste-Adèle	20 00
578	M. J.-C. Miousse	St-Hermas	20 00
579	Mlle Florestine Lalonde	"	20 00
580	" Alphonsine Sauvé	St-Joachim	20 00
581	" Blanche Legault	Oka	20 00
582	" Eulalie Dubois	Ste-Thérèse	20 00
583	" Mathilda Brosseau	St-Eustache	20 90
584	" Aléa Maisonneuve	"	20 00
585	" Elizabeth Miller	"	20 00
586	" Donia Bellemare	"	20 00
587	" Ida Thouin	Ste-Lucie	20 00
588	" Félonise Charette	St-Joseph	20 00
589	" Albertine Larivière	"	20 00
590	" Béatrice Fournelle	St-Sauveur	20 00
591	" Edesse Dupras	Mirabel	20 00
592	" Mathilda Lafrance	St-Benoit	20 00
		Total	$380 00

TABLEAU P.– (*Suite*).

Rapport de M. l'Inspecteur H. Prud'homme.

Nombre d'écoles sous contrôle, 130. Somme à distribuer, $325.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulairea enseigné.	Montant de la gratification.
593	Mlle Hélène Lafortune.	St. Roch L'Achigan	25 00
594	" Analda Lacombe	Paroisse de L'Assomption	20 00
595	" Evelina Miron	" "	20 00
596	" Joséphine Marceau	Charlemagne	20 00
597	" Berthe Lefebvre	St-Paul-L'Ermite	20 00
598	" Stéphanie Lachapelle	" "	20 00
599	" Blanche Landreville	St-Sulpice	20 00
600	" Eugénie Mercure	St-Lin	20 00
601	" Alberte Lapointe	St-Henri de Mascouche	20 00
602	" Henriette Contant	L'Epiphanie	20 00
603	" Adeline Archambault	St-Calixte de Kilkenny	20 00
604	" Alida St. George	St-Jacques No 2	20 00
605	" Joseph-Anne Bertrand	St-Esprit	20 00
606	" Anna-E. Grenier	St-Patrice de Rawdon	20 00
607	" Lilly Lane	" "	20 00
608	" Anna Gaudet	St-Liguori	20 00
		Total	$ 325 00

Rapport de M. l'inspecteur P.-A. Roy.

Nombre d'écoles sous contrôle, 159. Somme à distribner, $397 50

609	M. Zéphirin Boisvert	Pont-Rouge	$ 37 50
610	Mlle Joséphine Gravel.	Village Montmorency	20 00
611	" Estelle Langevin.	Cap-Santé (par)	20 00
612	" Lse.-Léocadie Rochette	Pointe-aux-Trembles	20 00
613	" Philm. Forgues (Dame Narc. Audet).	N.-D. des Laurentides	20 00
614	" Marie-C. Tremblay	Ste-Catherine	20 00
615	" R. A. Bérubé	" "	20 00
616	" Alexandra Bibeau	Les Ecureuils	20 00
617	" Ophélia Rousseau	Ancienne Lorette (par)	20 00
618	" M.-Lse.-Lydia Groleau	St-Alban (par).	20 00
619	" Anaïs Boulet	St-Ls. de Courville	20 00
620	" Clotilde Coté	St-Ambroise (Jeune Lorette).	20 00
621	" M.-Laure Prévost	Beauport (par)	20 00
622	" Aimée Cloutier.	Charlesbourg (par)	20 00
623	" Wilhelmine Turgeon	St-Raymond (par)	20 00
624	" Angéline Mercier.	" "	20 00
625	" Corinne Mottard	" "	20 00
626	" Alma R naud	" (village)	20 00
627	Mme Marcel Marchildon	Ste-Christine	20 00
		Total	$397 50

TABLEAU P.—(*Suite*).

Rapport de M. l'inspecteur A.-H. Simard.

Nombre d'écoles sous contrôle, 24. Somme à distribuer, $60 00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
628	M. Ladislas Otis	Les-Escoumains	$20 00
629	Mlle Julie Laberge	Rivière Ste-Marguerite	20 00
630	" Hélène Bernier	Tadoussac	20 00
		Total	$60 00

Rapport de M. l'inspecteur A. Tanguay.

Nombre d'écoles sous contrôle, 178. Somme à distribuer, $445.00

631	Mlle Obéline Doyle	St-Pierre	$ 25 00
632	" Georgianna Landry	St-Elzéar	20 00
633	" Caroline Drouin	St-Joseph (par)	20 00
634	" Marie-Louise Larochelle	St-Elzéar	20 00
635	" Obéline Naud	St-Antoine	20 00
636	" Annie Donohue	Frampton	20 00
637	" Noémie Gilbert	S. C. de Marie	20 00
638	" Alexina Boivin	Sts-Anges	20 00
639	" Georgianna Drouin	St-Victor	20 00
640	" Florentine Longchamp—Dostie	St-Ephrem (par)	20 00
641	" Angéline Bouffard	St-Joseph (par)	20 00
642	" Zélie Doyon	St-Joseph (village)	20 00
643	" Clara-E. Jacques	St-Pierre	20 00
644	" Célina Faucher	St-Sévérin	20 00
645	" Joséphine Mathieu	Beauceville	20 00
646	" Joséphine Bisson	do	20 00
647	" Hectorine Bernard	St-François	20 00
648	" Marie-Anna Bolduc	do	20 00
649	" Joséphine Rhéaume	S. C. de Jésus	20 00
650	" Rose-de-Lima Paré	do	20 00
651	" Eugénie Turcotte	Ste-Marie	20 00
652	" Marie-Anne Doyle	St-Pierre	20 00
		Total	$ 445 00

Rapport de M. l'inspecteur L.-A. Thériault

Nombre d'écoles sous contrôle, 18. Somme à distribuer, $45.00.

653	Mlle Jennie Reid	Havre-Aubert	$15 00
654	" Suzanne Delany	Havre-aux-Maitons	15 00
655	" Sophie Lapierre	Etang-du-Nord	15 00
		Total	$45

TABLEAU P.—(*Suite*).

Rapport de M. l'inspecteur Thomas Tremblay.

Nombre d'écoles sous contrôle, 95. Somme à distribuer, 237.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
656	Mlle Marie Tremblay	Malbaie	$ 37 50
657	" Rose-Anna Larouche	St-Fidèle	20 00
658	" Luce Simard	St-Irénée	20 00
659	" Delvina Côté	St-Urbain	20 00
660	" Marie Laberge	Malbaie	20 00
661	" Yvonne Thibault	Eboulements	20 00
662	" Elizabeth Tremblay	Baie St-Paul	20 00
663	" Alice Gravel	Ste-Agnès	20 00
664	" Albertine Duchesne	St-Hilarion	20 00
665	" Mary Dufour	Ste-Agnès	20 00
666	" Yvonne Thibault	Eboulements	20 00
		Total	$ 237 50

Rapport de M. l'inspecteur J. M. Turcotte.

Nombre d'écoles sous contrôle, 175. Somme à distribuer, $437.50

667	Mlle Maria Larose	Ham-Nord	$ 20 00
668	" Joséphine LeComte	St-Fortunat	20 00
669	" Emélie "	"	20 00
670	" Rose-Anna Proulx	St-Camille	20 00
671	" Parmélie Sinotte	"	20 00
672	" Dolosa Godbout	"	20 00
673	" Rose Tessier	Weedon (par)	20 00
674	Mme E. Gagné—Lemay	Disraëli (village)	20 00
675	Mlle Eugénie Carleton	" (par)	20 00
676	" Adèle Mathieu	Ham-Sud-Ouest	20 00
677	" Eliane Filiault	Ham-Sud	20 00
678	" M.-Anne Ellyson	St-Paul	20 00
679	" Bathilde Royer	Irlande-Sud	20 00
680	" Eléonore Roy	" Nord	20 00
681	" Philomène Roy	St-Désiré	20 00
682	" Maria Bilodeau	Thetford Mines	20 00
683	" Anne-Marie Beaudoin	Coleraine	20 00
684	" Alice Pellerin	St-Rémi	20 00
685	" Maria Fréchette	St-Paul	20 00
686	" Donalda Croteau	" (village)	20 00
687	" Théodora Croteau	" "	20 00
688	" Laura Bédard	Chester-Nord	17 50
		Total	$437 50

TABLEAU P.—(*Suite*).

Rapport de M. l'inspecteur G.-S. Vien

Nombre d'écoles sous contrôle, 105. Somme à distribuer, $262.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification
			$ 22 50
689	Mlle Joséphine Gagnon	Lauzon	20 00
690	" Alva Paquet	Québec	20 00
691	" Alphéda Vermette	"	20 00
692	" Bern. Morissette	"	20 00
693	" Alma Breton	St-Pierre, I. O	20 00
694	" Laure Désrosiers	St-Joseph	20 00
695	" Albertine Fortin	St-Joachim	20 00
696	" M.-A. Vaillancourt	L'Ange Gardien	20 00
697	" Alexina Garneau	" "	20 00
698	" Jeanne Langlais	Ville-Montcalm	20 00
699	" Laetitia Ruelland	St-Roch-Nord	20 00
700	" Alma Pelletier	Lévis	20 00
701	" Phil. Turcotte	"	20 00
		Total	$262 50

Rapport de M. l'inspecteur A.-L. Gilman.

Nombre d'écoles sous contrôle, 120. Somme à distribuer, $290.00.

702	Mlle Margaret Dunn	Franklin Centre	$ 20 00
703	" Christine Flemming	Ormstown	20 00
704	" Gertrude King	Cowan	19 00
705	" Emma Stewart	Lacolle	19 00
706	" Ida Fisher	Hemmingford	19 00
707	" Georgina Graves	Franklin Centre	18 00
708	" Lillie Murdoch	Kensington	18 00
709	" Margaret McCocken	Huntingdon	18 00
710	" Nellie Beatlie	Frontier N. Y	18 00
711	" Eliz M. Adcock	Hovelock	18 00
712	" Susan M. Carr	Trout River	18 00
713	" Isabeth Evant	Kelvin Grave	17 00
714	" Magaret Duval	St. Johns	17 00
715	" Bertha Symonds	St. Louis Sta	17 00
716	" Sadie Lang	Ormstown	17 00
717	" Vera Welch	Laguerre	17 00
		Total	$ 290 00

TABLEAU P.—(*Suite*).

Rapport de M. l'inspecteur G.-E. Honneyman.

Nombre d'écoles sous contrôle, 119. Somme à distribuer, $300.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
718	Mlle Violet O. Ewart	Bristol	$25 00
719	" Kate A. Horgan	Onslows Corners	25 00
720	" M. A Fairservie	Shawville	25 00
721	" Mary M. Watt	Thurso	20 00
722	" Ethel N. Edey	Aylmer	20 00
723	" Annie Ma farlane	Shawville	20 00
724	" Catherine Martin	Elen Bean	20 00
725	" Annie Mackenzie	Lochaber Bay	20 00
726	" Sarah Campbell	Elmside	20 00
727	" Annie Hume	Eardly	15 00
728	" Euphemia Cook	Stark's Corners	15 00
729	" May Hammond	Quyon	15 00
730	" Amy C. Copeland	Radford	15 00
731	" W. S. Cowling	L'Ange-Gardien	15 00
732	" Mary L. Armstrong	Maniwaki	15 00
733	" Minnie Gillepsie	South Onslow	15 00
		Total	$300 00

Rapport de M. l'inspecteur J.-H. Hunter.

Nombre d'écoles sous contrôle, 113. Somme à distribuer, $290.00.

734	Mlle Susie Brown	Boynton	$ 30 00
735	" J.-K. McCurdy	Maple Leaf	30 00
736	Mme J.-H. Robertson	Hardwood Flat	29 00
737	Mlle Susie Berwick	Bury, Que	29 00
738	Mme Katie Roy	Fairfax	29 00
739	Mlle Agnès Oliver	Way's Mills, Que	29 00
740	" Grace Todd	East Clifton, Que	29 00
741	" Edith Campbell	Compton, Que	29 00
742	" Elizabeth O'Malley	Magog, Que	28 00
743	" Violet Humphrey	Magog, Que	28 00
		Total	$ 290 00

Rapport de M. l'inspecteur I.-N. Kerr.

Nombre d'écoles sous contrôle, 40. Somme à distribuer, $90.00

744	Mlle Emma Bartlett	Peninsula—Gaspé	$ 20 00
745	" A.-E. Allan	Shigawaki—Québec	20 00
746	" Laura Young	" "	20 00
747	" Jennie Hayes	" "	15 00
748	" Ella Mabe	Corner of the Beach, Gaspé	15 00
		Total	$90 00

TABLEAU P.—(*Suite*)

Rapport de M. l'inspecteur O.-F. McCutcheon

Nombre d'école sous contrôle, 94. Somme à distribuer, $270.00

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification
749	Melle Jessie McNicoll	Valcartier village	$ 22 00
750	M. Proctor	"	22 00
751	L.-C. Graham	Glen Murray	21 00
752	Mme A.-R. Jenkerson	Bishops Crossing	21 00
753	Jessie MacMillan	Gould Station	19 00
754	Melle E.-J. Reid	Montreal	19 00
755	C.-E. Proctor	Bourg Louis	19 00
756	E.-M. MacKinnon	Milanville	19 00
757	Mme M.-I. Moose	Millfield	18 00
758	Christina M. MacKinnon	Milanville	18 00
759	Margt. McDonald	Gould	18 00
760	A. Maud McLeod	"	18 00
761	Annie MacKinnon	Bourg Louis	18 00
762	Bertha E. Henderson	Henderson Vale	18 00
			$ 270 00

Rapport de M. l'inspecteur J.-M. McOuat

Nombre d'écoles sous contrôle, 125. Somme à distribuer, $280.00

763	Mlle Agnes McGrandel	Crystal Falls, Qué	$ 33 00
764	" Ida Morrison	Arundel, "	32 00
765	" Mildred Morrison	Weir, "	28 00
766	" Julia E. Rodgers	Bordeau, "	28 00
767	" Elizabeth Mathieu	Lachute, "	28 00
768	" Hazel Dawson	St. Andrews, "	28 00
769	" Mary S. Bourke	Rawdon, "	23 00
770	" Lowell Boufard	Lachute, "	23 00
771	" Grace Barclay	Genoa, "	19 00
772	" Catherine Moore	Stonefield "	19 00
773	" Aline C. Rock	Lachine, "	19 00
		Total	$280 00

TABLEAU P.—(*Suite*).

Rapport de M. l'inspecteur W.-O Rothney.

Nomore d'écoles sous contrôle, 102. Somme à distribuer, 280.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire.	Municipalité dans laquelle le titulaire a enseigné.	Montant de la gratification.
774	Mlle S.-A. Mitchell	Drummondville	$ 20 00
775	" Gertrude Kennedy	Sherbrooke	20 00
776	" Flaurence Findlay	Danville	20 00
777	Mme Omer Jetté	Roxton Pond	20 00
778	Mlle M.-C. Maxwell	Milby	20 00
779	" A.-M. McKenzie	Glen Iver	20 00
780	" M. D. Price	Capelton	20 00
781	" Nara Lay	Lorne	20 00
782	" Hazel M. Silver	Danville	20 00
783	" Alice Baker	"	18 00
784	" E. J. Narris	Milton Est	18 00
785	" A. S. Ward	Lennoxville	17 00
786	" A. E. Fuller	Sherbrooke	17 00
787	" Edna Wilson	Danville	15 00
788	" Alice Dresser	Richemond	15 00
		Total	$ 280 00

Rapport de l'inspecteur J.-M. Sutherland.

Nombre d'écoles sous contrôle, 32. Somme à distribuer, $90.00

	Mlle Robina M. Stevenson	Runnymede	$ 20 00
790	" Bernice Willett	Matapedia	20 00
791	" Ida McColm	New Richmond Centre	18 00
792	" H. R. Montgomery	" " "	16 00
793	" Hazel LeGallais	Paspebiac	16 00
		Total	$ 90 00

Rapport de M. l'Inspecteur Rév. E.-M. Taylor.

Nombre d'écoles sous contrôle, 92. Somme à distribuer, $290.00

794	Mlle Mary Sornberger	Stanbridge East	$ 21 00
795	" Carrie Scott	Sutton Junction	21 00
796	" Bessie Carter	Knowlton	21 00
797	" M. C. Phelps	Sweetsburg	21 00
798	" Alma J. Sample	Granby	21 00
799	" Ruth Harrie	East Dunham	21 00
800	" Mary Cunningham	Frost Village	21 00
801	" I. V. Young	Mansonville	21 00
802	" Minnie E. Scott	Sutton Junction	21 00
803	Mme A. A. Winchester	Sutton	19 00
804	" Lottie Salisbury	North Sutton	18 00
805	Mlle Violet Longbery	Granby	17 00
806	" Eva Reynolds	Sutton	17 00
807	Mme Kate Stolliker	Meig's Coners	15 00
808	Mlle F. Glenne Greene	Knowlton	15 00
		Total	$ 290 00

TABLEAU—R.

LES CAISSES D'ÉCONOMIE SCOLAIRES.

En 1909, la loi de l'Instruction publique fut amendée afin de permettre aux commissaires de créer des Caisses d'économie scolaires dans les écoles sous leur contrôle.

Dans une circulaire aux commissaires et aux syndics des écoles catholiques, en date du 26 mars dernier, le Surintendant demandait aux secrétaires-trésoriers des municipalités scolaires de lui faire connaître le nombre des Caisses établies dans leur municipalité respective, conformément à la loi. Voici les municipalités qui ont répondu à l'appel du Surintendant.

Municipalités.	Comtés.	Nombre de casises. (1)	Nombre d'enfants.	Montants déposés.
Ste-Anne-de-la-Pérade	Champlain	1	70	$140 22
St-Eustache	Deux-Montagnes	1	90	478 36
Hochelaga	Hochelaga	2	494	2,103 46
L'Enfant Jésus	"	4	4520	28,315 31 (2)
Ville St-Paul	"	1	157	77 72
Outremont	"	1	237	1,014 23
Lachine	Jacques-Cartier	1	305	2,033 32
St-Jérôme	Matane	1	120	150 97
St-Luc	"	2	90	50 00
Montréal		45	6370	6,947 26
Hull	Ottawa	1	109	1,413 49
Egan	"	1	7	5 93
Monte-Bello	"	1	82	182 60
Dorion	Pontiac	1	24	225 00
St-Casimir, village	Portneuf	2	300	150 97
Petite-Rivière	Québec	1	20	200 00
Beauport	"	1	111	621 30
Ville Montcalm	" Centre	1	57	163 30
St-Jos.-de-Sorel, (village)	Richelieu	1	46	116 75
Côteau Landing	Soulanges	1	18	56 00
St-Zotique	"	2	32	792 22
Pte-à-Boisvert	Saguenay	1	15	100 00
Mille-Vaches	"	3	80	113 00
St-Bruno-de-Guigues	Témiscamingne	6	200	175 65
Trois-Pistoles	Témiscouata	3	60	30 00
	Totaux	85	13,674	$45,657 06

En plus, quatre municipalités où les élèves déposent leurs épargnes dans les caisses populaires Desjardins.

(1) Dans ce tableau, les Caisses scolaires établies par l'entremise des Caisses populaires, ne sont pas comprises.

(2) Du 23 juillet 1907 au 30 avril 1913.

TABLEAU Q.

LIVRES DE RÉCOMPENSE DISTRIBUÉS PAR LE SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET LES INSPECTEURS D'ÉCOLES.—

Livres distribués par	Bibliothèque religieuse et nationale. Les Pionniers, Série 301 B.	La Jongleuse. Série 302-B	Une paroisse canadienne au 17ième siècle Série 303-B.	Une excursion à l'Ile aux Coudres. Série 304-B.	Trois legendes de mon pays. Série 305-B.	L'enfant perdu et retrouvé. Série 306-B.	La terre paternelle. Série 307-B.	Opuscules. Série 308-B.	Contes populaires. Série 309-B.	Falardeau et Aubry. Série 401-B.	Faribeau et Laterrière. Série 402-B.	DeGaspé et Garneau. Série 403-B.	Garneau et Parkman. Série 404-B.	Crémazie. Série 405-B.
M. le Surintendant	112	105	54	40	78	119	154	33	38	43	80	66	80	41
M. l'Inspecteur Beaumier	36	36	36	36	36	...	......	36	36	36	36	36	36	36
" Belcourt	46	46	46	46	46	...	......	46	46	46	46	46	46	46
" Bergeron	46	46	46	46	46	...	......	46	46	46	46	46	46	46
" Boily	26	26	26	26	26	....	......	26	26	26	26	26	26	26
" Chabot	43	53	43	43	43	.	......	43	43	43	43	43	43	43
" Cleroux	32	32	32	32	32	...	......	32	32	32	32	32	32	32
" Côte	47	47	47	47	47	...	.....	47	47	47	47	47	47	47
" Curot	28	28	28	28	28	..	.....	28	28	28	28	28	28	28
" Demers	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
" Dubeau	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
" Filteau	...	...	...	...	...	20	20	...	....	.....	.....	.....	.....	.....
" Genest-Labarre	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
" Goulet, J.-O.	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
" Goulet, L.-P.	..	...	39	39	39	52	39	....	.....	.....	39	39	.....	39
" Guay, L.-A.	41	41	41	41	41	...	......	41	41	41	41	41	41	41
" Hébert, J.	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
" Lefebvre, J.-E.	22	22	22	22	22	47	40	22	22	47	22	22	22	22
" Levesque	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
" Longtin	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
" Marien	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
" Marquis	37	...	.....	74	.....	37	37	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" McGown	36	36	54	36	36	54	54	36	36	36	54	54	.....	36
" Miller, C. J.	....	28	28	28	28	28	28	28	28	......	28	28	....	28
" Molleur	.....	...	34	34	34	34	31	31	34	......	34	34	.....	......
" Nansot	......	...	41	41	41	41	41	41	41	......	41	41	.....	......
" Normand	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50	50	50	......	......	50	......
" Pagé	125	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25	125	......	......	100	......
" Paquin	......	27	27	27	27	27	27	27	27	......	27	27	27	......
" Plamondon	......	......	......	......	..	32	29	......	......	......	......	......	......	29
" Primeau	......	......	......	......	......	52	41	......	......	......	......	......	......	44
" Prud'homme	...	...	28	28	28	28	28	....	28	......	......	......	......	28
" Roy	....	33	33	33	33	33	33	33	33	......	33	33	.....	33
" Tanguay	......	.....	36	36	36	36	36	36	36	......	36	36	......	......
" Tremblay	25	25	......	......	......	......	......	25	50	50	......	......	50	......
" Turcotte	26	26	26	26	26	26	48	26	26	26	25	25	26	26
" Vien	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45
" Thériault	15	15	......	......	......	......	......	......	...	12	......	......	13	......
" Simard	20	20	......	......	......	......	......	......	20	20	......	......	20	......
" Blanche, Mgr	20	20	......	......	......	......	......	......	20	20	......	......	20	......
Grand total	1077	1056	1011	1053	1017	910	936	980	1103	1018	1009	995	997	915

Livres distribués par	Gérin-Lajoie. Série 406 B.	Mgr Bourget et Mgr Taché. Série 407-B.	Les fleurs de la poésie canadienne Série 501-B.	L'Orphelin catholique. Série 502-B.	Le Fort et le château St-Louis. Série 503-B.	Cent fleurs de mon herbier. Série 601-B.	Légendes du Nord-Ouest. Série 603-B.	Un voyageur des pays d'en haut. Série 602-B.	Poésies de Crémazie. Série 701-B.	Lafontaine et son temps. Série 702-B.	Les oiseaux de la Province.	Au pays de Mgr de Laval.	L'Eglise du Canada.	Galerie historique.
M. le Surintendant	52	30	27	86	49	82	130	114	223	141	168	155	160	130
M. l'Inspecteur Beaumier	....	..	.....	.....	36	.....	.....	......	......	36	28	4	1	12
" Belcourt	.....	.....	.....	.....	46	.....	.....	......	......	46	28	4	1	12
" Bergeron	.....	.....	.....	.....	46	.....	....	23	......	46	28	4	1	12
" Boily	.....	.....	.....	.....	26	.....	.....	......	......	26	28	4	1	12
" Chabot	.....	.....	.....	.....	43	.....	.....	......	......	43	28	4	1	12
" Cleroux	.....	.....	.....	.....	32	.....	.....	......	......	32	28	4	1	12
" Côte	.....	.....	.....	47	.....	.....	.....	......	......	47	28	4	1	12
" Curot	.....	.....	.....	28	28	28	.....	......	......	28	28	4	1	12
" Demers	.....	.....	27	27	27	27	.....	......	......	27	24	4	1	6
" Dubeau	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	24	4	1	6
" Filteau	20	20	20	20	20	20	20	20	20	.....	32	14	1	......
" Genest-Labarre	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	24	4	1	6
" Goulet, J.-O.	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	24	4	1	6
" Goulet, L.-P.	39	39	39	39	39	39	39	39	39	39	24	1	4	6
" Guay, L.-A.	.....	.....	.....	41	41	41	.....	......	......	41	28	4	1	12
" Hébert, J.	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	24	4	1	6
" Lefebvre, J.-E.	47	47	22	22	22	22	22	22	22	22	24	4	1	6
" Levesque	28	47	28	28	28	28	28	28	28	28	24	4	1	6
" Longtin	28	32	28	28	28	28	28	28	28	28	24	4	1	6
" Marien	9	29	9	9	9	9	9	9	9	9	24	4	1	6
" Marquis	37	74	110	.....	37	37	.....	8	.....	.....	24	4	.....	6
" McGown	54	54	54	54	54	54	54	54	54	18	24	4	1	6
" Miller, C. J.	29	28	28	28	28	28	78	28	28	.....	24	4	1	6
" Molleur	48	34	34	34	34	34	34	34	34	.....	24	4	4	6
" Nansot	41	47	41	41	41	41	41	41	41	.....	24	4	1	6
" Normand	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25	28	4	1	12
" Pagé	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	30	28	4	4	12
" Paquin	27	43	27	27	27	27	27	27	27	.....	24	4	1	6
" Plamondon	29	29	29	29	29	29	29	.....	29	29	24	4	1	6
" Primeau	44	44	44	44	44	....	44	44	44	44	24	4	1	6
" Prud'homme	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	24	4	1	6
" Roy	33	49	33	33	33	33	33	33	33	.....	24	4	1	6
" Tanguay	36	49	36	36	36	36	36	36	36	.....	24	4	1	6
" Tremblay	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	22	28	4	1	12
" Turcotte	26	26	26	26	26	26	26	20	26	26	24	4	1	6
" Vien	.....	.....	45	45	45	45	.....	.....	45	.....	28	4	1	12
" Thériault	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	4	1	12
" Simard	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	28	4	1	12
" Blanche, Mgr	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	28	4	1	12
Grand total	762	856	842	907	1089	849	763	741	901	988	1153	318	204	454

Livres distribués par	Rectification du vocabulaire.	Histoire des prisons de Montréal.	Madame Sainte-Anne.	Noel sous Jacque-Cartier.	Vieilles familles d'Yamachiche	Sur les remparts.	Voyages de Champlain.	Vers l'Idéal.	Genres littéraires.	L'art d'écrire	L'éducation moderne	Histoire de La Baie du Febvre	Souvenirs et biographie
M. le Surintendant	39	23	22	25	21	27	26	45	35	23	21	22	[illegible]
M. l'Inspecteur Beaumier	11	1	1	2	1	4	12	10	1	4	[illegible]	4	[illegible]
" Belcourt	11	1	1	2	1	4	12	10	1	4	[illegible]	4	[illegible]
" Bergeron	11	1	1	2	1	4	12	10	1	4	1	4	[illegible]
" Boily	11	1	1	2	1	4	12	10	1	4	1	4	[illegible]
" Chabot	11	1	1	2	1	4	12	10	1	4	1	4	[illegible]
" Cleroux	11	1	1	2	1	4	12	10	1	4	1	4	[illegible]
" Côte	11	1	1	2	1	4	12	10	1	4	1	4	[illegible]
" Curot	11	1	1	2	1	4	12	10	.	4	[illegible]	4	[illegible]
" Demers	8	1	1	2	1	4	10	10	1	4	5	4	[illegible]
" Dubeau	8	1	1	2	2	4	10	10	1	4	5	4	[illegible]
" Filteau	1	1	1	....	1	16	5	3	1	..	5	4	[illegible]
" Genest-Labarre	8	1	1	2	1	4	10	10	1	4	5	4	[illegible]
" Goulet, J.-O.	8	1	1	2	1	4	10	10	1	4	5	4	[illegible]
" Goulet, L.-P.	8	1	1	....	1	8	10	12	1	....	5	[illegible]	[illegible]
" Guay, L.-A.	11	1	1	2	1	4	12	10	1	4	1	4	[illegible]
" Hébert, J.	8	1	1	2	1	4	10	10	1	4	5	4	[illegible]
" Lefebvre, J.-E.	8	1	1	2	1	4	10	10	1	4	5	4	[illegible]
" Levesque	8	1	1	2	1	4	10	10	1	4	5	4	[illegible]
" Longtin	8	1	1	2	1	4	10	10	1	4	5	4	[illegible]
" Marien	8	1	1	2	1	4	10	10	1	4	5	4	[illegible]
" Marquis	8	1	1	.....	1	8	13	12	1	.	5	4	[illegible]
" McGown	8	1	1	2	1	4	10	10	1	4	5	4	[illegible]
" Miller, C. J.	8	2	2	4	1	4	10	10	1	4	5	4	[illegible]
" Molleur	8	1	1	2	1	8	10	10	1	....	5	4	[illegible]
" Nansot	8	1	1	2	1	8	10	10	1	....	5	4	[illegible]
" Normand	11	1	1	2	1	4	12	10	1	4	1	4	..
" Pagé	11	1	1	2	1	4	12	10	1	4	1	4	[illegible]
" Paquin	8	1	1	2	1	8	10	10	....	1	5	4	[illegible]
" Plamondon	8	1	1	......	1	8	10	12	1	..	5	4	[illegible]
" Primeau	8	1	1	2	1	8	10	10	1	..	5	4	[illegible]
" Prud'homme	8	1	1	2	1	8	10	10	1	..	5	4	[illegible]
" Roy	8	1	1	2	1	8	10	10	1	..	5	4	[illegible]
" Tanguay	8	1	1	2	1	8	10	10	1	. .	5	4	[illegible]
" Tremblay	11	1	1	2	1	4	12	10	1	4	1	4	[illegible]
" Turcotte	8	1	1	2	1	4	10	10	1	4	5	4	[illegible]
" Vien	11	1	1	2	1	4	12	10	1	4	[illegible]	4	[illegible]
" Thériault	11	......	1	2	......	4	8	...	.				
" Simard	11	1	1	2	1	4	12	10	1	4	1	4	[illegible]
" Blanche, Mgr	11	1	1	2	1	4	12	10	1	4	1	4	[illegible]
Grand total	392	62	62	97	60	235	442	420	72	132	154	174	[illegible]

TABLEAU Q.

ES PAR LE SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET LES INSPECTEURS D'ÉCOLES.—ANNÉES 1912–1913.

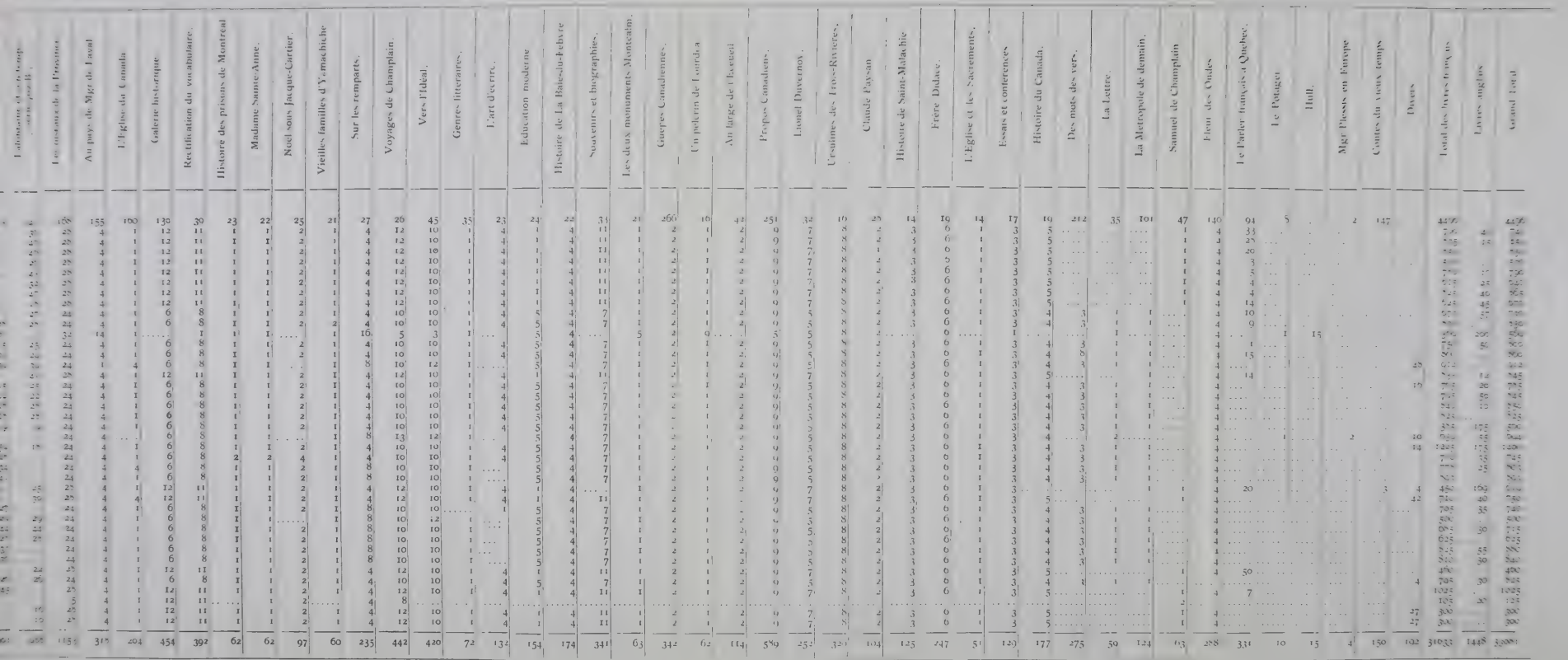

TABLEAU—S.

Liste des municipalités scolaires qui ont augmenté ou diminué le taux de la taxe scolaire en 1912-13.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS. (1)	Taux de la cotisation par $100. en 1911-12.	Taux de la cotisation par $100. en 1912-13.	Augmentation.	Diminution.
Argenteuil	Chatham No 1, diss.	$ 85	$ 65		$ 20
"	Chatham No 2.	60	65	5	
"	P. Grenville No 3	75	1 00	25	
"	P. Grenville No 2, diss.	75	1 00	25	
"	P. Harrington No 2.	1 50	1 00		50
"	Lac-des-seize-Iles	1 50	1 25		25
"	Lachute, ville, diss	70	80	10	
"	P. Mille-Iles No 1	49	98	49	
"	P. Mille-Iles No 2.	1 00	92		08
"	P. Mille-Iles No 3.	1 28	1 71	46	
"	P. Morin.	1 25	1 00		25
"	St-André, par. diss	50	1 00	50	
"	P. St-André, village	50	60	10	
"	St-André, village diss	60	50		10
"	Ste-Marguerite-de-Brown's Gare.	25	60		65
"	Wentworth, diss.	50	1 00	50	
Arthabaska	N.-D.-du-Rosaire	90	1 00	10	
"	Ste-Anne-du-Sault.	30	25		75
"	Ste-Elisabeth-de-War	60	70	10	
"	Stanfold	45	30		15
Beauce	L'Enfant-Jesus	22	32	10	
"	P. Metgermet	25	20		05
"	Sacré-Cœur-de-Jésus.	58	65	07	
"	Ste-Aurélie	50	55	05	
"	St-Elzéar	50	56	06	
"	St-Geo.-de-Beauce	42	60	18	
"	Ste-Marie	30	40	10	
"	St-Séverin	50	55	5	
Bagot	Acton-Vale	60	70	10	
"	St-André-d'Acton	40	50	10	
"	St-Dominique, par.	25	20		05
"	St-Dominique, village	25	35	10	
"	St-Ephrem	40	50	10	
"	Ste-Hélène	22	35	13	
"	St-Pie paroisse	18	21	3	
"	St-Théodore	35	40	5	
"	P. St-Théodore, diss.	50	40		10
Beauharnois	Ste-Cécile	50	40		10
"	St-Etienne.	25	32	07	
"	St-Louis-de-Gonzague	45	50	05	
Bellechasse	Armagh, (St-Cajétan).	65	58		13
"	Buckland (N.-D.)	55	45		10
"	St-Charles	35	40	05	
"	St-Damien-de-Buckland.	85	90	05	
"	St-Michel, village	40	35		05
"	St-Raphaël	50	40		10
					06
Berthier	Berthier, paroisse	20	14		10
"	Berthier, ville.	20	10		

(1) Toutes les autres municipalités scolaires de la Province non mentionnées dans ce tableau, au nombre de 1089, ont conservé le même taux de cotisation. 323 l'ont augmenté et 177 l'ont diminué.

TABLEAU—S.—*Suite.*

Liste des municipalités scolaires qui ont augmenté ou diminué le taux de la taxe scolaire en 1912-13.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	Taux de la cotisation par $100. en 1911-12.	Taux de la cotisation par $100. en 1912-13.	Augmentation.	Diminution.
Berthier	Ile-Dupas	$ 18	$ 32	$ 14	$
"	Ile-Madame	15	18	03	
"	Lavaltrie	33	31		02
"	Mandeville	40	43	03	
"	Prévost canton	60	80	20	
"	St-Damien	37	41	94	
"	St-Norbert	30	25		05
Bonaventure	Anse-au-Gascon	50	75	25	
"	Cross-Point	50	75	25	
"	Nouvelle St-Jean-l'Evangél	1 00	75		25
"	Paspébiac	1 25	1 00		25
"	P. Port-Daniel, centre	1 75	1 41		34
"	P. Port-Daniel, ouest	75	1 33	58	
"	P. Ristigouche	80	90	10	
"	P. Shoolbred	85	90	5	
"	St-Alphonse-de-Caplan	87	1 00	13	
"	St-Laurent	70	1 00	30	
"	P. St-Laurent, diss	1 00	1 25	25	
Brome	P. Bolton-oueet	45	40		05
"	P. Brome-canton	30	30½	0½	
"	Eastman	50	40		10
"	Knowlton, village, diss	80	60		20
"	P. Mansonville	1 20	90		30
"	P. Sutton-Flat, village	20	40	20	
"	St-Frs-Xavier-de-East-Farnham	50	40		10
"	St-Vincent-d'Adamsville	22	25	03	
Chambly	Boucherville, village	26	38	12	
"	P. Chambly, village, diss	30	27		03
"	Greenfield-Parktown	35	32		03
"	St-Bruno, village	25	50	25	
"	St-Hubert	12	11		01
Champlain	Cap-de-la-Madeleine	25	35	10	
"	Champlain, paroisse	29	32	03	
"	Champlain, village	1 00	1 25	25	
"	Ste-Anne-de-la-Pérade, paroisse	50	40		10
"	Ste-Anne-de-la-Pérade, vill.	25	15		10
"	St-Luc	35	45	10	
"	St-Maurice	26	25		01
Charlevoix	Baie-St-Paul, village	40	80	40	
"	Ste-Agnès	30	25		05
"	St-Placide	37	34		03
"	St-Urbain	45	40		05
Châteauguay	P. Howick	22	35	13	
"	P. Ormstown, village	70	60		10
"	St-Jean-Chrysostôme, No 2	55	56	01	
"	P. St-Jean-Chrysostôme, diss	40	35		05
"	Ste-Martine	50	40		10
"	Ste-Philomène	25	20		05
"	St-Urbain	21	25	04	

TABLEAU—S.—*Suite.*

Liste des municipalités scolaires qui ont augmenté ou diminué le taux de la taxe scolaire en 1912-13

COMTÉS	MUNICIPALITÉS.	Taux de la cotisation par $100. en 1911-12	Taux de la cotisation par $100. en 1912-13	Augmentation.	Diminution.
Chicoutimi	Grande-Baie (St-Alexis)	$ 70	$ 75	$ 05	$
"	Harvey (St-Fulgence)	1 06	90		16
"	St-Charles-Borromée	40	35		05
"	St-Cyriac	40	50	10	
"	St-Félix-d'Otis	50	1 00	50	
"	Taché, canton	50	60	10	
Compton	Compton, village	50	60	10	
"	P. Compton, township	65	75	10	
"	P. Westbury	90	50		40
"	L'Assomption-de-Waterville	60	70	10	
"	Martinville	70	75	05	
"	St-Isidore-d'Auckland	55	50		05
"	St-Louis-de-Westbury	60	70	10	
"	P. Hampden	70	80	10	
"	P. Clifton	30	40	10	
Deux-Montagnes	Côte-St-Joachim	25	30	10	
"	P. Grande-Frenière	38	30		08
"	Mirabel	25	40	15	
"	St-Augustin	36	30		06
"	St-Jérôme No 4	16	20	04	
"	St-Joseph-du-Lac	40	50	10	
"	St-Placide	60	65	05	
Dorchester	Cranbourne (St-Odilon)	65	75	10	
"	Frampton-Ouest	55	58	03	
"	St-Benjamin-du-Lac-Busque	58	60	02	
"	St-Louis-de-Gonzague	56	31		25
"	P. St-Malachie, diss	50	60	10	
"	Ste-Rose-de-Wetford	90	85		05
Drummond	P. Drummondville, diss	15	30	15	
"	P. Durham-canton	75	60		15
"	Kingsey	65	80	15	
"	Kingsey-Falls	50	45		05
"	St-Eugène-de-Grantham	1 00	1 30	30	
"	St-Germain-de-Grantham	80	70		10
"	St-Pierre-de-Durham	75	77	02	
"	Wickham-Est	1 10	80		30
Frontenac	Adstock (St-Méthode)	1 00	25		75
"	P. Agnès et Megantic	50	60	10	
"	Courcelles (St-Martin)	1 15	1 20	05	
"	Lambton (St-Viral)	1 00	86		14
"	Ste-Cécile-de-Whitton	80	85	05	
"	St-Ludger	60	70	10	
"	Spaulding	70	1 00	30	
"	Val-Racine	90	1 30	40	
"	Winslow sud, diss	1 20	70		50
"	Winslow nord	90	1 11	21	
"	P. Winslow sud	70	90	20	

TABLEAU—S.—*Suite.*

Liste des municipalités scolaires qui ont augmenté ou diminué le taux de la taxe scolaire en 1912-13.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	Taux de la cotisation par $100. en 1911-12.	Taux de la cotisation par $100. en 1912-13	Augmentation.	Diminution.
Gaspé	Anse-à-Valeau	$ 1 00	$ 1 33⅓	$ 33⅓	$
"	Anse-du-Gros-Cap-aux-Os	1 00	1 25	25	
"	Eschourie	1 25	1 00	.....	25
"	P. Gaspé Baie Nord	90	1 20	30	
"	P. Gaspé Baie Sud	75	1 00	25	
"	Grand-Chlorydorme	1 25	1 00	.....	25
"	P. Haldimand	50	66	16	
"	P. Percé, diss	75	1 00	25	
"	Petit-Chlorydorme	50	75	25	
"	Rivière-à-la-Martre	1 00	75	.....	25
"	P. Roseville (Sydenham)	1 25	1 75	50	
"	St-Yvon	1 00	75	.....	25
Huntingdon	P. Dundee	29	30	01	
"	P. Elgin	30	40	10	
"	Franklind, diss	38	43	05	
"	P. Godmanchester	40	35	.....	05
"	Godmanchester, diss	17½	20	02½	
"	Havelock, diss	35	30	.....	05
"	Port Louis	45	40	.....	05
"	St-Anicet No 1	41	45	04	
"	Ste-Barbe	30	31	01	
Iberville	St-Alexandre	34	36	02	
Ile-de-la-Madeleine	Aubert	85	50	.....	35
Jacques-Cartier	Bas-de-la-Côte-St-Louis	22	26	04	
"	Côte-de-N.-D.-de-Liesse	33	45	12	
"	Côte-de-N.-D.-de-la-Vertu	25	33	08	
"	Côte-St-Jean	40	35	.....	05
"	Côte-St-Rémi-de-Ste-Gen. No 4	18	16	.....	02
"	La-Présent.-de-la-Ste-V.-M.	12½	25	12½	
"	P. Pointe-Claire, diss	14	15	01	
"	Ste-Geneviève No 1	63	40	.....	23
"	Ste-Geneviève No 2	18	20	02	
"	Côte-St-Luc	10	6	.....	04
"	St-Pierre-aux-Liens, ville	40	25	.....	15
"	P. Ville-Emard, diss	50	40	.....	10
Joliette	La-Barrière	38	39	01	
"	St-Cléophas	14	10	.....	04
"	St-Paul	14	13	.....	01
"	St-Thomas	15	10	.....	05
Kamouraska	Rivière-Ouelle	25	28	03	
"	St-Alexandre	34	35	01	
"	St-Bruno-de-Woodbridge	50	62	12	
"	St-Denis	32	30	.....	02
"	Ste-Hélène	62	45	.....	17
"	St-Onésime	60	80	20	
"	St-Pascal	40	50	10	
"	St-Pacôme	36	38	02	
"	St-Philippe-de-Néri	25	26	01	

TABLEAU—S.— *suite.*

Liste des municipalités scolaires qui ont augmenté ou diminué le taux de la taxe scolaire en 1912-13.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	Taux de la cotisation par $100. en 1911-12	Taux de la cotisation par $100. en 1912-13.	Augmentation.	Diminution.
Labelle	Addington	$ 2 00	$ 1 50		$ 50
"	Buckingham, village	1 50	1 75	25	
"	Cantons-Unis	50	1 00	50	
"	Hartwell	2 00	2 50	50	
"	Highfalls	80	1 00	20	
"	Lac-Escréar	1 75	2 25	50	
"	Lac-Windigo	1 50	1 00		50
"	Kiamika	60	78	18	
"	L'Ange-Gardien	1 50	1 25		25
"	Macaza	1 50	1 25		25
"	Monte-Bello	96	1 00	04	
"	Notre-Dame-de-Bon-Secours	84	80		4
"	N.-D.-des-Neiges-de-Masson	1 00	70		30
"	Notre-Dame-de-Pontmain	1 50	1 25		25
"	Notre-Dame-de-la-Paix	2 00	2 50	50	
"	Notre-Dame-du-Laus	75	1 00	25	
"	Papineau	1 25	1 00		25
"	Preston, canton	1 50	2 00	50	
"	St-André-Avellin	50	75	25	
"	Ste-Angélique	50	70	20	
"	St-François-Régis	33	24		09
"	St-Rémi-d'Amherst	1 25	1 30	05	
"	Ste-Valérie-de-Ponsonby	2 00	1 30		70
"	P. Ste-Valérie-de-Ponsonby, diss	15	20	05	
"	St-Sixte	65	75	10	
Lac-St-Jean	Doucet, canton Girard	65	50		15
"	Honfleur	60	22		38
"	Péribonka	42	86	44	
"	Rivière-au-Doré	45	50	05	
"	Roberval	61	51		10
"	St-Bruno	30	35	05	
"	St-Cœur-de-Marie	50	40		10
"	St-Félicien	50	30		20
"	St-Gédéon-de-Grandmont	43	47	04	
"	St-Jérôme, village	85	75		10
"	St-Joseph-d'Alma	45	55	10	
"	St-Louis-de-Métabetchouan	41	40		01
"	St-Méthode	54	50		04
"	Ste-Lucie-d'Albanel	60	34		26
"	St-Prime	30	32	02	
Laprairie	St-Philippe	25	27	02	
Laval	Côte-des-Lacasses	40	42	02	
"	Côte-des-Perron	40	42	02	
"	Côte-St-Antoine	34	64	30	
"	Côte-St-Elzéar	35	30		05
"	Haut-de-la-Grande-Côte-Ste-Rose	40	30		10
"	Haut-de-la-Petite-Côte-Ste-Rose	24	28	04	
"	Haut-de-St-Martin	25	30	05	
"	La-Grande-Côte	22	25	03	
"	Les-Ecores	42	43	01	
"	Longue-Pointe, diss	06	15	09	

TABLEAU—S.—*Suite.*

Liste des municipalités scolaires qui ont augmenté ou diminué le taux de la taxe scolaire en 1912-13.

COMTÉS.	MUNICIPALITES.	Taux de la cotisation par $100. en 1911-12.	Taux de la cotisation par $100. en 1912-13.	Augmentation.	Diminution.
Laval	Pont-Viau	$ 50	$ 45	.....	$ 05
"	Ste-Dorothée, village	50	64	14	
"	St-Elzéar	25	20	.....	05
L'Assomption	Lachenaie	45	65	20	
"	L'Epiphanie	25	50	25	
"	St-Paul-l'Ermite	20	25	05	
"	St-Roch	25	30	05	
Lévis	Bienville	20	25	05	
"	P. Chaudière, diss	30	50	20	
"	Lauzon, village	30	40	10	
"	St-Nicolas, village	30	20		
L'Islet	St-Adalbert	40	43	03	
"	St-Aubert	28	40	12	
"	St-Jean-Port-Joli	30	32½	2	
"	Ste-Louise	28	26	.....	02
"	Ste-Perpétue	50	52	02	
Lotbinière	Deschaillons	70	80	10	
"	Ste-Agathe, No 1	50	55	05	
"	Ste-Agathe, No 2	55	65	10	
"	St-Edouard	30	25	.....	05
"	St-Patrice-de-Beaurivage	60	70	10	
"	Ste-Philomène-de-Fortierville	75	60	.....	15
Maskinongé	St-Didace, village	50	42	.....	08
"	St-Justin	20	12	.....	05
"	Ste-Ursule	30	32	02	
"	P. Ste-Ursule, diss	24½	53	28½	
Matane	Cedar-Hall	75	83	08	
"	Cherbourg	40	50	10	
"	Kempt	97	1 29	32	
"	McNider	43	45	02	
"	P. Métis	35	40	05	
"	Mont-Joli	90	1 25	35	
"	Ste-Angèle-de-Mérici	60	65	05	
"	St-Damase	1 35	1 25	.....	10
"	St-Edmond	1 00	80	.....	20
"	Ste-Félicitée	1 00	90	.....	10
"	St-Jérôme	50	55	05	
"	St-Jérôme, village	35	40	05	
"	St-Joseph-de-Lepage	57	70	13	
"	St-Léon-le-Grand	80	1 00	20	
"	St-Ulric-de-Matane	70	65	.....	05
"	Sayabec	1 50	1 25	.....	25
Mégantic	Inverness	60	80	20	
"	Ireland-Nord	1 25	1 40	15	
"	Leeds, diss	78	80	02	
"	Ste-Anastasie	70	75	05	
"	St-Joseph-de-Coloraine	75	50	.....	25
"	St-Ferdinand-d'Halifax	60	70	10	

TABLEAU—S.—*Suite.*

Liste des municipalités scolaires qui ont augmenté ou diminué le taux de la taxe scolaire en 1912-13.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	Taux de la cotisation par $100. en 1911-12.	Taux de la cotisation par $100. en 1912-13.	Augmentation.	Diminution.
Mégantic	St-Ferdinand-d'Halifax, diss.	$ 50	$ 60	$ 10	$
"	St-Antoine-de-Pontbriand	75	80	05	
"	Somerset-Sud (St-Calixte)	45	50	05	
"	P. Leeds Sud	70	75	05	
Missisquoi	Bedford, ville	30	25		05
"	P. Bedford, ville	50	60	10	
"	P. Clarenceville (St-Georges)	55	50		05
"	P. Cowansville	50	60	10	
"	P. Dunham	30	40	10	
"	St-Damien-de-Stanbridge, diss.	37	55	18	
"	P. St-Romuald-de-Farnham-Ouest village diss	42½	45	02½	
"	P. St-Thomas	50	40		10
"	P. Sweetburg, village	12	22	10	
Montcalm	St-Alexis	21	30	09	
"	St-Donat	2 00	2 50	50	
"	St-Esprit	18	20	02	
"	St-Jacques, No 1	50	70	20	
"	Ste-Julienne	32	35	03	
Montmagny	N.-D.-du-Rosaire	60	75	15	
"	Ste-Euphémie	50	1 00	50	
"	St-Paul-de-Montminy	50	60	10	
Montréal-Dorion	St-Jean-Berchmans	35	45	10	
" Maisonneuve	Côte-Visitation	40	50	10	
"	Hochelaga	30	35	05	
Montmorency	L'Ange-Gardien	16	14		02
"	Ste-Anne-de-Beaupré	60	75	15	
"	St-Jean, I. O.	20	26	06	
Napierville	St-Michel	20	19		01
Nicolet	Gentilly	35	45	10	
"	Ste-Brigitte	54	58	04	
"	Ste-Cécile-de-Lévrard	20	25	05	
"	St-Célestin, No 2	50	30		20
"	St-Joseph-de-Blanford	35	40	05	
Ottawa	Aumond Canton	60	90	30	
"	Bouchette	2 25	2 50	25	
"	Cameron	2 00	2 50	50	
"	P. Eardley	1 20	1 30	10	
"	Eardley	1 00	1 10	10	
"	Fieldville et Stagsburg	1 25	1 50	25	
"	Hincks	2 00	1 00		1 00
"	Lowe	1 75	2 00	25	
"	P. Lowe-Sud	1 50	1 75	25	
"	Maniwaki	1 60	1 70	10	
"	St-Alphonse-de-Lytton	1 00	2 00	1 00	
"	St-Etienne-de-Chelsea, diss.	1 12	1 25	13	

TABLEAU—S.—*Suite.*

Liste des municipalités scolaires qui ont augmenté ou diminué le taux de la taxe scolaire en 1912-13.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	Taux de la cotisation par $100. en 1911-12.	Taux de la cotisation par $100. en 1912-13.	Augmentation.	Diminution.
Ottawa	Ste-Philomène-d'Egan	3 00	3 50	50	
"	P. Templeton-Est, diss	1 60	1 80	20	
"	Templeton-Est	1 80	2 00	20	
"	Bowman et Denholm	1 25	1 50	25	
"	Aylmer, diss	60	85	25	
Pontiac	Aldfield-Sud	75	50		25
"	P. Alleyn	70	60		10
"	Bristol, diss	60	70	10	
"	P. Campbell-Bay	1 50	1 00		50
"	Ile-des-Allumettes	1 50	1 70	20	
"	Mansfield-Sud	1 00	50		50
"	P. Ste-Elisabeth-de-Franklin, diss	1 00	1 25	25	
Portneuf	Bas-de-l'Ail	25	30	05	
"	Cap-Santé, paroisse	30	35	05	
"	Cap-Santé, village	60	65	05	
"	Deschambault	30	25		05
"	Les Ecureuils	35	70	35	
"	P. Portneuf, diss	31	51½	20½	
"	St-Alban	45	40		05
"	St-Basile	35	40	5	
"	Ste-Catherine	60	50		10
"	St-Gilbert	17	28	11	
"	Ste-Jeanne-de-Neuville	45	40		05
Québec-Comté	Ancienne-Lorette, par	18	16		02
"	Rivière-aux-Pins	60	50		10
"	Ste-Ambroise	35	40	05	
"	P. St-Gabriel-Ouest	45	65	20	
"	P. St-Sauveur	15	20	05	
"	Village de Montmorency	40	25		15
"	P. Montcalmville, diss	12½	10		02½
Richelieu	St-Aimé	50	45		05
"	St-Louis	40	32		08
"	St-Joseph	22	40	18	
"	St-Marcel	48	46		02
"	St-Narcisse	25	50	25	
"	St-Pierre-de-Sorel	50	35		15
Richmond	Cleveland, diss	45	50	05	
"	P. Danville	50	65	15	
"	P. Ville de Windsor-Mills, diss	1 00	70		30
"	P. Melbourne, canton	45	50	05	
"	P. Melbourne, village	27½	28	½	
"	St-Georges-de-Windsor	50	65	15	
Rimouski	Rimouski, paroisse	80	90	10	
"	St-Anaclet	50	80	30	
"	Ste-Anne de la Pointe-au-Père	35	40	05	
"	Ste-Blandine	82	72		10
"	Ste-Cécile-du-Bic	50	70	20	
"	St-Donat	65	80	15	
"	St-Gabriel	50	75	25	
"	Ste-Luce	39	30		09
"	St-Simon	43	45	02	

TABLEAU—S.—*Suite.*

Liste des municipalités scolaires qui ont augmenté ou diminué le taux de la taxe scolaire en 1912-13.

COMTÉS.	MUNICIPALITES.	Taux de la cotisation prr $100. en 1911-12.	Taux de la cotisation prr $100. en 1912-13.	Augmentation.	Diminution.
Rouville	P. Abbotsford (St-Paul) diss	$ 55	$ 65	$ 10	
"	L'Ange-Gardien	20	15		$ 5
"	Notre-Dame-de-Bon-Secours	20	22	2	
"	Richelieu, village	13	17	4	
"	Ste-Angèle	25	22		3
"	St-Hilaire	60	50		10
"	St-Jean-Baptiste	18	15		3
"	P. Ste-Marie-de-Monnoir, diss	17	18	1	
"	P. St-Michel-de-Rougemont, diss	35	40	5	
Sherbrooke	P. Lennoxville	60	1 00	40	
"	Lennoxville, diss	65	50		15
"	P. Orford, diss	40	30		10
"	St-Elie-d'Orford	95	85		10
Saguenay	Escoumins	50	25		25
"	Leneuf canton	90	80		10
"	Mille Vaches	50	30		20
"	Sept-Iles, (St-Joseph)	25	27	2	
"	Sault-au-Mouton	15	20	5	
Shefford	Granby, village (N.-D. de)	35	50	15	
"	P. Granby, village	80	70		10
"	Lawrenceville	75	80	5	
"	Ste-Anne-de-Stuckely	75	85	10	
"	Ste-Cécile, diss	40	60	20	
"	St-Joachim	40	45	5	
"	P. Joachim, diss	50	60	10	
"	Ste-Prudentienne, village	1 00	65	35	
"	Ely Nord	1 00	90		10
Soulanges	Du-Ruisseau	25	30	5	
"	Noé	29	30	1	
"	Pont-Château	35	40	5	
"	St-Dominique-des-Cèdres	38	77	39	
"	St-Emile	43	41		2
"	St-Joseph-les-Cèdres	90	40		50
"	Ste-Marie-de-St-Polycarpe	25	40	15	
"	St-Télesphore-de Mont-Joie	25	28	3	
"	St-Zotique	50	40		10
Stanstead	P. Beebe-Plain	70	80	10	
"	Ste-Suzanne-de-Boundary-Line	60	70	10	
St-Hyacinthe	St-Barnabé	45	50	5	
"	St-Charles, par	37	42	5	
"	St-Hyacinthe, ville	50	60	10	
"	St-Hyacinthe-le-Confesseur	40	30		10
"	Ste-Marie-Madeleine	30	32	2	
"	St-Thomas-d'Aquin	26	35	9	
St-Jean	Lacolle (St-Bernard)	37½	45	7½	
"	P. Lacolle (St-Bernard), diss	27½	30	2½	
"	Ste-Blaise	23	21		2

TABLEAU S.—*Suite.*

Liste des municipalités scolaires qui ont augmenté ou diminué le taux de la taxe scolaire en 1912-13.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	Taux de la cotisation par $100. en 1911-12.	Taux de la cotisation par $100. en 1912-13.	Augmentation.	Diminution.
St-Jean	St-Jean, par	$ 22	$ 23½	$ 1½	$
"	P. St-Jean, ville, diss	40	30		10
"	St-Luc	40	30		10
St-Maurice	Pointe-du-Lac, No 2	25	23		2
"	St Etienne	50	55	5	
"	St-Sévère	17	17½	½	
"	Shawinigan-Falls	50	20		30
"	P. Shawinigan-Falls, diss	25	40	15	
"	Trois-Rivières, ville	25	40	15	
"	Yamachiche	24	26	2	
Témiscamingue	Laverlochère et Baby	55	66	11	
"	Lalement	1 35	70		65
Témiscouata	Cacouna, village	25	20		5
"	Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	60	65	5	
"	Notre-Dame-du-Portage	28	30	2	
"	Rivière-du-Loup	40	45	5	
"	Rivière Trois-Pistoles	80	70		10
"	St-Benoit-Abbé	52	65	13	
"	St-Clément	65	75	10	
"	St-Cyprien	50	70	20	
"	St-Epiphane	58	64	6	
"	St-Hubert	1 16	1 20	4	
"	St-Jean-de-Dieu	48	55	13	
"	St-Louis-du Ha! Ha!	50	60	10	
"	Ste-Rose-du-Dégelé	51	54	3	
"	Trois-Pistoles, No 2	53	55	2	
Terrebonne	P. Côte-S-Gabriel	44	88	44	
"	Doncaster	1 00	1 10	10	
"	Ste-Agathe-des-Monts	70	80	10	
"	P. Ste-Agathe-des-Monts, diss	50	40		10
"	St-Janvier, par	31	28¾		2¼
"	St-Janvier No. 1 (Bas-de)	33	1 21	88	
"	St-Jérome, par	45	40		5
"	St-Jérome, ville	60	50		10
"	St-Jovite	1 14	90		24
"	St-Sauveur	60	50		10
"	P. Shawbridge	46	40		6
"	Terrebonne, par	25	30	5	
"	Terrebonne, ville	75	60		15
Vaudreuil	Beauvoir	16	18	2	
"	Pointe-Fortune	30	40	10	
"	Rigaud, par	23	25	2	
"	Rigaud, village	40	32		8
"	P. Ste-Justine-de-Newton, diss	35	40	5	
"	Ste-Marthe	40	45	5	
Verchères	Contrecœur, par	35	40	5	
"	Contrecœur, village	30	35	5	
"	Varennes, par	22	20		2
"	Varennes, village	20	15		5

TABLEAU—S.—*Suite.*

Liste des municipalités scolaires qui ont augmenté ou diminué le taux de la taxe scolaire en 1912-13.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	Taux de la cotisation par $100.		Augmentation.	Diminuition.
		en 1911–12.	en 1912–13.		
Wolfe	P. Dudswell, diss	$ 1 40	$ 1 50	$ 10	$
"	Garthby	55	60	5	
"	Ham-Nord	70	60	.....	10
"	St-Jacques-le-Majeur	45	60	15	
"	Wolfestown, (St-Julien)	50	55	5	
	Ham-Sud, ouest	62	74	12	
Westmount	Côte-des-Neiges, village	15	25	10	
"	P. Outremont, village, diss	50	30	.....	20
"	St-Léon-de-Westmount	25	30	5	
Yamaska	Pierreville, village, (N.-D.-de)	58	65	7	
"	St-Elphège	23	25	2	
"	St-Michel No 2	25	22	.....	3
"	St-Michel No 4	19	27	8	
"	St-Michel No 5	44	40	.....	4
"	St Michel No 6	25	40	15	
"	St-Pierre	35	30	.....	5
"	St-Thomas-de-Pierreville, village	50	66	16	
"	Visitation-de-la-Bienh.-V.-M	27	33	6	
	Total			323	174

APPENDICE N° IX

PROCÈS VERBAUX

DES

COMITÉS CATHOLIQUE ET PROTESTANT DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

COMITE CATHOLIQUE

DU

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Session de l'automne 1912

Séance du 25 septembre 1912.
(Avant-midi).

Présents : L'honorable M. de La Bruère, Surintendant de l'Instruction publique, président ; Mgr l'archevêque de Québec, Mgr l'archevêque d'Ottawa ; Messeigneurs les évêques de Pembroke, de Chicoutimi, de Sherbrooke, des Trois-Rivières, de Nicolet, de St-Hyacinthe, l'honorable Dr J.-J. Guerin, l'honorable Cyrille Delage, l'honorable Hector Champagne, M. Mathias Tellier, l'horable juge Paul-G. Martineau, M. Patrick-M. Wickham, M. John Ahern, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé Nazaire Dubois, M. Napoléon Brisebois, M. le chanoire G. Dauth, représentant Mgr l'archevêque de Montréal ; M. l'abbé J.-S. Turbide, représentant Mgr l'évêque de Charlottetown ; M. l'abbé P.-A. Sabourin, représentant Mgr l'évêque de Valleyfield ; M. le chanoine Eustache Dugas, représentant Mgr l'évêque de Joliette ; Mgr H. Têtu, représentant Mgr Blanche, vicaire apostolique du Golfe St-Laurent ; M. l'abbé Ivanhoë Caron, représentant Mgr Latulipe, vicaire apostolique du Témiscamingue, et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Lecture de deux arrêtés ministériels, le premier, en date du 24 juillet 1912, nommant M. Jhon Ahern membre du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, en remplacement de M. M.-Th. Stenson, décédé, et le second, en date du 19 août 1912, nommant l'honorable juge Louis-Rodolphe Roy membre du dit comité, en remplacement de l'honorable juge H.-G. Carroll, qui a donné sa démission.

Lecture de lettres de Mgr l'archevêque de Montréal, de Mgr l'évêque de Charlottetown, de Mgr l'évêque de Valleyfield, de Mgr l'évêque de Joliette, de Mgr G. Blanche, vicaire-apostolique du Golfe St-Laurent, et de Mgr E.-A. Latulipe, vicaire apostolique du Témiscamingue, délégnant respectivement M. le chanoine G. Dauth, M. l'abbé J.-S. Turbide, M. l'abbé P.-A. Sabourin, M. le chanoine Eustache Dugas, Mgr H. Têtu et M. l'abbé Ivanhoë Caron, pour les représenter à la présente session de ce comité.

Le comité prend aussi communication d'un télégramme de M. J.-E. Prévost priant M. Napoléon Brisebois de le représenter à cette session.

Le procès-verbal de la dernière session est adopté.

Le sous-comité chargé de l'examen des livres classiques présente le rapport qui suit :

Rapport du sous-comité chargé de l'examen des livres de classe

Session du 24 septembre 1912.

Présents : M. le Dr Guerin, président *pro tem.*, M. John Ahern, M. Napoléon Brisebois, M. le Surintendant et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le sous-comité a examiné les ouvrages suivants qui lui ont été soumis :

1.—" Méthode pratique de lecture-écriture, première partie", par T. Rochon.—Recommandée.

2.—"Méthode pratique de lecture-écriture, deuxième partie," par T. même.—Recommandée.

3.—" Méthode pratique de lecture-écriture, deuxième livre," par le même.—Recommandée.

4.—" Cours gradué d'écriture normale en six cahiers," présenté par la Librairie Beauchemin.—Recommandé sur division.

5.—" Grammaire française—Cours supérieur," par l'abbé A. Aubert.—Recommandée pour le cours académique.

6.—"Précis de géographie", par l'abbé Adolphe Garneau.—Recommandé comme livre du maître.

7.—" Système Bélanger d'écriture commerciale pratique".—Non recommandé.

(Signé) J.-J. GUERIN,
Président *pro-tem.*

Ce rapport est adopté, M. le juge Martineau se déclarant opposé à l'approbation des numéros 1, 2 et 3.

Le comité prend communication du procès-verbal suivant de la vingt-huitième session du Bureau d'examinateurs pour les aspirants à la charge d'inspecteur des écoles catholiques, tenue à Québec, à l'Ecole normale Laval, les 26, 27, 28 et 29 août 1912 :

" Présents : Mgr Th.-G. Rouleau, président, M. l'abbé Nazaire Dubois, " M. F.-X. Drouin, M. John Ahern, M. C.-J. Magnan, M. J.-N. Perreault et " M. J.-N. Miller, secrétaire.

" M. Ahern propose, appuyé par M. Perrault, que Mgr Th.-G. Rouleau " soit nommé président.—Adopté unanimement.

" Le secrétaire donne lecture d'une résolution que le Comité catholique " du Conseil de l'Instruction publique a adoptée, le 8 mai 1912, par laquelle M. J.-N. Perrault, directeur-général des écoles catholiques de Montréal, a " été nommé membre de ce Bureau, en remplacement de feu M. Stenson.

" Les membres du Bureau souhaitent la bienvenue à M. Perrault, et il est " unanimement résolu que l'inscription suivante soit faite au procès-verbal :

" Ce bureau désire consigner dans ses archives l'expression de son pro- " fond regret de la mort de son zélé président, M. M.-Th. Stenson, et ses " anciens collègues tiennent à déposer sur la tombe le témoignage de leur " sincère estime et leur reconnaissance pour les nombreux services qu'il a ren- " dus comme membre et président de ce Bureau".

" Le procès-verbal de la dernière session est lu et adpoté.

" Aux deux séances du 26 août, les membres du bureau préparent et " adoptent les questions et problèmes suivants :

Sujet de composition.—Devant le personnel enseignant de votre district d'inspection, vous traitez le sujet suivant : " Comment l'instituteur peut-il exercer une réelle influence éducative ? "—Faites la conférence.

Thème anglais.—" Cours de lecture à haute voix ", par l'abbé Lagacé.—Les dix-neuf premières lignes de la page 141.

Version anglaise.—" Modern History", par Fredet.—Tout le troisième alinéa de la page 184.

Pédagogie.—1. Que veut dire enseigner intuitivement ?

2. Quand il s'agit de déterminer en quelle année, ou classe, il faut placer un élève, de quoi faut-il surtout tenir compte ?

3. Démontrez l'utilité du tableau noir dans une école.

4. Indiquez sommairement le plan d'une première leçon de géographie à de tout jeunes élèves.

5. Comment peut-on faire acquérir aux élèves une idée précise des nombres ?

Loi et règlements scolaires.—1. Qu'appelez-vous contribuable, arrondissement scolaire, école dissidente ?

2. Quels sont les principaux droits des commissaires ou syndics, relativement à la régie des écoles ?

3. A quelle formalité est soumis l'élève venant d'une maison où sévit un cas de maladie contagieuse ?

4. Dans quelles circonstances l'instituteur peut-il jouir du FONDS DE PENSIONS ? (C'est-à-dire, retirer sa pension).

5. A quelles formalités est tenue une commission scolaire qui veut contracter un emprunt sur hypothèque ou obligations ?

Histoire.—1. Quelles étaient les principales dispositions de l'Acte d'Union ?

2. Indiquez les principaux exploits d'Iberville.

3. Pourquoi les colonies de la Nouvelle-Angleterre se sont-elles révoltées en 1775 ?—Quelle nation les aida ?—Et comment finit cette révolte ?

4. Donnez un aperçu du règne de Philippe-Auguste.

5. Donnez un aperçu du règne d'Alfred-le-Grand.

Géographie et organisation politique.—1. Quels sont les pays de l'Amérique situés à la même latitude que l'Europe ?—Dites pourquoi le climat n'est pas le même dans les deux continents, sous la même latitude.

2. Quelles provinces canadiennes sont situées sur la frontière américaine, et quels états de l'Union américaine sont situés sur la frontière du Canada ?

3. A quelles procédures un projet de loi est-il soumis, soit devant le Parlement, soit devant la Législature, avant de devenir loi ?

4. Quels sont les quatre principaux cours d'eau qui arrosent la France, et quelle est la direction de chacun d'eux ?

5. Donnez les principaux états de l'Allemagne.

Arithmétique.—1. Divisez la somme de $5\frac{2}{3}$, $4\frac{5}{6}$, $2\frac{3}{4}$, par la différence entre $8\frac{1}{8}$ et $6\frac{3}{4}$ et changez la partie fractionnaire du quotient en un nombre décimal à un millième près.

2. Si avec $17,720.12 on achète 7.48 verges de drap, combien pourrait-on acheter de verges du même drap avec $34,438.15 ?

3. Un marchand a acheté 744 verges de dentelle au prix de $2.35 la verge. Il en vend 428 verges avec un bénéfice de 20% sur le prix d'achat ; mais il est obligé de céder le reste à perte. Cependant, la vente terminée, il lui reste un bénéfice de $148.40. On demande les deux prix de vente de la dentelle.

4. On a du café à $0.25, à $0.35 et à $0.50 la livre ; combien faut-il prendre de livres de chaque espèce pour faire un mélange qu'on pourra vendre $0.40 la livre ?

5. Un ouvrier fait en 7 jours ce qu'un autre fait en 9 jours. On leur donne un travail estimé à $168. Au bout de 18 jours de travail commun, le second tombe malade et le premier achève l'ouvrage en 28 jours. Que revient-il à chacun sur les $168 ?

Algèbre.—1. Trouvez la valeur de x dans l'équation suivante :

$$nx - c = nc - x$$

2. Quel nombre faut-il ajouter aux deux termes de la fraction $\frac{23}{40}$ pour qu'elle devienne égale à $\frac{2}{3}$?

3. Trouvez la valeur de x et d'y dans les équations suivantes :

$$ax \times by = m \ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots (1)$$
$$ex \times dy = n \ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots (2)$$

4. Un cultivateur achata 6 agneaux et 7 moutons pour $71 et, au même prix par tête, 4 agneaux et 8 moutons pour $64. On demande le prix d'un agneau et d'un mouton.

5. Un marchand a vendu un meuble $39 et à ce prix il a gagné autant de fois un pour cent que le meuble lui coûtait de fois $1 ; quel était le prix de ce meuble ?

Toisé.—1. Trouvez la surface d'un rectangle dont le périmètre égale 396 verges, si la hauteur et la base sont entre elles comme 4 est à 5.

2. La hauteur d'un rectangle est égale au $\frac{5}{7}$ de la base. Si l'on augmente la base de 5 verges ¼, la surface augmente de 1286 et ¼ verges carrés. Calculez la base, la hauteur et la surface de ce rectangle.

3. Si l'on diminue de 4 verges le côté d'un carré, le carré obtenu a 128 verges de moins que le premier. Quel était le côté du carré primitif ?

4. Un toit plat de 60 pieds de long sur 54 de large est recouvert par une couche de neige de 18 pouces d'épaisseur. L'eau provenant de la fonte de la neige se rend dans une citerne rectangulaire de 9 pieds 3 pouces de long sur 4

pieds 4 pouces de large. De combien le niveau de l'eau s'élèvera-t-il, si la neige ne donne que le $\frac{1}{10}$ environ de son volume d'eau ?

5. Un fossé de 6 pieds de profondeur et de 18 pieds de largeur, entoure une île circulaire de 115 pieds de diamètre. Trouvez, en gallons, le volume de l'eau qui emplit le fossé, si l'on admet que 6 gallons ¼ font 1 pied cube.

Dessin.—1. Elévation, plan et profil d'un livre fermé.

Examen oral.—*Lecture à haute voix.*—1. "Rapidité de la vie", Bossuet. —Cours de lecture de M. Lagacé, page 242. Expression, prononciation, articulation.

Lecture expliquée et littérature.—1. Que signifient les mots *invisible, irrésistible* ?

2. Quel est le sens de la phrase : On se console pourtant.....

3. Quelle figure de grammaire renferme la dernière partie de la phrase : " Et cependant....., fracas effroyable, inévitable ruine !"

4. Qelle figure de style remarquez-vous dans la dernière phrase : " On voudrait....."

5. Dans quel siècle vécu Bossuet ? ses oeuvres ?

Sciences naturelles.—1. Quelle doit-être la température d'une classe ?

2. A quoi servent les feuilles dans la vie végétale ?

3. Formation des nuages.

4. Cause du mouvement journalier apparent du soleil.

5. Décrire les trois échelles thermométriques usuelles.—Rhéamur, Centigrade et Fahrenheit.

Philosophie.—1. Quelles sont les principales facultés de l'âme ?

2. La raison peut-elle connaître l'existence de Dieu et sur quelles preuves s'appuie-t-elle ?

3. Prouvez que l'âme est immortelle.

4. Combien y a-t-il de termes dans un syllogisme ? Nommez-les.

5. Qu'est-ce que la proposition logique ?

" Aux séances des 27, 28 et 29 août, MM. Joseph Breuil, Gonzague " Ducharme, Antonio Millet, Charles Plamondon et Jos.-Donat Dufour, ce " dernier pour l'anglais seulement, subissent les examens et obtiennent les " notes suivantes sur les différentes matières du programme :

NOMS DES CANDIDATS.	Composition	Pédagogie	Thème anglais	Version anglaise	Loi et règlements scolaires	Géographie	Arithmétique	Géométrie	Algèbre	Histoire	Lecture française	Exercices de langue (Lecture expliquée)	Lecture anglaise	Agriculture	Sciences et philosophie	Dessin	Examen spécial anglais	Total	Moyenne	Notes du diplôme
Breuil, Joseph.....	5.9	5.8	5.5	6.0	4.5	3.6	5	4.0	4.8	3.1	6	6	5	5.8	5	4	5	85	5	Distinc.
Ducharme, Gonzague.	5.8	5.3	4.5	5.8	4.5	5.2	6	5.8	3.6	3.4	4.5	5.8	4.5	6	6	0	....	76.9	4.81	Bien
Millet, Antonio.....	5	5	3.0	4.0	3.5	4.0	5.8	3	2.4	3.2	5	4	3	5	6	3	...	64.9	4.1	Bien
Plamondon, Charles.....	5.2	5.9	4.5	5.2	4.2	3	5	4.6	5.4	4.0	6	6	5.5	6	5	1	5.5	82	4.82	Bien
Dufour, Jos.-Donat	....	....	4.9	5.0	....	....	...	....	....	....	....	....	...	....	....	....	5	14.9	4.9	Bien (ang)

M. Joseph Breuil obtient son diplôme avec la note " distinction " et mention spéciale pour la langue anglaise ; MM. Gonzague Ducharme, Antonio Millet et Chs Plamondon méritent de recevoir le diplôme avec la note " bien," le dernier avec mention spéciale pour l'anglais, et M. Jos.-Donat Dufour ayant obtenu la note " bien " pour son examen sur la langue anglaise, mention en sera faite sur le diplôme qu'il a obtenu l'année dernière.

(Signé) Th.-G. Rouleau, ptre, président.
J.-N. Millr, secrétaire.

Il est donné lecture du rapport suivant du Bureau central des examinateurs catholiques :

Le Bureau central des examinateurs catholiques a l'honneur de vous soumettre son quinzième rapport annuel.

Pendant l'année 1912, les membres du Bureau se sont réunis deux fois, à Québec, le 25 avril et les 30 et 31 juillet.

A leur session du 25 avril, il se sont occupés de l'organisation générale des examens, du choix des examinateurs-délégués chargés de la surveillance des candidats, et de l'adoption des questions et problèmes à être soumis aux aspirants aux brevets des trois degrés, élémentaire, modèle et académique. Les questions adoptées sont annexées au présent rapport.

A sa session du 30 et du 31 juillet, le Bureau a procédé à la correction finale des épreuves d'examen et à l'octroi des diplômes aux candidats qui avaient conservé le nombre de points requis, par les règlements scolaires, sur les différentes matières du programme.

Les examens ont eu lieu les 25, 26, 27 et 28 juin dernier, dans les différentes localités mentionnées à l'article 127 des Règlements refondus du Comité catholique, et le Bureau est heureux de pouvoir rendre témoignage que les nombreux aspirants aux diplômes qui se présentent devant lui subissent les examens d'une manière plus satisfaisante chaque année.

Le nombre des aspirants et aspirantes qui ont été admis à subir les examens, après s'être conformés à toutes les prescriptions des règlements, s'élève à 1899 (92 garçons et 1807 filles). Vous remarquerez que les hommes qui viennent devant le Bureau sont de plus en plus nombreux ; la plupart de ceux de cette année sont des Frères appartenant à diverses communautés religieuses.

Les 1899 candidats se répartissent comme suit :

848 pour le diplôme d'école élémentaire.
903 pour le diplôme d'école modèle.
148 pour le diplôme d'école académique.

1383 ont passé leurs examens avec succès, savoir :

606 pour le brevet élémentaire.
652 pour le brevet modèle.
125 pour le brevet académique.

516 n'ont pas réussi, savoir :

242 pour le brevet d'école élémentaire.
251 pour le brevet d'école modèle.
23 pour le brevet d'école académique.

Soit une moyenne de 72 pour cent qui ont obtenu leurs diplômes et de 28 pour cent qui ont été renvoyés.

Voici l'opinion des membres du Bureau sur l'ensemble des épreuves qu'ils ont corrigées :

Matières	Élémentaire	Modèle	Académique
Prières et catéchisme	Très bien	Très bien	Très bien
Lecture française	Assez bien	Bien	Très bien
Lecture latine	Bien	Bien	Très bien
Grammaire française et analyse	Bien	Très bien	Très bien
Dictée française	Bien	Très bien	Très bieu
Ecriture	Faible	Passable	Passable
Littérature (préceptes)	Faible	Très bien	Très bien
Composition française	Bien	Bien	Assez bien
Histoire Sainte	Bien	Très bien	
Histoire du Canada	Assez bien	Très bien	Très bien
Géographie	Passable	Faible	Faible
Instruction civique	Bien	Bien	Assez bien
Arithmétique	Très bien	Très bien	Très bien
Calcul mental	Bien	Bien	Très bien
Toisé		Passable	Bien
Comptabilité	Très faible	Très bien	Très bien
Pédagogie	Bien	Bien	Très bien
Agriculture	Assez bien	Bien	Bien
Connaissances scientifiques usuelles	Assez bien	Bien	Bien
Hygiène	Bien	Très bieu	Très bien
Bienséances	Assez bien	Bien	Bien
Dessin	Assez bien	Faible	Assez bien
Histoire de France		Très bien	Très bien
Histoire d'Angleterre		Bien	Bien
Histoire des Etats-Unis			Bien
Histoire Ancienne et Romaine			Bien
Histoire de l'Eglise			Très faible
Algèbre			Bien
Physique			Très bien
Cosmographie			Plus que bien

LANGUE ANGLAISE (POUR LES ASPIRANTS DE LANGUE ANGLAISE)

Grammaire anglaise	Faible	Faible	Très faible
Dictée anglaise	Très bien	Très bien	Très bien
Composition anglaise	Bien	Très bien	Bien
Littérature anglaise	Passable	Faible	Faible

LANGUE ANGLAISE (POUR LES CANDIDATS DONT LA LANGUE MATERNELLE EST LE FRANÇAIS)

Grammaire anglaise	Bien	Faible	Très faible
Dictée anglaise	Bien	Très bien	Très bien
Composition anglaise	Très mal	Très faible	Bien

Le Bureau signale particulièrement à l'attention du personnel enseignant et aux aspirants et aspirantes, les matières suivantes : *Brevet élémentaire*.s Lecture française, assez bien ; Histoire du Canada, assez bien ; Tenue des livres (comptabilité domestique et agricole), très faible ; Ecriture, faible ; Préceptes de littérature, faible ; Géographie, passable ; Bienséances, assez bien ; Dessin, assez bien.—*Brevet intermédiaire* : Ecriture, passable ; Géographie, faible ; Instruction civique, faible ; Toisé, passable ; dessin, faible.—*Brevet supérieur* : Ecriture, passable ; Composition, assez bien ; Géographie, faible, Instruction civique, assez bien ; Histoire de l'Eglise, très faible.

LANGUE ANGLAISE.—*Brevet élémentaire* : Composition anglaise, très mal, et Grammaire anglaise, faible, pour les aspirants de langue française.—*Brevet modèle* : Grammaire, faible ; Littérature, faible ; composition anglaise, très faible pour les candidats de langue française.—*Brevet académique* : Grammaire, très faible ; Littérature, faible.

En se préparant à la composition française, les aspirants devront veiller à la ponctuation. Dans plusieurs cas, l'absence de ponctuation *ad hoc* nuit à la valeur de l'épreuve.

(Signé) L. LINDSAY, ptre, président.
J.-N. MILLER, secrétaire.

Le comité prend communication du rapport annuel concernant les cours publics donnés, à Montréal, sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste.

Il est résolu : " Qu'un congrès pédagogique, organisé par le Surintendant, ait lieu pendant les vacances d'été de 1913, à Grande-Rivière, comté de Gaspé, pour les institutrices du diocèse de Rimouski qui résident dans les comté de Bonaventure, de Gaspé, moins les paroisses de ce dernier comté dont les institutrices ont assisté au congrès de Rimouski, l'été dernier, et le comité prie le gouvernement de solder les frais de ce congrès, comme il l'a fait pour les congrès pédagogiques antérieurs".

Il est proposé par Mgr Th.-G. Rouleau, appuyé par M. John Ahern :

" Considérant que les comptables du département de l'Instruction publique qui ont précédé M. Cyprien Lévesque ont toujours reçu annuellement la somme de deux cents piastres ($200.00), sur les fonds du Conseil de l'Instruction publique, pour services rendus aux deux comités, et que M. Lévesque, comptable actuel, qui rend les mêmes services, ne reçoit rien de ce chef ;

" Le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique recommande qu'à l'avenir, la dite somme de deux cents piastres, prise sur le fonds du Conseil de l'Instruction publique, soit payée annuellement au comptable du dit Département pour la tenue des comptes du Comité catholique et du Conseil de l'Instruction publique, et pour autres services rendus au dit Conseil". —Adopté.

M. l'abbé Dubois, appuyé par M. Brisebois, propose, et il est résolu : " Que M. Théophile Tourillon soit nommé assistant-professeur à l'Ecole normale Jacques-Cartier, avec le traitement qu'il reçoit actuellement".

Le Comité ayant pris communication d'une lettre de M. Célestin Bouchard, ancien inspecteur d'écoles, recommande au gouvernement de vouloir bien prendre en favorable considération la demande faite par M. Bouchard d'amender la loi du fonds de pension, en ajoutant l'alinéa suivant après le paragraphe 5 de l'article 2993 des S. R. P. Q. de 1909 :

" Les dispositions contenues dans l'alinéa précédent sont applicables à " tout fonctionnaire de l'enseignement primaire à la retraite le premier jour " de juilet 1911."

A la demande de M. l'inspecteur J.-Edouard Boily, le comité croit devoir recommander que la municipalité scolaire de St-Bruno soit distraite du district d'inspection du Lac-St-Jean et annexée à celui de Chicoutimi.

Lecture d'une lettre de M. l'inspecteur P.-A. Roy par laquelle il fait connaître au Comité qu'il songe à prendre sa retraite, mais que son état de fortune est tel qu'il ne pourrait le faire, malgré son grand âge, à moins d'avoir une gratification équivalente à huit mois de son traitement, et il demande au comité catholique d'appuyer sa demande auprès du gouvernement. Sur proposition de l'hon. Dr Guerin, secondé par l'hon. M. Champagne, le Comité croit devoir se rendre à la requête de M. Roy, et il appuie une demande analogue, qui lui est soumise par M. l'abbé Turbide, en faveur

de M. Daniel Paquet qui a cessé d'être inspecteur d'écoles, pour les Iles-de-la-Madeleine, depuis le premier juillet dernier.

M. J.-V. Desaulniers offre sa démission comme membre du comité local catholique pour la distribution du Fonds Strathcona. Cette démission est acceptée et le comité désigne M. Napoléon Brisebois pour remplacer M. Desaulniers.

L'honorable juge Martineau soumet les deux avis de motion qui suivent:

" 1.—Qu'un comité spécial soit nommé pour la revision de la partie du " programme d'études se rapportant à l'enseignement ;

" *a* Du dessisn, pour permettre aux élèves d'entrer sans autre préparation aux écoles techniques ;

" *b* De l'histoire ancienne, comme n'étant pas strictement requise dans " un cours primaire ;

" *c* De l'histoire de France, d'Angleterre et des Etats-Unis, afin de limiter " cet enseignement aux connaissances les plus indispensables et générales, et " à ce qui est nécessaire pour l'intelligence de notre propre histoire ;

" Afin de consacrer le temps donné à ces matières à l'étude plus approfondie de l'anglais, des mathématiques et du dessin ".

2.—Qu'après un certain délai pour écouler la première édition, et sur " paiement d'une royauté à l'auteur, l'impression des livres autorisés soit " entièrement libre ".

M. l'abbé Nazaire Dubois ayant quitté la salle du Comité, il est donné lecture d'une lettre par laquelle il offre sa démission comme principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier pour accepter le poste de visiteur des écoles catholiques de la cité de Montréal, puis il est proposé par M. le chanoine Dauth, appuyé par Mgr l'évêque de Nicolet, après que le Comité eut pris communication d'une lettre de Mgr l'archevêque de Montréal :

" Que le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique recom- " mande au lieutenant-gouverneur en conseil d'accepter la démission de M. " l'abbé Dubois comme principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier, et de "nommer à sa place M. l'abbé Adélard Desrosiers qui remplit depuis plusieurs " années la charge d'assistant-principal de la dite Ecole normale".—Adopté.

Le comité adopte la résolution suivante proposée par M. Nap. Brisebois, appuyé par Mgr Th.-G. Rouleau : " A l'occasion de la démission de M. l'abbé " Nazaire Dubois comme principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier, ce

" Comité désire exprimer à M. Dubois sa juste reconnaissance pour les servi-
" ces qu'il a rendus à l'Ecole normale, ainsi qu'à la cause de l'Instruction
" publique dans la Province ".

Séance du 25 septembre 1912.

(Après-midi)

Présents : L'honorable Surintendant de l'Instruction publique, président; Mgr l'archevêque de Québec, Mgr l'archevêque d'Ottawa ; Messeigneurs les évêques de Pembroke, de Chicoutimi, de Sherbrooke, des Trois-Rivières, de Nicolet et de St-Hyacinthe ; Mgr H. Têtu, M. le chanoine Dauth, M. le chanoine Dugas, MM. les abbés P.-A. Sabourin, J.-S. Turbide et Ivanhoë Caron, l'honorable Dr J.-J. Guerin, l'honorable Hector Champagne, l'honorable juge Paul-G. Martineau, M. P.-M. Wickham, M. John Ahern, Mgr Th.-C. Rouleau, M. Nap. Brisebois et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le comité confère le TITRE D'ECOLE MODELE aux institutions suivantes :

Comté de Beauce.—St-Honoré-de-Shenley, Ecole No 1, mod. mixte ; St-Méthode-d'Abstock, Ecole No. 1, mod. mixte.

Comté de Beauharnois.—Valleyfield, Ecole Salaberry, mod. garçons

Comté de Bellechasse.—St-Cajétan-d'Armagh, Ecole No. 1, mod. mixte.

Comté de Champlain.—Couvent de La-Tuque ; Ste-Geneviève-de-Batiscan, mod. garçons, indépendante.

Comté de Chicoutimi.—Chicoutimi, Ecole No. 1, mod. filles; Chicoutimi, Ecole No. 2, mod. couvent ; Jonquière, Village, Ecole No. 1, mod. mixte.

Comté de Compton.—Hereford, mod. mixte.

Comté de Dorchester.—St-Justine, Ecole No. 4, mod. mixte.

Comté d'Hochelaga.—St-Grégoire-le-Thaumaturge, Ecole Ste-Famille, mod. garçons ; Ecole St-Stanislas, mod. couvent.

Comté de Joliette.—St-Jean-de-Matha, Ecole No. 1, mod. mixte.

Comté de Kamouraska.—Ste-Anne-de-la-Pocatière, No. 2, mod. garçons ; St-Germain, Ecole No. 1, mod. mixte ; St-Pacôme, Ecole No. 1. mod. mixte.

Comté de Labelle.—St-Sixte, Ecole No. 1, mod. mixte.

Comté du Lac St-Jean.—Hébertville, village, mod. mixte ; Rivière-au-Doré, Ecole No. 1, mod. mixte.

Comté de Laval.—St-Joseph-de-Bordeaux, mod. filles.

Comté de Lévis.—St-Omer (Breakeyville), Ecole No. 1, mod. mixte.

Comté de l'Islet.—St-Aubert, Ecole No. 1, mod. garçons : St-Pamphile, Ecole No. 1. mod. mixte.

Comté de Lotbinière.—St-Edouard, mod. garçons, indépendante ; Ste-Philomène-de-Fortierville, mod. garçons, indépendante.

Comté de Maskinongé.—St-Justin, village, mod. mixte.

Comté de Matane.—St-Moïse, paroisse, Ecole No. 1, mod. mixte.

Comté de Montcalm.—StAlexis, Ecole No. 1, mod. mixte.

Cité de Montréal.—Ecoles suivantes dirigées par les Soeurs de la Congrégation :

Ecole St-Eusèbe, coin des rues Anity et Fullum ; Ecole St-Louis, No. 101, rue Roy ; Ecole Jeanne-Leber, No 770, rue Wellington ; Ecole Ste-Hélène, No. 5, rue Chaboillez ; Ecole Ste-Agnès, No. 357, rue St-Antoine.

Comté de Portneuf.—Cap-Santé, village, mod. mixte ; St-Ulbade, Ecole No. 1, mod. mixte.

Comté de Richelieu.—Filiatrault, mod. mixte.

Comté de Saguenay.—Rivière-Ste-Marguerite, mod. mixte.

Comté de Soulanges.—St-Zotique, Ecole No. 1, mod. mixte.

Comté de Témiscouata.—St-Jean-de-Dieu, Ecole No. 1, mod. mixte; St-Mathias-de-Cabano, Ecole No. 1, mod. mixte.

Comté de Terrebonne.—St-Jovite, Ecole No. 1, mod. garçons.

Comté de Vaudreuil.—Dorion, Ecole No. 1, mod. mixte.

Le TITRE D'ACADEMIE est conféré aux institutions suivantes :

Comté d'Arthabaska.—Couvent d'Arthabaskaville ; Couvent de Victoriaville.

Comté de Beauharnois.—Couvent de Beauharnois ; Couvent de St-Louis-de-Gonzague.

Comté de Berthier.—Couvent de St-Bathélemy.

Comté de Bonaventure.—Couvent de Carleton.

Comté de Jacques-Cartier.—Couvent de Lachine (Académie Savaria) ; Couvent de la Ville-St-Paul.

Comté de Laval.—Ecole des garçons de Ste-Rose; Couvent de Ste-Rose.

Comté de Lévis.—Lauzon, Ecole indépendante des garçons.

Comté de Lotbinière.—Couvent de Ste-Croix.

Comté de Maskinongé.—Couvent de Louiseville.

Comté de Mégantic.—Couvent de St-Ferdinand-d'Halifax.

Comté de Montmagny.—Couvent de St-Pierre.

Cité de Montréal.—Ecole des garçons St-Frs.-Xavier, 1151, rue Rachel; Ecoles suivantes dirigées par les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame : Ecole Ste-Anne, No. 102, rue McCord ; Ecole St-Joseph, No. 739, rue Notre-Dame-Ouest ; Ecole St-Patrice, No. 79, rue St-Alexandre ; Ecole St-Stanislas, No. 321, rue Sanguinet.

Ecole suivante dirigée par les Soeurs de Ste-Croix : Ecole Ste-Brigide, No. 111, Av. Papineau.

Comté de Nicolet.—Couvent deNicolet.

Cité de Québec.—Couvent Notre-Dame de Jacques-Cartier; Ecole modèle des garçons de Limoilou.

Comté de Québec.—Couvent de Sillery.

Comté de Richmond.—Ecole des garçons de Windsor-Mills ; Couvent de Windsor-Mills.

Comté de Sherbrooke.—Sherbrooke, St. Patrick's Academy, garçons.

Comté de Témiscouata.—Trois-Pistoles No. 1, Ecole des garçons.

Comté de Terrebonne.— Couvent de St-Jérôme.

Comté de Yamaska.—Couvent de St-François-du-Lac.

Le Comité distribue le fonds de l'Education supérieure et celui des municipalités pauvres.

(Signé) J.-N.Miller, Secrétaire.

Procès-verbal de la session du printemps 1913

Séance du 14 mai 1913
(Avant-midi)

Présents : L'honorable M. de la Bruère, surintendant de l'Instruction publique, président ; Mgr l'archevêque de Québec, Mgr l'archevêque de Montréal, Messeigneurs les évêques de Pembroke, de Rimouski, de Chicoutimi, de Sherbrooke, des Trois-Rivières, de Nicolet, de St-Hyacinthe, de Sicca, vicaire-apostolique du Golfe St-Laurent, de Catenna, vicaire-apostolique du Témiscamingue ; l'honorable Thomas Chapais, l'honorable juge H. Archambeault, l'honorable Dr J.-J. Guerin, l'honorable juge J.-E. Robidoux, l'honorable Cyrille Delâge, l'honorable Hector Champagne, M. Mathias Tellier, l'honorable juge Paul-G. Martineau, M. Jules-Edouard Prévost, M. Patrick-M. Wickham, M. John Ahern, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Nap. Brisebois, M. Nérée Tremblay, M. l'abbé Sylvio Corbeil, représentant Mgr l'archevêque d'Ottawa, M. l'abbé Irénée Gervais, représentant Mgr l'administrateur du diocèce de Joliette, et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Lecture de deux arrêtés ministériels, en date du 10 mai 1913, nommant M. l'abbé L.-A. Desrosiers, principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier, et M. Nérée Tremblay, professeur à l'Ecole normale Laval, membres adjoints du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Lecture de lettres de Mgr l'archevêque d'Ottawa et de Mgr l'administrateur du diocèse de Joliette, désignant respectivement M. l'abbé Sylvio Corbeil et M. l'abbé Irénée Gervais pour les représenter à la présente session.

Le procès-verbal de la dernière session est approuvé.

Mgr l'archevêque de Montréal, appuyé par M. Mathias Tellier, propose, et il est unanimement résolu, que l'inscription suivante soit faite au procès-verbal :

" La mort si inattendue et si soudaine de Mgr Archambeault, évêque de Joliette, est un deuil non seulement pour le diocèse dont il était le chef aimé et vénéré, mais pour l'Eglise du Canada tout entière.

" Le Comité après avoir été officiellement représenté aux funérailles du regretté prélat, danss la personne de l'honorable Surintendant de l'Instruction

publique, se fait aujourd'hui un devoir d'exprimer la profonde douleur qu'il ressent de la disparition d'un de ses membres les plus brillants et les plus sympathiques, aussi distingué par sa science que par son zèle et son dévouement pour tout ce qui intéressait la cause de l'éducation."

Le sous-comité des livres de classe présente le rapport suivant :

Rapport du sous-comité chargé de l'examen des ouvrages classiques.

Session du 13 mai 1913.

Présents : Mgr Blais, président ; l'honorable juge J.-E. Robidoux, M. John Ahern, M. Nap. Brisebois, M. le Surintendant de l'Instruction publique et M. J.-N. Miller. secrétaire.

Le sous-comité a examiné les livres suivants qui lui ont été soumis :

"1.—Méthode de lecture rationnelle et simplifiée," par les Frères Maristes. —Recommandée, à condition que l'on publie une édition canadienne de ce livre laquelle devra être soumise de nouveau au Comité catholique, avec indication, sur la couverture, de la date de l'approbation et du prix de vente, qui ne devra pas être supérieur à 10 sous l'exemplaire. Il est, de plus, suggéré de remplacer la gravure de la page 17 par une autre représentant un magistrat portant le costume des juges de notre pays.

2.—" Nouveau manuel de langue française.—Grammaire, Lexicologie, Analyse, Composition.—Enseignement primaire intermédiaire (5e et 6e années)", édition canadienne, par les Frères Maristes.—Recommandé.

3.—" Histoire des Etats-Unis d'Amérique ", par Sylva Clapin.—Recommandée, pourvu que le prix de ce livre ne dépasse pas 25 sous l'exemplaire.

4.—" Hygiène de l'alimentation et propriétés chimiques des aliments, suivi d'un cours théorique sur l'art culinaire ", par Amélie DesRoches.— Recommandé comme livre du maître.

5.—" Méthode de langue française (d'après le Méthode Brunot et Bony)".—Deuxième livre, par Magnan et Tremblay.—Recommandée pour le cours primaire intermédiaire.

6.—Idem, livre du maître.—Recommandé.

7.—" Leçons de langue anglaise ", première partie, par les Frères des Ecoles chrétiennes.—Non recommandées.

8.—" Précis d'histoire d'Angleterre ", par A. Leblond de Brumath.— Recommandé après corrections qui seront indiquées à l'auteur par le Surin-

tendant, l'édition imprimée de ce livre devant être soumise de nouveau pour approbation.

9.—" Précis de l'Histoire des Etats-Unis ", par A. Leblond et Brumath. —Le sous-comité remet à sa prochaine session l'examen de ce livre.

10.—" Tableaux de lecture ", par les Soeurs de l'Assomption.—Considération remise à la prochaine session.

11.—"Religion First Book and First Reader", par le rév. T.-E. Shields.

12.—"Religion Second Book and Second Reader", par le même.

13.—" Religion Third Book and Supplementary Third Reader ", par le même.

14.—" Teachers Manual of Primany Methods ", par le même.—Ces quatre derniers livres n'ayant pas été transmis aux membres du Comité conformément aux prescriptions des règlements, le sous-comité n'a pu en faire l'examen.

(Signé) ANDRE-ALBERT,
Evêque de St-Germain de Rimouski.
Président.

Ce rapport est adopté, M. le juge Martineau dissident.

M. Prévost ayant fait quelques remarques concernant l'approbation de l'édition nouvelle d'un livre déjà autorisé, il est résolu d'amender l'article 237 des règlements refondus du Comité catholique, en y ajoutant les mots suivants : " telle approbation ne pourra être accordée que sur présentation au Comité catholique d'un sommaire indiquant les changements apportés."

Mgr l'archevêque de Québec propose que Mgr Brunault soit nommé membre du sous-comité chargé de l'examen des ouvrages classiques, en remplacement de feu Mgr Archambeault.—Adopté.

Il est aussi résolu, sur proposition de l'honorable Dr Guerin, que l'honorable Hector Champagne fasse partie du sous-comité des livres classiques.

M. le juge Martineau suggère que le Surintendant indique dans son rapport annuel, sous forme de tableau, les municipalités scolaires qui ne se sont pas conformées aux dispositions de la loi concernant l'usage des livres de classe autorisés, l'uniformité des livres dans chaque municipalité scolaire, et l'engagement des instituteurs et des institutrices.

Une délégation de la Convention annuelle des Services sanitaires de la province de Québec ayant demandé une entrevue avec le Comité catholique, il est décidé de recevoir cette délégation à la séance de l'après-midi, à deux heures.

Séance du 14 mai 1913.

(Après-midi).

Présents : Les mêmes.

Une délégation de la Convention annuelle des Services sanitaires de la province de Québec, composée du Dr Arthur Simard, de Québec, du Dr Elzéar Pelletier, secrétaire du Conseil d'hygiène de la Province, des Drs Delaney et Fortier, de Québec, et du Dr Beaudoin, de Lachine, comté de Jacques-Cartier, est reçue par le comité.

M. le Dr Simard, au nom du comité relatif à l'inspection médicale des écoles, expose l'objet de l'entrevue qui se résume à demander au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique de vouloir bien nommer un sous-comité qui serait chargé d'étudier la question relative à l'ispection médicale des écoles sous son contrôle et des élèves qui les fréquentent. La délégation soumet alors le sommaire suivant du plan proposé par le comité qu'elle représente :

" 1.—Les inspecteurs d'écoles actuels du département de l'Instruction " publique feraient l'inspection des bâtiments scolaires

" 2.—Les instituteurs et les institutrices feraient l'examen de la vision et " de l'ouïe de leurs élèves, et réfèreraient à un médecin ceux qu'ils auraient " trouvés défectueux, ainsi que tous les élèves qui ne leur paraîtraient pas en " parfaite santé ;

" 3.—Le gouvernement accorderait au Conseil de l'Instruction publique " la législation dont il aurait besoin pour pouvoir à cette organisation ;

"4.—Le Gouvernement accorderait des primes aux commissions scolaires " pour leur permettre de défrayer les dépenses médicales ci-dessus prévues".

La délégation s'étant retirée, il est résolu que Mgr Bruchési, l'honorable Dr Guerin, l'honorable M. Delâge, M. Jules-Edouard Prévost et le Surintendant formeront un sous-comité chargé d'étudier la question de l'inspection médicale des écoles qui vient d'être soumise, ce sous-comité devant faire rapport à la session du mois de septembre prochain.

Mgr l'évêque de Nicolet soumet une lettre de M. l'abbé C.-E. Brunault, datée du 9 mai 1913, par laquelle il offre sa démission comme principal de l'Ecole normale de Nicolet.

Cette démission étant acceptée, Mgr Rouleau propose, et il est résolu, que l'inscription suivante soit faite au procès-verbal : " Le Comité catholique voit

avec regret le départ de M. l'abbé Brunault, qui a toujours rempli avec beaucoup de zèle et de sagesse la position importante de principal de l'Ecole normale de Nicolet."

Il est ensuite proposé par Mgr l'évêque de Nicolet secondé par Mgr l'évêque de St-Hyacinthe, "que, vu la démissioin de M. l'abbé C.-E. Brunault, comme principal de l'Ecole normale de Nicolet, laquelle devra prendre effet le 1er juillet 1913, cet honorable Comité recommande au Lieutenant-gouverneur en conseil la nomination de M. l'abbé Théophile Melançon, professeur de littérature et de langue latine au pensionnat de l'Assomption de Nicolet, comme successeur de M. l'abbé C.-E. Brunault."—Adopté.

Mgr l'archevêque de Montréal propose, appuyé par M. Jules-Edouard Prevost : " que le Gouvernement soit prié de vouloir autoriser l'ouverture d'une école normale pour les jeunes filles, à St-Jérôme, comté de Terrebonne, sous la direction des Soeurs de Ste-Anne ".—Adopté.

Les deux résolutions suivantes sont adoptées, sur proposition de M. le Surintendant :

" Attendu que le besoin se fait sentir de faire imprimer une nouvelle édition des règlements refondus du Comité catholique, le Comité prie le Surintendant, avant de procéder à cette réimpression, de refondre ces règlements et de faire rapport à ce Comité."

" Le Comité remercie le Gouvernement d'avoir bien voulu favoriser, durant la présente année scolaire, par une souscription en argent, la tenue de congrès de commissaires d'écoles dans divers endroits de la Province, et le prie de continuer son aide en faveur de ces réunions qui ne peuvent avoir qu'une influence bienfaisante sur l'esprit de la population."

Sur proposition de Mgr Blanche, appuyé par Mgr Latulippe: "Le Comité remercie le Gouvernement de l'aide spéciale qu'il a bien voulu donner, l'an passé, au couvent de la Pointe-aux-Esquimaux et aux classes qui en dépendent, et le prie instamment de continuer à subventionner particulièrement cette maison d'éducation sans l'existence et l'efficacité de laquelle le progrès de l'instruction publique serait paralysé dans cette région éloignée et difficile d'accès."

A la demande de Mgr l'évêque de St-Hyacinthe, une requête du rév. Frère Pierre-Gonzalès concernant le " Bulletin des Etudes " des Frères Maristes est retirée.

Après lecture d'une lettre du rév. Frère J. B. de la Salle, de l'Institut des Frères de l'Instruction chrétienne, le Comité déclare ne pouvoir autoriser le Bureau d'examinateurs à faire subir l'examen d'un candidat au diplôme d'instituteurs en dehors des limites de la Province de Québec.

Le Comité ne peut se rendre à la demande qui lui est faite par une lettre du rév. Frère Hilaire, concernant le livre intitulé "Lessons in English", avant d'avoir obtenu de plus amples renseignements.

Lecture de lettres de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'Ecole normale Laval, et de l'Association des institutrices de la région de Québec, demandant certains amendements à la loi du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire.

M. John Ahern propose, appuyé par l'honorable M. Chapais, "que ces deux demandes soient déférées à la commission administrative du fonds de pension, laquelle devra faire rapport, à la prochaine réunion du Comité catholique, sur les conséquences de la législation demandée au point de vue financier du fonds de pension".—Adopté.

Il est résolu, sur proposition de M. le juge Martineau, "qu'un sous-comité spécial, composé de Mgr l'évêque de Nicolet, de Mgr Th.-G. Rouleau, de l'honorable M. Delâge, de M. John Ahern et du proposeur soit formé pour la revision de la partie du programme d'études se rapportant à l'enseignement du dessin, de l'histoire Ancienne, de l'histoire de France, d'Angleterre et des Etats-Unis, afin de consacrer le temps donné à ces matières à l'étude plus approfondie de l'anglais, des mathématiques et du dessin".

A la demande de M. Prévost, le comité remet à la prochaine session l'étude de la motion suivante et du rapport ci-après imprimé du comité-conjoint nommé à la session de mai 1912 :

"Il est proposé par M. Jules-Edouard Prévost :

"Que l'article 126 des règlements refondus du Comité catholique soit amendé de manière à se lire comme suit :

"Art. 126.—Les brevets accordés par le bureau central des examinateurs " seront de trois degrés, savoir : pour école élémetnaire, pour école modèle et " pour école académique. Le bureau central des examinateurs sera autorisé " à faire subir aux aspirants, à ces différents brevets, un examen pratique ou " d'aptitude pédagogique.

Aux aspirants qui ne subiront pas cet examen, le bureau ne décernera " qu'un brevet de capacité ou certificat d'études correspondant aux différents " degrés du cours.

" Aux aspirants qui subiront avec succès et l'examen de capacité et " l'examen d'aptitude pédagogique, le bureau décernera un diplôme d'ensei- " gnement.

" Le simple brevet de capacité ne constituera qu'un permis d'enseigne- " ment bon pour deux ans seulement".

Rapport du Comité-conjoint nommé par le Comité catholique à sa session de mai 1912.

Réunion du 29 octobre 1912, tenue au bureau du Surintendant.

Présents :—L'honorable P.-B. de LaBruère, Surintendant, président ; Mgr Th.-G. Rouleau, principal de l'Ecole normale Laval ; M. le chanoine G. Dauth, Vice-Recteur de l'Université Laval ; M. le chanoine F.-X. Ross, principal de l'Ecole normale de Rimouski ; M. l'abbé N. Dubois, principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier ; M. l'abbé L. Lindsay, président du Bureau central ; M. l'abbé A.-P. Sabourin, principal de l'Ecole normale de Valeyfield ; M. John Ahern, professeur, et M. C.-J. Magnan, inspecteur-général, secrétaire *pro tempore*.

Assimilation des Programmes

M. le Surintendant soumet la question : " Assimilation des deux programmes, celui des Ecoles normales et celui du Bureau des examinateurs ", Après discussion, M. le chanoine Dauth propose et il est résolu : " Que les examens du bureau central se fassent d'après un programme unique, et que ce programme soit celui des écoles normales de garçons, attendu que les diplômés du Bureau sont appelés en grand nombre à donner l'enseignement aux garçons".

M. le chanoine Dauth propose aussi :

" Que le programme des examens du Bureau central soit celui des Ecoles normales, tel qu'il se trouve dans les Règlements refondus du Comité catholique, section 2, pp. 144 à 162.

M. C.-J. Magnan, secondé par M. l'abbé A.-P. Sabourin, propose en amendement :

" Que le programme du Bureau central ne soit modifié que sur les points suivants : 1. Cours elementaire-I-*Langue française* " comme au Brevet

élémentaire des Ecoles normales." II-*Histoire* : "ajouter l'Histoire des Etats-Unis."

2. Cours elementaire (modèle) I-*Langue française* : "comme au Brevet modèle des Ecoles normales." -II-*Mathématiques* : "ajouter géométrie élémentaire—Toisé des solides et Algèbre."

3. Cours superieur (académique) I-*Mathématiques* : comme au Brevet académique des Ecoles normales". II-*Histoire* : "retrancher l'Histoire des Etats-Unis et transporter de l'Instruction morale et religieuse les "Notions d'Histoire ancienne et d'Histoire de l'Eglise, au titre Histoire." III-*Pédagogie* : "ajouter éléments de Psychologie" .

Cet amendement étant mis aux voix, est rejeté par le vote suivant :

Pour : M. Magnan, M. le chanoine Ross, M. l'abbé Savourin. *(3)*.

Contre : Mgr Rouleau, M. le chanoine Dauth, M. l'abbé Dubois, M. l'abbé Lindsay, M. Ahern. *(5)*.

Examen d'aptitudes pedagogiques

M. le Surintendant soumet ensuite la question de l'examen d'aptitude pédagogique devant le Bureau central.

Après discussion, M. le chanoine Dauth, secondé par M. John Ahern, propose ce qui suit :

"Que la proposition de M. J.-E. Prévost, faite à la réunion du Comité catholique et qui se lit comme suit, est reconnue par ce sous-comité opportune et pratique :

"Que l'article 126 des Règlements refondus du Comité catholique soit amendé de manière à se lire comme suit :

"Art. 125.—Les brevets accordés par le Bureau central des examinateurs seront de trois degrés, savoir pour école élémentaire, pour école modèle et pour école académique. Le bureau central des examinateurs sera autorisé à faire subir aux aspirants à ces différents brevets un examen pratique ou d'aptitude pédagogique.

"Aux aspirants qui ne subiront pas cet examen, le Bureau ne décernera qu'un brevet de capacité ou certificat d'études correspondant aux différents degrés du cours.

"Aux aspirants qui subiront avec succès et l'examen de capacité et l'examen d'aptitude pédagogique, le Bureau décernera un diplôme d'enseignement.

"Le simple brevet de capacité ne constituera qu'un permis d'enseignement bon pour deux ans seulement."

Qu'en conséquence ce sous-comité suggère :

1. Qu'un jury composé d'un ecclésiastique et de deux laïques nommés par le Comité catholique, sur la recommandation du Bureau central, soit institué avec mission de faire subir une épreuve d'aptitude pédagogique à tous les candidats qui se proposent de subir l'examen de capacité devant le Bureau central ;

2. Que les candidats pourront subir l'examen d'aptitude aux endroits désigné par le comité catholique :

3. Que les candidats n'auront aucun frais à payer pour subir ces examens ;

4. Que le jury fera subir tels examens aux endroits qui lui seront indiqués, du 15 janvier au 15 juin de chaque année :

5. Que les épreuves pratiques d'aptitude à l'enseignements seront au nombre de trois : *a*. Une épreuve pratique sur une des matières du programme des écoles primaires, au choix du candidat ; *b*. Une autre épreuve pratique sur une des matières du programme des écoles primaires dont le sujet sera désigné par le jury, séance tenante : *c*. La préparation écrite d'une leçon sur un sujet dont les idées seront tirées d'un manuel ou autre ouvrage qui sera soumis à l'aspirant, la dite préparation adaptée à la capacité des élèves d'une classe déterminée : *d*. Le développement oral de la leçon ainsi préparée ;

6. Que ces examens d'aptitude seront organisés d'après des instructions préparées par le Bureau central et approuvées par le Comité catholique ;

7. Que tous les candidats soient tenus de subir l'examen d'aptitude pour avoir le droit de se présenter à l'examen de capacité ;

8. Que seuls les candidats qui subiront avec succès et l'examen d'aptitude pédagogique et l'examen de capacité recevront un diplôme d'enseignement ;

9. Le simple certificat de capacité ne constituera qu'un permis d'enseignement bon pour deux ans seulement."

Proposé par M. l'abbé Sabourin, secondé par M. le chanoine Ross, que le paragraphe 9 de la proposition ci-dessus soit remplacé par ce qui suit :

"Aux aspirants qui ne réussiront pas à cet examen d'aptitude pédagogique, le bureau central ne décernera qu'un certificat de capacité correspondant aux différents cours."

Ont voté pour l'amendement :

POUR : M. l'abbé Sabourin, M. le chanoine Ross, M. Magnan, *(3)*.

CONTRE : Mgr Rouleau, M. le chanoine Dauth, M. l'abbé Lindsay, M. J. Ahern, *(4)*.

M. l'abbé Dubois était absent lors de ce deuxième vote.

L'amendement est déclaré perdu, et la proposition principale est alors adoptée.

(Signé) C.-J. MAGNAN,
Sec. pro-tempore

L'étude de la motion suivante de l'honorable juge Martineau est remise à la prochaine session : " Après un certain délai pour écouler la première édition, et sur paiement d'une royauté à l'auteur, l'impression des livres autorisés soit entièrement libre."

L'honorable juge Robidoux donne avis qu'il proposera, à la prochaine session, " que le Comité catholique se réunisse à l'avenir quatre fois par année, au lieu de deux fois."

Et la séance est ajournée.

(Signé) J.-N. MILLER,
Secrétaire.

COMITE PROTESTANT

(Traduction)

QUEBEC, 27 septembre 1912.

Réunion trimestrielle régulière du comité protestant du Conseil de l'Instruction publique.

Présents :—Le principal Wm. Peterson, LL. D., C.M.G., président ; le professeur A.-W. Kneeland, M.A., B. C. L., le rév. A.-T. Love, B.A., D .D., le très rév. A.-H. Dunn, D. D., le Lord évêque de Québec, l'hon. S.-A. Fisher, B.A., M. William Rowatt, M. D., l'hon. Juge McCorkill, D. C. L., le professeur J.-A. Dale, M. A., le rév. principal R.-A. Parrock, M. A., D.C.L., M. Robert Bickerdike, M.P., M. Howard Murray, M.W.-H. Walker, M.S.L., M. S.-P. Robins, L.L.D., D. C. L., M. John Whyte, M. W.-L. Shurtleff, C. R., LL. D., l'hon. Gearge Bryson, M. Charles McBurney, B.A., et Mademoiselle L.-E. Lawless.

Le secrétaire soumet au comité des lettres de MM. H.-B. Ames, M. P., G.-J. Walker, et de l'Hon. P.-S.-G.- Mackenzie, C.R. D. C. L., par lesquelles ces messieurs s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

La nouvelle de la nomination, comme membres du Conseil de l'Instruction publique de MM. Robert Bickerdike, W.-H. Walker, M.A.L., et Howard. Murray, est communiquée au comité et le président souhaite la bienvenue à ces nouveaux membres.

Après avoir donné lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, le secrétaire soumet une lettre de M. G.-J. Walker, qui demande que ce procès-verbal soit amendé en y insérant la déclaration qu'il a voté contre la résolution, en vertu de laquelle 60% des honoraires des licences de mariages sont donnés, cette année, aux écoles supérieures et 40%, aux écoles pauvres.

Vu que M. Walker n'a pas demandé que son vote soit enregistré à la dernière réunion, le comité décide qu'il ne peut convenablement amender le procès-verbal, comme M. Walker le demande, mais il donne instruction au secrétaire d'inscrire, au procès-verbal de la réunion, le fait que M. Walker a voté contre la résolution dont il s'agit.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Le docteur Love, président du sous-comité de la distribution du fonds de l'éducation supérieure, soumet le rapport de ce sous-comité, le comité discute ce rapport et l'adopte comme suit, et le secrétaire reçoit instruction de le transmettre au lieutenant-gouverneur en Conseil pour qu'il l'approuve.

ETAT DU REVENU, SEPTEMBRE 1913

Voté par la Législature	$12,787 10
Intérêt sur le fonds de règlement des biens des Jésuites	2,518 44
Intérêt sur le fonds des licences de mariages	1,400 00
Honoraires des licences de mariages, produit net	12,058 90
	$28,764 44

DEPENSES FIXES

Examinateurs des associés ès-arts	$ 500 00	
Examinateurs adjoints pour les examens de juin	1,100 00	
Impressions de documents d'examens, etc	600 00	
		$ 2,200 00
Montant disponible pour distribution		$26,564 44

ACADEMIES

—	Nombre d'élèves qui se sont présentés.	Qui ont réussi.	Qui ont échoué.	Percentage.	Nombre de points, percentage.	Nombre de points accordés à l'école.	Percentage général.	Octrois.	Gratifications.	Total.	—
Aylmer	26	22	4	66	66	117	61	$200	$213	$413	
Bedford	20	11	9	52	52	102	51	200	177	377	
Buckingham	32	20	12	62	62	124	62	200	217	417	
Coaticook	40	36	4	69	69	147	72	200	252	452	
Cookshire	35	29	6	67	67	131	66	200	231	431	
Cowansville	31	19	12	61	61	115	58	200	203	403	
Danville	36	31	5	68	68	128	65	200	227	427	
"Dunham Ladies College"	22	9	13	57							Spécial
"Gault Institute," Valleyfield	26	13	13	58	58	143	67	200	234	434	
Granby	39	39	0	71	71	178	83	200	290	490	
Huntingdon	79	68	11	68	68	133	67	200	234	434	
Inverness	38	22	16	62	62	118	60	200	210	410	
Knowlton	35	32	3	67	67	142	69	200	241	441	
Lachine	29	28	1	73	3	155	76	200	266	466	
Lachute	68	67	1	74	74	188	87	200	304	504	

ACADÉMIES. – *Suite.*

—	Nombre d'élèves qui se sont présentés.	Qui ont réus i.	Qui ont échoué.	Percentage.	Nombre de points, percentage.	Nombre de points accordés à l'école.	Percentage général.	Octrois.	Gratifications.	Total.	—
Lennoxville	42	33	9	63	63	110	57	200	200	400	
Externat Macdonal	33	10	23	50	59	153	67	.....	.....	.....	Spécial
New-Carlisle	38	9	29	50	50	.....	....	....	.. ..	.....	Spécial
Hatley-Nord	17	11	6	63	63	121	61	200	213	413	
Ormstown	47	38	9	70	70	146	72	200	252	452	
"High School" des filles, Québec	10	8	2	....	...	. .. .	....	....	....	... .	Spécial
"High School" des garçons, Québec	27	16	11	....	.....	....	....	.....	.....	.	Spécial
St-Lambert	31	18	13	61	61	138	66	200	231	431	
St François (Richmond)	45	40	5	67	67	132	66	200	231	431	
St-Jean	10	7	3	66	66	111	59	200	206	406	
Shawville	35	4	31	50	50	97	49	200	161	361	
Stanstead	64	28	36	56	.....	.....	....	.....	.. .	....	Spécial
Sherbrooke	64	40	24	62	62	168	76	200	266	466	
Strathcona (Outremont)	26	17	9	60	60	118	59	200	206	406	
Sutton	40	9	31	47	47	111	52	200	182	382	
Verdun	25	11	14	56	56	147	67		.....	.....	Spécial
Waterloo	37	26	11	63	63	140	67	200	234	434	
Waterville	19	12	7	61	61	127	62	200	217	417	
Westmount	274	220	54	....	....	.....	....	...	.....	..	Spécial
	1,440	1,003	437					$5,200	$5,898	$11,098	

ACADÉMIES SPÉCIALES

"Stanstead W. College"	.....	.....	....	....	.....	.....	...	.....	... .	400	
"Dunham Ladies' College"	... .	....	...	....	.....	....	....	....	.....	250	
Académie de New-Carlisle	.....	.....	....	....	.....	... ..	....	.....	....	250	
										$11,998	

ÉCOLES MODÈLES

Aberdeen (Coteau St-Pierre)	6	5	1	68	68	174	80	$ 75	$ 200	$ 275	
Ayer's Cliff	12	10	2	64	64	106	55	75	$ 140	215	
Athelstan	8	5	3	....	.....	...	....	.....	.....	.....	Spécial
Barnston	7	7	....	70	70	97	55	75	137	212	
Beebe	8	6	2	61	61	136	65	75	162	237	
Bishop's Crossing	4	4	...	74	74	121	65	75	162	237	
Bronwsburg	5	3	2	61	61	103	54	75	135	210	
Bury	8	4	4	61	61	134	65	75	162	237	
Châteauguay	2	.....	2	....	.....	...	....	.....	.....	.....	Spécial
Clarenceville	21	15	6	64	64	130	64	75	160	235	
Como	5	.....	5	39	39	103	47	75	...	75	

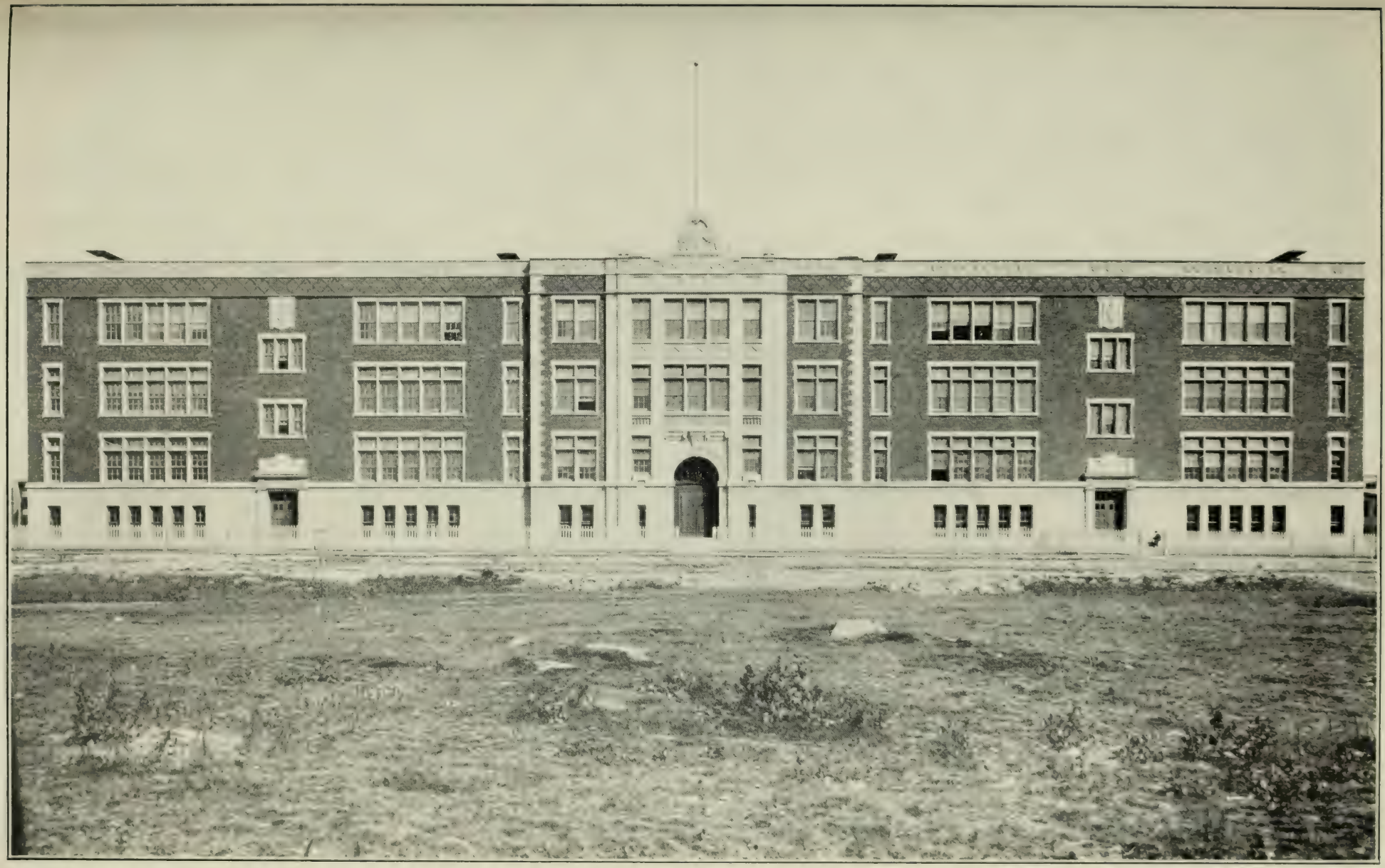

Ecole " William Dawson ", commissaires protestants, Montréal.

ACADÉMIES.—*Suite*

—	Nombre d'élèves qui se sont présentés.	Qui ont réussi.	Qui ont échoué.	Percentage.	Nombre de points, percentage.	Nombre de points accordés à l'école	Percentage général.	Octrois.	Gratifications.	Total.	
Denison's Mills (Cleveland)	3	1	2								Spécia
Dixville	6	3	3								
Dunham	8	3	5	59	59	131	63	75	157	232	
East Angus	13	11	2	67	67	136	68	75	170	245	
Farnham	9	6	3	69	69	114	69	75	172	247	
Fort Coulonge	3	0	3	49	49	120	56	75	140	215	
Frelighsburg	5	4	1	57	67	116	58	75	145	2.0	
Gaspé	15	6	9	50							Spécial
Gould	12	9	3	61	61	120	60	75	150	225	
Hatley	20	15	5	63	63	124	62	75	155	230	
Hemmingford	17	15	2	74	74	135	69	75	172	247	
Hull	12	12	0	74	74	141	71	75	176	251	
Kingsey	7	7	0	65	65	132	66	75	165	240	
Kinnear's Mills (Leeds S.)	5	5	0	66	66	94	53	75	132	207	
Lacolle	7	1	6	56	56	100	52	75	130	205	
Longueuil	8	1	8	55	55	137	64	75	160	235	
Leeds	12	9	3	62	62	128	63	75	157	232	
Lac Mégantic	4	1	3	55	55	122	59	75	147	222	
Magog	13	7	6	59	59	124	61	75	152	227	
Mansonville	14	5	9	50	50	140	63	75	157	232	
Maple Grove (Irlande-sud)	15	5	10	52	52	106	53	75	132	207	
Marbleton	13	12	1	67	67	139	69	75	172	247	
New-Richmond	12	5	7	57	57						Spécial
Philipsburg	5	0	5								Spécial
Paspebiac	13	9	4	63							Spécial
Port Daniel	8	4	4	58							Spécial
Portneuf	11	11	0								Spécial
Quyon	3	3	0	72	72	120	64	75	160	235	
Rawdon	3	1	2	50	50	119	56	75	140	215	
Royal George	8	2	6								Spécial
St-André	8	1	7	46	46	118	55	75	137	212	
Sawyerville	31	16	15	59	59	125	61	75	152	227	
Scotstown	16	3	13	49	49	128	59	75	147	222	
Durham-sud	9	6	3	60	60	120	60	75	150	225	
Stanbridge-Est	8	5	3	63	63	124	62	75	155	230	
Thetford Mines	8	3	5	59	59	125	61	75	152	227	
Trois-Rivières	2	2	0	66	66	135	67	75	167	242	
Ulverton	3	2	1	60	60	91	50	75	125	200	
Victoria, Québec	1	1	0								Spécial
Windsor-Mills	12	0	12	42	42	138	60	75	150	225	
	468	270	198					$2925	$5834	$8759	

ECOLES MODELES SPECIALES

Dixville	$ 75 00
Gaspé	100 00
New-Richmond	100 00
Paspebiac	100 00
Philipsburg	75 00
Portneuf	100 00
Port Daniel	100 00
Athelstan (Hinchin brook)	75 00
Chateauguay	75 00
Denison's Mills (Cleveland)	75 00
Wakefield (La Pêche)	100 00
	$ 975 00

RESUME

Réservé pour les municipalités pauvres sur les honoraires des licences de mariages	$ 4,823 56

ACADEMIES

Subventions	$5,200 00	
Gratifications	5,898 00	
Subventions aux académies spéciales	900 00	
		$11,998 00

ECOLES MODELES

Subventions	$2,925 00	
Gratifications	5,834 00	
Subventions aux écoles modèles spéciales	975 00	
		$ 9,734 00
Montant total distribué		$26,555 56

Shawinigan-Falls demandant que son école soit élevée au rang d'école modèle, le comité se rend à cette demande et il accorde aussi des demandes de même nature venant de Châteauguay, Royal George (Notre-Dame de Grâce) et Ethelstan.

Lecture d'une lettre venant du collège Macdonald, dans laquelle on demande une part des octrois de l'éducation supérieure pour l'école de pratique parce qu'elle possède l'ameublement et fait les travaux d'une académie. Après avoir discuté cette demande, le comité remet sa décision à la prochaine assemblée.

Le secrétaire informe le comité que l'école d'été pour l'enseignement du français a été tenue au Collège Macdonald et que les élèves suivants ont obtenu un certificat de spécialistes :

Certificats permanents avancés s—M. E. Fournier, M. J.-E. Tremblay, Maademoiselle A.- M.Brownrigg et Mademoiselle I. Marceau.

. . *Certificats provisoires avancés* :—Mesdemoiselles A. Boisvert et A. McKinnon.

Certificats permanents élémentaires : Mesdemoiselles L. Robert, E. Ball et C.-C. Murphy.

Certificats provisoires élémentaires :—Mesdemoiselles A. Braener, F. MacSween, M. Morisson, L. Radley, A.-F. Martin, X.-I. Seigler, B. Truax et Anna-M. Douglas.

M. A. E. Rivard ayant demandé, au nom de l'Institut Gault, la gratification pour qu'il soit employé comme professeur spécial de français, le comité décide que la gratification sera payée, avec l'entente que M. Rivard suivra les cours de la prochaine école d'été ou donnera à ses directeurs des preuves satisfaisantes de sa compétence, en ce qui regarde les méthodes.

Le secrétaire reçoit instruction de préparer un projet de règlements pour l'école d'été, conformes aux décisions déjà prises par le comité, et de les lui soumettre à une assemblée subséquente, pour qu'il les approuve.

M. McBurney propose, appuyé par Mademoiselle Lawless, et il est résolu : " Que le sous-comité des octrois de l'éducation supérieure soit prié d'étudier l'opportunité qu'il y a de porter les octrois servant de base, accordés aux académies et aux écoles modèles, à $300 et à $100 respectivement.

(2) Qu'aucune gratification ne soit accordée à une école qui n'obtient pas un percentage général plus élevé que le minimum qui donne actuellement droit aux octrois.

(3) Que le sous-comité fasse rapport au comité à sa prochaine réunion ".

M. Bikerdike propose, appuyé par M. W.-H. Walker, que ce comité donne instruction à toutes les écoles protestantes de cette province d'arborer leur pavillon, chaque jour de l'année où l'école sera ouverte. Adopté.

La requête présentée au comité par la " Women's Christian Temperance Union ", succursale de Québec, concernant l'enseignement de l'hygiène scientifique dans les dégrés inférieurs de nos écoles, est référée au sous-comité des manuels et du cours d'études, qui reçoit instruction de soumettre un rapport au comité, à sa prochaine réunion.

Au nom du sous-comité auquel ont été confiées les assemblées en faveur de l'éduction, M. Fisher déclare que des assemblées ont été tenues à Inverness, Richmond, Ayer's Cliff, Cookshire, Lachute et Cowansville. L'assemblée de Huntingdon a été, pour des raisons locales, remise au mercredi, 9 octobre.

Bien que l'assistance à ces assemblées n'ait pas été considérable, et se composât surtout des membres et des secrétaires des commissions scolaires, l'intérêt qu'y ont pris les contribuables et le désir général qu'ils ont manifesté d'améliorer l'instruction publique, ont été satisfaisants. On a beaucoup apprécié la grande publicité que la presse a donnée aux assemblées et aux discours qui ont été prononcés et elle a, sans aucun doute, augmenté notablement l'importance de ces assemblées.

Le comité de l'engagement des institutrices déclare qu'il n'a pas terminé ses travaux et ses pouvoirs sont prolongés.

Lecture d'une résolution adoptée par les inspecteurs protestants à leur assemblée annuelle du 18 de juillet. Les inspecteurs recommandent de n'autoriser dorénavant, qu'un seul livre ou qu'une seule série de livres pour chaque matière du cours d'études et ils déclarent que, si la chose est nécessaire, il devrait y avoir une liste pour les écoles rurales et une autre pour les écoles des cités. Le comité décide de référer cette résolution au comité des manuels et du cours d'études et lui demande de faire rapport.

Le nom de M. Murray est ajouté à la liste des membres du comité des manuels et du cours d'études.

M. McBurney déclare que, par suite du peu de temps qui restait après la réunion du mois de mai, pour organiser l'école projetée de Lachute, destinée à la formation des institutrices incompétentes, il en est venu à la conclusion, de concert avec le secrétaire, qu'il n'était pas sage d'essayer de tenir une école, pendant l'été qui vient de s'écouler.

Le professeur Kneeland déclare que le comité des manuels et du cours d'études n'a pas terminé l'étude des questions qu'on lui a confiées.

Lecture d'un rapport du département, au sujet de l'exposition concernant l'instruction publique, qui a été tenue avec plein succès, à l'exposition agricole de Sherbrooke.

Au nom du Bureau central des examinateurs, le secrétaire déclare qu'il y a eu, cette année, cent quatre-vingt-douze *(192)* demandes d'admission à l'école des élèves-maîtres du Collège Macdonald, et que les admissions suivantes ont été accordées :—

A la classe d'école modèle..	98
A la classe élémentaire	71
A la classe des jardins de l'enfance	1
Ce qui fait un total de.	170

Il y a eu 62 demandes de bourses (faites conformément au nouveau règlement).

Le docteur Robins demandant, en ce qui concerne les qualités des élèves-maitres, des renseignements détaillés, qui ne pourraient être donnés qu'en référant aux archives du Bureau central, le secrétaire reçoit instruction de se procurer un rapport supplémentaire pour la prochaine réunion.

Lecture d'une lettre de l'inspecteur Honeyman, dans laquelle ce dernier insiste sur l'importance qu'il y a d'encourager l'établissement d'une école modèle à Wakefield, afin de permettre aux élèves de cette partie de la Province de se préparer à l'enseignement. Le comité décide de donner, pour cette année, la somme de $100 à la commission scolaire de Wakefield et de demander à l'inspecteur Honeyman de présenter un rapport spécial à la fin de l'année scolaire.

Le secrétaire donne lecture d'un rapport concernant les écoles protestantes de la Côte du Labrador. Le comité nomme un sous-comité, — se composant du Lord évêque de Québec, du Docteur Love et du principal Parrock, et le charge d'insister auprès du gouvernement sur la nécessité qu'il y a d'accorder une subvention spéciale et assez considérable, afin de rendre les maisons d'écoles confortables et hygiéniques.

Pour renseigner le comité, on donne lecture du rapport annuel de l'inspecteur des écoles supérieures.

Le comité décide d'ajouter les noms du docteur Shurtleff, de MM. Bikerdike et Ames, à la liste des membres du sous-comité des subventions accordées aux municipalités pauvres.

L'état financier suivant est soumis et approuvé, sujet à vérification.

Etat financier pour les six mois s'écoulant du premier janvier au premier juillet 1912.

RECETTES.

1er janvier.	—Balance en mains	$2,604.68
	Remboursé, examens de juin	33.35
30 avril	—Intérêt, banque	32.20
		$ 2,670.23

DEPENSES

2 janvier.	—G.-W. Parmelee, secrétaire du Bureau central	$	250.00
"	G.-W. Parmelee, secrétaire du Comité protestant		200.00
"	Dr S.-B. Cinclair, dépenses de voyages		27.25
17 "	Rév. A. Hall, spécimens d'écussons et de médaillons faits avec du cuivre provenant du vaisseau amiral de Nelson		25.00
"	" Song Books " de Murdock		6.20
"	Copp Clark " Jenkins' Canadian Civics "		6.30
"	Commission sur mandats d'argents		50
"	John Parker, traitement de janvier		140.00
"	" T.-J. Moore and Co " —		35.25
2 avril.	—"Chronicle Printing Co "		26.00
"	John Parker, traitement de mars et d'avril		280.00
"	"Renouf Publishing Co "		30.00
"	G.-W. Parmelee, dépenses de voyages		30.00
22 mai.	—John Parker, traitement, $280 et frais de poste, $27.		307.00
26 juin.	—A.-T. Love, réunion du Bureau central		22.00
"	"Chronicle Printing Co "		8.00
"	John Parker, dépenses, examens de juin		36.45
"	G.-W. Parmelee, pour bureau et articles, Bureau central		100.00
30 "	Balance en mains		1,140.28
		$	2,670.23

COMPTE SPECIAL

1912

RECETTES

Juin. —	Intérêt sur le fonds des licences de mariages	$	1,400.00
	Intérêt sur le fonds de règlement des biens des Jésuites		2,518.44
		$	3,918.44

CONTRA

Juin. —	Transporté au surintendant de l'Instruction publique	$	3,918.44
		$	3,918.44

COMPTE SPECIAL

LEGS DE MADEMOISELLE C. BURNHAM.

Juin. —	Balance en mains	$ 27.84
	Deux ans et demi d'intérêt sur bons	60.00
	Intérêt, banque d'épargnes	3.99
		$ 91.83

DEPENSES

30 Juin. —	Balance en mains	$ 91.83
		$ 91.83

Le comité est alors ajourné au vendredi, 29 de novembre 1912, à moins qu'il ne soit convoqué plus tôt, sur l'ordre du président.

G. W. PARMELEE,
Secrétaire.

W. PETERSON,
Président.

QUEBEC, 29 NOVEMBRE, 1912.

Réunion trimestrielle régulière du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique.

Présents :—Le Principal Wm. Peterson, LL.D., C.M.G., le prof. A.-W. Kneeland, M.A., B.C.L., le rév. A.-T. Love, B.A., D.D., le très rév. A.-H. Dunn, D.D., le Lord Evêque de Québec, M. Gavin.-J. Walker, l'hon. Sydney Fisher, B.A., l'hon. P.-S.-G. Mackenzie, C.R., D.C.L., M.A.D., M. Wm. Rowat, M.D., le prof. J.-A. Dale, M.A., le rév. Principal R.-A. Parrock, M.A., D.C.L., M. Howard Murray, M. W.-H. Walker, M.A.S., le rév. E.-I. Rexford, D.C.L., LLD., M. W.-L. Shurtleff, C.R., LL.D., M. Chas. McBurney, M. A., et Mademoiselle L.-E. Lawless.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Le secrétaire soumet des lettres de l'hon. juge J.-C. McCorkill, de l'hon. George Bryson et de M. H.-B. Ames, dans lesquelles ces messieurs s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

Le secrétaire donne avis que la démission du docteur Jas.-W. Robertson, C.M.G., comme membre du Conseil de l'Instruction publique, a été reçue et acceptée par le gouvernement.

Lecture d'une lettre de Madame R.-W. McLahclan, secrétaire-correspondant de la "Quebec Provincial Woman's Christian Temperance Union" : le comité décide qu'il prendra cette lettre en considération en même temps que la partie du rapport du comité des manuels et du cours d'études, qui a trait à la même question.

Lecture d'une lettre de M. J.-C. Nicholson, secrétaire de McGill. Il informe le comité (1) que le comité de formation pédagogique a décidé,—étant donné le présent état de choses dans toute la Province,—de ne pas insister sur l'allocation pour l'externat du Collège Macdonald (maintenant une académie) et (2) que, l'an prochain, et probablement toutes les années subséquentes, on aura le local voulu pour recevoir 170 élèves à la classe des élèves-maîtres.

Lecture d'une lettre de l'évêque de Québec, concernant l'achat des manuels pour les élèves des écoles du Labrador. Le comité décide d'autoriser le paiement de la somme de $61.90 à M. Hollis Corey, afin de l'indemniser pour les livres qu'il a laissés sur la Côte, lors de son départ, mais il est entendu que les livres seront donnés gratuitement aux élèves et que cette mesure du comité ne doit pas être considérée comme un précédent.

Lecture est donnée des résolutions adoptées à la récente convention des instituteurs et des institutrices, qui contiennent les recommandations suivantes :

(1) Que, dorénavant, il n'y ait qu'un seul livre autorisé pour chaque matière des écoles élémentaires de toute la Province, les écoles des cités exceptées.

(2) Que le minimum de mobilier et d'appareils, énumérés dans le numéro de mai de " l'Educational Record " pour l'enseignement de l'histoire naturelle, coûtant environ cinq piastres, soit autorisé par le département comme partie de l'ameublement nécessaire des écoles élémentaires.

(3) Que l'on prescrive un manuel simple et convenable sur l'hygiène, à l'usage des classes élémentaires des écoles publiques.

(4) Que les questions facultatives soient imprimées sur des feuilles séparées, lorsqu'on les prépare pour les examens de juin.

(5) Que, dans le tableau des examens de juin, l'on accorde un certain temps aux examens sur la lecture, l'écriture et le parler anglais, faits sous la direction des autorités locales.

Le comité approuve toutes ces résolutions, à l'exception de celle qui concerne le manuel sur l'hygiène, et cette question est réservée à l'étude préalable du sous-comité que cela regarde.

Le professeur Dale soumet un rapport intérimaire, pour le sous-comité de l'engagement des institutrices. Après qu'on eût discuté et approuvé ce rapport en général, on le renvoie de nouveau au sous-comité, pour qu'il le revise et le complète avant la prochaine assemblée.

Le sous-comité des subventions de l'éducation supérieure et celui des manuels déclarent qu'ils n'ont pas terminé l'étude des questions qu'on leur a confiées.

M. Fisher propose, appuyé par le docteur Rexford, et il est unanimement résolu que l'on donne instruction au comité des manuels de voir immédiatement à préparer une liste des livres pour les écoles rurales protestantes, ne contenant qu'un livre ou qu'une série de livres pour chaque matière, et que les livres inscrits sur la dite liste soient, après le 1er juillet 1915, les seuls manuels autorisés en usage dans toutes les écoles rurales protestantes de la Province et que le comité des manuels prenne, avec les éditeurs ou d'une autre manière, les arrangements nécessaires afin de se procurer un nombre suffisant des dits livres à un prix raisonnable.

Le secrétaire soumet un état détaillé concernant la compétence des élèves-maîtres, qui sont entrés à l'école de pédagogie, en septembre dernier.

L'hon. P.-S.-G. Mackenzie déclare que, bien qu'il ait assisté à la séance du comité, le 23 février dernier, il n'était pas présent lorsque la résolution concernant l'instruction obligatoire a été proposée, discutée et adoptée. Bien qu'il ne veuille pas répudier la manière d'agir du comité, il croit devoir faire cette déclaration, étant donnée son attitude en Chambre au sujet du bill d'instruction obligatoire qui y a été présenté récemment. Le secrétaire ayant confirmé la déclaration de M. Mackenzie, en ce qui concerne son absence à l'heure dont il s'agit, on lui donne instruction de mentionner la chose au procès-verbal.

On soumet la recommandation suivante du Bureau central des examinateurs : le Bureau demande que les bourses accordées aux institutrices, qui s'engagent à enseigner trois ans dans les écoles élémentaires, soient notablement augmentées afin de les rendre plus efficaces. Comme des bourses, basées sur le système de paiment ajourné des anciens règlements, sont aussi payées, le comité décide de ne faire aucun changement, tant que les obligations ,existant en vertu des anciens règlements, ne seront pas éteintes.

Sur proposition du docteur Rowat, il est résolu que l'on donne instruction aux inspecteurs de mettre les institutrices en garde contre l'habitude de priver les élèves des heures de récréation que les règlements prescrivent pour des raisons hygiéniques.

Sur proposition du docteur Rexford, l'on nomme un comité, — se composant du Lord évêque de Québec et du révérend docteur Love,—que l'on charge de s'enquérir, de concert avec le secrétaire du département, des besoins du territoire, que l'on appelle maintenant l'ancien Québec, en ce qui regarde l'instruction publique.

Le comité s'ajourne alors au vendredi, 28 de février 1913, à moins qu'il ne soit convoqué plus tôt, sur l'ordre du président.

(Signé) Geo. Parmelee,
Secrétaire.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Quebec, 20 février 1913

Séance trimestrielle régulière du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique.

Présents : Le principal Wm. Peterson, LL. D., C.M.G., président ; le professeur A.-W. Kneeland, M.A., B.C.L. ; le révérend A.-T. Love, D.D. : le très révérend A.-H. Dunn, Lord évêque de Québec; M. H.-B. Ames, B.A., M.P.; M. Gavin-G. Walker ; L'hon. Sydney Fisher, B.A.; L'hon. P.-S.-G. Mackenzie, C.R., D.C.L., M.A.L.; M. Wm. Rowat, M.D.; le professeur J.-A. Dale, M.A.; le révérend principal R.-A. Parrock, M.A., D.C.L.; M. Howard Murray.

Membres associés : Le révérend E.-I. Rexford, D.C.L., LL.D., M. S.-P. Robins, LL.D., D.C.L.; M. W.-L. Shurtleff, C.R., LL.D.; L'hon. George Bryson, M.C.L.; M. Charles McBurney, B.A., et Mademoiselle L.-E. Lawless.

Le secrétaire soumet au comité des lettres de l'hon. juge J.-C.-S. McCorkill, D.C.L., de M. John Whyte et de M. Robert Bikerdike, M.P., par lesquelles ces messieurs s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

Le professeur Dale soumet le rapport du comité de l'engagement des institutrices. Avant que ce rapport soit pris en considération, il est donné

lecture d'une lettre de M. G.-J. Walker, secrétaire de la Société d'agriculture du comté d'Argenteuil, contenant une résolution du bureau de direction de cette société. Cette résolution appuie les recommandations du sous-comité de l'engagement des institutrices, lesquelles sont adoptées, comme suit : — Résolu que l'article 24 des règlements du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique soit amendé, en ajoutant les mots suivants, après la sous-section (g) : (h) Pour les diplômes d'écoles modèles rurales, les personnes qui possèdent les qualités voulues pour être admises à la classe d'école modèle et qui ont complété (1) un cours de quatre ans à l'école d'agriculture en même temps qu'un cours à l'école des élèves-maîtres, d'au moins cent heures ; (2) un cours de deux ans à l'école d'agriculture ou à l'école ménagère et un cours à l'école des élèves-maîtres, d'au moins deux cents heures.

(1) Pour les diplômes d'écoles élémentaires de la campagne, valides dans toute école élémentaire rurale de la Province, les étudiants qui possèdent les qualités voulues pour être admis à la classe élémentaire et ont complété avec succès (1) un cours d'une année sur l'agriculture ou la science ménagère et un cours à l'école des élèves-maîtres, d'au moins trois mois ; (2) un cours d'un an dont les deux tiers ont été passés à l'école des élèves-maîtres et le reste à l'école d'agriculture ou à l'école ménagère.

De la part du sous-comité de la distribution des allocations de l'éducation supérieure, le docteur Love soumet un rapport, dont il a été fait une mention spéciale au sujet des allocations et des gratifications. Les deux premières recommandations du sous-comité sont adoptées comme suit : — Que les allocations, servant de base, accordées aux académies et aux écoles modèles, soient portées à $300.00 et $100.00 respectivement.

(2) Qu'une gratification ne soit accordée qu'aux écoles ayant obtenu une moyenne générale de 60% ou plus, sauf sur recommandation spéciale de l'inspecteur des écoles supérieures.

La troisième recommandation se lit comme suit :—(3) Que le montant à distribuer aux académies et aux écoles modèles soit notablement augmenté, en considération du fait que, chaque année, de nouvelles écoles sont ajoutées à la liste des écoles supérieures. L'étude de cette dernière recommandation est remise à plus tard et l'on nomme un sous-comité, se composant de MM. Fisher et Murray, pour discuter, avec le Trésorier de la province et le secrétaire du département de l'Instruction publique, la possibilité qu'il y a de libérer le fonds de l'éducation supérieure de certaines charges fixes et de laisser ainsi disponible une somme plus considérable pour aider les académies et les écoles modèles.

Le professeur Kneeland communique au Comité un rapport du progrès des délibérations du sous-comité du manuel et du cours d'études : il appert, par ce rapport, que le sous-comité prend des mesures énergiques pour se rendre aux désirs du Comité.

Le comité accepte la suggestion recommandant que le manuel du docteur Britain, sur l'histoire naturelle et l'agriculture élémentaire, soit autorisé, sujet à la condition qu'une bibliographie de littérature convenable et à la satisfaction du sous-comité, soit soumise par les experts qui revisent actuellement ce manuel.

Un cours d'études général, basé sur ce manuel et qui a été soumis à des experts, est lu au comité.

Ce cours est adopté et le comité décide de le faire imprimer dans le cours d'études général et dans le " Educational Record ", à l'époque voulue.

Sur division, le Comité décide de placer, sous la direction du comité de formation pédagogique, pendant la prochaine année scolaire, l'administration des classes suivantes, destinées à préparer les institutrices sur des matières spéciales :—L'école d'été pour l'enseignement du français : les écoles d'été et d'hiver, instruction physique ; l'école des arts ; les classes d'été et d'hiver ; le cours des assistants des jardins de l'enfance, et peut-être un cours à l'école de musique.

Lecture d'une lettre du secrétaire de l'Association des instituteurs, demandant la nomination d'un comité consultatif sur l'uniformité des livres. Comme le sous-comité des manuels, de ce Comité, est en rapports intimes avec les comités des manuels, l'Association des instituteurs, et est toujours disposé à prendre en considération les suggestions venant de qui que ce soit, le Comité décide de ne pas se rendre à cette demande.

Lecture de lettres de la " Educational Book Company ", concernant les grammaires du docteur Goggin et autres volumes, et d'une autre lettre de l'inspecteur Rothney, demandant l'autorisation de livres français pour les écoles françaises protestantes : ces lettres sont référées au sous-comité des manuels et au sous-comité du cours d'études.

Lecture d'une lettre de la " Reading Camp Association " ; vu que la demande qu'elle contient d'une aide financière a déjà été soumise au gouvernement, le comité ne juge pas nécessaire de prendre de mesure à cet égard.

M. Fisher émet l'opinion que la formule de demande qu'exige actuellement le département, de toutes les commissions scolaires qui veulent engager

des institutrices ne possédant pas les titres voulus, lorsqu'elle ne peuvent pas en engager d'autres dans les cas non ordinaires, pourrait être rendue plus efficace si elle contenait dans la déclaration attestant que la commission scolaire a donné, sans succès, des avis demandant une institutrice, le renseignement spécifique suivant :— " Nous avons donné des avis dans deux journaux publiés dans ce district judiciaire et dans deux journaux quotidiens de Montréal ou Québec, qui sont en circulation dans ce district, dans lesquels nous offrions un traitement de *(inclure ici le traitement)* par mois et nous n'avons reçu aucune demande d'une institutrice diplômée".—Le Comité accepte cette suggestion et la refère respectueusement au département.

Lecture d'une lettre de Sir Joseph Pope offrant sa brochure " The Flag Schools " au taux de dix piastres par cent. Le Comité autorise l'achat d'un nombre suffisant de brochures pour les écoles protestantes.

Le secrétaire donne lecture de rapports des inspecteurs d'écoles, relativement à l'enseignement de la tempérance et de l'hygiène, et déclare que l'attention spéciale de toutes les commissions scolaires sera attirée à cet égard, dans une lettre circulaire qui leur sera prochainement adresssée. Les rapports indiquent que, bien que cette matière ne soit pas négligée, les institutrices, sans expérience et sans préparation, éprouvent de la difficulté à l'enseigner, parce qu'elles manquent d'un livre de référence convenable. Comme l'attention du comité des manuels a déjà été attirée sur ce sujet, le Comité décide de ne prendre aucune mesure à cet égard, pour aujourd'hui.

Le comité demande à M. Fisher, au docteur Rexford et au docteur Rowat de préparer, de concert avec le docteur Parmelee et les inspecteurs Parker et Sutherland, une autre campagne en faveur de l'instruction publique. pour les mois de juillet et d'août, ainsi qu'une exposition, concernant l'instruction publique, pour l'exposition de Sherbrooke. Le Comité autorise le secrétaire à demander au gouvernemnt une somme suffisante pour faire face aux dépenses que cette exposition nécessitera.

Les personnes suivantes sont nommées pour assister l'inspecteur Parker aux examens du mois de juin : Les inspecteurs McOuat, Rothney, McCutcheon, Honeyman, Gilman, le révérend C.-H.A. Murray, et Mesdemoiselles Lawless, Wilkinson et Brittain. L'inspecteur des écoles supérieures est autorisé à faire, de concert avec le secrétaire, des nominations à toutes les vacances qui pourraient se produire.

Après avoir discuté la question d'une école d'été pour les institutrices ne possédant pas les titres voulus, le Comité décide ce qui suit :

(1) Une école sera tenue pendant quatre semaines, cette année, à Lachute, dans le cours du mois de juillet.

(2) Seront admises à cette école les personnes ne possédant pas de diplôme, âgées de dix-sept ans révolus et possédant au moins un certificat du premier degré académique ; seront admises aussi les candidats qui possèdent un titre inférieur, si leur demande est accompagnée d'un certificat de l'inspecteur du district, attestant que le candidat a passé, dans l'enseignement, deux années qui ont été couronnées de succès.

(3) On nommera deux professeurs, qui recevront la somme de $200.00 chacun. Ils prépareront un cours d'études et le soumettront à l'approbation du département, organiseront et dirigeront l'école et feront un rapport, contenant leurs recommandations, au Bureau central des examinateurs.

(4) Le Bureau central est autorisé à accorder un diplôme provisoire aux candidats qui ont réussi et ce diplôme sera valide pour un an, dans toute école élémentaire rurale, et pourra être prolongé par le département, sur un rapport favorable de l'inspecteur et après que le candidat aura complété un autre cours.

(5) Toutes les dépenses encourues pour voyager par chemin de fer seront payées à tous les candidats.

(6) Le département est autorisé à engager les deux professeurs parmi les instituteurs possédant les titres voulus et les inspecteurs. Le choix de ces professeurs devra être approuvé par le président du Comité.

La réunion est alors ajournée au vendredi, 9 de mai.

(Signé) GEO.-W. PARMELEE, *Secrétaire.*

W. PETERSON, *Président.*

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

QUEBEC, 9 mai 1913.

Réunion trimestrielle du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique.

Présents :—Le principal William Peterson, LL. B., C. M. G., président ; le professeur A.-W. Kneeland, M.A., B. C. L., le révérend A.-T. Love, D. D., le très révérend A.-H. Dunn, Lord évêque de Québec, M. Gavin-J. Walker, l'hon. P.-S.-G. Mackenzie, C.R., D.C.L., M. A. L., M. Wm Rowat, M. D., le professeur J.-A. Dale, M. A., le révérend principal R.-A. Parrock, M. A., D. C. L., M. Howard Murray, William-H. Walker, M.A.L., M. S.-P. Robins, B. A., et Mademoiselle L.-E. Lawless.

Le procès verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Lecture de lettres par lesquelles M. H.-B. Ames, B.A., M. P., le révérend principal R.-I. Rexford, LL.D., D. C. L., l'hon. Sydney Fisher, B. A., et l'hon. juge J.-S.-C. McCorkill, D. C. L., s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

M. J. Whyte soumet un rapport du sous-comité de la distribution du fonds des municipalités pauvres, qui est adopté avec un amendement en vertu duquel la subvention de cinquante piastres, qu'il proposait d'accorder à Saint-Félix, est transportée à Kilkenny, vu qu'il n'y a aucune école en activité à Saint-Félix. Le sous-comité reçoit instruction de s'aboucher avec les inspecteurs, à l'époque voulu, afin de discuter les besoins des diverses municipalités pauvres et d'améliorer, si la chose est possible, le mode actuel de distribution de ce fonds.

M. Murray déclare que, depuis la dernière assemblée, il a eu une entrevue avec le trésorier de la Province, au sujet des subventions de l'éducation supérieure accordées aux écoles protestantes. Le trésorier de la Province a promis que les fonds du comité seraient bientôt dégrevés, dans une certaine mesure, par l'inscription de M. Parker sur la liste ordinaire des inspecteurs du gouvernement et que la question d'accorder des crédits plus considérables à l'éducation supérieure, serait prise plus tard en considération.

Le professeur Kneeland présente le rapport suivant, pour le sous-comité du cours d'études et des manuels :—Votre sous-comité recommande :

1. L'autorisation des livres de lectures suivants pour les écoles françaises protestantes :—

(a) Syllabaire et Premier Livre de lecture.
Deuxième Livre de lecture.
Troisième Livre de lecture.
Quatrième Livre de lecture.

2. Que l'on amende le cours d'études des écoles supérieures, de la manière suivante :

(*a*) Rayer le "Kinsley's Heroes" de la liste des matières anglaises exigées pour le Ier degré modèle.

(*b*) Ajouter "The Class Readers" à la liste des matières anglaises exigées pour le IIe degré modèle.

(*c*) Ajouter les mots "voir Memo" après les mots "arithmétique complète", au 1er degré académique.

(*d*) Enlever les mots "Euclid's, etc." de la liste des matières exigées pour la géométrie du IIIème degré académique et y substituer les mots "Hall et Stevens, voir Mémoire".

(*e*) Substituer la première partie à la deuxième partie de Chouville, pour le IIème degré académique, et ajouter Chouville, partie I et II, pour le français de IIIème degré académique.

(*f*) Retrancher les livres IV et V de "De Bello Gallico".

(*g*) Retrancher des Ier et IIème degrés modèles le "Knight's Text-Book in Hygiene" et y substituer les mots "voir Memo", dans chaque cas.

(*h*) Ajouter les mots "voir Memo", après le mots "dessin", pour le 1er degré académique.

3. Votre sous-comité déclare qu'il a pris une décision définitive, en ce qui concerne l'exécution du mandat que le Comité lui a confié : (1) Par l'adoption d'une méthode clairement définie et, (2) en confiant certaines parties spéciales du travail à divers membres du sous-comité, auxquels on a demandé de présenter un rapport intérimaire, à la session de septembre.

Ce rapport est adopté.

Le secrétaire déclare que le sous-comité des assemblées en faveur de l'instruction publique a décidé qu'il serait bon, cette année, de tenir un plus grand nombre d'assemblées que l'an dernier, avec un nombre moins grand d'orateurs à chacune d'elles, afin de pouvoir atteindre les localités moins considérables

et, peut-être, un plus grand nombre de contribuables, par groupes moins considérables. Le docteur Rowat témoigne du bon effet qu'ont produit les assemblées de l'an dernier et propose que la suggestion du sous-comité, telle que l'a rapportée le secrétaire, soit acceptée pour l'an prochain. Adopté.

M. McBurney exprime l'opinion que quelques-unes des conditions imposées, en ce qui concerne l'école d'été de Lachute, devraient être rendues moins sévères. Après avoir discuté cette opinion, le comité adopte la résolution suivante, sur proposition du professeur Dale, appuyée par le professeur Kneeland :

" Dans le cas mérité exceptionnel, attesté par le rapport de l'inspecteur et celui des professeurs d'école d'été, le Bureau central aura la faculté d'accorder des diplômes permanents ".

Le secrétaire déclare alors que, par suite de la rémunération insuffisante accordée, l'on a éprouvé des difficultés à engager des examinateurs-adjoints, pour la correction des copies des examens de juin. Après que le comité eût discuté cette question, le Lord évêque de Québec propose, appuyé par le docteur Love, que cette rémunération soit portée à cinq piastres par jour. En amendement, M. G.-J. Walker propose, appuyé par M. White, que cette rémunération soit de quatre piastres par jour. L'amendement est mis au vote et rejeté, puis la motion principale est alors adoptée, sur le même partage de voix.

L'inspecteur des écoles supérieures déclare qu'il a visité les écoles suivantes, vu qu'elles demandaient d'être inscrites sur la liste des écoles modèles :

Bulwer (centralisée), Howick, Maisonneuve et Portneuf. Il déclare, de plus, qu'elles ont toutes rempli les conditions voulues et il recommande au comité de se rendre à leur demande.

Cette recommandation est adoptée.

Le secrétaire informe le comité que le département a, cette année, reçu un nombre exceptionnel de lettres des secrétaires-trésoriers, se plaignant de ce que des institutrices, après avoir signé légalement leur engagement, se sont engagées ailleurs, sans avoir obtenu l'autorisation d'annuler leur premier contrat. Quelques-unes de ces lettres suggèrent que, vu les résultats probablement peu satisfaisants que produiraient des procédures intentées contre ces institutrices pour rupture de contrats, le comité protestant devrait annuler les diplômes des institutrices en défaut, en vertu de l'article 255 de la loi scolaire.

Après avoir discuté cette question, le Comité décide de ne pas prendre de mesure immédiate.

Le secrétaire soumet au Comité la correspondance concernant la distribution peu satisfaisante de " The Educational Record ", surtout dans le district de l'inspecteur Rothney. Le Comité donne instruction au secrétaire de lui faire connaître, à une réunion subséquente, quelques moyens, — si moyens il y a, — d'obvier à cette difficulté.

Le Comité est alors ajourné au vendredi, 26 de septembre, à moins qu'il ne soit convoqué plus tôt, sur l'orde du président.

(Signé) G.-W. PARMELEE,
Secrétaire.

APPENDICE N° X

L'HORTICULTURE A L'ECOLE PRIMAIRE

HORTICULTURE A L'ECOLE PRIMAIRE

St-Hyacinthe, 30 août 1913.

Monsieur le Surintendant,

J'ai le plaisir de vous présenter mon dixième rapport sur les "Jardins scolaires" qui ont fait encore un pas dans la voie du progrès en l'année 1913.

Voici la comparaison avec l'année précédente :

En 1913.	53 comtés.....	234 écoles.....	7740 élèves
En 1912.....	51 "	231 "	6914 "
Augmentation..	2 comtés	3 écoles.....	826 élèves.

Plusieurs écoles ne font rapport qu'à l'automne, de sorte qu'il faudra ajouter aux chiffres actuels.

L'enthousiasme règne partout, et malgré le changement fréquent d'institutrices, les élèves ne manquent pas de réclamer leur culture du jardin scolaire, prouvant par là leur intérêt à cet amusement instructif et très pratique.

Les parents des élèves se montrent généralement très heureux de ce moyen de faire aimer l'école, et de plus en plus les municipalités font des sacrifices pour agrandir et embellir les environs de l'emplacement scolaire.

Faire aimer l'école ! Ces trois mots renferment l'avenir de la génération nouvelle. Faire aimer l'agriculture ! C'est attacher la jeunesse au sol de la patrie !

C'est à l'école de prouver que l'instruction est nécessaire pour ne pas dire indispensable à l'agriculture. Que les écoles de la campagne soient donc avant tout rurales par leur programme, leur mentalité et leurs aspirations ; c'est ainsi qu'elles contribueront le mieux à sauvegarder les éléments les plus purs de notre race.

Veuillez trouver ci-après la liste des maisons d'éducation qut ont mérité de magnifiques récompenses de votre part ; de la leur, je vous offre de sincères remercîments et vous prie de me croire,

Monsieur le Surintendant,

Votre dévoué serviteur,

O.-E. Dalaire.

COMTÉ D'ARTHABASKA.

Titulaire	Adresses	Élèves récompensés
Ecoles Ménagère	Victoriaville	41
Mlle Lucie Cantin, institutrice	Moulin-Cantin	51
" P. Levasseur, "	Trout-Brook, St-Patrice de T	26
" L. Belisle, "	St-Médard-de-Warwick	22
" Caroline Vézina, "	St-Louis-de-Blandford	22
" Blanche Provencher, "	Daveluyville	22
" A.-E. Boisvert, "	Stanfold, école No. II	9

COMTE DE BAGOT

RR. SS. Présentation-de-Marie	Acton-Vale	31
RR. SS. Présentation-de-Marie	Acton-Vale, Externat	26
RR. SS. de St-Joseph	St-Liboire	66
Mlle Arthémise Jodoin, institutrice	St-Simon	23
" R.-Alba Jodoin, "	"	23
" Alice Dupont, "	St-Liboire	23
" Az. Collette, "	Britania Mills, Ec. No 4	22
" H. Desmarais, "	Marguerite (B. P.)	16
" Gertrude Fournier, "	St-Simon	16
" Ant. Desautels, "	St-Hugues	14
" Aline Casavant, "	Britania Mills, Ec. No 3	7

COMTÉ DE BEAUCE

Couvent du Bon-Pasteur	St-Georges	51
RR. SS. Congrégation-de-Notre-Dame	Ste-Marie	71
Mlle P. Zélire Hébert, institutrice	St-Martin	21
" Josephine Jobin, "	Val-Racine	17
" M. Bilodeau, "	St-Martin	10
" Maria Ferland, "	St Côme	10

COMTE DE BEAUHARNOIS

Ecole Ste-Agnès	Bellerive	13
Rév. Sr Marie-Albéric, sup	St-Louis de Gonzague	26
" Sr Marie-Hermine, "	Couvent St Timothée	11

COMTÉ DE BELLECHASSE

Rev. Sr Marie-de-St-Léon, sup	St-Gervais	46

COMTE DE BERTHIER

Couvent de Ste-Anne	St-Gabriel-de-Brandon	26
Les Clercs St-Viateur	St Barthélemy	11
Mlle Alexina Ladouceur, institutrice	St Chs.-de-Mandeville	36
" Antonia Gingras, "	Mandeville	16
M. A. Poupart, C. S. V., instituteur	Lanoraie	114

COMTE DE BONAVENTURE

Mlle Lucie Thibodeau, institutrice..	Assametquaghan	13

COMTE DE BROME

RR. SS. Présentation-de-Marie	Sutton	49

COMTE DE CHAMBLY

RR. SS. Congrégation-de-Notre-Dame...	Chambly-Bassin	10
Mlle Cléophée Durocher, institututrice...	St-Basile-le-Grand, village	15

COMTE DE CHAMPLAIN

Couvent de St-Adelphe-de-Champlain...		51
Couvent du Bon-Pasteur	Champlain	31
Le couvent	St-Prosper	21
Mlle R A. Ayotte, institutrice..	St-Narcisse	35
" Régina Boivin, " ..	Cossette-ville, St Tite	27
" Eléonard Marchand " ..	St-Tite	25
" Ant. et M--A. Brouillette " ..	St-Timothée, Hérouxville	79

COMTE DE CHATEAUGUAY

Mlle Hélène Rose, institutrice.	Ste-Philomène Station	34
" Yvonne Thibert, "	" "	26
" Elionard Bergevin, "	Ste-Martine	26

COMTÉ DE CHICOUTIMI.

Hôtel-Dieu-St-Valier	Chicoutimi	97
Ecole normale	"	96
Couvent du Bon-Pasteur	"	51
Couvent Notre-Dame-du-Bon Conseil	St-Félicien	26
Mlle Yvonne Laforge, institutrice.	St-Anne (Tremblay)	30
" Emélie Gravel, "	St-Ambroise	36
" C. Tremblay, "	Bagotville	13
" M. Laure Lavoie, "	Grande Baie	10

COMTE DE COMPTON

RR. SS. Saints Noms de Jésus et Marie	La Patrie, Ecole No 1	37
Couvent de East-Angus	East-Angus	19
Mlle Candide Ruel, institutrice.	Rivard's Corner	26
" Aurore Chamberland, "	La Patrie	21
" Clara Harel, "	St-Edwidge	15
" Catherine Ducharme, "	Martinville, Ecole No 2	13

COMTÉ DE L'ORCHESTER

Couvent du Bon-Pasteur	St-Isidore	28
RR. SS. de N.-D. du Perpétuel-Secours	St-Odilon	25
Mlle Victoire Poulin, institutrice	"	21
" Marie Alphonsine Couture,	Abénaquis	11

COMTÉ DE DRUMMOND

RR. SS Présentation-de-Marie	rummondville	43
RR. SS. de l'Assomption	St-Eugène-de-Grantham	26
RR. SS. de l'Assomption	St-Félix-de-Kingsey	26
Mde Vve Alex Landry, institutrice 7	Wickham West	23
Mlle Laure Lefebvre, "	St-Lucien	19
" Germaine Houle, "	St-Germain-de-Grantham	15

COMTÉ DE DEUX-MONTAGNES

Ecole Modèle	Belle Rivière	18
Mlle Yvonne Coursol, institutrice	St-Canut-Est	21

COMTÉ DE GASPÉ

Couvent du Bon-Pasteur	N.-D. de la Grande-Rivière	43
Mlle M.-Louise Beaudin, institutrice	Grande-Rivière	36
" Marie-Elise Roy, "	Cap-Chat	25

COMTÉ DE KAMOURASKA

Ecole Ménagère, Cong. Notre-Dame	St-Pascal	11
RR. SS de l'Immaculée-Conception	St Pacôme	26
Mlle Alice Michaud, institutrice	"	61

COMTÉ DE LABELLE

Couvent de Masson	Masson	48
RR. SS. Grises-de-la-Croix	Monte-Bello	28
Mlle Ern. Lefebvre, institutrice	La Conception	26
" Aurore Jerome. "	Mont-Laurier	11
" S. St-Arnault, "	Lac-à-Foin	8
M. Jos.-Ern. St-Georges, instituteur	Ripon	51

COMTÉ DE L'ASSOMPTION

Mlle M.-Anne Faucher, institutrice	St-Roch-de-L'Achigan	13

COMTÉ DU LAC ST-JEAN

Monastère des Ursulines	Roberval	73
Couvent N. D. du Bon-Conseil	S.-C.-de-Marie	41
Dme Honoré Tremblay, institutrice	St-Prime, Ecole No 6, rang 6	59
Mlle Régina Boily, "	Héb rtville	31
" Félicine Lapointe, "	St-Félicien	31
" Albertine Leclerc, "	"	26

COMTÉ DE LAVAL

RR. SS. de Ste-Croix	Ste-Rose.	51

COMTÉ DE L'ISLET

Rde Sr Marie-des-Anges	L'Islet	26
RR. SS. du Perpétuel-Secours.	St-Cyrille	20

COMTÉ DE LOTBINIERE

Ecole Ménagère	Ste-Croix	64
Couvent du Bon-Pasteur	Lotbinière	41
Mlle Rebecca Gingras, institutrice	Rageot	33
" Maria Tardif, "	St-Gilles	33
" Eva Tardif, "	St-Narcisse.	19

COMTÉ DE MATANE

Couvent du Bon-Pasteur	Matane	76
Mlle M.-E Ouellet	Ecole Modèle, Causapscal.	18

COMTÉ DE MASKINONGÉ

RR. SS. Filles de Jé-us	St-Alexis des Monts.	31
" "	St-Didace	13
Mlle Mélina Boisvert, institutrice	St-Léon	65
" Anna Lambert, "	Poste-Nancy	41
" Anna Bastien, "	Maskinongé	26
" Cécile Lafrance, "	Pont-de-Maskinongé.	22
" Alice Rinfret, "	Maskinongé	21

COMTÉ DE MÉGANTIC

Mlles Obéline Naud, institutrice	St-Antoine-de-Pontbriand	31
" M.-Anne Vachon, "	" "	24
" Anna Côté, "	Asbestos	16
" Alice Duval, "	"	13

COMTÉ DE MISSISQUOI

Ecole St-Joseph	Dunham	31

COMTÉ DE MONTCALM

Mlle Parmélia Bertrand, institutrice	St-Eprit, Ec. No 1	23

COMTÉ DE MONTMAGNY

Couvent du Bon-Pasteur	St-Pierre-de-Montmagny	49
Mlle Philia Lecompte, institutrice	St-Pierre	24

MONTRÉAL

Ecole normale Jacques-Cartier	Montréal	51
RR. SS. de Ste-Croix	St-Laurent	47
Ecole N.-D. des-Neiges	1260, Chemin Côte-des-Neiges	21
RR. SS. Congrégation N.-Dame	Pointe aux-Trembles	19

COMTÉ DE NAPIERVILLE

Couvent de Ste Anne	Napierreville	28
" "	" Externat	19
Mlle Orpha Lefebvre	St-Edouard	39
" Maria Lefebvre	Sherrington, Ec. Modèle	34

COMTE DE NICOLET

Rde Sr M. des Neiges, Sup	Bécancourt	32
Rdes SS. de l'Assomption	Ste-Angèle-de-Laval	11
Mlle Florestine Poisson, institutrice	Rivière Gentilly, Ec. No 1	46

COMTÉ DE PONTIAC

RR. SS. de L'Assomption	St-Bruno-de-Guigues	12

COMTÉ DE PORTNEUF

Rde Sr Ste-Luce, Sup.	Couvent de Rivière à-Pierre	61
" Sr St-Pierre, Sup	St-Rémi Lac-au-Sable	26
M. Jean-Charles Magnan, ing.-agronome	St-Casimir	29

COMTÉ DE QUÉBEC

Couvent des SS. de St-Joseph	Ville-Montcalm	79
Académie du Bon Pasteur	Charlesbourg	68
Ecole normale Laval	Candiac	50
Ecole Ménagère de l'Académie St Louis	Québec	33

COMTÉ DE RICHELIEU

RR. SS. de St-Joseph	St-Roch	109
RR. SS. Présentation-de-Marie	St-Ours	21
Mlle L. A. Lemieux, institutrice	LanoieVille, St-Marcel	23
" Régina Beaulieu, "	Ste-Anne-de-Sorel	21
" Arsélia Forcier, "	Arr. No 4, Lanoie Ville, St-Marcel	13
" R.-A. Lemieux, "	LanoieVille, St-Marcel	9

COMTÉ DE RICHMOND

Couvent de St-Joseph	Ste-Pudentienne	51
RR. SS. Congrégation-de-Notre-Dame	Asbestos	31

COMTÉ DE RIMOUSKI

Ecole normale	Rimouski	79
Ecole Ménagère	Station Ste-Flavie	51
RR. SS. Filles-de-Jésus	Pointe-au-Père	22
Mlle Jeanne Belzile, institutrice	St-Fabien	30
" M.-Anne Ouellet, "	Ste-Luce	21

COMTÉ DE ROUVILLE

RR. SS. Présentation-de-Marie	St-Césaire	46
RR. SS. " "	St.Jean-Baptiste	24
Ecole Ménagère	Marieville	25
Mlle Mina Ladouceur, institutrice	" "	22
" L.-Angélina Tétrault, "	Ste-Angèle-de-Monnoir	19
" Antonia Brodeur, "	Rivière Yamaska	16
" Rosalie Gaudreau, "	St-Césaire, Ec. No 12	13
" B. Robert, "	" " "	10
" M. Viau, "	L'Ange-Gardien	9
" A. Roireau, "	Ste Angèle-de-Monnoir	19

COMTÉ DE ST-HYACINTHE

Académie Prince	St-Hyacinthe	107
Couvent de St-Joseph	St-Judes	61
" "	Ste-Madeleine	46
Ecole Larocque	St-Hyacinthe	9
Mlle Marie-Anne Bergeron, institutrice	St-Charles	26
" Joséphine Boulay, "	St-Damase	43
" Maria Desnoyers, "	"	21
" Anna Lussier, "	"	16
" Aurore Morin "	Bureau Chabot, Ec. No 6	16
" Emilia Beauregard, "	St-Damase	19
" M Gingras, "	St-Hyacinthe	15

COMTÉ DE ST.-MAURICE

RR. SS. Congrégation-de-Notre-Dame	Yamachiche	26
Mlle R.-Blanche St-Onge, institutrice	St Boniface, Ec. No 4	124
" Berthe Gélinas, "	"	68
" Claudia Picard, "	Municipalité, St-Boniface	37
" Adèle Abram, "	Yamachiche	33
" Maria Desaulniers, "	St-Boniface, Shawenegan	27
" Elodia Bourassa, "	St-Etienne, Ec. No 9	25
" Bertha Vincent, "	St-Sévère	29
" Lumina Lampron, "	Ste-Flore, Ec. No 12	13
" Azilda Lavergne, "	"	11
" Rose-Anna Garceau, "	Yamachiche, via Milot	11

COMTÉ DE SHEFFORD

Couvent St-Joseph	West-Shefford	39
Mlle M. Perreault, institutrice	St Valérien-de-Milton	23
" Claire L.-Rodier, "	Milton-East	19
" Adrienne-H. Rodier, "	" "	18
" Marie Anne Rodier, "	" "	14
" Maria Beauchamps, "	Roxton-Falls, Ec. No 2	15

COMTÉ DE SOULANGES

Ecole modèle des garçons	St-Polycarpe, village	43
Melle Imelda Leroux, institutrice	Cèdres-Station	41
Dame Joseph Clément, "	St-Polycarpe Jct	23
M. J.-L. Bertrand, instituteur	Côteau du Lac	26

COMTÉ DE STANSTEAD

Ecole St-Paul	Stanhope	111
RR SS. Présentation-de-Marie	Coaticook	64
Ecole Menagère	Stanstead	50
Mlle Arselia Ducharme, institutrice	Magog	37
" Clorinda Beauchamp, "	St-Herménégilde	17

COMTE DE TEMIS OUATA

RR. SS. Filles-de-Jésus	Notre-Dame du Lac	51
Rvde Sr M.-Joseph de la Croix	" "	41
Couvent du Bon-Pasteur	Ecole Ménagère, Fraserville	26
Mlle Elise Plourde, institutrice	St Modeste	41
" Julienne Bérubé	"	36

COMTE DE TEMISCAMINGUE

Ecole Menagère	Ville-Marie	61

TROIS-RIVIERES

RR. SS. de L'Assomption	St-Barnabé	51
Ecole normale	Trois-Rivières	43
Rde Sr. M. Césarie, supérieure	Trois-Rivières, (Jardin de L'enf)	30
Mlle Parmélia Weaner, institutrice	Les-Forges. Ecole No 3	11

COMTÉ DE VAUDREUIL

Mlle M.-Lse-Aurore Thérien, institutrice,	Roque Brune, St-Lazare	19
" Emélie Gadbois, "	Ile Perrot, Sud	9

COMTE DE VERCHERES

Rde Sr. St-Alphonse-de-Liguori, sup.	St-Antoine	92

COMTÉ DE WOLFE

Couvent de Garthby	Garthby	62
RR SS. de l'Assomption	St Camille	15
Mde Nap. Lussier, institutrice	Stratford Centre	47

COMTÉ DE YAMASKA

Ecole Ménagère	St François du-Lac	130
Rev. Sr M. Zénon, supérieure	St-Guillaume-d'Upton	76
RR. SS. de L'Assomption	" "	26
Mlle O. Veuilleux, institutrice	Pierreville	77
" Léona Joyal "	St Bonaventure-d'Upton	47
" Rose Jutras "	La-Baie-du-Febvre	41
" Laura Letendre, "	St-Bonaventure	31
" J. Loranger, "	" Ecole No 7	17
" Florentine Chaplelaine, institutrice.	St-Thomas-de-Pierreville	31
" Amanda Villiard "	St-Bonaventure, Ecole No 7	17
" Marguerite Jutras, "	La-Baie-du-Febvre	19
" Marie-Rose Daneau, "	St-Elphège	14
" Aline Villiard. "	St-Bonaventure	14
" Marie-Laure Gauthier, "	"	14
" Elauza Lauzon, "	"	23
" Yvonne Précourt, "	St-Elphège	13
" Bernadette Biron, "	St-Pie-de-Guire	9
Mde Joseph Allard, "	St-Guillaume, Arrond. No 11	29
" Joseph-L. Forcier, "	St-Bonaventure	21
" Ludger Senneville, "	St Joachim-de-Courval	12

53 comtés.....234 Ecoles.....Elèves 7,740

O. E. DALAIRE.

APPENDICE N° XI

CIRCULAIRES

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 23 août 1912.

A MM. les Inspecteurs d'écoles catholiques
de la Province de Québec.

MESSIEURS,

Vous recevrez, en même temps que cette lettre, la formule du rapport pour la visite d'automne ; le bulletin du deuxième semestre vous sera adressé plus tard. Vous pourrez commencer la visite d'automne le 19 septembre prochain.

LE PERSONNEL ENSEIGNANT

La formule du Rapport a été quelque peu modifiée. A l'avenir, dès la visite d'automne, vous dresserez la liste complète du personnel enseignant, en y ajoutant les renseignements demandés dans le tableau de la page 2. J'attire particulièrement votre attention sur la note se rapportant aux instituteurs et aux institutrices NON DIPLOMÉS. Une colonne spéciale est réservée à ce renseignement important.

Fournissez-moi aussi une liste exacte des écoles modèles et des académies rurales ou de villages de votre district (écoles de garçons exclusivement) dirigées par des instituteurs (religieux ou laïques). Pour avoir droit à la prime spéciale favorisant le recrutement des maîtres, les commissaires doivent payer à l'instituteur diplômé au moins $400.00, et lorsque plus d'un professeur enseignent dans la même école (modèle ou académique de garçons) aucun titulaire ne doit recevoir un traitement inférieur à $250.00.

S'il y a lieu, remplissez la feuille spéciale aux ÉCOLES MODÈLES et ACADMIQUES RURALES et de VILLAGES, et joignez-la à votre Rapport de la visite d'automne.

CONSEILS AUX COMMISSAIRES D'ECOLES

Prévenez les commissaires de votre passage dans la municipalité et faites en sorte qu'ils vous accompagnent dans la visite des écoles ; ayez aussi une entrevue spéciale avec ces officiers de l'Instruction publique, afin de causer avec eux de tout ce qui intéresse l'école primaire. Rappelez-leur les graves devoirs dont la loi leur confie l'exécution, particulièrement le choix des maîtres qualifiés qu'ils doivent payer généreusement et la visite aux moins tous les six moix de chacune des écoles sous leur contrôle, conformément au paragraphe 8 de l'article 215 du Code scolaire.

FOURNITURE DES LIVRES PAR LES COMMISSIONS SCOLAIRES

Il est de votre devoir d'expliquer aux commissaires d'écoles la portée de la loi adoptée à la dernière session de la Législature au sujet des livres de classe. Désormais ces livres peuvent être achetés par la commission scolaire et distibués dans les écoles. Voici le texte de cet amendement à la loi :

" Il est loisible aux commissaires et aux syndics d'écoles de fournir, en tout ou en partie, les livres de classe à tous les enfants qui fréquentent les écoles sous leur contrôle ; ces livres sont payés à même le fonds scolaire de la municipalité. " *Statut de 1912, 2 George V, chap. 24, sec. 3.*

LES TRAITEMENTS DES INSTITUTRICES

Veuillez rappeler aux commissaires la teneur de ma circulaire du 1er avril dernier, où je les informais que le gouvernement, désirant encourager les municipalités scolaires à augmenter le traitement des institutrices, avait fait voter à la dernière session de la Législature deux nouveaux octrois spéciaux. Le premier de ces octrois ($60,000.00) est destiné aux municipalités scolaires rurales dont toutes les institutrices, y compris les sous-maîtresses, reçoivent un traitement minimum de $125.00, et le deuxième ($40,000.00) sera distribué aux municipalité payant à chacune de leurs institutrices (y compris les sous-maîtresses) un traitement minimum de $150.00 par année. Ainsi les commissions scolaires qui paient un traitement minimum de $150.00 à chacune des institutrices de leur municipalité, ont droit aux trois octrois spéciaux de $125,000, $60,000 et $40,000.

APPAREIL DE SAUVETAGE

Vous remplirez fidèlement, après observations spéciales, le nouveau tableau intitulé APPAREIL DE SAUVETAGE, page 2, de la formule du Rapport.

Assurez-vous si toutes les écoles de deux étages et plus sont pourvues d'un appareil de sauvetage et demandez au titulaire de chacune de ces écoles de faire faire aux élèves en votre présence un exercice simulé de sauvetage.

Lorsque vous ferez la visite de ces institutions, entendez-vous avec le directeur ou la directrice, afin qu'à un moment convenu, le signal de l'exercice de sauvetage soit donné, et que vous vérifiez, montre en main, combien il faut de temps pour vider les classes ; faites ensuite vos observations en conséquence

LA CONFÉRENCE PÉDAGOGIQUE

Le principal sujet de la conférence pédagogique de cet automne sera L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DU DESSIN.

Vous trouverez dans la brochure officielle " L'enseignement primaire du Dessin " en votre possession, tous les éléments désirables pour ces conférences. Bien entendu, c'est sous forme de leçons illustrées au tableau noir que ces éléments devront être présentés et commentés.

Dans votre lettre d'avis, je vous engage de recommander aux titulaires la lecture préalable des numéros de janvier et février 1902, pages 282 et 341 de leur collection du journal *L'Enseignement Primaire.*

De plus, je vous prie, avant d'aborder la conférence proprement dite, d'insister particulièrement sur les points suivants et d'en faire prendre bonne note :

1.—(*a*) Le dessin doit être enseigné à tous les enfants *sans exception,* même à ceux qui ne savent encore ni écrire, ni lire ;

(*b*) Dès le commencement de l'année scolaire ;

(*c*) En deux leçons, d'une demi-heure au moins, *chaque* semaine ;

(*d*) Exclusivement au moyen d'objets ;

(*e*) Sur l'ardoise, ou mieux sur papier peu coûteux.

2.—Chaque mois, un dessin de chaque élève devra être gardé dans les archives de chaque école : lesquels dessins seront transmis, *quand demandés,* au département de l'Instruction publique.

Permettez-moi de vous rappeler que la conférence pédagogique doit être donnée dans " chaque paroisse ou municipalité à l'endroit le plus commode." Cette conférence, en plus du sujet spécial déterminé, comme je vous le disais l'année dernière, " doit se rapporter aux besoins spéciaux des écoles de la municipalité, aux défauts constatés lors de la visite, à l'organisation des classes, à la discipline, en un mot, aux devoirs essentiels des titulaires." Parmi ces devoirs essentiels, veuillez rappeler, cette année, celui du *classement des élèves* et de leur *promotion annuelle.* Le passage régulier par la masse des élèves d'une année du programme à la suivante, à chaque période scolaire, n'a pas lieu régulièrement. Et comme la promotion annuelle des élèves dépend dans une large mesure du classement, donnez des conseils précis sur ce point important, et rappelez ce que les *Règlements refondus* du Comité catholique disent à ce sujet.

LA DURÉE DE LA VISITE

J'attire votre attention sur le paragraph 1 de l'article 231 des Règlements refondus, se rapportant à la DURÉE DE LA VISITE. Ce Règlement est encore en vigueur, et vous êtes tenus de vous y conformer, à moins de raisons valables. C'est pourquoi, chaque fois que vous serez obligés d'abréger le temps de la visite, vous devrez m'en donner la raison, dans le tableau : *Observations de l'Inspecteur au Surintendant.*

LES LIVRES APPROUVÉS

Il importe, dès votre première visite, de vous assurer que les livres en usage dans les écoles sous contrôle sont approuvés par le Comité catholique. Examinez aussi la qualité matérielle de ces livres et la date de leur édition. Dans certains cas, il y a abus de la part des éditeurs : veuillez m'informer de toute infraction aux règlements scolaires.

OBSERVATIONS AUX COMMISSAIRES ET AU SURINTENDANT

N'omettez jamais le rapport que vous êtes tenus de faire à la commission scolaire à la suite de la visite des écoles de chaque municipalité. Il y a toujours quelque chose d'utile à dire aux commissaires : louanges, reproches, lacunes, moyens à prendre, doivent être distribués avec tact, signalée avec précision ou indiquée avec clarté.

Je vous demande de nouveau de REPONDRE à la question : *Le Surintendant doit-il intervenir* cette année OUI *ou* NON ? Assez souvent on ne répond rien à cette question très importante, mettant ainsi mon département dans l'embarras.

L'ÉCOLE RURALE

Dans mon rapport à la Législature pour l'année 1910-11, j'ai rappelé le rôle de l'école rurale et particulièrement celui de l'école primaire supérieure ou académie. J'y disais que l'école primaire doit redoubler d'efforts pour inculquer à l'enfant, avec l'amour du pays, l'amour de l'agriculture. Veuillez donc rappeler aux commissaires d'écoles et au personnel enseignant que l'école, à la campagne, doit donner aux fils de cultivateurs une instruction appropriée au milieu où il vit, c'est-à-dire une instruction plutôt agricole et surtout qui n'aille pas jusqu'à l'inciter pour ainsi dire, par un programme aux tendances plutôt commerciales, à déserter la campagne pour la ville.

Faites aussi connaître aux élèves des académies rurales de garçons que pour se préparer à devenir de bons cultivateurs et des citoyens de progrès, il existe des Ecoles d'Agriculture à La Trappe, comté des Deux-Montagnes, et à Sainte-

Anne-de-la-Pocatière, comté de Kamouraska. Démontrez-leur les avantages qu'offrent ces institutions aux futurs agriculteurs.

Dites enfin aux Directeurs des écoles modèles et aux académies rurales de garçons qu'il est de leur devoir de diriger l'attention de leurs élèves vers l'agriculture, en parlant souvent aux élèves des choses de la terre. Et comme le disent si bien les Règlements du Comité catholique : "ainsi sera créée cette atmosphère terrienne si désirable dans les écoles de la campagne."

ÉCOLES TECHNIQUES

Dans les écoles modèles et les académies de garçons des cités et villes, faites connaître les avantages que présentent les Ecoles techniques de Québec et de Montréal, et autres institutions similaires qui pourraient être établies dans la suite. Dans ces institutions, les jeunes gens désireux d'acquérir l'habileté manuelle, étudient les sciences techniques nécessaires pour faire des ouvriers instruits, capables de devenir contre-maîtres ou chefs d'atelier.

Quant au fonds de pension, aux institutrices non diplomées, à la vérification des comptes du secrétaire-trésorier et à l'acceptation des nouvelles maisons d'écoles, veuillez relire ma circulaire du 1er septembre 1911.

Au sujet des primes accordées aux municipalités qui font faire le plus de progrès à leurs écoles, je crois que le temps est arrivé de priver de cette encouragement toute municipalité qui engage une ou des institutrices non diplomées *sans l'autorisation du Surintendant*, tel que le veulent la loi et les *Règlements refondus* du Comité catholique.

Je joins à cette circulaire le chèque destiné à payer aux institutrices l'indemnité de déplacement accordé à ceux et à celles qui assistent à la conférence pédagogique. Cette indemnité a été fixée à une piastre par un arrêté en date du 20 septembre 1910. Notez que le payement de cette indemnité doit se faire à l'époque de la conférence : il ne vous est pas permis de le différer. Je vous envoie ci-inclus un chèque de $..... dont il faudra rendre compte à mon département en la manière déjà prescrite.

Aucun inspecteur ne peut se dispenser partiellement ou totalement, de donner la conférence pédagogique, sans l'autorisation du Surintendant.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

BOUCHER De la BRUERE,
Surintendant

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

QUÉBEC, 23 décembre 1912.

A MM. les Inspecteurs d'écoles catholiques de la Province de Québec.

MESSIEURS,

Je vous envoie, en même temps que cette lettre, les bulletins du deuxième semestre. Vous pourrez commencer la deuxième visite le 13 janvier prochain, et chaque inspecteur devra m'informer de la date exacte ou il fera la première visite du deuxième semestre.

Tel que le prescrit le paragraphe 13 de l'article 231 des *Règlements Refondus*, les bulletins devront m'être transmis au fur et à mesure que les municipalités seront visitées.

MODIFICATIONS

J'attire votre attention sur les modifications faites aux pages 3, 11, 13, 14 et 15 du bulletin.

A l'avenir, la surface vitrée devra être donnée en fractions réduites : $\frac{1}{5}$, $\frac{1}{6}$, etc. (Voir page 3).

Une note spéciale est accordée pour le *taux de la cotisation foncière.* (Voir page 11).

Relativement à la durée de la visite, veuillez tenir compte de la note placée au bas de la page 13.

A la page 14, vous devrez inscrire le taux de la cotisation pour l'*année courante* et celui de l'*année précédente.*

La page 15 est désormais réservée aux renseignements suivants : *Fourniture des livres de classe* et *Appareil de sauvetage.* Veuillez répondre avec clarté aux questions posées.

APPAREIL DE SAUVETAGE

Dans le cas des maisons de deux étages et plus, l'inspecteur doit s'assurer si le système de sauvetage est efficace, si les portes, surtout celles qui se trouvent au bas des escaliers et les portes de sorties, *ouvrent par en dehors.*

L'inspecteur d'écoles ne doit indiquer lui-même quel appareil de sauvetage est le meilleur : son avis sera peut-être en contradiction avec celui de l'inspecteur des édifices.

VENTILATION DES CLASSES

J'attire particulièrement votre attention sur la ventilation des classes. Assurez-vous que sur ce point les commissaires et les instituteurs se conforment à la loi et aux règlements scolaires.

Vous recevrez en même temps que cette circulaire une feuille sur laquelle est représentée un modèle de ventilateurs avec instruction *ad hoc.* Ce ventilateur, de fabrication facile, est peu dispendieux et très efficace. Veuillez en préconiser l'usage.

VISITE AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLES

Dans chaque municipalité, faites-vous un devoir de réunir les commissaires d'écoles, afin de parler avec eux des moyens à prendre pour améliorer leurs écoles, et leur rappeler les avantages accordés par le gouvernement aux municipalités qui paient un minimum de traitement de $150 à toutes leurs institutrices.

Dites bien aux commissaires qu'ils ne doivent pas réduire le taux de la cotisation, alors que le gouvernement augmente les subventions. Les octrois nouveaux ont été votés pour favoriser l'amélioration des écoles et non pour permettre aux commissaires de diminuer les taxes.

Attirez particulièrement l'attention des commissaires sur l'article 2709 du Code scolaire (nouvelle édition) qui dit : " Il est du devoir des commissaires et des syndics d'écoles de nommer deux ou un plus grand nombre d'entre eux pour visiter chacune des écoles sous leur contrôle, au moins tous les six mois, lesquels doivent faire rapport à la commission scolaire, etc., etc."

Un mot aussi au secrétaire-trésorier pour lui rappeler que c'est le nom officiel de la municipalité scolaire qu'il doit indiquer dans ses lettres à mon département, et non l'appellation du bureau de poste ou celle de la paroisse religieuse. Il importe aussi de bien localiser la municipalité, et indiquant, à la suite de son nom, celui du comté, tenant compte des nouveaux comtés. *Prière d'indiquer le numéro de la lettre officielle à laquelle on répond.*

DES LIVRES AUTORISÉS

Il est arrivé assez souvent que les commissions scolaires se désintéressent du choix des livres de classe, laissant ce soin aux titulaires des écoles. Veuillez rappeler aux commissaires et aux syndics que l'article 14 des *Règlements Refondus* du Comité catholique leur ordonne de ne faire usage, pour toutes les

écoles de leurs municipalités respectives, "que de la même série des livres classiques autorisés". Le choix des livres, parmi les manuels autorisés, est donc du ressort des commissaires.

A moins d'avoir été consulté officiellement par la commission scolaire, l'inspecteur ne doit pas recommander, parmi les livres autorisés, un manuel de préférence à un autre.

N'oubliez pas d'attirer l'attention des commissions scolaires sur la nouvelle disposition de la loi concernant leur droit de fournir les livres de classe à tous les enfants qui fréquentent les écoles sous leur contrôle, et vous devrez vous renseigner à ce sujet afin de me faire connaître les noms des municipalités scolaires qui, en vertu de l'article 2709*a* du nouveau code, auront fourni elles-mêmes les livres de classe aux enfants de leurs écoles.

ÉCOLES BILINGUES

Dans quelques districts, un certain nombre d'écoles catholiques sont fréquentées par des élèves de langue française et par des élèves de langue anglaise. Dans ces écoles mixtes, exigez des commissaires qu'ils engagent des titulaires compétents à bien enseigner les deux langues. Une école dont la majorité des élèves est canadienne-française doit être dirigée par une personne sachant parfaitement le français et suffisamment l'anglais ; tandis qu'une école dont la majorité des élèves est canadienne-anglaise ou irlandaise doit être confiée à un maître sachant parfaitement l'anglais et suffisamment le français.

Chaque fois que vous constaterez qu'une minorité n'est pas traitée avec justice, veuillez m'en informer incessamment.

CAISSES SCOLAIRES

Dans une circulaire du 1er septembre 1911, je vous ai dit un mot de la loi 1909, qui permet aux commissaires d'écoles de créer des Caisses d'économie scolaires. Quelques commissions scolaires se sont prévalues de ce privilège.

Au cours de votre prochaine visite, veuillez, dans chaque municipalité, vous enquérir du nombre de Caisses établies et encore en activité. Notez le fruit de votre enquête à la page 19 du bulletin. Indiquez : 1° le nom ou le No de l'école où une Caisse a été établie ; 2° le nombre de déposants lors de votre visite ; 3° le montant en caisse.

TRAITEMENT DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES

A la page 7 du bulletin ; indiquez par la lettre A placée à côté du chiffre du traitement, si le salaire a été augmenté depuis l'année dernière. S'il y a lieu, mentionnez à la page 19 le chiffre de l'augmentation du traitement.

VISITES DES CLASSES

Permettez-moi de vous rappeler que la deuxième visite réclame de votre part un labeur sérieux. Dans le deuxième semestre, tous les élèves doivent être questionnés sur les matières essentielles, les cahiers et autres travaux d'élèves examinés attentivement. Ce n'est que par un examen consciencieux que vous pourrez accorder aux titulaires les plus méritants la prime que mérite le succès professionnel.

A PROPOS DES CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

Avant d'accepter une école nouvellement construite ou réparée notablement, veuillez référer à mes instructions, dont une copie vous est toujours adressée, et que vous devez conserver. Ainsi, vous vous rendrez compte si ces instructions ont été suivies ou non. Quand vous constaterez que les commissaires ont modifié les plans sans l'assentiment de mon département, il est de votre devoir d'en informer mon département.

Avec mes vœux de bonheur à l'occasion de la nouvelle année, veuillez accepter mes meilleurs souhaits pour le succès de la deuxième visite des écoles de votre district d'inspection.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

BOUCHER DE LABRUÈRE,
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

No 2630-12

Québec, 21 octobre 1912.

A MM. les Commissaires et les Syndics
des municipalités scolaires catholiques
de la Province de Québec.

MESSIEURS,

Au début de cette nouvelle année scolaire, j'attire votre attention sur les points importants qui suivent :

UNE NOUVELLE ÉDITION DU CODE SCOLAIRE

Prochainement, un exemplaire d'une nouvelle édition du CODE SCOLAIRE sera adressé à chacun des commissaires et des syndics et à chaque secrétaire-trésorier. Ce manuel est la propriété de la commission scolaire et non celle des commissaires ou des syndics, personnellement. Lorsque l'un d'eux cesse de faire partie de la commission, il doit remettre le CODE à son successeur.

A l'avenir, chaque fois qu'il sera nécessaire de référer à un article de la loi de l'Instruction publique, c'est le nouveau Code que l'on devra citer et non l'ancien. Veuillez noter aussi que c'est le nouveau Code qui sera cité, s'il y a lieu, dans toutes les lettres qui seront adressées par mon Département.

VISITE DES ECOLES

L'article 2709 du Code scolaire (nouvelle édition) paragraphe 8, dit : " Il est du devoir des commissaires et des syndics d'écoles : de nommer deux ou un plus grand nombre d'entre eux pour visiter chacune des écoles sous leur contrôle, au moins tous les six mois, lesquels doivent faire rapport à la commission scolaire, etc., etc."

Plusieurs commissions scolaires se soustraient à cette obligation de la double VISITE ANNUELLE. Dans leurs bulletins, MM. les inspecteurs d'écoles m'indiquent quelles sont les municipalités qui font ou qui négligent leur devoir sur ce point.

La visite des écoles par les commissaires ou leurs représentants encourage, maîtres et élèves : elle soutient les premiers et stimule les derniers. Pour les commissaires vraiment soucieux du progrès, c'est une tâche agréable à remplir que celle de la visite des écoles.

DES LIVRES AUTORISÉS

Il est arrivé assez souvent que les commissions scolaires se désintéressent du choix des livres de classe, laissant ce soin aux titulaires des écoles. Veuillez vous rappeler, MM. les commissaires et les syndics, que l'article 14 des Reglements Refondus du Comité catholique vous ordonne de ne faire usage, pour toutes les écoles de votre municipalité respective, " que de la même série des livres classiques autorisés ". Le choix des livres, parmi les manuels autorisés, est donc du ressort des commissaires.

FOURNITURE DES LIVRES DE CLASSE

L'année dernière, la loi de l'Instruction publique a été amendée de façon à permettre aux commissions scolaires " de fournir en tout ou en partie, les livres de classe à tous les enfants qui fréquentent les écoles sous leur contrôle ; ces livres sont payés à même le fonds scolaire de la municipalité ". Voyez à ce sujet l'article 2709*a* du Code scolaire, nouvelle édition.

LE TRAITEMENT DES INSTITUTRICES

Dans ma circulaire du 1er avril, je vous ai signalé les nouveaux avantages offerts par le gouvernement aux municipalités qui augmentent les traitements des institutrices. Plusieurs commissions scolaires, comprenant leurs devoirs et soucieuses des vrais intérêts des contribuables, se sont fait un devoir d'élever les traitements dans plusieurs cas de $100 à $125, et dans un plus grand nombre d'autres cas de $125 à $150, ce qui ne constitue pas encore un salaire considérable. Permettez-moi donc de vous rappeler que les commissions scolaires qui paient un traitement minimum de $150, à chacune des institutrices de leur municipalité, y compris les sous-maîtresses, auront droit, pour la présente année scolaire, à leur part des trois octrois spéciaux de $125.000, $60,000, et $40,000.

INSTITUTRICES NON DIPLOMÉES

On oublie parfois que le Surintendant n'autorise l'engagement d'instituteurs ou d'institutrices non diplomés qu'en cas d'urgence, et pour une année seulement. Et telle autorisation doit être demandée par la commission scolaire qui se trouve dans la nécessité d'avoir recours à des personnes non qualifiées aux yeux de la loi.

Le *1er juin* dernier, j'ai averti toutes les municipalités scolaires qui engagent, sans mon autorisation, des institutrices non diplômées, qu'à l'avenir

elles devraient se conformer à la loi, sinon les subventions leur seraient retranchées. Plusieurs de ces municipalités se sont rendues avec empressement à ma demande, et j'espère que toutes se feront un devoir de n'engager que des institutrices et des instituteurs diplômés. Dans l'impossibilité de trouver de tels titulaires, elles demanderont mon autorisation AVANT d'engager des personnes non qualifiées.

ENCOMBREMENT DES CLASSES

Plusieurs inspecteurs se plaignent que, dans certaines municipalités, les classes sont encombrées. Le trop grand nombre d'élèves dans une classe nuit et au progrès et à la santé des élèves, et épuise le maître sans profit pour personne. Dans l'intérêt bien compris des enfants et des titulaires, il importe de se conformer à l'article 30 des *Règlements Refondus* du Comité catholique. Cet article dit avec beaucoup de sagesse, "que les commissaires et les syndics doivent engager un sous-maître ou sous-maîtresse paur chacune de leurs écoles élémentaires, lorsque la *présence moyenne excède cinquante élèves.*"

Et le même article ordonne que les commissaires ou les syndics "doivent aussi engager deux maîtres ou maîtresses pour toute école modèle ou académique, quand le nombre des élèves inscrits est de quarante ou plus".

J'attire donc sérieusement votre attention, Messieurs, sur cet important article de nos règlements scolaires.

LE TITRE D'ÉCOLE MODÈLE OU ACADÉMIQUE

Malgré des avis antérieurement donnés, plusieurs secrétaires-trésoriers ignorent comment il faut procéder pour obtenir le titre d'école primaire intermédiaire (modèle) pour une école élémentaire, et le titre d'école primaire supérieure (académique) pour une école intermédiaire.

Voici la procédure à suivre :

Pour qu'une école élémentaire puisse obtenir le titre d'école modèle, il faut d'abord que la commission scolaire adopte une résolution à l'effet de décider la création de la dite école modèle, résolution dont le secrétaire doit me faire parvenir une copie certifiée. A la fin de l'année scolaire courante, c'est-à-dire après que l'école modèle aura été en activité pendant un an, le secrétaire aura à remplir une formule spéciale de rapport, conjointement avec le titulaire de cette école, et il me la fera parvenir avant la fin du mois de juillet. Ce rapport sera ensuite soumis au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, à sa séance du mois de septembre prochain, et s'il est

constaté que six élèves au moins ont régulièrement suivi le cours modèle, le Comité accordera le titre d'école modèle à la dite école et une subvention à même le fonds de l'Education supérieure.

Vers le commencement du mois de juin, le secrétaire devra me demander une formule de rapport d'école modèle.

Suivre la même procédure pour la demande du titre d'école primaire supérieure (académique).

APPAREIL DE SAUVETAGE

J'attire particulièrement votre attention sur le devoir qui vous incombe de pourvoir toutes les maisons d'écoles, de *deux étages et plus*, d'un appareil de sauvetage en cas d'incendie. Voyez aussi à ce que les portes, surtout celles qui se trouvent en bas des escaliers et portes de sorties, ouvrent par en dehors.

Il vaut mieux prévenir les malheurs que d'avoir à les déplorer.

" L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE "

Souvent je vous ai rappelé combien il importe de faire relier chaque année cette utile revue que le Gouvernement adresse gratuitement à chacune de vos écoles. Conservée avec soin, elle constitue déjà une bibliothèque professionnelle où les instituteurs et les institutrices peuvent puiser des connaissances pédagogiques et les documents nécessaires à la préparation de leurs classes. J'espère donc que toutes les commissions scolaires seront assez soucieuses des intérêts de leurs écoles pour se conformer sur ce point, à l'article 172-23 des Règlements Refondus du Comité catholique.

ÉCOLE RURALE

Depuis quelques années, le Gouvernement encourage l'établissement d'écoles primaires supérieures ou académiques, ce qui est une excellente chose. Mais ces académies, à la campagne, ne doivent pas donner un enseignement tel que les élèves qui les fréquentent soient presqu'incités à déserter les champs pour la ville.

Non. L'école rurale doit donner aux fils des cultivateurs une formation convenable au milieu où il grandit. C'est donc une instruction plutôt agricole que l'Académie rurale doit donner, orientant autant que possible les jeunes gens qui en suivent les cours, vers les Ecoles d'Agriculture. L'industrie

agricole, si payante, si prospère aujourd'hui, exige une solide et pratique éducation *à base rurale.*

N'allez donc pas compromettre les intérêts les plus sérieux de notre province en obligeant les directeurs des écoles rurales à faire de ces institutions des milieux de préparation purement commerciale.

ÉCOLES TECHNIQUES

Dans les écoles modèles et les académies de garçons des cités et villes, faites connaître les avantages que présentent les Ecoles techniques de Québec et de Montréal, et autres institutions similaires qui pourraient être établies dans la suite. Dans ces institutions, les jeunes gens, désireux d'acquérir l'habilité manuelle, étudient les sciences techniques nécessaires pour faire des ouvriers instruits, capables de devenir contre-maîtres ou chefs d'atelier.

LE FONDS DE PENSION

En vertu de l'article 3027 du CODE SCOLAIRE (nouvelle édition) les instituteurs et les institutrices peuvent, en sus du traitement spécifié entre eux et les commissaires ou les syndics d'écoles, comprendre comme faisant partie de ce traitement tous les avantages qu'ils retirent de leur position. L'évaluation de ces avantages est faite par l'inspecteur d'écoles du district, qui transmettra aux secrétaires-trésoriers les noms des instituteurs et des institutrices désirant payer la retenue sur les avantages prescrits par la loi et le montant de l'évaluation de ces avantages.

MM. les commissaires et les syndics, je compte sur votre zèle et votre dévouement pour favoriser de plus en plus le progrès scolaire, en suivant fidèlement les instructions et les conseils qui vous sont donnés.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

BOUCHER DE LARBUÈRE,
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

QUÉBEC, 28 mars 1913.

A MM. les Commissaires et les Syndics des municipalités scolaires catholiques de la province de Québec.

MESSIEURS,

Il est de mon devoir de vous faire connaître les modifications apportées à la loi de l'Instruction publique au cours de la dernière session de la Législature, et d'appeler votre attention sur quelques-unes de vos principales attributions scolaires.

I.—LE FONDS DES ÉCOLES PUBLIQUES—COMMENT IL SERA PARTAGÉ À L'AVENIR.

Les articles 2929 et 2931 de la loi de l'Instruction publique ont été modifiés. En vertu de ces modifications, le fonds des écoles publiques ne sera plus distribué à l'avenir entre les municipalités scolaires proportionnellement au chiffre de la population constaté par le dernier recensement fédéral, mais "*proportionnellement au nombre des enfants inscrits aux registres des écoles de chaque municipalité scolaire, tel que constaté par les rapports annuels des commissaires et des syndics d'écoles pour l'année scolaire antérieure.*" (1)

Cette nouvelle loi exige que le rapport annuel de chacune des commissions scolaires, rapport que le secrétaire-trésorier doit m'adresser avant le 15e jour de juillet, *soit attesté sous serment.* Ainsi, aucune subvention ne sera accordée aux commissions scolaires dont le rapport annuel du secrétaire-trésorier ne sera pas assermenté et transmis à mon département à l'époque fixée par la loi.

Les syndics des écoles dissidentes recevront, comme par le passé, leur part du fonds des écoles publiques, dans la même proportion, par rapport au montant entier de la subvention accordée à la municipalité, que le nombre des enfants fréquentant les écoles dissidentes est par rapport au nombre total des enfants assistant à l'école dans toute la municipalité. (2)

Il importe donc, MM. les Commissaires et Syndics, que vous favorisiez la fréquentation scolaire ; car plus le nombre des élèves inscrits aux registres des écoles sera élevé dans une municipalité, plus la part du fonds des écoles publiques revenant à cette municipalité sera considérable.

(1) Loi amendant la loi de l'Instruction publique, 3 Geo. V., chap. 26.

(2) Voir l'article 2789 du *Code scolaire*, article non modifié.

II.—TAXES SUR LES PROPRIÉTÉS DES COMPAGNIES MANUFACTURIÈRES OU INDUSTRIELLES

Par le Statut 3, George V, chapitre 24, les articles 2893, 2894, 2895 et 2896 du Code Scolaire ont été abrogés A l'avenir, les commissaires d'écoles ne pourront plus commuer les cotisations scolaires imposables sur les propriétés immobilières appartenant à toute personne, société ou compagnie légalement constituées pour des fins d'entreprises manufacturières ou industrielles.

Néanmoins, les conventions intervenues avant l'abrogation des articles ci-dessus mentionnées sont valides jusqu'à l'expiration du terme mentionné dans la résolution accordant la commutation.

III.—ENGAGEMENT DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES

Voici le temps où vous devez songer à retenir les services d'instituteurs et d'institutrices compétents. N'attendez pas trop tard pour accomplir ce grave devoir.

En premier lieu, il importe au progrès des élèves que vous engagiez de nouveau les titulaires qui donnent entière satisfaction dans l'arrondissement où ils enseignent. Le changement trop fréquent de maître ou de maîtresse est une des principales causes de l'inefficacité de l'école.

En second lieu, les services d'un bon maître ou d'une bonne maîtresse doivent être payés généreusement. Par conséquent, augmentez sans hésiter les traitements, car vous ne sauriez dépenser plus judicieusement l'argent des contribuables.

D'ailleurs, les primes spéciales que le gouvernement accorde aux municipalités qui paient un minimum de cent cinquante piastres à toutes leurs institutrices, y compris les assistantes ou sous-maîtresses, dédommagent amplement, dans bien des cas, les municipalités qui s'imposent des sacrifices pour payer convenablement les titulaires de leurs écoles.

A ce sujet, permettez-moi de vous rappeler ce que je vous disais dans ma circulaire du 1er avril 1912.

" Le gouvernement, désirant encourager les commissaires et les syndics d'écoles à augmenter de plus en plus les salaires de leurs institutrices, a fait voter, à la dernière session de la Législature, deux autres fonds spéciaux, l'un de $60,000.00 pour les municipalités scolaires rurales dont toutes les institutrices (y compris les sous-maîtresses) recevront un salaire annuel minimum de $125.00, et un autre de $40,000.00 en faveur des mêmes municipalités qui paieront à toutes leurs institutrices un salaire d'au moins $150.00 par année.

"Ainsi, les Commissaires ou Syndics d'écoles d'une municipalité pourront avoir droit à une part de chacun des fonds spéciaux de $125,000.00, de $60,000.00 et de $40,000.00, suivant les traitements qu'ils paieront à toutes leurs institutrices."

Les trois primes peuvent être méritées par la même municipalité si le traitement minimum est de $150.00 ; deux primes sont accordées aux municipalités qui payent au moins $125.00 et une seule prime à celles qui n'accordent que $100.00.

IV.—INSTITUTRICES NON DIPLOMÉES

A plusieurs reprises déjà, je vous ai déclaré, MM. les Commissaires ou Syndics, que l'autorisation d'engager une institutrice non diplômée n'est accordée *qu'en cas d'urgence.* Telle autorisation ne peut être donnée que conformément à l'article 26 des *Règlements refondus du Comité catholique*, et elle doit précéder l'engagement.

Vous ne devez requérir les services d'une institutrice non diplômée qu'après avoir fait des démarches sérieuses pour vous en procurer une autre ayant un diplôme, et lui avoir offert un salaire suffisamment élevé.

V.—LA FÊTE DES ARBRES

Le mois de mai ramènera la date de la Fête des Arbres. Faites en sorte que cette fête soit pratiquement observée dans chacun des arrondissements de votre municipalité. La plantation de quelques arbres, chaque année, sur l'emplacement de l'école, constitue une excellente leçon d'arboriculture. Outre le charme qu'offre un terrain ombragé, l'exemple donné par les commissaires d'écoles portera d'heureux fruits dans la municipalité, en apprenant à la population la valeur réelle de l'arbre.

VI.—ÉLECTION DES COMMISSAIRES ET DES SYNDICS

Je me permets de rappeler à votre mémoire que le premier lundi juridique de juillet ou l'un des lundis juridiques du même mois, les électeurs des municipalités scolaires doivent élire un certain nombre de commissaires ou de syndics d'écoles. L'article 2647 de la loi de l'Instruction publique déclare que les candidats à la charge de commissaires ou de syndics doivent être choisis parmi les contribuables *sachant lire et écrire* Je ne saurais trop recommander aux électeurs de ne choisir comme commissaires que des hommes à esprit droit, animés du désir de promouvoir dans leurs municipalités les intérêts de l'éducation, de rendre justice à tous les contribuables indistinctement et d'accorder aux institutrices et aux instituteurs la protection qui leur est due.

Je vous refère aux articles 2639, 2642, 2648 et 2651 du code scolaire.

VII.—DATE ET LONGUEUR DES VACANCES

Les *Règlements du Comité catholique*, article 15, prescrivent "que les écoles seront fermées, chaque année, du premier de juillet au premier lundi de septembre." Par conséquent, aucune commission scolaire, à moins d'une autorisation spéciale du Surintendant, ne doit ouvrir une ou plusieurs écoles durant cette période de l'année. L'engagement de tout instituteur doit être fait pour une année scolaire. (Voir à ce sujet l'article 2711 du *Code scolaire.*)

VIII.—LE TAUX DE LA COTISATION

J'ai constaté par les bulletins de quelques inspecteurs d'écoles que certaines municipalités ont diminué le taux de la cotisation scolaire. Dans chaque cas, j'ai demandé des explications, et s'il est prouvé qu'une municipalité réduit ses taux parce que les allocations du gouvernement sont de plus en plus considérables, je me verrai forcé de retrancher aux commissions cette source de revenus. Laissez-moi vous dire, Messieurs, que les trois primes de $125,000.00, de $60,000.00 et de $40,000.00, votées par la Législature, et dont je vous ai parlé il y a un instant, sont accordées spécialement pour vous permettre d'augmenter le salaire des institutrices et des instituteurs, d'améliorer le mobilier des classes, etc., et non pour fournir aux commissions l'occasion de diminuer les taxes scolaires.

IX.—LES CAISSES D'ÉCONOMIE SCOLAIRES

(Avis aux Secrétaires-trésoriers)

A diverses reprises, j'ai appelé votre attention MM. sur la loi de 1909, qui permet aux commissions scolaires d'établir des Caisses d'Economie scolaires. Quelques municipalités se sont prévalues de ce privilège. Je ne saurais trop vous encourager dans cette voie. Il importe d'habituer de bonne heure les enfants à l'économie et à la prévoyance.

Comme il sera utile de connaître le nombre exact de Caisses scolaires établies jusqu'à ce jour, je prie le secrétaire-trésorier de chaque commission scolaire de remplir, s'il y a lieu, la formule ci-jointe et de me la retourner incessamment.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

BOUCHER DE LABRUERE,
Surintendant.

Le secrétaire voudra bien remettre un exemplaire de cette circulaire à chaque commissaire ou syndic d'écoles.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Aux commissaires et aux syndics des écoles protestantes de la Province.

(*Traduction*)

Messieurs,

Je désire attirer une fois de plus votre attention sur quelques points importants, concernant vos devoirs comme gardiens des intérêts de l'éducation dans vos municipalités. Je suis heureux de déclarer qu'en général, chaque lettre-circulaire que j'adresse aux commissions scolaires de la Province, sur les matières qui concernent la loi et les règlements scolaires et qui requièrent une attention spéciale, produit de bons résultats. Cependant, il y en a toujours un certain nombre qui négligent de s'y conformer, sur un point ou sur un autre, ce qui est cause de beaucoup de misères pour les employés de ce département et pour les inspecteurs. Fréquemment, aussi, cette manière d'agir des commissions scolaires, dont je parle, leur fait perdre les octrois.

RAPPORTS ANNUELS

La négligence la plus déplorable est celle qui a trait aux rapports annuels du secrétaire-trésorier, le rapport de l'élection et le rapport financier. En vertu de la section 10 de l'article 2709 des S. R. Q., ce dernier rapport devrait être envoyé au département le quinze de juillet. Cependant, on le retarde quelquefois pendant des mois, au grand ennui du département. En vertu d'un changement qui a été fait à la loi scolaire, à la dernière session de la Législature, il est maintenant plus important que jamais d'envoyer promptement ce rapport. Dorénavant, la répartition des octrois des écoles publiques et du salaire minimum sera basée sur la fréquentation scolaire, sans que l'on tienne compte du recensement de la population en général. Si, donc, il y a des rapports qui ne sont pas reçus, lorsque se fait la distribution, les municipalités en défaut ne pourront obtenir aucune partie de ces octrois. Les statistiques des rapports des secrétaires-trésoriers sont absolument nécessaires pour fixer la part de chaque municipalité. J'espère donc que tous les commissaires et tous les syndics considèreront qu'il est de leur devoir de s'assurer, à l'époque voulue, si le rapport a été dûment signé et expédié. De plus, en vertu d'un amendement au paragraphe 5 de l'article 2931 des S. R. Q., ce rapport doit être assermenté.

FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Je désire aussi attirer votre attention sur une autre conséquence de changement susmentionné de la loi scolaire, concernant la fréquentation scolaire. Cet amendement se lit comme suit :—

1. L'article 2929 des Statuts refondus, 1909, est amendé en en remplaçant tous les mots qui suivent le mot : " proportionnellement ", dans la troisième ligne, par les mots : " au nombre des enfants inscrits aux registres des écoles de chaque municipalité scolaire, tel que constaté par les rapports annuels des commissaires et des syndics d'écoles pour l'année scolaire antérieure ".

Vous remarquerez qu'il y aura une différence dans le montant des octrois des écoles publiques et du salaire minimum, dans plusieurs cas, si on les compare avec ceux qui ont été accordés lorsque l'on tenait compte du recensement de la population. Quelques municipalités recevront un plus grand montant et d'autres un moins grand montant que d'habitude. Le seul principe qui servira maintenant de base est la proportion entre la fréquentation scolaire dans la municipalité et celle de toute la Province. De là l'intérêt qu'ont les commissions scolaires à voir à ce que le plus grand nombre possible d'élèves fréquentent les écoles.

LIVRES DE CLASSES FOURNIS GRATUITEMENT

L'on a inséré l'article suivant, après l'article 2709, S. R. Q. " 2709*a*. Il est loisible aux commissaires et aux syndics d'écoles de fournir, en tout ou en partie, les livres de classe à tous les enfants qui fréquentent les écoles sous leur contrôle ; ces livres sont payés à même le fonds scolaire de la municipalité.

RÉTRIBUTION MENSUELLE

L'article 2745 des Statuts refondus est remplacé par le suivant :

" 2745 :—Les commissaires et les syndics d'écoles peuvent, par résolution, décréter l'abolition de la rétribution mensuelle.

" Cette résolution a force et effet tant et aussi longtemps qu'elle n'est pas annulée par une autre résolution, à l'effet de rétablir la rétribution mensuelle."

Pour rendre la loi conforme à la disposition qui précède, on en a retranché le paragraphe sixième de l'article 2931.

Taxes sur les compagnies constituées en corporation.

Les articles 2893, 2894, 2895 et 2896, S. R. Q., ont été abrogés.

Cela veut dire que les cotisations scolaires imposées sur les compagnies constituées en corporation et exploitant une entreprise commerciale ou industrielle, ne peuvent pas être commuées. Cependant, les conventions, qui ont été faites avant l'abrogation des articles susdits, sont valides jusqu'à l'expiration de la limite de temps spécifiée.

ENGAGEMENT DES INSTITUTEURS

Il me faut encore insister sur une observation plus rigoureuse des règlements, en ce qui regarde l'engagement des instituteurs, qui ne possèdent pas de diplômes ou de permis du IIe degré académique. Plusieurs commissions scolaires ont pris l'habitude d'engager des instituteurs incompétents, en premier lieu sans faire les efforts voulus pour en engager qui le soient et ensuite sans obtenir la recommandation de l'inspecteur dans chaque cas particulier. Dans chacun de ces cas, il est du devoir des commissions scolaires de prendre l'avis préalable de l'inspecteur. Il arrive fréquemment qu'il puisse faire connaître à la commission scolaire les adresses d'institutrices compétentes qui sont sans position et, s'il n'y a que des institutrices ne possédant pas les titres voulus qui soient disponibles, il est en position de juger de leur compétence. Il me faut attirer plus fortement que jamais votre attention à cet égard. Permettez-moi aussi de vous rappeler que l'engagement des instituteurs en vertu de l'article 2712, doit se faire par écrit et par une résolution de la commission scolaire. Trop souvent, on laisse de côté cette partie de la loi et l'engagement se fait verbalement par l'administrateur de l'arrondissement ou de la localité.

Sur la recommandation du comité protestant, le département exigera que la déclaration suivante soit incluse dans la formule par laquelle les commissions scolaires demandent l'autorisation d'engager une institutrice non diplômée.

"Que nous avons donné des avis dans deux journaux publiés dans ce district judiciaire, et dans deux journaux quotidiens anglais de Montréal ou de Québec, qui sont en circulation dans ce district, dans lesquels nous offrions un traitement de $.....par mois et nous n'avons reçu aucune demande d'une institutrice diplomée ; nous avons fait d'autres essais pour trouver une institutrice diplomée pour l'école numéro...., mais nous n'avons pu réussir".

Le montant offert dans chaque cas doit être inséré dans l'espace qui lui est réservé dans le blanc ci-dessus.

ÉCOLES A COURT TERME

L'année scolaire régulière doit être de dix mois. Pendant l'année 1911-12, six écoles protestantes ont été en activité pendant trois mois seulement; dix-neuf, pendant quatre mois; vingt-neuf, pendant cinq mois; quarante-huit, pendant six mois; quarante-cinq, pendant sept mois; deux cent quatre-vingt-six, pendant huit mois; et cinquante-sept, pendant neuf mois. Plus de la moitié des écoles de la campagne ont été en activité pendant une période de temps inférieure à celle qui est requise. C'est un pauvre résultat et des moyens plus énergiques, de la part des commissions scolaires, amélioreraient beaucoup cet état de choses.

CENTRALISATION

Permettez-moi d'insister de nouveau sur le besoin qu'il y a de centraliser les écoles qui ont une courte année scolaire. Dans la plupart des cas, c'est le seul moyen qu'il y ait de se procurer avec certitude des institutrices compétentes. Il y a peu d'institutrices compétentes qui soient disposées, même moyennant un traitement élevé, à prendre charge d'une école dans laquelle il n'y a que quelques élèves. L'école centralisée, avec ses plus grandes classes, fournit à l'institutrice compétente l'occasion de faire un travail qui lui fait honneur. Partout, on la reconnaît comme étant l'unique solution des principales difficultés auxquelles on a à faire face dans les écoles rurales de notre continent. On a dit avec raison que "la centralisation permet de faire une meilleure division et une meilleure classification des élèves; qu'elle assure une plus longue année scolaire; qu'elle tend à faire hausser la moyenne de la fréquentation; que ses classes plus considérables créent de l'émulation; elle incite les contribuables à construire de meilleures maisons d'écoles, à se procurer un meilleur mobilier, une quantité plus considérable de livres, de cartes géographiques et autres et d'appareils; excite les contribuables à s'intéresser à leurs écoles; fournit aux institutrices l'occasion de donner un enseignement plus pratique, aux contribuables un centre scolaire; entraîne très peu de dépenses additionelles; rend possible le transport des élèves à l'école, par le mauvais temps, sur une distance de quatre ou cinq milles, alors qu'il leur serait impossible de parcourir à pied un seul mille; est préférable pour la santé des élèves; l'adhésion des contribuables, à tous les endroits où et chaque fois qu'on en a fait l'essai, et convient à l'état de choses qui règne dans nos campagnes."

Avec son installation plus vaste et plus complète, l'école centrale est de plus en plus destinée à contribuer aux progrès de l'agriculture C'est dans des écoles de cette sorte que l'on peut donner le genre d'instruction qui est

directement utile et profitable pour inculquer dans l'esprit des élèves les principes, qui constituent la véritable base du succès dans l'agriculture moderne. En faisant cette affirmation, je ne m'appuie pas sur des considérations théoriques seulement. Dans d'autres parties du monde, et notamment dans le Danemark, on a surabondamment prouvé les rapports qui existent entre le progrès de l'école rurale et celui de l'agriculture.

Les personnes qui ont pris part aux assemblées du mois d'août dernier en faveur de l'éducation, m'apprennent qu'à ces assemblées le principe de la centralisation a été chaudement approuvé. Cependant, à tout cela il manque encore la détermination nécessaire pour la mettre à effet et en faire sincèrement l'essai. Il y a plusieurs municipalités où elle serait nécessaire et où un effort sincère en ce sens serait couronné de succès. Une fois de plus, donc, je vous demande d'étudier ce projet avec attention. Ce département est toujours disposé à donner les renseignements nécessaires à cet égard et les inspecteurs possèdent la compétence voulue pour faire connaître à toute municipalité les meilleurs moyens qu'il y a à prendre.

TRAITEMENT DES INSTITUTRICES

Je regrette de déclarer que, malgré l'amélioration notable qui s'est opérée ici et là dans les traitements des institutrices, comme résultat de l'augmentation des octrois du gouvernement, la moyenne générale n'a pas augmenté comme elle l'aurait dû. Les octrois additionnels ne sont pas destinés à décharger les commissions scolaires de leurs responsabilités. Ils sont sensés devoir être complétés par une augmentation de la cotisation de chaque municipalité, afin que l'on paie des traitements qui assurent un personnel d'institutrices compétentes. Avec l'augmentation générale dans le coût et les dépenses de la vie et par suite des carrières nombreuses qui s'offrent aux jeunes filles instruites de nos jours (sans parler des salaires alléchants offerts à nos institutrices compétentes par les provinces de l'ouest du Canada), il est évident qu'aucun salaire ne devrait être maintenant de moins de $30 par mois, pour la première année d'enseignement, avec une augmentation pour chaque année d'expérience. Espérer obtenir de bonnes institutrices avec un traitement inférieur, c'est ignorer les conditions économiques de nos jours. De plus, comme il est fort probable que les octrois accordés pour le salaire minimum seront bientôt basés sur un salaire d'au moins $125 par année à chaque institutrice, au lieu de $100.00 ; $150.00, au lieu de $125.00 et $175.00, au lieu de $150.00, il est raisonnable de dire qu'aucune commission scolaire, qui désire avoir sa part de ces octrois, ne devrait payer l'an prochain, aucun salaire qui soit inférieur a $175.00.

FÊTE DES ARBRES.

L'an dernier, je vous ai adressé une lettre circulaire, vous invitant à faire observer la fête des arbres dans les écoles. C'est un usage patriotique et des plus utiles, car il attire l'attention de chaque génération qui pousse sur l'importance de nos richesses forestières et sur les services que nos étendues boisées rendent à l'agriculture, en conservant au sol une quantité normale d'humidité. J'espère qu'on l'observera encore cette année et je serais heureux de recevoir des secrétaires-trésoriers une carte postale m'apprenant quel jour on l'a célébrée.

ARBOREZ LE DRAPEAU

A une réunion récente, le comité protestant a adopté une résolution, par laquelle il demande que le drapeau soit arboré sur chaque école protestante, chaque jour scolaire de l'année. Voilà encore un devoir patriotique auquel, je n'en ai pas de doute, vous vous conformerez avec plaisir.

CULTURE PHYSIQUE

L'an dernier, un manuel de culture physique a été envoyé à chaque école, par l'intermédiaire du secrétaire-trésorier. Chaque volume est la propriété personnelle de l'école à laquelle il a été envoyé. La culture physique est destinée à développer la santé et la stature des élèves. Partout l'expérience démontre que ces exercices sont de nature à aider les élèves dans leurs études plutôt que de nuire à ces études. En vertu de la dotation Strathcona, des prix sont offerts aux écoles qui font le plus de progrès ou obtiennent les meilleurs résultats dans ces exercices.

TEMPÉRANCE ET HYGIÈNE

Cette matière est obligatoire, mais je constate, d'après les rapports des inspecteurs, qu'on la néglige quelquefois et qu'on l'enseigne souvent de manière imparfaite. Je recommande aux commissions scolaires, dans l'école desquelles se trouve une bibliothèque, d'acheter l'excellente série de six volumes connue sous le nom de "Gulick Hygiene Series ("Ginn & Co.", Boston). Ces volumes ne serviraient pas de manuels de classe et, par conséquent, les élèves ne les achèteraient pas, mais l'institutrice pourrait y trouver des leçons intéressantes et instructives pour ses élèves.

AGRICULTURE

Chaque bibliothèque scolaire devrait aussi contenir un ou plusieurs manuels peu compliqués, traitant de l'agriculture, dont on pourrait se servir

de la même manière. Il y a aujourd'hui un certain nombre d'excellents livres de cette sorte, parmi lesquels je puis mentionner celui de James et celui de feu le professeur Brittain, du collège Macdonald.

Je vous demande d'étudier avec soin les questions qui sont traitées dans la présente circulaire et j'espère que cette année sera remarquable par les grands progrès que feront vos écoles.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

BOUCHER DE LA BRUÈRE,
Surintendant.

Québec, 10 avril 1913.

Remarque.—Un nombre suffisant d'exemplaires de la présente circulaire est envoyé pour chaque membre des commissions scolaires et leurs secrétaires, afin que tous puissent étudier les questions importantes dont elle traite. On devrait aussi donner lecture de cette lettre à la première réunion régulière de la commission scolaire.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Secrétariat de la province de Québec III
Conseil de l'Instruction publique—Comité catholique (Membre du) IV
" " " " protestant (") V
Département de l'Instruction publique (Personnel du) VI
Rapport du Surintendant VII

APPENDICE No I.

Statistique générale du coût de l'enseignement, année 1911-12 1

APPENDICE No II.

Statistique générale des écoles élémentaires, des écoles modèles et des académies, d'après les bulletins des inspecteurs d'écoles, année scolaire 1911-12 61

APPENDICE No III.

1.—Institutions catholiques subventionnées sur le fonds de l'éducation supérieure. 135
2.—Institutions protestantes subventionnées sur le fonds de l'éducation supérieure. 180

APPENDICE No IV.

Rapports des Inspecteurs d'écoles

I.—Inspecteurs catholiques

Pages

1.—Beaumier 193
2.—Belcourt 197
3.—Bergeron 199
4.—Blanche, Mgr 203
5.—Boily 206
6.—Chabot 211
7.—Cléroux 216
8.—Côté 220
9.—Curot 224
10.—Demers 229
11.—Dubeau 232
12.—Filteau 235
13.—Genest-Labarre 239
14.—Goulet J.-O 243
15.—Goulet, L.-P 247
16.—Guay, L.-A 252
17.—Hébert 255
18.—Lefebvre 259
19.—Lévesque 265
20.—Longtin 270

Pages

21.—Marien 273
22.—Marquis 278
23.—McGown 290
24.—Miller 292
25.—Molleur 303
26.—Nansot 307
27.—Normand 312
28.—Pagé 317
29.—Paquin 319
30.—Plamondon 325
31.—Primeau 329
32.—Prud'homme 332
33.—Roy 334
34.—Simard 337
35.—Tanguay 338
39.—Thériault 342
37.—Tremblay 345
38.—Turcotte 348
39.—Vien 353

II.—Inspecteurs protestants.

	Pages		Pages
40.—Ballantyne	357	46.—McOuat	378
41.—Gilman	359	47.—Rothney	385
42.—Honeyman	363	48.—Sutherland	390
43.—Hunter	366	49.—Taylor	394
44.—Kerr	371	40.—Parker	399
45.—McCutcheon	374		

APPENDICE No V.

Rapports sur les Ecoles normales.

Pages

Ecole normale Laval 407
Ecole normale Jacques-Cartier 408
Ecole normale de Rimouski 411
Ecole normale de Chicoutimi 414
Ecole normale de Nicolet 416
Ecole normale de Valleyfield 418
Ecole normale de Hull 419
Ecole normale des Trois-Rivières 421
Ecole normale de Joliette 423
Ecole normale de Saint-Hyacinthe 425
Ecole normale Macdonald 426

APPENDICE No VI.

Rapports des Inspecteurs généraux.

I. Rapport de l'inspecteur général des écoles catholiques :

1. Ecoles primaires 433
2. Les écoles normales 439
3. Les instituteurs congréganistes 443

Rapport de l'inspecteur général des écoles protestantes 445

APPENDICE No VII.

Rapport sur l'Ecole polytechnique de Montréal.

Ecole polytechnique de Montréal 449

APPENDICE No VIII

Petits tableaux

Tableau A—Statistique de l'inspection des écoles, année 1912-13 454

" B—Indiquant les contributions du gouvernement de la province de Québec, celles des municipalités et celles des institutions d'éducation supérieure indépendantes, pour l'année 1912-13 462

" C—Statistiques se rapportant aux universités de la province de Québec . 463

PAGES

Tableau D—Statistiques concernant les collèges classiques de la province, d'après les rapports de ces institutions au Surintendant de l'Instruction publique—Année 1912-13 466
" E—Ecoles normales 467
" F—Ecoles spéciales 468
" G—Ecoles du soir 470
" H—Municipalités rurales et de villages qui ont bénéficié de l'octroi spécial de $10,000 voté par la Législature pour favoriser l'engagement des instituteurs dans les écoles modèles et les académies de garçons 471
" I—Elèves qui ont fréquenté les écoles normales et brevets accordés par chacune d'elles depuis sa fondation 475
" J—Brevets de capacité accordés par le bureau central des examinateurs catholiques depuis sa création en 1898 476
" K—Liste des instituteurs et des institutrices qui ont reçu une pension du gouvernement en 1912, sur l'ancien fonds de pension 477
" L—Indiquant les pensionnaires du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire et le montant payé à chacun d'eux pendant l'année terminée le 30 juin 1913 478
" M Compte du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire pour l'année 1912-1913, indiquant le revenu et la dépense ainsi que le capital 493
" N—Rapport de l'auditeur de la Province—Fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire pour l'année 1912-1913 494
" O—Indiquant le nombre, la moyenne de l'âge et la moyenne des pensions des pensionnaires actuels du fonds de pension 495
" P—Liste des instituteurs et des institutrices qui ont obtenu des gratifications pour leur succès dans l'enseignement pendant l'année scolaire 1912-1913 496
" Q—Livres de récompense distribués par le Surintendant de l'Instruction publique et les Inspecteurs d'écoles.—Années 1912-1913 .....517a
" R—Les caisses d'èconomie scolaires 518
" S—Liste des municipalités scolaires qui ont augmenté ou diminué le taux de la taxe scolaire en 1912-13 519

APPENDICE No IX.

Conseil de l'Instruction publique.

Procès-verbaux du comité catholique 533
Procès-verbaux du comité protestant 558

APPENDICE No X.

Horticulture à l'école primaire 581

APPENDICE No XI.

Circulaires 591

962.4

R.W.B. JACKSON LIBRARY
3 0005 03050863 7

The R. W. B. Jackson
Library
OISE